



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



UNIVERSITEITS



900



B 1584

J. J. A. Vandervin

LES ACTES
DES
A P O S T R E S,
TRADUITS EN FRANÇOIS,
AVEC UNE EXPLICATION
tirée des saints Peres & des Auteurs
Ecclesiastiques.



A PARIS,
GUILLAUME DESPREZ, Imprimeur
& Libraire ordinaire du Roi.
Chez } JEAN-BAPTISTE DESESSARTZ, Libraire, rue
 } S. Jacque, à S. Prosper & aux trois Vertus.
 E T
 M. D C C. X I V.
Avec Approbations, & Privilege du Roi.

ЗЕЛЕНЫЙ

ЗЕЛЕНЫЙ

ЗЕЛЕНЫЙ
КОМПОДИКТ
СОСУДЫ
СОСУДЫ



ЗЕЛЕНЫЙ
КОМПОДИКТ
СОСУДЫ
СОСУДЫ



P R E F A C E.

ON n'a jamais douté que saint Luc qui a écrit l'Evangile qui porte son nom , ne fut le même auteur qui a fait l'histoire des Actes : c'est aussi le même Esprit de Dieu qui lui a dicté l'un & l'autre ouvrage. Mais on n'a pas ordinairement une aussi grande idée de celui-ci qu'il le merite , quoiqu'il ne soit pas moins utile que l'Evangile même , soit pour le reglement de nos moeurs , soit pour l'établissement de la doctrine. Saint Jean Chrysostome se plaint de l'indifférence que l'on avoit de son temps pour ce tresor dont on ignoroit le prix ; & ce fut pour faire voir le merite & la beauté de ce précieux monument , qu'il entreprit d'en faire l'explication qu'il nous a laissée. Comme le livre des Actes n'est qu'une suite & une continuation de l'histoire évangélique , la

à ij

IV P R E F A C E.

différence qui se trouve entre ces deux livres , c'est que le premier qui renferme ce que le Sauveur a fait & enseigné , peut-être appellé , les Actes de J E S U S - C H R I S T ; & qu'on peut appeler le second , l'Evangile du Saint-Esprit . En effet , si l'on découvre dans l'Evangile cette profonde sagesse de Dieu , qui veut sauver le monde par la folie de la croix ; si l'on y voit le Verbe éternel s'anéantir & se faire homme pour operer le salut des hommes ; s'il se fait leur maître pour les instruire , & dissiper les tenebres épaisse de l'ignorance où ils étoient plongés ; si enfin il s'offre lui-même pour être la victime de propitiatiōn qui devoit les reconcilier avec son Pere , & les tirer de la servitude où le démon les avoit engagés par le peché : On voit éclater dans le livre des Actes , la force & la puissance de cet Esprit saint , qui étant appellé le doigt de Dieu ,acheve avec une efficace merveilleuse ce que J E S U S - C H R I S T avoit commencé . On l'y voit descendre sur les Apôtres , qu'il remplit d'une force toute nouvelle , & qu'il met en état d'assujettir tout l'univers à la foi de J E S U S - C H R I S T . On y voit l'éta-

P R E F A C E.

blissement de son royaume , l'accomplissement des promesses qu'il avoit faites dans son Evangile , l'execution & la pratique des préceptes qu'il avoit donnés : de sorte que l'on ne remarque nulle part des preuves plus visibles de la vérité de notre religion que dans les Actes des Apôtres ; & si nous ne possédions point ce trésor précieux , il sembleroit que le Sauveur étant monté au ciel , n'auroit laissé sur la terre aucun fruit de sa mort & de sa résurrection , & que tous les avantages qu'on en espéroit , auroient disparu avec son corps.

Mais pour faire voir dans un plus grand détail l'excellence & la nécessité de ce divin ouvrage , comme c'est une histoire qui nous représente les faits merveilleux de ceux qui ont le plus contribué à former & établir l'Eglise naissante , nous pouvons la considérer dans les principales personnes qui y ont eu le plus de part , qui sont , 1. J E S U S - C H R I S T , qui a été par lui-même & par son divin Esprit le principe & la cause de tout ce qui s'y est passé . 2. Les Apôtres qui en ont été les ministres & les executeurs , & sur-tout saint Paul ,

qui a travaillé à cette grande œuvre plus que tous les autres. 3. Les fidèles tant Juifs que Gentils, qui se sont réunis pour former l'Eglise.

I.

De ce qui regarde JESUS-CHRIST dans l'histoire des Actes.

Dieu qui est infini dans ses perfections, & qui les possède toutes d'une manière indivisible, les fait néanmoins paraître les unes plus que les autres, selon les desseins éternels de sa Providence. Il a fait paraître sa toute-puissance dans la création du monde ; il a fait voir sa sagesse dans l'ordre qu'il y a établi & dans le gouvernement de tout cet univers : & dans le grand œuvre de la réparation de l'homme par le mystère adorable de l'Incarnation du Fils de Dieu, il a donné tout à la fois des marques de son ineffable bonté, de sa profonde sagesse, & de sa puissance invincible. Mais c'est principalement dans l'Evangile qu'on découvre la conduite merveilleuse de cette sagesse infinie ; & c'est dans les Actes qu'on voit éclater davantage les effets de son souverain

pouvoir. J E S U S - C H R I S T suivant le décret éternel de son Pere , ayant entrepris de détruire l'empire du démon pour établir le sien parmi les hommes , & employé contre cet ennemi artificieux les secrets d'une sagesse impenetrable à toute sa subtilité , & contre ce fort armé une force toute-puissante qui lui a enlevé ses dépouilles . L'Evangile nous le représente dans un état d'abaissement & d'humiliation ; on l'y voit naître dans la pauvreté , vivre dans le mépris & l'obscurité : & quoiqu'il soit le maître souverain de tout l'univers , être soumis & assujetti à ses parens pauvres , avec lesquels il travaille de ses mains pour gagner sa vie jusqu'à l'âge de trente ans . Lorsqu'il commence de paraître dans le monde pour y publier sa doctrine sainte , il se renferme dans les bornes de la Judée ; & siéstant fait le prédicateur des Juifs , il est continuellement en bute aux contradictions de leurs Prêtres & de leurs Docteurs , qui l'ayant souvent percé des traits de leurs médisances & de leurs calomnies , l'attachent enfin à une croix pour y expirer avec ignominie au milieu des plus cruels tourmens . C'est

viii P R E F A C E.

par cette apparence de foiblesse qu'il a éludé tous les artifices des démons, & qu'il a renversé toute la politique des sages du siecle. Car quoiqu'il pût aisement surmonter le monde & les démons par sa puissance, il a mieux aimé employer la sagesse & la grandeur de ce rabaissement incompréhensible, pour faire voir que ce qui paroît en Dieu

^{1. cor. 1.} une folie, est plus sage que la sagesse de tous les hommes ; & que ce qui paroît en Dieu une foiblesse, est plus forte que la force de tous les hommes. Voilà l'état dans lequel les Evangelistes représentent le Sauveur ; car s'ils rapportent sa résurrection, il n'apparait qu'à ses disciples ; mais les Actes décrivent les effets de cette résurrection glorieuse, & du pouvoir souverain que son Père lui auroit donné dans le ciel & dans la terre. C'est dans ce livre qu'il paroît, après ses abaissements, tout triomphant & tout glorieux, & qu'il donne des marques éclatantes de sa majesté divine. Qui n'admirera la pompe & la magnificence avec laquelle il monte au ciel à la tête de ses disciples & des Anges, qui s'entretiennent familièrement avec eux ? Qui ne reconnoîtra son pouvoir

absolu dans la fidélité avec laquelle il execute tout ce qu'il avoit promis & prédit touchant la destruction de l'empire du démon , & l'établissement de son Eglise ?

Il avoit fait esperer à ses Apôtres qui étoient attachés à sa présence sensible & corporelle , qu'il leur envoyeroit en sa place son Saint-Esprit qui les instruiroit de toutes choses , qui les consoleroit , & les revêtiroit d'une force toute nouvelle & toute extraordinaire.

C'est ce qu'il a accompli d'une manière si éclatante , & avec des effets si surprenans , qu'on n'auroit pu s'imaginer rien de pareil. Si quelqu'un , dit saint Augustin , veut jouir avec plaisir d'un spectacle si saint & si agréable , qu'il lise le livre des Actes. Or il faut remarquer que la descente du Saint-Esprit étant l'accomplissement de tous les autres mystères , elle ne pouvoit se faire selon l'ordre de la sagesse de Dieu , que par JESUS-CHRIST glorifié & assis à la droite de son Pere. C'est pourquoi l'ayant prédite dans son Evangile en ces termes figurés : Si quelqu'un croit en moi , des fleuves d'eau vive couleront de son cœur ; l'Evangéliste ajoute ,

P R E F A C E.

Que le Saint-Esprit n'avoit pas encore été donné, parceque J e s u s n'étoit pas encore glorifié. Saint Pierre tout nouvellement rempli de ce même Esprit, dit aussi à tous ceux qui voyoient avec admiration les effets merveilleux qu'il produisoit dans les Apôtres , que c'étoit J e s u s ressuscité & élevé dans le ciel qui repandoit cet Esprit saint qu'ils voyoient & qu'ils entendoient. Il est vrai qu'ils avoient déjà reçû le Saint-Esprit , lorsque le Sauveur voulant leur communiquer sa puissance & son autorité pour exercer leur ministere , il leur donna le Saint-Esprit par son souffle : mais ce ne fut que par anticipation & d'une maniere invisible , leur voulant faire connoître par ce signe exterieur , que cet Esprit divin procedoit de lui comme de son Pere ; & que c'étoit de lui comme de leur chef , qu'ils recevoient leur puissance. Ils n'avoient donc reçû auparavant , non plus que les Prophètes & les Justes de l'Ancien Testament , que les prémices de l'Esprit de Dieu ; au-lieu que le jour de la Pentecôte , ils le reçurent visiblement , & avec une abondance qui les remplit de science , de force & de generosité , &

les rendit tout autres qu'ils n'étoient auparavant.

Le Sauveur du monde ayant fait descendre ce feu divin sur la terre , n'avoit en vûe que de former son Eglise ; aussi il l'a tellement aimée , qu'il s'est livré à la mort pour elle afin de la sanctifier. C'est dans ce dessein qu'ayant choisi ses Apôtres , il leur ordonna d'aller par tout le monde , pour instruire les peuples de la connoissance de son Nom : & pour marquer l'autorité qu'il avoit de les y envoyer , il leur dit , *Que toute puissance lui étoit donnée dans le ciel & dans la terre.* Mais ce n'est qu'après son ascension , comme nous l'avons déjà remarqué , qu'il a commencé de faire paroître cette puissance , soit lorsqu'il a envoyé son Saint-Esprit pour fortifier ses Apôtres , & les rendre capables d'une si grande entreprise , soit par les autres effets prodigieux qu'il a operés par eux , & qui sont décrits dans ce livre , & sur-tout par la vocation tout-à-fait surprenante du grand saint Paul , car J E S U S - C H R I S T n'a point donné de marques plus éclatantes de ce pouvoir souverain qu'il a sur les hommes & sur leurs volontés , que dans la con-

P R E F A C E.

version admirable de cet Apôtre. Il en vouloit faire un Docteur des nations, un oracle du Saint-Esprit, un parfait ministre de son Evangile : & cependant quel étoit-il alors ? C'étoit un zelateur outré du Judaïsme, un cruel persecuteur de la religion chrétienne, le plus grand ennemi de J E S U S - C H R I S T qui fût au monde ; lequel ne respiroit que le sang des Chrétiens, n'étoit occupé jour & nuit qu'à les découvrir, pour les entraîner devant les tribunaux des Juges, & les contraindre à force de tourmens, à blasphémer le Nom de J E S U S - C H R I S T. C'est celui-là néanmoins que le Sauveur par un miracle de sa toute-puissance & de sa bonté infinie, voulut faire le préicateur de son Nom par tout le monde, & le principal soutien de son empire. Ainsi l'ayant renversé de sa voix du haut du ciel, comme par un coup de foudre, de loup ravissant qu'il étoit auparavant, il le fit devenir en un moment comme un agneau, tout prêt de se sacrifier lui-même à celui qu'il persecutoit actuellement.

Mais on voit encore en ce livre beaucoup d'autres preuves convaincantes du

pouvoir absolu qu'exerce sur la terre J E S U S - C H R I S T ressuscité & regnant dans le ciel ; soit par ses diverses apparitions & les ordres donnés à ses Apôtres du haut du ciel pour travailler au salut des Juifs ou des Gentils ; soit par la protestation que les Apôtres ont toujours faite, que c'étoit par la puissance de J E S U S - C H R I S T qu'ils operoient leurs miracles ; soit enfin par les discours qu'ils ont faits aux peuples. Saint Luc en rapporte vingt-deux ; mais il n'y en a pas un où ils n'établissent la gloire de J E S U S - C H R I S T ressuscité & résidant dans le ciel à la droite de Son Père, d'où il gouverne son Eglise, n'y ayant point de salut par aucun autre.

I I.

De ce qui regarde les Apôtres dans le livre des Actes.

L'excellence & la nécessité de ce livre ne paroît pas seulement en ce qu'il nous a fait voir J E S U S - C H R I S T glorieux & triomphant après sa résurrection ; mais encore en ce qu'il nous a représenté l'état où se sont trouvés

Les Apôtres après son ascension ; & qu'il nous fait voir l'execution des promesses qu'il leur avoit faites. Qui auroit jamais pu s'imaginer que les Apôtres qui étoient si faibles & si imparfaits , seroient devenus tels qu'ils nous font ici dépeints ? Peut-on dire que ce soient les mêmes hommes que l'Evangile & les Actes nous représentent ? JESUS CHRIST les avoit pris à sa suite tels qu'il avoit voulu les choisir : c'étoient de pauvres pêcheurs & de pauvres artisans , qui gaignoient leur vie du travail de leurs mains : il avoit supporté leur rudesse & leur grossiereté pendant trois ans avec beaucoup de patience , en les instruisant peu à peu des mystères de la religion : il leur répertoit souvent les mêmes choses sans qu'ils les comprissent bien : il leur prédit sa mort plusieurs fois , & cependant ils ne le comprirent point. Ce discours étoit caché pour eux , & ils n'entendoient point ce qu'il leur disoit , dit l'Evangéliste. Il témoigne lui-même qu'il avoit bien des choses à leur dire , qu'ils n'étoient pas encore capables de concevoir : & l'on voit assez par les demandes & les réponses qu'ils faisoient à

Luc. 18.

34.

Joan. 16.

12.

Notre Seigneur même dans son dernier discours après la cene, qu'ils ne comprennoient guere les choses dont il les entretenoit. Mais quand ils eurent reçû le Saint-Esprit, ils parurent tout d'un coup remplis de lumiere & de connoissance : ce qui causa un si grand étonnement parmi tous ceux qui les entendaient parler, qu'ils en étoient tout hors d'eux-mêmes, & ne pouvoient comprendre ce qu'ils voyoient, sçachant d'ailleurs que c'étoient des hommes sans lettre, & du commandement du peuple.

Les Apôtres n'étoient pas seulement grossiers & ignorans, ils étoient encore faibles & timides. Tandis qu'ils furent dans la compagnie de leur Maître, ils se crurent toujours assez forts & assurés contre toutes sortes de dangers : ainsi quand il leur parloit de sa mort & de sa séparation d'avec eux, ils tomboient dans le découragement, & dans une tristesse profonde, qui les empêchoit d'écouter les avis importans qu'il avoit à leur donner. Mais enfin lorsqu'il fut livré aux Juifs par la trahison de Judas, il parut bien quels ils étoient : car ils l'abandonnerent presque tous.

xxv P R E F A C E.

s'ensuivrent. Pierre qui voulut le suivre pour observer ce qui se passeroit à son égard , n'eut pas assez de courage pour le confesser ; une parole d'une servante l'aborda , & il renonça son Maître jusqu'à trois fois. Ainsi il reconnut que les belles protestations que lui & les autres avoient faites d'aller à la mort avec leur Maître , étoient tout-à-fait vaines & présomptueuses.

Mais ils n'étoient pas non - plus exempts de jalouſie & d'ambition : comme ils s'imaginoient que le regne de J E S U S - C H R I S T seroit temporel , ils étoient fort inquiets sur le rang que chacun d'eux y tiendroit , & conceûrent une secrète jalouſie contre Pierre , qui paroisoit avoir la meilleure part dans ses bonnes grâces. C'est ce qui porta les enfans de Zebedée à faire demander par leur mère les deux premières places dans ce royaume ; ce qui excita dans les autres de l'indignation contre eux. Ils avoient même contesté plusieurs fois ensemble sur le sujet de cette prééminence. Le Sauveur permettoit ces imperfections dans ses disciples , pour relever la gloire de sa grâce , qui les a changés tout d'un coup en d'autres

Matth.
20. 20.

Matth.
18. 1.
Luc. 9.
46.

Ephes. 1.
6.

d'autres hommes ; & les a rendu tout éclairés & spirituels , de grossiers & d'ignorans qu'ils étoient ; de foibles & timides , forts & intrepides ; d'ambitieux & jaloux , humbles & pleins de charité.

C'est ce que nous apprenons du livre des Actes : Pierre & Jean paroissent avec assûrance devant les Judges qui pouvoient les faire mourir ; & qui leur défendoient de prêcher ou d'enseigner au Nom de J E S U S ; ils leur répondirent avec une modestie pleine de confiance , Qu'il n'étoit pas juste de leur obeïr plu-^{18. 28.}
tôt qu'à Dieu , & qu'ils ne pouvoient pas ne point parler des choses qu'ils avoient vues & entendues : ainsi ils ne cesserent point d'enseigner le peuple & d'annoncer J E S U S - C H R I S T dans le temple & dans les maisons : & comme ils en furent repris une seconde fois , ils répondirent encore tous par la bouche de saint Pierre , avec une force meslée de douceur , Qu'il falloit plutôt obeïr à Dieu qu'aux hommes. Voilà la disposition dans laquelle étoient alors tous les Apôtres , qui se trouvant au milieu de ces Juifs impitoyables , comme des agneaux au milieu des loups , ne lais-

é

xvij P R E F A C E.

soient pas de les étonner & de les faire trembler par leur fermeté & leur confiance , eux qui trembloient peu auparavant , dans la crainte que les Juifs ne les fissent mourir avec JESUS-CHRIST . Mais si saint Pierre a fait paroître tant de courage , il n'a pas moins fait voir de moderation & d'humilité ; cette activité & cette promptitude à parler & à agir , que l'on avoit vûe dans lui jusqu'à lors , disparaissent ici , & il a toujours paru depuis sa chute , si humble & si modéré , qu'il s'est distingué entre tous les autres par sa déference & sa soumission , autant que par le rang qu'il tenoit au-dessus d'eux. On en peut dire de même à proportion des autres Apôtres , que l'on reconnoît être bien differens de ce qu'ils étoient auparavant. Combien y a-t-il de choses que JESUS-CHRIST leur avoit prédites , dont il falloit attendre l'éclaircissement par la lecture
^{Joan. 14.} de ce livre ? Il leur avoit dit qu'ils ferroient de plus grands miracles que n'étoient ceux qu'il faisoit lui-même :
^{12.}
^{Ag. 5.} ne voyons-nous pas entr'autres choses , que quand saint Pierre passoit dans les ruës , il guerissoit les malades par la rencontre de son ombre ? Saint Augustin

& saint Cyrille d'Alexandrie croyent que cet avantage étoit commun à tous les Apôtres ; saint Chrysostome l'attribue aussi à saint Paul. N'y voyons-nous pas aussi l'accomplissement de ce qu'il leur avoit dit : Qi ils seroient menés devant les tribunaux des Gouverneurs & des Rois , & qu'ils seroient maltraités dans les synagogues des Juifs ; mais que le Saint Esprit seroît dans leur bouche , lorsqu'on les feroit comparoître dans les assemblées ?

Qui peut donc douter que ce livre n'ait été tout - à - fait nécessaire pour faire voir l'execution des promesses & des prédictions de J E S U S - C H R I S T , & le changement merveilleux des Apôtres ? Mais ce qui releve principalement la dignité de ce saint ouvrage , c'est de nous avoir conservé ce que saint Paul a dit , ce qu'il a fait , & ce qu'il a souffert pour la gloire de J E S U S - C H R I S T . Ses discours fournissent aux ministres de J E S U S - C H R I S T un beau modelle de la maniere dont ils doivent parler dans les differentes occasions. On y voit regner un grand zèle accompagné d'une prudence merveilleuse ; une grande simplicité jointe avec une majesté toute

é ij

divine ; on y voit la force avec la douceur ; un amour ardent pour J. C. avec beaucoup de discretion & de ménagement. Enfin tout y est juste & naturel , & tout y a rapport à la fin qu'il se proposoit , qui étoit de faire connoître son Maître , & de lui attirer des sujets.

Mais enfin que n'a-t-il point fait pour cela ? Il a travaillé jour & nuit à instruire les peuples , à les exhorter , à les consoler , à soutenir & encourager les foyables , à visiter ceux qu'il avoit convertis , & à courir ça & là pour prévenir les séductions des ennemis de la foi de J E S U S - C H R I S T ; & même parmi tant de travaux & de soins infatigables , il ne laissoit pas de travailler de ses mains pour gagner sa vie , afin de n'être à charge à personne . Pour ce qui est de ses souffrances , elles ont été continues & sans nombre ; il en a fait lui-même malgré lui un abrégé dans sa seconde Epître aux Corinthiens ch. 11. Mais nous n'en aurions presque point de connoissance , non-plus que de ses actions , si elles ne nous étoient rapportées plus au long dans ce livre .

Saint Luc a eu occasion de parler de Saint Paul plus que des autres Apôtres ,

parce qu'il l'a presque-toujours accompagné par-tout. Il auroit été à souhaiter qu'il nous eût appris de même ce que les autres Apôtres ont fait dans toutes les parties du monde ; mais on peut dire en un mot , qu'on trouve en abrégé dans l'histoire des Actes , ce qu'ils ont fait dans tous les lieux où ils ont prêché l'Evangile. Ils ont comme saint Paul , renversé l'idolatrie , & aboli les superstitions des peuples ; ils ont confondu la philosophie & les vaines subtilités des sages du siecle : & malgré les efforts & la résistance de la Synagogue & du paganisme , ils ont fait triompher par-tout la croix de J E S U S - C H R I S T.

III.

Des fidèles convertis , ou de l'établissement des Eglises chrétiennes par le succès de la prédication des Apôtres.

C'est ici l'accomplissement de tout le dessein qu'à eu le Sauveur dans l'œuvre de son incarnation , qui est d'appeler les hommes à la foi , & de se former une Eglise qui fût sans tache & sans ride : c'est pour la laver & la Ephes. 5.
26. 27.

purifier de ses pechés , qu'il a versé son sang sur la croix ; c'est pour la rendre juste & lui donner part à son immortalité qu'il est ressuscité ; c'est pour lui ouvrir le ciel , & lui préparer des places qu'il y est monté ; c'est pour la sanctifier qu'il en a fait descendre son Saint Esprit , qui s'est répandu d'abord sur les Apôtres avec tant de profusion , qu'ils en furent comme inondés , pour se répandre ensuite sur tous les autres membres de l'Eglise. Considerons maintenant dans ce livre l'execution de ce grand dessein , qui s'est accompli par la prédication des Apôtres , avec tant de promptitude & de rapidité , qu'on a de la peine à le concevoir. Il falloit que le corps de l'Eglise commençât à se former par le cœur , c'est-à-dire par l'Eglise de Jerufalem , qui étoit comme le centre de la religion & du culte du vrai Dieu. J E S U S - C H R I S T l'avoit prédit à ses disciples , Qu'il falloit qu'on prêchât en son Nom la pénitence & la remission des pechés dans toutes les nations , en commençant par Jerusaleme , conformément à la prédiction d'Isaïe qui avoit dit : Que la parole du Seigneur sortiroit de Jerusaleme pour se ré-

Euc. 24.

47.

Jr. 2.3.

pandre par tout l'univers. Qui pourroit exprimer la vîtesse avec laquelle la foi de JESUS-CHRIST s'établit dans cette ville , lorsque le Saint Esprit fut descendu sur les Apôtres ! Il étoit venu à Jerusalem des Juifs de toutes les nations du monde , pour celebrer la fête de la Pentecôte : ils furent si étonnés de voir les prodiges que le Saint Esprit ope-roit par les Apôtres , qu'ils en étoient tout hors d'eux-mêmes : ils écoutoient saint Pierre avec admiration ; & après son premier discours trois mille personnes se convertirent , & se joignirent dès ce jour-là aux disciples de JESUS-CHRIST. La seconde fois qu'il leur parla après le celebre miracle du boiteux qui étoit à la porte du temple , il s'en convertit encore cinq mille ; & le nombre des fidelles s'augmenta de jour en jour de telle sorte , qu'il se forma une Eglise qui a été comme le levain de l'Evangile , dont la force & la vertu s'est répandue par tout , pour former les autres Eglises. En effet , c'est cette Eglise primitive qui a fourni des exemples excellens qui ont servi de modèle dans toute la suite des siecles , soit pour le reglement des mœurs , soit pour

é iiiij

l'établissement de la discipline. Dieu voulut verser une plus grande abondance de grâces sur ces premiers fidèles , qui ayant été sous la tutelle de la loi , avoient au moins appris d'elle à n'adorer que le véritable Dieu , & sembloient avoir plus de droit aux bénédictions que Dieu avoit données aux saints Patriarches , dont ils étoient les enfans & les successeurs : ainsi ils furent tous remplis d'une nouvelle ardeur de charité ; & l'on vit aussi-tôt paroître dans leurs actions l'effet de cette foi nouvelle, que le sang de JESUS-CHRIST encore tout bouillant répandoit alors dans leurs cœurs , comme parle saint Jerôme. Les Communautés ne peuvent prendre pour s'établir ou se reformer , de règle plus pure , ni de modèle plus parfait que là sainteté de vie , l'assiduité à la prière , & l'amour de la pauvreté qui a paru dans cette Eglise nouvellement formée par le Saint-Esprit. Aussi est-ce le modèle que saint Augustin a voulu suivre dans sa règle ; soit pour des Ecclesiastiques , soit pour des Religieuses. Le sage ménagement que les Apôtres ont gardé dans le choix d'un Apôtre en la place de Judas , & dans l'élec-

tion des sept Diacres , n'a-t-il pas servi à toute l'Eglise de regle excellente qu'on a dû observer dans le choix de ses ministres ? Que si depuis elle s'est vu inondée d'un déluge de maux & de desordres , c'est parce qu'on s'est écarté de la pureté de ces sources saintes , & que les hommes ont mieux aimé leur propre conduite que celle du Saint-Esprit. Mais ce n'est pas assez que cet ouvrage tout divin nous ait fait connoître les merveilles que l'Esprit de Dieu a operées dans la fondation de cette premiere Eglise qui n'étoit composée que de Juifs ; il nous fait voir ensuite par quels degrés la connoissance de l'Evangile est venue aux autres nations. J E S U S . C H R I S T envoyant prêcher ses Apôtres aux Juifs , leur défendit d'aller vers les Gentils , & d'entrer dans les villes des Samaritains ; mais après sa resurrection , il leur ordonna d'aller par toute la terre , & d'instruire tous les peuples. Neanmoins les disciples , que la perfecution qui s'étoit élevée après la mort de saint Estienne , avoit obligés de se répandre de tous côtés , ne prêchoient dans ces commençemens la parole de Dieu qu'aux Juifs

seulement : mais comme les Samaritains avoient la circoncision & la loi aussi-bien que les Juifs , & qu'ils attendoient le Messie , étant tout-à-fait distingués des Gentils , ils eurent part dès ce temps-là à la connoissance de la vérité par le moyen de saint Philippe , l'un des sept Diacres , qui y convertit & y baptisa un grand nombre de personnes ; à quoi J e s u s lui-même les avoit disposés par la conversion de la Samaritaine , & par les entretiens qu'il avoit eus avec eux durant deux jours .

Actes 8. 4.
39. 40.
41.

La conversion des Samaritains fut une préparation pour celle des Gentils ; mais elle se fit sans beaucoup d'éclat : au-lieu que celle des nations ne se fit qu'avec de grandes oppositions & de grandes resistances de la part des Juifs . Ce grand mystère de la vocation des Gentils à la foi , & leur réunion avec les Juifs étoit un secret que Dieu n'avoit point découvert aux hommes ni aux Anges , & qu'il a commencé de déclarer par la conversion de Corneille le Centenier , qui a été le premier d'entre les Gentils qui ait reçû le batême , par le ministère de saint Pierre , qui dit lui même , Que Dieu l'avoit choisi du

Ephes. 3.
5. 6.

nombre des autres Apôtres , ^{afin que} les Gentils entendissent par sa bouche la parole de l'Evangile , & qu'ils crus-
fent. Les fidelles circoncis de Jérusa-
lem s'en alarmerent , & se choquerent
fort de ce qu'on avoit annoncé la pa- ^{18. 15.}
role de Dieu aux Gentils : ce qui obli-
gea ce saint Apôtre de justifier sa con-
duite , en faisant le recit de ce qui s'é-
toit passé , & montrant qu'il n'avoit fait
autre chose que suivre ponctuellement
l'ordre de Dieu. Mais ce fut principale-
ment saint Paul qui fut destiné ^{pour la}
conversion des Gentils , & qui en fut
averti non seulement dès sa conversion ,
comme il paroît par ce que J E S U S - ^{18. 16.}
C H R I S T lui dit , & ce qu'il declara à
Ananie , Qu'il l'avoit choisi pour porter
son Nom devant les Gentils ; mais en-
core dans une vision qu'il eut étant en ^{18. 17.}
prieres dans le temple de Jérusalem ,
où il reçût ordre d'en sortir pour être
envoyé vers les Gentils ; c'est ce qui s'e- ^{18. 18.}
xecuta à Antioche capitale de de Syrie.
Mais avant de parler de cette mission
celebre , il est bon de voir comment la
foi fut établie dans cette grande ville.

La mort cruelle de saint Estienne ,
qui devoit appaiser la fureur des Juifs ,

ne fit que l'augmenter. Ils exciterent contre les fidèles qui avoient embrassé la foi dans la ville de Jérusalem, une persécution si violente, qu'il n'y eut

^{47.8.} que les Apôtres qui y demeurerent; tous les autres disciples furent dispersés en divers endroits de la Judée & de la Samarie, en prêchant par-tout les vérités de l'Evangile que les Juifs vouloient étouffer: ainsi cette dispersion ne servit qu'à répandre la foi de tous côtés par un effet particulier de la sagesse & de la miséricorde de Dieu. Quelques-uns ayant passé en Phénicie & en Chypre, vinrent jusqu'à Antioche, où ayant annoncé la parole aux Gentils aussi-bien qu'aux Juifs, un grand nombre de personnes crurent & se convertirent au Seigneur; de sorte qu'il y eut en peu de temps plusieurs Eglises fondées, non seulement dans toute la Judée, la Samarie & la Galilée, mais aussi dans les autres provinces; & la plus considérable de toutes fut celle d'Antioche. La tradition reçue dans l'Eglise nous apprend que c'est saint Pierre qui a fondé cette Eglise, qu'il en a été le premier Evêque, & qu'il y a fait un séjour considérable ayant que d'aller à

Rome , où Dieu l'avoit destiné. Ce consentement est si general qu'il n'y a pas lieu d'en douter , quoique saint Luc n'en dise rien nulle part ; car il passe beaucoup d'autres choses que nous apprenons d'ailleurs.

Les nouvelles du succès de l'Evan-^{Ag. 11}
gile dans un lieu si celebre & si com-^{22. 25. 1}
mode pour l'étendre dans tout l'orient ,
avoient été portées à Jerusalem : les
Apôtres y envoyèrent saint Barnabé ,
qui étoit un homme d'une éminente
vertu ; il y fit encore un grand progrès
par sa parole & par ses miracles : mais
ne se contentant pas du fruit qu'il pou-
voit y faire , il vint chercher saint Paul
à Tarse , il l'amena à Antioche , où ils
demeurèrent tous deux un an entier ;
& durant ce temps le nombre de ceux
qui se convertirent par leur ministère
se trouva très-grand , & leurs travaux
apostoliques procurerent à cette ville
un honneur qui la rend illustre dans
route l'Eglise : car ce fut à Antioche
que les disciples commencerent alors à
être appellés du nom de Chrétiens ,
qui l'emporta en peu de temps sur tous
les autres noms dont on les appelloit
auparavant. Ces deux Apôtres ayant

xxx

PREFACE.

éte chargés de porter à Jerusalem les aumônes des fidelles d'Antioche , ils 13. 11. retournerent aussi-tôt en cette ville. Ce fut à leur retour que le S. Esprit leur dit par quelques Prophetes qui y étoient alors , de les lui separer pour l'ouvrage 13. 12. auquel il les avoit destinés : c'est-à-dire , pour prêcher l'Evangile aux Gentils avec une pleine & entiere autorité. Ayant donc reçû l'ordination par l'imposition des mains de ces saints Prophetes , ils furent abandonnés à la grace de Dieu , dont ils étoient déjà remplis auparavant. Ce fut alors que Paul commença de faire sa fonction de Docteur des nations : ils parcoururent d'abord l'isle de Chypre depuis une extremité jusqu'à l'autre : ils portèrent la lumiere de la foi par toutes les provinces de l'Asie ; & après avoir rempli ces pays des benedictions du ciel , ils revinrent à Antioche. Après cela S. Paul voulantachever ce qu'il avoit déjà commencé , porta l'Evangile depuis Jerusalem jusqu'à l'Ilyrie , & dans les provinces d'alentour. Voilà le progrès que l'Evangile fit par le zele ardent de ce grand Apôtre , qui étoit , selon la pensée de saint Gregoire le Grand , comme une

nuée divine poussée par le vent de la charité , qui courroit par toute la terre , pour y repandre la parole de vie : & c'est lui qui a ouvert aux Gentils la porte de la foi , comme il le dit lui-même ; car les Apôtres ne quitterent point la Judée , que lorsqu'ils virent que les Juifs , à qui ils devoient les premiers effets de leur charité , rejettoient pour la plupart la grace de l'Evangile , & que leur endurcissement étoit incurable ; ce ne fut qu'alors qu'ils se separerent , & distribuerent les diverses parties du monde , soit par sort , soit par quelque autre marque que le Saint Esprit leur donna de la volonté . Ainsi saint Pierre fut destiné à aller porter l'Evangile dans la capitale du monde ; mais avant que d'y aller , & après avoir fondé l'Eglise d'Antioche , il prêcha aux Juifs répandus dans le Pont , dans la Galatie , dans la Bithynie , dans la Cappadoce & dans l'Asie , comme étant particulièrement leur Apôtre . Saint Jacque frere du Seigneur , demeura avec plusieurs des anciens disciples à Jerusalem , pour gouverner cette premiere Eglise , qui étoit comme la mère des autres . Les autres Apôtres se distribuerent chacun

*Orig. in
Matth.
Chrys. in
Act. ho.
25.*

dans la province qui leur avoit été
commis pour y annoncer l'Evangile :
mais saint Paul qui étoit établi Apôtre
des nations ne se proposa point de bor-
nes dans la prédication de l'Evangile.
Après avoir parcouru les provinces de
l'Orient , il étoit tout prêt d'aller à
^{Rom. 15.} Rome , & de passer en Espagne ; ce
^{23. 24.} qu'apparemment il n'a pû executer ;
étant venu à Rome tout d'une autre
maniere qu'il ne pensoit ; & l'on croit
plus probablement qu'il est retourné
de Rome en Orient. C'est ainsi que la
religion chrétienne se répandit , du
temps même de l'Apôtre , par tout le
monde ; c'est-à-dire dans la plupart des
^{Rom. 10.} contrées de l'univers : car saint Augustin
^{25.} & d'autres ont soutenu qu'il y a eu
beaucoup de peuples qui n'ont eu au-
cune connoissance de l'Evangile , que
plusieurs siecles après.

Mais il ne faut pas passer sous si-
lence , une chose qui a causé de grands
mouvements dans la naissance de l'Egli-
se , & qui fait dans le livre des Actes ,
une grande partie des avantures de
S. Paul. C'est l'attachement prodigieux
des Juifs aux ceremoniees de leur loi ,
& leur antipathie opiniâtre contre les
Gentils ,

Gentils , & ce fut-là un des plus puissans moyens que le démon ait opposés au progrès de l'Evangile de J E S U S - C H R I S T . Les Juifs qui prétendoient que la loi qu'ils avoient reçue de Dieu par la mediation de Moïse & le ministere des Anges , étoit nécessaire pour le salut , croyoient aussi qu'ils étoient le seul peuple cheri de Dieu ; & ne pouvoient souffrir que les autres nations eussent part à ses faveurs . Ainsi quand ils apprirent que les Gentils se convertissoient fans observer les ceremonies de la loi , ils s'en irriterent extrêmement , & n'ayant point trouvé de plus fort adversaire que saint Paul , ni de plus ardent prédicateur de la grace de J E S U S - C H R I S T , ils le décrierent par-tout comme un deserteur de sa religion , & le poursuivirent à toute outrance en le maltraitant , & le chassant de ville en ville par-tout où il passoit . Mais ce fut principalement à Antioche , après son retour d'Asie , que la dispute s'échauffa de nouveau avec les Juifs qui s'y trouverent . Ceux-ci toujours zelez pour leurs ceremonies , vouloient obliger les Gentils qui avoient embrassé la

foi , à recevoir la circoncision , & à s'assujettir au joug de l'ancienne loi. Paul & Barnabé soutenoient au-contre, que les ceremones de la loi n'étoient point necessaires au salut.

¶. 15. Il fallut s'en rapporter aux Apôtres , & l'on députa de part & d'autre des gens pour aller à Jérusalem. L'affaire ayant été mise en délibération , les Apôtres avec les Prêtres qui y étoient asssemblés , trouverent bon de décharger les Gentils du joug de la loi , mais ils les assujettirent à quelques obser-vances legales qui étoient indifferen-tes d'elles-mêmes , & tâcherent par ce sage ménagement d'appaiser les Juifs , & de les reconcilier avec les Gentils. Mais quoique ces premiers n'ossoient ouver-tement contredire à une autorité si puis-sante , ils ne laissoient pas de gronder , & la plûpart ne s'en tinrent point à la décision du Concile. C'est ce qui don-na occasion à saint Paul d'écrire aux Galates , qui s'étoient laissé surprise à ces partisans zelés de la loi , qui vou-loient mesler l'Evangile avec la Cir-concision. C'est aussi pour assoupir les contestations qui s'étoient élevées à Rome entre les Gentils & les Juifs

Sur le même sujet, que l'Apôtre écrivit sa lettre aux Romains. Cet attachement à la loi dura long-temps dans les Juifs même convertis à la foi.

Les fidèles qui étoient éclairés, & qui connoissoient le droit & le pouvoir de la liberté que J E S U S - C H R I S T nous a acquise, supportoient cette faiblesse dans leurs frères, & par une condescendance charitable, s'accommodoient à eux pour les gagner, en pratiquant quelquefois les observations de la loi comme des usages qui n'étoient point nécessaires au salut. C'est ainsi que saint Paul en a usé en diverses occasions, même après le Concile de Jerusalem. On voulut alors l'obliger à faire circoncire Tite, mais il ne voulut jamais y consentir, de peur qu'on n'en conclût qu'il reconnoissoit lui-même la nécessité de la circoncision. Il n'a pas laissé peu après de faire circoncire saint Timothée, pour engager par cette sage condescendance, les Juifs de son pays à l'écouter plus volontiers ; ce que l'Apôtre n'aurait jamais fait néanmoins, s'ils eussent voulu l'y obliger comme à une loi nécessaire au salut ; ainsi il se faisoit tout

xxxvj - P R E F A C E.

à tous par une charité pleine de sagesse & de lumiere , sans qu'on pût trouver aucune ombre de déguisement & de mensonge dans une conduite qui paroît si opposée à elle-même. Il fallut donc souffrir quelque temps dans le sein de l'Eglise l'observation du sabbat des Juifs avec celle du Dimanche des Chrétiens , & la pratique des autres ceremonies de la loi , avec l'adoration de Dieu en esprit & en verité. Cette tolerance a duré principalement jusqu'à la ruine de Jerusalem , qui a presqueachevé d'ensevelir entierement la Synagogue.

Voilà les reflexions que nous avons pu faire sur ce divin ouvrage , pour en faire voir l'excellence & la nécessité. Nous y voyons la naissance de l'Eglise , le progrès de l'Evangile , les victoires remportées sur la Synagogue & sur la Gentilité , & la réunion de ces deux peuples en un même corps , qui sont les évenemens merveilleux que Dieu a commencée d'operer par les deux Princes des Apôtres saint Pierre & saint Paul. L'Auteur ne nous a rapporté qu'une partie de leur actions , & nous ne savons même presque rien de ce qu'ont fait les autres Apôtres.

par toute la terre , ni comment se sont formées les Eglises qu'ils y ont fondées. Mais Dieu qui veut nous conduire ici-bas par la lumiere de la foi , nous en a laissé assez en ce que nous avons d'écrit, pour entretenir notre pieté ; & quoique les choses que sa providence nous a cachées eussent pu servir pour l'édition des fidelles , ce n'est peut-être pas tant le desir de notre propre sanctification , que la curiosité qui nous fait regretter la perte des faits dont il a voulu nous dérober la connoissance. Rendons-lui grace de nous avoir appellés *des tenebres à son admirable lumiere*, & considerons toutes choses comme une perte & un desavantage au prix de la haute connoissance de J E s u s - C H R I S T notre Seigneur , pour l'amour duquel nous devons tout regarder avec le grand Apôtre , comme des ordures.

APPROBATION.

J'ay lu pour Monseigneur le Chancelier *les Actes des Apôtres*, avec une explication tirée des saints Peres & des Auteurs Ecclesiastiques. Fait à Paris ce dernier Août 1699. Signé,

COURCIER, Théologal de Paris.

AUTRE APPROBATION des Docteurs

NOUS soussignés Docteurs en Théologie de la Faculté de Paris, certifions que nous avons lu un livre qui a pour titre : *Les Actes des Apôtres traduits en François, avec des explications du sens littoral & spirituel*, dans lequel nous n'avons rien trouvé qui soit contraire à la foi Catholique & aux bonnes mœurs : en foi de quoi nous avons signé la présente approbation, à Paris le 16, Decembre 1699. Signé,

LE CARON, Curé de S. Pierre
aux Bœufs.

BLAMPIGNON, Curé
de S. Merry.

T. ROULLAND.

P.H. DU BOIS.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE; à nos amez & feaux Comteilles, les gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Concile, Prevôt de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: SALUT. Notre amé GUILLAUME DESPRAZ, l'un de nos Imprimeurs-Libraires ordinaires, nous a très-humblement fait remontrer, qu'ayant acquis depuis peu avec de grands frais, un fond de Librairie très-considerable & utile au public, joint aussi à l'impression d'une Bible Latine & François, corrigée & augmentée, qu'il a entrepris de mettre en la perfection; mais comme il ne le peut faire sans s'engager à une très-grande dépense, il nous a très-humblement fait supplier de vouloir bien, pour le dédommager des avances considérables qu'il lui convient faire à ce sujet, lui accorder nos Lettres de Privilege, pour l'impression de l'ancien & du nouveau Testament, que nous lui avons ci-devant accordées, en vertu de nos Lettres de Privilege du 27. Decembre 1705. pour vingt années, de la Traduction du feu Sieur LE MAISTRE DE SACY, avec des explications des Saints Peres & des Auteurs Ecclesiastiques, même d'en imprimer le texte avec le Latin à côté pour l'intelligence des endroits les plus difficiles, telles qu'elles ont été imprimées en différentes années; comme aussi d'imprimer de nouvelles corrections & augmentations approuvées par le Sieur Quinot, suivant notre ordre, ou même le texte du François seulement, avec des notes ou sans notes: A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, & lui donner par ce moyen la facilité de retirer les avances qu'il est obligé de faire pour mettre en la perfection la nouvelle édition de la Bible; Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Présentes, d'imprimer ou faire imprimer: L'ancien & le nouveau Testament de la Traduction du feu Sieur le Maître de Sacy, avec des notes & des Explications des Saints Peres & des Auteurs Ecclesiastiques, même d'en imprimer le texte seul avec le Latin à côté avec de plus courtes notes, telles quelles ont été approuvées par le Sieur Quinot, ou même le texte du François seulement avec des notes ou sans notes, en telle grandeur, forme, marge, caractère, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de dix-huit années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; & à tous Imprimeurs, Libraires, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre en tout ni en partie, même d'en faire aucun extrait sans

Le consentement par écrit dudit Exposant , ou de ceux qui auront droit de lui , à peine de confisca^{tion} des exemplaires contrefa^{its} , de trois mil livres d'amende contre chacun des contrevenans dont un tiers à nous , un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris , l'autre tiers audit Exposant , & de tous dépens , dommages & intérêts ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Régistre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris , & ce dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs , en bon papier & en beaux caractères , conformément aux Règlements de la Librairie , & qu'avant que de l'exposer en vente , il en sera mis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique , un dans celle de notre château du Louvre , & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur PHELYPEAU^X Comte de Pontchartrain , Commandeur de nos Ordres , le tout à peine de nullité des Présentes , du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans cause , pleinement & paisiblement , sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ni empêchement . Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre , soit tenue pour dûment signifiée , & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secrétaires , foi soit ajoutée comme à l'original . Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires , sans demander autre permission , nonobstant clameur de Haro , chartre Normande & Lettres à ce contraire . Cat tel est notre plaisir . DONNÉ à Versailles le dix-neuvième jour de Juin , l'an dégrace mil sept cens douze , & de notre règne le soixante dixième . Par le Roi en son Conseil .

D B S A I N T - H I L A I R E .

Régiſtré ſur le Régiſtre No. 505. de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris , page 468 No. 606. conformément aux Règlements , & notamment à l'Arrêt du 13. Août 1703. à Paris le vingt-septième jour du mois de Juin 1712.

L. JOSSE , Syndic .

Et ledit sieur GUILLAUME DESPREZ , a cédé la moitié du présent Privilege au sieur JEAN DESSAIX son associé , suivant l'accord fait entre eux .

LES



LES ACTES DES APOSTRES.

CHAPITRE PREMIER.

I. **R**imus quidem sermo- nem fe- ci de omnibus , & Theophile, quæ cœ- pit Jesus facere , & docere ,

I. †

A i parlé dans mon cennon. premier li- vre, ô Theo- phile , de toutes les choses que J E S U S a faites & en- seignées //,

¶. 1. lett. commencé de faire , & d'enseigner.

A

L E S A C T E S

2. *O* jusqu'au jour qu'il fut élevé *dans le ciel*; après avoir instruit par le Saint-Esprit les Apôtres qu'il avoit choisis //.

3. Il s'étoit aussi montré à eux depuis sa passion, & leur avoit fait voir par beaucoup de preuves qu'il étoit vivant, leur apparoissant durant quarante jours, & leur parlant du royaume de Dieu.

*Luc. 24.
49.
Joan. 14.
26.* **4.** Et mangeant avec eux //, il leur commanda de ne point partir de Jérusalem; mais d'attendre la promesse du Père //, que vous avez, leur dit-il, ouie de ma bouche:

*Matth. 3.
3. 11.
Marc. 1.
8.
Luc. 3.
16.
Joan. 1.
26.* **5.** car Jean a batisé dans l'eau; mais dans peu de jours vous serez batisés dans le Saint-Esprit. //.

6. Ceux donc qui s'étoient là assemblés l'interrogerent, & lui dirent: Seigneur, sera-ce en ce temps

¶ 2. expl. depuis le commencement. *Luc. 1. 3.*

Ibid. autr. donné ses ordres aux Apôtres qu'il avoit choisis par le Saint-Esprit.

¶ 4. gr. les ayant assemblés,

2. Usque in diem, quâ præcipiens Apo-stolis per Spiritum sanctum, quos elegit, assumptus est.

3. Quibus & præ-buit seipsum vivum post passionem suam in multis argumen-tis, per dies quadra-ginta, apparens eis, & loquens de regna Dei.

4. Et convescens præcepit eis ab Jero-solymis ne discede-rent, sed expectarent promissionem Patris, quam audistis (in-quit) per os meum;

5. quia Joannes quidem baptizavit aquâ, vos autem baptizabimini Spiritu sancto non post multos hos dies.

6. Igitur qui con-venierant, interroga-bant eum, dicentes: Domine, si in tém-pore hoc restitues

Ibid. **expl.** le Saint-Esprit que le Père leur devoir envoyer.

¶ 5. expl. c'est-à-dire plongés : *Spiritu sancto inun-datos*. Tertul.

regnūm Israël :

que vous rétablirez le royaume d'Israël.

7. Dixit autem eis : Non est vestrum nosse tempora vel momenta , quæ Pater posuit in sua potestate.

8. Sed accipietis virtutem supervenientis Spiritus sancti in vos , & eritis mihi testes in Ierusalem , & in omni Iudea , & Samaria , & usque ad ultimum terræ.

9. Et cum hæc dixisset , videncibus illis , elevatus est : & nubes suscepit eum ab oculis eorum.

10. Cumque intuerentur in cælum eum tem illum , ecce duo viri astiterunt juxta illos in vestibus albis ,

11. qui & dixerunt : Viri Galilæi , quid statis aspicientes in cælum ? Hic Jesus , qui assumptus est à vobis in cælum , sic veniet quemadmodum vidistis eum cùntem in cælum .

7. Et il leur dit : Ce n'est pas à vous de connoître les temps & les momens , dont le Pere a reservé la disposition à son pouvoir.

8. Mais vous recevrez la vertu du Saint - Esprit qui descendra sur vous ; & vous me rendrez témoignage dans Jérusalem , & dans toute la Judée & la Samarie , & jusqu'aux extrémités de la terre .

9. Après qu'il leur eut dit ces paroles , ils le virent s'élever vers le ciel : & il entra dans une nuée qui le déroba à leurs yeux .

10. Et comme ils étoient attentifs à le regarder montant dans le ciel , deux hommes vêtus de blanc se presenterent soudain à eux ,

11. & leur dirent : Hommes de Galilée , pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel ? Ce Jesus qui a été enlevé d'avec vous dans le ciel , viendra de la même sorte que vous l'avez vu monter au ciel .

¶. 7. lett. mis en sa puissance. ¶. 8. lett. serez témoins,

A ij

4 Les Actes

12. Alors ils partirent de la montagne appellée des Oliviers, qui est éloignée de Jérusalem de l'espace du chemin qu'on peut faire le jour du Sabbat //, & ils s'en retournerent à Jérusalem.

13. Et étant entré dans une maison, ils monterent à une sale haute, où demeuraient Pierre & Jean, Jacques & André, Philippe & Thomas, Barthélémi & Matthieu, Jacques fils d'Alphée, & Simon appelé le Zelé, & Jude frère de Jacques,

14. qui perseveroient tous dans un même esprit en prières avec les femmes, & Marie mère de J e s u s , & les frères //.

15. ¶ Pendant ces jours-là, Pierre se leva au milieu des frères //, qui étoient tous ensemble environ six-vingts, & il leur dit :

16. Mes frères, il faut que ce que le Saint-Esprit a prédit dans l'Ecriture par la bouche de David touchant

¶. 12. Iter Sabbati , c'est environ mille pas , qui est le tiers [Jehos. d'une lieue.]

12. Tunc reversi sunt Jerosolymam , à monte qui vocatur Oliveti , qui est juxta Jérusalem , Sabatii habens iter.

13. Et cum introfissent in oecenaculum , ascenderunt ubi manebant Petrus & Joannes, Jacobus & Andreas, Philippus & Thomas, Bartholomaeus & Matthæus, Jacobus Alphæi , & Simon Zeolotes , & Judas Iacobus ,

14. hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione cum mulieribus , & Maria mère Jesu , & fratribus ejus.

15. In diebus illis exurgens Petrus in medio fratrum dixit (erat autem turba hominum simul , frère centum viginti :)

16. Viri fratres , oportet impleri Scripturam , quam prædictixit Spiritus sanctus per os David de Ju-

¶. 14. expl. les parents de Jesus.

¶. 15. expl. disciples.

DES APÔTRES. CHAP. I. 5

da , qui fuit dux co-
rum , qui compre-
henderunt J esum.

17. Qui connume-
ratus erat in nobis ,
& sortitus est sortem
ministerii hujus.

18. Et hic qui-
dem possedit agrum
de mercede iniquita-
tis , & suspensus cre-
puit medius : & dif-
fusa sunt omnia vi-
cera ejus.

19. Et notum factum
est omnibus habi-
tantibus Jerusalem ,
ita ut appellaretur
ager ille , lingua eo-
rum , Haceldama ,
hoc est , ager san-
guinis.

20. Scriptum est
enim in libro Psal-
morum : Fiat com-
moratio eorum de-
serta , & non sit qui
inhabitetur in ea : &
episcopatum ejus ac-
cipiat alter.

21. Oportet ergo
ex his viris , qui no-
biscum sunt congre-
vatae.

Judas , qui a été le chef de
ceux qui ont pris J esus ,
soit accompli.

17. Il étoit dans le mê-
me rang que nous ¹⁷ , & il
avoit été appellé aux fon-
ctions du même ministere.

18. Mais après avoir ac-
quis un champ de la récom-
pense de son peché , il s'est
pendu ^{Matt. 77.} & a crevé par le
milieu du ventre , & toutes
ses entrailles se sont répan-
dues.

19. Ce qui a été connu
de tous les habitans de Je-
rusalem , en sorte que ce
champ a été nommé en
leur langue , Haceldama ,
c'est-à-dire , le champ du
sang.

20. Car il écrit dans
le livre des Pseaumes : Que ^{Psal. 63.}
leur ¹⁷demeure devienne de-
serte ; qu'il n'y ait personne
qui l'habite ; & qu'un au-^{Psf. 108.}
tre prenne sa place dans l'é-
piscopat ^{8.}.

21. Il faut donc , qu'en-
tre ceux qui ont été en no-
tre compagnie pendant tout

¶. 17. let. de notre nombre.
¶. 18. gr. il est tombé sur le

¶. 20. gr. sa demeure.
Ibid. lessr. reçoive son épis-
copat.

le temps que le Seigneur
J E S U S // a vécu parmi
nous,

22. à commencer depuis
le batême de Jean jusqu'au
jour qu'il est monté au ciel
en nous quittant , on en
choisisse un , qui soit avec
nous témoin de sa resurrec-
tion.

23. Alors ils en présen-
terent deux , Joseph appellé
Barsabas , surnommé le Ju-
ste ; & Mathias.

24. Et se mettant en
prières , ils dirent : Seigneur,
vous qui connoissez les cœurs
de tous les hommes , mon-
trez lequel de ces deux vous
avez choisi ,

25. afin qu'il entre dans
ce ministere // , & dans l'a-
postolat , dont Judas est dé-
chû par son crime , pour s'en
aller en son lieu.

26. En même-temps ils
les tirerent au sort , & le sort
tomba sur Mathias ; & il
fut associé aux onze Apô-
tres. ¶

¶. 21. lett. est entré & sorti | ¶. 25. gr. reçoive le sort de
avec nous. hebreüs. ce , &c.

gati in omni tempore , quo intravit &
exivit inter nos Do-
minus Jesus ,

22. incipiens à
baptismate Joannis
usque in diem quā
assumptus est à no-
bis , testem resurrec-
tionis ejus nobis-
cum fieri unum ex
istis.

23. Et statuerunt
duos : Joseph , qui
vocabatur Barsabas ,
qui cognominatus est
Justus , & Mathiam.

24. Et orantes di-
xerunt : Tu , Domi-
ne , qui corda nostri
omnium , ostende
quem elegeris ex his
duobus unum ,

25. accipere locum
ministerii hujus , &
apostolatus de quo
prævaricatus est Ju-
das ut abiret in lo-
cum suum.

26. Et dederunt
sortes eis , & cecidit
sorts super Mathiam ,
& annumeratus est
cum undecim Apo-
stolis.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. i. jusqu'au 6. *J' Ai parlé dans mon premier livre, ô Theophile, de toutes les choses que J E S U S a faites & enseignées, jusqu'au jour qu'il fut élevé dans le ciel, après avoir instruit par le Saint-Esprit les Apôtres qu'il avoit choisis, &c.*

Saint Chrysostome nous fait remarquer ici l'humilité de saint Luc, qui au-lieu de nommer le livre qu'il avoit déjà écrit, son Evangile, comme saint Paul, & après lui toute l'Eglise l'a nommé, se contente de l'appeler *son premier discours*, ou son premier livre. Il regarde, dit ce Pere, le nom d'Evangile & d'Evangliste, comme élevé au-dessus de lui, & il nous montroit par son exemple l'éloignement où nous devons être de toute ostentation, & de tout éclat. *Theophile*, à qui il adresse cette histoire sainte, qui porte pour titre : *Les Actes des Apôtres*, est le même à qui il avoit déjà adressé son *Evangile*, & dont nous avons parlé dans les explications de cet Evangile. Nous y avons vu aussi comment doit s'entendre ce qu'il dit ici, qu'il parlé de toutes les choses que JESUS a faites & enseignées ; ce qui signifie, non qu'il les a toutes rapportées, ce qui étoit impossible, selon saint Jean, mais qu'il a parlé de toutes en abrégé, & en a donné comme une idée générale. il faut néanmoins ajouter avec saint Jean Chrysostome, que cet Ecrivain sacré a eu soin de nous

Chrysost. tom. 3.
in Act. hom. 1.
pag. 5.
2. Cor. 8. 18.
Luc. 1. 30.
Chrysost. supr. pag. 6.
Joan. 2. 1. 25.

A iiiij

3 EXPLICATION DU CHAP. I.

faire remarquer ici, comment JESUS-CHRIST a autorisé ses paroles par ses actions, & s'est rendu digne, pour parler ainsi, d'être crû en ce qu'il disoit aux hommes, par ce qu'il faisoit en faveur des hommes : *Qua cœpit Jesus facere, & docere.* JESUS a donc commencé à faire, pour donner du poids à ce qu'il vouloit nous enseigner. Comme Dieu, il avoit tout droit de nous commander ; mais comme Dieu incarné pour l'amour de nous, & revêtu de l'infirmité de notre nature, il vouloit autant nous instruire par son exemple, que par ses paroles, & nous engager à faire ce qu'il enseignoit, en le faisant le premier. Ainsi, en nous exhortant à la douceur, il se proposoit pour modèle, par ces paroles : *Apprenez de moi, que je suis doux & humble de cœur.* En nous engageant à l'amour de la pauvreté, il nous en donnoit l'exemple, lorsqu'il dit : *Que le Fils-de-l'homme n'avoit pas où repasser sa tête.* En nous commandant d'aimer nos ennemis, il nous excitoit à cet amour par la charité qu'il fit paroître envers ses plus grands persecuteurs. En nous exhortant à nous laisser même emporter notre manteau, à ceux qui voudroient plaider pour nous enlever notre robe, il fit voir combien il étoit lui-même disposé à faire ce qu'il commandoit, lorsqu'il donna, non - seulement ses habits, mais son propre sang à ceux qui le haïssoient. Car il n'y a rien, dit saint Chrysostome, de plus froid qu'un Docteur, dont l'éloquence & la sagesse ne consiste que dans des paroles : ce qui est le propre d'un hypocrite & d'un comédien, plutôt que d'un vrai Docteur. Ce

Math. 11. 29.

Ibid. 3.

20.

Ibid. 5.

40.

DES ACTES DES APÔRES. ,

on doit mettre , selon ce grand Saint , au rang des choses que Jesus-Christ a faites , sa passion ; car ç'a été véritablement en souffrant & en mourant , qu'il a fait la plus grande & la plus miraculeuse de toutes ses actions , qui fut de détruire la mort & l'empire du démon , & de reconcilier les hommes avec Dieu , & le ciel avec la terre.

Saint Luc parlant de son premier livre , c'est-à-dire , de son Evangile , dit qu'il renferme ce que J e s u s avoit fait & enseigné jusqu'au jour qu'il fut élevé dans le ciel : ce qui peut comprendre tout le temps , depuis le moment de son Incarnation , auquel *il a commencé à agir* pour notre salut , jusqu'à celui de son ascension : où cela s'entend plus particulièrement du temps auquel J e s u s - C h r i s t a commencé à se faire voir , & à agir au milieu des hommes , c'est-à-dire , depuis qu'il fut baptisé par son Précurseur , jusqu'au temps auquel *il donna à ses Apôtres* ses dernières instructions & ses derniers ordres , après lesquels *il s'éleva* dans le ciel. Il est dit , qu'il donna ces instructions ou ces ordres *par le Saint-Esprit* ; ce chrys. us qui nous fait concevoir , que ce qu'il leur ordonna n'avoit rien d'humain , mais étoit vraiment divin , & digne de cet Esprit saint qui habitoit avec plenitude dans sa sainte humanité , comme dans son temple véritable. Quant à ces préceptes , qu'il leur donna avant que d'être élevé au ciel , S. Luc marque dans son Evangile aussi-bien qu'ici quels ils étoient , lorsqu'après leur avoir dit : *Qu'il leur envoyeroit le don que son Pere leur avoit promis* , il leur commanda *Luc. 24. 47. 49.*

30 EXPLICATION DU CHAP. I.

de demeurer dans la ville de Jérusalem , jusqu'à ce qu'ils fussent revêtus de la force d'en haut ; & d'aller ensuite prêcher en son Nom la pénitence ; & la remission des pechés à toutes les nations.

Mais afin d'autoriser davantage ce qu'il avoit dit de JESUS-CHRIST , qu'il fut élevé dans le ciel , il établit en même-temps la vérité de sa résurrection. Ainsi il ajoute , Que JESUS se montra vivant aux Apôtres depuis sa Passion , & qu'il leur donna beaucoup de preuves du miracle par lequel il étoit ressuscité après sa mort : car ils auroient entrepris inutilement d'annoncer son ascension dans le ciel , si la vérité de sa résurrection n'avoit été établie auparavant d'une manière incontestable. Mais comment fut-elle établie ? Par toutes les différentes preuves qui sont rapportées dans les saints Evangéliques ; c'est-à-dire , par tout ce qui se passa pendant les quarante jours qu'il apparoissoit à ses Disciples de temps en temps. Car il ne conversoit pas alors continuellement avec eux comme avant sa mort ; mais il leur apparoissoit tout-d'un-coup , & ensuite il disparaissoit , élevant ainsi insensiblement leurs esprits , & ne voulant pas qu'ils le regardassent à l'avenir avec les mêmes yeux

Chrys. lib. 2. pag. 8. qu'auparavant. Or il falloit que JESUS se fit voir à ses Disciples d'une manière sensible dans l'espace de plusieurs jours , afin qu'ils se convainquent de plus en plus , que ce n'étoit pas un fantôme qui se montroit à leurs yeux. C'est pour cela qu'il est dit , que dans ces apparitions il leur parloit du royaume de Dieu ; car ils le reconnoissoient non seulement à son visage , mais encore à son langage , qui étoit le même que

celui qu'il avoit accoutumé de leur tenir avant qu'il mourût ; c'est-à-dire , un langage qui regardoit non la terre , mais le ciel ; qui leur apprenoit à faire regner Dieu dans leurs cœurs , pour être plus dignes de regner éternellement avec lui. Et c'est pour cela encore que saint Luc ajoute : *Qu'il mangea aussi avec eux.* Car en effet les Apôtres se sont servis dans la suite de cette preuve , pour persuader aux Juifs la vérité de la résurrection de J E S U S - C H R I S T , lorsqu'ils attestent d'avoir mangé & bu avec lui , depuis qu'il étoit ressuscité d'entre les morts. Saint Luc parle ainsi de cette dernière occasion ^{Act. 10.}
^{41.} où il mangea avec ses Disciples , peu avant qu'il les quittât pour monter au ciel , selon qu'il le ^{Luc. 24.}
^{43.} marque ailleurs.

Saint Jean Chrysostome se demande , pourquoi J E S U S - C H R I S T , dans ce dernier entretien qu'il eut avec ses Apôtres , leur commanda de ne point sortir de Jérusalem , mais d'y attendre la promesse du Père ; c'est-à-dire , le Saint-Esprit que le Père leur avoit promis par sa bouche. Et il répond , que de même qu'on ne souffre point que des soldats aillent au combat sans être armés , ni que des chevaux s'engagent à courir dans la carrière sans celui qui les conduit ; aussi le Sauveur ne vouloit point que ses Disciples s'exposassent à combattre avant que d'avoir été revêtus de la force du Saint-Esprit , qui les mettroit à couvert de tous les perils , & en état de ne rien craindre de la part des hommes. Dans les dernières paroles qu'il leur dit , selon qu'elles sont ici rapportées par S. Luc , il donne le nom de batême à l'effusion abondante

*Chrys. ne
sup. p. 9.*

12 EXPLICATION DU CHAP. I.

du Saint-Esprit, qu'ils reçurent le jour de la Pentecôte. Jean, leur dit-il, a batisé dans l'eau : mais dans peu de jours vous serez batisés dans le

Jean. 3. 8. Saint-Esprit. Nous avons parlé ailleurs du batême

Aug. ep. 22. que les Apôtres avoient reçû de J E S U S-

108. C H R I S T. Comme donc ils avoient été déjà

batisés, il entend ici visiblement par ce batême, cette plénitude du Saint-Esprit, qui dévoit dix jours après, les remplir de force, & comme inonder leurs cœurs par l'abondance de ses dons célestes, pour les rendre des hommes parfaits & invincibles à toutes les puissances tant du sie-

Chrys. 11. cle, que des démons. Il leur dit que ce sera dans
sup. pag. 30. peu de jours ; car il ne veut pas leur envoyer cet

Esprit consolateur aussi tôt après les avoir quittés, afin qu'ils le desirassent davantage, & que ce desir s'augmentant en eux, les rendît d'autant plus dignes de le recevoir, qu'ils s'y seroient préparés avec plus d'ardeur. Il falloit aussi que la privation même de la vûe sensible de JESUS-CHRIST, les disposât pendant quelques jours à recevoir dans leurs cœurs avec plus d'attachement celui qui étaoit un pur Esprit, & un Esprit souverainement saint, devoit produire en eux une parfaite sanctification, & les separer de toutes les choses de la terre, pour les confacer uniquement au ministère apostolique.

V. 6. 7. 8. Ceux donc qui s'étoient là assemblés l'interrogerent, & lui dirent : Seigneur, sera-ce en ce temps que vous rétablirez le royaume d'Israël ? Et il leur dit : Ce n'est pas à vous de connaître le temps, ou les momens, dont le Père a réservé la disposition à son pouvoir, &c.

Les Apôtres, & les autres Disciples de JESUS.

CHRIST, qui étoient là asssemblés, c'est-à-dire, à la montagne des Oliviers, vers Bethanie, ne songerent point, comme dit saint Chrysostome,<sup>Chrys. in
A.D. ho.
2. p. 17.
Luc. 24.</sup> à lui faire quelque demande sur le sujet du Saint-Esprit dont il leur parloit. Et cependant un si grand objet auroit bien dû occuper entièrement leurs pensées. Mais il falloit, selon la divine économie de la grace, que ce même Esprit de Dieu descendît sur eux, & les remplît de son amour, pour leur ôter toute inquiétude touchant les choses du siecle. Ainsi se laissant encore aller aux vaines pensées des Juifs touchant le rétablissement du royaume temporel de leur nation, qui étoit alors assujettie aux Romains, & dont ils envisageoient la délivrance, comme l'accomplissement de toutes les anciennes promesses que Dieu avoit faites à leurs peres, ils dirent à J E S U S - C H R I S T : Seigneur, sera-ce en ce temps que vous rétablirez le royaume d'Israël? c'est-à-dire : Lorsque vous nous promettez de nous envoyer le Saint-Esprit dans peu de jours, avons-nous lieu d'espérer en ce même-temps l'accomplissement des promesses que Dieu nous a faites de rétablir le royaume d'Israël dans cet éclat où il étoit autrefois, lorsque le Seigneur le rendoit victorieux de tous ses differens ennemis ? Il paroît donc qu'ils ne connoissoient chrys. us
point encore en quoi consistoit ce rétablissement du royaume d'Israël. Car le Saint-Esprit sup pag.
n'étant point encore descendu en eux, comme il descendit depuis, ne le leur enseignoit point ; & ils demeuroient toujours attachés aux choses sensibles, quoique moins qu'auparavant. Les deux Disciples, à qui J E S U S - C H R I S T s'étoit

14 EXPLICATION DU CHAP. I.

*Lxx. 14.
21.* fai-
connoître dans Emmaüs , lui avoient aussi ,
dans la même vûe , témoigné la desolation où
ils étoient , de ce qu'ayant esperé que *ce seroit*
lui qui racheteroit Israel , ils avoient perdu cette
esperance par sa mort .

*Chrysost.
pag. 20.* JESUS-CHRIST ne répond point directement
à la demande des Apôtres , mais il se contente
d'arrêter leur vaine curiosité , sans se mettre en
peine de les éclaircir sur une chose dont ils de-
voient recevoir l'intelligence par la descente du
Saint-Esprit . Il agit donc envers eux , comme
un Maître rempli de sagesse , qui enseigne à ses
Disciples , non ce qu'ils veulent , mais ce qu'il
leur est utile d'apprendre : *Ce n'est pas* , dit il , à
vous , qui devez vivre dans une humble dépen-
dance de la conduite de votre Dieu , qu'il appar-
tient de connoître *les temps & les momens* , dont le
Père a réservé la disposition à son pouvoir ; c'est-
à-dire , de vouloir entrer dans les secrets & dans
le conseil de Dieu votre Père , pour connoître les
momens qu'il a marqués pour l'executioh de ses
desseins éternels , & qui dépendent absolument
de sa volonté & de son pouvoir . Or quand il dit ,
que *le Père s'en est réservé la disposition* , il ne
prétend pas se séparer de son Père , lui qui étant
engendré de Dieu de toute éternité comme son
Fils , & étant son Verbe & son image consub-
stantielle , connaît essentiellement tout ce que le
Père connoît . Mais il parle seulement par rap-
port aux hommes , & aux autres creatures , à
qui il est impossible de connoître les secrets &
les momens de la conduite de Dieu , qu'autant
qu'il lui plaît de leur en donner la connoissan-
ce , ainsi qu'il a fait à plusieurs Prophètes .

D E S A C T E S D E S A P Ô T R E S . 15

On peut dire , que ce qu'il ajoute étoit l'éclaircissement véritable de ce qu'ils lui demandoient , s'ils avoient été en état de le comprendre : *Vous receverez , continue-t-il , la vertu du Saint-Esprit , qui descendra sur vous ; & vous me servirez de témoins dans Jérusalem , & dans toute la Judée & la Samarie , & jus'qu'aux extrémités de la terre.* Car c'étoit vraiment en cela que consistoit le rétablissement du royaume d'Israël : c'étoit dans cette descente bienheureuse du Saint-Esprit , qui en remplissant de grace & de force les Apôtres , les devoit rendre capables de servir à Jesus-Christ de témoins dans tout Israël ; c'est-à-dire , d'attester par-tout sa divinité , & la vérité de sa résurrection , afin qu'il regnât comme le vrai fils de David , dans le cœur des véritables Israélites , & que son règne tout spirituel s'étendît même sur les nations , & jusqu'aux extrémités de la terre , ^{Psal. 23. 8.}

selon qu'il l'avoit prédit par la bouche de David même. Le Fils de Dieu leur ordonne de commencer à lui rendre ce témoignage *dans Jérusalem* , comme dans la capitale de Judée , d'où la foi devoit se répandre ensuite dans toute la terre. Il falloit que dans le lieu où ils avoient fait paraître plus de foiblesse , on vît éclater en eux la force toute divine du Saint-Esprit ; Que là-même où le scandale de la croix avoit été le plus grand , elle triomphât par eux d'une manière plus glorieuse de tous ses persecuteurs ; & qu'ainsi la nouvelle loi commençant à s'établir dans le centre de la loi ancienne , J E S U S - C H R I S T fut placé dans Sion , comme la pierre fondamentale & angu-

16 EXPLICATION DU CHAP. I.
laire de l'Eglise , qui devoit rejoindre les étrangers avec les enfans , & les nations avec les Juifs.

¶. 9. 10. 11. Après qu'il leur eut dit ces paroles , ils le virent s'élever vers le ciel , & il entra dans une nuée qui le déroba à leurs yeux. Et comme ils étoient attentifs à le regarder montant au ciel , deux hommes vêtus de blanc se présentèrent soudain à eux , &c.

Chrys. ut sup. pag. 21. Saint Chrysostome nous fait remarquer , que les Apôtres ne virent point ressusciter J E S U S - C H R I S T , mais qu'ils le virent monter au ciel ; parceque ce n'étoit pas la vûe de la Resurrection de J E S U S - C H R I S T , mais de J E S U S - C H R I S T ressuscité , qui leur étoit nécessaire : au-ſtieu qu'il falloit qu'ils fussent témoins oculaire de son Ascension , pour en rendre témoignage. Ainsi , dit ce Pere , sa Resurrection leur ayant été invisible , la suite de sa Resurrection leur est devenue visible ; & au-contraire son Ascension étant exposée à leurs yeux , la suite de son Ascension est dérobée à leur vûe. Mais comme des Anges parurent pour attester la vérité de la Resurrection de J E S U S - C H R I S T , avant qu'ils le vissent eux-mêmes ressuscité ; aussi des Anges paroissent présentement sous la figure de deux hommes vêtus de blanc , pour attester la vérité de son Ascension jusques dans le ciel , après qu'ils eurent ceflè de l'y voir monter de leurs propres yeux. Ils le voyent donc , non pas enlevé dans un char de feu , comme le Prophète Elie , mais s'élever par un effet propre de sa divine vertu , jusqu'à ce qu'une nuée le déroba à leur vûe ; comme ce sera aussi sur les nuées qu'il paroitra

Math. 24. 30.

paroîtra à la fin du monde, lorsqu'il reviendra juger les hommes. David dit en parlant de Dieu, & du Fils de Dieu; *Qu'une nuée est autour de lui,* ^{Psal. 96.} *& qu'il est environné d'obscurité.* Et c'est à cela qu'il semble qu'a rapport ce qui est dit en ce lieu, *qu'une nuée l'environna*: ce qui, selon la pensée de saint Chrysostome, marquoit qu'il ^{Chrysost.} étoit véritablement le Seigneur du ciel; de ^{Pag. 23.} même, dit-il, que le char royal sur lequel le Prince est monté, le fait reconnoître pour le Roi.

Les disciples de J E S U S - C H R I S T étoient attentifs à le regarder montant au ciel; ou plutôt à regarder vers le ciel, après que la nuée dans laquelle il étoit entré, l'avoit dérobé à leurs yeux. Ils ne pouvoient se détacher de cet objet si aimable, qui jusqu'alors avoit fait toute leur consolation & toute leur force. Mais il falloit qu'il s'en détachassent quant à la vûe corporelle, & qu'ils commençassent à le regarder des yeux de la foi. C'est pourquoi les Anges qui leur apparoissent leur font entendre, qu'ils ne doivent plus porter les yeux de leur corps vers celui qu'ils ne verront plus jusqu'au jour où il reviendra juger les vivans & les morts: *Hommes de Galilée, leur disent-ils, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder vers le ciel?* Ce qui est de même que s'ils leurs disoient: Ce n'est plus le temps de chercher des yeux celui qui ne doit plus être que l'objet de votre foi, & que vous devez présentement adorer en esprit & en vérité. Ils les appellent, *gens de Galilée;* Premierement, parceque la plupart d'entr'eux avoient été choisis par le Fils de Dieu, du milieu

18 EXPLICATION DU CHAP. I.

de cette province si méprisée du commun des Juifs ce qui sembloit leur devoir faire faire reflexion sur le choix de misericorde qu'il avoit plu au Seigneur de faire d'eux, préférablement à tant de sages, de savans, & de puissans d'entre le peuple d'Israël. Secondelement, ils vouloient aussi peut-être leur représenter par ce nom même de Galilée, qui signifie passage, qu'ils ne devoient plus se regarder comme citoyens de la terre, mais comme des étrangers qui y passoient, & qui tendoient vers leur patrie, où J e s u s leur Maître étoit allé avant eux. Ce J e s u s , ajoutent-ils, qui a été enlevé d'avec vous dans le ciel, viendra de la même sorte que vous l'avez vu monter au ciel ; c'est-à-dire :

Ignat. ep. ad Smyrn. pag. 133. Tertul. de carn. Chr. cap. 24. Celui-là même, & non un autre ; celui qui en vous quittant s'est élevé dans le ciel, reviendra encore dans sa même chair ; & dans sa même âme, & descendra au milieu des airs par un effet de cette même puissance qui l'a élevé d'ici-bas jusques au plus haut des cieux. Il viendra, non comme il étoit descendu du ciel la première fois, mais comme il vient d'y monter.

Bern. in Ascen. serm. 2. num. 4. Il vint d'abord dans un état humilié pour sauver les hommes. Mais il reviendra dans un état glorieux, plein d'éclat & de majesté, pour resusciter nos corps, & pour leur communiquer

Chrysost. ut sup. pag. 24. la gloire du ciel. Si quelqu'un donc, dit saint Chrysostome, désire de voir J e s u s - C R I S T ; si quelqu'un est dans l'affliction de s'en voir ici séparé, comme les Apôtres l'étoient alors ; qu'il écoute cette parole des Anges : Il viendra de même, & qu'il se prépare à le recevoir par une vie vraiment digne d'un disciple de J e s u s -

CHRIST; car il le verra assûrement, & ne sera point frustré de son esperance.

V. 12. 13. 14. Alors ils partirent de la montagne appellée des Oliviers, qui est éloignée de Jérusalem de l'espace du chemin qu'on peut faire le jour du Sabbat, & ils s'en retournèrent à Jérusalem. Et étant entrez dans une maison, ils monterent à une sale haute, &c.

Nous avons vu au dernier chapitre de l'Evangelie de saint Luc, que les Disciples s'en retournerent à Jérusalem avec une grande joie, qui fut sans doute un effet de la benédiction qu'il leur donna en les quittant pour aller au ciel. Et nous y avons aussi remarqué, que dans ce moment ils l'adorerent. Car tant qu'ils le vinrent converser sensiblement au milieu d'eux, leur foi paroissoit comme endormie. Mais aussitôt qu'il leur a ôté la vûe de sa sainte humilité, & qu'ainsi ils ne peuvent plus le regarder qu'avec les yeux de la foi, ils l'adorent & le prient comme leur Dieu. C'est pourquoi il est dit ici : *Qu'étant montés à une sale haute ; afin d'y être sans doute plus retirez, & aussi plus en seureté du côté des Juifs qu'ils craignoient, ils y perseveroient tous dans un même esprit en prières.* L'état même où ils se voyoient alors, étant exposés à la cruauté des Juifs, leur fut un puissant motif pour prier : car leur divin Maître leur avoit appris, que la priere leur devoit servir de bouclier contre toutes sortes de tentations. Ainsi dans ce lieu de leur retraite ils commencerent à former la première Eglise, où l'union de la charité & d'une priere très-fervente, lioit ensemble d'une maniere

B ij

20 EXPLICATION DU CHAP. I.

admirable les onze Apôtres avec les autres Disciples de JESUS-CHRIST , sa sainte Mere , quelques - uns de ses parens , qui sont appellés ici , selon le langage de l'Ecriture , *ses frères* , & plusieurs *femmes de pieté* , qui l'avoient toujours accompagné & assisté de leurs biens pendant qu'il vivoit. Toutes ces personnes étoient ensemble au nombre de six-vingts ou environ. Mais quoiqu'il soit dit ici , qu'étant montés dans cette chambre ils y perseveroient tous dans un même esprit en prières , le même saint Luc nous assure dans son Evangile , que les Disci-

Luc. 24. 53. *plantes étoient sans cesse dans le temple louant & benissant Dieu.* Ainsi nous devons entendre , qu'ils alloient souvent dans le temple y prier avec tous les autres Juifs ; mais que hors les heures où ils y alloient , ils se tenoient renfermés dans la maison dont on a parlé , & s'y appliquoient à la prière. Car c'étoit de cette sorte qu'ils se devoient préparer à recevoir le Saint - Esprit. Et cette même préparation étoit en eux un effet des premices de cet Esprit saint qu'ils avoient déjà reçû , lorsque JESUS-CHRIST en souffrant sur eux leur avoit dit : *Recevez le Saint-Jean. 20. Esprit.* Car c'est , comme dit saint Paul , cet *Rom. 8. Esprit divin qui prie pour nous par des gemissements ineffables : & c'est par lui que nous crions à* *26. Ib. v. 15. Dieu: Mon Pere, mon Pere.*

V. 15. jusqu'au 21. Pendant ces jours-là Pierre se leva au milieu des frères , qui étoient tous ensemble environ six-vingts ; & il leur dit : Mes frères , il faut que ce que le Saint-Esprit a prédit dans l'Ecriture par la bouche de David touchant Judas , qui a été le chef de ceux qui ont pris JESUS , soit accompli , &c.

Pierre , comme le premier des Apôtres ,
 comme plus ardent que tous les autres , & com-
 me celui qui avoit été chargé par J E S U S ^{Chrysost.}
^{in Act. homil. 3.}

C H R I S T même du soin du troupeau , prend
 la parole au milieu de tous , poussé sans doute
 par un mouvement particulier de l'Esprit de
 Dieu , qui lui inspira ce qu'il devoit dire aussi-
 bien que ce qu'il devoit faire en cette ren-
 contre . Il s'agissoit de remplir la place de celui
 qui avoit trahi le Sauveur ; & il étoit dans
 l'ordre de Dieu , que le nombre de douze con-
 sacré par le choix de J E S U S - C H R I S T , fut ^{Ibid. pag.}
^{30.} complet dans le collège Apostolique . C'est une
 chose admirable , de voir cet Apôtre , aupara-
 vant si grossier , & plus propre en apparence
 à la pêche des poissons qu'à la conduite des
 hommes , entreprendre tout-d'un-coup de par-
 ler au milieu d'une assemblée de six-vingts per-
 sonnes pour l'élection d'un successeur de Judas ,
 & citer divers passages de l'Ecriture pour ap-
 puyer ce qu'il avoit à leur dire . Mais on doit
 moins s'en étonner , si on se souvient de ce
 que saint Luc a marqué à la fin de son Evan-
 gile ; Que J E S U S - C H R I S T s'apparoissant ^{Luc. 24.}
^{45.} aux Apôtres après sa Resurrection , leur ouvrit
 l'esprit , afin qu'ils eussent l'intelligence des
 Ecritures . Ainsi saint Pierre , suivant le mouve-
 ment de l'Esprit de Dieu qui le conduisoit ,
 fait entendre avant toutes choses à ceux qui
 étoient présens & qui composoient l'Eglise
 naissante , qu'il ne prétend point parler de lui-
 même , mais que ce qu'il va leur proposer sur
 le sujet de Judas , est un oracle du Saint-Esprit ,
 qui; avoit parlé par la bouche de David tou-

B iii

22 EXPLICATION DU CHAP. I.

chant sa chute, & touchant celui qui devoit être mis en sa place ; & qu'il faut que cet oracle soit accompli. Confiderez, dit saint Chrysostome, qu'il ne dit pas : Il faut que ce que David a prédit, mais ce que le Saint-Esprit a prédit par la bouche de David, soit accompli. Car il étoit nécessaire qu'on connût que ce n'étoit pas un homme, mais Dieu même, qui avoit prédit ces choses. Et il étoit important aussi, selon la pensée du même Saint, que ceux devant qui saint Pierre parloit, scûssent que c'étoit par la bouche de David que le Saint-Esprit avoit fait cette prédiction ; parceque le nom de ce Prince étoit en une très-grande vénération parmi les Juifs, comme de celui de la race duquel Dieu avoit promis de faire naître un Fils, dont il devoit affermir le trône & le royaume pour toujours.

Il n'insulte point à la personne de Judas, se contentant de le nommer le chef de ceux qui avoient pris J e s u s ; ce qui marquoit seulement son crime d'une maniere très-moderée. Mais il donnoit lieu en même-temps à tous ceux de l'assemblée de trembler, lorsqu'il ajoute : Qu'il avoit été l'un d'entr'eux, & appellé aux fonctions de leur même ministere. Car qui n'eût été faisi de frayeur, en pensant que cet apostat avoit été l'un des Apôtres de J E S U S - C H R I S T ? Qui n'eût tremblé pour soi-même, en considérant que celui qui avoit été établi dans l'apostolat par l'élection du Fils de Dieu même, s'étoit mis ensuite à la tête de tous ceux qui vinrent le prendre dans le jardin des Oliviers, pour le faire condamner à mort ? Saint Pierre

*1. Paral.
17. 12.
14.*

appelle du nom de *sors* cette élévation de Judas à l'apostolat : *sorsitus est sartem ministerii bujus*; pour nous marquer, selon la reflexion de saint Chrysostome, qu'elle étoit l'effet tout pur de la grace & de la volonté de Dieu, sans que ce-
ut sup.
pag. 32.
ang. in
Psal. 30.
conc. 2.
tom. 8.
pag. 71.
Ephes. 1.
lui qui avoit été choisi l'eût mérité; puisque ce qui nous échet par sort n'est point fondé sur notre merite. Et c'est aussi dans ce même sens que saint Paul dit : *Que notre vocation en Jésus Christ nous est échue comme par sort, à nous qui avons été prédestinés par le décret de celui qui fait toutes choses selon le conseil de sa volonté :* ce qui doit nous rendre & vraiment humbles, & éternellement reconnoissans d'une telle gracie, que nous n'avons pu mériter, & qui est à notre égard une preuve si admirable de l'amour de notre Dieu.

Il est dit ensuite, que Judas *acquit un champ* chrysost.
de la récompense de son peché: parce qu'encore ut sup.
pag. 33.
qu'il ne l'acquit pas lui-même, il donna l'argent qui fut employé à l'acquerir, comme il est marqué dans l'Evangile. Cet *argent* *avoit* Math. 27. 7. 10.
été la récompense de son iniquité, puisque les Math. 26. 15.
Prêtres étoient convenus avec lui de le lui donner, afin qu'il livrât *Jesus Christ* entre leurs mains par le plus grand de tous les crimes. Mais quelle *récompense*, pour avoir trahi le Fils de Dieu, de toucher ce qu'un cruel desespoir l'obligea de rendre, & de recueillir seulement pour fruit de sa trahison, celui de s'être pendu & Math. 27. 5.
d'avoir crevé par le milieu du ventre, en sorte que toutes ses entrailles se répandirent! Tel fut dès ce monde l'effet visible de la justice de Dieu à l'égard de cet apostat. Et telle fut encore

24 EXPLICATION DU CHAP. L

Bed. in-
hunc loc.
tom. 5.
pag. 629.

depuis la mort presque semblable d'Arius, qui voulut détruire la divinité de JESUS-CHRIST, comme Judas fit mourir sa très-sainte humanité.

Chrysost.
ut sup.
pag. 29.

C'est aussi pour cette raison que saint Pierre représente ici la punition si terrible de Judas, qu'il vouloit que l'on regardât comme une preuve de l'énormité du crime qu'il avoit commis en livrant le Juste à la mort : car dans ce dessein il faisoit plus remarquer ; comme dit saint Chrysostome, la vengeance, que le crime même. Aussi l'Ecriture ajoute, soit que saint Pierre continue lui-même à parler, soit que saint Luc soit celui qui fait en passant cette courte reflexion : *Que le crime de Judas & le desespoir de sa mort furent si connus de tous les habitans de Jérusalem, que ce champ fut appellé en leur langue, qui étoit la Syriaque, Haceldama, c'est-à-dire, le champ du sang, ou le champ que l'on avoit acheté du prix pour lequel JESUS avoit été livré par Judas, & mis à mort, & que Judas avoit rapporté aux Juifs dans son desespoir avant qu'il allât se pendre.*

Matt.
i7. 8.

Psal. 68.
26.

Or comme saint Pierre avoit déclaré d'abord, qu'il falloit que ce que le Saint-Esprit avoit prédit dans l'Ecriture par la bouche de David touchant Judas, fût accompli, il cite présentement les endroits de l'Ecriture où il en étoit parlé. Car il est écrit, ajoute-t-il, dans le livre des Psaumes : *Que leur demeure, ou selon le grec : Que sa demeure devienne deserte, sans qu'il se trouve personne qui y habite.* Ce que le Prophète Roi pouvoit avoir dit en général de tous les Juifs, dont le crime énorme commis en la personne de JESUS-CHRIST, leur

fit meriter que le lieu de leur demeure , c'est-à-dire , la ville de Jérusalem & la Judée , fut réduit à la dernière desolation sous l'empire de Vespasien , & qu'ils en fussent tous chassés ; saint Pierre l'applique en particulier à Judas , comme à celui qui se fit *le chef* de ces meurtriers de JESUS-CHRIST . Mais il joint à ce passage de David un autre passage du même Prophète , qui regardoit plus particulierement la personne de Judas , lorsqu'il ajoute : *Et qu'un autre reçoive sa place* ^{Psl. 108.} dans l'épiscopat ; c'est-à-dire , comme l'explique saint Jean Chrysostome , sa principauté ; son sacerdoce . Et en citant cet oracle du Saint-Esprit , il sembloit , ajoute ce Pere , leur témoigner que ce qu'il leur proposoit alors de donner un successeur à Judas , ne venoit pas de lui-même , mais de celui qui l'avoit prédit par la bouche de David . Pour empêcher donc qu'on ne crût qu'il entreprenoit de sa propre autorité , de faire ce que J E S U S - C H R I S T avoit fait lui-même , en élisant un Apôtre , il cite le témoignage d'un Prophète , & d'un Prophète tel que David , ce Roi si cheri & si respecté de tous les Juifs .

¶. 21. 22. *Il faut donc qu'entre ceux qui ont été en notre compagnie pendant tout le temps que le Seigneur J E S U S a vécu parmi nous , à commencer depuis le Baptême de Jean jusqu'au jour qu'il est monté au ciel en nous quittant , on en choisisse un qui soit avec nous témoin de sa Résurrection .*

Saint Chrysostome a consideré avec admiration cette conduite toute pleine de sagesse & ^{Chrys. ib.} pag. 28. d'humilité de saint Pierre . Après qu'il a con-

26 EXPLICATION DU CHAP. I.

solé en quelque sorte les autres Disciples , de l'extrême affliction que la perte de Judas leur avoit causée , en leur faisant voir que le Saint-Esprit l'avoit prédicté long-temps devant par la bouche d'un Prophète , & qu'il les a exhortés à agir conjointement avec lui , pour établir , selon cette prophétie , un autre Apôtre en la place de cet apostat : il se contente de leur dire ce que l'Esprit du Seigneur lui fit connoître qu'ils étoient tous obligés d'observer en cette rencontre. Il falloit donc que celui qu'ils choisiroient fût du nombre de ceux qui avoient été en leur compagnie , dans tout le temps que le Seigneur J E S U S . avoit vécu parmi eux , depuis le commencement de sa prédication , marquée à peu près par *le bâton de Jésan* , jusqu'au jour de son Ascension. Car il étoit nécessaire que les Apôtres , c'est-à-dire , ceux qu'il avoit destinés pour être les fondateurs de l'Eglise , eussent été les témoins de toutes les actions & de toutes les instructions de J E S U S - C H R I S T , depuis qu'il avoit commencé à agir parmi les hommes , & à prêcher cette doctrine si élevée au-dessus de celle des anciens Docteurs des Juifs. Il falloit qu'ils eussent été instruits & formés dans son école toute divine , afin qu'ils pussent eux-mêmes instruire & former l'Eglise sur ce grand modèle de l'exemple d'un Homme-Dieu , qui avoit été leur maître. Il falloit enfin qu'étant des témoins irreprochables de la vie de celui que Dieu avoit envoyé pour sauver son peuple & le délivrer de leurs pechés , ils ne le fussent pas moins de sa mort ,

de sa resurrection & de son ascension dans le ciel. Car il étoit question d'attester à toute la terre , que J E S U S - C H R I S T étoit mort pour sauver les hommes , qu'il étoit ressuscité pour notre justification , & monté au ciel pour nous en ouvrir la porte que le peché avoit fermée , & y préparer le lieu destiné par sa misericorde à chacun de ses élus. Or pour attester de si grandes vérités & des choses si incroyables , il étoit besoin qu'on pût dire , ainsi qu'on fait les Apôtres : *Nous sommes témoins de toutes les choses que J E S U S a faites dans la Judée & dans Jérusalem. Ils l'ont fait mourir , en l'attachant à une croix. Mais Dieu l'a ressuscité le troisième jour , & a voulu qu'il se montrât vivant , non à tout le peuple , mais à des témoins qu'il avoit choisis avant tous les siècles , à nous qui avons mangé & bu avec lui depuis qu'il est ressuscité d'entre les morts.* C'est le mystère de cette resurrection de J E S U S - C H R I S T , qui fait le grand fondement de notre esperance & de notre foi. Car si J E S U S - C H R I S T n'étoit point ressuscité , la prédication des Apôtres auroit été inutile , comme dit saint Paul , & la foi des Chrétiens seroit vainue , puisqu'ils seroient encore engagés dans leurs pechés. Et c'étoit aussi particulièrement cette resurrection de J E S U S - C H R I S T qui avoit besoin d'être attestée par les Apôtres , parceque , comme dit fort-bien saint Chrysostome , toutes les autres circonstances de la vie , de la doctrine , des miracles , de la passion & de la mort de J E S U S - C H R I S T , étoient connues , & avoient une infinité de personnes pour té-

Chrysost.
ut sup.
pag. 33.
Act. 10.
39. 40.
41.

Cor.
15. 14.
17.

28 EXPLICATION DU CHAP. I.

moins : au-lieu que sa résurrection ne pouvoit être attestée que par ceux , à qui , par un privilege tout singulier , il *avoit voulu se faire voir vivant* , & montrer ses playes , & avec qui même , pour leur donner une plus grande servitude de sa vie , il avoit daigné manger & boire diverses fois pendant les quarante jours qu'il demeura sur la terre avant qu'il montât au ciel.

V. 23. 24. 25. Alors ils en présentèrent deux : Joseph appellé Barsabas , surnommé le Juste ; & Mathias. Et se mettant en prières , ils dirent : Seigneur , vous qui connoissez les coeurs de tous les hommes , montrez lequel de ces deux vous avez choisi , &c.

Saint Chrysostome ne peut se lasser de nous faire remarquer l'humilité & la modestie de saint Pierre , dans la conduite qu'il tient pour l'élection d'un Apôtre en la place de Judas.

Chrysost. Car , non seulement , dit ce Saint , il ne voulut ^{ut sup.} pas s'attribuer le pouvoir de faire lui-même cette élection ; mais il laissa à tous ceux qui étoient présens le soin de nommer & de présenter les personnes qu'ils jugeroient les plus dignes. Ils en présentèrent donc deux , afin qu'on choisît celui qui devoit remplir une place si importante. Mais pourquoi n'en présentèrent-ils point un plus grand nombre ? Car il semble que c'étoit en quelque façon prévenir le choix de Dieu , de n'en proposer que deux , & de s'arrêter uniquement à ces deux personnes : au-lieu que s'ils en avoient encore nommé plusieurs autres , ils auroient paru en quelque sorte témoigner une plus grande déférence pour le

pag. 30.

choix de la divine volonté. Il ne faut point raisonner humainement sur tout ce qui se passa alors. C'étoit l'Esprit Saint qui conduisoit les Apôtres en cette rencontre , & qui les faisoit agir d'une maniere qui devoit servir de regle dans la suite de l'Eglise pour l'élection des Ministres Apostoliques. Ils apprenoient donc à leurs successeurs par leur exemple , à faire de leur côté tout ce qui dépendroit d'eux , pour choisir ceux qui leur paroîtroient les plus dignes ; mais à avoir néanmoins principalement recours à la priere , & à implorer les lumieres du Saint - Esprit , pour s'affûrer davantage de ceux qu'il a lui-même choisis pour les établir dans ce ministere.

Le premier des deux qui furent alors proposés avoit deux noms , *Joseph & Barsabas*. Et il étoit surnommé *le Juste* ; soit que ce fut un troisième nom qu'il eût encore , & que saint Luc a marqué peut-être pour le distinguer de quelque autre ; soit que ce nom lui eût été donné par les Juifs à cause de sa grande piété. Et tous ces deux sentimens sont de saint Jean Chrysostome , qui laisse la chose indécise : quoi-^{Ibid. pag.}
qu'il semble dans la suite se declarer pour le ^{11.} dernier sentiment. Le second s'appelloit *Matthias*. Ceux ci étant proposés par toute l'Eglise ,^{Ibid. pag.}
nul ne s'ingere de choisir parmi ces deux celui qui devoit être associé à l'apostolat : mais tous prient , & tous en commun adressent leur voix à J E S U S - C H R I S T en ces termes : *Seigneur , vous qui connoîsez les cœurs , montrez lequel de ces deux vous avez choisi.* Il n'y a pas dans cette priere une parole qui ne merite d'être

36 EXPLICATION DU CHAP. I.

peſée. Ils la commencent en le nommant leur Seigneur : par ce nom qu'ils lui donnent , ils reconnoiſſent que c'eſt à lui qu'il appartient de ſe choiſir des ministres , & non à eux. *Nous*, *Ibid. pag. 34.* ajoutent-ils , qui connoiſſez le fond des coeurs , par lequel on doit juger qui eſt le plus digne ; au-lieu que nous autres nous ne voyons que le dehors , qui peut aſſément tromper ; montrez par quelque ſigne évident , lequel de ces deux vous avez choiſi . Ils ne diſent pas : Choiſiffez : mais , montrez lequel vous avez choiſi : ſcachant fort-bien que ce choix étoit déjà fait en Dieu , & qu'il s'agisſoit ſeulement de le leur faire connoiſtre. Montrez-nous donc , lui diſent-ils , lequel de ces deux qui font présens , vous avez choiſi , ſelon le decret adorable de votre voloſté , pour le faire entrer dans l'apostolat , dont Judas eſt déchû par ſon crime , pour s'en aller en ſon lieu ; c'eſt-à-dire , dans l'enfer , où ſa honteufe prévarication lui a fait préparer une place très-funeste pour toujouſrs. Car c'étoit-là veritablement le lieu destiné à ce malheureux , qui l'avoit choiſi par un effet criminel de ſon avatrice & de ſon hypocriſie ; puisqu'il merita que Dieu deât ſon chandelier de ſa place , ſelon l'exprefſion figurée dont ſe fert *Apoc. 2.* le Fils de Dieu dans l'Apocalypſe , pour marquer les ſuites funeftes de la chute des Pasteurs , qui font placés comme des lumieres ſur le chandelier de l'Egliſe.

¶. 26. En même-temps ils les tirerent au fort , & le fort tomba ſur Mathias , & il fut associé aux onze Apôtres.

Comme ils n'avoient point encore reçû la

plénitude du Saint-Esprit, dit saint Chrysostome, ils tirent au sort le nom de ces deux personnes, afin de connoître qui étoit celui qui avoit été choisi de Dieu pour remplir le ministère de Judas. Il ne faut donc pas conclure de cet exemple, selon la remarque de saint Jérôme, que l'on doive avoir recours ordinairement, & ajouter foi à cette voie du sort que jettent les Apôtres avant la descente du Saint-Esprit. Ils ne le firent que dans cette seule occasion, où l'on peut dire même qu'il étoit dans l'ordre de Dieu, que les onze Apôtres ayant été choisis par J E S U S - C H R I S T, celui qui devoit remplir la place du douzième, ne le fut pas par les hommes, mais par cette voie extraordinaire du sort, qui sembloit marquer davantage le choix & la grace de celui dont toute cette première Eglise imploroit l'assistance par ses prières. Aussi dans la suite, lorsqu'ils eurent à choisir des Diacres, ou à établir en divers lieux des Evêques, ils se contentèrent de prier, & d'ordonner par l'imposition de leurs mains, ceux que l'Esprit Saint, qui étoit en eux, leur faisoit juger être plus capables de ces differens ministères. Saint Augustin neanmoins, & S. Gregoire n'ont pas crû devoir blâmer en certaines occasions cette maniere de jettter au sort.

Le sort étant donc alors tombé sur Mathias, il fut associé aux onze Apôtres ; & il parut, dit S. Chrysostome, que souvent ce qui est en plus grand honneur parmi les hommes, n'est pas le plus grand aux yeux de Dieu ; puisque Mathias fut préféré par son choix à celui que

Chrysost.
ut supr.
pag. 31.

Hiltron.
in Joan.
cap. 1. 7.
tom. 3.

Aug. ep.
180. de
doctrin.
chris. l.
1. c. 18.
Greg. in
lib. 1.
Reg. cap.
14. fo. 1.
Chrysost.
ut supr.
pag. 33.

32 EXPLICATION DU CHAP. II

ce Pere croit avoir été surnommé *le Juste*, à cause de la justice que l'on voyoit éclatuer

Ibid. pag. dans sa conduite. Mais ce même Saint nous fait
34. remarquer, que Joseph n'eut point de douleur

d'en voir un autre préféré à lui. Car les Apôtres ne cachaient point leurs défauts, comme ils le firent pafoître à l'égard des premiers mêmes d'entr'eux. L'Esprit de Dieu, qui animoit ce Disciple de J E S U S - C H R I S T, lui fit comprendre, que bien loin de se fâcher de l'élection de Mathias, il devoit même se tenir heureux d'être déchargé d'un aussi grand poids qu'étoit celui de l'apostolat. Car si on scavoit, s'écrie S. Jean Chrysostome, ce que c'est que d'être Evêque, & quel est l'engagement où l'on entre par l'épiscopat, d'être à tous, & de porter les fardeaux de tous; d'être bon, non seulement pour soi-même, mais encore pour tous les autres à qui on doit servir de modèle; combien les fautes que l'on commet dans cet état si relevé sont grandes aux yeux de Dieu; à combien de jugemens & de contradictions on s'expose, de combien de soins & d'inquiétudes on est tourmenté, lorsque l'on veut s'acquitter de son devoir, en veillant continuellement au salut des ames, qu'on préfere à sa propre vie; combien de personnes on est obligé de reprendre & de troubler dans le cours de leurs passions; & enfin, ajoute ce Pere, combien il y en a peu qui se sauvent, & combien au contraire il y en a qui se perdent dans ce ministère; on n'y courroit pas sans doute avec un si grand empressement. C'est ce qui lui fait ajouter en
Ibid. 18 core: Qu'il ne croit point qu'il y ait quelqu'un,
quelque

quelque ambitieux & possédé de l'amour de la gloire qu'il soit, qui étant instruit de toutes ces choses, veuille consentir à être établi dans l'épiscopat, à moins qu'il n'y soit engagé par nécessité. Et pourra-t-on s'étonner après cela, si la préférence que Dieu donna à Mathias n'attrista point son confrère, qui étoit sans doute très-persuadé de ces grandes vérités ? Car, comme dit le même Pere, l'épiscopat n'étoit pas alors *Ibid p. 12.* regardé comme un honneur, mais comme une charge qui engageoit à la conduite des peuples. C'est pourquoi ceux qu'on élissoit n'y trouvoient point un sujet d'élement, mais de frayeur, étant appellés à un état tout environné de perils : & par conséquent ceux qui n'y étoient point élus ne s'affligoient point, comme s'ils eussent reçû un déshonneur ; parce qu'ils se regardoient plutôt comme dégagés d'un grand sujet de trembler pour leur salut, qu'ils auroient crû exposé à un peril éminent. Telle a été, selon saint Jean Chrysostome, la disposition de Joseph surnommé le Juste, qui n'auroit pas mérité ce surnom si honorable, s'il avoit eu d'autres sentiments en cette rencontre ; puisqu'il ne peut y avoir de vraye justice, que celle qui est fondée sur l'humilité.





CHAPITRE II.

* La Pen-
écôte.

Math.

J. 11.

Marc. 1.

2.

Luc. 3.

16.

Joan. 7.

39.

Supr. 1.

3.

Infr. 11.

15. 19.

6.

1. **Q**uand les jours
de la Pentecôte
furent accomplis, les Di-
ciples étant tous ensemble
dans un même lieu ⁱⁱ,

2. on entendit tout d'un-
coup un grand bruit, com-
me d'un vent impétueux,
qui venoit du ciel, & qui
remplit toute la maison où
ils étoient assis.

3. En même temps ils
virent paroître comme des
langues de feu qui se par-
tagerent, & qui s'arrêtèrent
sur chacun d'eux.

4. Et ils furent tous rem-
plis du Saint-Esprit, & ils
commencèrent à parler di-
verses langues, selon que le
Saint-Esprit leur mettoit les
paroles en la bouche.

5. Or il y avoit alors des
Juifs religieux & craignant
Dieu de toutes les nations
qui sont sous le ciel, qui

1. **E**t cùm com-
plerentur diés
Pentecostes, erant
omnes pariter in eo-
dem loco,

2. & factus est re-
pentè de cælo sonus,
tanquam advenientis
spiritus vehementis,
& replevit totam do-
mum ubi erant se-
dentes.

3. Et apparuerunt
illis dispertitæ lin-
gue tanquam ignis,
scitque supra linguis
los eorum.

4. Et repleti sunt
omnes spiritu sau-
cto, & coepérunt lo-
qui variis linguis,
prout spiritus sanctus
dabat eloqui illis.

5. Erant autem in
Jerusalem habitan-
tes Judæi, viri reli-
giosi ex omni natio-

*. 1. grec. dans un même esprit. Neanmoins le mot grec
συνδυμεθαι, ne signifie qu'auquelqu'fois qu'ensem les

DES APÔTRES. CHAP. II. 35

ne quæ sub cælo est. demeuroient dans Jérusalem.

6. Facta autem hæc voce, convenit multitudo, & mente confusa est, quoniam audiebat unusquisque lingua suâ illos loquentes.

7. Stupebant autem omnes, & mirabantur, dicentes : Nonne ecce omnes isti, qui loquuntur, Galilæi sunt ?

8. Et quomodo nos audivimus unusquisque linguam nostrâ, qua nati sumus,

9. Parthi, & Medi, & Elamitez, & qui habitant Mesopotamiam, Judæam & Cappadoçiam, Pontum & Asiam,

10. Phrygiam & Pamphyliam, Ægyptum, & partes Libye, qua est circa Cyrenæ, & advenæ Romani.

11. Judæi quoque

¶ 9. expl. peuples voisins des Perses, & des Medes. Grot.

Ibid. expl. Ils distinguent la Judée, à cause de la Galilée, d'où étoient la plupart des

Apôtres.

¶ 10. expl.

ville ou province d'Afrique, d'où étoit Simon qui porta la croix de Jésus Christ. Matth. 27. 32.

6. Après donc que ce bruit se fut répandu, il s'en assembla un grand nombre, qui furent tous épouvantés de ce que chacun d'eux les entendoit parler en sa langue.

7. Ils en étoient tous hors d'eux-mêmes, & dans cet étonnement, ils s'entre-disoient ; Ces gens là, qui parlent ne sont-ils pas tous Galiléens ?

8. Comment donc les entendons-nous parler chacun la langue de notre pays,

9. Parthes, Medes, Elamites //, ceux d'entre nous qui habitent la Mesopotamie, la Judée //, la Cappadoce, le Pont, & l'Asie,

10. la Phrygie & la Pamphylie, l'Egypte, & cette partie de la Libye, qui est proche de Cyrene //, & ceux qui sont venus de Rome,

11. Juifs aussi & Prosé-

C ij

lytes [¶], Cretois & Arabes, nous les entendons parler chacun en notre langue des merveilles de Dieu [¶] ?

12. Etant donc tout étonnés, & dans la dernière admiration, ils s'entredisoient : Que veut dire ceci ?

13. Mais d'autres s'en mocquaient, & disoient : C'est qu'ils sont yvres & pleins de vin nouveau [¶],

¶ Le Mercredi des Quatre-Temps de la Pascob. 3. Epiph.
14. Alors Pierte se présentant [¶] avec les onze Apôtres, éleva sa voix, & leur dit : O Juifs, & vous tous qui demeurez dans Jérusalem, considérez ce que je vais vous dire, & rendez-vous attentifs à mes paroles.

15. Ces personnes ne sont pas yvres, comme vous le pensez, puisqu'il n'est encore que la troisième heure du jour [¶].

Jel. 2. 2. 1/2. 1/2. 43. 3.
16. Mais c'est-là ce qui a été dit par le Prophète Joël :

17. Dans les derniers temps, dit le Seigneur, je

& Proselyti, Cretes, & Arabes, audivimus eos loquentes nostris linguis magnalia Dei [¶]

12. Stupebant autem omnes, & mirabantur ad invicem, dicentes : Quidnam vult hoc esse ?

13. Alii autem irridentes dicebant : Quia musto pleni sunt isti.

14. Scans autem Petrus cum undecim levavit vocem suam, & locutus est eis, Viri Judei, & qui habitatis Jérusalem universi, hoc vobis notum sit, & auribus percipit verba mea.

15. Non enim sicut vos aestimatis, habebitis sunt, cum sit hora diei tertia.

16. Sed hoc esse, quod dictum est per Prophetam Joel.

17. Et erat in novissimis diebus, dicit

¶ 13. expl. Juifs originaires, ou Génitils associés au Judaïsme
¶ 13. antr. doux.

¶ 14. antr. se tenant debout.
¶ 15. c'est neuf heures du matin.

Dominus, effundam de Spiritu meo super omnem carnem, & prophetabunt filii vestri & filiae vestrae; & juvenes vestri visiones videbant, & seniores vestri somnia somniabant.

18. Et quidem super servos meos, & super ancillas meas, in diebus illis effundam de Spiritu meo, & prophetabunt.

19. Et dabo prodigia in cælo sursum, & signa in terra deorsum, sanguinem, & ignem, & vaporem fumi.

20. Sol convertebitur in tenebras, & luna in sanguinem, antequam veniat dies Domini magnus & manifestus:

21. & erit, omnis quicunque invocaverit nomen Domini salvus erit.

22. Vixi Israélites, audite verba hæc. Jesus Nazarenus, virum approbatum a Deo in vobis, virtutibus, & prodigiis, & signis, quæ fecit Deus per illum in

¶ 20. L'hebreu porte terri le,

répandrai de mon Esprit sur toute chair; vos fils & vos filles prophétiseront; vos jeunes gens auront des visions; & vos vieillards auront des songes.

18. En ces jours-là je répandrai de mon Esprit sur mes serviteurs & sur mes servantes, & ils prophétiseront.

19. Je ferai paroître en haut des prodiges dans le ciel, & en bas des signes extraordinaire sur la terre; du sang, du feu, & une vapeur de fumée.

19. Le soleil sera changé en ténèbres, & la lune en sang, avant que le grand jour du Seigneur arrive & paroisse avec éclat;

21. & pour lors, quiconque invoquera le nom du Seigneur, sera sauvé ¶ 20. 1 Cor. 10. 4.

22. O Israélites, écoutez les paroles que je vais vous dire: Vous savez que Jésus de Nazareth a été un homme que Dieu a rendu célèbre parmi vous par les merveilles, les prodiges

L e s A c t e s
ges & les miracles qu'il a medio vestri , sicut
faits par lui au milieu de & vos scitis.
vous.

23. Cependant & vous l'avez crucifié , & vous l'avez fait mourir par les mains des méchants , vous ayant été livré par un ordre exprès de la volonté de Dieu , & par un decret de sa prescience.

24. Mais Dieu l'a ressuscité , en arrêtant les douleurs de l'enfer //, parcequ'il étoit impossible qu'il y fût retenu.

25. Car David dit en sa personne : J'avois toujouors le Seigneur présent devant moi ; parcequ'il est à ma droite , afin que je ne sois point ébranlé :

26. c'est pour cela que mon cœur s'est réjoui , que ma langue a chanté de joie , & que ma chair même reposera en esperance ;

27. parceque vous ne laisserez point mon ame dans l'enfer , & vous ne permettrez point que votre Saint

¶. 23. gr. vous l'avez pris .
¶. 24. Sainte Angustin entend vie par sa descente aux enfers ;
cela des ames que Jésus-Christ a autr. gr. en arrêtant les dou-
delivré des peines de l'autre leurs de la mort,

23. Hunc definitio
consilio & præscien-
tiâ Dei traditum, per
manus iniquorum af-
figentes interemistis.

24. Quem Deus
suscitavit, solutis do-
loribus inferni, juxta
quod impossibile erat
teneri illum ab eo.

25. David enim di-
cit in eum : Provi-
debam Dominum in
conspicu meo sem-
per ; quoniam à dex-
tris est mihi ne com-
movear :

26. propter hoc la-
tatum est cor meum,
& exultavit lingua
mea , insuper & caro
mea requiescat in
sce ;

27. quoniam non
derelinques animam
meam in inferno ,
nec dabis sanctum
tuum videre corrup-

tionem.

28. Notas mihi
fecisti vias viræ, &
replebis me jucundi-
tate cum facie tua.

29. Viri fratres,
liceat audenter dic-
re ad vos de patriarcha
David, quoniam
defunctus est, & se-
pultus, & sepul-
chrum ejus est apud
nos usque in hodiernum
diem.

30. Propheta igi-
sur cum esset, & sci-
ret quia jurejurando
jurasset illi Deus de
fructu lumbi ejus se-
dere super sedem e-
jus,

31. providens lo-
catus est de resurrec-
tione Christi, quia
neque derelictus est
in inferno, neque
caro ejus vidi corruptionem.

32. Hunc Jesum
resuscitavit Deus, cu-
jus omnes nos testes
sumus.

éprouve la corruption.

28. Vous m'avez fait
connoître // le chemin de la
vie, & vous me remplirez
de la joie que donne la vue
de votre visage.

29. Mes frères, qu'il me
soit permis de vous dire
hardiment du Patriarche
David, qu'il est mort, qu'il
a été enterré, & que son
sepulcre est parmi nous jus-
qu'à ce jour.

30. Comme il étoit donc
Prophète, & qu'il favoit
que Dieu lui avoit promis
avec serment, qu'il feroit
naître de son sang un fils //
qui seroit assis sur son trône,

31. dans cette connois-
fance qu'il avoit de l'ave-
nir, il a parlé de la resur-
rection de CHRIST, en
disant, qu'il n'a point été
laissé dans l'enfer, & que
sa chair n'a point éprouvé
la corruption.

32. C'est ce JESUS que
Dieu a ressuscité, & nous
sommes tous témoins de sa
résurrection.

V. 28. expl. rentrer dans le chemin.

V. 30. gr. que de son sang il feroit naître le Christ selon l'air.

C. iiiij.

40 L I S A C T E S

33. Après donc qu'il a été élevé par la puissance // de Dieu , & qu'il a reçû // l'accomplissement de la promesse que le Pere lui avoit faite d'envoyer le Saint-Esprit, il a répandu cet Esprit saint que vous voyez & entendez maintenant.

^{Pf. 109.} 34. Car David n'est point monté dans le ciel ; or il dit : Iai-même : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite ;

35. jusqu'à ce que je rendise vos ennemis à vous servir de marchepied,

36. Que toute la maison d'Israël sache donc très-certainement , que Dieu a fait Seigneur & C H R I S T ce J e s u s que vous avez crucifié.

37. Ayant oui ces choses, ils furent touchés de compassion en leur cœur , & ils dirent à Pierre & aux autres Apôtres : Mes frères //, que faut-il que nous fassions ?

38. Pierte leur répondit :

Ψ. 33. lett^r. droite.
Ibid. autr. du Pere le pou- | selon la promesse qu'il en avoïc
voir d'envoyer le Saint-Esprit, | faite.
Ψ. 37. lett^r. hommes frères.

33. Dexterā igi-
tur Dei exaltatus, &
promissione Spiritū
sancti acceptā à Pa-
tre , effudit hunc ,
quem vos videtis &
auditis.

34. Non enim Da-
vid ascendit in cæ-
lum ; dixit autem
ipse : Dixit Domi-
nus Domino meo :
Sede à dextris meis .

35. donec ponam
inimicos tuos scabel-
lum pedum tuorum .

36. Certissimè sciat
ergo omnis domus
Israel , quia & Do-
minus eum & Chri-
stum fecit Deus hunc,
Jesum , quem vos
crucifixistis.

37. His autem
auditis , compuncti
sunt corde , & dixe-
runt ad Petrum , &
ad reliquos Aposto-
los : Quid faciemus,
viri fratres ?

38. Petrus verà

ad illos ; Poenitentiam (inquit) agite, & baptizetur unusquisque vestrum in nomine Jesu Christi, in remissionem peccatorum vestrorum ; & accipietis donum Spiritus sancti ;

39. vobis enim est recompensatio, & filii vestris, & omnibus qui longè sunt, quoscumque advocaverit Dominus Deus noster.

40. Aliis etiam verbis plurimis testificatus est, & exhortabatur eos, dicens : Salvamini à generatione ista prava.

41. Qui ergo recepérunt sermonem ejus, baptizati sunt : & appositi sunt in die illa animæ circiter tria millia.

42. Erant autem perseverantes in doctrina Apostolorum, & communicatione fractionis panis, & orationibus.

Faites pénitence, & que chacun de vous soit bâtié au nom de JESUS-CHRIST, pour obtenir la remission de vos pechés, & vous recevrez le don du Saint-Esprit ;

39. car la promesse a été faite à vous, & à vos enfants, & à tous ceux qui sont éloignés, autant que le Seigneur notre Dieu en appellera.

40. Il les instruisit encore par plusieurs autres discours // ; & il les exhortoit, en disant : Sauvez-vous du milieu de cette race corrompue.

41. Ceux donc qui reçurent // sa parole furent bâtiés : & il y eut en ce jour environ trois mille personnes qui se joignirent aux Disciples de Jesus-Christ.

42. Ils perseveroient dans la doctrine des Apôtres, dans la communion de la fraction du pain //, & dans les prières.

¶. 40. autr. il leur attesta encore par plusieurs preuves les mêmes vérités.

41. gr. de bon cœur.
¶. 42. gr. dans la fraction du pain.

42. LES ACTES DES APÔTRES. II.

43. Or tout le monde étoit fait de frayeur: & il se faisoit beaucoup de prodiges & de merveilles par les Apôtres [dans Jerusalem : & tous étoient remplis de crainte //]

44. Ceux qui croyoient étoient tous unis ensemble, & possedoient toutes choses en commun.

45. Ils vendoient leurs terres // & leurs biens , & les distribuoient à tous selon le besoin que chacun en avoit.

46. Ils perseveroient aussi tous les jours dans le temple unis de cœur & d'esprit entr'eux ; & rompant le pain dans leurs maisons , ils prenoient leur nourriture avec joie & simplicité de cœur ,

47. louant Dieu , & étant aimés de tout le peuple. Et le Seigneur augmentoit tous les jours // le nombre de ceux qui devoient être sauvés dans l'unité d'un même corps.

¶. 43. Ceci n'est point dans le grec.

¶. 45. *lett.* possession.

¶. 47. gr. dans son Eglise.

43. Fiebat autem omni animæ timor : multa quoque prodigia & signa per Apostolos in Jerusalem fiebant ; & metus erat magnus in unitatis.

44. Omnes etiam qui credebant, erant pariter , & habebant omnia communia.

45. Possessiones & substantias vendebant , & dividebant illa omnibus , prout cuique opus erat.

46. Quotidie quoque perdurantes unanimiter in templo , & frangentes circa dominos panem , sumebant cibum cum exultatione & simplicitate cordis,

47. collaudantes Deum , & habentes gratiam ad omnem plebem. Dominus autem augebat qui salvi fierent quotidie in idipsum.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 5. *Q* uand les jours de la Pentecôte furent accomplies, les Disciples étaient tous ensemble dans un même lieu. on entendit tout-d'un-coup un grand bruit, comme d'un vent impétueux, qui venoit du ciel, & qui remplit toute la maison où ils étoient assis, &c.

Cinquante jours après la Pâque des Juifs, ^{Levit. 23. 15.} ils célébraient la fête de la Pentecôte, qui ^{16. 11.} étoit pour eux un jour très-celebre & très-saint. Après donc que ces cinquante jours, exprimés par le mot grec de Pentecôte, furent accomplis, c'est-à-dire, le lendemain du sabbat, & le jour qu'on a appellé le Dimanche, depuis la résurrection de J E S U S - C H R I S T, lorsque les Apôtres & les Disciples de J E S U S - C H R I S T étoient tous ensemble dans le même lieu dont on a parlé auparavant, qui étoit cette sale haute, où ils demeuroient unis dans la prière & dans l'attente de l'Esprit consolateur que leur divin Maître leur avoit promis; *on entendit tout-d'un-coup venir du ciel un très-grand bruit, comme d'un vent impétueux, qui remplit toute la maison où ils étoient assis.* Ainsi dans l'établissement de la loi nouvelle, ou l'Esprit de Dieu devoit graver les divins préceptes, non sur des tables de pierre, mais dans le cœur même des hommes, il arriva quelque chose de semblab'e à ce qui s'étoit passé sur la montagne de Sinai, où se donna ^{Exod.} la loi de Moïse, lorsqu'on entendit tout-d'un-

44 EXPLICATION DU CHAP. II.

coup des tonnerres ; & qu'on vid briller des éclairs , pour marque de la descente du Seigneur sur cette montagne. L'impetuosité de ce vent qui remplit toute la maison , marquoit la grande efficace de la vertu de l'Esprit saint , qui devoit se faire sentir dans toute la terre en soufflant divinement dans les coeurs des peuples , & en les convertissant à JESUS-CHRIST.

Chrys. in Act. hom. 4. p. 39. Greg. in Evang. hom. 30.

Quand l'Esprit divin avoit voulu faire connoître J E S U S - C H R I S T aux Juifs , il descendit sur sa tête sous la figure d'une colombe , qui étoit comme le symbole de sa pureté & de sa douceur. Mais maintenant qu'il falloit changer cette multitude de personnes en d'autres hommes , il descend sous la figure du feu , & d'un feu vraiment celeste , qui devoit consumer en eux ce qui restoit encore d'humain & d'imparfait ; d'un feu qui étoit capable d'embraser d'une sainte ardeur tout l'univers : *Ignem veni mettere in terram : & quid nolo nisi ut accendatur ?*

Eze. 32. 49.

Dieu avoit puni autrefois l'orgueil des hommes par la multiplicité des langues , qui servit à les disperser. Mais aujourd'hui le don des langues , qui est un effet du Saint-Esprit , sert à réunir tous les peuples auparavant dispersés. Cet Esprit divin se communique sous la figure de langues de feu , pour marquer que ceux qu'il devoit remplir par sa présence , répandroient par le don de la parole le feu de sa charité dans le cœur des hommes. Et ces langues qui étoient comme de feu , selon l'expression de l'Ecriture , c'est-à-dire , qui n'étoient pas un son matériel , étant partagées , parurent

s'arrêter sur chacun de ceux qui étoient là assemblés, pour faire voir , dit saint Chrysostome , que le Saint-Esprit qui descendit sur chaque ^{Chrysost.}
^{in act.}
^{hom. 4.}
^{p. 39.}
^{ibid. pag.}
^{41. 42.}

d'eux , ne devoit pas seulement passer , mais y demeurer pour toujours , & que ces dons ainsi partagés sur toutes ces différentes personnes étoient d'une même source , sans que cette source inépuisable de lumiere & de grace reçût aucune diminution en elle-même , en se communiquant à ces personnes choisies qui figuroient et nombre innombrable de divers peuples qui devoient y participer dans la suite . Car comme on peut allumer à un même feu autant de flambeaux qu'on veut , sans que ce feu diminue , la même chose arriva dans le *partage* qui se fit alors de ce feu céleste sur les Disciples de J E S U S - C H R I S T , qui ne reçurent pas seulement avec abondance la grace du Saint-Esprit , mais qui reçurent chacun dans leurs coeurs cet Esprit saint , la source de toutes les graces ; selon cette parole de J E S U S - C H R I S T même : Que ceux qui croiroient en lui recevroient en eux comme une fontaine d'eau , qui rejalliroit jusqu'en ^{par. 4.}
^{act. 14.}
^{ibid. pag.}
^{41. 42.}

dans la vie éternelle . C'est encore ce que saint Luc veut nous faire entendre ; lorsqu'il ajoute : *ut supr.*
Qu'ils furent tous remplis du Saint-Esprit ; c'est- ^{2. 4.}
à-dire , qu'ils possedoient , en le possédant , la plenitude de tous les dons . Ils commencèrent alors à parler diverses langues , pour se faire entendre aux différents peuples qui étoient à Jérusalem , & pour montrer en même-temps , quel la grace de l'Evangile qu'ils annonçoient regardoit toutes les nations . Mais ils ne disoient neanmoins que ce que le Saint-Esprit leur faisoit dire :

46 EXPLICATION DU CHAP. II.
parceque lui-même conduisoit leur langue ,
comme il animoit leur cœur. Ainsi ils n'étoient
que les organes du Saint-Esprit : & leurs paro-
les devoient être regardées , dit saint Chrysostome , comme autant d'oracles. C'étoient com-
me des étincelles du feu divin dont leurs cœurs
étoient embrasés. Et ils pouvoient dire alors
avec bien plus de raison du Saint-Esprit , par-
lant en eux un langage tout de feu , ce que les
Disciples d'Emmaüs avoient dit après avoir
reconnu J E S U S . C H R I S T dans la fraction
du pain : *Notre cœur n'étoit-il pas tout brûlant
dans nous lorsqu'il nous parloit ; & nous expli-
quois les Ecritures.*

Lue. t. 4. 32.

v. 3. jusqu'au v. 3. Or il y avoit alors des Juifs
religieux & craignant Dieu , de toute les nations
qui sont sous le ciel , qui demeuroient dans Jérusa-
lem. Après donc que ce bruit se fut répandu , il
s'en affembla un grand nombre , qui furent tous
épouvantés de telle que chacun d'eux les entendoit
parler en sa langue .

Saint Jean Chrysostome croit que ces Juifs ,
dont il est parlé ici , étoient vraiment habitans
de Jérusalem , & même il regarde comme un
effet de la pieté & de la crainte de Dieu qu'ont
loué en eux , de ce qu'étant de toutes les na-
tions différentes qui sont nommées en ce lieu ,
ils avoient quitté & leur pays , & leur maison ,
& leurs proches , pour se venir établir près du
temple du Seigneur. Cependant plusieurs autres
Interpretes ne croient pas qu'ils y demeuraient
tout-à-fait , mais qu'ils venoient seulement
trois fois l'année , pour rendre à Dieu dans son
saint temple les humbles devoirs de leur pieté .

& qu'ils y passoient à chaque fois quelque-temps. Car il paroît en effet, que s'ils avoient été établis à Jérusalem, ils en auroient scû la langue, & n'eussent pas témoigné une si grande surprise d'entendre chacun les Apôtres parler la sienne. Or ces Juifs étoient répandus parmi toutes les nations, depuis qu'ils avoient été transportés de la Judée en Babylone, & plus particulierement encore depuis cette horrible persecution qu'ils avoient soufferte sous le règne d'Antiochus, comme il se voit dans le second livre des Machabées, & qui avoit obligé un très-grand nombre de Juifs de chercher leur sûreté en divers pays.

Le bruit de ce grand prodige arrivé dans la maison où les Disciples de JESUS-CHRIST étoient assemblés, s'étant répandu, & le Saint-Esprit descendu sur eux d'une maniere si miraculeuse, les rendant comme des hommes tout divins, par cette vive impression de grace & d'ardeur qu'il fit dans leurs cœurs, ce feu celeste ne put demeurer caché ; & un grand nombre de personnes de toutes sortes de nations y accoururent pour être témoins d'une merveille si surprenante. Chacun demeura dans le dernier étonnement, d'entendre parler toutes ces sortes de langues à des hommes qui passoient pour ignorans ; & non seulement parler diverses langues, mais encore dire des choses vraiment grandes & merveilleuses à la gloire de Dieu. Car de quoi chrys. avroient en effet parlé des hommes tout remplis ^{et supr.} du Saint-Esprit, & embrasés de son feu, que de ce qui regardoit la gloire de leur divin Maître, qui en mourant pour les hommes, s'étoit

48 EXPLICATION DU CHAP. II.

acquis un empire sur la mort & sur le démon ; pour détruire son regne dans toute la terre : Ainsi tous ces peuples frappés d'un si grand miracle , ne pouvoient comprendre ce que c'étoit , ni comment des gens , qui étoient tous de Galilée , parloient indifferemment tantôt la langue des Parthes , tantôt la langue des Medes , tantôt celle des Egyptiens , & tantôt celle des Arabes , ou des autres nations ; *selon que le Saint-Esprit les faisoit parler* , pour se faire entendre également à eux tous , & leur donner lieu par là de juger que la grace de l'Evangile seroit , sans aucune exception , pour tous les peuples de la terre : *Qu:* signifie donc *ceci* , se disoient-ils ? Car en effet , jusqu'à ce que l'Esprit saint leur eût lui-même développé ce mystere , il devoit paroître tout-à-fait incomprehensible à leurs esprits .

¶. 13. Mais d'autres s'en mocquaient , & disoient : C'est qu'ils sont yvres , & pleins de vin nouveau.

Il y a quelque apparence que ces Juifs , qui se rialloient des Disciples de J e s u s - C H R I S T , étoient , selon saint Basile , des Pharisiens , ou au-moins des gens dévoués aux sentimens de cette secte orgueilleuse , qui avoient paru si animés contre J e s u s - C H R I S T , & qui ne pouvoient souffrir tout ce qui n'avoit point de relation avec eux . On peut bien dire qu'ils ne savoient point eux-mêmes ce qu'ils disoient : lorsqu'ils accusoient les Apôtres d'être yvres & pleins de vin nouveau , puisqu'il n'étoit nullement la saison d'avoir de ce vin , dont les vapours montent plus promptement à la tête ; à moins qu'ils n'aient entendu par-là du vin doux

Basil. de
institut.
monach.
serm. 1.
tom. 2.
¶. 5^{me}.
Chrysost.
ut supr.
¶. 4^{me}.

DES ACTES DES APÔTRES.

49

doux qu'on a fait cuire. Mais s'ils parloient de la sorte avec raillerie, ils ne laissoient pas de dire en un sens une grande vérité, quoique malgré eux. Car il n'y avoit en effet que le vin nouveau de la grace du Saint-Esprit, qui fût capable de produire dans les Disciples du Fils de Dieu cette sainte yvresse, qui les mettant comme hors d'eux-mêmes, & les transformant en d'autres hommes, leur fit oublier en quelque sorte, & les grands perils où ils se trouvoient, & la frayeur qui les avoit jusqu'alors faisis, pour parler avec une hardiesse si étonnante devant des peuples de toutes sortes de pays. C'étoient donc des hommes véritablement renouvellés, ou comme le Fils de Dieu les nomme lui-même dans l'Evangile, *des vaifs-Matth. scaux neufs en qui il avoit répandu le vin nouveau.*^{17.} du Saint-Esprit, depuis que l'Epoux leur avoit été ôté. C'étoit-là ce vin excellent, dont celui *Joan. 2.* qu'il fit dans les nôces de Cana par le changement miraculeux de l'eau en vin, n'étoit qu'une image. Heureux donc ceux en qui par un changement si prodigieux l'Esprit saint substitue une vertu toute divine à la foibleesse de leur nature, les rendant des hommes parfaits, & les faisant parvenir, comme dit saint Paul, à la mesure de Ephes. l'âge & de la plenitude, selon laquelle *JE S U S.*^{4. 18.} CHRIST doit être formé en eux !

¶. 14. jusqu'au 22. Alors Pierre se levant avec les onze Apôtres ; éleva sa voix, & leur dit : O Juifs, & vous tous qui demeurez dans Jérusalem, considerez ce que je vais vous dire, & rendez-vous attentifs à mes paroles. Ces personnes ne sont pas yvres, &c.

D

30 EXPLICATION DU CHAP.

Pierre, comme le chef des Apôtres, s'avança vers ces peuples étonnés des prodiges qu'ils voyoient, & parlant au nom de tous, où étant, ^{Chrysost. ne supr. pag. 44.} selon l'expression de saint Chrysostome, la bouche de tous les autres, *dit à haute voix*: *O Juifs, & vous tous qui demeurez dans Jerusalem; c'est-à-dire, soit que vous soyez de la Judée, ou qu'étant venus d'autres pays vous soyez présentement à Jerusalem, rendez-vous tous attentifs à mes paroles.* Mais qui étoit donc cet homme qui parle aujourd'hui si hardiment? C'est, ajoûte le même Saint, celui qui avoit tremblé à la voix d'une servante, celui qui ne put entendre qu'on lui reprochât d'être Disciple de J E S U S - C H R I S T. Ce même homme, mais bien different de lui-même depuis que le Saint-Esprit étoit descendu sur lui, & l'avoit rempli de force, *élève sa voix maintenant en présence de beaucoup de peuples, & leur parle, non plus en tremblant, mais en maître & en docteur, pour leur faire entendre par l'Ecriture, que ce qui les étonnoit si fort étoit l'accomplissement des prophéties. Ce n'est donc point une yvresse, leur dit-il; & l'heure même vous doit convaincre, que ceux que vous accusez d'être yvres ne peuvent l'être, puisqu'on ne s'enivre point dès neuf heures du matin, qui étoit le temps des prières parmi les Juifs.* Car ce peuple, selon le témoignage de Joseph, ^{in vita sua.} ne mangeoit point même du tout les jours de fêtes, que vers le midi. Mais c'est l'accomplissement, continue saint Pierre, de ce que le Seigneur a dit par la bouche de son Prophète: *Qu'aux derniers temps il répandroit de*

*Joël. 2.
28.*

son Esprit sur toute chair; c'est-à-dire, sur tous les hommes, Juifs ou Gentils, sans distinction ni de sexe, ni d'âge, ni de pays. Comme ce passage est expliqué fort au long dans le Prophète Joël, d'où il est tiré, il est inutile d'en repeter ici l'explication. Et nous passons tout-d'un-coup à la conséquence qu'en tire ce saint Apôtre.

V. 22. 23. *O Israélites, écoutez les paroles que je vais vous dire; Vous savez que J e s u s de Nazareth a été un homme que Dieu a rendu célèbre parmi vous par les merveilles, les prodiges, & les miracles qu'il a faits par lui au milieu de vous. Cependant vous l'avez crucifié, &c.*

Nous venons de voir, que saint Pierre voulant prouver à tous ces Juifs que ce qui les étonnoit si fort étoit l'effet merveilleux de la descente du Saint-Esprit, les fit souvenir de la prophétie de Joël sur ce sujet. Or ce Prophète n'a voit parlé de cette *effusion* abondante de l'*Esprit Saint* *sur toutes chair*, qu'après avoir déclaré aux habitans de Jérusalem, que *le Seigneur leur Joël. 31* *Dieu devoit leur donner un Maître qui leur enseigneroit la justice*, c'est-à-dire, le Messie, ou le **C H R I S T**, après lequel soupiroient toutes les nations de la terre, & qui devoit *leur annoncer Joan. 43* *toutes choses*, selon que la Samaritaine le témoigna elle-même en parlant au Fils de Dieu. C'est donc pour cette raison que saint Pierre parlant aux Juifs de l'accomplissement de la prophétie de Joël touchant la descente du Saint-Esprit, dont ils remarquoient alors les effets si miraculeux en leurs personnes, prend occasion de leur parler *en même temps* de ce divin *Maître*.

52 EXPLICATION DU CHAP. II.

que Dieu leur avoit donné, selon sa promesse, & qu'ils avoient néanmoins rejetté si indignement. Mais il leur en parle, comme le remar-

Chrysost.
in Act.
hom. 6.
pag. 56
57.

que saint Jean Chrysostome, de la manière la plus modérée & la moins capable de les choquer, & en cela il observe la conduite que J E S U S - C H R I S T même avoit tenue à son égard depuis sa résurrection ; puisqu'il ne lui reprocha jamais le crime de son triple renoncement.

Il les appelle d'abord *Israélites*, du nom qui devoit leur être le plus agréable ; puisque ce nom même pouvoit les faire souvenir de tant de miracles que Dieu avoit faits dans les temps passés en faveur de son peuple, & des promesses qu'il avoit faites à Jacob, nommé particulièrement *I S R A E L*, & aux autres saints Patriarches leurs pères, touchant un libérateur & un *Sauveur*. Il leur demande une attention favorable pour ce qu'il devoit leur dire, afin de les disposer à en être moins choqués : *Audite verba hac* ; ce qui est de même que s'il leur eût dit : Ce que j'ai à vous annoncer vous est à tous d'une grande conséquence, & mérite bien que vous vous y rendiez attentifs. Il leur fait entendre aussi-tôt, que c'est de J E S U S de N a - Z a r e t h qu'il veut leur parler. Mais afin qu'un nom que les Pharisiens leur avoient rendu si odieux, ne les choquât pas d'abord, & n'empêchât pas qu'ils ne donnassent toute l'attention qu'ils devoient à ses paroles, il les fait souvenir en même-temps de tous *les miracles* & de toutes *les merveilles* dont ils avoient été eux-mêmes témoins, & dont Dieu s'étoit servi pour *le rendre si célèbre parmi eux*. Et comme il avoit

Genes.
22. 18.
1. 26. 4.
c. 28. 14.
c. 49. 2.
zo. 18.

à leur parler du crime énorme par lequel ils avoient crucifié ce Maître d'Israël , que le Seigneur ayoit promis si long-temps auparavant de leur donner , il leur adoucit , dit saint Chrysostome , un reproche qui leur devoit être si sensible , lorsqu'il leur témoigne qu'ils n'auroient pas fait mourir J E S U S - C H R I S T , s'il n'avoit été livré par un ordre exprès de la volonté de Dieu , & par un décret de sa préscience . : c'est-à-dire , qu'encore qu'ils fussent très - criminels , Dieu avoit tiré de leur crime même l'accomplissement de sa volonté ; puisque son extrême amour pour les hommes l'avoit porté à livrer Ioan. 32. son Fils unique pour sauver le monde . Il leur dit 16. 17. de plus , comme pour les consoler en quelque sorte : Que ce n'étoit pas par eux-mêmes , mais par les mains des méchans qu'ils l'avoient crucifié & fait mourir . Or il semble que par ces méchants il entendoit non pas seulement les Géntils , mais encore Judas même , l'un des douze Apôtres , les Pharisiens & les Docteurs de la loi . Car c'étoit particulierement au commun des Juifs & au peuple qu'il parloit alors . Et jamais ces peuples ne se seroient portés à commettre un tel excès en la personne de leur bienfaiteur , si les Pharisiens & les autres ennemis de J E S U S - C H R I S T ne les eussent engagés à entrer dans la fureur de leur passion .

On voit donc , selon la remarque de saint Chrysostome , dans la maniere dont le chef de tous les Apôtres parla alors au peuple Juifs , la même chose que Joseph fils de Jacob , l'une des plus excellentes images de J E S U S - C H R I S T , dit autrefois à ses frères qui l'avoient vendu ¶

54 EXPLICATION DU CHAP. II.

Genes. 45. 8. des marchands étrangers. Ne craignez point,
leur disoit-il, & ne vous affligez point de ce que
vous m'avez vendu pour être conduit en ce pays-
ci. Car c'est Dieu qui m'a envoyé avant vous
pour votre salut.... Ce n'est donc point par
votre conseil que j'ai été envoyé ici, mais par
la volonté de Dieu, &c. Ce qu'il explique plus
particulierement, lorsqu'après la mort de Jacob,

Genes. 50. 19. son pere il leur dit encore: *Ne craignez, point...*
20. *Ce que vous avez eu dessein de me faire étoit un*
mal, mais Dieu l'a changé en bien; afin de m'é-
lever, comme vous voyez maintenant, & de sauver
beaucoup de peuples. Ainsi ce que ce saint Pa-
triarche disoit à ses frères avec une si grande
bonté, J E S U S - C H R I S T le dit ici par la
bouche de saint Pierre aux Juifs, ses frères
selon la chair, qui avoient sollicité sa mort. Il ne
prétend pas les empêcher de reconnoître le cri-
me qu'ils avoient commis; puisqu'ils ne pou-
voient en obtenir le pardon que par l'humble
aveu qu'ils en devoient faire. Mais il veut les
obliger de jeter les yeux en même-temps sur
l'infinie miséricorde de celui qui *avoit connu*
avant tous les siecles ce qui devoit arriver, &
qui s'étoit préparé à sauver tous les hommes,
par le moyen même que les hommes avoient
pris pour le perdre. On peut voir dans les ex-
plications de la Genèse ce qu'on y dit touchant
la conformité qui se trouve entre Joseph, qui
a été la figure, & J E S U S - C H R I S T, que nous
devons regarder comme la vérité qui a été si-
gurée.

* 24. jusqu'au 29. Mais Dieu l'a ressuscité
en arrachant les douleurs de l'enfer, parcequ'il

Genes.
45. 8.

étoit impossible qu'il y fût retenu. Car David dit : *J'avois toujouors le Seigneur présent devant moi ; parcequ'il est à ma droite, &c.*

Il eût été inutile de faire ressouvenir les Juifs, que cekui que Dieu avoit rendu si celebre parmi eux par tant de merveilles & de miracles, avoit été crucifié par les méchans, si on ne leur eût déclaré en même - temps qu'il étoit ressuscité. C'est pourquoi saint Pierre aussi-tôt après avoir parlé de sa mort, leur parle de sa résurrection. Mais il use encoore de beaucoup de ménagement pour épargner la foiblesse de ceux à qui il parloit. Car comme il avoit d'abord appellé J E S U S de Nazareth, un homme à qui Dieu avoit rendu de grands témoignages : *virum approbatum à Deo*; il ne leur dit pas non plus ici qu'ils s'est lui-même ressuscité; mais que Dieu l'a ressuscité. Et rien ne paroît plus fort pour prouver que c'étoit le Saint Esprit qui lui mettoit dans la bouche les parole qu'il devoit dire. Car on ne vid peut - être jamais un aussi grand feu qu'étoit celui de cet Apôtre, si temperé. Tout ce qu'il disoit avant la résurrection de J E S U S - C H R I S T se sentoit de la précipitation de son humeur. Et tout ce qu'il dit présentement est accompagné d'une sagesse, que le seul Esprit de Dieu étoit capable de lui inspirer.

Ce qu'il ajoute, que Dieu arrêta les douleurs de l'enfer, a paru à saint Augustin très-difficile à expliquer. Il croit que l'on peut donner deux sens differens à ces paroles de l'Ecriture. Il est de foi, que J E S U S - C H R I S T descendit après sa mort dans les enfers, c'est à Auguſt. epift. 99.

56 EXPLICATION DU CHAP. II.

dire , dans les limbes , où les ames des saints Patriarches , des Prophetes , & des autres justes étoient retenues , en attendant la redemption d'Israël. Quand donc il est dit , que *les douleurs de l'enfer furent arrêtées* ; il ne faut pas s'imaginer que ces douleurs , de quelque maniere qu'on les conçoive , ayent pu se faire sentir à J E S U S - C H R I S T , ni les regarder comme des liens qui auroient pu le retenir quelque-tems , & être ensuite rompus. Mais on doit entendre par-là , que sa divine vertu empêcha que ces *douleurs* , qui consistoient peut-être en ce que les ames des Saints n'étoient pas unies à Dieu aussi parfaitement qu'elles l'ont été depuis dans le ciel , n'eussent lieu à son égard , puisque sa sainte humanité étant unie hypostatiquement à la Personne du Verbe , ne pouvoit être sujette en aucune sorte à ces *douleurs de l'enfer*.

On peut encore expliquer ceci par rapport aux justes mêmes , dont les ames étoient alors retenues dans les limbes , & peut-être aussi dans le purgatoire. Car il se fit par la mort de J E S U S - C H R I S T comme une inondation de grace , qui put bien faire cesser à l'égard de toutes ces ames toutes *les douleurs de l'enfer*; c'est-à-dire , que par le prix infini de cette mort du Sauveur toutes les souffrances des ames justes , qui étoient même dans le purgatoire , purent bien finir , & tout ce qui leur restoit encore à expier , put être comme noyé dans le sang d'un Dieu nouvellement répandu pour le salut de l'univers. C'est néanmoins ce qu'on ne peut assurer ; puisqu'il n'y avoit que Dieu , comme dit saint Augustin , qui connût ceux qu'il jugeoit dignes

d'être délivrés : *Quos ille dignos ista liberatione judicabat.*

Mais pour ce qui regardoit JESUS-CHRIST, il étoit impossible, continue saint Pierre, qu'il y fût retenu. Car comment celui qui avoit toujouors Dieu à sa droite, c'est-à-dire, qui comme homme étoit uni hypothétiquement à Dieu, & par consequent inébranlable & inaccessible à toutes les puissances de l'enfer, auroit-il pu être retenu par les liens de la mort ? Il n'étoit mort que pour détruire l'empire de la mort même. Ainsi il ne pouvoit pas éprouver la corruption du tombeau. C'est ce que le même Apôtre prouve aux Juifs par un passage celebre des Pseaumes du Roi David, leur faisant voir que J E S U S, qu'ils avoient crucifié & mis à mort, avoit parlé par la bouche de ce Prince, lorsqu'il avoit dit prophétiquement, Que le Seigneur ne laisse point son ame dans l'enfer, ni ne permet-<sup>Psal. 150.
9. 10.</sup> &c. trait point que son Saint éprouvât la corruption. Tout ce passage de David ayant été éclairci par rapport à J E S U S - C H R I S T dans les explications générales des Pseaumes, nous nous contentons de marquer l'endroit où l'on en peut voir l'éclaircissement.

¶. 29. jusqu'au 33. Mes freres, qu'il me soit permis de vous dire hardiment du Patriarche David, qu'il est mort, qu'il a été enterré, & que son sepulcre est parmi nous jusqu'à ce jour. Comme il étoit donc Prophète, &c.

Comme saint Pierre vouloit expliquer aux Juifs un grand mystère, & faire voir qu'on devoit entendre de J E S U S de Nazareth ce qu'ils

58 EXPLICATION DU CHAP. II.

Chrysost. pouvoient croire que David avoit dit de soi-
en A.D. même , il se concilie d'abord leur bienveillance
Lam. 6. en les appellant *ses frères* , qui étoit le nom qu'il
¶ 58. leur donnoit , quand il vouloit les disposer à
 écouter favorablement ce qu'il avoit à leur dire.
 Il demande même qu'ils veuillent bien *lui permettre* de leur découvrir avec liberté le sens ve-
 ritable des prophéties , afin qu'ils ne pussent pas
 l'accuser d'entreprendre trop hardiment de leur
 expliquer les Ecritures , lui qui n'étoit point du
 nombre des Scribes & des Docteurs de la loi .
 à qui il appartenloit d'interpreter les livres saints.
 Car c'est ce qui semble être renfermé dans
 ces paroles ; *Liceat audenter dicere ad vos.* Et
 l'on peut bien regarder ce ménagement dont
 use à l'égard des Juifs ce chef de tous les
 Apôtres , & dont l'Esprit saint , qui parloit
 certainement par sa bouche , étoit l'auteur ,
 comme un exemple admirable de condescen-
 dance , que tous ceux qui sont établis Pasteurs
 de l'Eglise doivent souvent imiter , pour ren-
 dre la vérité moins odieuse à ceux qu'une mau-
 vaise prévention , telle qu'étoit celle des Juifs
 à l'égard de J E S U S - C H R I S T , rend plus op-
 posés à la recevoir. Saint Pierre s'abaissa donc ,
 & se conforme , dit saint Chrysostome , à leur
 faiblesse , lorsque sa condescendance ne pouvoit
 nuire à la vérité qu'il leur vouloit établir. C'est
 pourquoi il ne dit pas tout-d'un-coup , que ce
 passage ne regardoit point David ; & il ne dit
 pas non plus qu'il regardoit J E S U S - C H R I S T .
 Mais il se contente de représenter simplement
 ce dont ils étoient eux-mêmes témoins ; qui est

que David, à qui il donne le nom de Patriarche, à cause de leur grande vénération pour sa mémoire, & de l'espérance qu'ils avoient qu'un Prince de sa race seroit le libérateur de leur nation, étant mort, avoit été enterré; & que son sépulcre se voyoit encore au milieu d'eux. Nul d'entre les Juifs ne pouvoit sans doute contester cette vérité. Ainsi c'étoit déjà leur insinuer doucement que ce que ce Prince disoit à Dieu, Qu'il ne permettroit point que son Saint éprouvât la corruption, ne pouvoit s'entendre de lui; puisque personne jusques alors n'avoit douté que ses cendres ne fussent dans le sépulcre où il avoit été mis.

Mais il passe plus avant, & en relevant beaucoup ce saint Roi, il ajoute : Qu'il étoit Prophète, & qu'ainsi, sachant que Dieu lui avoit juré qu'il feroit seoir sur son trône un de ceux qui dans la suite naistroient de son sang, il avoit parlé en cet endroit par un esprit de prophétie de la résurrection de J E S U S - C H R I S T. Ainsi après avoir établi par leur propre témoignage, que David n'avoit point été préservé de la corruption du tombeau; & après avoir prouvé que ce Prince, comme Prophète rempli de l'Esprit de Dieu, avoit prédit ce prodige d'une résurrection si merveilleuse, comme un privilège qui devoit être tout singulier à celui que le Seigneur lui avoit promis avec serment de faire naître de son sang & seoir pour toujours sur son trône; il ne craint plus de leur déclarer hautement, que c'étoit ce J E S U S que Dieu avoit ressuscité, & qu'eux-mêmes étoient témoins de sa résurrection. C'est ainsi que par degrés il a mis en évidence

60 EXPLICATION DU CHAP. H.

devant leurs yeux une vérité qui sembloit devois les choquer si vivement ; puisqu'elle leur remettoit en même-temps dans l'esprit l'énormité du crime qu'ils avoient commis, en faisant mourir comme un scelerat celui que Dieu avoit rendu si celebre par le grand nombre de ses miracles ; celui que David , ce Prince si honoré par toute leur nation , avoit marqué si visiblement dans ses propheties ; & celui enfin qui triomphant de la mort étoit ressuscité , & avoit eu tant de témoins de sa resurrection.

V. 33. jusqu'au 37. Après donc qu'il a été élevé par la puissance de Dieu , & qu'il a reçû l'accomplissement de la promesse que le Pere lui avoit faite d'envoyer le Saint-Esprit , il a répandu cet Esprit saint que vous voyez & entendez maintenant. Car David n'est point monté dans le ciel , &c.

Après que saint Pierre a prouvé aux Juifs la divinité & la resurrection de celui qu'ils avoient eux-mêmes fait mourir si indignement , il leur fait voir maintenant , que non seulement il étoit ressuscité ; mais qu'il avoit même été élevé par la puissance de Dieu , c'est-à-dire , par la vertu propre de sa nature divine , au plus haut des cieux ; & qu'ayant reçû , comme homme , par le merite de sa mort , par sa resurrection & par son ascension , le pouvoir d'envoyer aux hommes le Saint-Esprit , selon la promesse que le Pere lui en avoit faite , ou qu'il en avoit faite lui-même à ses Apôtres , il s'en acquittoit alors par cette effusion si abondante de l'Esprit divin dont ils voyoient & entendoient les effets miraculeux qui les remplissoient d'admiration &c.

d'étonnement. Or comme ce qu'il avoit dit au-
paravant pour établir la divinité de J E S U S -
C H R I S T, lui donnoit droit de parler plus
hardiment, il ne dit plus : *Qu'il me soit per-
mis de vous dire*, où quelque autre chose sem-
blable ; mais il leur declare ouvertement &
avec une entiere assûrance, qu'on ne pouvoit
dire de David ce qu'il leur disoit de J E S U S -
C H R I S T, qu'il fût monté dans le ciel ; parce-
qu'ils savoient qu'il n'y étoit point monté, son
sepulcre se voyant au milieu d'eux, & tous
étant convaincus que ses cendres y étoient
encore : car c'est en cela que consiste toute la
force du raisonnement de cet Apôtre. Et il
prouve de nouveau ce qu'il avoit avancé, en
citant le témoignage de David même, lorsqu'il
parle ainsi : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Psalm.
Assyez-vous à ma droite*, &c. Car il est visi-
ble, comme on l'a montré dans l'explication
de ce Pseaume, que ces paroles ne convenoient
en aucune sorte à David, mais à J E S U S -
C H R I S T, qui bien que Fils de David selon
la chair, étoit son Seigneur selon sa divinité.
Que s'il l'étoit de David, dit saint Chry-
sostome, il l'étoit à bien plus forte raison de
tous les Juifs à qui saint Pierre parloit alors.
C'étoit donc à J E S U S - C H R I S T même que
Dieu avoit dit par la bouche du Prophete Roi :
Assyez-vous à ma droite. Et il le lui avoit dit
plus particulierement le jour de son Ascension
glorieuse dans le ciel, lorsqu'étant reconnu
par tous les Anges pour leur Seigneur & leur
Dieu, il commença proprement à entrer en pos-
session de cet empire souverain & éternel qu'ils

*Chrysostome
ut supr.
p. 60. 61.*

32 EXPLICATION DU CHAP. II.
s'étoit acquis par sa mort & par la gloire de sa
résurrection.

Aussi cet Apôtre supposant qu'il leur avoit
élairement prouvé cette vérité si importante,
ajoute avec une autorité de Maître & d'Apôtre :
*Que toute la maison d'Israël sache donc très-
certainement que Dieu a fait Seigneur & Christ
ce J e s u s que vous avez crucifié*; c'est-à-dire :
Après des preuves si convainquantes, il ne vous
est plus permis de douter que ce J e s u s même,
dont vous avez demandé la mort avec tant
d'ardeur, ne soit celui qui étant né selon la chair
du sang de David, avoit été prédestiné pour être
Fils de Dieu ; & pour être, selon même sa na-
ture humaine, le Seigneur de tout l'univers, &
le Christ, ou le Messie attendu depuis si long-
temps par toute votre nation. On doit entendre
avec tous les Interprètes, que Dieu avoit fait
J esus Seigneur & Christ proprement au jour
de son Incarnation, lorsque la nature humaine
fut unie si divinement à la Personne du Verbe,
& que par cette union hypostatique J e s u s
en tant qu'homme devint le Seigneur de tou-
tes les créatures, & le Christ, c'est-à-dire,
celui qui par excellence avoit reçû une onction
vraiment divine & royale. Mais on peut bien
dire encore en un autre sens, qu'il fut fait Sei-
gneur & Christ, c'est-à-dire, qu'il fut propre-
ment reconnu pour tel par la gloire de sa re-
surrection & de son ascension. Aussi c'est prin-
cipalement à cette *resurrection de Jesus-Christ*
d'entre les morts, que saint Paul semble attribuer
la puissance souveraine, dans laquelle il a été
établi comme Fils de Dieu ; parce qu'en effet jus-

qu'alors sa divinité étoit demeurée cachée sous les voiles de l'infirmité humaine.

¶. 37. Ayant uni ces choses ils furent touchés de componction dans le cœur, & ils dirent à Pierre & aux autres Apôtres : Que faut-il que nous fassions, mes frères ?

On ne peut assez admirer avec saint Jean Chrysostome, l'effet salutaire de la douceur avec laquelle saint Pierre avoit parlé à ces Juifs. Rien n'est plus rare que de voir des hommes qui se sont portés avec beaucoup de fureur à commettre quelque grand crime, reconnoître tout-d'un-coup & avouer leur égarement. L'on soutient avec obstination le peché qu'on a commis sans honte & sous prétexte même de pieté. Tel étoit celui des Juifs, qui n'avoient agi que sous la conduite & par le conseil des chefs principaux de leur religion, lorsqu'ils avoient demandé que J e s u s fût crucifié, en lui préférant un voleur & un homicide. Que si l'on jette les yeux sur celui qui leur parla pour les persuader de l'injustice de leur procédé, & pour ôter de dessus leurs yeux ce voile épais qui leur couvrait l'énormité de leur crime, on demeurera sans doute encore plus convaincu, que tout dût paraître surprenant dans un changement si prompt & si éloigné de toute apparence, par rapport à la disposition ordinaire de l'esprit des hommes. Aussi ce qui se passoit alors n'avoit rien d'humain. Et si c'étoit l'homme qui parloit, & un homme qui paroisoit très-méprisable en lui-même, ce n'étoit qu'afin de faire mieux éclater le trésor de grâce, de lumière & de sagesse, renfermé, comme dit saint Paul, *dans des vases* 2. Cor. 4. 7.

64 EXPLICATION DU CHAP. II
de terre , & de faire reconnoître que la grandeur
de la puissance qui étoit dans les Apôtres , venoit
de Dieu , & non pas d'eux.

Cette *componction de cœur* , c'est- à-dire , cette douleur dont ils se sentirent percés jusqu'au vif , pour avoir crucifié leur propre Seigneur & le Christ qu'ils attendoient depuis si long- temps , ne fut donc pas tant l'effet des paroles de saint Pierre , que de la grace de celui qui avoit parlé par sa bouche . Et comme l'effusion si abondante du Saint-Esprit sur les Apôtres les remplit de feu & de lumiere pour parler & se faire entendre à toutes sortes de na- tions ; le même Esprit saint agit aussi sur le cœur de tous ces peuples en même-temps qu'ils leur parloient , pour le toucher d'une sainte com- ponction , & le briser devant Dieu par une dou- leur salutaire de l'avoir si outrageusement of- fensé . Ils ne traitent plus , dit saint Chrysosto- me , de seducteurs & d'imposteurs , ni le Chef , ni les Disciples ; mais ils donnent aux Apôtres le nom de frères : *Que faut-il , mes frères , que nous fassions* , leur disent-ils ? Quel change- ment ! Quel prodige ! Ils ressemblent , selon la pensée du même Pere , à des personnes qui font naufrage , ou qui sont dans l'extremité d'une grande maladie , & qui desesperant tout a-fait de pouvoir se sauver par elles-mêmes , s'aban- donnent absolument à faire tout ce que ou le Pilote , ou le Medecin ordonnent . Ainsi ils ne disent pas : Comment pourrons-nous nous sau- ver ? Mais , *Que ferons-nous* ? Ce qui marquoit la plus parfaite disposition d'une humble do- cilité de cœur & d'esprit , pour faire générale- ment

D E S A C T E S D E S A P Ô T R E S 65
ment tout ce qu'on leur ordonneroit pour leur salut.

*. 38. 39. 40. *Pierre leur répondit : Faites pénitence, & que chacun de vous soit baigné au nom de J E S U S - C H R I S T , pour obtenir la remission de vos pechés : & vous receurez le don du Saint-Esprit ; car la promesse a été faite à vous & à vos enfans , &c.*

Saint Jean avoir commencé ses prédications *Matt. 3^e. 2^e.* en avertissant les peuples de cette nécessité de la pénitence. Le Fils de Dieu commença aussi à la *Ibid. 4^e.* prêcher en même temps qu'il commença la prédication de son Evangile. Et il ordonna à ses *Luc. 24^e.* Disciples d'en user comme il avoit fait, en leur *Marc. 6^e.* déclarant qu'il falloit que l'on prêchât en son Nom la pénitence & la remission des pechés. *Luc. 9^e.* C'est ce qu'ils avoient dès auparavant accompli eux-mêmes , lorsqu'ils furent envoyés deux à deux prêcher le royaume de Dieu parmi les Juifs. On ne doit donc pas s'étonner si saint Pierre , pour répondre à ceux qui lui demandoient , tout penetré d'une vive componction dans le cœur , ce qu'ils devoient faire , leur dit d'abord ; *Faites pénitence.* Il s'acquittoit en cela de l'ordre qu'il avoit reçû de son divin Maître , & il suivoit son exemple. Or la pénitence qu'il leur demandoit consistoit , selon saint Augustin , à renoncer à leur vie ancienne , & à embrasser la vie nouvelle. Car de quoi auroit servi à ces Juifs de recevoir le baptême de J E S U S - C H R I S T , s'ils avoient continué à aimer le monde , ou s'ils étoient retombés aussi tôt après dans les mêmes crimes qu'auparavant ? Il falloit donc se dépouiller de toute la

E

66 EXPLICATION DU CHAP. II.

corruption de leur vie passée. Il falloit s'armer de force & de courage , pour se garantir de la malice du siecle. Il falloit faire une généreuse resolution d'être vraiment disciple de J E S U S - C H R I S T , c'est-à-dire , entrer dans une vie de croix & de mortification , qui pouvoit seule mettre à couvert la sainteté du batême contre toutes les tentations de la vie molle & criminelle du monde. C'est aussi ce que le même saint Pierre entend , lorsque dans la suite il exhorte ceux à qui il parloit , à se sauver du milieu de cette race corrompue ; c'est-à-dire , à se préserver de l'infection des œuvres mortes de ceux qui sont amateurs du siecle , & à entrer dans la vie sainte , qui est propre à ceux qui travaillent à se garantir de la corruption qui regne parmi les méchans. La pénitence devoit donc , selon saint Pierre , servir de préparation aux Juifs , pour recevoir le batême de J e s u s - C h r i s t : afin que la remission des pechés qu'il procuraient pût être stable dans eux , & que l'E/prit saint qu'ils recevraient par l'imposition des mains des Apôtres , y demeurât pour toujours , & n'y fist pas seulement une demeure passagere.

Mais il releve de nouveau leurs esperances , en leur declarant que c'étoit à eux & à leurs enfans que la promesse avoit été faise ; c'est-à-dire , que ce que Dieu avoit promis par son Prophète de répandre son E/prit dans les derniers temps , regardoit premierement les Juifs , & ensuite tous ceux qui étoient éloignés , autant que le Seigneur en appelleroit à l'Evangile par sa grace ; ce qui marquoit les Gentils , que les supersti-

*Suprà
v. 17.*

tions de l'idolatrie éloignoient si fort de Dieu. Ainsi ces promesses du Seigneur s'adressant plus particulièrement aux Juifs , à qui saint Pierre parloit alors , ils ne devoient pas se décourager , comme si le crime qu'ils avoient commis en faisant mourir J E S U S - C H R I S T , avoit été sans remede ; puisque cet Apôtre leur faisoit voir , qu'ils trouveroient dans le batême , où le prix de son sang leur devoit être appliqué , l'expiation de tous leurs pechés. Il faut remarquer , que lorsque saint Pierre dit à ces peuples : *Qui cha-*
cun d'eux fût batisé au Nom de Jesus-Christ ;
il ne prétend pas qu'ils ne düssent être batisés
qu'au seul nom de J E S U S - C H R I S T , puis-
que J E S U S même avoit commandé aux Apô-
tres , de batisser tous les peuples au Nom du Pere ,
& du Fils , & du Saint-Esprit. Mais il té-
moigne seulement par là l'obligation où ils
étoient de reconnoître que ce seroit par le me-
rite de sa mort & du sang de JESUS-CHRIST ,
qu'ils avoient eux-mêmes fait mourir , qu'ils
seroient lavés de leurs crimes dans le batême.

*Mattib:
23. 19.*

Le Fils de Dieu ayant ordonné à ses Apôtres de batisser les nations , les avoit en même-temps obligé de leur apprendre à observer toutes les choses qu'il leur avoit commandées. Et c'est aussi ce que fait présentement saint Pierre. Car il est dit en ce lieu : Qu'ayant attesté de nouveau à tous ces Juifs par plusieurs preuves la vérité de ce qu'il venoit de leur enseigner touchant la divinité de JESUS-CHRIST , sa résurrection & son ascension dans le ciel , ce qui semble être renfermé dans la force de ces paroles : *Aliis etiam verbis plurimis testificatus*

E ij

68 EXPLICATION DU CHAP II.
est ; il y ajouta des exhortations qui regardoient le règlement de leurs mœurs , & leur apprit les moyens de se sauver , c'est-à-dire , de se retirer de la corruption de la vie du siècle . Ainsi il paroît que saint Luc & les autres Ecrivains sacrés se sont souvent contentés de rapporter le précis des choses , sans marquer tout le détail .

¶. 41. 42. 43. Cœux donc qui reçurent sa parole furent batisés ; & il y eut en ce jour environ trois mille personnes qui se joignirent aux Disciples de JESUS-CHRIST . Ils persévéroient dans la doctrine des Apôtres , dans la communion de la fraction du pain , &c.

Le Grec porte : Cœux qui reçurent sa parole de bon-cœur & avec joie ; ce qui peut marquer , selon un Interprète , l'ardeur de la volonté , & la douceur de la grâce ; parce , dit-il , que la grâce est accompagnée d'un certain plaisir qui emporte le cœur , & qui lui rend doux & agréable ce qui lui avoit paru auparavant plein d'amertume . On vit donc alors un effet prodigieux de cette douceur de la grâce victorieuse de JESUS CHRIST , qui attira tout-d'un-coup trois mille personnes à la foi par la prédication d'un homme simple & sans lettres qui servit d'organe au Saint-Esprit , en ne disant à ces Juifs que ce que cet Esprit-saint lui faisoit dire : *Propterea Spiritus sanctus dabant eloqui illis.* Il est dit , que ces personnes furent batisées & unies aux autres Disciples , c'est-à-dire , qu'elles commencèrent à composer une même Eglise avec les six-vingts sur qui le Saint-Esprit étoit descendu dans la sale haute , en forme de feu . Quand à ceux qui ne reçurent point la parole de la ve-

vers. 4.

Tirin.
in hunc
locum.

rité, il parut bien qu'ils n'étoient point du nom-
bre de ceux dont le saint Apôtre avoit dit :
Que le Seigneur Dieu devoit les appeler. Ils
écoutèrent les uns & les autres la prédication
de saint Pierre. Mais les uns étoient cette terre
préparée par le Seigneur , qui reçoit la divine
semence , & qui porte beaucoup de fruit : au-
Matth. 3. 2. 3.
Ibid. v.
lieu que les autres ressemblent au grand che-
min le long duquel la semence étoit jettée ^{19.}
inutilement , & enlevée par les oiseaux du ciel ;
ou au moins ils n'étoient pas encore dans la
disposition où ils furent peut-être depuis , lors-
qu'un grand nombre de personnes se conver-
tirent encore à la seconde prédication de saint
Pierre.

Saint Luc nous fait remarquer , que la con-
version de ceux qui reçurent la parole de cet
Apôtre , & qui furent batisés , étoit stable , &
leur pieté constante , lorsqu'il ajoute : Qu'ils
perseveroient dans la doctrine des Apôtres , dans
la communion de la fraction du pain , & dans les
prieres ; c'est à dire , que ce qui servoit à les
affermir dans la foi de J E S U S C H R I S T &
dans son amour , étoit l'application qu'ils avoient
à écouter tous les jours les divines instructions
des Apôtres , leur sainte ardeur , ou pour se
nourrir de l'Eucharistie , qui est fort bien ex-
primée par la fraction du pain , parceque le
pain étant consacré , on le rompoit , & on le di-
stribuoit à tous ceux qui étoient présens ; ou
pour se faire part mutuellement de leurs biens ^{Chrysost.}
^{in Act.}
^{hom. 7.}
^{pas. 6.}
^{7. 68.}
^{Luc. 24.}
35. dans les repas de charité qu'ils prenoient tous
en commun , comme il se voit dans saint Paul , ^{1. Cor.}
^{11. 20.}
& qui étoient accompagnés de la communion &c.

70 EXPLICATION DU CHAP. II.

Math.
26.26.Tertull.
apolog.
cap. 39.

au sacré corps de JESUS-CHRIST. L'un des principaux moyens qui servoient aussi à entretenir en eux cette vie nouvelle qu'ils avoient reçue par le batême; étoit *la priere dans laquelle ils perseveroient* en commun, formant tous ensemble, selon l'expression de Tertullien, comme un corps d'armée, pour faire à Dieu une sainte violence par l'ardeur de leurs désirs & de leurs humbles gemissemens.

Mais pour prévenir en quelque sorte l'objection qu'on pourroit faire, sur ce qu'un si grand concours de personnes unies ensemble pour adorer JESUS-CHRIST, que l'on avoit fait mourir quelque-temps auparavant à Jérusalem, comme un scelerat, ne fut point troublé par les Magistrats, par les Pharisiens, & par les Prêtres qui avoient paru ses plus cruels ennemis, saint Luc marque exprès, qu'il se répandit une frayeur dans tous les esprits à la vue de ces effets si prodigieux, & des grands miracles dont les Apôtres accompagnoient leurs discours. Car cette crainte, qui étoit visiblement un effet de la toute-puissance de Dieu, rendant tous ces Juifs comme interdits, fut avantageuse pour arrêter dans ces premiers commencemens les effets de leur fureur, & pour donner à ceux qui avoient embrassé la foi de JESUS-CHRIST, le temps de se perfectionner dans la connoissance de sa religion, & de s'affermir dans la pieté.

¶. 44. 45. Ceux qui croyoient étoient tous unis ensemble; & possédoient toutes choses en commun. Ils vendoient leurs terres & leurs biens, & les distribuoient à tous selon le besoin que chacun en avoit.

Saint Pierre parlant aux Juifs dans sa première prédication, leur avoit promis qu'ils recevroient le Saint-Esprit : *Accipietis donum Spiritus sancti.* Que s'ils ne le reçurent pas visiblement comme les Apôtres, on en vit bien-tôt des effets sensibles par cette union si admirable, qui ne fit de *tous ceux qui crurent en J e s u s - C h r i s t*, que *comme un seul corps*. La vûe même de ce qui se passoit invisiblement dans la distribution toute gratuite des dons de l'Esprit de Dieu à l'égard de Chrysostom. 7.
in Act. pag. 69. tous les fidèles, leur apprit, dit saint Chrysostome, à n'être pas moins liberaux envers leurs frères, des biens temporels que Dieu leur avoit donnés. Leur union consistoit donc non à être *tous en un même lieu*, ce qui étoit impossible à cause de leur grand nombre ; mais à n'avoir *tous ensemble qu'un même cœur, qu'un même esprit, qu'une même volonté*, en sorte que rien n'étoit séparé entr'eux, & qu'on ne pouvoit point dire, que l'un possedoit ce que l'autre ne possedoit pas, parceque tout étoit également à tous. C'est-là ce que ce grand Saint nommeoit une vie vraiment angelique, de n'avoir rien que chacun pût dire lui être propre. Et c'étoit couper la racine à tous les maux, que de retrancher cet amour propre du cœur des hommes. Ainsi ces premiers fidèles agissant avec ce parfait-desinteressement, faisoient voir dans leurs actions la pratique de ce qu'ils avoient entendu de la bouche de saint Pierre, lorsqu'il les avoit exhortés à *se sauver du milieu de cette race corrompue*. C'est la corruption de l'esprit du siècle qui inspiroit à ses amateurs l'amour d'eux-

E. iiiij

72 EXPLICATION DU CHAP. II.

mêmes , & la dureté envers leurs frères.

August. de doctr. chr. t. 3. c. 6. Saint Augustin admirant la grande perfection de cette première Eglise de Jérusalem, l'a regardée comme une suite du bonheur qu'avoient les Juifs d'être dans la Religion du vrai Dieu , qu'ils professoient , comme des dépositaires des signes sacrés de la Religion beaucoup plus parfaite de J E S U S - C H R I S T . Car approchant de plus près que les autres peuples , des biens spirituels , quoiqu'attachés aux signes charnels & aux images sensibles qui les figuroient , comme ils avoient appris à adorer le Dieu unique , le Dieu éternel , ils devinrent tout-d'un-coup les plus susceptibles des dons excellens du Saint-Esprit , jusques à vendre leurs biens , en mettre le prix aux pieds des Apôtres , afin qu'ils le distribuassent aux pauvres , & se consacrer eux-même entièrement à Dieu , comme un nouveau temple , dont l'ancien qu'ils avoient si fort réveré jusqu'alors , n'étoit qu'une image temporelle . Aussi le même Saint nous fait remarquer , qu'il n'est point écrit qu'aucunes Eglises des Gentils ayent pratiqué la même chose ; parce , dit-il , qu'elle étoient éloignées de Dieu par l'idolatrie , quand il daigna les attirer à son service ; *Quia non tam propè inventi erant ; qui simularchia manufacta Deos babebant.*

* . 46. 47. Ils perséveroient aussi dans le temple , unis de cœur & d'esprit entr'enx : & romptant le pain dans leurs maisons , ils prenoient leur nourriture avec joie & simplicité de cœur , louant Dieu , & étant aimés de tous le peuple .
C.

Quoique l'Esprit saint eût appris à tous ces

nouveaux fidèles à s'élever par un culte tout spirituel au-dessus de celui du commun des Juifs , attachés grossierement aux figures de l'ancienne loi , ils ne laissoient pas de rendre au temple de Dieu toute la vénération qui lui étoit dûe. Ainsi il est dit , qu'ils s'assembloient tous les jours dans le temple , & qu'ils s'y tenoient long-temps , soit pour y prier , soit pour écouter la parole de Dieu qu'on y lissoit. Mais soit qu'ils priaissent dans ce temple avec tous les autres Juifs , soit qu'ils entendent la lecture des livres saints , leur prière étoit donc sans doute bien différente de celle qu'ils avoient accoutumé d'y faire , priant Dieu alors en esprit & en vérité ; & ils avoient une intelligence bien plus parfaite des Ecritures , où ils découvroient alors les vérités , dont les autres Juifs voyoient seulement les figures & les signes. Après qu'ils avoient prié dans le temple , ils rompoient le pain dans leurs maisons ; ce qui semble signifier , ou comme l'a cru saint Chrysostome , la frugalité de leurs repas , dans lesquels les pauvres étoient admis avec les riches ; ou même la participation à la sainte Eucharistie , marquée , comme on la dit , quelquefois dans l'Ecriture par la fraction du pain. Et ils prenoient leur nourriture avec joie & simplicité de cœur. Leur joie venoit de leur piété , & de cette charité qui rendoit communs entre eux tous les biens des riches. La simplicité de cœur qui accompagnoit cette joie , nous marque admirablement l'humble disposition de ces riches , qui en communiquant leurs biens aux pauvres , ne s'élevoient point au-dessus d'eux ; mais se regardoient

74 EXPLIC. DU CHAP. II. DES ACTES, &c.

*a. Cos.
8. 14.*

Rom. 12.

comme très heureux de pouvoir ainsi soulager la nécessité des autres , en *reduisant tout* , comme dit saint Paul , dans l'égalité . C'est aussi l'une des conditions essentielles que demande cet Apôtre à ceux qui aident leurs frères , de les assister avec simplicité , *Qui tribuit , in simplicitate.*

Soit donc qu'ils fussent dans le temple ; ou qu'ensuite ils se retrassent dans leurs maisons ; soit qu'ils priassent , ou qu'ils prissent leur nourriture , tout ce qu'ils faisoient tendoit & contribuoit à *la louange de Dieu* ; dont on admireroit la toute-puissance & la grâce dans la sainteté de la vie toute angelique de ses serviteurs . Ainsi il ne faut pas s'étonner , dit saint Chrysostome , s'il est dit , *qu'ils étoient aimés de tout le peuple* ; puisqu'ils étoient bienfaisans à l'égard de tous , & que les aumônes qu'ils répandaient , devoient leur faire des amis en ce monde aussi bien qu'en l'autre . Que si la jalouzie des Prêtres & des autres ennemis de l'Evangile de J E S U S - C H R I S T , les porta bien-tôt à s'élever contre des personnes qui vivoient si saintement , c'étoit une suite comme nécessaire de l'ambition de ces hommes orgueilleux & amateurs de leur gloire . Mais le peuple simple louoit sans prévention dans les Apôtres & dans les autres Disciples , la vertu que Dieu y faisoit paroître avec tant d'éclat . Et c'étoit , pour le dire ainsi , par les charmes d'une pieté si admirable , que l'Esprit saint attiroit sans cesse de nouveaux disciples à JESUS CHRIST . Car il n'y a rien de plus puissant pour la conversion des peuples , que l'exemple d'une vertu

LES ACTES DES APÔTRES. CH. III. 75
desinteressée & uniforme. Ainsi le Seigneur augmentoit tous les jours , ajoute saint Luc , le nombre de ceux qui devoient être sauvés dans l'unité d'un même corps. Cet accroissement des premiers fidèles étoit donc l'effet de la grace du Seigneur. Il savoit ceux qui devoient être sauvés. Et pour les sauver , il les faisoit entrer par la foi dans la société d'un même corps , n'y ayant que l'unité de l'Eglise où l'on ait lieu d'espérer le salut.



CHAPITRE III.

1. P ETRUS autem & Joannes ascendebat in templum , ad horam orationis nonam.

2. Et quidam vir , qui erat clanus ex utero matris suæ baulabatur , quem possebant quotidie ad portam templi , que dicitur Speciosa , ut peteret eleemosynam ab introeuntibus in templum.

1. ¶ V ERS le même ^{† La veille de S.} temps [¶] , Pierre ^{Pierre &} & Jean montoient au temple pour être à la priere de S. Paul. ^{S. Paul.}

2. Et il y avoit un homme boiteux dès le ventre de sa mere , que l'on portoit , & que l'on mettoit tous les jours à la porte du temple , qu'on appelle la Belle porte , afin qu'il demandât l'aumône à ceux qui entroient dans le temple.

¶ 1. c'est le sens du grec.

Ibid. astr. à la neuvième heure , qui étoit une heure de priere.

3. Cet homme ayant vu Pierre & Jean qui alloient entrer dans le temple, les prioit de lui donner quelque aumône.

4. Et Pierre arrêtant avec Jean sa vûe sur ce pauvre, lui dit : Regardez-nous.

5. Il les regardoit donc attentivement, esperant qu'il alloit recevoir quelque chose d'eux.

6. Alors Pierre lui dit : Je n'ai ni or, ni argent; mais ce que j'ai je vous le donne : Levez - vous au Nom de J E S U S-C H R I S T de Nazareth, & marchez.

7. Et l'ayant pris par la main droite, il le souleva ; & aussi tôt les plantes & les os de ses pieds // s'affermirent.

8. Il se leva // à l'heure-même, se tint ferme sur ses pieds, & commença à marcher : & il entra avec eux dans le temple, en marchant, en sautant, & en louant Dieu.

¶. 7. *lett. gr.* chevilles de ses pieds.

¶. 8. *ausr.* il sauta hors de son lit. *Synops.*

3. Is cùm vidisset Petrum & Joannem incipientes introire in templum, rogabat ut eleemosynam acciperet.

4. Intuens autem in eum Petrus cum Joanne, dixit : Respicere in nos.

5. At ille intendebat in eos, sperans se aliquid accepturum ab eis.

6. Petrus autem dixit : Argentum & aurum non est mihi; quod autem habeo, hoc tibi do : In nomine Jesu Christi Nazareni surge & ambula.

7. Et apprehensâ manu ejus dexterâ, allevavit eum ; & protinus consolidatae sunt bases ejus & plantæ.

8. Et exiliens stetit, & ambulabat : & intravit cum illis in templum ambulans, & exiliens, & laudans Deum.

9. Et vidit omnis populus eum ambulantem, & laudantem Deum.

10. Cognoscebant autem illum, quod ipse erat, qui ad eleemosynam sedebat ad Speciosam portam templi : & impleti sunt stupore & extasi, in eo quod contigerat illi.

11. Cum teneret autem Petrum & Joannem, cucurrit omnis populus ad eos, ad porticum quæ appellatur Salomonis, stupentes.

12. Videas autem Petrus, respondit ad populum : Viri Israélitæ, quid miramini in hoc, aut nos quid intremini, quia si nostrâ virtute aut potestate fecerimus hunc ambulare ?

13. Deus Abraham, & Deus Isaac, & Deus Jacob, Deus patrum nostrorum, glorificavit filium suum Jesum, quem vos quidem tradidi-

9. Tout le peuple le vid comme il marchoit, & qu'il louoit Dieu.

10. Et reconnoissant que c'étoit celui-là même qui avoit accoutumé d'être assis à la Belle porte du temple pour demander l'aumône, ils furent remplis d'admiration & d'étonnement de ce qui lui étoit arrivé ¶.

11. Et comme il ^o tenoit par la main Pierre & Jean, tout le peuple étonné de cette merveille courut à eux à la galerie qu'on nomme de Salomon.

12. Ce que Pierre voyant, il dit au peuple ; O Israélites, pourquoi vous étonnez-vous de ceci, ou pourquoi nous regardez - vous, comme si c'étoit par notre vertu, ou par notre puissance //, que nous eussions fait marcher ce boiteux ?

13. † Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Jacob, le Dieu de nos peres a glorifié son fils J E S U S que vous avez livré, & renoncé devant

¶. 11. gr. le boiteux qui avoit été guéri.

¶. 12. gr. par notre puissance ou par notre sainteté.

Pilate, qui avoit jugé qu'il devoit être renvoyé absous.

Math.
27. 20.

14. Vous avez renoncé le Saint & le Juste ; vous avez demandé qu'on vous accordât la grace d'un homme qui étoit un meurtrier ;

Marc.
15. 11.
Luc. 23.
18.
Ioan. 18.
40.

15. & vous avez fait mourir l'Auteur de la vie : mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, & nous sommes témoins de sa résurrection.

16. C'est sa puissance //, qui par la foi en son Nom a raffermi *les pieds de cet homme que vous avez vu boiteux*, & que vous connaissez ; & la foi qui // vient de lui, a fait devant vous le miracle d'une si parfaite guérison.

17. Cependant, mes frères, je sais que vous avez agi en cela par ignorance, aussi bien que vos Sénateurs //.

18. Mais Dieu a accompli de cette sorte ce qu'il avoit prédit par la bouche de tous les Prophètes, que le Christ souffrirait la mort.

stis, & negasti ante faciem Pilati, iudicante illo dimitti.

14. Vos autem sanctum & justum negasti, & petistis virum homicidam donari vobis ;

15. Auctorem vero vitae interfecisti, quem Deus suscavit a mortuis, cuius nos testes sumus.

16. Et in fide nominis ejus hunc, quem vos vidistis & nostis, confirmavit nomen ejus : & fides, quae per eum est, dedit integrum sanitatem istam in prospectu omnium vestrum.

17. Et nunc fratres, scio quia per ignorantiam fecisti, sicut & Principes vestri.

18. Deus autem quae prænuntiavit per os omnium Prophetarum pati Christum suum, sic implevit.

¶. 16. *lett.* son nom.

Ibid. *lett.* est par lui,

17. *lett.* Princes.

19. Poenitemini
igieur , & converti-
mini , ut deleanur
peccata vestra :

20. ut cùm vene-
rint tempora refri-
gerii à conspectu
Domini , & miserit
eum , qui prædica-
tus est vobis , Jesum
Christum.

21. Quem oportet
quidem cælum susci-
pere , usque in tem-
pora restitutio[n]is
omnium , quæ locu-
tus est Deus pér os
sanctorum suorum
à sæculo Propheta-
rum.

22. Moïses qui-
dem dixit: Quoniam
Prophetam suscita-
bit vobis Dominus
Deus vester de fra-
tribus vestris , tan-
quam meipsum : au-
diatis juxta omnia
quæcunque locutus
fuerit vobis.

23. Erit autem :
omnis anima , quæ
non audierit Pro-
phetam illum , exte-
minabitur de plebe.

19. Faites donc péniten-
ce , & convertissez - vous ,
afin que vos pechés soient
effacés ¶ ,

20. / quand les temps du
rafraîchissement que le Sei-
gneur doit donner par sa
présence , seront venus , &
qu'il aura envoyé Je s u s
C H R I S T qui vous a été
annoncé.

21. Il faut cependant que
le ciel le reçoive jusqu'au
temps du rétablissement de
toutes choses , que Dieu a
prédit par la bouche de
ses saints Prophètes de-
puis le commencement du
monde / .

22. Moïse a dit à nos ^{Domi}_n peres : Le Seigneur votre ¹⁵_Diéu vous suscitera d'entre
vos frères un prophète com-
me moi ; écoutez-le en tout
ce qu'il vous dira.

23. Quiconque n'écou-
tera pas ce prophète , sera
exterminé du milieu du peu-
ple.

¶. 20. ut tempora vobis superveniant refrigerii. *Tertul. Iren.*
Ibid. antr. aura été auparavant annoncé , on , a été préparé.

20. LES ACTES DES APÔTRES. CHAP. III.

24. Tous les Prophetes qui ont prophétisé de temps en temps depuis Samuel, ont prédit ce qui est arrivé en ces jours.

*Genes.
12. 3°*

25. Vous êtes les enfants des Prophetes, & de l'alliance que Dieu a établie avec nos pères, en disant à Abraham : Toutes les nations *de la terre* seront bénies en votre race.

26. C'est pour vous premièrement que Dieu a suscité son Fils, & il vous l'a envoyé pour vous bénir, afin que chacun se convertisse de sa mauvaise vie.

24. Et omnes Prophetæ à Samuel, & deinceps qui locuti sunt, annuntiaverunt dies istos.

25. Vos estis filii Prophetarum, & testamenti quod disposuit Deus ad patres nostros, dicens ad Abraham : Et in semine tuo benedicentur omnes familiæ terræ.

26. Vobis primum Deus suscitans Filium suum, misericordia eum benedicentem vobis, ut convertat se unusquisque à nequitia sua.

*V. 25. lett. familles. susciter, comme Moïse : Dieu
V. 26. si je jure du mot de vous suscitera un Prophète.*

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

V. 1. jusqu'au 12. Vers le même temps, Pierre & Jean montaient au temple, pour être à la prière de la neuvième heure. Et il y avoit un homme boiteux dès le ventre de sa mère, que l'on portoit, & qu'on mettoit tous les jours à la porte du temple, &c.

Chrysost. in Act. hom. 8. pag. 74. On peut remarquer dans l'Écriture une grande union entre ces deux saints Apôtres. Ils avaient chacun un frère. Mais la grâce qui n'a pas d'égard

EXPLIc. DU CHAP. III. DES ACTES, &c. 81

d'égard au sang , forma une liaison plus étroite entre l'un & l'autre de ces deux Disciples de l'amour de JESUS-CHRIST , que la nature n'en formoit entre les frères. On a remarqué ailleurs sur Daniel , avec saint Jérôme , l'ancienne coutume établie parmi les Hébreux , de prier trois fois ; c'est-à-dire , à l'heure de Tierce , à l'heure de Sexte , à l'heure de None. Quand donc il est dit auparavant que les Disciples étoient assidus dans le temple du Seigneur , on doit entendre par là qu'ils s'y rendoient avec soin à toutes ces heures de la priere , & qu'ils y passoient alors un temps fort considerable : car ils étoient persuadés que la priere assidue & fervente devoit faire toute leur force ; l'experience qu'ils avoient eue de leur foiblesse , avant qu'ils eussent commencé à prier , les en convainquit très-fortement , & l'Esprit saint qui les remplissoit alors , étant un esprit de gemissemens & de prieres , leur inspiroit le besoin continual qu'ils avoient de soupirer , & de demander à Dieu son secours.

Lors donc que S. Pierre & S. Jean alloient un jour entrer dans le temple , pour y faire la priere qui s'y faisoit ordinairement à l'heure de None , c'est-à-dire , vers les trois heures après midi , un homme qui étoit boiteux , s'adressa à eux , comme à tous les autres qui entroient au temple , pour leur demander l'aumône. Il est marqué , qu'il étoit boiteux dès le ventre de sa mere , afin que sa guérison en parût plus miraculeuse ; n'y ayant point de remedes naturels contre ces sortes de maladies de naissance. Et ce n'est pas sans raison que l'Ecriture ajoute cette autre particularité :

F

82 EXPLICATION DU CHAP. III.

Qu'on le portoit tous les jours, & qu'on le mettoit à une des portes du temple pour y demander l'aumône; car c'est afin de nous faire remarquer qu'il étoit connu de tous les Juifs , & par consequent que le miracle de sa guerison ne pouvoit passer pour une illusion & une imposture. La porte du temple où il demandoit l'aumône, s'appelloit, la Belle porte , à cause qu'elle étoit faite de cuivre de Corinthe , plus précieux que l'or & l'argent. Lors donc qu'il l'eut demandée à Pierre & à Jean , ces deux saints Apôtres poussés intérieurement par un instinct de l'Esprit de Dieu qui les animoit , jetterent la vête sur ce boiteux , dans le dessein , non de lui donner l'aumône , ce qu'ils ne pouvoient , n'ayant point d'argent , mais de lui faire une plus grande charité , en le guerissant. C'est pour cela que Pierre lui dit : Regardez-nous ; c'est-à-dire : considerez que nous sommes pauvres aussi-bien que vous , & par consequent hors d'état de vous donner de l'argent ; ou bien : Ayez de la foi , & esperez que quelque pauvres que nous soyons , nous pouvons vous procurer une grande charité. Mais ce boiteux ne songeant qu'à recevoir quelque aumône , saint Pierre remplit de l'Esprit de Dieu , lui dit : Qu'il n'avoit ni or ni argent , mais qu'il lui donnoit ce qu'il avoit. Et il ajouta en même-temps : Levez-vous au Nom de JESUS-CHRIST de Nazareth , & marchez .

L'on peut demander sur cela , comment les Apôtres pouvoient dire qu'ils n'avoient ni or ni argent ; puisqu'on a vu que les fidèles vendoient leurs biens , & les distribuoient à ceux qui étoient dans le besoin ; & qu'on verra dans

*Joseph.
de Bell.
Phi. t. 7.
12.*

la suite , qu'ils mettoient même aux pieds des Apôtres le prix de la vente de ces biens. Mais il y a bien de l'apparence que les Apôtres ne se chargeoient point eux-mêmes de cet argent , & n'en portoient point avec eux , se contentant d'établir quelque ordre pour le faire distribuer , selon les besoins de tous les fidèles. Ainsi on ne peut douter que saint Pierré n'ait dit vrai , lorsqu'il parla de la sorte à ce boiteux. Mais il lui fit un présent beaucoup plus riche , en *lui donnant ce qu'il avoit* ; c'est-à-dire , en usant en sa faveur du pouvoir que JESUS-CHRIST lui ^{Luc. 1. 10.} ^{9.} avoit donné , de guerir miraculeusement les malades en son Nom , & par sa vertu : *Levez-vous* , lui dit-il , *au Nom de JESUS-CHRIST de Nazareth* ; de JESUS que les Pharisiens & les Docteurs ont traité avec le dernier mépris , comme venant de Nazareth , d'où il ne peut , selon eux , rien venir de bon ; & dont néanmoins *le Nom* seul étant invoqué avec foi , aura la force de vous guérir. *Levez-vous donc en son Nom* ; & pour preuve de votre guérison , *marchez*. Il le prit en même-temps *par la main* pour l'aider à se lever , & pour mieux marquer aussi qu'il servoit à J E S U S - C H R I S T d'instrument pour faire ce grand miracle.

Dans le moment que l'Apôtre l'eut touché , *les plantes & les os* de ses pieds qui en sont comme les bases , s'affirmirent. Il sorta hors de son lit plein de confiance , *se tint ferme sur ses pieds* , & commença à marcher ; ce qu'il n'avoit ^{cap. 4.} ^{22.} jamais fait , quoiqu'il eût alors plus de quarante ans. Se sentant guéri , il accompagna les deux Apôtres dans le temple ; & il ne pouvoit con-

34 EXPLICATION DU CHAP. III.

tenir sa joie , marchant & sautant dans des transports d'admiration & d'allegresse : ce qui faisoit éclatter davantage le miracle de sa guérison , qui d'ailleurs ne pouvoit être contesté , puisqu'il s'étoit fait à la principale entrée du temple , & à l'heure que tout le monde s'assembloit pour la priere ; & que celui qui avoit été guéri étoit connu de toute la ville de Jérusalem , depuis tant d'années qu'il vivoit des aumônes de tous les Juifs. Mais ce qui excita encore plus tout le peuple à venir voir un tel prodige , c'est que cet homme dans la joie dont il étoit transporté , tenoit par la main *saint Pierre & saint Jean* , comme ceux qu'il reconnoissoit pour ses bienfaiteurs , en même-temps qu'il louoit Dieu hautement , comme l'auteur principal de sa guérison. Ainsi tous ceux qui étoient présens demeurerent dans un étonnement qui les mettoit , selon l'expression de l'Ecriture , *comme hors d'eux-mêmes* , tant par la vûe d'un si grand miracle , que par rapport & à ceux qui l'avoient fait , dont l'exterieur leur paroissoit si méprisable , & à J e s u s de Nazareth , au Nom duquel ils l'avoient fait. C'est donc ce qui attira ce concours de peuple , & ce qui servit au dessein que Dieu avoit , de ménager cette occasion favorable pour convertir de nouveau , par la parole de saint Pie , une grande multitude de Juifs.

¶. L2. jusqu'au 17. Ce que Pierre voyant , il dit au peuple : *O Israélites , pourquoi vous étonnez-vous de ceci ; ou pourquoi nous regardez-vous , comme si c'étoit par notre vertu ou par notre puissance que nous eussions fait mar-*

cher ce boiteux ? Le Dieu d'Abraham... a glorifié son Fils J E S U S , &c.

Saint Pierre paroît toujours véritablement le *chrys.*
chef , étant le premier à agir , & le premier à ^{ut supri} parler. D'abord ce fut le prodige par lequel on ^{pag. 77.} entendit les Apôtres parler diverses langues , qui les disposa à l'écouter favorablement : ici c'est ce grand miracle de la guérison d'un homme qui étoit boiteux dès le ventre de sa mère. Là le faux reproche qu'on leur fit d'être yvres & pleins de vin nouveau , engagea saint Pierre à parler au peuple pour le détromper , & lui découvrir en même-temps le mystère de ce qu'ils voyoient : ici l'admiration où ils sont de voir un boiteux qu'ils connoissoient depuis tant d'années , guéri tout-d'un-coup si parfaitement , oblige ce saint Apôtre d'élever sa voix pour prêcher la divinité de J E S U S - C H R I S T . Là il avoit seulement parlé dans la maison ; ici il le fait au milieu du temple. Et ce n'est plus même , comme auparavant , avec un si grand ménagement , mais avec autorité , comme ayant déjà gagné à J E S U S - C H R I S T une grande multitude de personnes , & confirmé par un miracle incontestable la vérité de l'Evangile qu'il enseignoit. Ce ne fut donc pas par timidité , comme le remarque saint Jean Chrysostome , qu'il parla la première fois aux Juifs avec tant de retenue ; mais par sagefle , pour leur faire mieux recevoir la vérité , & ne la pas exposer à leurs railleries. Ici il n'avoit aucun sujet d'apprehender qu'on se raillât de ce qu'il diroit , parce que ce grand prodige de la guérison du boiteux avoit servi à confirmer ses paroles par avance , en lui conci-

F iii

86 EXPLICATION DU CHAP. III.
liant tout-d'un-coup l'esprit du commun des
Juifs, par l'étonnement où ils étoient d'un effet
si miraculeux.

Rien n'étoit aussi plus digne de mériter leur
creance, que de voir ceux qui venoient de faire
un si grand miracle ne s'en rien attribuer, mais
en rapporter toute la gloire au même Dieu que
leurs peres avoient adoré, & qu'ils adoroient
comme eux. *Pourquoi*, leur dit saint Pierre, *ce*
miracle vous étonne-t-il si fort ; ou pourquoi
vous arrêtez-vous à nous regarder nous autres
hommes, comme si nous avions fait marcher ce
boiteux par un effet de notre propre puissance, ou
de notre sainteté ? Ce n'est point nous que vous
devez regarder, nous qui par nous-mêmes ne
pouvons rien, & dont la vertu ne vient point
de nous. Mais jetez les yeux sur le Dieu d'Abra-
ham, sur le Dieu d'Isaac & de Jacob, sur le
Dieu de nos peres ; sur celui qui a promis à
Abraham, à Isaac, & à Jacob, un fils en qui
tous les peuples de la terre seroient bénis, &
qui devoit être le sujet de l'attente & de l'esp-
erance des nations ; sur celui qui a fait an-
ciennement éclater en tant de rencontres sa
toute-puissance en faveur de nos peres. Et vous
cesserez de vous étonner de ce miracle qu'il
vient de faire aujourd'hui en votre présence,
puisque son bras n'est point racourci, mais
qu'il est encore tout-puissant pour faire, quand
il lui plaît, des prodiges en votre faveur. C'est
donc ce Dieu d'Abraham, c'est ce Dieu d'Isaac
& de Jacob, ce Dieu de nos peres, qui a
veuIu par cette guérison miraculeuse glorifier
son Fils J e s u s.

Genes.
32. 3. c.
26. 4. c.
78. 14.
E. 49. 19.

Remarquez , dit saint Chrysostome , comment saint Pierre en parlant aux Juifs a soin d'alleguer leurs peres , pour leur ôter tout soupçon qu'il voulût leur annoncer une religion contraire à celle de leurs ancêtres . C'est la raison pour laquelle il leur parla l'autre fois du patriarche David , voulant leur prouver la resurrection de J E S U S - C H R I S T ; & qu'il leur parle présentement d'Abraham leur pere , pour leur faire voir que le même Dieu de cet ancien Patriarche , étoit celui qui venoit de telever à leurs yeux la gloire de J E S U S - C H R I S T , au nom duquel ce boiteux avoit été guéri . Il veut les convaincre que ce J e s u s , qui étoit véritablement le Fils unique du Dieu d' Abraham , du Dieu de leurs peres , étoit le même qu'ils avoient livré entre les mains des Gentils . & renoncé en refusant de le reconnoître pour leur Roi . *Vous l'avez* , leur dit saint Pierre , *renoncé devant Pilate* : & en cela vous avez commis un très-grand crime ; puisque *vous renonciez* ^{Joan. 8.} *le Saint & le Juste* par excellence , qui a déffio ^{46.} les plus éclairés d'entre vous de le convaincre d'aucun peché , & dont l'innocence & la justice furent reconnuës par Pilate même & par sa femme . Ainsi il fait voir aux Juifs que ce qui rendoit leur crime beaucoup plus grand , c'est qu'ils avoient condamné *celui que Pilate jugeoit lui-même devoir être renvoyé absous* : & qu'ils avoient demandé la grace d'un scelerat & d'un meuririer , en même-temps qu'ils avoient fait mourir en la personne de J E S U S - C H R I S T l'auteur même de la vie ; c'est-à-dire , selon la

F iiiij

88 EXPLICATION DU CHAP. III.

Chrysost.
ut supr.
pag. 86.

Jean. 1.
4. 2.

pensée de saint Chrysostome , que celui qui ôtoit la vie aux autres par sa cruauté & par ses meurtres , avoit eu dans leur esprit la préférence au-dessus du Fils unique du Dieu d'Abraham , qui donne la vie & la lumiere à tous les hommes.

Or voici en quelle maniere saint Pierre leur prouve la resurrection de celui qu'ils avoient si indignement fait mourir. Il ne cite point sur cela , comme auparavant , le témoignage des Prophetes ; mais il declare premierement qu'ils sont eux-mêmes témoins qu'il étoit ressuscité. Car il pouvoit d'autant plus citer alors le témoignage de leur propres yeux , que ceux à qui il parloit étoient dans l'étonnement des merveilles qu'ils leur voyoient faire. Et en second lieu , il atteste que *le miracle de la guérison si parfaite de ce boiteux de naissance étoit l'effet de la foi* qu'ils avoient eux-mêmes *au Nom de J e s u s* , & de l'invocation de ce Nom saint & tout-puissant. Car il falloit que celui , dont le Nom seul avoit eu la force de faire un si grand miracle , fût vraiment vivant , comme ayant un empire si absolu sur la nature. Mais il leur témoigne en même-temps que cette *foi* dont il leur parloit , *venoit de lui* , & étoit un don de sa grace : *fides qua per eum est* : afin qu'ils missent en *J e s u s-C h r i s t* toute leur confiance , & qu'ils cessassent de se glorifier en eux-mêmes comme enfans des Patriarches.

v. 17. 18. Cependant , mes frères , je sais que vous avez agi en cela par ignorance aussi bien que ceux qui sont établis en dignité parmi vous. Mais Dieu a accompli de cette sorte ce

Après que saint Pierre a piqué très-vivement le peuple Juif par le reproche qu'il leur a fait, d'avoir renoncé le Saint & le Juste, de lui avoir préféré un meurtrier, & enfin d'avoir fait mourir l'Auteur même de la vie, il adoucit maintenant l'amertume de ses reprehensions, & console en quelque sorte ceux qu'il avoit affligés : *Je sais, leur dit-il, que vous avez agi en cela par ignorance aussi-bien que ceux qui sont établis en dignité parmi vous;* par où il entend sans doute les princes des Prêtres, les Sénateurs, & les Docteurs de la loi, qui avoient été les ennemis déclarés de J E S U S - C H R I S T. Mais comment les Pharisiens & les Prêtres pouvoient-ils être excusés d'avoir agi par ignorance en faisant mourir par pure envie, comme Pilate le connut lui-même, celui qu'ils favoient être innocent, & à qui ils n'imputoient que des calomnies ? Il est vrai, dit saint Chrysostome, qu'ils favoient bien que celui qu'ils condamnoient étoit innocent ; mais ils ne connoissoient pas de même qu'il étoit l'auteur de la vie & le Fils unique de Dieu. Le mystère de son Incarnation paroisoit si opposé à leur orgueil, qu'encore qu'ils dussent avoir l'intelligence des prophéties, la fausse idée qu'ils avoient conçue du règne éclatant du Messie qu'ils attendoient, les empêchoit d'y découvrir la vérité. Et quoique la sainteté éminente de la vie de J E S U S - C H R I S T, la pureté admirable de sa doctrine, & son pouvoir absolu tant sur

Chrysost.
ut supr.
pag. 87.

90 EXPLICATION DU CHAP. III.

les démons que sur toute la nature , leur dûr être une preuve incontestable de ce qu'il étoit , comme il le leur reprocha diverses fois ; leurs passions & la corruption de leur cœur furent toujours un obstacle qui les empêcha de connoître clairement la divinité de J E S U S - C H R I S T . Ainsi il est vrai en un sens qu'ils ne savoient ce qu'ils faisoient , selon qu'il le dit lui-même en mourant ; & c'étoit , comme le *Luc. 23.* declare ici saint Pierre , par ignorance qu'ils *34.* avoient agi ; parcequ'ils ne l'auroient jamais *1. Cor. 2.* crucifié , selon que saint Paul l'affure , s'ils *8.* l'avoient connu véritablement pour le Seigneur & le Dieu de gloire. Mais cette même ignorance étoit fondée sur leur malice , & elle ne les excusoit en une maniere , qu'en les condamnant de l'autre. Cependant puisque J E S U S - C H R I S T pria son Pere en mourant de leur pardonner , à cause qu'ils ne savoient ce qu'ils faisoient , on ne doit point s'étonner que saint Pierre leur fasse aussi esperer le pardon de leur peché , parce qu'ils l'avoient commis par ignorance .

Chrysost. Il ajoute pour les consoler encore davantage , que Dieu avoit même fait éclater en cela *ibid.* la magnificence de sa bonté & la profondeur de sa sagesse , ayant scû tirer de la malice & de l'ignorance des hommes la gloire de sa vérité , par l'accomplissement de ce que tous les Prophètes avoient prédit des souffrances de son C H R I S T . Ainsi les Juifs avoient fait mourir J E S U S - C H R I S T connoissant son innocence , mais ignorant sa divinité. Et Dieu avoit en même-temps livré à la mort son Fils unique ,

afin que cet Homme-Dieu , cet Innocent & ce Saint des Saints , pût en accomplissant les prophéties satisfaire à sa justice pour les hommes criminels.

V. 19. 20. 21. Faites donc pénitence , & convertissez-vous , afin que vos pechés soient effacés . quand les temps du rafraîchissement que le Seigneur doit donner par sa présence seront venus , & qu'il aura envoyé J E S U S - C H R I S T qui vous a été annoncé , &c.

Il ne falloit pas que les Juifs , à qui saint Pierre parloit , conclussent de ses paroles , que leur *ignorance* les justifioit & les rendoit innocens. Elle pouvoit seulement contribuer à leur faire plus facilement obtenir le pardon du crime qu'ils avoient commis. Mais pour l'obtenir il étoit besoin qu'ils *en eussent un vrai repentir* , & par consequent qu'ils le reconnuissent avec une sincere douleur. Il étoit besoin qu'ils *se convertissent* en changeant de vie , en renonçant à tous leurs déreglemens , en commençant à aimer ce qu'ils haïssoient , & à haïr ce qu'ils aimoient , en quoi consiste la véritable *conversion*. Ce qui suit paroît obscur dans la Vulgate , où le sens est suspendu & indéterminé. Mais si on l'explique comme les anciens , il est aisé à entendre. Saint Pierre les exhorte donc à la *pénitence* , & à une vraye *conversion* ; *afin* , dit-il , *que vos pechés soient effacés* : Puis il ajoute , selon l'explication de saint Irenée & de Tertullien : *Ut veniant vobis tempora refrigerii à facie , vel ex persona Domini , &c.* c'est-à-dire , afin que , lorsque les jours du rafraîchissement , qui marquent le temps de la parfaite redem-

Chrysost.
Ibid.

*Iren. ad-
vers. ha-
ref. lib.*

*Tert. de
resurrec.*

92 EXPLICATION DU CHAP. III.

^{20m. cap.}
23.
^{Luc. 21.}
22. 23.
26. 27.
28.

ption & du repos éternel des justes seront ar-
rivés , vous soyez assez heureux pour y avoir
part. Car si ce temps doit être un temps de
repos & de rafraîchissement pour les élus ,
ce sera un temps de la plus terrible affliction
& de l'amertume la plus effroyable qu'on puisse
s'imaginer pour tous les méchans. Et ce sera
la vûe même du Seigneur , à *conspectu Domini*, qui causera cette extrême joie aux uns , &
cette épouvantable désolation aux autres. Car ,
comme il est dit ailleurs , *ils verront alors le Fils-de-l'homme qui viendra sur une nuée avec une grande puissance & une grande majesté.* C'est donc du second avenement du Fils de
Dieu que saint Pierre dit ici aux Juifs , que le
Seigneur devoit *envoyer Jesus-Christ*
qui leur avoient été annoncé par les Prophètes ,
par saint Jean son précurseur & par ses Apô-
tres. Ainsi il falloit qu'ils se préparaissent à le
recevoir , & qu'ils se rendissent dignes de
l'attendre , non comme leur Juge , mais com-
me leur Rédempteur. Et il leur rend la raison
pour laquelle ils ne pouvoient plus le voir alors:
C'est , leur dit-il , *qu'il faut que le ciel le reçou-
ve , c'est-à-dire , qu'il demeure dans le ciel
comme dans le lieu qui est propre à la sainte
humanité qu'il a jointe à sa nature divine dans
sa Personne.*

C'est de là qu'il a dû nous envoyer son Saint-
Esprit , dont vous avez vû les effets si miracu-
leux. C'est de là qu'il doit pendant tout le cours
du siècle présent , former & perfectionner son
Église. C'est-là qu'il doit jusqu'à ce que tout
son corps ait reçû sa perfection dans tous ses

membres , leur servir d'avocat & d'intercesseur auprès de son Pere , étant lui-même , selon la parole de son disciple bien-aimé , *la victime de propitiation pour leurs pechés*. Il y sera donc , & il ne viendra qu'au tems du rétablissement de toutes choses , prédit par les saints Prophètes depuis le commencement du monde. C'est ce que le même saint Pierre explique ailleurs , lorsqu'il dit : *Que le jour du Seigneur étant venu , les cieux passeront en un instant , les elemens embrasés se diffoudront , & la terre avec tout ce qu'elle contient sera consumée par le feu* ; & qu'on doit attendre de nouveaux cieux , & une nouvelle terre , dans lesquels la justice habitera. Ainsi nous pouvons entendre ce que saint Pierre dit en ce lieu , de la fin & de la consommation de toutes choses , lorsque le Fils aura remis , comme dit saint Paul , *son royaume à Dieu son Pere , qu'il aura détruit toute principauté , toute domination & toute puissance* ; & que toutes choses lui étant assujetties , il sera lui-même , entant qu'homme , assujetti à celui qui lui aura assujetti toutes choses , afin que Dieu soit tout en tous.

C'est en cela que consiste le rétablissement de toutes choses , prédit par les saints Prophètes depuis le commencement du monde : car toutes choses ont été depuis le peché d'Adam dans le désordre ; l'homme étant sorti de son état , aussi-bien que le démon , depuis qu'ils ont résolu de vivre dans l'indépendance de leur Createur. Et ce désordre ne doit être parfaitement réparé , que lorsque le Fils de Dieu au jour de son second avénement , remettra tout dans son ordre , en assujettissant parfaitement toutes choses à la

94 EXPLICATION DU CHAP. III.

justice, où à la bonté de Dieu. Or ce jour a été prédit, selon saint Jude, dès les premiers temps du monde, lorsqu'Enoch, qui a été le septième depuis Adam, prophétisa : Que le Seigneur viendroit avec une multitude innombrable de ses Saints, pour exercer son jugement sur tous les hommes, & pour convaincre tous les impies.

*Jud. v.
14 15. Et quand Adam a rapporté cette parole que le Seigneur dit au serpent en parlant de la femme, ou de la race de la femme : Qu'elle briseroit sa tête ; il y a annoncé par cette ancienne prédiction, le rétablissement de toutes choses, qui n'arrivera dans sa plenitude, que lorsque la tête du serpent, c'est-à-dire, le règne & l'empire du démon sera détruit entièrement par le parfait assujettissement de toutes choses sous Dieu.*

v. 22. 23. 24. Moïse a dit à nos pères : Le Seigneur votre Dieu vous suscitera d'entre vos frères un Prophète comme moi : écoutez-le en tout ce qu'il vous dira. Quiconque n'écouterera pas ce Prophète, sera exterminé, &c.

On a expliqué dans le livre du Deuteronomie ce passage de Moïse, qui regardoit l'Incarnation du Fils de Dieu. Saint Pierre excitoit les Juifs à se soumettre à la foi qu'il leur annonçoit, par les considerations les plus capables de les toucher. Car outre qu'il leur fait voir que le premier avenement de J E S U S - C H R I S T avoit été clairement prédit par ces paroles de leur saint Legislateur, pour lequel ils témoignoient une si grande vénération ; il se concilie encore davantage leur créance, en leur déclarant par le témoignage du même Moïse, que le Prophète que le Seigneur leur avoit promis de

Exciter du milieu d'eux , seroit *comme lui* , c'est-à-dire, qu'il ne leur enseigneroit point une doctrine contraire à la sienne , mais qu'il seroit le legislateur de la loi nouvelle , comme Moïse l'avoit été de l'ancienne. Or quoique Moïse donne à JESUS-CHRIST dans ces paroles le nom de *Prophete* , c'étoit à lui néanmoins que toutes les propheties se terminoient ; c'étoit lui que tous les Prophetes avoient annoncé dans les Ecritures ; c'étoit de lui qu'il étoit dit dans les livres de Moïse , qu'il *seroit Gem. 49. 10.*
l'attente de toutes les nations. Ainsi ce nom de *Prophete* qu'il a bien voulu aussi se donner lui-même , en disant de soi : *Qu'un Prophete n'étoit sans honneur que dans son pays , & dans sa maison* *Marc. 13. 57. 2* , lui convenoit principalement , en ce que l'on entendoit par là une personne qui parloit aux hommes de la part de Dieu , & qui confirmoit ses paroles par des miracles.

Mais il est même véritable que JESUS-CHRIST a prédit aussi beaucoup de choses ; comme plusieurs circonstances de sa passion & de sa mort , sa résurrection & son ascension , la descente du Saint-Esprit , le siège & la ruine de Jérusalem , & son second avènement. Ainsi toutes ces différentes prédictions lui ont pu faire donner le nom de *Prophete* : mais ça a été un *Prophete qui a mérité* , préférablement à tous les autres , d'être écouté ; puisque *tous les autres* , principalement depuis *Samuel* , qui fut le temps où ils commencerent à paraître davantage dans le monde , avaient eu en vue dans leurs propheties ce nouveau législateur , qui étoit véritablement le *Prophète par excellence* , dont on ne

96 EXPLICATION DU CHAP. III.

pouvoit mépriser la voix sans se rendre digne d'être exterminé du milieu d'Israël. Et quiconque encore aujourd'hui refuse de l'écouter, doit s'attendre à se voir un jour séparé de la sainte société du peuple choisi ; de ceux qu'il regarde comme ses brebis qui ont entendu la voix de leur Pasteur, & qui l'ont suivi.

V. 25. 26. Vous êtes les enfans des Prophètes, & de l'alliance que Dieu a établie avec nos peres, en disant à Abraham : Toutes les nations de la terre seront bénies en votre race. C'est pour vous premierement que Dieu a suscité son Fils, &c.

Après que saint Pierre a prouvé aux Juifs par les paroles de Moïse leur législateur, la venue de J e s u s - C h r i s t, la conformité de sa doctrine avec la sienne, & l'indispensable nécessité de l'écouter pour ne pas péir ; il les pique salutairement d'une sainte jalousie. Considerez, leur dit-il, que *vous êtes les enfans de ces Prophètes*, qui ont annoncé les merveilles que vous voyez ; que c'a été avec vos peres que Dieu fit une alliance solennelle, en promettant à Abraham que toutes les nations de la terre seroient bénies en sa race ; & qu'ainsi c'est premierement pour vous que Dieu a suscité son Fils du milieu de vos frères, comme le Prophète par excellence ; & qu'il vous l'a envoyé pour vous bénir, selon la promesse qu'il en a faite à Abraham votre pere. Ce raisonnement étoit sans doute très-fort, sur-tout dans la bouche d'un homme simple & sans lettres, qui en leur parlant de cette sorte, devenoit lui-même à la vûë de tous les Juifs, comme une preuve vivante de

DES ACTES DES APÔTRES. 97

de l'accomplissement des prophéties ; puisqu'ils devoient remarquer en sa personne cette effusion abondante & miraculeuse de l'Esprit saint, que le Seigneur avoit promis à son peuple par la bouche de Joël.

Joel 2.

28.

La conséquence que tire saint Pierre de la venue du Fils de Dieu, & qu'il oblige tous les Juifs d'en tirer aussi avec lui, est qu'ils doivent travailler à recueillir tout le fruit pour lequel Dieu l'a envoyé. Il l'a *envoyé*, dit cet Apôtre, *pour vous benir*. Mais de quelle sorte de bénédiction ? Et le Fils unique du Père éternel se seroit-il incarné, pour leur procurer seulement une bénédiction terrestre, comme aux anciens Israélites, une bénédiction qui consistoit dans la rosée du ciel & la graisse de la terre, & dans l'abondance du blé & du vin, & de tous les autres biens temporels ? Non sans doute. Et saint Pierre s'explique assez clairement sur ce sujet, lorsqu'il ajoute aussi-tôt : *Afin que chacun se convertisse de sa mauvaise vie.* Telle est la fin de l'Incarnation du Fils de Dieu, de reformer l'homme, & de retracer en lui la première image de son origine, en le délivrant de ses péchés, en le faisant renoncer à sa propre corruption, & embrasser l'innocence d'une vie sainte & conforme à l'Evangile qu'il est venu annoncer. Or c'est ce que l'homme n'a jamais pu faire par lui-même, mais seulement par un effet de la *bénédiction*, c'est-à-dire, de la grâce de son Rédempteur. Si donc vous êtes, dit saint Pierre aux Juifs, *les enfans des Prophéties, & de l'alliance*; c'est-à-dire, les héritiers des grands biens qu'on a promis à vos pères,

Gen. 27.

28.

Chrysost.

in Act.

hom. 9.

pag. 89.

ibid.

G

pourquoi seriez-vous indifferens à des choses qui vous regardent de si près , comme si elles ne vous regardoient pas ? Il est vrai que vous avez crucifié celui que Dieu vous a envoyé. Mais souvenez-vous qu'il l'a envoyé pour vous bénir , après même que vous l'avez crucifié. Et tout ce qu'il vous demande présentement , est que vous vous convertissiez , en vous dépouillant de toute malice , & de toute corruption.



CHAPITRE IV.

1. Orsqu'ils parloient au peuple , les Prêtres , le Capitaine des gardes du temple , & les Saducéens survinrent ,

2. ne pouvant souffrir qu'ils enseignassent le peuple , & qu'ils annonçassent la résurrection des morts en la personne de J E S U S :

3. & les ayant arrêtés , ils les mirent en prison jusqu'au lendemain ; parce qu'il étoit déjà tard.

4. Or plusieurs de ceux qui avoient ouï le discours de Pierre crurent : & le nombre des hommes fut d'environ cinq mille.

1. Oquentibus autem illis ad populum , supervenerunt Sacerdotes , & Magistratus templi , & Sadducei ,

2. doleantes quod docerent populum , & annuntiarent in Iesu resurrectionem ex mortuis :

3. & injecerunt in eos martis , & posuerunt eos in custodiā in crastinum : erat enim jam vespera.

4. Multi autem eorum , qui audierant verbum crediderunt : & factus est numerus virorum quinque millia.

DES APÔTRÈS. CHAP. IV. 99

3. Factum est au-
tem in crastinum , ut
congregarentur prin-
cipes eorum , & Se-
niiores , & Scribæ in
Jérusalem ,

4. & Annas prin-
ceps Sacerdotum , &
Caïphe , & Joa-
nnes , & Alexander ,
& quotquot erant de
genere sacerdotali.

5. Et statuentes
eos in medio , inter-
rogabant . : In qua
virtute , aut in quo
nomine fecistis hoc
vos ?

6. Tunc repletus
Spiritu sancto Petrus ,
dixit ad eos : Princi-
pes populi , & Senio-
res , audite :

7. Si nos hodie di-
judicamur in bene-
facto hominis infir-
mi , in quo iste sal-
lus factus est ,

5. Le lendemain les chefs
du peuple // , les Senateurs //
& les Scribes s'assemble-
rent dans Jérusalem ,

6. avec Anne le Grand-
Père // , Caïphe , Jean // ,
Alexandre // , & tous ceux
qui étoient de la race sacer-
dotale.

7. Et les ayant fait venir
au milieu d'eux , ils leur di-
rent : Par quelle puissance ,
ou au nom de qui // avez-
vous fait cette action ?

8. Alors Pierre rempli du
Saint-Esprit , leur dit : Prin-
cipes du peuple , & vous ,
Senateurs // , écoutez-nous :

9. Puisqu'aujourd'hui
l'on nous demande raison
du bien que nous avons
fait à un homme perclus
de l'usage de ses jambes ,
& de la maniere dont il a
été gueri ,

¶. 5. l. les Princes , ἄρχοντες :
et qui semble marquer les chefs
des tribus .

Ibid. l. les Anciens ἀπόστολοι -
tēgous ; ce qui semble mar-
quer les Senateurs du grand
Sanedrin .

¶. 6. expl. Anne & Caïphe
étoient Grands Prêtres tour à
tour chacun leur année . Aug.
in Joan. tract. 113.

Ibid. expl. l'un des princi-
paux fils d'Anne. Joseph. bell.
fud.

Ibid. expl. surnommé Iyis-
maque , qui étoit l'un des plus
riches d'entre les Juifs. Joseph.
Antiq.

¶. 7. autr. par quelle auto-
rité .

¶. 8. gr. d'Israël .

10. nous vous declarons à vous tous , & à tout le peuple d'Israël , que c'est par le Nom de notre Seigneur J E S U S - C H R I S T de Nazareth , lequel vous avez crucifié , & que Dieu a ressuscité d'entre les morts , que cet homme a été guéri , & qu'il est debout devant vous.

Pf. 117.

22.

Isai. 28.

16.

Mattb.

21. 42.

Marc.

12. 10.

Luc. 20.

17.

1. Petr.

2. 7.

Rom. 7.

33.

11. C'est cette pierre , que vous autres architectes avez rejetée , & qui cependant a été faite la principale pierre de l'angle :

12. & il n'y a point de salut par aucune autre ; car nul autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes par lequel nous devions être sauvéz.

13. Lorsqu'ils virent la constance // de Pierre & de Jean , connoissant que c'étoient des hommes sans lettres , & du commun du peuple , ils en furent étonnés. Ils savoient aussi qu'ils avoient été Disciples de J E S U S .

14. Et comme ils voyoient cet homme qui avoit été

¶. 13. autr. liberté de parler.

10. notum sit omnibus vobis , & omni plebi Israël : quia in nomine Domini nostri Iesu Christi Nazareni , quem vos crucifixistis , quem Deus suscitavit à mortuis , in hoc iste astat coram vobis sanus .

11. Hic est lapis , qui reprobatus est a vobis aedificantibus , qui factus est in caput anguli :

12. & non est in alio aliquo salus ; nec enim aliud nomen est sub caelo datum hominibus , in quo oporteat nos salvos fieri .

13. Videntes autem Petri constantiam & Joannis , comperto quod homines essent sine litteris , & idiotæ , admirabantur . Et cognoscebat eos quoniam cum Iesu fuerant .

14. Hominem quoque videntes stantem

eum eis , qui curatus fuerat, nihil poterant contradicere.

15. Jufferunt autem eos foras extra concilium secedere , & conferebant ad invicem ,

16. dicentes : Quid faciemus hominibus istis , quoniam quidem notum signum factum est per eos omnibus habitantibus Jerusalem : manifestum est , & non possumus negare ?

17. Sed ne amplius divulgetur in populum , comminemur eis , ne ultra loquantur in nomine hoc ulli hominum .

18. Et vocantes eos , denuntiaverunt ne omnino loquerentur , neque docerent in nomine Iesu .

19. Petrus vero & Joannes , responentes , dixerunt ad eos : Si justum est in conspectu Dei vos potius audire quam Deum , judicate ?

20. Non enim possumus quæ vidi-

guéri présent avec eux , ils n'avoient rien à leur opposer.

15. Ils leurs commandèrent donc de sortir de l'assemblée , & ils se mirent à délibérer entre eux ,

16. en disant : Que ferons-nous à ces gens-ci , car ils ont fait un miracle qui est connu de tous les habitans de Jerusalem ; cela est certain , & nous ne pouvons pas le nier ?

17. Mais afin qu'il ne se répande pas davantage parmi le peuple , défendons-leur avec menaces , de parler à l'avenir au Nom de Jesus à qui ce soit .

18. Et aussi-tôt les ayant fait appeler , ils leur défendirent de parler en quelque maniere que ce fût , ni d'enseigner au Nom de Jesus .

17. Mais Pierre & Jean leur répondirent ; Jugez vous-mêmes , s'il est juste devant Dieu de vous obeir plutôt qu'à Dieu ?

20. Car pour nous , nous ne pouvons pas ne point

parler des choses que nous avons vues & entendues.

21. Ils les renvoierent donc avec menaces , ne trouvant point de moyen de les punir à cause du peuple ; parceque tous rendoient gloire // à Dieu de ce qui étoit arrivé ;

22. car l'homme qui avoit été guéri d'une maniere si miraculeuse , avoit plus de quarante ans.

23. Après qu'on les eût laissé aller , ils vinrent trouver leurs freres , & leur raconterent tout ce que les Princes des Prêtres & les Sénateurs leur avoient dit .

24. Ce qu'ayant entendu , ils élèverent tous leur voix à Dieu dans l'union d'un même esprit , & lui dirent : Seigneur , c'est vous qui avez fait le ciel & la terre , la mer , & tout ce qu'ils contiennent .

25. qui avez dit par le Saint Esprit , parlant par la bouche de notre pere David votre serviteur : Pourquoi les nations se sont-elles soulevées avec un grand

V. 21. On a cru devoir éclaircir ceci par le grec.

mus , & audivimus . non loqui .

21. At illi com- minantes dimiserunt eos , non invenientes quomodo punirent eos , propter popu- lum , quia omnes cla- rificabant id quod factum fuerat in eo quod acciderat ;

22. annorum enim erat amplius quadra- ginta homo , in quo factum fuerat signum istud sanitatis .

23. Dimissi autem venerunt ad suos , & annuntiaverunt eis quanta ad eos Prin- cipes Sacerdotum & Seniores dixissent .

24. Qui cum au- dissent , unanimiter levaverunt vocem ad Deum , & dixerunt : Domine , tu es qui fecisti cælum & ter- ram , mare , & omnia quæ in eis sunt .

25. Qui Spiritu sancto per os patris nostri David , pueri tui , dixisti : Quare fremuerunt gentes , & populi meditati sunt inania :

bruit , & les peuples ont-
ils formé de vains des-
seins ?

26. Affiterunt Re-
ges terræ , & Prin-
cipes convenerunt in
unum, aduersus Do-
minum , & aduersus
Christum ejus.

27. Convenerunt
enim verè in civitate
ista aduersus fane-
tum puerum tuum
Jesum, quem unxisti,
Herodes , & Pontius
Pilatus , cum Gentili-
bus & populis Israël,

28. facere quæ
manus tua & confi-
lium tuum decreve-
runt fieri.

29. Et nunc , Do-
mine , respice in mi-
nas eorum , & à ser-
vis tuis cum omni
fiducia loqui verbum
tuum ,

30. in eo quod ma-
num tuum extendas
ad sanitates , & signa
& prodigia , fieri per
nomen sancti filii tui
Iesu.

31. Et cùm oras-
t. 27. lett. oint.

26. Les Rois de la terre se
sont élevés , & les Princes
se sont unis ensemble con-
tre le Seigneur , & contre
son C H R I S T .

27. Car Herode & Ponce
Pilate avec les Gentils , &
le peuple d'Israël , se sont
vraiment unis ensemble
dans cette ville contre vo-
tre saint Fils J E S U S , que
vous avez consacré par vo-
tre option //,

28. pour faire tout ce que
votre puissance // & votre
conseil avoient ordon-
né devoir être fait.

29. Maintenant donc ,
Seigneur , considérez leurs
menaces : donnez à vos
serviteurs la force d'anno-
cer votre parole avec une
entière liberté ,

30. en étendant votre
main , pour faire des gué-
risons *miraculeuses* , des
merveilles & des prodiges ,
par le Nom de votre saint
fils J E S U S .

31. Lorsqu'ils eurent

¶. 28. lett. main.

G iiiij

achevé leur priere , le lieu où ils étoient assemblés trembla : ils furent tous remplis du Saint Esprit , & ils annonçoient la parole de Dieu avec hardiesse.

32. Toute la multitude de ceux qui croyoient n'avoit qu'un cœur & qu'un ame : & nul ne consideroit ce qu'il possedoit comme étant à lui en particulier , mais toutes choses étoient communes entr'eux.

33. Les Apôtres rendoient témoignage avec une grande force / à la resurrection de notre Seigneur J E S U S - C H R I S T ; & la grace étoit grande dans tous les fidelles.

34. Car il n'y avoit aucun pauvre parmi eux ; parceque tous ceux qui possedoient des fonds de terre ou des maisons , les vendoient , & en apportoient le prix ,

35 qu'ils mettoient aux pieds des Apôtres ; & on le distribuoit ensuite à cha-

sent, motus est locus. in quo erant congregati : & repleti sunt omnes Spiritu sancto , & loquebantur verbum Dei cum fiducia.

32. Multitudinis autem credentium erat cor unum , & anima una : nec quisquam eorum , quæ possidebat , aliquid suum esse dicebat , sed erant illis omnia communia.

33. Et virtute magna reddebat Apostoli testimonium resurrectionis Jesu Christi Domini nostri : & gratia magna erat in omnibus illis.

34. Neque enim quisquam egens erat inter illos ; quotquot enim possessores agrorum aut domorum erant, vendentes afferebant pretia eorum quæ vendebant,

35. & ponebant ante pedes Apostolorum : dividebatur au-

*. 33. Ce qui marque ou la force de leurs paroles , animées par le Saint-Esprit , comme 1. Cor. 2. 4. ou les miracles qui les accompagnent , comme Rom. 15. 19.

D E S A P Ô T R E S . C H A P . I V . 109
tem singulis prout cun selon qu'il en avoit be-
cuique opus erat.

36. Joseph autem,
qui cognominatus est
Barnabas ab Aposto-
lis (quod est inter-
pretatum Filius con-
solationis) Levites ,
Cyprius genere ,

37. cum haberet
agrum, vendidit eum,
& attulit pretium. &
posuit ante pedes A-
postolorum.

36. Joseph surnommé
par les Apôtres Barnabé ,
(c'est - à - dire , enfant de
consolation) qui étoit Le-
vite , & originaire de l'île
de Chypre ,

37. vendit aussi un fonds
de terre qu'il avoit , & en
apportat le prix , qu'il mit
aux pieds des Apôtres.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 5. *Lorsqu'ils parloient au pe-
uple , les Prêtres , le Capi-
taine des Gardes du temple , & les Saducéens sur-
vinrent , ne pouvant souffrir qu'ils enseignassent
le peuple , & qu'ils annonçassent la résurrection
des morts en la personne de JESUS , &c.*

*Les Prestres , ennemis déclarés de JESU S-
CHRIST , le Capitaine des gardes du temple ,
qui se regardoit comme un intéressé à empêcher
qu'il ne s'y fit des nouveautés , & les Sadducéens* Luc. 20.
qui nioient , comme on l'a vu autre part , la re- 27.
*surrection des morts , regarderent l'exhortation
de saint Pierre & de saint Jean , comme une in-
sulte qu'ils faisoient à la religion des Juifs : car
les Prêtres qui avoient été les premiers au-
teurs de la mort de JESU S-CHRIST , ne
pouvoient souffrir qu'on prêchât publiquement*

qu'il étoit ressuscité , & même, selon l'explica-
 tion de saint Chrysostome, que sa résurrection
 dût être la cause de celle des autres ; parcequ'
Chrysost. in Act. hom. 10. p. 94.
 une telle doctrine les couvroit de la dernière
 confusion , en exposant à la vue de tout le peu-
 ple l'injustice & la cruauté de leur conduite.
 L'Officier établi pour la garde du temple dé-
 pendait des Prêtres ; ne pouvoit manquer d'en-
 trer dans leurs intérêts ; & la politique de cet
 homme esclave de sa fortune , ne lui permettoit
 pas d'examiner si ce que disoit saint Pierre , con-
 firmé par un miracle autentique , ne meritoit
 point d'être écouté , préférablement à ce que
 l'envie publioit contre les Apôtres. Enfin les
 Sadducéens étoient ravis de trouver cette occa-
 sion de la jalouse des Prêtres contre le Sauveur,
 pour empêcher que leur herésie touchant la re-
 surrection des morts , ne fût combattue par la
 vérité que les Apôtres avançoient touchant la
 résurrection de J E S U S - C H R I S T , dont ils di-
 soient être témoins oculaires. Ainsi de même
 qu'on avoit vu Herode & Pilate devenir amis
 à la mort de JESUS-CHRIST , d'ennemis qu'ils
 étoient auparavant ; les Prêtres qui croyoient
 la résurrection des morts , & les Sadducéens qui
 la nioient , s'unirent alors contre JESUS , pour
 s'opposer à la vérité de sa résurrection , chacun
 se laissant aller à la passion qui l'animoit , plutôt
 qu'à ce qu'il croyoit. Ils vinrent donc tous en-
 semble avec fureur se jeter sur les deux Apô-
 tres , dont toute la force consistoit dans leur pa-
 tience , & dans le secours de la grâce de JESUS-
 C H R I S T , dont ils p. échoient la victoire sur
 la mort ; & par conséquent sur la mauvaise vo-

lonté de ses ennemis , qui n'avoient fait que contribuer plus promtement à la gloire de sa resurrection , lorsqu'ils l'avoient fait mourir.

Comme ils ne pouvoient lier la langue de ces Disciples du Sauveur , toujours prêts à publier les merveilles de leur divin Maître , *ils les mirent en prison jusqu'au lendemain ; parce qu'il étoit trop tard pour faire assembler tous les Prêtres, les Senateurs & les Docteurs, & interroger les deux Apôtres en présence de toute cette assemblée.*

Si l'affaire dont il s'agissoit eût été une affaire humaine , l'emprisonnement subit des premiers d'entre les Apôtres eût pû étonner les autres , & les empêcher de s'unir à l'avenir , ni de paroître en public pour la même cause. Mais c'étoit l'affaire de Dieu même Et c'étoit son Saint-Esprit qui agissoit & qui parloit par leur bouche. Bien-loin donc que les Apôtres en fussent intimidés , le peuple même ne fut point troublé de la violence dont on usa envers ceux qu'on mit en prison. Et saint Chrysostome a *Chrysost.*
regardé comme un sujet véritable d'admiration, ^{ut supr.} _{pag. 21.} de ce que nonobstant l'emprisonnement de saint Pierre & de saint Jean , leurs paroles eurent la force de convertir de nouveau un si grand nombre de personnes. Comment , dit ce Pere , en voyant lier ces mêmes personnes qu'ils venoient d'entendre , pûrent-ils ajouter foi à leurs paroles ? Mais c'est cela même , continue-t-il , qui fait connoître visiblement la divine force de celui qui leur parloit par la bouche de saint Pierre , puisqu'il y en eut beaucoup plus qui se convertirent à la foi de JESUS-CHRIST , en-

*Tertull.
Apolog.*

voyant lier les Apôtres , qu'il n'y en avoit eu auparavant , lorsqu'on n'usa point de violence envers eux . Telle a été l'origine , & telles ont été les suites de l'établissement de l'Eglise , dont un Ancien a dit cette parole si celebre : Que plus on répandoit de sang des Chrétiens , plus ils se multiplioient , comme une divine semence qu'on jette en terre , & qui croît à l'infini . Mais quoique saint Chrysostome . & quelques autres ayent entendu qu'il y eût alors *cinq mille hommes* de convertis sans les femmes , & qu'il semble même que ce soit le sens le plus naturel du texte de l'Ecriture ; d'autres croient que saint Luc marque seulement ici , que le nombre de tous ceux qui crurent tant à la première qu'à la seconde prédication de saint Pierre , fut de *cinq mille hommes* ; c'est-à-dire , qu'il y en eut *deux mille de convertis* en cette dernière occasion , comme il y en avoit eu *trois mille* la première fois .

V. 5. jusqu'au 13. Le lendemain les chefs du peuple , les Senateurs & les Scribes s'assemblerent dans Jérusalem , avec Anne le Grand - Prestre , Caïphe , Jean & Alexandre , & tous ceux qui étoient de la race sacerdotale ; & les ayant fait venir au milieu d'eux , ils leur dirent : Par quelle puissance , &c.

Il parut aux Prêtres qu'il y alloit de leur honneur d'arrêter dès le commencement ce qu'ils regardoient comme la ruine de la religion des Juifs . Ils avoient tous travaillé avec le dernier empressement à faire mourir J E S U S - C H R I S T , comme un séducteur , & comme un perturbateur du repos public . Et ils voyoient

cependant que les Disciples de celui qu'ils décrisiaient de la sorte, faisoient des miracles à la vûe de tout le peuple, & publioient hautement qu'il étoit ressuscité. Ce fut donc afin d'empêcher les suites d'une prédication si opposée à leur orgueil, & à la fausse sagesse dont ils se glorifioient, qu'ils firent alors une assemblée des plus celebres qu'on eût peut-être jamais vues parmi eux, composée des chefs des tribus, nommés ici *les Princes du peuple*; des *Anciens*, qui étoient les Senateurs du grand Conseil, nommé Sanedrin; des *Scribes* ou *Docteurs* des Juifs, à qui il appartenloit particulierement d'interpréter les Ecritures; d'*Anne* & de *Caïphe*; qui faisoient l'un après l'autre chacun leur année la fonction de *Grands-Prêtres*, & de *tous ceux qui étoient de la race sacerdotale* dans Jérusalem. Mais plus cette assemblée si solennelle fit alors d'éclat; plus la confusion qu'ils reçurent de leur jalouſie & de leur malice fut éclatante; puisqu'ils donnerent occasion aux deux Apôtres saint Pierre & saint Jean; de relever avec un plus grand courage la gloire de leur divin Maître, en présence de tout ce qu'il y avoit de plus élevé en dignité & en science parmi les Juifs.

Ils crurent sans doute étonner & intimider deux hommes simples, sans étude & sans défense, de *les faire comparaître au milieu* de cette grande assemblée, & ils espererent dit saint Chrysostome, qu'ils nieroient tout du moment qu'ils seroient interrogés, étant effrayés & interdits par la vûe de ce grand nombre de personnes éminentes. Mais ils ne sçavoient pas en-

Chrysost.
ut supr.

110 EXPLICATION DU CHAP. IV.

core que celui qui étoit en eux , étoit plus grand que tous ceux qui se regardoient comme leurs Judges. Ils leur demanderent d'abord *par quelle puissance , & au nom de qui ils avoient fait cette action* , c'est-à-dire , guéri ce boiteux . Ils le savoient bien sans doute , puisque la chose s'étoit faite publiquement , & que celui même qui avoit été guéri le publioit le premier à haute voix. Mais ils crurent que les Apôtres n'auroient jamais la hardiesse de déclarer étant prisonniers , que ce miracle s'étoit fait au Nom de J E S U S de Nazareth , qu'ils avoient eux-mêmes fait attacher à une croix , & mourir comme un scelerat. Et il y a même bien de l'apparence , selon la remarque d'un Interprete , qu'ils avoient fait emprisonner avec les autres celui qui avoit été guéri , & qu'on l'amena avec eux dans l'assemblée , comme on le voit par la suite , dans l'esperance de lui faire nier aussi que sa guerison eût été faite par la puissance & au Nom de J E S U S - C H R I S T. Mais il est dit , que *Pierre rempli de l'Esprit de Dieu prit la parole* : Pierre comme le chef du saint troupeau , avoit été chargé par le souverain Pasteur de paître ses brebis & ses agneaux ; Pierre , qui se souvenant d'avoir renoncé son Maître devant des valets & des servantes , se sentoit d'autant plus obligé de le confesser hautement devant les Prêtres & les premiers d'entre les Juifs ; Pierre enfin , qui au lieu de cette vaine présomption , ou de cet esprit de crainte qui le remplissoit auparavant , lorsqu'il tomba dans un si grand crime , étoit alors tout *rempli du Saint-Esprit* qui le rendoit également fort & humble. Voici

Donc comment cet homme qui avoit tremblé à la parole d'une servante, parle maintenant devant *les Princes du peuple & les Sénateurs des Juifs*. Il ne craint point de déclarer la vérité, mais il demande au contraire que tous entendent ce qu'il avoit à leur dire : *Principes populi, & Seniores, audite.* Il fait voir d'abord le ridicule & l'injustice du procédé qu'on tenoit à leur égard, en représentant tout simplement que le sujet pour lequel on les faisoit comparaître, étoit le bien qu'ils avoient fait à un homme en le guérissant : *D i j u d i c a m u r i n b e n e f a c t o h o m i - chrysostome. n i s i n f i r m i , i n q u o i s t e s a l v u s f a c t u s e s t . C a r u t s u p r . c ' e s t d e m ê m e q u e s ' i l l e u r e û t d i t , O n n ' a c - p . 96 . c u s e o r d i n a i r e m e n t l e s c r i m i n e l s q u e p o u r a v o i r f a i t q u e l q u e m a l : m a i s l e c r i m e q u ' o n n o u s i m - p u t e a u j o u r d ' h u i , e s t u n b i e n q u e n o u s a v o n s f a i t ; & n o u s p a r o i s s o n s e n j u g e m e n t p o u r a v o i r g u é r i u n h o m m e q u i é t o i t b o i t e u x d è s s a n a i s s a n c e . Q u e l n o u v e a u g e n r e d ' a c c u s a t i o n ! Q u e t o u s s a - c h e n t d o n c , & q u e t o u t l e p e u p l e d ' I s r a è l e n t e n - d e c e q u e n o u s n ' a v o n s n u l d e s s è i n d e c a c h e r à q u i q u e c e f o i t : Q u e c ' e s t a u N o m d e J E S U S d e N a z a r e t h , l e v r a i C H R I S T , q u e n o u s r e c o n - n o i s s o n s p o u r n o t r e S e i g n e u r , & q u e v o u s a v e z v o u s a u t r e s c r u c i f i é , m a i s q u e D i e u a r e s s u s c i t é d ' e n t r e l e s m o r t s , q u e c e t h o m m e a é t é g u é r i , & q u ' i l a l a f o r c e d e s e t e n i r m a i n t e n a n t d e b o u t d e - v a n t v o u s .*

Ils n'apprehendent donc point, dit saint Chrysostome, de déclarer hautement à ces premiers d'entre les Juifs ce qui les couvrait de confusion, & les perçoit de douleur, en parlant & de la ville de Nazareth, pour laquelle ils témoi-

112 EXPLICATION DU CHAP. IV.

gnoient un si grand mépris , & du genre de la mort de J E S U S - C H R I S T , qui paroifsoit si infame. Car plus ils l'avoient méprisé & outragé , plus la gloire de sa résurrection & le miracle de la guérison de ce boiteux , qui s'étoit faite en son Nom & par sa puissance devoit les confondre. Et ce qu'ils avoient sans doute ordonné eux-mêmes , en obligeant l'homme qui avoit été guéri , de comparaître dans leur assemblée avec les Apôtres , tournoit encore à leur propre honte ; puisqu'il devint un témoin public & irreprochable de la vérité que saint Pierre leur attestoit , qui étoit d'ailleurs trop connue de tout le peuple pour la nier.

Mais cet Apôtre ne se contente pas de leur déclarer que c'étoit par la puissance de J E S U S - C H R I S T de Nazareth, qu'ils avoient guéri cet homme qu'ils voyoient en leur présence. Il prend encore occasion de ce miracle pour les instruire & leur découvrit la vérité des Ecritures , touchant celui dont le Nom avoit une si grande vertu. *C'est lui* , leur dit-il , *qui est cette pierre que vous autres architectes avez rejetée* , & qui cependant a été faite la principale pierre de l'angle. Ce que le Prophète Roi avoit dit en général de ceux qui baptisoient sans les nommer , saint Pierre l'applique aux Prêtres , aux Docteurs , & aux principaux d'entre les Juifs. Ils se regardoient avec orgueil , comme étant les architectes de la maison du Seigneur , à cause qu'ils se voyoient établis les chefs de la conduite & de la doctrine parmi le peuple de Dieu. Et celui qui devoit être mis , selon Isaïe , expliqué par J E S U S - C H R I S T même , & par les Apôtres :

Pf. 117.

21.

Isa. 28.

16.

Matth. 21. 43.

dans

dans les fondemens de Sion , comme une pierre éprouvée , angulaire & précieuse , sur laquelle les fidèles seroient établis , comme des pierres vivantes , pour composer une maison spirituelle , ayant été rejeté par ces architectes ignorans & orgueilleux ; Dieu l'avoit rendu la principale pierre de l'angle , en l'établissant par la gloire de sa résurrection , le chef de l'Eglise , & comme le lien sacré qui a réuni ensemble dans la maison du Seigneur , les deux peuples si opposés auparavant , des Juifs & des Gentils .

Saint Pierre soutient donc ici dans cette grande assemblée que JESUS-CHRIST , qu'ils avoient crucifié , & que Dieu avoit ressuscité , étoit cette pierre angulaire dont les Prophètes avoient parlé ; & qu'il n'y avoit point de salut à espérer d'aucun autre ; c'est - à - dire , qu'ils ne devoient point attendre d'autre Messie & d'autre CHRISS , puisque celui - là étoit le vrai redempteur d'Israël , attendu depuis si long - temps . Et nul autre Nom sous le ciel , ajoute - t - il , n'a été donné aux hommes , par lequel nous devions être sauvés . C'est - à - dire qu'il n'y a uniquement que celui qui a porté par excellence le Nom de JESUS , que Dieu ait donné aux hommes sur la terre pour les sauver . Ainsi nul homme depuis Adam n'a pu espérer d'être sauvé que par le mérite de l'Incarnation de son Fils , qu'il nous a donné , comme JESUS-CHRIST ^{16.} le dit lui - même , par un pur effet de son amour . Or saint Pierre , en parlant ainsi aux Juifs , leur donnoit lieu , dit saint Chrysostome , d'espérer aussi le même salut , & diminuoit dans leur esprit la crainte où ils pouvoient avoir , de s'être

114 EXPLICATION DU CHAP. IV.

emportés jusqu'à un si grand excès envers celui dont la divine vertu se faisoit sentir alors avec tant d'éclat.

*. 13. jusqu'au 19. Lorsqu'ils virent la constance de Pierre & de Jean, connoissant que c'étoient des hommes sans lettres, & du commun du peuple, ils en furent étonnés. Ils savoient aussi qu'ils avoient été disciples de JESUS. Et comme ils voyoient cet homme, qui avoit été guéri, présent avec eux, ils n'avoient rien à leur opposer, &c.

La constance de saint Pierre & de saint Jean paroilloit, en ce qu'étant prisonniers, & se voyant au milieu de tant de personnes puissantes qui les avoient fait emprisonner comme disciples de J E S U S - C R I S T, & dont les mains, pour le dire ainsi, étoient encore comme teintes de son sang répandu si injustement, ils leur parloient cependant avec la même liberté que s'ils n'eussent eu aucun lieu de crainte. Ce fut donc ce qui étonna extrêmement tous ceux qui étoient dans cette assemblée. Car ils savoient, felon qu'il est remarqué ici, que c'éroient des hommes du commun du peuple, & sans étude; & ils ne pouvoient comprendre qu'ils pussent parler; & expliquer l'Ecriture, comme s'ils avoient été des Docteurs. Ce qui augmentoit d'ailleurs leur étonnement & leur douleur éoit de ce qu'ils les connoissoient pour être du nombre de ceux qui avoient accompagné J E S U S dans ses prédications. Car de voir ainsi, & d'entendre les disciples de celui qu'ils avoient crucifié, leur reprocher leur injustice, & les en convaincre publiquement par de grands miracles; c'étoit pour eux le sujet de la dernière

confusion & du dernier desespoir. Et il n'y avoit aucun moyen de nier un fait aussi averé qu'etoit celui de la guérison miraculeuse de ce boiteux, parcequ'il étoit lui-même présent dans leur assemblée, & qu'il arrestoit par sa présence la vérité incontestable de sa propre guérison.

Qu'auroient dû faire, dans des circonstances si pressantes, des hommes plus simples & moins emportés ? Il falloit se rendre à l'évidence de ce miracle, & reconnoître de bonne foi qu'il y avoit quelque chose de divin dans ce qu'ils voyoient, & qu'ils ne pouvoient comprendre. Mais les disciples n'étoient pas plus saints, ni privilégiés que le Maître. Comme l'orgueil avoit aveuglé les Docteurs des Juifs à l'égard de J E S U S - C H R I S T , il empêche aussi qu'ils ne voyent présentement dans ses Apôtres ce qu'il y avoit de surnaturel, où au moins qu'il ne s'y rendent ; & l'on peut dire qu'on a vu dans leur exemple une image de tous ceux qui dans la suite des siecles se sont de même aveuglés volontairement, pour ne pas voir les dons de Dieu dans leurs freres, & pour les persecuter comme des ennemis de Dieu, lorsqu'ils soutenoient, comme les Apôtres, la gloire de J E S U S - C H R I S T & la puissance du *Nom* adorable de celui par lequel seul nous pouvons être sauvés.

Mais voici quel est l'étrange raisonnement, ou pour lui donner un nom qui lui convient mieux, quel est l'excès de folie de tous ces savans & de tous ces sages qui gouvernoient en ces temps-là la religion des Juifs. *Que ferons-nous à ces gens-ci,* disent-ils ? En parlant ainsi, dit saint Isidore de ^{Isidor.}
^{Pelus.} Damiette, ils se confessoient vaincus. Car peut- ^{lib. 3.} _{op. 181.}

146 EXPLICATION DU CHAP. IV.

on assez admirer , ajoute-t-il , de ce qu'en tenant les Apôtres entre leurs mains , & pouvant les faire mourir , ils se voyoient néanmoins réduits à ne savoir ce qu'ils leur feroient . Mais quel est donc le sujet de leur embarras ? Est-ce qu'ils ont remarqué dans les Apôtres quelque erreur contre la vérité de la foi , ou quelque viollement des divins préceptes , ou quelque renversement de la discipline ; tous sujets très-dignes d'exciter le zèle de ceux qui sont établis pour conserver la pureté de la doctrine & de la morale parmi le peuple ? Il ne s'agit nullement de toutes ces choses . Et JESUS avoit appris aux Apôtres qu'il étoit venu non pour détruire , mais pour accomplir & perfectionner la loi . Tout le sujet de l'inquiétude & du chagrin de ces hommes faussement zelés , & vraiment remplis de l'amour d'eux-mêmes , étoit de ce que le miracle qu'ils avoient fait au Nom de JESUS en la personne de ce boiteux , étoit si connu dans toute la ville de Jérusalem ; & tellement averé , qu'il leur paroîssoit impossible de le contester , & moins encore de le nier . Car

Chrysost.
in Act.
hom. 10.
p. 100.

comme dit saint Chrysostome , ils l'auroient nié assurément s'ils l'avoient pu , & si le grand nombre des témoins ne les en eût empêchés .

La conséquence qu'ils en tirent n'est pas moins extravagante ; puisqu'ils prennent résolution de défendre avec menaces à saint Pierre & à saint Jean de parler à l'avenir à qui que ce fût , ni d'enseigner au Nom de JESUS ; c'est-à-dire , qu'étant convaincus par la guérison miraculeuse du boiteux de la vertu toute-puissante de ce divin Nom , ils ne vouloient pas qu'on l'invo-

quât pour le soulagement des peuples, ni qu'on les en instruisist; de peur qu'eux mêmes ne passassent pour des imposteurs & des méchans, si celui qu'ils avoient fait crucifier étoit reconnu pour le CHRIST & le Sauveur d'Ist. Et il suffit, selon la pensée d'un Ancien, de mettre au jour de tels monstres d'impétet & d'injustice, pour en donner de l'horreur; & c'est en quelque façon les avoir refutés, que de les avoir montrés.

V. 19. jusqu'au 23. Mais Pierre & Jean leur répondirent : fugez vous-mêmes s'il est juste devant Dieu de vous obeir plutôt qu'à Dieu. Car pour nous, nous ne pouvons pas ne point parler des choses que nous avons vues & entendues, &c.

La modestie des Apôtres ne paroît pas moins admirable que leur fermeté. Ils savoient que Dieu ordonnoit que l'on respectât les Prêtres. Mais ils savoient bien aussi qu'on devoit préférablement à toutes choses obeir à Dieu. C'est pourquoi comme l'Ordonnance de ces Prêtres & de ces Docteurs étoit contraire au commandement que Dieu même leur avoit fait, de prêcher la gloire de la resurrection de J E S U S-CHRIST, & la vertu toute puissante de son saint Nom pour le salut des nations, ils ne craignent pas de les prendre eux-mêmes pour juges dans cette affaire, en leur demandant, s'il étoit juste devant Dieu d'obéir plutôt aux hommes qu'à Dieu. Car c'est comme s'ils leur avoient dit : N'ayez point d'égard à vos propres intérêts, ni à votre faux honneur : n'écoutez point la passion qui vous anime : tenez comme Prêtres du Seigneur, la balance dans un juste équilibre : pesez

d'un côté là défense que vous nous faites, *de enseigner au Nom de JESUS*, & de l'autre, la guérison miraculeuse que nous avons faite par la vertu de ce même Nom. Et jugez ensuite, s'il seroit de la justice que nous vous écoutassions plurôt que Dieu, dont la puissance se fait sentir aux plus infensibles d'une maniere si éclatante.

Bernard.
épist. 7.
num. 3.

C'est donc, felon saint Bernard, un renversement de l'ordre, de prétendre faire valoir son obéissance dans des choses où l'on viole le précepte de celui qui est le plus grand, pour obeir à celui qui est plus petit ; c'est-à-dire, où l'on ne craint pas de désobeir à Dieu, pour témoigner sa soumission aux hommes. Car quand l'homme me commande ce que Dieu même me défend, comment puis-je alors écouter l'homme, & me rendre sourd à la voix de Dieu ? Ce n'est pas ainsi, ajoute ce Saint, qu'en userent les Apôtres, lorsqu'ils déclarerent à haute voix, devant tous les grands des Juifs, qu'il étoit plus juste d'obeir à Dieu qu'aux hommes ; & qu'ils ne pouvoient se dispenser de parler des choses qu'ils avoient vues & entendues. L'ardeur du feu tout divin du Saint-Esprit qui les embrasoit au-dedans, devoit se produire nécessairement au-dehors. C'étoit cet Esprit divin qui leur mettoit dans la bouche les paroles mêmes qu'ils proféroient : *Prout Spiritus-sanctus dabat eloqui illis.* Comment donc auroient pu se taire des personnes toutes remplies du Saint-Esprit, lorsqu'on vouloit leur imposer silence, sur le sujet de celui-là même qui leur avoit déclaré, *Qu'ils recevroient la vertu de cet Esprit saint, qui descendroit sur eux pour les*

Ad. 1.8.

DES ACTES DES APÔTRÉS. 11.
prendre ses témoins & ses hérauts dans Jérusalem,
& dans toute la Judée, & jusques aux extrémités de la terre ? Aussi ils témoignoient hautement
à tous ces Prêtres des Juifs , Qu'ils se sentoient chrysostomes
obligés de parler des choses qu'ils avoient vues ^{et} supr.
& entendues ; ce qui les pressoit d'une manière
très-vive : car si ce que les Apôtres avancoient
touchant la résurrection & l'ascension de JESUS-
CHRIST , & la descente de son Esprit saint,
étoit faux , c'étoit à eux à en faire voir la
fausseté : si au contraire c'étoit une vérité in-
contestable , ils n'avoient aucune raison de vou-
loir les empêcher d'en parler.

Telle est, dit saint Chrysostome; la force sur-
naturelle de la vraie sagesse , qui vient de l'Es-
prit de Dieu. Elle cauoit de la joie aux saints
Apôtres , au milieu de leurs liens , en même-
temps que leurs persecuteurs étoient dans le
désespoir. Ceux-là parloient & agissoient avec
une sainte hardiesse , tandis que ceux-ci dont
ils étoient prisonniers , se trouvoient couverts
de confusion. Qui étoient ceux en effet qui se
faisoient craindre alors ? Estoient-ce ces Prêtres
Juifs , qui défendoient aux Apôtres avec me-
naces , de parler à l'avenir *au Nom de Jésus* ;
ou les Apôtres qui leur répondroient : *Nous ne
pouvons pas ne point dire ce que nous avons vu* , &
entendu ? Il suffissoit , dit saint Chrysostome , de
les entendre les uns & les autres , pour découvrir
le courage & la joie de ces derniers . & la con-
fusion & la frayeur de ces premiers. Ainsi au lieu
que Pierre & Jean disoient hardiment tout ce
qu'ils vouloient ; les Prêtres & les Docteurs se
trouvoient dans l'impuissance de faire ce qu'ils

320 EXPLICATION DU CHAP. IV.

auroient bien voulu une vertu invisible tenoient leurs mains comme liées, pour les empêcher d'accomplir leur mauvaise volonté. Et ils ne pouvoient raisonnablement se glorifier de leur puissance lorsqu'elle seroit seulement à faire mieux remarquer la toute-puissance de celui, qui soutenoit d'une maniere invisible la foiblesse de deux Apôtres, contre tout ce qu'il y avoit de plus redoutable parmi les Juifs.

V. 23. jusqu'au 29. Après qu'on les eut laissés aller, ils vinrent trouver leurs frères, & leur racontenter tout ce que les Princes des Prêtres & les Senateurs leur avoient dit. Ce qu'ayant entendu, ils élèverent tous leur voix vers Dieu dans l'union d'un même esprit, & lui dirent : Seigneur, c'est vous qui avez fait le ciel, &c.

Ce n'est point par un mouvement de vain gloire que les deux Apôtres saint Pierre & saint Jean vont raconter à leurs frères tout ce qui s'étoit passé entr'eux, & les Princes des Prêtres, & les Senateurs des Juifs. Mais c'est, dit saint Chrysostome, pour faire connoître les effets de la grace de J E S U S - C H R I S T , & obliger tous les autres d'en rendre avec eux la gloire à Dieu. Aussi on peut remarquer comment ils ont aussi-tôt recours à la priere, qui faisoit toute leur force ; avec quelle humilité & quelle ardeur ils s'unissent tous ensemble, pour attirer de nouveau en eux le secours du ciel : car ils sentoient qu'ils en avoient un continual besoin, pour pouvoir se soutenir contre un si grand nombre d'ennemis, qui se declaroient avec la derniere fureur contre J E S U S - C H R I S T . Ils reconnoissent d'abord que Dieu est le Crea-

in Act. hemil. II. p. 104.

teur du ciel & de la terre , & par conséquent qu'il est élevé infiniment au-dessus de tous les peuples , qui prétendoient s'opposer à ses desseins. Secondelement ils lui représentent la prédiction qu'il avoit faite par la bouche du saint Roi prophète , comme une espece d'engagement qu'il avoit à accomplir cette prophétie, en rendant vains tous les projets de ses ennemis , & ils se consolent en même temps, dit saint Chrysostome , en s'assurant sur la parole de Dieu , que tous les desseins de ces hommes orgueilleux seroient renversés.

C'est donc de même , selon ce Pere , que s'ils lui disoient : Conduisez , Seigneur , toutes choses à la fin que vous leur avez marquée ; & faites voir véritablement à toute la terre , que les ennemis de votre Fils ont eu des pensées *Chrysost.*
plaines de vanité. Faites que le monde soit con- vaincu , que ce ne sont pas les Juifs qui ont ^{"s'irp.} p. 107. prévalu contre J E S U S - C H R I S T votre Fils , lorsqu'ils l'ont fait si cruellement mourir ; mais que c'est vous qui avez fait éclater en cela même votre puissance , en leur donnant le pouvoir de faire ce qu'ils vouloient , afin d'accomplir selon les conseils adorables de votre éternelle sagesse , le grand ouvrage de notre redemption , pour lequel vous avez scû si divinement vous servir de la malice même de vos ennemis. *Car il est vrai* en effet , Seigneur , qu'ils se sont unis tous ensemble contre le C H R I S T , c'est à dire , contre *celi* que vous avez consacré par une onction toute divine ; mais en voulant s'opposer à vos desseins , ils n'ont fait qu'executer les arrêts de votre puissance , & ce qui étoit résolu de

222 EXPLICATION DU CHAP. IV.

toute éternité dans votre conseil. C'est aussi de cette sorte que tous ceux qui ont appris des Apôtres à regarder tout ce qui se passe dans le monde avec les yeux de la foi, envisagent tous les jours dans l'injustice qu'ils souffrent de la part des hommes, les effets de la justice & de la miséricorde de Dieu envers eux. Car ils se souviennent de la parole d'un grand Roi, qui persécuté par son propre fils, & outragé par un de ses sujets, dit à un de ses Officiers qui se préparoit à le punir. *Le Seigneur lui a ordonné de maudire David ; & qui osera lui demander pourquoi il l'a fait ?*

2. Reg.

16. 10.

*Leo de
Passion.
Dom.*

sermo. 16.

6. 2. 3.

Mais, dit saint Leon, la malice des persécuteurs de J E S U S - C H R I S T a-t-elle eu donc pour principe le conseil de la sagesse de Dieu ? Et sa main divine les a-t-elle armés pour commettre ce crime énorme, qui surpasse tous les crimes ? Dieu nous garde, répond ce saint Pape, d'avoir de tels sentimens de la souveraine justice. Car il y a une différence infinie entre la malice des Juifs, qui ont conspiré pour faire mourir J E S U S - C H R I S T, & la charité de J E S U S - C H R I S T, qui a bien voulu mourir pour les Juifs mêmes qui lui procuroient la mort. Et la volonté qui porta les uns à tremper leurs mains dans le sang du Fils de Dieu étoit infiniment éloignée de partir du même principe, que la volonté qui porta le Fils de Dieu à répandre ce même sang pour le salut de ceux qui le répandoient ; puisqu'autant que l'énormité du crime de l'homme se fait sentir d'un côté, autant le prodige de la patience d'un Dieu éclate de l'autre. Car le Sei-

gneur n'a pas attiré contre moi les mains impies de ces furieux , mais il s'y est seulement soumis ; & la prudence qu'il a eue de ce qu'ils devoient lui faire , ne les y a pas forcés : *Non enim impias furentium manus immisit in se Dominus, sed admissit ; nec prasciendo quod faciendum esset, coegerit ut fieret.*

V. 29. 30. 31. Maintenant donc , Seigneur , considérez leurs menaces , & donnez à vos serviteurs la force d'annoncer votre parole avec une entière liberté , en étendant votre main pour faire des guérisons miraculeuses , &c.

Les Apôtres n'usent point d'imprécactions *chrysost.* contre leurs persécuteurs : & ils se contentent ^{in Act.}
_{hom. 11.} de prier Dieu qu'il veuille bien faire attention ^{p. 105.}
sur leurs menaces ; parcequ'ils savoient combien elles seroient vaines & impuissantes contre ceux qui l'auroient pour protecteur , & qu'ils ne songeroient uniquement qu'à s'acquitter , comme ils le devoient , de ce qu'il leur avoit commandé. Persuadez donc également de la vanité des menaces de leurs ennemis , & de leur propre foiblesse , si elle n'étoit soutenue de la divine vertu de son Esprit , ils lui demandent , qu'il leur donne , à eux qui se reconnoissent ses serviteurs la force d'annoncer sa parole avec une entière liberté , sans rien espérer , & sans rien craindre de la part du monde. Comme ils ont , Seigneur , disent-ils formé de vains desseins , *chrysost.* lorsqu'ils se sont élevés contre votre saint Fils ^{p. 107.} J e s u s ; faites aussi maintenant , que les desseins qu'ils ont pris contre vos serviteurs , soient sans effet , & qu'il ne soit pas en leur pouvoir d'exécuter leurs menaces. Ils parloient ainsi , selon

124 EXPLICATION DU CHAP. IV.

la remarque de saint Chrysostome, non par la crainte des souffrances, mais par le desir ardent qu'ils avoient de faire connoître son Nom, & de prêcher son Evangile parmi les peuples. C'est pourquoi ils ne lui demandent pas qu'il les tire de tous les perils, mais qu'il leur donne le courage d'annoncer sans crainte sa parole aux hommes. Et par là ils lui renvoient, dit le même Saint, la gloire de tout. Car dans leur priere, ils reconnoissent qu'il est le principe de leur force & de leur courage. Et s'ils lui demandent qu'il veuille érendre sa main, c'est-à-dire, faire éclater sa puissance par des guérissons miraculeuses, par des merveilles & par des prodiges ; ce n'est pas pour leur propre gloire, mais pour la sienne ; parce que quelque ardeur & quelque courage qu'ils eussent pu faire paroître dans la prédication de l'Evangile, leur travail ayroit été inutile, si Dieu ne l'avoit soutenu par ces signes éclatans de son pouvoir souverain : & ils n'eussent j'mais pu persuader à tous les hommes la vérité de la résurrection de JESUS-CHRIST, s'ils n'avoient reçû le don des miracles, qui devoient servir à leur concilier la créance de tous les peuples.

Chrysost. p. 108. Mais d'où vient que lorsqu'ils eurent prié,
Idem. ib. p. 105. le lieu où ils étoient assemblés fut ébranlé ? C'est
p. 107. 108. que Dieu vouloit leur faire connoître par ce signe miraculeux de sa puissance, qu'il les avoit écoutés, & qu'il se tiendroit présent avec eux. Il vouloit leur inspirer d'autant plus de confiance en son secours, qu'ils se voyoient plus menacés de la part des hommes. Et ainsi, dit saint Chrysostome, ce lieu ne fut ébranlé, qu'afin

D E S A C T E S D E S A P Ô T R E S. 12
de les établir eux mêmes dans l'immobilité de la foi. L'Ecriture ajoute : *Qu'ils furent en même-
te nps remplis tous du saint Esprit*; c'est-à-dire, qu'il se fit en eux comme un renouvellement du feu de cet Esprit saint , qui brûloit déjà dans leur cœur , & qu'ils reçurent un accroissement de sa grace , par un effet même de la priere qu'il leur avoit inspirée. Ainsi ils se virent en état d'annoncer la parole de Dieu avec encore plus de hardiesse qu'auparavant ; parceque la charité qui est inseparable de l'Esprit de Dieu, dont saint Luc dit , *qu'ils étoient remplis*, bannissoit alors toute crainte de leurs coeurs.

V. 32. jusqu'au 36. *Toute la multitudine de ceux qui croyoient n'avoient qu'un cœur & qu'une ame: & nul ne consideroit ce qu'il possedoit comme étant à lui en particulier , mais toutes choses étoient communes entre eux. Les Apôtres rendoient témoignage avec une grande force à la résurrection : &c.*

Nous voyons ici l'accomplissement de la priere que J E S U S - C H R I S T avoit faite après la Cene , lorsque s'adressant à Dieu son Pere , il lui dit touchant ses Disciples : *Pere saint , ^{Joan.} conserver en votre Nom ceux que vous m'avez donnéz , afin qu'ils soient un comme nous.* L'Esprit de Dieu qui les remplissoit , étoit le lien divin qui les unissoit si étroitement tous ensemble , qu'ils n'avoient qu'un cœur & qu'une ame ; c'est-à-dire , qu'ils n'aimoient tous & ne desiroient que la même chose , qui étoit Dieu , l'accroissement de sa gloire , & la sanctification des ames Cet amour de Dieu & de leurs freres étoit si parfait en eux , qu'il bannissoit de leur cœur

116 EXPLICATION DU CHAP. IV.

tout amour propre , & les empêchoit de s'attacher à aucun bien de la terre. Ainsi regardant chacun ce qu'ils possédoient , comme un bien qui devoit être commun à tous , ils n'avoient rien en particulier qui ne fût aux autres aussi bien qu'à eux ; & ce qui cause tous les désordres parmi les hommes , à qui le mien & le tien sont comme une source empoisonnée qui gâte & renverse tout , étoit alors absolument banni d'eux.

C'étoit à cette admirable union des premiers fidèles ; que le grand Apôtre invitoit depuis les Chrétiens d'Ephèse , lorsqu'il leur di-

Ephes. 4. 3. fait : *Ayez une grande ardeur pour conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix. Car il n'y a parmi vous qu'un corps & qu'un esprit, comme il n'y a qu'une esperance à laquelle vous avez été tous appellés.* Ceux donc qui n'avoient qu'une même foi & qu'une même religion , dit un ancien Pere , ne vouloient aussi avoir tous ensemble qu'un seul héritage ; & possédant J E S U S - C H R I S T tous en commun , ils ne pouvoient se résoudre de posséder aucun bien en particulier. Ils regardoient comme une chose contraire à la pieté dont ils faisoient profession , de ne pas faire de part de leurs richesses à celui qui participoit comme eux à la même grace du saint Esprit ; & convaincus que l'alliance qui se contracte par le sang de J E S U S - C H R I S T est d'autant plus grande que celle de la nature , que le cœur & l'ame sont préférables au corps , ils avoient véritablement un amour de frères les uns pour les autres , qui rendoit communs tous les biens en-

*Apud.
August.
In App.
Ierm. 9.*

tr'eux. Heureux donc étoit ce peuple , ajoute le même Pere , où il y avoit plusieurs personnes riches en J E S U S - C H R I S T , & où nul n'étoit dans l'indigence ; parceque ceux qui étoient riches , n'ayant le cœur possédé que de l'amour des richesses éternelles , se regardoient comme obligés d'empêcher leurs frères de manquer des biens temporels : *Qua dum aeternas cogitat divitias , à fratribus temporalem repulit paupertatem.*

C'est là ce que tous les Peres ont regardé comme le fruit de la mort , & le prix du sang de J E S U S - C H R I S T , encore tout bouillant , pour le dire ainsi , dans ces premiers fidèles de l'Eglise naissante , & dans ces premiers fidèles de l'Eglise de Jerusalem . C'étoit à cette union si admirable de leurs cœurs & de leurs esprits qu'ils ont attribué des prières si efficaces , & le pouvoir d'obtenir de la miséricorde de Dieu tout ce qu'ils lui demandoient . Et c'est aussi ce qui faisoit deplorer à saint Cyprien la disposition si contraire qu'il remarquoit dans les Chrétiens de son temps ; Nous avons , disoit-il , également Cyprian.
de unit.
Eccles. sub.
fin. dégénéré , & de cette union des cœurs des premiers fidèles , & de cette charité si abondante qu'ils faisoient paroître dans la distribution de leurs biens . Ils vendoient alors leurs maisons & leurs héritages , & songeoient uniquement à s'acquérir dans le ciel des trésors , en présentant aux Apôtres le prix de leurs biens , pour être employés à soulager la nécessité des pauvres . Et nous autres au-contraire , nous ne donnons pas même la dixme de notre patrimoine ; & bien éloignés de le vendre , nous

l'augmentons tous les jours par de nouvelles acquisitions. C'est ainsi que cette premiere ardeur de la foi s'est refroidie parmi nous : c'est ainsi que nous ne croyons plus en J E S U S - C H R I S T , que d'une maniere languissante , & indigne de cette foi des premiers de ses disciples , à qui rien n'étoit impossible.

Il est dit de ceux qui composoient cette premiere Eglise si parfaite : *Qu'ils mettoient aux pieds des Apôtres le prix des fonds de terre , ou des maisons qu'ils vendoient ; ce qu'ils faisoient ,*

Chrysost. in Act. hom. 11. p. 106. Hieron. ep. 8.

dit saint Chrysostome, par le grand respect qu'ils leur portoient. Et l'on peut bien ajouter avec saint Jerôme , que c'étoit aussi pour marquer en quelque sorte le saint mépris avec lequel on devoit comme fouler l'or & l'argent sous les pieds : ou encore avec d'autres Interpretes ; qu'ils montroient par là l'humilité avec laquelle ils se dépouilloient de tous ces biens en faveur des pauvres , à qui ils épargnoient la confusion de demander leurs besoins, en jettant ainsi aux pieds des Apôtres tout ce qu'ils avoient , comme un bien qui ne leur appartenoit pas plus qu'à leurs frères.

L'Ecriture ajoute : *Que les Apôtres rendoient avec une grande force témoignage à la resurrection de notre Seigneur , & que la grace étoit abondante dans tous les fidèles.* Car le mystere de la resurrection de J E S U S - C H R I S T devant être le principal fondement de notre religion , il ne faut pas s'étonner si saint Luc fait consister la principale vertu des Apôtres à l'attester hautement , tant par leurs paroles que par leurs miracles , sans craindre toute la fureur & l'opposition

position des Prêtres, des Docteurs, & des Pharisiens, qui avoient été les meurtriers de leur divin Maître. Ils composaient tous ensemble avec les autres fidèles, comme une armée spirituelle dont la force étoit dans leur union, dans leurs prières, dans la charité qui rendoit toutes choses communes entr'eux, & dans la grâce que le Saint-Esprit avoit répandue avec abondance au fond de leurs cœurs. Ainsi ils étoient en état de faire au ciel une sainte violence par leurs prières & par leurs aumônes; & aux hommes, par les fruits d'une charité si généreuse, & par l'exemple d'une vie si sainte.

¶. 36. 37. *Joseph, surnommé par les Apôtres Barnabé, (c'est-à-dire, enfant de consolation) qui étoit Levite, & originaire de l'île de Chypre, vendit aussi un fond de têtre, &c.*

Saint Luc, avant que de rapporter le crime *Chrysost.*
& le châtiment si terrible d'Ananie & de Saphire, *in Act.*
représente ici en particulier la conduite tou- *hom. 12.*
te désintéressée d'un de ses premiers fidèles, de-
venu depuis si célèbre dans les fonctions apo-
stoliques. Et peut-être même qu'il veut faire
voir par quel degré il est arrivé à la grâce de l'a-
postolat, en quittant tout, comme avoient fait
les Apôtres, & en suivant J E S U S - C H R I S T.
après s'être rendu pauvre pour l'amour de lui?
Ecce nos reliquimus omnia, & secuti sumus te. *Manth.*
Ce fidèle se nommoit d'abord *Joseph*: & il *19. 27.*
semble qu'il ait été converti par les Apôtres, qui *Eftius &*
lui donnerent le surnom de *Barnabé*, marquant *Frononda*
sans doute dès-lors par un effet de la lumière *in hunc*
du Saint Esprit qui les animoit, la foi & la cha-
rité ardente de celui qui devoit servir si parfaite-

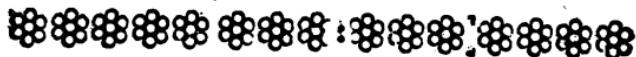
130 EXPLICATION DU CHAP IV.

ment dans la suite à l'édification & à la consolation de l'Eglise , selon ce que signifie ce nom que les Apôtres lui donnerent. L'Ecriture dit , qu'il étoit de la race Levitique & originaire de l'isle de Chypre : ce qui donne lieu de croire , que le fonds de terre qu'il possedoit , pouvoit être dans cette isle , & non dans la Palestine , puisque les Levites y jouissoient seulement de quelques pâtures aux Faubourgs des villes où ils demeuroient , sans qu'il fût en leur pouvoir de les vendre. Que si cette terre que vendit alors Barnabé étoit dans l'isle de Chypre , il fit connoître encore plus clairement son zèle pour la perfection évangélique , en la vendant ; puisque

D.Thom. selon la pensée de saint Thomas , les autres fidèles qui vendoient leurs biens , pouvoient y être moins attachés , par la connoissance que le Saint-Esprit leur donnoit , ou qu'ils avoient même reçue des Apôtres , que les Juifs seroient chassés de Judée peu de temps après par les Romains , & depouillés de leurs biens. Ainsi ils s'en depouilloient par avance en faveur des pauvres , qui étoient du nombre de leurs frères , & donnoient à Dieu de bon cœur ce qu'ils regardoient déjà en quelque façon comme étranger à leur égard : au-lieu que saint Barnabé se dépouilla volontairement d'un bien dont il pouvoit demeurer en possession , sans crainte de s'en voir un jour dépouillé par d'autres.

ad Gal.

2.Lett. 2.



CHAPITRE V.

1. **V**ir autem qui-dam nomine Ananias , cum Saphira uxore sua , vendidit agrum :

2. & fraudavit de pretio agri , consciâ uxore suâ : & afferens partem quan-dam , ad pedes Apostolorum posuit.

3. Dixit autem Petrus : Anania , cur tentavit satanas cor tuum , mentiri te Spiritui sancto , & fraudare de pretio agri ?

4. Nonne manens tibi manebat , & venundatum in tua erat potestate ? Quare posuisti in corde tuo hanc rem ? Non es mentitus hominibus , sed Deo .

* 3. gr. rempli le cœur jusqu'à mentir.

1. **A** Lors un homme nommé Ananie , & Saphire sa femme , vendirent ensemble un fonds de terre :

2. & cet homme ayant retenu de concert avec sa femme une partie du prix qu'il l'avoit vendu , appor-ta le reste , & le mit aux pieds des Apôtres.

3. Mais Pierre lui dit : Ananie , comment satan a-t-il tenté votre cœur , pour vous porter à mentir // au Saint-Esprit , & à détou-rer une partie du prix de ce fonds de terre ?

4. Ne démettroit-il pas toujours à vous , si vous l'a-viez voulu garder ; & après même l'avoir vendu , le prix n'en étoit-il pas encore à vous ? Comment donc avez-vous conçû ce dessein dans votre cœur ? Ce n'est pas aux hommes que vous avez menti , mais à Dieu .

5. Ananie ayant oui ces paroles tomba , & rendit l'esprit ; & tous ceux qui en entendirent parler furent saisis d'une extrême crainte.

6. Aussi-tôt quelques jeunes gens prirent le corps , & l'ayant emporté ils l'enterrent.

7. Environ trois heures après , sa femme , qui ne savoit point ce qui étoit arrivé , entra.

8. Et Pierre lui dit : Femme , dites-moi , n'avez-vous vendu votre fond de terre que cela ? Elle lui répondit : Non , nous ne l'avons vendu que cela.

9. Alors Pierre lui dit : Comment vous êtes-vous ainsi accordés ensemble pour tenter l'Esprit du Seigneur ? Voilà ceux qui viennent d'enterrer votre mari , qui sont à cette porte , & ils vous vont aussi porter en terre.

10. Au même moment elle tomba à ses pieds , & rendit l'esprit. Ces jeunes hommes étant entrés la

5. Audieñs autem Ananias haec verba cecidit , & expiravit ; & factus est timor magnus super omnes qui audierunt.

6. Sugeentes autem juvenes amoveruſt eum , & effarentes ſepelientur.

7. Factum est autem quā ſhorarum triū ſpatium , & uxor ipſius , nesciens quod factum fuerat , introiuit.

8. Dixit autem ei Petrus : Dic mihi , mulier , ſi tanti agrum vendidisti ? At illa dixit : Etiam tanti.

9. Petrus autem ad eam : Quid utique convenit vobis tentare Spiritum Domini ? Ecce pedes eorum , qui ſepelierunt vitum tuum , ad oſtium , & efferent te.

10. Confeſtim cecidit ante pedes ejus , & expiravit. Intraentes autem juvenes invenerunt illam mor-

etiam, & extulerunt,
& sepelierunt ad vi-
rum suum.

11. Et factus est
timor magnus in uni-
versa Ecclesia, &
in omnes qui audie-
runt hæc.

12. Per manus an-
tem Apostolorum fie-
bant signa & prodi-
gia multa in plebe :
& erant unanimiter
omnes in portico Sa-
lomonis.

13. Ceterorum au-
tem nemo audebat se
conjugero illis : sed
magnificabat eos po-
pulus ;

14. magis autem
augebatur creden-
tium in Domino
multitudo virorum,
ac mulierum.

15. Ita ut in pla-
eas ejicerent infir-
mos, & ponerent in
lectulis ac grabatis,
ut, veniente Petro,
saltē umbra illius
obumbraret quen-
quam illorum, &

trouverent morte, & l'em-
portant ils l'ensevelirent
auprès de son mari.

11. Cet événement ré-
pandit une grande frayeur
dans toute l'Eglise, & par-
mi tous ceux qui en en-
tendirent parler.

12. ¶ Cependant les Apô-
tres faisoient beaucoup de
miracles & de prodiges //
parmi le peuple : & tous
les fidèles étant unis dans
un même esprit s'asse-
bloient dans la galerie de
Salomon.

13. Aucun des autres
n'osoit se joindre à eux :
mais le peuple leur donnoit
de grandes louanges ;

14. & le nombre de
ceux qui croyoient au Sei-
gneur , tant des hommes
que des femmes , se multi-
plioit de plus en plus.

15. De sorte qu'on ap-
portoit les malades dans
les rues , & qu'on les met-
toit sur des lits & sur des
paillasses //, afin que lors-
que Pierre passeroit , son
ombre au moins en cou-

¶. 12. lett. beaucoup de mains des Apôtres.
miracles se faisoient par les ¶. 15. lett. couchettes.

vrit quelqu'un d'eux , & liberarentur ab infirmitatibus suis.
qu'ils furent délivrés de leurs maladies.

16. Un grand nombre de personnes accouroient aussi des villes voisines à Jerusalem , où ils amenoient les malades , & ceux qui étoient tourmentés par les esprits impurs , & ils étoient tous guéris ¶.

17. Alors le Grand-Prêtre se levant , & tous ceux qui étoient avec lui , c'est-à-dire , ceux de la secte des Sadducéens , étant remplis de colère " ,

18. ils firent prendre les Apôtres , & les mirent dans la prison publique.

19. Mais l'Ange du Seigneur ouvrit durant la nuit les portes de la prison ; & les ayant fait sortir , il leur dit :

20. Allez dans le temple , & prêchez-y hardiment au peuple toutes les paroles de cette doctrine de vie.

21. Ce qu'ayant entendu , ils entrerent au temple dès le point du jour , &

¶. 17. autr. d'envie, lessr. de zele,

16. Concurrebat autem & multitudo vicinarum civitatum Jerusalem, afferentes ægros , & vexatos à spiritibus immundis: qui curabantur omnes.

17. Exurgens autem Princeps Sacerdotum , & omnes qui cum illo erant (quæ est hæresis Sadduceorum) repleti sunt zelo :

18. & injecerunt manus in Apostolos , & posuerunt eos in custodia publica.

19. Angelus autem Domini per noctem aperiens januas carceris ; & educens eos , dixit :

20. Ite , & stantes loquimini in templo plebi omnia verba vitae hujus.

21. Qui cum audiissent , intraverunt diluculo in templum ,

& docebant. Adveniens autem Princps Sacerdotum, & qui cum eo erant, convocaverunt concilium, & omnes Seniores filiorum Israël, & miserunt ad carcerem ut adducerentur.

22. Cùm autem venissent ministri, & aperto carcere, non invenissent illos, reversi nuntiaverunt,

23. dicens : Carcerem quidem invenimus clausum cum omni diligentia, & custodes stantes ante januas : aperientes autem neminem intus invenimus.

24. Ut autem audierunt hos sermones Magistratus templi, & Principes Sacerdotum, ambigebant de illis quidnam fieret.

25. Adveniens autem quidam nuntia-

se mirent à prêcher. Cependant le Grand-Prêtre, & ceux qui étoient avec lui étant venus, ils assemblerent le conseil //, & tous les Senateurs du peuple d'Israël //, & envoyèrent à la prison, afin qu'on aménât les Apôtres.

22. Les Officiers y étant venus, ouvrirent la prison, & ne les y ayant point trouvés, ils s'en retournerent faire leur rapport :

23. Nous avons, dirent-ils, trouvé la prison bien fermée, & les gardes// devant les portes: mais l'ayant ouverte nous n'avons trouvé personne dedans.

24. Le Capitaine des gardes du temple, & les Princes des Prêtres ayant oui ces paroles, se trouverent en grande peine touchant ces hommes, ne sachant ce que deviendroit cette affaire.

25. Mais quelqu'un leur vint dire au même-temps :

¶. 21. i. e. ad locum deputatum Synedrio, seu concilio ad tractanda negotia. Lorin.

Ib. autr. de son parti.
Ib. le grand Sanedrin.

Ib. c'est-à-dire, les Senateurs de Jérusalem & des autres villes de Judée, qui étoient venues à la fête.

¶. 23. gr. dehors.

Voilà ces hommes que vous aviez mis en prison qui sont dans le temple , & qui enseignent le peuple.

26. Alors le Capitaine des gardes du temple partit avec ses Officiers , & les amena sans violence; car ils craignoient d'être lapidés par le peuple.

27. Quand ils les eurent amenés ils les présenterent au conseil:& le Grand-Priétre leur parla en ces termes:

28. Ne nous avions-nous pas , leur dit-il , expressément défendu d'enseigner en ce nom-là ? Cependant vous avez rempli Jérusalem de votre doctrine , & vous voulez nous charger du sang de cet homme. //

29. Pierre & les Apôtres répondirent : Il faut plutôt obeir à Dieu qu'aux hommes.

30. Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus , que vous avez fait mourir , en le pendant sur le bois .

31. C'est lui que Dieu

¶. 28. expl. rendre coupable de la mort de Jésus. | ¶. 30. expl. sur la croix.

vit eis : Quia ecce viri , quos posuistis in carcere , sunt in templo stantes , & docentes populum.

26. Tunc abiit Magistratus cum ministris , & adduxit illos sine vi ; timebant enim populum ne lapidarentur.

27. Et cum adduxissent illos , statuerunt in concilio : & interrogavit eos Princeps Sacerdotum ,

28. dicens , Præcipiendo præcepimus vobis ne doceretis in nomine isto : & ecce repletis Jerusalem doctrina vestra , & vultis inducere super nos sanguinem hominis istius.

29. Respondens autem Petrus , & Apostoli , dixerunt : Obedire oportet Deo magis quam hominibus.

30. Deus patrem nostrorum suscitavit Iesum , quem vos interemistis , suspendentes in ligno.

31. Hunc Princeps

pem & Salvatorem
Deus exultavit dex-
terâ suâ, ad dandam
pœnitentiam Israëli,
& remissionem pec-
catorum.

a élevé par sa puissance ^u,
comme étant le Prince &
le Sauveur , pour donner
à Israël *la grace de la pénitence & la remission des pechés.*

32. Et nos sumus
testes horum verbo-
rum , & Spiritus
sanctus , quem dedit
Deus omnibus obe-
dientibus sibi.

32. Nous sommes nous
mêmes les témoins de ce
que nous *vous* disons ; & le
Saint-Esprit , que Dieu a
donné à tous ceux qui lui
obéissent , l'est aussi *avec
nous.*

33. Hæc cùm au-
disserent , diffecaban-
tur , & cogitabant
intersicere illos.

33. Ayant entendu ces
choses , ils étoient trans-
portés de rage ^o , & ils
déliberoient de les faire
mourir.

34. Surgens autem
quidam in concilio
Pharisæus , nomine
Gamaliel , legis Doc-
tor , honorabilis uni-
versæ plebi , jussit
foras ad breve homi-
nes fieri ,

34. Mais un Pharisien ,
nommé Gamaliel , Docteur
de la loi , qui étoit hono-
ré de tout le peuple , se le-
vant dans le conseil , com-
manda qu'on fit retirer les
Apôtres pour un peu de
temps ,

35. dixitque ad il-
los : Viri Israélitez ,
attendite vobis super
hominibus istis quid
acturi sitis.

35. & il dit à ceux qui
étoient asssemblés : O Is-
raélites , prenez garde à
vous sur ce que vous avez
à faire touchant ces per-
sonnes.

36. Ante hos enim

36. Car il y a quelque

^{¶. 31. lett.} par sa droite.

^{¶. 33. lett.} déchirés.

temps qu'il s'éleva un certain Theodas , qui prétendoit être quelque chose de grand : il y eut environ quatre cens hommes qui s'attacherent à lui ; mais il fut tué , & tous ceux qui avoient crû en lui se dissipèrent , & furent reduits à rien.

37. Judas de Galilée s'éleva après lui dans le temps du dénombrement du peuple , & il attira à soi beaucoup de monde ; mais il perit aussi , & tous ceux qui étoient entrés dans son parti furent dissipés.

38. Voici donc le conseil que je vous donne : Ne vous mélez point de ce qui regarde ces gens-là , & laissez-les faire : car si ce conseil , ou cette œuvre vient des hommes , elle se détruira.

39. Que si elle vient de Dieu , vous ne pourrez la détruire , & vous seriez en danger de combattre contre Dieu-même. Ils se rendirent à son avis.

40. Et ayant fait venir les Apôtres , ils leur dé-

dies extitit Theodas , dicens se esse aliquem ; cui consenserat numerus virorum circiter quadringentorum : qui occisus est , & omnes , qui credebant ei , dissipati sunt , & redacti ad nihilum.

37. Post hunc extitit Judas Galilæus in diebus professio- nis , & avertit popu- lum post se ; & ipse perit , & omnes , quotquot consense- runt ei , dispersi sunt.

38. Et nunc itaque dico vobis : Discedite ab hominibus istis , & finite illos : quo- niam si est ex homi- nibus consilium hoc , aut opus , dissolve- tur.

39. Si verò ex Deo est , non poteritis dissolvere illud , ne forte & Deo re- pugnare inveniamini. Conseruent au- tem illi.

40. Et convoca- tes Apostolos , caüs

denuntiaverunt ne omnino loquerentur in nomine Jesu, & dimiserunt eos.

fendirent, après les avoir fait fouetter, de parler à l'avenir au Nom de J e s u s , & ils les laisserent aller.

41. Et illi quidem ibanc gaudentes à conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.

42. Omni autem die non cessabant, in templo & circa domos, docentes & evangelizantes Christum Jesum.

41. Alors les Apôtres sortirent du conseil tout remplis de joie de ce qu'ils avoient été jugés dignes // de souffrir cet outrage pour le Nom de J e s u s .

42. Et ils ne cessoient point tous les jours d'enseigner & d'annoncer J e s u s - C H R I S T , dans le temple, & dans les maisons.

V. 41. aust. en cet honneur.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

V. 1, 2. *Alors un homme nommé Ananie, & Saphire sa femme, vendirent ensemble un fond de terre : & cet homme ayant retenu de concert avec sa femme une partie du prix qu'il l'avoit vendu, &c.*

Le crime d'Ananie & de Saphire sa femme consistoit principalement dans l'hypocrisie de leur cœur qui les porta à imiter en apparence la charité toute desinteressée des autres fidèles, quoiqu'ils demeurassent encore attachés à

140 EXPLICATION DU CHAP. V.

Hieron.
epist. 8.

leur argent , dont ils retinrent par avarice une partie , lorsqu'ils feignoient d'apporter le tout aux Apôtres . C'étoient , selon saint Jérôme , des dispensateurs timides , & dont le cœur étoit double , parcequ'après avoir consacré à Dieu leurs biens , pour être distribués à tous en commun , ils le regardoient encore comme étant à eux , & se réservèrent une partie de ce qui ne leur appartenloit plus , craignant la faim , qu'une vraye foi ne crainoit point : *Men-
tuentes famem , quam vera fides non timet.* Mais queft. 1. le même Saint dit encore ailleurs , qu'il y avoit un amour secret de vaine gloire dans leur conduite ; parcequ'ils voulloient être regardés comme ayant parfaitement renoncé au siècle , quoiqu'ils en aimassent encore l'argent : *Quasi
perfectè saculo renunciantes , vanam gloriam
secebantur.*

¶. 3. jusqu'au 7. Mais Pierre lui dit : *Ana-
nie , comment satan a-t-il tenté votre cœur , pour
vous porter à mentir au Saint-Esprit , & à dé-
tourner une partie du prix de ce fond de terre ?
Ne demeuroit-il pas toujours à vous , si vous l'a-
viez voulu garder , &c ?*

L'Esprit de Dieu dont Saint Pierre étoit rempli , voulut lui faire connoître , comme au chef du saint troupeau , ce qu'il étoit impor- tant qu'il connût pour l'édification de toute l'Eglise . Ce n'étoit pas un peché à Ananie , de ce que satan l'avoit tenté ; puisque c'est l'uni- que occupation de cet esprit de malice , de ten- ter les hommes , & que JESUS - CHRIST lui a permis de le tenter aussi lui-même , quoiqu'il fut inaccessible à toutes ses tentations . Mais

Son crime fut de ce qu'il donna à la tentation de satan entrée dans son cœur , en y consentant, jusques à vouloir mentir au Saint-Esprit , lorsqu'il détourné une partie du prix de sa terre, dans le temps même qu'il vouloit qu'on crût qu'il imitoit la sainte générosité des autres fidèles, qui se dépouilloient de tout , pour ne plus rien posséder à l'avenir qu'en commun avec leurs frères. Qui vous a porté , lui dit saint Pierre, à en user de la sorte ? Ne pouviez-vous pas garder votre bien , si vous le vouliez ? Et le prix même de la vente que vous en avez faite n'étoit-il pas tout entier à vous ? C'est-à-dire : Etoit-ce Chrysost.
in Act.
une nécessité que vous vendissiez votre bien , & hom. 12.
a-t-on usé de violence pour vous obliger de le p. 112.
donner ? Est-ce malgré vous que nous vous at- 114. 115.
tirons à la suite de J E S U S - C H R I S T & à l'imitation de sa pauvreté ? Comment donc avez-vous pu écouter satan , & vous persuader que vos tromperiez le Saint-Esprit par l'hypocrisie & la duplicité de votre cœur ?

Mais cet homme pouvoit-il croire effectivement qu'il tromperoit Dieu ? Il suffissoit qu'il agît comme s'il l'eût cru. Et c'est encore en cette manière que nous nous dissimulons à nous-mêmes tous les jours , que Dieu nous voit quand nous sommes assez hardis pour l'offenser. Car quel moyen de se persuader que celui qui péche envisage Dieu , comme ayant les yeux attentifs sur lui , & qu'il ne soit pas frappé de la présence de cette haute majesté ? Il prétend donc alors en quelque façon mentir au Saint-Esprit ; c'est-à-dire , se dérober à sa connaissance. Aussi saint Pierre dit à Ananie : Que te

142 EXPLICATION DU CHAP. V.

n'étoit pas aux hommes qu'il avoit menti, mais à Dieu ; non qu'il eût été en son pouvoir de tromper Dieu ; mais parce que son hipocrisie offensoit Dieu, & s'attaquoit principalement à cette souveraine vérité qu'il auroit dû respecter. Car quant aux hommes, c'étoit peu de chose qu'ils fussent trompés ; & ce mensonge ne les regardoit qu'entant qu'ils étoient les Ministres du Très-haut.

Dieu ne punit pas présentement comme il fit alors, des crimes encore plus grands que celui qu'avoir commis Ananie. Mais il voulut par le châtiment si redoutable de cet homme, qui tomba mort dans le moment que saint Pierre lui eut parlé, donner une exemple à toute l'Eglise de ce qui se passa invisiblement entre Dieu & l'homme, lorsque l'homme usé d'hipocrisie envers Dieu. Son ame ne se sépare pas d'avec son corps par une mort promise & sensible ; mais Dieu même se sépare de son ame, & lui prononce son arrêt de mort qui ne peut être révoqué que par une véritable pénitence. Or cette même pénitence est un pur effet de la divine miséricorde, qui n'est due à aucun pecheur, & qui est toute gratuite de la part de Dieu, ce qui seul devroit arrêter les hommes sur le penchant du précipice, d'où ils savent qu'ils ne peuvent se retirer, après y être tombés, que par une grâce dont ils ne peuvent s'assurer. Et l'exemple d'Ananie devroit bien les effrayer, puisque dans l'instant qu'il eut péché, il tomba mort, quoique

August. de divers. serm. 10. que saint Augustin a crû que ce châtiment put bien lui tenir lieu de pénitence. Mais saint Chrysostome paroît être dans le sentiment contraire :

& quelques autres Interprètes ont peine aussi à porter un jugement si favorable à cet homme, ne voyant en lui aucun signe de conversion, pour laquelle même il semble que Dieu ne lui donna aucun temps.

Porphire, l'un des plus grands ennemis de notre religion, prit autrefois occasion de cette mort d'Ananie, pour s'emporter en des invectives contre saint Pierre, comme s'il avoit commis une cruauté en faisant mourir un homme. Et même quelques Auteurs catholiques de l'Antiquité ont témoigné être surpris de ce qu'un Apôtre qui avoit commis un crime beaucoup plus énorme, en renonçant par trois fois, & même avec execration, son divin Maître, & qui cependant en avoit obtenu si facilement le pardon, fut lui-même si inexorable envers Ananie & sa femme. Mais il ne nous appartient pas de juger de la qualité des crimes, dont Dieu semble s'être réservé le jugement à lui-même. L'adultere & l'homicide que commit David ont paru aux yeux des hommes plus dignes de reprobation, que la desobéissance de Saül; comme le crime de saint Pierre paroît aussi plus grand dans le premier des Apôtres, que le péché d'Ananie dans un simple fidèle tel qu'il étoit. Mais il faut bien remarquer avec quelques Interpretes, que ce n'est point proprement saint Pierre qui fait mourir Ananie, mais Dieu seul; puisque cet Apôtre ne fit aucune priere contre lui, ni ne lui prononça même aucun arrêt de la part de Dieu; & qu'ainsi ce fut la divine Justice qui le condamna à la mort dans le moment que saint Pierre lui eut fait connoître

Cesar.
dialog. 4.

144 EXPLICATION DU CHAP. V.

*Msd. Pe-
tus. L. 1.
ep. 181.* l'hipocrisie de son cœur. Qui oseroit donc s'élèver contre Dieu-même, lorsqu'il punit les pecheurs? Mais saint Isidore de Damiette & quelques autres ont fait voir d'ailleurs, qu'il étoit d'une extrême conséquence dans ces premiers temps de la naissance de l'Eglise, d'imprimer par quelque exemple terrible dans l'esprit de tous les fidelles une grande horreur du péché, & surtout de l'hypocrisie, qui attaque comme le cœur de la pieté & de la religion.

¶. 7. jusqu'au 12. *Environ trois heures après, sa femme, qui ne savoit point ce qui étoit arrivé, entra. Et Pierre lui dit : "Femme, dites-moi, n'avez-vous vendu votre fond de terre que cela ? Elle lui répondit : Non, nous ne l'avons vendu que cela, &c.*

Chrysost. Saint Luc marque exprès, qu'il se passa environ trois heures depuis la mort d'Ananie jusqu'à l'arrivée de sa femme, afin de faire juger qu'il y avoit eu assez de temps pour que cette femme eût été informée de la mort de son mari. Mais Dieu ne le voulut pas, pour donner lieu au fidèles de connoître l'hypocrisie de son cœur, & leur inspirer par la prompte punition de son cœur, un plus grand éloignement de ce qui lui fit mériter la mort. Saint Pierre de son côté ne la fit point appeler ; mais il attendit qu'elle vint se présenter d'elle-même ; & nul des disciples n'osa, dit saint Chrysostome, l'avertir de ce qui s'étoit passé, par la crainte & le respect qu'ils avoient tous pour saint Pierre, & peut-être aussi par l'éloignement où ils étoient de causer un si grand chagrin à cette femme, en lui apprenant une telle mort. La demande que lui

lui faire saint Pierre auroit dû la faire rentrer en elle-même , & lui ouvrir les yeux pour condamner l'iniquité cachée dans son cœur. Mais elle étoit trop aveugle , & trop attaché à l'amour du bien qui l'aveugloit. Ainsi croyant comme dit le même Saint, que celui qui lui parloit étoit un homme ordinaire , à qui le fonds de son cœur ne pouvoit être connu , elle répondit fièrement qu'elle n'avoit point vendu son héritage un plus haut prix que celui que son mari avoit apporté aux pieds des Apôtres.

Alors Saint Pierre s'étant contenté de lui faire voir combien ils avoient péché, par cette espece d'accord criminel & monstrueux qu'ils avoient fait conjointement , pour tenter l'Esprit du Seigneur ; c'est-à-dire, dans la pensée de se pouvoir dérober à cette divine lumière de l'Esprit saint qui éclairoit ses Ministres , il ne la condamna pas à la mort , ce qui sembloit éloigné de la douceur de l'Evangile; mais il déclara seulement , dit saint Thomas , la sentence D.Thom. 2. 2. 9. 64. art. 4. que la divine justice prononçoit contr'elle , lorsqu'il lui dit : Que ceux qui venoient d'en- rerrer son mari , mettoient le pied à la porte , & s'en alloient l'enterrer aussi elle-même. Il est aisé de comprendre le renversement que causa dans cette femme la nouvelle si surprenante de la mort de son mari , jointe à la prédiction certaine de la sienne. Aussi il est dit qu'elle expira dans l'instant aux pieds de saint Pierre où elle tomba , comme si elle eût été frappée d'un coup de tonnerre. Que si deux hommes sont frappés de mort à la seule parole d'un homme mortel , qui ne fit que leur ex-

K

446 EXPLICATION DU CHAP. V.
poser devant les yeux l'hipocrisie de leur cœur,
qui pourra, Seigneur, soutenir un seul moment
l'éclat de votre visage, & cette lumiere écla-
stante de la vérité que vous devez exposer un
jour aux yeux des pecheurs qui seront morts
dans l'impénitence, pour leur faire voir toute
la difformité & la corruption de leur ame.

Comme on enterroit les corps hors de la
ville, c'est la raison pour laquelle il est marqué
que ces jeunes hommes, qui avoient auparavant
enlevé le corps d'Ananie, furent trois heures
sans revenir. Ayant trouvé à leur retour Saphi-
re aussi morte, ils lui rendirent avec tremble-
ment les mêmes devoirs de la sépulture qu'à
son mari. Et en même temps il se répandit une
fort grande frayeur dans toute l'Eglise, c'est-à-
dire, dans tous ceux qui avoient déjà embrassé
la foi de Jésus-Christ, & même parmi
tous les autres, à qui un événement si terrible
fut connu. Chacun commença à envisager sé-
rieusement l'importance de servir Dieu en es-
prit & en vérité, & tous furent convaincus de
ce que saint Paul a dit depuis: *Qu'on ne se
mocque point de Dieu, Deus non irridetur.*

Gal. 6. 7. ¶ 12. jusqu'au 17. Cependant les Apôtres fai-
soient beaucoup de miracles & de prodiges parmi
le peuple: & tous les fidèles étant unis dans un
même esprit s'assemblaient dans la galerie de Sa-
lonon. Aucun des autres n'osoit se joindre à eux,
&c.

L'exemple du châtiment si sévère de ces deux
personnes; dont nous venons de parler, avoit
étonné extraordinairement tout le monde. Et il
étoit nécessaire de rassurer en quelque sorte

ceux qui croyoient, par des marques toutes nouvelles de la bonté du Seigneur. Aussi l'Historien sacré ajoute aussi-tôt qu'il se faisoit un grand nombre de miracles & de prodiges par les mains des Apôtres ; c'est-à-dire, soit par l'imposition ^{Marc. 16.}
 de leurs mains sur les malades, selon le pouvoir ^{17. 18.}
 que J E S U S - C H R I S T en avoir donné à tous
 ceux qui croiroient en lui ; soit en general par leur ministere, exprimé figurément par leurs mains. Mais il est marqué que c'étoit *parmi le peuple* que ce faisoient ces miracles. Car l'esprit des peuples étoit & plus simple & plus docile. Et comme il est dit dans l'Evangile, que J E S U S - C H R I S T ne put faire dans Nazareth aucun miracle, à cause de l'incredulité de ses habitans, sinon qu'il y guérît un petit nombre de malades, en leur imposant les mains ; aussi l'on peut dire que l'incredulité & l'aveuglement volontaire des Pharisiens, des Pontifes & des Docteurs de la loi, les rendoit indignes de ressentir les effets de la divine misericorde. L'on voyoit à leur égard l'accomplissement de cette parole de la sainte Vierge : Que Dieu avoit renvoyé *unides* ^{Luc. 14.}
ceux qui étoient riches ; c'est-à-dire, ces hommes superbes & ces faux justes, qui étoient remplis d'eux-mêmes ; au lieu qu'il *comblloit de biens* ^{13.}
ceux qui étoient affamés ; c'est à-dire, ces petits d'entre le peuple, qui se regardoient comme ayant besoin du secours de J E S U S - C H R I S T & de ses Disciples.

L'Ecriture nous represente encore ici l'union si admirable que le Saint-Esprit avoit établie entre les fidelles de l'Eglise de Jerusalem, comme l'image de la charité la plus parfaite, qui devoit

être exposée dans la suite de tous les siecles aux yeux des Chrétiens. Toute sorte de division étoit bannie du milieu de ceux dont il est dit : *Qu'ils étoient unis tous ensemble dans un même esprit*; cette union si admirable de tant de personnes, étant déjà un commencement de l'union toute divine qui ne sera consommée que dans le ciel. Ils ne craignoient plus ni la jalouzie des Pharisiens, ni la puissance des Magistrats; puisqu'ils s'assembloient publiquement *dans la galerie de Salomon*, qui faisoit partie du temple, pour y recevoir les instructions des Apôtres, & les réglemens qui regardoient l'établissement de cette Eglise naissante. Ce ne sont plus des hommes timides qui se cachent par la crainte qu'ils ont des Juifs. Ce sont des personnes intrépides, qui ne craignent plus que Dieu, sont élevées au-dessus de toutes les menaces des ennemis déclarés de J E S U S - C H R I S T. Le respect même que l'on conçut pour une vertu si admirable, & la terreur qu'inspira le châtiment si subit d'Ananie & de sa femme, empêchoient qu'aucun n'osât s'approcher de cette sainte assemblée, à moins qu'il ne fût du nombre des Disciples du Sauveur. Peut-être aussi que saint Luc veut nous faire remarquer, que ceux qui étoient parfaitement convertis, & qui s'étoient dépouillés de tous leurs biens, pour ne les plus posséder qu'en commun avec leurs frères, étoient les seuls qui osassent se joindre alors à la sainte société de ces premices si parfaites de l'Eglise de J E S U S - C H R I S T. Car qui en effet auroit eu la hardiesse en denierant maître de ses biens, de s'unir à ceux qui avoit tout apporté aux pieds des

Apôtres ? Et comment auroit-on pu se regarder sans confusion comme riche , au milieu de tant de pauvres volontaires , qui avoient foulé aux pieds leurs richesses ?

Il ne faut pas s'étonner si la vûe d'une si grande perfection faisoit croître tous les jours le nombre de ceux qui croyoient ou qui embrassoient la foi. Mais ce qui doit être le sujet de notre étonnement , est que le nombre des vrais fidèles qui croissoit alors de plus en plus , diminuë au contraire maintenant de jour en jour ; & qu'au lieu que cette premiere Eglise de Jérusalem n'étoit composée que de personnes qui avoient l'esprit & le cœur vraiment pauvre ; celle de ces derniers temps est obligée de gémir avec saint Cyprien , de voir tant de riches de cœur & de volonté au milieu de ses enfans. On se contente souvent de donner avec ce peuple des louanges à ceux qui marchent dans la voie parfaite de l'Evangile , Et on néglige peut-être d'y marcher soi-même , au moins par la disposition interieure du cœur ; quoique JESUS-CHRIST attache la beatitude à la pauvreté de l'esprit , & le malheur aux richesses ; & qu'il déclare que Matth. 5. 3. le royaume des cieux appartient à ceux qui ont Luc. 6. le cœur pauvre .
24.

On vit alors , selon saint Jean Chrysostome , quelque chose de ce que le Fils de Dieu avoit déclaré : Que ceux qui croiroient en lui , feroient p. 116. encore de plus grandes œuvres que celles qu'il avoit faites . Car il semble que ce soit quelque chose de plus merveilleux de guérir comme fit saint Pierre , par la seule ombre de son corps , que par son attouchement ou sa parole , comme

150 EXPLICATION DU CHAP. V.

avoit fait JESUS-CHRIST. Quelques-uns ont crû que pourvû que l'ombre de saint Pierre couvrît seulement un de ces malades ; tous étoient guéris. Mais ce sens ne paroît pas être celui du texte sacré, qui semble ne nous marquer autre chose , sinon que la foi des peuples étoit si grande , qu'ils s'assuroient que l'ombre seul du corps de saint Pierre suffiroit pour la guérison de leurs malades sur qui elle donneroit , sans qu'il fût besoin qu'il les touchât de ses mains , ou qu'il proferât quelques paroles. Que si l'ombre seul de cet Apôtre , tandis qu'il vivoit , avoit la vertu de guérir les maladies ; pourquoi s'étonnera-t-on que les Reliques des saints Martyrs qui sont morts pour JESUS-CHRIST , & qui sont vivans avec Dieu , ayent la vertu de faire aussi plusieurs miracles , selon les divers besoins de l'Eglise ? L'ombre d'un corps n'est rien en comparaison du corps même. Et comme l'ombre des Saints ne pouvoit avoir aucune vertu que par le rapport qu'il avoit avec leur corps ; ce corps n'a non plus aucune efficace que par la relation qu'il a avec l'ame des Saints ; ainsi que ces Saints ne peuvent rien par eux-mêmes , mais par la vertu toute divine de celui qui vit & agit en eux.

La multitude de tous ces malades qu'on amenoit à Jerusalem des villes voisines, representoit admirablement tous les pécheurs , qui seroient conduits à l'Eglise figurée par Jerusalem , dans laquelle ils devoient trouver leur guérison. Aussi c'étoit dans cette seule Eglise que tant de personnes possédées & tourmentées diversement par les démons ces esprits impurs , qui corrom-

épient par leur malice la pureté des ames, devoient être délivrées, non par l'ombre de saint Pierre, mais par le sang de JESUS-CHRIST.
Car il a fallu que le fort armé sous la figure duquel l'esprit impur têtu est marqué autre part,^{Luc. 12.}
^{21.} soit été vaincu par celuy qui étoit plus fort que lui; afin que ses dépouilles puissent lui être enlevées, & que ceux qu'il s'étoit assujettis fussent délivrés.

¶ 17. jusqu'au 25. Alors le Grand-Priére se levant, & tous ceux qui étoient avec lui, c'est-à-dire ceux de la secte des Sadducéens étant remplies de colère, ils firent prendre les Apôtres, & les mirent dans la prison publique. Mais l'Ange du Seigneur ouvrit durant la nuit les portes de la prison, &c.

Que veut dire que le Grand-Priére se leva, non qu'excité par le grand bruit de tant de métveilles que les Apôtres faisoient tous les jours à la vue des peuples, il se prépara à arrêter ce qu'il regardoit comme un grand scandale. Car il ne pouvoit souffrir non plus que tous ceux qui étoient dans ces sentiments, & sur tout les Sadducéens ennemis déclarés de la résurrection, que les Apôtres prêchassent JESUS-CHRIST ressuscité; hui que les Juifs avoient fait mourir comme un seducteur; & que l'on publiait que cette foule de malades que l'on amoноit de tous côtés, étoient guéris au Nom & par la puissance de J E S U S ressuscité d'entre les morts. C'est-là ce qui remplitoit le Grand-Priére & tous les autres de son parti, d'indignation & de fureur, quoiqu'ils couvrissoient leur mauvaise volonté de l'apparence d'un zèle pieux de

religion. Car ils étoient transportés hors d'eux-mêmes par un excès de *jalousie*, en voyant des hommes inconnus, sans étude, sans naissance & sans dignité, s'attirer toute la créance & l'amour des peuples, lorsqu'ils étoient negligés eux-mêmes & sans aucune considération parmi les Juifs. Tel est en effet le vrai caractère des Ministres intéressés & ambitieux, qui cherchant plus leur propre avantage & leur gloire particulière que les intérêts de Dieu & de son Eglise, ne peuvent souffrir que d'autres éclatent aux yeux des hommes, & aimeroient mieux en quelque façon voir la vérité étouffée, que de la voir annoncer par ceux qu'ils croient leurs porter ombrage. Aussi cette disposition si maligne qui s'est remarquée dans toute la conduite des Pharisiens, des Pontifes & des Docteurs de la loi à l'égard de JESUS-CHRIST & des Apôtres, passa depuis en partie dans les premiers Prédicateurs de la foi, dès le temps de saint Paul même, qui se sentit obligé d'arrêter ces mouvements de jalousie dans plusieurs de ceux qui prêchoient alors, ou qui entendoient la parole du salut.

Philipp.
1. 17.
Cor.
1. 10. 11.

Dieu qui sciait tirer sa gloire & celle de ses serviteurs de la malice de ses ennemis, permit que la jalousie des Prêtres les portât jusqu'à faire *emprisonner les Apôtres*. Ils esperoient les intimider par-là, & leur ôter la liberté de parler à l'avenir du Nom de J E S U S, qui ne leur étoit pas moins insupportable qu'aux esprits impurs qu'il chassoit des corps de plusieurs, & qui possedoient souverainement le cœur de ces hommes orgueilleux & dévoués à leurs intérêts.

Mais l'Ange du Seigneur ouvrit miraculeusement les portes de la prison où ils étoient renfermés, & il les ouvrit pendant la nuit, pour causer une plus grande surprise aux auteurs de leur emprisonnement, lorsqu'ils les verroient dès le matin dans le temple. Cet Ange dit aux Apôtres en les faisant sortir de prison, d'aller prêcher hardiment stantes, toutes les paroles, qui pouvoient apprendre aux hommes la vie nouvelle, dont JESUS les avoit chargé d'instruire les peuples : *Loquimini in templo plebi omnia verba vita hujus.* C'étoit au peuple qu'il leur ^{Luc. 10.} donnoit d'annoncer les paroles de l'Evangile; comme JESUS-CHRIST avoit lui-même rendu graces à son Pere, de ce qu'il avoit découvert aux plus petits les secrets de son royaume. Et il les envoyoit prêcher non dans les maisons particulières, mais *dans le temple*; pour faire connoître qu'ils avoient reçû toute autorité de JESUS-CHRIST, comme du Seigneur du temple même, & qu'ils devoient commencer à prendre la place des Docteurs des Juifs, afin de leur enseigner la vérité, dont ces Docteurs ne leur avoient jusqu'alors représenté que les ombres & les figures.

Il paroît que les Apôtres sortirent de la prison sans que les gardes qui étoient dehors s'en aperçussent: & même que par un double miracle les portes que l'Ange leur avoit ouvertes pour les en faire sortir, fussent refermées ensuite; puisque le Conseil qui s'assembla le matin, ayant envoyé des gens pour emmener les Apôtres, ces Officiers retournèrent fort surpris, leur dire: *Qu'ils avoient trouvé la prison parfaitement bien-*

254 EXPLICATION DU CHAP. V.

fermée, & les gardes debout devant les portes : mais qu'après l'avoir ouverte, ils n'avoient trouvé personne dedans. Ainsi l'Ange avoit pourvu à la sûreté des gardes, qu'on ne pouvoit accuser de négligence; & en même temps il avoit rendu le miracle plus autentique, puisqu'il falloit que les Apôtres eussent passé au milieu d'eux sans être vus, comme JESUS-CHRIST de son vivant passa au milieu des habitans de Nazareth, lorsqu'ils vouloient le précipiter du plus haut de la montagne sur laquelle cette ville étoit bâtie. Ce prodige frappa en effet si fort & le Capitaine du temple, & les Princes des Prêtres, qu'ils demeurèrent interdits. Il eût pu sans doute contribuer à leur donner la connoissance de la vérité s'ils l'avoient cherchée. Mais leurs yeux malades étoient blessés par l'éclat d'un si grand miracle, & leur cœur paroissoit fermé à ce qui pouvoit les sauver: ainsi ils devinrent d'autant plus aveugles, qu'ils rejettoient volontairement la lumière qui se présentoit à eux.

* 26. jusqu'au 29. Alors le Capitaine des gardes du temple partit avec ses Officiers, & les amena sans violence; car ils craignoient d'être lapidés par le peuple. Quand ils les eurent amenés ils les présentèrent au Conseil, &c.

*Chrysost.
et supr.
p. 120.
221.*

Que prétendoient faire, dit saint Chrysostome, ces persecuteurs des Apôtres ? Esperoient-ils pouvoir vaincre ceux qu'une prison très-étroitement fermée & gardée n'avoit pu empêcher de sortir, pour aller prêcher publiquement dans le temple ? Pouvoient-ils envisager ce qui étoit arrivé comme un événement humain ? Et n'étoient-ils pas véritablement remplis

de folie & comme d'ivresse, de ne craindre point de combattre contre Dieu même; en persécutant ceux qu'il protégeoit si visiblement? C'est sans doute encore une chose bien surprenante de les voir dans l'apprehension de choquer le peuple, & sans crainte en même temps d'offenser Dieu. *Ils amenerent*, dit le sacré texte, les Apôtres au Conseil, *sans leur faire de violence*; parce qu'ils craignoient que le peuple ne les lapidât, à cause du grand respect qu'ils avoient pour des personnes qui les comblotent de bienfaits. Mais ils auroient dû beaucoup plutôt craindre Dieu qui délivroit si facilement ses serviteurs d'entre leurs mains, qu'une populace qui ne pouvoit rien non plus qu'eux contre la volonté de Dieu.

Il semble que ceux qui composoient le Conseil des Juifs, devoient d'abord interroger les Apôtres sur la manière dont ils avoient pu sortir de prison, puisque la chose paroisoit assés extraordinaire pour mériter qu'ils s'en informassent; & que la seule connoissance de ce grand événement étoit capable de leur faire tout-d'un-coup comprendre la vraie raison qui les avoit empêché d'obeir à leur défense. Mais ils songent uniquement à soutenir leur propre gloire, & à maintenir leur autorité, sans se mettre en peine de réfléchir sur des effets si visibles, par lesquels Dieu se déclaroit pour ceux qu'ils persécutoient. Ainsi ils se plaignent seulement du peu d'égard qu'ont eu les Apôtres pour la défense si expresse qu'ils leur avoient faite, *d'enseigner au Nom de JESUS*: c'est-à-dire, qu'ils ne vouloient point qu'on fit connoître aux Juifs,

156 EXPLICATION DU CHAP. V.

que celui qu'ils avoient fait attacher à une croix,
étoit vraiment le Messie promis par tous les
Prophètes; ni qu'on publiait comme les Apôtres
Ad. 4. 12. avoient fait : Qu'il n'y avoit de salut à esperer
que de lui seul, & que nul autre Nom sous le
ciel n'avoit été donné aux hommes, par lequel ils
pussent être sauvés. *Vous avez*, leur dirent-ils,
rempli la ville de Jérusalem de votre doctrine;
comme si cette doctrine des Apôtres n'eût pas
été celle des Prophètes, qui avoient prédit clai-
rement ce JESUS crucifié & ressuscité, & assis à
la droite de Dieu son Pere, d'où il faisoit par
ses serviteurs tant de merveilles, qui rem-
plissoient d'admiration tous les peuples.

Matth.
27. 25.

Vous voulez, ajoutoient-ils, *nous charger du*
sang de cet homme. Ils parloient ainsi, ayant ou-
blie en quelque sorte qu'ils s'étoient eux mêmes
volontairement chargés de cet adorable sang,
lorsqu'ils avoient dit à Pilate qui se disculoit
de la mort de JESUS-CHRIST : *Que son sang*
retombe sur nous & sur nos enfans. N'ayant donc
pas craint de faire mourir un innocent par un
excès si visible de jalouse, ils ne peuvent main-
tenant souffrir qu'on fasse voir à tout le peuple,
qu'ils sont coupables de cette mort. Et même ils
ne daignent pas le nommer, ne parlant de lui
que par le dernier mépris, comme d'un *homme*
dont le nom ne méritoit pas d'être connu, ou
qui pour mieux dire leur étoit devenu insuppor-
table. C'étoit cependant ce Nom auguste, sous
lequel tout devoit fléchir dans le ciel, sur la ter-
re, & au plus profond des enfers. Aussi saint
Pierre & les Apôtres ses confrères firent à ceux
du Conseil cette généreuse réponse, qui rele-

voit hautement la gloire de leur divin Maître.

¶. 29. jusqu'au 33. *Il faut plutôt obeir à Dieu qu'aux hommes. Le Dieu de nos peres à ressuscité Jésus, que vous avez fait mourir, en le pendant au bois. C'est lui que Dieu a élevé, &c.*

Saint Pierre, comme le chef des Apôtres, parle toujours le premier pour la défense du Saint Nom, que les principaux d'entre les Juifs vouloient étouffer. Saint Jean Chrysostome admire la sainte Philosophie de ces hommes sans étude, qui tout penetré de la majesté de Dieu, n'employoient point d'autre raisonnement pour confondre les Pharisiens, les Prêtres, & les Docteurs, sinon qu'il étoit de l'ordre & de la sagesse, de préferer l'obéissance qui est dûe à Dieu, à celle qu'on doit aux hommes: *Obedire est plus à Dieu que à tous les hommes.* Car en leur parlant ainsi, ajoute le même Saint, ils leur prouvoient clairement, que c'étoit contre Dieu même qu'il combattoient, lorsqu'ils voulquent empêcher qu'ils n'enseignassent au Nom de Jésus. Or voici de quelle maniere ils le prouvent. Ils font voir que c'est le Dieu de leurs peres, c'est-à-dire, le Dieu d'Abraham, d'Iсаac, & de Jacob, & par consequent le Dieu que les Juifs avoient toujours adoré, qui a ressuscité d'entre les morts; ce Jésus qu'ils avoient si indignement fait mourir sur le bois de la croix; Que c'est ce Dieu d'Israël qui a fait éclatter la puissance de sa droite en éllevant dans le ciel, & aux yeux de tous les hommes, celui qu'ils avoient traité comme un seducteur & un scélérat; & qu'il l'a élevé, comme le Prince & le

*Chrysost.
in Act.
hom. 13.
p. 121.*

Sauveur de l'univers; non pas néanmoins comme un Prince temporel, capable de procurer seulement le salut & les biens du corps, mais comme le Prince qui devoit naître de la tribu de Juda pour sauver son peuple d'Israël, en lui donnant un vrai esprit de pénitence, & lui accordant la rémission de ses pechés. Car c'est lui qui donne véritablement aux hommes cette grâce de la pénitence, & d'une contrition sincère de leurs pechés; pour les rendre dignes d'obtenir le pardon de tous leurs crimes.

Mais parce que les Pharisiens & les Prêtres, jaloux de leur propre jugement, sentoient une horrible opposition à croire que celui-là même qu'ils avoient fait condamner, fut vraiment ressuscité, les Apôtres leur en attestent la vérité, comme ayant été eux-mêmes témoins de sa résurrection. Et ils confirment leur témoignage par *celui du Saint-Esprit*, dont les effets si étonnans, qui paroisoient dans tous ceux qui avoient crû au Nom de J e s u s, prouvoient invinciblement qu'il étoit ressuscité; puisque cet Esprit divin operoit tous ces grands miracles par le ministère de ceux qui annonçoient la résurrection de J e s u s - C h r i s t. Or nous devons remarquer avec saint Jean Chrysostome, que les Apôtres déclarant comme ils font ici, aux Princes des Prêtres & aux autres Juifs, *Dieu avoit donné le Saint-Esprit à tous ceux qui se soumettoient à lui*, leur faisoient entendre assez clairement, que s'ils ne le recevoient pas comme les autres, c'étoit parce que leur orgueil les empêchoit d'obéir comme eux à Dieu. Ainsi c'est de même que s'ils eussent dit

à ces Prêtres & à ces Docteurs : Vous nous accusés de désobeir aux ordres que vous nous aviez donné. Mais obeissez vous-mêmes à Dieu , en ne vous opposant plus aux témoignages si clairs par lesquels il prouve la vérité de la resurrection de son Fils.

Il vous donnera alors son Saint-Esprit , comme il l'a donné à tous ceux qui lui obeissent ; & vous connoîtrez en même temps combien il étoit plus juste que nous obéissions à Dieu qu'aux hommes. Ils ne nient donc pas que l'on ne dût obeir aux Prêtres, dont l'autorité venoit de Dieu même ; mais ils font voir seulement qu'on doit obeir à Dieu préférablement à eux , lorsqu'ils commandent quelque chose de contraire aux ordres de Dieu.

¶. 33. jusqu'au 40. Ayant entendu ces choses , ils étoient transportés de rage , & ils déliberoient de les faire mourir. Mais un Pharisiens nommé Gamaliel , Docteur de la loi , qui étoit honnoré de tout le peuple , se leva dans le Conseil , commanda qu'on fit retirer les Apôtres pour un peu de temps ; &c.

Qui ne sera étonné des différentes dispositions où se trouvent les Apôtres , & ceux qui veulent leur imposer silence ? Ces premiers étoient dans la joie , & parloient avec une sainte liberté : les autres étoient dans le desespoir , & se sentoient déchirer le cœur & l'esprit par les paroles toutes de feu qui sortoient de la bouche de ces grands Saints. Car comme celui qui frappe sur un diamant est bleslé du coup qu'il lui donne : aussi les Prêtres & les Pharisiens souffroient eux-mêmes ce qu'ils prétendoient

cbrys. p.

ut supr.

p. 124.

faire souffrir aux Apôtres, ne trouvant aucun moyen de s'opposer à la généreuse liberté avec laquelle ils prêchoient au Nom J e s u s , & ne servant même qu'à l'augmenter de plus en plus par toutes leurs oppositions. C'est ce qui les fit entrer en une telle fureur qu'ils déliberoient déjà, dit le sacré texte, *de faire mourir ceux qu'ils ne pouvoient réduire au silence.* Mais Dieu ayant choisi les Apôtres, pour convertir l'univers, se servit alors de l'un de ceux qui compoisoient le Conseil, pour détourner tous les autres d'une si cruelle résolution. Et comme rien n'est impossible à sa souveraine volonté, il choisit même pour cela un *Pharisen*, & un *Docteur de la loi*, c'est-à-dire, un de ces hommes opposés à J e s u s - C h r i s t , qui avoient accoutumé de traverser davantage la prédication de l'Évangile.

Chrysost. Il se nommoit *Gamaliel*, &
ut supr. c'étoit celui aux pieds duquel saint Paul dit
hom. 14. p. 128. qu'il avoit été élevé & instruit des vérités de la
129. *Act. 22.* 8. loi. Quelques-uns croyent, qu'il étoit dès lors converti, & Disciple, quoique caché, de J e s u s - C h r i s t . Saint Chrysostome est d'un sentiment contraire, & croit que Gamaliel n'avoit pas encore reçû la foi. Mais il semble au moins, par la maniere dont il parle ici aux Juifs, qu'il avoit une grande disposition pour favoriser la prédication des Apôtres. Comme il jugea que la fureur dont ses confreres étoient transportés, fermeroit l'entrée à la vérité dans leur cœur, s'il entreprenoit de se déclarer ouvertement pour les Disciples de J e s u s - C h r i s t , il espéra de les faire entrer plutôt dans quelque sorte de raison, par un conseil politique qu'il leur

leur donnoit, appuyé sur quelques exemples, dont plusieurs d'entr'eux pouvoient même avoir été témoins.

Il leur fit d'abord comprendre qu'ils ne devoient pas se précipiter en cette rencontre, comme des personnes qui n'auroient suivi aucune règle dans leur conduite : *Prenez garde à vous,* leur dit-il, *vous qui êtes Israélites, nourris dans la loi de Dieu, & consacrés particulierement à son service : prenez garde à vous, sur ce que vous avez à faire touchant ces personnes, pour ne pas blesser les règles de la justice, & les loix que le Dieu d'Israël vous a données.* Il leur parle ensuite d'un nommé *Theodas*, qui avoit été ^{Casanus} quelque temps auparavant un chef de parti, & ^{Excerpta} qui ayant engagé beaucoup de personnes dans ¹⁷⁻ la faction, sous prétexte qu'il étoit un grand Prophète, perit enfin misérablement ; & tout son parti fut dissipé en même temps. Il leur présente encore l'exemple de *Judas de Galilée*, qui pouvoit être le même que celui dont parle *Joseph*, & qui dans le temps que *Cyrinus Gouverneur de Syrie*, fit faire *le dénombrement des personnes de la province, & de leurs biens*, follicita le peuple à se soulèver, leur faisant entendre que ce dénombrement ne tendoit qu'à les reduire tous en servitude. Ainsi il vouloit passer pour le libérateur d'Israël. Mais ni lui, ni *Theodas*, ni les autres, qui comme eux avoient voulu qu'on les reconnût pour les Sauveurs du peuple Juif, ne l'étoient pas. Et *celui-ci*, ajoute Gamaliel, perit aussi misérablement que *Theodas* ; & ceux qui étoient entrés dans *sa faction furent dissipés de même* ; quoique ^{Antiq. lib. 18. c. 1.}

L

selon quelques Interpretes, il resta depuis dans la Galilée des semences de cette secte, qui prétendoit se dispenser de payer le tribut à l'Empereur. Et c'est peut-être pour cette raison, que les ennemis de J E S U S - C H R I S T le regardant comme Galiléen, & sachant que ses Disciples étoient la plupart de Galilée, lui demanderent un jour, pour le tenter, s'il étoit permis de payer le tribut à Cesar.

*Mattib.
xx. 17.*

Après donc que Gamaliel eut représenté à ceux du Conseil des Juifs, ces deux exemples de Theodas, & de Judas de Galilée, dont le souvenir n'étoit pas encore effacé de leur mémoire, il prit sujet de leur dire, que ce qui venoit de la part des hommes se dissipoit de soi-même : au-lieu que ce qui venoit de Dieu ne pouvoit point se détruire. Ainsi *il leur conseilla de ne se point mêler de ce qui regardoit ces hommes-là*; parce-que la suite feroit connoître *si* leur entreprise venoit de Dieu, ou des hommes ; au-lieu qu'ils *seroient peut-être en danger de combattre contre Dieu même*, s'ils se vouloient opposer à leurs prédications. Il faut cependant reconnoître, que le raisonnement de Gamaliel ne pouvoit avoir de force sur l'esprit de tous ces Prêtres, & de tous ces Pharisiens, qu'autant qu'il plût au Seigneur de le seconder. Car de même que le parti de Theodas, & celui de Judas de Galilée avoient été dissipés par l'autorité publique, aussi il sembloit que ceux qui avoient alors la puissance entre les mains, devoient s'opposer à une nouvelle religion qu'ils regardoient comme contraire à celle des Juifs. Mais il disoit néanmoins ce qui paroisoit incontestable, qui est

que toutes les oppositions des hommes ne pouvoient détruire l'ouvrage de Dieu , c'est-à-dire, ce que Dieu avoit absolument resolu de faire , tel qu'étoit l'établissement de l'Eglise. Et il leur donnoit en même temps tout lieu de juger , qu'ils avoient beaucoup à craindre de s'engager à combattre contre Dieu , &c à attaquer son ouvrage , lorsqu'ils croiroient seulement attaquer des hommes. Car la multitude des miracles qu'on voyoit faire aux Apôtres , & la maniere surnaturelle dont ils venoient de sortir actuellement de prison, quoiqu'elle parût fermée & environnée de gardes, l'autorisoit tout-à-fait à parler de cette sorte à ses confreres , qui ne pouvoient s'empêcher d'être eux mêmes dans l'étonnement de tant de prodiges.

V. 40. 41. 42. *Et ayant fait venir les Apôtres , ils leur défendirent , après les avoir fait fouetter , de parler à l'avenir au Nom de JESUS , & ils les laisserent aller. Alors les Apôtres sortirent du Conseil tout remplis de joie , &c.*

Il est dit dans le verset précédent , que ceux qui étoient dans le Conseil se rendirent à l'avis ^{Chrysost. ut supr.} p. 132. de Gamaliel ; c'est-à-dire , qu'ils renoncerent au dessein qu'ils avoient pris de faire mourir les Apôtres. Car cet homme étoit , comme saint Luc l'a marqué auparavant , en très grande considération parmi le peuple ; & ainsi les Prêtres & les Pharisiens , qui paroissoient craindre plus de choquer le peuple , que d'offenser Dieu , se virent dans une espece d'engagement de ne se pas opposer à l'avis d'une personne de leur corps , qui étoit si honoré de tous les Juifs. Mais comme ils étoient extraordinairement

jaloux de leur propre autorité , ne pouvant pas se résoudre de voir prêcher au Nom de J E S U S , pour lequel ils avoient conçu une si étrange aversion , ils firent fouetter en plein Conseil les Apôtres , & leur défendirent très-expressément de parler jamais en ce Nom , avant que de les mettre en liberté . Il seroit besoin d'une foi semblable à celle des saints Apôtres , pour bien concevoir en quelle disposition ils se trouverent lorsqu'ils souffrissent un si grand outrage en présence de tout ce qu'il y avoit de personnes plus considérables dans Jérusalem . Bien-loin de s'en tenir offensés , ils regarderent comme le plus grand honneur qu'ils pouvoient tous recevoir , d'être traités publiquement avec cette indignité pour le Nom de J E S U S - C H R I S T & ils furent tout remplis de joie , de ce qu'ils avoient été jugés dignes de souffrir quelque chose d'humiliant pour la gloire de leur divin Maître . Y a-t-il rien de plus élevé , s'écrie saint Jean Chrysostome , que cette grandeur d'âme des Disciples de J E S U S - C H R I S T ? Et n'est-elle pas plus digne de nos admirations , que tous les miracles mêmes ? On avoit vu autrefois les Prophètes fouettés aussi pour la parole de Dieu . On en avoit vu que des Princes avoient menacés des plus grands supplices . Mais ce que l'on n'avoit point encore vu parmi les anciens , étoit cette joie si admirable que font paraître les Apôtres au milieu de leurs souffrances . Car non seulement ils ne se réjouissoient pas comme tous les autres hommes , de ne point souffrir ; mais ils se réjouissoient véritablement de ce qu'ils souffroient pour

JESUS-CHRIST, & ils regardoient comme une très-grande gloire pour eux, d'être jugés dignes de relever en quelque sorte par leurs souffrances la vérité de la foi, & la sainteté du Nom de leur divin Maître.

Toutes les défenses des Princes des Prêtres, des Pharisiens & des Docteurs de la loi, ne servirent qu'à augmenter leur courage, pour prêcher avec encore plus d'ardeur le saint Evangile de JESUS-CHRIST. Ils s'appliquoient pendant tout le jour à ce ministère; & ils enseignoient, non seulement dans les maisons, mais encore dans le temple, faisant voir par là qu'ils ne craignoient rien, & que le temps étoit arrivé de substituer aux figures de l'ancienne loi la vérité de l'Evangile; aux victimes des animaux, la sainte & divine hostie de la loi nouvelle; & au temple de Salomon, l'Eglise de JESUS-CHRIST. Ils annonçoient donc le Sauveur au milieu de Jérusalem, & à la vûe du Grand-Prêtre, & des principaux Pharisiens, malgré leurs défenses & leurs menaces: car ils n'avoient garde d'être arrêtés par la crainte des supplices, eux qui regardoient comme leur gloire, les opprobes qu'ils avoient déjà soufferts. Ainsi on ne devoit pas s'étonner de l'accroissement si prodigieux d'une religion, dont les fondateurs tenoient à honneur de souffrir & de mourir pour la vérité qu'ils enseignoient. Et les ennemis de JESUS-CHRIST auroient dû eux-mêmes reconnoître à ce seul caractère la toute-puissance & la divinité de celui qu'ils persécutoient comme un simple homme. Car il n'y

a eu que la religion de JESUS-CHRIST,
d'un Homme-Dieu mort pour les hommes , &
triomphant du peché par sa mort , qui ait pu
porter des hommes à mourir pour lui , & à
mourir dans de saints transports de joie , qui
étoient l'effet de sa charité répandue par le
Saint-Esprit dans leurs cœurs.



CHAPITRE VI.

1. EN ce temps-là le nombre des disciples se multipliant , il s'éleva un murmure des Juifs Grecs contre les Juifs Hébreux , de ce que leurs veuves étoient méprisées dans la dispensation de ce qui se donnoit chaque jour.

2. C'est pourquoi les douze Apôtres ayant assemblé tous les disciples , leur dirent : Il n'est pas juste que nous quittions la prédication de la parole de Dieu , pour avoir soin des tables.

*. 1. ex. ou , parcequ'on ne leur donnoit pas le soin de distribuer les aumônes , ou , parcequ'on leur en distribuoit moins qu'aux autres.

1. IN diebus autem illis , crescente numero discipulorum , factum est murmur Græcorum aduersus Hebræos , et quodc. despicerentur in ministerio quotidiano vidua eorum,

2. Convocantes autem duodecim multitudinem discipulorum , dixerunt : Non est æquum nos derelinquere verbum Dei , & ministrare mensis.

3. Considerate ergo, fratres, viros ex vobis boni testimonii septem, plenos Spiritu sancto, & sapientiam, quos constitutuamus super hoc opus.

4. Nos verò orationi, & ministerio verbi instantes erimus.

5. Et placuit sermo coram omni multitudine. Et elegerunt Stephanum, virum plenum fidei & Spiritu sancto, & Philippum, & Prochorum, & Nicanorem, & Timonem, & Parmenam, & Nicolaum advenam Antiochenum.

6. Hos statuerunt ante conspectum Apostolorum: & orantes imposuerunt eis manus.

7. Et verbum Domini crecebat, & multiplicabatur numerus discipulorum in Jerusalem valde. Multa etiam turba Sacerdotum obediebat fidei.

8. Stephanus au-

3. Choisissez donc, mes frères, sept hommes d'entre vous d'une probité reconnue, pleins de l'Esprit saint & de sagesse, à qui nous commettions ce ministère.

4. Et pour nous, nous nous appliquerons entièrement à la priere & à la dispensation de la parole.

5. Ce discours plut à toute l'assemblée; & ils élurent Estienne, homme plein de foi & du Saint Esprit, Philippe, Prochorre, Nicanor, Timon, Parmenas, & Nicolas prolyte d'Antioche.

6. Ils les présenterent devant les Apôtres, qui leur imposerent les mains, en priant.

7. Cependant la parole du Seigneur se répandoit de plus en plus, & le nombre des disciples augmentoit fort dans Jerusalem. Il y en avoit aussi beaucoup d'entre les Prêtres; qui obéissaient à la foi.

8. † Or Estienne étant M iiiij

^{+ Saint}
Estienne
premier
Martyr.

plein de // grace & de force , faisoit de grands prodiges & de grands miracles parmi le peuple.

9. Et quelques-uns de la synagogue , qui est appellée celle des Affranchis , & des Cyrenéens , & des Alexandrins , & de ceux qui étoient de Cilicie & d'Asie , s'éleverent contre Estienne , & disputoient avec lui :

10. mais ils ne pouvoient résister à la sagesse & à l'Esprit // qui parloit en lui.*

* La suite de cette Epître est au verset § 4. chap. suivant.

11. Alors ils subornèrent des gens , pour leur faire dire qu'ils l'avoient entendu blasphemer contre Moïse & contre Dieu.

12. Ils émirent donc le peuple , les Senateurs , & les Scribes ; & se jettant sur Estienne , ils l'entraînerent & l'emmenerent au Conseil,

13. Et ils produisirent contre lui de faux témoins , qui disoient : Cet homme ne cesse point de parler contre le lieu saint ,

¶. 8. g. foi.

tem plaus gratia & fortitudine , faciebat prodigia & signa magna in populo.

9. Surrexerunt autem quidam de synagoga , quae appellatur Libertinorum , & Cyrenensium , & Alexandrinorum , & eorum qui erant à Cilicia , & Asia , disputationes cum Stephano :

10. & non poterant resistere sapientiae , & Spiritui qui loquebatur.

11. Tunc sumiserunt viros , qui dicserent se audivisse eum dicentem verba blasphemiae in Moy-sen , & in Deum.

12. Commoverunt itaque plebem , & Seniores , & Scribas : & concurrentes rapuerunt eum , & adduxerunt in concilium.

13. Et statuerunt falsos testes , qui dicserent : Homo iste non cessat loqui verba adversus locum sanctum , & legem.

¶. 10. g. par lequel il parloit.

& contre la loi.

14. Audivimus enim cum dicentem : Quoniam Iesus Nazarenus hic destruet locum istum , & mutabit traditiones quas tradidit nobis Moys. scs.

15. Et intuerentes eum omnes , qui se debant in concilio , viderunt faciem ejus tanquam faciem Angelorum.

14. Car nous lui avons oui dire , que ce J e s u s de Nazareth détruira ce lieu-ci , & changera les ordonnances que Moïse nous a laissées.

15. Et tous ceux qui étoient assis dans le Conseil ayant les yeux sur lui , son visage leur parut comme le visage d'un Ange.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 5. *En ce temps-là le nombre des disciples se multipliant , il s'éleva un murmure des Juifs Grecs contre les Juifs Hébreux , de ce que leurs veuves étoient méprisées dans la dispensation de ce qui se donnoit chaque jour , &c.*

En ce temps-là ; c'est-à-dire , selon la remarque de saint Chrysostome , après que les saints Apôtres eurent été exposés aux plus grands outrages , & qu'on leur eut défendu avec menaces de prêcher au Nom de J e s u s - C H R I S T ; comme rien n'étoit capable de s'opposer aux desseins de Dieu , & que la persécution même contribuoit par un effet merveilleux de sa sagesse , à faire croître le nombre de ses disciples . Il s'éleva tout d'un coup un murmure parmi les

fidelles. Et la cause de ce trouble put être en partie , comme il dit encore , l'accroissement même de l'Eglise , étant bien plus difficile de garder un ordre exact au milieu d'une grande multitude. C'a toujours été un des principaux soins de l'Eglise , de faire assister les veuves , qui manquant d'appuy par la mort de leurs maris , se trouvent souvent exposées à une plus grande indigence. Aussi , entre les avis que saint Paul donnoit à son disciple Timothée , pour la conduite des Eglises , il lui ordonna particulièrement *d'honorier* , c'est-à-dire , d'assister *les veuves* , qui l'étoient véritablement. Il s'éleva donc un murmure *des Grecs* , c'est-à-dire , des Juifs nés parmi les Grecs , ou en general parmi les Gentils , contre *les Hebreux* , c'est-à-dire , contre les Juifs originaires de Judée , qui parloient Hebreu ou Syriaque , à cause que *les veuves* de ces premiers étoient méprisées dans la dispensation de ce qui se donnoit chaque jour.

Les Interpretes expliquent diversement en quoi consistoit ce mépris que les Juifs Hebreux faisoient des veuves des autres Juifs. Quelques-uns disent , que c'étoit en ce qu'on ne leur donnoit pas le soin comme aux autres de distribuer les aumônes tous les jours. Mais parce qu'on ne voit point que ce fût l'usage de ces premiers temps d'employer les veuves à ce ministere , d'autres croient que cela ne doit s'entendre que de l'assistance , qu'on a toujours eu un grand soin de rendre aux veuves dans leur pauvreté , & de quelque préférence , que ceux qui étoient chargés de ce soin , donnoient aux veuves des vrais Hebreux , au dessus de celles

*Ephes. in
hunc loc.*

des autres Juifs , dans la distribution de ces au-mônes. L'on peut donc connoître par là , com-bien l'ennemi a toujours veillé pour semer l'y-vraye au milieu du grain , dans le champ qui appartient au Seigneur ; puisque dès ces pre-miers temps de l'Eglise encore naissante , où il est dit , que les disciples n'avoient qu'un cœur & qu'une ame , il commençoit à s'élever des murmures & des jalou-sies , qui ne cesseront ja-mais , tant que l'Eglise durera , d'exercer & d'éprouver la pieté des vrais fidèles.

Pour arrêter néanmoins autant qu'il étoit possible , le murmure qui s'excita sur le sujet de ces veuves , les Apôtres résolurent d'établir dans ce ministere , *des hommes d'une probité reconnue* de tous , & de qui on ne put faire aucune plainte. Mais afin d'ôter aux Juifs tout sujet de croire qu'ils eussent plus de considération pour ceux qui étoient originaires de Judée , que pour tous ceux qui étoient des autres pays , *ils assemblèrent tous les disciples* , afin de les engager à faire eux-mêmes le choix de ces saints Ministres. Ils témoignèrent d'abord qu'ils ne pouvoient pas par eux-mêmes remédier à ce désordre , & s'ap-pliquer à la distribution de ce qu'on servoit sur les tables , pour les differens besoins des veuves & de tous les pauvres , parce que ce ministere *détourneroit de la prédication de la parole de Dieu* , qui éroit essentielle à l'apostolat , que **J E S U S - C H R I S T** leur avoit si particulierement re-commandée , en leur disant avant que de les quitter : *Allez par tout le monde ; prêchez l'E-* Marc. 16. *vangile à toutes les créatures ; instruisez toutes* 15. Matt. 28. *les nations , & leur apprenez à observer toutes les* 19. 20.

172 EXPLICATION DU CHAP. VI.

chooses que je vous ay commandées. Il n'est donc pas juste, ajoutèrent les Apôtres, que nous abandonnions le ministère de la parole de Dieu, qui nous a été confié, pour nous appliquer au ministère des tables, c'est-à-dire, pour distribuer en particulier aux veuves & aux pauvres leurs besoins : Car il étoit nécessaire, sur tout dans ces derniers temps, de répandre l'Evangile dans toute la terre. Et cette importante fonction regardoit plus particulièrement les Apôtres, que **J E S U S - C H R I S T** avoit rendu les dépositaires de la foi. Ainsi, quoiqu'ils ayent toujours eu un grand soin des pauvres; que saint Paul même ^{Gal. 2. 12.} témoigne que les principaux d'entr'eux, scavoient Jacques, Cephas, & Jean lui avoient recommandé seulement de se souvenir des pauvres, lorsqu'il alla conferer avec eux de l'Evangile qu'il prêchoit aux nations; & que les premiers disciples apportassent à leurs pieds, comme on l'a vu, le prix de leurs terres & de leurs maisons, afin qu'ils en fissent part à ceux qui étoient dans l'indigence; il paroît qu'ils faisoient distribuer par d'autres ce qui étoit nécessaire à chaque fidèle, sans qu'ils se chargeassent eux-mêmes du soin particulier de cette distribution, qui les auroit détournés de la fonction principale de leur ministère. Choisissez donc, dirent les Apôtres aux fidèles, sept hommes d'entre vous, à qui tous rendent un bon témoignage, & qui soient remplis du Saint-Esprit & de sagesse. Car il falloit établir dans cet emploi des personnes estimées de tous, & en qui on remarquât les caractères de l'Esprit saint, & sur tout une sagesse consummée qui fut à couvert de toute surprise, & à l'é-

^{2. 10.}

preuve de tous les perils qui se rencontroient dans les fonctions d'un ministere où ils paroissent plus exposés. Les Apôtre en limitent le nombre , parcequ'ils jugerent que *sept suffisroient pour cet emploi* , selon l'état présent de l'Eglise. Et même saint Chrysostome trouvoit ce nombre si considerable , qu'il en conclut que les veuves chrétiennes devoient s'être déjà fort multipliées , & que les richesses dont on rendoit les Apôtres dépositaires, devoient être aussi bien abondantes, puisqu'ils ordonnerent tant de ministres pour les distribuer.

Pour nous , continuent-ils , nous nous appliquerons entierement à la prière & à la dispensation de la parole. Ainsi ils joignent la prière à la parole , parceque ni celui qui plante n'est rien , 1. Cor. 3^e comme dit saint Paul , ni celui qui arrose : mais c'est Dieu qui donne l'accroissement ; & qu'ainsi le Prédicateur apostolique doit avoir soin , à l'exemple des Apôtres , d'arroser toutes ses prédications de prières très-frequentes , pour attirer la benédiction de Dieu sur ses paroles , & l'accroissement de la semence qu'il est chargé de répandre dans les ames.

V. 5. 6. Ce discours plaît à toute l'assemblée ; & ils élurent Estienne , homme plein de foi & du Saint-Esprit , Philippe . . . Ils les présenterent devant les Apôtres qui leur imposerent les mains en priant.

La proposition des Apôtres ne pouvoit manquer de plaire beaucoup aux fidèles. Car comme ils laisserent à leur volonté le choix des personnes qui devoient veiller à la distribution des aumônes , il est naturel qu'on se soumette avec

374 EXPLICATION DU CHAP. VI.

plus de joie à ceux qu'on a soi-même choisis. Après avoir donc jeté les yeux sur sept personnes qu'ils jugeoient plus dignes du ministere auquel on les destinoit, *ils les présenterent devant les Apôtres*, à qui il appartenloit de confirmer leur *élection*; & en même-temps de leur conferer, comme dit saint Chrysostome, la puissance attachée à ce ministere. *Estienne* est nommé à la tête de tous les autres. Et l'éloge tout particulier que l'Ecriture fait de lui, témoigne assés qu'il excelloit effectivement au-dessus de tous. Car c'étoit *un homme*; dit le sacré texte, *plein de foi & du Saint-Esprit*: *Virum*; ce qui marque qu'il n'y avoit rien de moû ni rien de foible dans sa conduite, mais que tout y étoit mâle & digne du choix qu'on faisoit de sa personne. *La foi dont il étoit plein* l'élevoit au-dessus des sens & de toutes les choses de la terre, autant qu'elle l'approchoit de Dieu, & lui inspiroit une sainte ardeur pour travailler à l'accroissement de la gloire de JESUS-CHRIST. Enfin cette *plénitude du Saint-Esprit* que l'Ecriture lui attribue, ne marquoit pas seulement une abundance de grace & une grande sainteté, mais encore la possession de tous les dons, que cet Esprit adorable avoit répandus sur les premiers Disciples le jour de la Pentecôte. Tel étoit le chef de ceux qui furent nommés aux Apôtres pour être établis les sept premiers Diacres,

Act. Pet. l. 1. ep. 4. 7. 44. 8. 12. 26. 34. Gr. *Philippe* qui est nommé le second, est le même qui prêcha depuis dans Samarie, & baptisa un grand nombre de ses habitans, & dont Dieu se servit encore pour instruire l'Eunuque

de Candace Reine d'Ethyopie, & lui donner le baptême. Quant à *Nicolas*, qui est nommé le dernier de tous, il étoit originaire d'*Antioche*, & selon le texte Grec, il fut d'abord *proselyte*, c'est-à-dire né de parens infidèles, & associé ensuite aux Juifs par la Circoncision, & les autres observances de la loi. Mais il fut depuis converti à la foi de J E S U S - C H R I S T. C'est celui que beaucoup de Peres ont regardé comme l'auteur de l'heresie des Nicolaïtes, dont il est parlé dans l'Apocalypse ; quoique d'autres le justifient, & accusent les Nicolaïtes d'avoir voulu très-injustement honorer leur heresie du nom de cet ancien Diacre.

Les Apôtres ayant approuvé le choix des fidèles, imposerent leurs mains en priant sur ceux qu'ils leur avoient présentés ; & par cette imposition de mains jointe à la priere, ils les établissent dans le ministere sacré du diaconat, qui ne consistoit pas seulement à prendre un soin particulier des veuves & des pauvres, mais encore à servir de ministres aux Pontifes du Seigneur.

¶. 7. Cependant la parole du Seigneur se répandoit de plus en plus, & le nombre des Disciples augmentoit fort dans Jérusalem. Il y en avoit aussi beaucoup d'entre les Prêtres qui obéissoient à la foi.

Il étoit sans doute également étonnant de voir, & que les Apôtres fussent outragés indignement après de si grands miracles qu'ils avoient faits, & que nonobstant tous ces outrages qu'on leur fit souffrir, la doctrine évangélique qu'ils annonçoient se répandît de plus

Hier. ep.

^{1.} Aug.

de heres.

cap. 5.

Aet. 2. 6.

^{15.} Clemens

Strom. l.

^{3. p. 436.}

Eus. hist.

^{1. 3. c. 29.}

Ignat.

ad Tral-

lian. ep.

ad Phi-

ladel.

Theodor.

hær. fab.

^{1. 3. c. 1.}

Hier. in

Exech. c.

^{48. v. 13.}

en plus. Mais il est bon de remarquer avec saint Jean Chrysostome, en quel lieu cette divine semence de la parole du Seigneur croissoit de la sorte, & le nombre des disciples de J E S U S - C H R I S T se multiplioit. C'étoit dans la ville de Jérusalem. Y a-t-il rien de plus admirable, dit ce Pere, que de voir que là - même où J E S U S - C H R I S T avoit été condamné & mis à mort comme un criminel, au milieu de deux scelerats, la prédication de son Evangile ait produit en si peu de temps de si grands fruits? Rien ne pouvoit s'opposer à cette abondante bénédiction, qui étoit l'effet de la mort même de J E S U S - C H R I S T, & à ce torrent de grâce qui se répandoit sur ses propres ennemis. Ils n'étoient point scandalisés de ce que les chefs de la sainte Eglise étoient fouettés publiquement par l'ordre des chefs de la religion des Juifs. Les menaces des Princes des Prêtres, des Pharisens & des Docteurs de la loi ne faisoient point d'impression sur leur esprit. La punition si surprenante de ceux qui avoient voulu tenter le Saint-Esprit, ne leur étoit point une occasion de s'éloigner davantage de la foi. Et enfin le murmure qui s'éleva au milieu même des disciples, & qui fut cause de l'établissement des sept Diacres, ne leur donnoit point une idée moins avantageuse de cette nouvelle religion qui se répandoit parmi eux. Toutes ces choses au contraire contribuoient à faire croître la foi de ceux qui étoient déjà convertis, & à attirer un plus grand nombre de personnes dans l'Eglise.

Mais rien n'est capable de nous faire concevoir quel est l'excès de la bonté du Seigneur, comme

comme ce grand nombre de Prêtres Juifs qui obéissent eux-mêmes à la foi ; selon l'expression de l'Ecriture , de ces Prêtres , qui comme dit saint Chrysostome , avoient excité le peuple à ^{16 p. 133.} demander la mort du Sauveur , qui avoient crié avec insulte en le voyant attaché à la croix : *Celui qui sauvoit les autres ne pour se sauver soi-même.* C'est en cela que consiste la grandeur de ^{Matth. 27. 42.} la dignité de notre religion. Après qu'ils ont crucifié celui qui étoit venu les combler de grâces , après qu'ils ont fait fouetter indignement ses disciples , ils sont admis aux mêmes honneurs que ceux qu'ils ont si fort outragés & rendus participants de toutes les grâces de celui qu'ils ont fait mourir sur la croix. Quel exemple de charité à imiter ! Mais quel sujet de confusion , si on ne l'imité pas ! Nos premiers peres ont voulu être semblables à Dieu , mais par un orgueil très-criminel. Nous pouvons nous autres lui ressembler en ceci d'une maniere qui lui sera très agreable , si à l'exemple de J e s u s - C H R I S T , nous aimons & comblons de biens ceux-mêmes qui nous haïssent & qui nous maltraitent. Que si nous envisageons ces effets de la charité comme élevés au-dessus de l'homme , que ne pouvons-nous point avec le secours de Dieu , puisque toutes choses sont possibles à celui qui a une vraie foi.

¶. 8. 9. 10. Or Estienne étant plein de grace & de force , faisoit de grands prodiges & de grands miracles parmi le peuple. Et quelques-uns de la synagogue qui est appellée celle des Affranchis & des Cyrenéens s'éleverent contre Estienne , & disputoient avec lui , &c.

M

vers. 5. L'Ecriture a déjà marqué qu'Estienne étoit
plein de foi & du Saint-Esprit. Ici il est dit,
 qu'il étoit rempli de grace & de force. L'une &
 l'autre expression nous font entendre à peu-près
 la même chose. Car cette force d'Estienne qui
 lui servit à confondre tant de Juifs ennemis du
 Fils de Dieu, ne lui venoit que du *Saint-Esprit*
 qui étoit en lui. Et cette *grace* dont son cœur
 étoit rempli naiffoit de la *foi*, comme de sa four-
 ce ; de cette *foi* toute-puissante qui transporte
 les montagnes, & qui lui faisoit faire alors tant
 de *prodiges* & de *miracles* parmi le peuple. Quoi-
 que l'ordination que les sept Diacres avoient
Chrysost.
in Act.
hom. 15.
p. 138.
139.
 tous reçue fût la même, dit saint Chrysostome,
 Estienne en retira néanmoins une plus grande
 grace. Avant ce temps-là, ajoute-t-il, Estienne
 ne faisoit point de miracles ; mais après qu'il
 fut placé sur le chandelier, afin d'éclairer l'E-
 glise, il commença à en faire, afin qu'on con-
 nût que par son ordination il s'étoit fait un ac-
 croissement des dons de l'Esprit de Dieu en lui.
 Dieu le voulut aussi sans doute, afin de donner
 un plus grand poids à ses prédications. Car il
 étoit destiné de Dieu non seulement pour pren-
 dre le soin des veuves & des pauvres, & pour
 servir de ministre aux saints Apôtres dans l'o-
 blation & dans la dispensation des sacrés mys-
 teres, mais encore pour soutenir avec une for-
 ce extraordinaire la vérité de l'accomplissement
 des prophéties en la personne de J e s u s -
 C H R I S T. C'est ce qui causa ce soulèvement
 de tant de Juifs de synagogues différentes, qui
 dispuoient contre lui, ne pouvant souffrir sans
 doute qu'il leur prouvat par les Ecritures, que

DES ACTES DES A P O T R E S . 179
celui qui avoit été crucifié , étoit le C H R I S T
veritable attendu depuis si long-temps par tou-
te leur nation.

Il y avoit dans la ville de Jérusalem un grand *Grotius*
nombre de synagogues ; & quelques-uns ont *in hunc loc.*
prétendu qu'il s'y en trouvoit jusqu'à quatre
cens quatre vingt , qui étoient comme autant
d'écoles publiques où l'on enseignoit la loi de
Moïse & les saintes lettres. Les Juifs qui sont
appelés ici *les Affranchis* , étoient les enfans de
ceux qui avoient été emmenés esclaves par les
Romains , qu'ils avoient depuis affranchis , & à
qui ils avoient donné la liberté de s'établir au-
delà du Tibre dans Rome. Ces Juifs avoient
fait bâtir à leurs dépens dans la ville de Jérusa-
lem une synagogue , & établi en ce lieu des ma-
îtres habiles pour y enseigner tout ce qui re-
gardoit leur religion , soit à leur enfans qu'ils y
envoyoient pour être instruits , soit à eux-mêmes
lorsqu'ils venoient à Jérusalem. Les Juifs de la
ville ou province de *Cyrene* en Afrique , dont il
est parlé auparavant , y avoient de même une
synagogue , aussi-bien que ceux d'*Alexandrie* , *ibid. 2. 11*
de *Cilicie* & d'*Asie* , c'est-à-dire , de celle qu'on
nomme l'Asie Mineure.

C'étoient donc des Juifs de ces différentes
synagogues , qui s'éleverent contre saint Etienne ,
& qui voulurent s'opposer à ses prédications.
Mais il est marqué expressément : *Qu'ils ne pou-
voient résister à la sagesse & à l'Esprit qui par-
loit en lui.* Et c'étoit l'accomplissement de la *Matt. 10.*
promesse que le Fils de Dieu avoit faite à ses *16. 19. 40*
disciples , lorsqu'en les envoyant comme des
brebis au milieu des loups , il leur défendit de se

M ij

180 EXPLICATION DU CHAP. VL

Luc. 21. 15. mettre en peine de ce qu'ils auroient à dire , & les assûra, que ce ne seroit pas eux qui parleroient, mais l'Esprit de leur Pere qui parleroit en eux ; & que lui-même leur donneroit une bouche & une sagesse que tous leurs ennemis ne pourroient contre-dire , & à laquelle ils ne pourroient résister . Mais de quoi seroit à ces Juifs d'être confondues par les paroles toutes pleines de sagesse qui sortoient de la bouche de ce saint Diacre, sinon à les rendre encore plus criminels, tant que leur cœur demeureroit fermé à la vérité qu'il leur annonçoit ? Heureux si ne pouvant résister à l'Esprit de Dieu qui parloit en lui, ils s'y étoient volontairement soumis ? Mais quel malheur pour des peuples élevés dans la connoissance de la loi de Dieu , d'être éblouis par la lumiere , & convaincus par la force de la vérité , lorsqu'ils refusoient en même-temps de s'y rendre ! *Confundantur & convertantur*, disoit autrefois un Prophète : Qu'ils tombent dans la confusion : mais que cette confusion même contribue à les renverser heureusement.

V. 11. jusqu'au 15. Alors ils subornerent des gens pour leur faire dire qu'ils l'avoient entendu blasphemer contre Moïse & contre Dieu. Ils émirent donc le peuple, les Sénateurs & les Scribes : & se jettant sur Estienne, ils l'entraînerent & l'emmenerent au Conseil, &c.

chrysost. ut sup. p. 139. 8 Qui ne sera étonné en considerant avec saint Jean Chrysostome , l'effet funeste que tant de miracles faits par Estienne , & des discours si pleins de sagesse, produisirent dans l'esprit de ces ennemis du Fils de Dieu ? Ils sont confondus par l'évidence & la grandeur de ces prodiges ;

ils sont accablés par la force de la vérité; & ne pouvant résister à une sagesse si divine, ils ont recours au mensonge. Ils prennent résolution de faire perir celui qui ne leur parloit que pour les sauver. Et comme ils n'avoient aucune preuve véritable à produire contre lui, ils corrompent de faux témoins, pour leur faire dire qu'ils lui avoient entendu proferer des blasphèmes contre Moïse leur législateur, & contre Dieu. Tel a dû être le traitement du disciple de l'Homme-Dieu, qui n'avoit été lui même condamné que sur la déposition de plusieurs témoins subornés par la jalouſie pleine de fureur de ces mêmes Juifs; puisque le disciple n'est pas plus grand que le Maître, & qu'il étoit dans l'ordre de Dieu que sa religion s'accrût par la résistance des hommes charnels; que sa vérité s'établit par l'opposition du mensonge; & que le nombre des disciples de son Fils s'augmentât par la mort de ceux qui seroient immolés comme des victimes à sa gloire.

Ils avoient dit contre J E S U S - C H R I S T , qu'il combattoit & vouloit détruire la loi de Moïse; & ils l'avoient accusé très-faussement de s'être vanté qu'il renverseroit le temple de Jerusalem. Ils employent ici encore les mêmes accusations contre son saint Diacre. *Cet homme ne cesse point, dirent-ils, de parler contre le lieu saint & contre la loi;* comme si, dit saint Chrysostome, Etienne eût fait toute son occupation de blasphémer contre le temple de Dieu, & contre ses saintes ordonnances; lui qui ne travaillloit non plus que tous les Apôtres, qu'à faire connoître que J E S U S - C H R I S T étoit venu

182 EXPLICATION DU CHAP. VI.
accomplir toutes les figures & les promesses de la loi , & faire rendre à Dieu son Pere un culte plus spirituel, dont celui qui jusqu'alors lui avoit été rendu par les Juifs n'étoit qu'une image. La maniere méprisante dont ces témoins subornés parlent du Sauveur , fait bien connoître l'animosité sanguinaire de ceux qui avoient répandu son sang par pure envie , & qui leur mettoient encore ces paroles dans la bouche : *Nous lui avons oui dire, ajoutoient-ils, que ce J e s u s de Nazareth , c'est-à-dire , cet homme sorti d'une ville si méprisable , & qui se vantoit neanmoins d'être le Sauveur d'Israël , détruira ce lieu-ci , & changera les traditions que Moïse nous a laissées.* Jamais saint Etienne n'avoit parlé autrement que son divin Maître. Or il étoit faux que J e s u s . C h r i s t eût déclaré qu'il changeroit les préceptes du Seigneur donnés à son peuple par Moïse ; puisqu'il sera toujouors vrai , que l'homme doit aimer Dieu de tout son cœur , de toute son ame, de tout son esprit , & de toutes ses forces ; & son prochain comme soi-même , selon le commandement que ce saint Legislateur fit à Israël de la part de Dieu ; & que le reste du Decalogue sera aussi jusques à la fin des siecles d'une obligation indispensable à tous les hommes. Mais ce que les hommes ne pouvoient pas accomplir par leurs propres forces depuis le péché , le Fils de Dieu en s'incarnant est venu & leur en montrer l'exemple , & leur en donner la grace. Ainsi bien loin de changer ces ordonnances de Moïse , il est venu au contraire les perfectionner , en nous procurant la force de les accomplir parfaitement.

Il est vrai que JESUS-CHRIST parlant Matt. 24. 6.
autrefois à ses Apôtres, qui lui faisoient re-
marquer la grandeur & la magnificence du
temple de Jerusalem, leur avoit dit, *Qu'il seroit
un jour tellement détruit, qu'il n'y demeureroit
pas pierre sur pierre.* Mais il étoit faux qu'il
eût déclaré que ce seroit lui qui le détruiroit. Il
leur avoit seulement témoigné que leurs enne-
mis environneroient de tranchées la ville de Je- Luc. 19. 43.
rusalem ; qu'ils la raseroient & la détruiroient
entierement, ensorte qu'il n'y resteroit pas pierre
sur pierre. Et il avoit ajouté, que ce qui devoit
leur attirer ce malheur, étoit leur ingratitude :
*Parce, disoit-il à Jerusalem, que tu n'as pas connu
le temps auquel Dieu t'a visitée.* Les Juifs furent
donc eux-mêmes les auteurs de leur propre
destruction, en refusant de reconnoître JESUS
pour le CHRIST & le Messie, & de profiter
pour leur salut de la visite de cet Homme-Dieu,
qui étoit venu dans le monde, & qui s'étoit in-
carné au milieu d'eux pour les delivrer de leurs
pechés. Et saint Estienne par la bouche duquel
l'Esprit saint parloit alors, selon qu'il est dit au-
paravant, ne pouvoit leur dire autre chose que
ce que le Fils de Dieu leur avoit dit : ce qui fait
connoître la fausseté de la déposition de ces
témoins subornés, qui lui attribuoient des cho-
ses qu'il n'avoit point dites, pour le rendre cri-
minel & odieux à tout le peuple.

¶. 15. *Et tous ceux qui étoient assis dans le
Conseil ayant les yeux attentifs sur lui, son visage
leur parut comme le visage d'un Ange.*

Dieu qui remplissoit le cœur d'Estienne, &
qui parloit par sa bouche, répandit en même-

M. iiii]

284 EXPLIC. DU CHAP. VI. DES ACTES, &c.
temps un certain éclat sur son visage , qui le
rendoit semblable à celui d'un Ange ; c'est-à-
dire , qui le rendoit majestueux & tout bril-
lant de lumiere , tels qu'étoient ordinairement
les Anges , lorsqu'ils paroissoient aux hommes ,
ou selon l'idée que tous les Juifs en avoient.

*Chrysost. ut supr.
P. 140.*
Saint Jean Chrysostome , croit que Dieu impré-
ma sur le visage de saint Estienne ces traits de
lumiere & de majesté , afin de donner plus de
poids aux grandes choses qu'il avoit à dire , &
pour frapper tout-d'un-coup d'une certaine
frayeur ceux qui l'écoutoient . Ce fut sans doute
pour cette raison qu'ils le laisserent parler si
long-temps , quoique ce qu'il leur disoit leur
causât une peine extrême . Car ils étoient
comme liés par la puissance de Dieu , qui en
inspirant cette grande fermeté à son serviteur ,
pour lui faire dire tout ce qui servoit à rele-
ver la gloire de J E S U S - C H R I S T , rendoit
dans le même-temps tous ses ennemis comme
immobiles , pour leur faire entendre jusques à
la fin ce qui les couvroit d'une si terrible con-
fusion .





CHAPITRE VII.

1. **D**ixit autem Princeps Sacerdotum: Si hæc ita se habent?

2. Qui ait: Viri fratres, & patres, audite. Deus gloriæ apparuit patri nostro Abraham, cùm esset in Mesopotamia priusquam moraretur in Charan,

3. & dixit ad illum: Exi de terra tua, & de cognatione tua, & veni in terram quam monstravero tibi.

4. Tunc exiit de terra Chaldæorum; & habitavit in Charan. Et inde, postquam mortus est pater ejus, transtulit illum in terram istam in qua nunc vos habitatatis:

5. & non dedit illi hereditatem in ea, nec passum pedis: sed

1. **A**lors le Grand-Prêtre lui demanda, si ce que l'on disoit de lui étoit véritable.

2. Il repondit: Mes frères & mes peres, écoutez-moi. Le Dieu de gloire apparut à notre pere Abraham, lorsqu'il étoit en Mesopotamie, avant qu'il demeurât à Charan,

3. & lui dit: Sortez de Gen. 12 votre pays & de votre parenté, & venez dans la terre que je vous montrerai.

4. Alors il sortit du pays des Chaldéens, & vint demeurer à Charan. Et après que son pere fut mort, Dieu le fit passer en cette terre que vous habitez aujourd'huy;

5. où il ne lui donna aucun heritage, non pas même pour asseoir le pied:

mais il lui promit de lui en donner la possession , & à sa posterité après lui lorsqu'il n'avoit point encore de fils.

Gen. 15. 6. Et Dieu lui prédit que sa posterité demeuroit en une terre étrangere, où elle seroit tenue en servitude & fort maltraitée pendant quatre cent ans. //

7. Mais j'exercerai , dit le Seigneur , ma justice contre la nation qui l'aura tenue en servitude ; & elle sortira enfin de ce pays-là , & me viendra servir en ce lieu-ci.

Gen. 17. 8. Il lui donna ensuite l'alliance de la circoncision ; & ainsi Abraham ayant engendré Isaac le circoncit le huitième jour. *Gen. 21.* Isaac engendra Jacob , & *Gen. 25.* Jacob les douze Patriarches.

Gen. 29. 9. Les Patriarches émûs d'envie vendirent Joseph pour être mené en Egypte ; mais Dieu étoit avec lui ;

¶ v. 6. expl. Hi 400, anni re- | ejus accola , servituti eos subji-
focantur ad tria illa: Eric jecmen tient, & malè trahabunt.

repromisit dare illam in possessionem , & semini ejus post ipsum , cum non haberet filium.

6. Lecutus est autem ei Deus : Quia erit semen ejus accolita in terra aliena , & servituti eos subjicient , & malè trahabunt eos annis quadrigenitis.

7. Et gentem cui servieriat judicabo ego , dixit Dominus , & post haec exhibuntur & servient mihi in loco isto.

8. Et dedit illi testamentum circumcisio- nis , & sic genuit Isaac , & circumcidit eum die octavo. Et Isaac Jacob , & Jacob duodecim Patriarchas.

9. Et Patriarchæ emulantes , Joseph vendiderunt in Egyptum ; & erat Deus cum eo :

10. Et eripuit eum ex omnibus tribulationibus ejus : & de-dit ei gratiam & sapientiam in conspec-tu Pharaonis Regis Ægypti , & confi-suit eum præpositum super Ægyptum , & super omnem do-ipum suam.

11. Venit autem fames in universam Ægyptum & Chanaan , & tribulatio magna ; & non in-veniebant cibos pa-tres nostri.

12. Cum audisset autem Jacob esse frumentum in Ægypto , misit patres nostros primum,

13. Et in secundo cognitus est Joseph à fratribus suis , & man-ifestatum est Pharaoni genus ejus.

14. Mittens au-tem Joseph accersivit Jacob patrem suum , & omnem cognatio-nem suam in ani-mabus septuaginta quinque.

15. Et descendit Jacob in Ægyptum , & defunctus est ipse ,

10. Et il le délivra de toutes ses afflictions : & l'ayant rempli de sagesse , le rendit agreable à Pha-raon Roi d'Egypte , qui ^{Gen. 17.} lui donna la conduite de ^{Gen. 18.} son Royaume & de toute sa maison.

11. Cependant toute l'E-gypte & la terre de Cha-naan furent affligées d'une grande famine ; & nos pe-re-s ne pouvoient trouver de quoi vivre.

12. Mais Jacob ayant ^{Gen. 42.} ouï dire qu'il y avoit du blé en Egypte , il y en-voya nos peres pour la pre-miere fois.

13. Et la seconde fois ^{Gen. 45.} qu'ils y vinrent , Joseph fut reconnu de ses frères , & Pharaon fut de quelle famille il étoit.

14. Alors Joseph envoya querir Jacob son pere , & toute sa famille , qui con-fistoit en soixante & quin-ze personnes.

15. Jacob descendit ^{Gen. 50.} donc en Egypte , où il ^{Gen. 50.} mourut , & nos peres :

après lui :

Gen. 23. 16. & ils furent transpor-tés en Sichem, & on les mit dans le sepulchre qu'Abraham avoit acheté à prix d'argent des enfans d'He-mor fils de Sichem //.

Jos. 24. 17. Mais comme le temps de la promesse que Dieu avoit faite à Abraham s'approchoit, le peuple s'accrut, & se multiplia beaucoup en Egypte,

Exod. 1. 18. jusqu'au regne d'un autre Roi, qui n'avoit point connu Joseph.

Exod. 2. 19. Ce Prince, usant d'une malice artificieuse contre notre nation, accbla nos peres de maux, jusqu'à les contraindre d'exposer leurs enfans, pour en exterminer la race //.

Hebr. 11. 23. 20. Ce fut en ce temps-là que nâquit Moïse, qui étoit agreable à Dieu //. Il fut nourri trois mois dans la maison de son pere.

21. Et ayant été expo-

& patres nostri.

16. & translati sunt in Sichem, & positi sunt in sepulchro, quod emit Abraham pretio argenti à filiis Hemor, filii Sichem.

17. Cum autem appropinquaret tempus promissionis, quam confessus erat Deus Abrahæ, crevit populus & multiplicatus est in Ægypto,

18. quoadusque surrexit alius Rex in Ægypto, qui non sciebat Joseph.

19. Hic circumveniens genus nostrum, afflixit patres nostros, ut exparent infantes suos, ne vivificantur.

20. Eodem tempore natus est Moyses, & fuit gratus Deo, qui nutritus est tribus mensibus in domo patris sui.

21. Exposito au-

¶. 16. lettre. Le Syriaque *gr.* | les laisser vivre.
l'Arabe n'ent'point, filii Sichem. ¶. 20. gr. beau à Dieu; c'est.
¶. 19. lett. ne voulant pas à-dire, fort beau, hebreïsm.

tem illo, sustulit eum
filia Pharaonis , &
nutravit eum sibi in
filium.

22. Et eruditus
est Moyles omni sa-
pientia Ægyptiorum,
& erat potens in ver-
bis , & in operibus
suis.

23. Cùm autem
impleretur ei qua-
draginta annorum
tempus , ascendit in
cor ejus ut visitaret
fratres suos filios Is-
raël.

24. Et cùm vidis-
set quemdam injuri-
am patientem, vin-
dicavit illum : & fe-
cit ultionem ei qui
injuriam sustinebat ,
percusso Ægyptio.

25. Existimabat au-
tem intelligere fra-
tres , quoniam Deus
per manum ipsius
daret salutem illis ;
ac illi non intellexe-
runt.

26. Sequenti verò
die apparuit illis li-
tigantibus , & recon-
ciliabat eos in pace ;
dicens : Viri , fratres
estis, ut quid nocetis
alterutrum ?

22. Depuis Moïse fut
instruit dans toute la sage-
se des Egyptiens , & devint
puissant en paroles & en
œuvres.

23. Mais quand il eut
atteint l'âge de quarante
ans , il lui vint dans l'es-
prit d'aller visiter ses frères
les enfans d'Israël.

24. Et voyant qu'on fai- Exod. 2:12
soit injure à l'un d'eux , il le défendit & le vengea
en tuant l'Egyptien qui
l'outrageoit.

25. Or il croyoit que ses
frères comprenoient bien
que ce seroit par sa main
que Dieu les délivreroit ;
mais ils ne le comprirent
pas.

26. Le lendemain s'étant Exod. 2:13
rencontré lorsque quelques-uns
d'eux se querelloient ,
& tâchant de les accorder ,
il leur dit : Mes amis , vous
êtes frères , comment vous
faites-vous injure les uns

aux autres ?

27. Mais celui qui fai-
soit injuré à l'autre le re-
buta , en lui disant : Qui
vous a établi Prince & Ju-
ge sur nous ?

28. Ne voudriez - vous
point me tuer , comme
vous tuâtes hier cet Egyp-
tien ?

29. Moïse s'enfuit en
entendant cette parole ; &
il demeura comme étran-
ger au pays de Madian , où
il eut deux fils.

Exod. 3.

30. Quarante ans après
un Ange lui apparut au de-
sert de la montagne de Sina
dans la flamme d'un buis-
son qui brûloit.

31. Ce que Moïse ayant
aperçû , il fut étonné de
ce qu'il voyoit : & s'ap-
prochant pour considerer
ce que c'étoit , il entendit
la voix du Seigneur , qui
lui dit :

32. Je suis le Dieu de
vos peres , le Dieu d'Abra-
ham , le Dieu d'Isaac , &
le Dieu de Jacob. Et Moïse
tout tremblant n'osoit con-
siderer ce que c'étoit.

33. Alors le Seigneur

27. Qui autem in-
juriam faciebat pro-
ximo repulit eum ,
dicens : Quis te con-
stituit Principem &
Judicem super nos ?

28. Numquid in-
terficeret me tu vis ,
quemadmodum in-
terfecisti heri Egyp-
tium ?

29. Fugit autem
Moyses in verbo isto ;
& factus est advena
in terra Madian , ubi
generavit filios duos.

30. Et expletis an-
nis quadraginta , ap-
paruit illi in deserto
montis Sina Angelus
in igne flammæ rubi.

31. Moyses autem
videns , admiratus est
visum : & accedente
illo ut consideraret ,
facta est ad eum vox
Domini , dicens :

32. Ego sum Deus
patrum tuorum ,
Deus Abraham ,
Deus Isaac , & Deus
Jacob. Tremefactus
autem Moyses , non
audebat considerare.

33. Dixit autem ,

¶ Illi Dominus : Solve
calceamentum pe-
dum tuorum ; locus
enim in quo stas ter-
ra sancta est.

lui dit : Otez vos souliers
de vos pieds ; car le lieu
où vous êtes est une terre
sainte.

34. Videns vidi
afflictionem populi
mei , qui est in A-
gypto , & gemitum
eorum audivi , &
descendi liberare eos.
Et nunc veni , &
mittam te in Agy-
ptum.

34. J'ai vu & considéré
l'affliction de mon peuple ,
qui est en Egypte , j'ai en-
tendu leur gémissement ,
& je suis descendu pour les
délivrer. Venez donc main-
tenant, afin que je vous en-
voie en Egypte.

35. Hunc Moysen ,
quem negaverunt ,
dicentes : Quis te
constituit Principem ,
& Judicem ? hunc
Deus Principem &
redemptorem misit ,
cum manu Angeli ,
qui apparuit illi in
rubo.

35. Ce Moïse , qu'ils
avoient renoncé , en di-
sant : Qui vous a établi
Prince & Juge ? fut celui-
là même que Dieu envoia
pour Prince & pour libe-
rateur , // sous la conduite
de l'Ange , qui lui étoit
apparu dans le buisson.

36. Hic eduxit il-
los , faciens prodi-
gia & signa in terra
Egypti , & in rubro
mari , & in deserto
annis quadraginta.

36. Ce fut lui qui les Exod. 7.
8. 9. 10.
11. 12.
fit sortir , faisant des prodi-
ges & des miracles en E-
gypte , en la mer rouge , &
au desert durant quarante
ans.

37. Hic est Moïses
qui dixit filiis Israël :
Prophetam suscitarit
vobis Deus de fratri-
bus vestris , tanquam
me , ipsum audietis.

37. C'est ce Moïse qui Deut.
18. 15.
a dit aux enfans d'Israël :
// Dieu vous suscitera d'en-
tre vos freres un Prophete
comme moi ; écoutez-le.

¶ 35. lett. avec la main. | ¶ 37. gr. Le Seigneur votre
maistr. avec la puissance ; Dicu,

Exod.
19. 3.

38. C'est lui , qui pendant que le peuple étoit asssemblé au desert , s'entreneroit avec l'Ange qui parloit à lui en la montagne de Sina. C'est lui , qui étoit avec nos peres , & qui a reçû les paroles de vie pour nous les donner.

Exod.
32. 1.

39. Nos peres ne voulurent point lui obeir ; mais ils le rebuterent , retournant de cœur en Egypte ,

40. & disant à Aaron : Faites-nous des dieux qui marchent devant nous ; car nous ne savons ce qu'est devenu ce Moysé qui nous a tirez du pays d'Egypte.

Amos.
9. 25.

41. Ils firent ensuite un veau , & sacrifierent à l'idole , mettant leur joie dans cet ouvrage de leurs mains.

42. Alors Dieu se détourna d'eux , & les abandonna de telle sorte , qu'ils adorerent l'armée du ciel , // comme il est écrit au livre des Prophetes : Maison d'Israël , m'avez-vous offert des sacrifices & des hosties dans

*. 42. expl. le soleil , la lune , & les étoiles .

38. Hic est , qui fuit in ecclesia in solitudine cum Angelo , qui loquebatur ei in monte Sina , & cum patribus nostris : qui accepit verba vite dare nobis .

39. Cui noluerunt obedire patres nostri ; sed repulerunt , & aversi sunt cordibus suis in Aegyptum ,

40. dicentes ad Aaron : Fac nobis deos , qui pfæcedant nos : Moyses enim hic , qui eduxit nos de terra Aegypti , nescimus quid factum sit ei .

41. Et vitulum fecerunt in diebus illis , & obtulerunt hostiam simulachro , & lætabantur in operibus manuum suarum .

42. Convertit autem Deus , & tradidit eos servire militia cœli , sicut scriptum est in libro Prophetarum : Nunquid victimas & hostias obtulisti mihi annis quadraginta in de-

seruo

43. Et suscepistis tabernaculum Moloch, & fidus dei vestri Rempham, figuræ, quas fecistis, adorare cas. Et transferam vos trans Babylonem.

44. Tabernaculum testimonii fuit eum patribus nostris in deserto, sicut disposuit illis Deus, loquens ad Moysen, ut faceret illud secundum formam quam viderat.

45. Quod & induxerunt, suscipientes patres nostri cum Iesu, in possessionem gentium, quas expulit Deus à facie patrum nostrorum, usque in diebus David,

46. qui invenit gratiam ante Deum, & petiit ut inveniret

43. Et vous avez porté le tabernacle de Moloch, & l'astre de votre dieu Rempham //, qui sont des figures que vous avez faites pour les adorer. C'est pourquoi je vous transporterai au delà de Babylone.

44. Nos peres eurent *Exod.* au desert le tabernacle du témoignage //, comme Dieu //, parlant à Moïse, lui avoit ordonné de le faire selon le modèle qu'il avoit vu.

45. Et nos peres l'ayant *Jos.* 3. reçû, ils l'emportèrent sous *Hebr.* 14. la conduite de Josué au 9. pays qui avoit été possédé par les nations, que Dieu chassa devant eux. *Et il y fut jusqu'au temps de David,*

46. qui trouva grâce *1. Reg.* devant Dieu //, & qui lui *Psl. 131.* demanda qu'il pût bâtir //

¶. 43. *expl.* Saturne ou Lucifer. *Hieronym.* protection de Dieu.

¶. 44. *expl.* où étoit la loi de Dieu, qui attestoit sa volonté : ou bien le tabernacle qui attestoit la présence & la pattoit.

Ibid. gr. comme celui qui pattoit.

¶. 46. *antr.* qui fut agréable à Dieu.

une demeure au Dieu de tabernaculum Deo Jacob.

3. Reg.

8. 1.

1. Par.

27. 12.

47. Ce fut neanmoins Salomon qui lui bâtit un temple.

Inj. 7.

24.

48. Mais le Très-haut n'habite point dans des temples faits par la main des hommes , selon cette parole du Prophète :

Isai. 66.

49. Le ciel est mon trône , & la terre est mon marchepied. Quelle maison me bâtririez-vous , dit le Seigneur , & quel pourroit être le lieu de mon repos ?

50 Ma main n'a-t'elle pas fait toutes ces choses ?

51. // Têtes dures , hommes incircconcis de cœur & d'oreilles , vous résistez toujours au Saint-Esprit , & vous êtes tels que vos peres ont été.

52. Qui est celui d'entre les Prophètes que vos peres n'ayent point persécuté ? Ils ont tué ceux qui leur prédisoient l'avènement du Juste , que vous venez de trahir , & dont vous avez

47. Salomon at-tem adificavit illi domum.

48. Sed non Ex-celsus in manufac-tis-habitat , sicut Pro-pheta dicit :

49. Cælum mihi sedes est , terra autem scabellum pe-dum meorum. Quam domum adificabis mihi , dicit Dominus , aut quis locus re-quictionis meæ est ?

50. Nonne manus mea fecit hæc omnia ?

51. Durâ cervice , & incircumcis is cor-dibus & aribus , vos semper Spiritui sancto resistitis , si-cut patres vestri , ita & vos.

52. Quem Proph-tarum non sunt per-secuti patres vestri ? Et occiderunt eos , qui prænuntiabant de adventu Justi , cuius vos nunc pro-diatores & homicidæ

¶ 51. Dieu attribue aux Juifs dans l'Ecriture une sorte de
fer,

fūtis :

53. Quis accepisti legem in dispositione Angelorum, & non custodistiſtis.

54. Audientes autem hæc dissecabantur cordibus suis, & stridabant dentibus in eum.

55. Cùm autem esset plenus Spiritu sancto, intendens in cælum, vidi gloriam Dei, & Iesum stantem à dextris Dei; & ait : Ecce video cælos apertos, & Filium hominis stantem à dextris Dei.

56. Exclamantes autem voce magna continuerunt aures suas, & impetum fecerunt unanimiter in eum :

57. & ejientes cum extra civitatem lapidabant; & testes deposuerunt vestimenta sua secus pedes adolescentis, qui vocabatur Saulus.

58. Et lapidabant Stephanum invocantem, & dicentem :

été les meurtriers :

53. Vous avez reçû la loi par le ministere des Anges, & vous ne l'avez point gardée.

54. À ces paroles ils entrerent dans une rage qui leur déchiroit le cœur, & ils grinçoient les dents contre lui.

55. Mais Estienne étant rempli du Saint-Esprit, & levant les yeux au ciel, vit la gloire de Dieu, & Jésus qui étoit debout à la droite de Dieu; & il dit : Je voi les cieux ouverts, & le Fils de l'homme qui est debout à la droite de Dieu.

56. Alors ils s'écrierent tous d'une voix, & se bouchant les oreilles, ils se jetterent sur lui tous ensemble :

57. & l'ayant entraîné hors de la ville, ils le lapiderent; & les témoins mirent leurs vêtemens aux pieds d'un jeune homme nommé Saul.

58. Ils lapidoient Estienne; & lui invoquoit Jésus, & disoit : Seigneur

N ii

196 EXPLICATION DU CHAP. VII.
gneur JESUS, recevez Domine Jesu, suscep-
mon esprit.

59. Et s'étant mis à genoux, il cria à haute voix : Seigneur, ne leur imputez point ce péché. Après cette parole il s'endormit au Seigneur. Or Saul avoit consenti comme les autres à la mort d'Estienne.

Domine Jesu, suscep-
pe spiritum meum.

59. Positis autem genibus, clamavit voce magna, dicens : Domine, ne statuas illis hoc peccatum. Et cum hoc dixisset, obdormivit in Dominino. Saulus autem erat conscientiens nec eius.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 6. *A* Lors le Grand-Prêtre Iai demanda, si ce qu'on disoit de lui étoit véritable. Estienne répondit : Mes freres, & mes peres, écoutez-moi. Le Dieu de gloire apparu à notre pere Abraham, lorsqu'il étoit en Mopotamie, avant qu'il demeurât à Coran, &c.

Comme Dieu, en appellant Abraham, avoit eu principalement en vu JESUS CHRIST, qui devoit naître de sa race; aussi saint Estienne songeant à guérir l'extrême prévention des Juifs contre le Sauveur, leur représente depuis la vocation de cet ancien Patriarche, tout ce que Dieu avoit fait pour eux par rapport à ce Messie qu'ils attendoient. Et il leur fait voir en même-temps leur horrible ingratitude envers Dieu. Il remet devant leurs yeux les grands excès où elle les avoit portés, jusqu'à ne pouvoir souffrir la vérité des predictions que les Prophètes

leur avoient faites touchant l'aveuglement de ce Juste par excellence, ayant tué ces Prophètes, avant que de devenir les meurtriers de celui qu'ils prédictoient. C'est ce qu'il est nécessaire de marquer ici d'abord, pour faire entendre quel a été le dessein d'Estienne dans ce long discours qu'il leur fit de ce qui regarde toute l'histoire de leurs pères. Comme cette histoire a été déjà expliquée dans la Genèse, il suffira d'éclaircir ici, & de concilier quelques contrariétés apparentes qui se trouvent dans le recit des mêmes choses. Il appelle le Dieu d'Israël, le Dieu de gloire; c'est-à-dire le Dieu tout puissant, le Dieu à qui seul appartient la gloire; & il fait connoître d'abord par cette manière dont il parloit du Dieu de leurs pères, son profond respect pour le vrai Dieu, la fausseté de l'accusation par laquelle on lui avoit imputé des paroles de blasphèmes contre Dieu & contre Moïse. Car les Juifs étant grossiers, & ignorant le mystère de l'Incarnation; ils regardoient comme des blasphèmes tout ce qu'on leur enseignoit touchant la divinité de J e s u s - C h r i s t.

On trouve une grande difficulté à concilier ce que dit ici saint Estienne, avec ce qui est marqué dans la Genèse, touchant la vocation d'Abraham. Saint Estienne dit que Dieu s'apparut à Abraham lorsqu'il éroit en Mésopotamie, avant qu'il demeurât à Charam, ou Haran, & lui ordonna de sortir de son pays, &c., Moïse Genes.11. au contraire dans la Genèse rapporte cette vocation d'Abraham comme si elle avoit été faite depuis qu'il éroit sorti de Chaldée, & arrivé à

Haran ou Charan. C'est ce qui fait croire à quelques auteurs, qu'il y a eu deux vocations d'Abraham différentes l'une de l'autre : la première dans la ville d'Ur en Chaldée ; & la seconde dans la ville de Charan. Ce qui paroît le plus vrai-semblable, c'est qu'Abraham fut appellé par la voix de Dieu, & reçut l'ordre de sortir de son pays, lorsqu'il demeuroit encore dans la ville d'Ur en Chaldée : que Tharé son pere ayant consenti à son desir, selon que l'a remarqué saint Jean Chrysostome,

in Genes. b. mil. 3. quitta avec lui & avec Lot son petit-fils sa propre ville, pour s'en aller, comme il est dit dans la Genèse, au pays de Chanaan : mais que s'étant arrêtés dans le chemin, à une ville nommée Haran ou Charan, Tharé y mourut. Ainsi, quand Moïse raconte la vocation d'Abraham après la sortie de la ville d'Ur, il le fait peut-être par une transcription assez ordinaire dans les Ecritures, où l'ordre des temps n'est pas toujours observé fort exactement. Et quand saint Estienne dit ici, que c'étoit dans la Mesopotamie que Dieu s'apparut à Abraham, on peut entendre par la Mesopotamie, selon la vraie signification de ce mot, tout le pays généralement qui est entre ces deux fleuves si célèbres, le Tigre & l'Euphrate, & non la province, qui fut depuis appellée plus particulièrement la Mesopotamie. Ce qu'il ajoute, qu'après la mort de Tharé, Dieu fit passer Abraham dans le pays où les juifs habitoient alors, c'est-à-dire dans la Palestine, donne lieu de croire qu'il reçut en ce temps-là un nouvel ordre de passer plus loin, c'est-à-dire, dans le pays que les Chananéens habitoient ;

iquoique l'on pourroit aussi l'entendre de l'exécution du premier ordre qu'il avoit reçû. Ainsi afin d'accomplir ce que Dieu lui avoit d'abord commandé, il ne voulut point demeurer plus long-temps à Charan, mais il passa jusqu'au pays de Chanaan.

Saint Estienne ajoute cette circonstance singulière ; que Dieu *ne donna à Abraham aucune portion d'héritage dans le pays où il l'appelloit, non pas même autant qu'il lui en falloit pour poser son pied* : car il vouloit en remarquant cette particularité si considérable, faire éclater davantage la grandeur & le désinteressement de la foi de ce saint homme ; puisque sur la parole de Dieu il quitta son propre pays pour se transporter en un autre, sans que Dieu lui eût donné un pouce de terre qui lui fût propre. C'est aussi ce qui fait dire à saint Paul , que *ce fut par un effet Heb. 11, de sa foi, qu'il demeura dans la terre qui lui avoit été promise, comme dans une terre étrangere.* Il est Gen. 21, vrai qu'il y acheta une sépulture , mais rien ne 16. 17. faisoit mieux voir combien son cœur étoit détaché de cette terre , que de ce qu'il oë songeoit à y acquerir qu'un sépulcre pour son corps après sa mort. Et sa foi en la parole de Dieu qui lui promettoit de donner tout ce pays à sa race, étoit d'autant plus admirable qu'il n'avoit point, comme le remarque saint Estienne, *encore de fils*, quand le Seigneur lui faisoit cette promesse, *Que de sujets donc de confusion pour les enfans d'un tel pere, qui refusoient d'ajouter foi aux paroles de J e s u s - C H R I S T , & de croire en lui , après qu'il avoit accompli en leur faveur la vérité même des choses que Dieu*

200 EXPLICATION DU CHAP. VII.

avoit promises à Abraham ; & qu'étant mort pour les sauver , il leur offroit de les mettre en possession du ciel , cette terre des vivans , dont le pays de Chanaan n'étoit qu'une foible image !

¶ 6. jusqu'au 14. *Et Dieu lui prédit que sa postérité demeurereroit en une terre étrangere, où elle seroit tenuë en servitude & fort maltraitée pendant quatre cens ans , &c.*

Ce long espace de *quatre cens ans* dont il est parlé ici , doit s'entendre non pas seulement du temps où les Israélites furent reduits en servitude & si maltraités par les Egyptiens ; mais encore de tout le temps pendant lequel ils demeurerent comme étrangers , soit dans le pays de Chanaan depuis qu'Abraham fut sorti de la ville de Charan ; soit dans l'Egypte , jusqu'à leur entrée dans ce pays même des Chananeens

Galat. 3. 17. sous la conduite de Josué. Et quoique saint Paul Genes. 15. 12. compte quatre cent trente années , il ne faut point s'étonner que Moïse dans la Genèse , & saint Estienne en ce lieu , en ayant seulement marqué quatre cens , puisqu'il est assez ordinaire aux Auteurs sacrés , de s'arrêter au compte rond , sans marquer toujours ce qu'il y a de superflus. Mais quelle fut cette étrange épreuve de la foi du saint Patriarche , de lui prédire que ceux de sa race seroient plus de quatre cens ans en une terre étrangere , ou reduits en servitude & fort maltraités , dans le temps même qu'on lui commandoit de quitter son propre pays , & de sortir du milieu de sa parenté ? L'homme animal ne comprend point les raisons si justes de cette adorable conduite de

Dieu envers son peuple. Et les Juifs charnels ne faisoient point de reflexion sur ce qui s'étoit passé du temps de leurs peres, & encore moins sur ce qu'il leur figuroit. C'est pour cela que saint Estienne le leur represente ici, voulant leur marquer dans l'image de l'ancienne servitude de ceux dont ils descendoient, celle du peché & du démon dont J E S U S-C H R I S T figuré par Moïse & par Josué, étoit venu le délivrer par sa mort. Et c'est pour cela encore qu'il leur raconte la maniere dont Joseph fut vendu par la jalouzie de ses propres freres, & ensuite par un effet de la puissance de Dieu élevé à la seconde dignité de l'Egypte, pour être en état de sauver la vie à ceux mêmes qui l'avoient vendu : car il vouloit insensiblement leur faire comprendre par-là, que J E S U S dont Joseph avoit été une si excellente image, étoit aussi devenu par la mort même qu'ils lui avoient procurée, tout-puissant pour les proteger s'ils s'humilioient devant lui, & reconnoissoient leur faute , comme les frères de Joseph s'étoient abaissés profondément en sa présence:

V. 14. 15. 16. Alors Joseph envoya querir Jacob son pere , & toute sa famille, qui consistoit en soixante & quinze personnes : &c.

Il semble assez difficile d'accorder ce nombre dont il est parlé ici ; avec celui qui est marqué par Moïse au livre de la Genèse. Car au lieu de soixante & quinze personnes , dont saint Etienne témoigne que la famille de Jacob étoit alors composée , Moïse n'en compte que soixante & dix. Si nous voulons cependant suivre les Septante , qui au-lieu des deux enfans de Joseph

Gen. 46.

26. 27.

que porte l'Hebreu, en mettent neuf, nous pourrons trouver le même nombre que marque ici saint Estienne. Mais laissant cette difficulté peu importante à expliquer aux savans, nous nous arrêtons principalement à considerer ce qui est dit dans la suite, Que Jacob & les Patriarches ses enfans, d'où ceux à qui il parloit descendroient, étant morts, leurs corps furent transportés en Sichem & placés dans le sepulchre qu'Abraham avoit acheté à prix d'argent des enfans d'Hemor fils de Sichem. Il est dit dans la Genèse, que Jacob avant sa mort, ordonna à ses enfans de l'enterrer dans la grotte double, qui étoit dans le champ d'Ephron fils de Sehor, au pays des Chananéens, & qu'Abraham avoit achetée avec ce champ pour lui servir de sépulcre ; ce qui semble ne pouvoir se concilier avec les paroles de saint Estienne, qu'en supposant que celui qui est nommé Sehor dans la Genèse, se nommoit encore Hemor ; ou qu'au moins le grand-pere d'Ephron s'appelloit ainsi. Joseph ordonna de même depuis que l'on transportât ses os hors de l'Egypte. Et cet ordre qu'avoient donné Jacob & Joseph, paroissoit visiblement un effet de la foi vive de ces Patriarches, qui bien qu'établis en honneur dans l'Egypte, ne perdirent point de vue les promesses du Seigneur, mais s'assurerent qu'il donneroit à leur posterité cette terre de Chanaan en héritage, selon qu'il l'avoit promis solennellement à Abraham. Or quoique d'abord tous les corps des Patriarches ne furent point transportés dans son sépulchre, mais la plupart enterrés dans Sichem, on peut croire

*Gen. 49.**29. c. 50.**s. 13. 24.**Ibid. 23.*

&

DES ACTES DES APÔTRES. 203
selon qu'il semble que saint Estienne le dit ici,
qu'ils y furent transportés depuis.

V. 17. jusqu'au 22. Mais comme le temps de
la promesse que Dieu avoit faite à Abraham s'ap-
prochoit, le peuple s'accrut & se multiplia beau-
coup en Egypte, jusqu'au regne d'un autre Roi,
qui n'avoit point connu Joseph, &c.

C'est Dieu qui parle par la bouche de saint
Estienne ; & devant ses yeux, comme dit le
Roi prophete, mille ans sont comme le jour
d'hier qui est passé. C'est pourquoi il ne faut pas
s'étonner qu'il soit dit ici, que le temps de l'ac- ^{Exod. 12. 89. 4.}
complissement de la promesse de Dieu s'appro-
choit, quoiqu'il s'en fallût encore près de cent
ans. Mais ce qu'il y a de très-remarquable,
c'est que lorsque l'Ecriture témoigne que le
temps venoit que Dieu vouldoit accomplir ce
qu'il avoit si long-temps auparavant promis à
Abraham, qui étoit de mettre sa posterité en
possession de la terre de Chanaan, elle repre-
sente l'oppression si étrange que souffrit ce peu-
ple. Ce fut, dit-elle, sous un Roi qui n'ayant
point de connoissance de Joseph, & des grands
services qu'il avoit rendus à l'Egypte accabla
par toutes sortes de voies les Israélites, & usa
même envers eux de ce cruel artifice pour ex-
terminer tout-à-fait leur race, de commander
qu'en exposât à la mort tous leurs enfans mâ-
les, en les jettant dans le Nil. Que peut toute ^{Exod. 12. 24.}
la malice & toute la rage des hommes impies
contre les ordres de Dieu ? Pharaon veut
faire périr toute la race d'Israël : Et Dieu se fert
pour accomplir ses promesses de la cruauté de
Pharaon. Il ménage cette affliction où son

peuple se vid reduit , pour le détacher insensiblement d'un pays où ils avoient long-temps joui des plaisirs , & vécu dans la prospérité & dans la paix. On exposé l'enfant Moïse sur le Nil comme tous les autres ; & c'est ce même peril où il a été exposé , qui devient à son égard le principe de son élévation ; figure admirable de ce qu'Estienne vouloit alors faire comprendre aux Juifs à qui il parloit. Car comme Moïse étant sorti glorieux de cette mort où on l'avoit exposé , devint le Sauveur de son peuple , & le délivra de la servitude des Egyptiens ; aussi **J e s u s - C H R I S T** qu'il figuroit , avoit acquis par sa mort même un empire souverain sur le démon & sur le monde , pour racheter non les seuls Israëliets ; mais toutes les nations , du péché , de la mort , & de l'enfer. Telle étoit sans doute l'instruction que ce saint Diacre prétendoit donner à ses auditeurs , en leur rapportant comme il fait ici toute cette histoire de Moïse.

v. 22. Moïse fut instruit dans toute la sagesse des Egyptiens , & devint puissant en paroles & en œuvres.

*Basil. in
Isai. c. 1.*

Saint Basile dit de Moïse , qu'il surpassa en penetration d'esprit & en sagesse ou intelligence ; tous les Egyptiens. On peut demander quelle étoit donc cette *sagesse des Egyptiens* ; dans laquelle saint Estienne témoigne ici que Moïse fut instruit. Cat il paraît que ce pays à été rempli de différentes superstitions , & que ceux en qui se confioit Pharaon , pour contrefaire en apparence les œuvres miraculeuses que Moïse fit depuis devant ses yeux , étoient des gens qui n'avoient que d'enchantemens & de

prestiges. Ainsi ce n'est pas sans doute dans cette sorte de sagesse qu'il fut instruit. On vid aussi ^{Genes.} du temps de Joseph, que tous les devins & ^{41.} ceux qui sont appellés les Sages d'Egypte, ne comprirerent rien aux deux songes du Roi Pharaon, & ne purent les expliquer ; mais que Joseph seul lui en donna l'éclaircissement. Ce fut pour cette raison que le Roi parfairement satisfait de l'intelligence qu'il avoit reçue de ses songes qui l'avoient si fort effrayé, donna à Joseph, ^{Psalms.} comme il est dit dans les Pseaumes, l'intendance ^{204. 20.} sur toute sa maison, & l'établit souverain dans tous ses Etats, afin qu'il instruisist ses Princes ^{August.} comme lui, & qu'il enseignât la sagesse à ses ^{in banc loc.} vieillards. Car comment, dit saint Augustin, un si grand homme, qui étoit seul adorateur du vrai Dieu dans ce Royaume, auroit-il pu s'appliquer uniquement à nourrir les corps de ces peuples, & à conduire leurs affaires temporelles, & négliger en même-temps de cultiver leurs esprits, afin de les rendre meilleurs, & plus sages de la vraie sagesse ?

On peut donc croire que ce que dit saint Estienne de *la sagesse des Egyptiens*, dans laquelle Moïse fut alors instruit, se doit entendre principalement des instructions que Joseph avoit données lui même aux Princes & aux *an-
ciens* de l'Egypte, pour les rendre sages de la sagesse dans laquelle il avoit si fort excellé. Ainsi Moïse recevoit des Egyptiens une partie de ce qu'ils avoient eux-mêmes reçû de Joseph, ce grand serviteur de Dieu. Et c'est sans doute ce qui nous est encore marqué par ce qui suit, qu'il *devint puissant en paroles & en œuvres*. Car

ses paroles & ses œuvres étoient dignes d'un vrai serviteur de Dieu, qui au milieu de la Cour d'un Roi idolâtre, savoit se faire admirer par la maniere dont il parloit & agissoit, parcequ'il n'avoit en vûe dans ses paroles & dans toutes ses actions, que la gloire du Dieu d'Israël, pour laquelle il fit paroître principalement dans la suite un si grand zèle & une si grande force.

¶. 25. Or il croyoit que ses freres comprenoient bien, que ce seroit par sa main que Dieu les délivreroit : mais ils ne le comprirerent pas.

Saint Jean Chrysostome a regardé comme une chole étonnante, de ce que Moïse ayant demeuré quarante ans parmi les Egyptiens, il ne fut point reconnu pendant tout ce temps; pour être de la race des Hébreux; ou de ce que souffrant lui-même d'une entiere sûreté, & de la faveur du Prince dont la fille l'avoit fait éléver, il negligea jusqu'alors le soin de ses frères, qui gemisoient sous une si dure oppression. Mais tout ce qui arriva à ce grand homme depuis qu'il fut délivré d'une maniere si miraculeuse du milieu des eaux jusqu'à sa mort, a été visiblement l'effet de la toute-puissance de Dieu, & de sa profonde sagesse. Il ne lui mit dans le cœur d'aller visiter ses frères, que lorsqu'il voulut se servir de lui pour les tirer de l'Egypte. Et il fit voir pat cette conduite si surprenante, tant à l'égard de Moïse son serviteur, que de son peuple d'Israël qu'il laissa long-temps accablé sous tant de maux, que c'est de sa volonté souveraine que dépend la délivrance de ceux qu'il a pris sous sa divine protection, & que comme

dit saint Paul , ni celui qui veut , ni celui qui court ne peuvent rien ; mais que c'est Dieu qui fait lui-même misericorde à l'un & à l'autre. ^{Rom. 9.}
 Quand donc le Seigneur eut inspiré à Moïse le desir d'aller délivrer son peuple, Moïse crut que le Seigneur feroit connoître dans le même temps à Israël le dessein qu'il avoit pris , de se servir de son ministere pour ce grand ouvrage. Ainsi lorsqu'il tua l'Egyptien pour venger l'Hebreu dont il est parlé ici , il ne douta point que ses freres ne regardassent ce qu'il avoit fait , comme une preuve & comme le commencement de sa mission. Mais ils étoient si grossiers & si insensibles , que non seulement ils ne le comprirent point , mais que l'un d'eux dans le temps qu'il les exhortoit à la paix , lui reprocha même le meurtre de l'Egyptien : *Qui vous a,* lui dit-il , établi Prince & Juge sur nous ? Quelle extravagance , s'écrie saint Jean Chrysostome ! ^{Chrysost.}
ut imp.
p. 852.
 Ils insultent à celui qui venoit pour les sauver. Ils lui font un crime de la défense qu'il avoit prise d'un de leurs freres. Mais ils étoient en cela , comme en beaucoup d'autres choses , les vraies images de ceux à qui saint Estienne parloit alors ; puisqu'ils rejettent avec encore plus d'ingratitude **J E S U S-C H R I S T** même , qui étoit venu à eux en qualité de Sauveur & de Redempteur , en disant de lui dans le même esprit ; *Nous n'avons point d'autre Roi que César.* ^{Ioan. 19.}
 Et telle a toujours été , ajoute saint Chrysostome , la coutume des Juifs impies d'en user ainsi à l'égard de ceux qui leur faisoient plus de bien. C'étoit donc l'intention du saint Diacre qui leur parloit , de leur tracer dans ces différentes figu-

res de leurs peres, comme un tableau de leur propre infidélité, à l'égard de celui dont ils avoient sollicité la mort, & dont ils vouloient encore exterminer la memoire, s'il avoit été en leur pouvoir d'arrêter par leur malice les effets miraculeux de sa divine miséricorde.

v. 29. jusqu'au 35. Moïse s'enfuit en entendant cette parole ; & il demeura comme étranger au pays de Madian, où il eut deux fils. Quarante ans après un Ange lui apparut au desert de la montagne de Sina, dans la flamme d'un buisson qui brûloit, &c.

*Exod. 2.
35.*

*Euseb.
Chronic.*

*Heb. 11.
24. &c.*

Il est marqué dans l'Exode, que Pharaon qui n'étoit pas le même Roi dont la fille avoit élevé Moïse comme son fils, ayant su ce qui étoit arrivé, c'est-à-dire, la mort de l'Egyptien tué par Moïse, voulut le faire mourir lui-même; ce qui l'obligea à s'enfuir dans le pays de Madian. Et cette fuite fut un effet de la providence de Dieu sur lui; puisqu'il étoit dans son ordre, que celui qui avoit vécu long-temps à la Cour d'un Prince idolâtre, & dans les delices du siècle, renonçât, comme dit saint Paul, à la qualité de fils de la fille de Pharaon : qu'il regardoit l'ignominie de J E S U S - C H R I S T, comme un plus grand trésor que toutes les richesses de l'Egypte ; & qu'il demeurât long-temps dans le desert pour se préparer aux grandes choses pour lesquelles le Seigneur l'avoit choisi. Il se passa donc quarante ans depuis la sortie d'Egypte, avant qu'il soit employé à délivrer Israël. Et c'est l'insensibilité de ce peuple même qui est la cause d'un si long retardement; puisqu'ils avoient refusé de l'avoir pour Prince & pour Juge. Peut-être aussi que la retraite

DES ACTES DES APÔTRÉS. 209
retraite de Moïse figuroit celle de J E S U S -
C H R I S T , qui ayant quitté les Juifs pour un
temps, a été vers les nations, & qui ne doit re-
venir vers ce peuple ingrat qu'à la fin du mon-
de , pour sauver par une miséricorde surabon-
dante , les restes d'Israël dans ceux qui vivront
alois.

Quant à l'Ange qui s'apparut à Moïse dans *Ibid. n^e*
le desert du mont de Sina , saint Jean Chryso- *supr.*
stome a crû que c'étoit l'Ange du grand conseil;
le Fils de Dieu même qui étoit ainsi nommé. *Exod. 3, 2*
Aussi il est dit dans l'Exode, que le Seigneur lui ²
apparut. Et l'Eglise dans une priere qu'elle fait
au Fils de Dieu au temps de l'Avent , lui dit:
Qu'il s'apparut à Moïse dans la flamme du buis-
son ardent : *O Adonaï, & dux domus Israël,*
qui in Moysi in igne flammæ rubi apparuisti. Mais
on doit entendre avec saint Augustin , & avec *Augustin*
saint Gregoire Pape , que c'étoit un Ange qui *de Trinitate*
repréfentoit la personne du Fils de Dieu , & qui *lib. 2. c.*
est nommé tantôt *un Ange* , parcequ'il étoit *13. lib. 3.*
effectivement un de ces Esprits celestes qui sont *c. 10. 11.*
employés au ministere qui regarde le salut des *c. c.*
hommes , & tantôt *le Seigneur* , parceque c'é- *Gregor.*
toit lui effectivement qui agissoit & qui parloit *Magn.*
par son ministere. *Prefat.* *in lib.* *Moralq.*

¶. 35. jusqu'au 39. Ce Moïse qu'ils avoient
renoncé , en disant : Qui vous a établi Prince
& Juge ? fut celui-là même que Dieu envoya
pour Prince & pour libérateur ; sous la condui-
te de l'Ange qui lui étoit apparu dans le buis-
son , &c.

Saint Estienne avoit deux choses en vuë dans
ce long discours qu'il faisoit aux Juifs touchant

O

110 EXPLICATION DU CHAP. VII.

Moïse leur législateur. Il vouloit premierement, comme on l'a dit, leur représenter dans la personne de Moïse & des Hébreux de son temps, un tableau de J E S U S - C H R I S T , & de l'infidélité des Juifs envers lui; & en second lieu, il vouloit même se servir de l'autorité de ce grand homme, pour lequel ils témoignoient un si grand respect, afin de les mieux convaincre de la mission & de la dignité du Sauveur qu'ils venoient de rejeter comme leurs peres avoient d'abord rejetté Moïse, & refusé de l'avoir pour Prince: Car de même que ce Moïse qu'ils renoncerent d'abord, ne laissa pas de leur être ensuite envoyé, pour devenir *& leur Prince & leur libérateur*, non par sa propre puissance, mais sous la conduite & l'autorité de l'Ange qui lui étoit apparu dans le buisson: ou plutôt du Seigneur qu'il representoit: aussi ce J E S U S de Nazareth qui avoit été crucifié par les mains des impies, étoit comme dit saint Pierre, celui-là même que Dieu avoit ressuscité d'entre les morts, & établi le Seigneur & le vrai C H R I S T . Et puisqu'ils faisoient paroître une si grande différence pour cet ancien législateur, jusqu'à accuser Estienne d'avoir blasphémé contre Moïse & contre Dieu; rien n'étoit plus fort pour confondre l'imposture de cette accusation, que de leur montrer, comme saint Estienne le fait ici, que c'étoit ce même Moïse qui avoit prédit J E S U S - C H R I S T qu'il leur annonçoit, lorsqu'il avoit déclaré aux enfans d'Israël: Que Dieu leur susciteroit d'entre leurs frères un Prophète comme lui, lequel ils seroient obligés d'écouter avec respect.

C'est en cela qu'il paroît que consiste toute la force du raisonnement de saint Estienne contre les Juifs. Il ajoute, que Moïse s'entretenoit avec l'Ange sur la montagne de Sina, tandis que le peuple d'Israël étoit assemblé dans le desert; que ce fut lui qui accompagna leurs peres pendant les quarante années qu'ils errerent dans la solitude; & que ce fut lui encore qui reçut de Dieu les paroles de vie pour les donner à son peuple; ces paroles toutes divines qui contenoient les préceptes de la loi, & de l'observation desquelles dépendoient le salut & la vie des hommes. Car il a dessein de leur faire voir par là, que plus Moïse avoit été honoré & chéri de Dieu, plus ils étoient obligés de se rendre à ce qu'il avoit prédit touchant ce *Prophète si éminent*, qu'il leur avoit ordonné d'écouter, & à qui ils refussoient cependant de se soumettre.

¶. 39. jusqu'au 43. *Nos peres ne voulurent point lui obéir; mais ils le rebuiterent, retournant de cœur en Egypte, & disant à Aaron: Faites-nous des dieux qui marchent devant nous; car nous ne savons ce qu'est devenu ce Moïse, &c.*

Qui sera donc étonné du refus que firent les Juifs d'écouter & de suivre JESUS-CHRIST, eux qui étoient les enfans de ces anciens Israélites, dont l'ingratitude alla jusqu'à cet excès de se revoler contre Moïse leur libérateur, & de souhaiter dans leurs coeurs de retourner en Egypte, d'où il les avoit tirés d'une maniere si miraculeuse pour les mettre en liberté? Terrible image de l'insensibilité, non-seulement de ces Juifs à qui saint Estienne adressoit alors son discours, mais encore d'un grand nombre de

O ij

Chrétiens , qui après avoir été rachetés de la servitude du péché , & affranchis de l'esclavage du démon , *retourne du cœur en Egypte* , vers celui à la puissance duquel il les avoit arrachés , par l'application des merites infinis de sa mort & de son sang ! Il est vrai qu'ils n'adorent pas comme ces Israélites grossiers , ni un veau d'or , ni le soleil , ni la lune & les étoiles : mais du moment que leur cœur s'est détourné de leur Dieu , & que Dieu même en punition de ce qu'ils le quittent , s'est détourné d'eux selon qu'il est dit ici , *en les livrant à leurs propres passions* , ils ne sont plus capables que de s'abandonner à autant d'idoles secrètes qu'ils aiment d'objets contraires à l'amour qu'ils doivent à leur Créateur .

Ψ. 43. 44. Et vous avez porté le tabernacle de Moloch , & l'astre de votre Dieu Remphan , qui sont des figures que vous avez faites pour les adorer . C'est pourquoi je vous transporterai au-delà de Babylone , &c.

Amos. 5. 26. Dieu reprocha autrefois aux Israélites par la bouche d'un de ses Prophètes , de ce que pour insulter en quelque façon au *tabernacle de son alliance* , qui fut porté par les Levites dans le desert , & ensuite dans le pays qu'il avoit promis à leurs peres , ils portèrent comme à l'envi *le tabernacle de l'idole de Moloch* , qui étoit le Dieu des Ammonites , dont il est parlé dans le Levitique & ailleurs . Il n'est marqué nulle part dans l'Ecriture , qu'ils ayent porté ce tabernacle profane pendant qu'ils erroient dans le desert . Et il semble même que Moïse ^{z. 1. 2. 3. 4. 5.} éré au point qu'il l'étoit pour la gloire du Dieu d'Israël , n'auroit

Jamais pû souffrir un si grand scandale. C'est ce qui a donné lieu à des Interpretes d'entendre ceci du temps de leur établissement dans la Palestine. Quoiqu'il en soit , ils figuroient peut-être en cela beaucoup de personnes, qui depuis l'Incarnation & la mort de JESUS-CHRIST, & depuis qu'elles ont été établies dans l'Eglise, comme dans la terre figurée par la Palestine, & qui figuroit le ciel elle-même , la vraye terre des vivans & l'héritage propre aux veritables Israélites , prétendent souvent allier ensemble au fond de leur cœur JESUS-CHRIST & Be'lial, Dieu & le monde , & qui dressent , pour le dire ainsi , à l'un & à l'autre un tabernacle , qu'ils portent également étant Chiétiens & adorateurs du vrai Dieu quant à l'exterieur de la religion , & payens ou adorateurs du siecle, quant à la disposition de leur cœur & à la conduite de leur vie.

V. 45. jusqu'au 51. Et nos peres l'ayant reçû, ils le porterent sous la conduite de fojué, au pays qui avoit été possédé par les nations que Dieu chassa devant eux. Et il y fut jusques au temps de David, qui trouva grace devant Dieu, &c

Ce fut par une tradition successive des peres à leurs enfans , que le tabernacle de l'alliance fait & construit par Moïse , selon le modèle que Dieu même lui avoit montré , & non selon le caprice des Israélites , subsista jusqu'au temps du Roi David. Et c'est aussi par une suite non interrompuë de la tradition apostolique , que l'Eglise , le vrai tabernacle de JESUS-CHRIST , s'est conservée jusqu'à nous , non comme l'ouvrage de l'esprit des hommes , mais comme

O iij

214 EXPLICATION DU CHAP. VII.
celui du Redempteur. Ainsi tout autre tabernacle , ou toute autre Eglise qui n'a point ce caractère essentiel d'une succession apostolique , ne doit être regardé que comme *le tabernacle de Moloch* , ou comme *des figures que les hommes se sont faites pour les adorer*.

*Matth.
1. 23.*

Que si saint Estienne dit dans la suite : Que *le Tres-haut n'habite point dans des temples faits par la main des hommes* , il ne veut pas dire par là que le Seigneur ne demeure point dans son tabernacle , c'est à-dire, dans son Eglise avec les hommes ; puisque s'étant incarné , il a voulu même prendre le nom d'*Emmanuel* , qui signifie un Dieu demeurant avec nous. Mais il a dessein seulement d'élever l'esprit des Juifs à quelque chose de plus grand , que n'étoit l'idée grossiere qu'ils avoient conçüe de Dieu , & leur faire entendre qu'il n'y avoit point dans le monde de temple materiel qui fût digne de la grandeur de celui qui étant l'Esprit suprême & le Createur souverain de toutes choses , n'y pouvoit trouver aucun lieu pour se r·poser. Disons donc que le seul lieu du repos de Dieu en ce monde , si l'on peut parler ainsi , est le cœur de l'homme. C'est là proprement le tabernacle , c'est-là le temple où il se plaît d'habiter au milieu de nous. Et c'est même afin de s'établir cette demeure dans nos cœurs , qu'il a daigné descendre lui-même du haut du ciel , & se former sur la terre un tabernacle de sa sainte humanité. Qui n'offre point à Dieu des victimes au fond de son cœur comme en son vrai temple , n'a point encore compris la grandeur de Dieu , ni en quoi consiste le vrai culte de sa religion , qui est

DES ACTES DES APÔTRES. 215
de l'aimer au-dessus de toutes choses, & de
l'adorer en esprit & en vérité.

V. 51. jusqu'au 54. *Têtes dures, hommes in-*
circoncis de cœur & d'oreilles, vous résistez touz
jours au Saint-Esprit, & vous êtes tels que vos
peres ont été. Qui est celui d'entre les Prophètes
que vos peres n'ayent point persécuté ? &c.

Après qu'Estienne a représenté aux Juifs dans l'ingratitude & la désobéissance de leurs peres une image de la leur, il s'anime tout d'un coup d'un saint zèle contre eux tous, & leur fait voir qu'ils étoient véritablement les enfans de ces anciens Israélites. Car comme leurs peres avoient persécuté tous les Prophètes qui leur reprochoient leurs égaremens, & qu'ils en avoient tué plusieurs qui leur prédisoient dès lors *l'avenement du Juste*, c'est-à-dire de JESUS-CHRIST, le chef adorable de tous les justes, & le principe de toute justice ; aussi eux-mêmes émoient trahi, en favorisant & sollicitant la trahison de Judas, & s'étoient rendu coupables de sa mort, en forçant Pilate de le faire mourir, quoiqu'il le crût innocent. Il les appelle *des têtes dures*, parce que rien n'approchoit de l'insensibilité qu'ils faisoient paroître envers J E S U S - C H R I S T, en le traitant comme le dernier des hommes, après qu'il les eut comblés de bienfaits. Il les nomme aussi des *cœurs incircuncis*, c'est-à-dire, des cœurs tout charnels, qui n'étoient touchés d'aucun sentiment pour toutes les choses de Dieu. Et il attribuë la même *incircision à leurs oreilles* ; parce que leurs sens penchés vers la terre, & l'emportement de leurs passions fermoient les oreilles de leur cœur

O. iiiij

à la vérité , & les rendoient sourds à la voix de Dieu , qui leur parloit par son propre Fils d'une maniere si éclatante. Il étoit donc vrai de dire des Juifs , ce que saint Estienne en dit ici : *Qu'ils résistaient toujours au Saint-Esprit*; parce que leurs peres avoient rejetté les remontrances qu'il leur avoit faites par les Prophetes ; & qu'eux-mêmes à leur exemple , avoient méprisé le chef de tous les Prophetes en la personne de JESUS-CHRIST , n'ayant point voulu l'écouter lorsqu'il leur parloit pour leurs propres intérêts , & pour leur salut.

Ne permettez pas , Seigneur , que nous imitions les uns & les autres , & que nous *résistions* comme eux à votre *Esprit saint* qui nous parle en tant de manieres. Surmontez par la douceur & par la force de votre grace , la résistance criminelle de nos cœurs. Donnez-nous un cœur docile & des oreilles intelligentes , pour comprendre véritablement que c'est vous qui êtes *le Juste* prédit par tous les Prophetes , & l'~~heureux~~ auteur de toute la justice des hommes. Car sans ce cœur & sans ces oreilles , on dira de nous avec vérité , ce que votre serviteur Estienne disoit alors des Juifs rebelles , *Que nous avons reçue une loi , mais que nous ne la gardons pas.* Nous avons reçû véritablement une loi qui est l'Évangile. Et ce n'est pas seulement *par le ministère des Anges* qu'elle nous a été donnée comme aux Juifs , mais par le Fils de Dieu même , qui s'est fait homme pour nous l'annoncer. Cependant nous ne la garderons jamais , & nous *résisterons toujours au Saint-Esprit* , si celui qui nous l'a donnée n'amollit nos cœurs , & n'y répand

DES ACTES DES APÔTRÉS. 217
l'onction divine de sa charité, pour nous la faire goûter & observer.

¶. 54. 55. *A ces paroles, ils entrerent dans une rage qui leur déchiroit le cœur, & ils grinçoyent les dents contre lui. Mais Estienne étant rempli du Saint-Esprit, & levant les yeux au ciel, vis la gloire de Dieu, &c.*

Les Princes des Prêtres & les autres Juifs, avoient souffert jusqu'alors qu'Estienne parlât de tous leurs ancêtres ; parce que comme il s'étoit contenté de rapporter les évenemens principaux de leur histoire, sans leur en faire d'application particulière, ils ne se sentirent point blessés du recit qu'il en avoit fait. L'infidélité & les crimes de leurs peres ne les touchoient point, parcequ'ils étoient insensibles aux intérêts de leur Dieu. Mais sentant très-vivement ce qui les touchoit eux-mêmes, ils s'emportent & ils entrent dans la dernière fureur, au moment qu'on leur reproche en particulier leur *dureté & l'incirconcision de leur cœur & de leurs oreilles*. Ils ne peuvent supporter qu'on nomme le *Juste* par excellence, celui-là même qu'ils avoient *trahi & fait mourir* si cruellement. Se regardant comme les maîtres des Juifs, & comme les dépositaires de la loi que Dieu leur avoit donnée par le ministere des Anges, ils ne veulent point qu'on leur fasse voir qu'ils ne l'ont pas eux-mêmes gardée. Et sans observer aucune mesure, ni sauver même les apparences extérieures de la justice, ils se laissent emporter à des mouvemens tout-à-fait indignes de la qualité qu'ils avoient de Prêtres du Dieu vivant. *Ils grincent les dents contre Estienne qui*

leur parloit, & font connoître par cet excès de fureur, jusqu'où leur orgueil étoit monté, puisque la mesure de l'un étoit très-certainement celle de l'autre.

Estienne oppose à tous leurs emportemens, une preuve encore plus éclatante de l'aveuglement où ils étoient sur le sujet de J e s u s qu'ils avoient crucifié. Le Saint-Esprit dont son cœur étoit rempli, & qui jusqu'alors avoit parlé par sa bouche, éclaira son ame dans ce moment, & même les yeux de son corps, d'une maniere tout-à-fait furnaturelle, & lui découvrit *la gloire de Dieu*, c'est-à-dire, une lumiere toute brillante, au milieu de laquelle J e s u s lui paraist debout à la droite de Dieu son Pere. Pour confondre donc l'aveuglement de ces Prêtres, qui vouloient faire regarder J e s u s comme un scelerat; lui tout transporté d'un saint zèle pour sa gloire, s'écrie tout d'un coup : *Je vois les cieux ouverts, & le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu*; ce qui est de même que s'il leur eût dit : Voilà celui que vous avez regardé comme un simple homme, élevé au plus haut des cieux & dans la gloire de Dieu son Pere, comme son Fils & égal à lui : car c'est ce qui est marqué par *la droite de Dieu* même, où saint Estienne le voit. Il est donc ressuscité, celui que vous meprisez comme mort. Il est à la droite de Dieu son pere, c'est-à-dire, dans une parfaite égalité & une même puissance, lui que vous traitiez de foible, & à qui vous insultiez sur la croix. Il est debout, c'est-à-dire, ou tous-
Ambros. ep. ad eccl. Ver. cellens.
Hieron. in Psalm. jours prêt à assister ceux qui combattent pour lui, ou combattant lui-même pour eux par le

secours de sa grâce , sans laquelle les plus forts seroient vaincus. Estienne voyoit ces choses : mais les Juifs qui étoient aveugles par un effet de leur propre orgueil , ne les voyoient pas. Car ils *resistoient* par leur volonté rebelle , *au Saint-Esprit* : & il n'y avoit que cet Esprit saint qui pût leur donner , comme à saint Estienne , des yeux tout spirituels & leur ouvrir aussi bien qu'à lui , *les cieux* , pour leur y faire découvrir JESUS dans la gloire & à la droite de Dieu.

¶. 56. 57. Alors s'écriant tous d'une voix , & se bouchant les oreilles , ils se jetterent sur lui tous ensemble ; & l'ayant entraîné hors de la ville , ils le lapiderent : & les témoins mirent leurs habits aux pieds d'un jeune homme nommé Saul.

Ils font les religieux , & comme s'ils eussent entendu un blasphème , *ils se bouchent les oreilles & font de grands cris.* Mais quel étoit ce blasphème prétendu d'Etienne ? C'étoit sans doute ce qu'il avoit dit : *Qu'il voyoit J E S U S debout à la droite de Dieu.* Car ils avoient fait mourir JESUS , comme ils le dirent eux-mêmes , parce qu'il s'étoit fait *Fils de Dieu.* N'ayant vu en lui *Jean. 14.*^{7°} que la figure de l'homme , ils ne pouvoient éléver leurs yeux jusqu'à sa divinité. Et quoique sa doctrine & ses miracles eussent dû leur faire juger qu'il étoit plus que Fils de l'homme , ils refusèrent toujours de reconnoître leur égarement. Ils s'endurcirent contre toutes les preuves qu'il leur donna de sa mission. Ils traitent même de blasphémateur celui qui rendoit témoignage à sa résurrection & à sa gloire ; & le chassant hors de la ville de Jérusalem , où il n'étoit pas permis de faire mourir personne ,

220 EXPLICATION DU CHAP. VII.

ils le l'apident comme s'il eût blasphémé contre le Dieu d'Israël. Le traitement si indigne que les mêmes Juifs avoient fait au Maître , empêche que l'on ne soit si surpris de celui qu'ils font au disciple. Mais enfin qui ne sera effrayé de ce terrible jugement de Dieu sur eux , en les voyant abandonnés en punition de leurs premiers crimes , à d'autres excès , qui comme autant de chaînons forment peu à peu cette chaîne criminelle d'une habitude presque invincible , que la seule grace toute puissante du Libérateur peut rompre , & qu'il ne rompt pas toujours ; comme en effet il ne rompit pas celle de ces Pharisiens & de ces Prêtres orgueilleux , pour faire éclater , selon la parole de saint Paul , sa juste colere & sa puissance envers ces vases de côte destinés à la perdition.

Levit. 24. 6.

Exodus. 21. 13.

Levit.

Deuter.

17. 7.

Exodus. 1. 14.

Aug. de

saint. ser.

14.

L'Écriture marque exprès que *les faux témoins* dont il est parlé au chapitre précédent , & qui avoient déposé contre Estienne , comme s'il avoit été un blasphémateur de la loi de Moïse , & du Nom de Dieu , *mirent leurs habits aux pieds d'un jeune homme nommé Saul*. Car les témoins étoient obligés par la loi de Dieu , de mettre la main les premiers sur le coupable pour le tuer. Ceux-ci donc , pour être plus libres & jeter plus facilement des pierres contre sainte Estienne , se dépouillerent d'une partie de leurs habits , qu'ils donnerent à garder à Saul , qui est appellé ici un jeune homme , quoiqu'il eût alors plus de trente ans , mais qui étoit extraordinairement zélé , selon qu'il l'assure lui-même , pour le Judaïsme & les traditions de ses Pères. Ainsi , dit saint Augustin , il fit quel-

que chose de plus que ceux qui jettoient des pierres contre saint Estienne : car en gardant leurs habits , il lapidoit en quelque façon ce saint Martyr par les mains de tous ceux qui le lapidoient : *Magis saviens omnes adjuvando , quā nō manibus lapidando.*

v. 58. 59. Ils lapidoient Estienne lorsqu'il invoquoit JESUS , & qu'il disoit : Seigneur JESUS , recevez mon esprit . Et s'étant mis a genoux , il crioit à haute voix & dit : Seigneur ne leur imputez point ce peché . Et ayant dit ces paroles , il s'endormit au Seigneur , &c.

C'est par ces dernières paroles d'Estienne , dit saint Augustin , qu'on doit juger de la disposition où étoit son cœur , lorsqu'il parloit avec tant de force aux Juifs : *Magnus imperus : sed columba sine felle s'avivit.* Un homme qui étoit mourant par la cruauté des Juifs , se met à genoux , & qui crie à haute voix , pour demander au Seigneur qu'il n'impute point sa mort à ceux qui le lapidoient , fait bien connoître qu'il ne leur avoit reproché leur dureté & l'incircision de leur cœur & de leurs oreilles , que pour les piquer salutairement dans leur insensibilité . Il est remarquable qu'il invoque le Seigneur J E S U S , étant debout lorsqu'il le prie pour soi-même , & lui demande qu'il reçoive son esprit , c'est-à-dire , qu'il lui donne part en son royaume . Mais quand il prie pour ses ennemis , il met les genoux en terre , & il élève très-fortement le ton de sa voix , afin de marquer d'une part l'ardeur de sa charité pour eux , & d'être en état de l'autre par la posture même de son corps humilié aussi-bien que son cœur , d'obte-

222 EXPLIC. DU CHAP. VII. DES ACTES, &c.
nir plus facilement le pardon du crime qu'ils
commettoient.

Cette priere si excellente de saint Estienne est
<sup>Aug. de
Sant. fer.
de C. 4.</sup> regardée par saint Augustin , comme ayant été
la cause de la conversion de Saul. Car il ne craint
pas de dire que si Estienne n'avoit pas prié ,
l'Eglise de J E S U S - C H R I S T n'eût point eu
Paul pour Apôtre ; c'est-à-dire, que Dieu avoit
attaché dans l'ordre secret de sa grace , la con-
version du plus grand persecuteur de son Fils ,
à la priere d'Estienne mourant , & intercedant
à l'exemple de son divin Maître , pour ses enne-
mis : *Nam si martyr Stephanus non sic orasset ,
Ecclesia Paulum hodie non haberet.* Ce n'est
donc pas sans grande raison que saint Luc a
soin de marquer encore ici , que *Saul partici-
poit & consentoit comme les autres à la mort
d'Estienne* : car il vouloit nous faire observer ,
que celui dont il doit bien-tôt raconter le
changement si miraculeux , étoit alors un loup
ravissant , & un des grands ennemis de JESUS-
CHRIST.





CHAPITRE VIII.

1. **F**acta est autem
in illa die per-
secutio magna in Ec-
clesia , quæ erat Je-
rusolymis , & omnes
dispersi sunt per re-
giones Judææ & Sa-
mariae , præter Apo-
tolos .

2. Curaverunt au-
tem Stephanum viri
timorati , & fecerunt
planctum ; magnum,
super eum .

3. Saulus autem de-
vastabat Ecclesiam ,
per domos intrans ,
& trahens viros ac
mulieres , tradebat
in custodiam .

4. Igitur , qui dis-
persi erant , pertran-
sibant , evangelizan-
tes verbum Dei .

5. Philippus autem
descendens in civita-
tem Samariæ prædi-
caba illis Christum .

1. **A**u même temps il
s'éleva une grande
persecution contre l'Eglise
de Jerusalem ; & tous les
fidèles , excepté les Apôtres ,
furent dispersés en divers
endroits de la Judée , & de
la Samarie .

2. Or quelques hommes
qui craignoient Dieu , pri-
rent soin d'ensevelir Estien-
ne , & firent ses funérailles
avec un grand deuil .

3. Cependant Saul ra-
vageoit l'Eglise , & entrant
dans les maisons , il en ti-
roit par force les hommes
& les femmes , & les fai-
soit mettre en prison .

4. Mais ceux qui étoient
dispersés , annonçoient la
parole de Dieu dans tous les
lieux où ils passoient .

5. † Philippe étant donc ^{à Jeudi}
venu dans la ville de Sa-
marie , ^{après la Pentecôte} prêchoit JESU S-
CHRIST .

6. Et les peuples étoient attentifs aux choses que Philippe leur disoit , & l'écoutoient tous avec une même ardeur , voyant les miracles qu'il faisoit.

7. Car les esprits impurs sortoient des corps de plusieurs possédés , en jettant de grands cris.

8. Et beaucoup de paralytiques & de boiteux furent aussi gueris :

9. ce qui remplit la ville d'une grande joie ¶. Il y avoit en la même ville un homme nommé Simon , qui y avoit exercé la magie auparavant , & qui avoit seduit // le peuple de Samarie , se disant être quelque chose de grand :

10. de sorte qu'ils le suivoient tous depuis le plus grand jusqu'au plus petit , & disoient : Celui-ci est la grande vertu de Dieu.

11. Et ce qui les portoit à le suivre , c'est qu'il y avoit déjà long-tems qu'il leur avoit renversé l'esprit par ses enchantemens.

12. Mais ayant crû ce que ¶. expl. par ses enchantemens.

6. Intendebant atque tem turbæ his quæ à Philippo dicebantur , unanimiter audientes , & videntes signa quæ faciebat ,

7. Multi enim eorum , qui habebant spiritus immundos , clamantes voce magna exhibant.

8. Multi autem paralyticæ & claudicaturi sunt.

9. Factum est ergo gaudium magnum in illa civitate. Vir autem quidam nomine Simon , qui ante fuerat in civitate magus , seducens gentem Samariae , dicens se esse aliquem magnum :

10. cui auscultabant omnes à minimo usque ad maximum , dicentes : Hic est virtus Dei , quæ vocatur magna.

11. Attendebant autem cum , propter quod multo tempore magis suis deme-
tasset eos .

12. Cùm verò cre-
didissent

DES APÔTRES. CHAP. VIII. 223
didissent Philippo e-
vangelizanti de re-
gno Dei, in nomine
Iesu Christi baptiza-
bantur viri ac mulie-
res.

13. Tunc Simon
& ipse credidit : &
cum baptizatus esset,
adhærebat Philippo.
Videns etiam signa
& virtutes maximas
sieri, stupens admi-
rabatur.

14. Cum autem
audissent Apostoli,
qui erant Jerosolymis,
quod recipi-
set Samaria verbum
Dei, miserunt ad eos
Petrum & Joannem:

15. qui cum ve-
nissent, oraverunt
pro ipsis, ut accipe-
tent Spiritum sanc-
tum;

16. nondum enim
in quemquam illo-
sum venerat, sed
baptizati tantum e-
rant in nomine Do-
mini Iesu.

17. Tunc impone-
bant manus super
illos, & accipiebant
Spiritum sanctum.

18. Cum vidisset
autem Simon, quia

Philippe leur annonçoit du
royaume de Dieu, ils é-
toient baptisés hommes &
femmes au Nom de JESUS-
CHRIST.

13. Alors Simon crut
aussi lui-même : & après
qu'il eut été baptisé, il s'at-
tachoit à Philippe. Et
voyant les prodiges & les
grands miracles qui se fai-
soient, il en étoit dans
l'admiration, & dans le
dernier étonnement.

14. † Les Apôtres qui ^{+ Mardi}
étoient à Jérusalem, ayant ^{après la}
apris, que ceux de Samarie
avoient reçû la parole de
Dieu, ils leur envoyèrent
Pierre & Jean :

15. qui étant venu ; fi-
rent des prières pour eux ;
afin qu'ils reçussent le Saint-
Esprit ;

16. car il n'étoit point
encore descendu sur aucun
d'eux ; mais ils avoient seu-
lement été baptisés au nom
du Seigneur Iesus.

17. Alors ils leur im-
posèrent les mains ; & ils
reçurent le Saint-Esprit. ¶

18. Lorsque Simon eut
vu que le Saint-Esprit étoit

P

donné par l'imposition de la main des Apôtres , il leur offrit de l'argent ,

per impositionem manus Apostolorum da-
retur Spiritus sanctus , oblatit eis pecuniam ,

19. & leur dit : Donnez-moi ce pouvoir , que ceux à qui j'aurai imposé les mains , reçoivent le Saint-Esprit. Mais Pierre lui dit :

19. dicens : Date & mihi hanc potestatem , ut cuicunque imposuero manus , accepiciat Spiritum sanctum. Petrus autem dixit ad eum :

20. Que votre argent périsse avec vous , vous qui avez crû que le don de Dieu peut s'acquerir avec de l'argent.

20. Pecunia tua tecum sit in perdicionem , quoniam donum Dei existimatū pecuniā possideri.

21. Vous n'avez point de part , & vous ne pouvez rien prétendre à ce ministère ; car votre cœur n'est pas droit devant Dieu.

21. Non est tibi pars , neque sors in sermone isto , cor enim tuum non est rectum coram Deo.

22. Faites donc pénitence de cette méchanceté , & priez Dieu , afin que s'il est possible , il vous pardonne cette mauvaise pensée de votre cœur ;

22. Pœnitentiam itaque age ab hac nequitia tua , & roga Deum , si forte remittatur tibi hæc cogitatio cordis tui ;

23. car je voi que vous êtes dans un fiel amer , & dans les liens de l'iniquité.

23. in felle enim amaritudinis , & obligatione iniquitatis video te esse.

24. Simon répondit : Priez vous autres le Seigneur pour moi , afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous avez dit.

24. Respondens autem Simon , dixit : Prece mini vos prome ad Dominum , ut nihil veniat super me horum quæ dixisti.

DES APÔTRÈS. CHAP. VIII. 223

25. Et illi quidem testificati & locuti verbum Domini, redibant Jerosolymam, & multis regionibus Samaritanorum evangelizabant.

26. Angelus autem Domini locutus est ad Philippum, dicens; Surge, & vade contra meridianum, ad viam quam descendit ab Jerusalem in Gazam: hoc est deserta.

27. Et surgent abiit. Et ecce vir Āthyops Eunuchus, potens Candacis Reginæ Āthiopum, qui erat super omnes gazas ejus, venerat adorare in Jerusalem.

28. Et revertebatur sedens super currum suum, legensque Isaïam prophetam.

29. Dixit autem Spiritus Philippo: Accede, & adjunge te ad currum istum.

30. Accurrens autem Philippus, audivit cum legentem Isaïam prophetam, & dixit: Putasne in-

*. 25. gr. bourge;

25. Pierre & Jean ayant rendu témoignage au Seigneur, & annoncé sa parole, s'en retournerent à Jérusalem, après avoir prêché l'Evangile en plusieurs cantons des Samaritains.

26. ¶ Or l'Ange du Seigneur parla à Philippe, & lui dit: Levez-vous, & allez vers le midi, au chemin qui descend de Jérusalem à Gaza, qui est de ferte.

27. & se levant il s'en alla. Or un Ethyopien Eunuque, l'un des premiers Officiers de Candace Reine d'Ethiopie, & Surintendant de tous ses tressors, étoit venu à Jérusalem pour adorer.

28. Et s'en retournant il étoit assis dans son chariot, & lisoit le Prophète Isaïe.

29. Alors l'Esprit dit à Philippe: Avancez, & approchez-vous de ce chariot.

30. Aussi-tôt Philippe accourut; & ayant oui que l'Eunuque lisoit le Prophète Isaïe, il lui dit: Croyez-

*. 26. autr. desert.

Pij

¶ 31. Il lui répondit : Comment le pourrois - je si quelqu'un ne me l'explique ? Et il pria Philippe de monter , & de s'asseoir près de lui.

¶ 32. Or le passage de l'Ecriture qu'il lisoit étoit ceci : Il a été mené comme une brebis à la boucherie , & il n'a point ouvert la bouche non plus qu'un agneau , qui demeure muet devant celui qui le tond.

¶ 33. // Dans son abaissement il a été délivré de la mort à laquelle il avoit été condamné. Qui pourra raconter son origine // , parce que sa vie sera retranchée de la terre ?

34. L'Eunuque dit donc à Philippe : Je vous prie de me dire de qui le Prophète entend parler ? Si c'est de lui-même , ou de quelque autre ?

35. Alors Philippe prenant la parole , commença par cet endroit de l'Ecriture :

*¶ 3. ¶ Il a été jugé & condamné dans son humiliation. Cyril.
Ibid. au. comptez la postérité qui naîtra de lui. La génération.*

31. Qui ait : Et quomodo possum , si non aliquis ostenderit mihi ? Rogavitque Philippum ut assisteret , & sedederet secum.

32. Locus autem Scripturæ quam legebat , erat hic : Tantum ovis ad occisionem ductus est , & sicut agnus coram tondente se sine voce , sic non aperuit os suum.

33. In humilitate judicium ejus sublatum est. Generationem ejus quis enarrabit , quoniam tolletur de terra vita ejus ?

34. Respondens autem Eunuchus Philippo , dixit : Obscerote , de quo Propheta dicit hoc ? De se , an de alio aliquo ?

35. Aperiens autem Philippus os suum , & incipiens à Scriptura ista , evan-

gelizavit illi Iesum.

36. Et dum irent per viam, venerunt ad quandam aquam, & ait Eunuchus : Ecce aqua, quid prohibet me baptizari ?

37. Dixit autem Philippus : Si credis ex toto corde, licet. Et respondens ait : Credo Filium Dei esse Iesum Christum.

38. Et jussit stare currum ; & descendiderunt uterque in aquam Philippus & Eunuchus, & baptizavit eum.

39. Cum autem ascenderissent de aqua, Spiritus Domini rapiuit Philipum, & amplius non vidit eum Eunuchus. Ibat autem per viam suam gaudens.

40. Philippus autem inventus est in Azoto, & pertransiens evangelizabat civitatibus cunctis, donec veniret Cæsarea.

ture à lui annoncer JESUS.

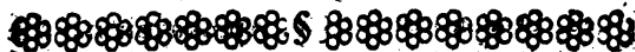
36. Après avoir marché quelque-temps, ils rencontrerent de l'eau dans le chemin ; & l'Eunuque lui dit : Voilà de l'eau, qu'est-ce qui empêche que je ne sois baptisé ?

37. Philippe lui répondit : Vous pouvez l'être, si vous croyez de tout votre cœur. Il lui repartit : Je croi que JESUS-CHRIST est le Fils de Dieu.

38. Il commanda aussitôt qu'on arrêtât son chariot, & ils descendirent tous deux dans l'eau, & Philippe baptisa l'Eunuque.

39. Etant remontés hors de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, & l'Eunuque ne le vit plus ; mais il continua son chemin étant plein de joie.

40. Quant à Philippe, il se trouva dans Azot, & il annonça l'Evangile à toutes les villes par où il passa, jusqu'à ce qu'il vint à Césarée. ¶



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

V. 1. jusqu'au 5. *A*U même temps il s'éleva une grande persecution contre l'Eglise de Jérusalem : & tous les fidèles, excepté les Apôtres, furent dispersés en divers endroits de la Judée & de la Samarie. Or quelques hommes qui craignoient Dieu, prirent soin d'enlever saint Etienne, &c.

Les Princes des Prêtres & les Pharisiens animés d'une plus grande fureur que jamais contre le Nom adorable de J E S U S , voulurent exterminer ses Disciples, & entreprirent d'étouffer le souvenir de cet Homme-Dieu, qui avoit produit au jour leurs égarements, & détruit cette fausse réputation de probité qu'ils s'étoient acquise parmi les peuples. *Il s'éleva donc à l'occasion de la mort de saint Etienne, une grande persecution contre les Juifs nouvellement convertis, qui étoient dans la ville de Jérusalem, & qui composoient la première Eglise de J E S U S - C H R I S T .* Ce fut ce qui obligea les fidèles à se retirer, pour obeir au commandement du Fils de Dieu, qui leur avoit ordonné, quand ils se verroient persécutés dans une ville, de s'enfuir dans une autre. Mais ce que faisoient ces hommes impies pour la destruction de l'Eglise, Dieu par sa sagesse & par sa puissance le fit servir à son établissement, puisque selon plusieurs Peres, cette même persecution devint comme une semence féconde de nouveaux fidèles.

Matt.
Ac. 23.

Zeph.
de semen.
4 P.
4962.

Car ceux de la ville de Jerusalem s'étant dispersés en divers endroits de la Judée & de la Samarie, & même jusqu'en Phénicie, en Chypre & à Antioche, selon qu'il est dit ailleurs, y vinrent comme aurant de prédictateurs de l'Evangelie. Ils étoient, selon l'expression de saint Augustin, comme des arbres embrasés qui maintiennent le feu dans une forêt. Ce feu étoit celui de l'amour divin qui brûloit au fond de leurs cœurs. Et le monde étoit cette forêt vaste qu'ils furent de l'ardeur du Saint-Esprit, & de la lumière de la vérité. *Quasi ligna ardentia igne divino, totam sylvam mundi accensam, fervore spiritus, & lumine veritatis impleverunt.* Il est marqué néanmoins que les Apôtres ne se retiennent point alors comme les autres fidèles, non par une vaine confiance en eux-mêmes, mais pour donner, dit saint Chrysostome, à tous *ciborum* ; les Juifs de Jérusalem, cette nouvelle preuve ^{ut si r} _{p. 26. 8.} de leur zèle véritable pour leur salut, qui les portoit à s'exposer à la mort, plutôt que de les abandonner tout-à-fait. Et ils en userent aussi sans doute par un mouvement du Saint-Esprit, qui voulloit que leur exemple servît encore à encourager tous les autres, selon que le dit le même Saint.

Car il est assez vrai-semblable que tous les fidèles ne s'enfuirent pas, au moins tout-d'un-coup ; & ainsi le mot de *tous*, doit s'entendre de tous ceux qui eurent lieu de s'enfuir, & peut-être, comme le croit un Interprète, de ceux qui étant du nombre des premiers Disciples qui vendirent tout pour le mettre aux pieds de l'Apôtre, n'avoient plus rien qui les arrêtât.

P. iiii

32 EXPLI C A T I O N D U C H A P . VIII.

Car sans parler en effet des autres , il est difficile de se persuader que les femmes aient toutes quitté avec leurs éfans. Aussi il paroît que cette cruelle persécution ne put empêcher qu'il n'y eût *des hommes craignant Dieu, qui prirent le soin de la sepulture d'Estienne, & qui firent ses funerailles avec un grand deuil.* Ce n'étoit pas qu'ils pleurassent ce saint martyr , comme on pleure ordinairement les morts ; mais ils regardoient sa mort comme une grande perte pour l'Eglise , qui perdoit en sa personne un de ses plus généreux défenseurs ; quoique sa mort considérée par la lumiere de la foi , fût très-glorieuse & d'un très-grand avantage pour l'Eglise même. Et saint Jérôme se sert de l'exemple de ces personnes pieuses qui prirent le soin d'envelopper saint Estienne , & de lui faire des funerailles honorables , pour en inferer contre certains herétiques , que la vénération des reliques des saints Martyrs est un devoir de piété. Car comment , dit-il , les Apôtres auroient-ils souffert qu'on eût rendu ces grands honneurs au corps d'Estienne , si ce corps eût dû être regardé comme indigne de nos respects ?

Ce que l'Ecriture ajoute : Que *Saul rava-geoit l'Eglise de J E S U S - C H R I S T, entrant dans les maisons, & en arrachant par force les hommes & les femmes,* semble confirmer encor ce que nous venons de dire , que tous les fidèles ne s'en étoient pas enfuis ; puisqu'on doit entendre principalement de la ville de Jerusalem , ce que saint Luc dit ici , du ravage que faisoit Saul dans l'Eglise. Il parut donc nécessaire que les Apôtres y demeurassent , pour ne pas aban-

Hieron.

¶ 53.

donner ceux qui y restoient : car ils auroient pu s'affoiblir s'ils avoient vu tous les chefs les laisser sans assistance, exposés à la fureur d'une si violente persecution.

Saul persecutant alors l'Eglise avec tant de ^{Auguſt.}
_{de Janv.} vehemence , étoit , dit saint Augustin , celui ^{serm. 14.} que Jacob avoit prédit par ces paroles : *Benja-* ^{Gen. 49.} *min lupus rapax* : Benjamin sera un loup ra- ^{27.} vissant. Il étoit de la tribu de Benjamin , & zélé avec excès pour le Judaïsme. Ainsi regardant la religion Chrétienne comme opposée à la loi des Juifs , il croyoit se rendre agreable à Dieu , d'autant plus qu'il persecuteroit avec plus de force ceux qui faisoient profession d'être les disciples de J E S U S - C H R I S T . Mais plus il tâchoit d'étouffer cette divine semence de la foi , plus elle croissoit & s'étendoit loin. Car à mesure que la persecution qu'il excitoit contre les fidèles les obligeoit de se disperser dans les Provinces , ils répandoient , selon qu'il est dit ici , *la parole de Dieu dans tous les lieux où ils paſſoient*. Ainsi le même J E S U S , qui avoit su faire servir à l'execution de ses desseins adorables pour notre salut , la fureur même avec laquelle les Prêtres & les Pharisiens l'avoient fait mourir , tira aussi par un effet de sa profonde sagesse , de la rage avec laquelle Saul persecutoit ses disciples , l'accroissement & la gloire de son Eglise ; parceque l'homme ne peut jamais avec toute son opposition & tous ses efforts , faire autre chose que contribuer à l'accomplissement de la volonté de Dieu.

*. 5. jusqu'au 9. Philippe étant donc venu dans la ville de Samarie , y prêchoit J E S U S -

234 EXPLICATION DU CHAP. VIII.

CHRIST : & les peuples étoient attentifs aux choses que Philippe leur disoit, & l'écoutant tous avec une même ardeur, voyant les miracles qu'il faisoit, &c.

Philippe dont il est parlé ici, est le même que celui qui est nommé le second entre les sept Diacres, sur qui les Apôtres avoient imposé les mains en priant, pour les établir dans le ministère de l'Eglise. Car il paroît que ce n'étoit point l'Apôtre du même nom; puisqu'il est marqué expressément, que les Apôtres ne sortirent point alors de Jérusalem; & que d'ailleurs après que Philippe eut prêché aux peuples de Samarie, & leur eut fait embrasser la foi, les mêmes Apôtres furent obligés de leur envoyer saint Pierre & saint Jean pour leur faire recevoir le Saint-Esprit; ce que Philippe n'avoit pu faire, n'étant que Diacre. Il vint donc dans la capitale de la province de Samarie, qui portoit alors le même nom. Et comme il étoit chassé par les Juifs qui rejettroient indignement l'Evangile, il ne crut point contrevenir aux ordres de JESUS-CHRIST, allant prêcher à ces peuples vers qui il leur avoit défendu d'aller: car cette défense les obligeoit seulement de leur préférer d'abord les Juifs. Mais lorsque les Juifs eux-mêmes témoignoient une si grande opposition à recevoir la parole de JESUS-CHRIST, ils se dépouillèrent, pour le dire ainsi, de leur droit en faveur des Samaritains & des Géthils.

La docilité que ces peuples avoient fait paraître dès le temps que JESUS-CHRIST daigna lui-même les instruire, l'ayant reconnu dès-lors & réveré comme le Sauveur du monde.

Tes avoit en quelque façon disposés à écouter avec respect ce que Philippe leur annonce maintenant touchant sa divinité, & la vérité de sa résurrection. Mais les grands miracles dont il appuya ses prédications, ne contribuerent pas peu à les rendre plus attentifs à la vérité qu'il leur prêchoit. Ils en avoient d'autant plus de besoin, que Simon, dont il est parlé aussi-tôt après, s'efforçoit de les pervertir par l'illusion des enchantemens qu'il employoit pour cela. Car quoique Dieu pût attirer à la religion de J E S U S - C H R I S T tous les hommes indépendamment des miracles, comme il auroit pu aussi sauver Israël de la puissance de Pharaon, sans tous les prodiges qu'il fit par Moïse, il vouloit agir d'une manière plus sensible sur le cœur des peuples, en les convainquant d'abord de ce qu'il étoit, par ces différens effets de son pouvoir souverain. Et cette conduite qu'il tenoit à leur égard, ne dévoit rien diminuer du respect dû à la vertu intérieure de sa grâce; puisque ni tous ces prodiges que fit Moïse en présence de Pharaon n'eurent point la force de le convertir, ni tous les miracles par lesquels J E S U S - C H R I S T lui-même prouva sa divinité devant les Juifs, ne produisirent autre chose dans l'esprit des Prêtres, des Pharisiens, & des Docteurs, qu'un plus grand aveuglement.

¶. 9. jusqu'au 14. *Cette ville fut donc remplie d'une grande joie. Or il y avoit dans la même ville un certain homme nommé Simon, qui y avoit exercé la magie auparavant, & qui avoit seduit le peuple de Samarie, se disant être quelque chose de grand; &c.*

Rien n'approche de la joie de la pieté ; & c'est même, comme le remarque saint Chrysostome, la seule vraie & solide joie que le cœur de l'homme soit capable de recevoir dans le monde. Toute autre joie est pleine d'illusion, & ne peut remplir un cœur qui est destiné tout entier à aimer Dieu. La ville de Samarie fut donc remplie d'une grande joie, par la présence de Philippe qui leur annonçait une aussi heureuse nouvelle, que la résurrection de celui que les Pharisiens avoient fait mourir, & qui prouvoit une vérité si incroyable par cette vertu toute divine de J E S U S - C H R I S T , avec laquelle il forçoit les esprits impurs de sortir des corps, en jettant de grand cris, qui marquoient leur propre faiblesse ; & la puissance de celui qui les chassoit. La guérison miraculeuse des paralytiques & des boiteux, à qui il rendoit l'usage libre de leurs membres, contribuoit aussi à les convaincre parfaitement de la divinité de J E S U S - C H R I S T , au nom duquel ces miracles se faisoient. Ainsi ils étoient comblés d'une joie toute spirituelle, par tant de marques sensibles de la visite favorable du Seigneur.

Chrysost. in Act. hom. 18. p. 169. Mais saint Luc voulant faire voir la grandeur de la tentation qu'ils eurent à surmonter, raconte aussi-tôt ce que Simon avoit fait dans la même ville pour en pervertir les peuples. Il avoit jusques alors usé de magie & d'enchantemens, & par ce moyen comme renversé l'esprit des Samaritains, qui se laissant éblouir par l'illusion de ses prestiges, l'écoutoient tous, & le suivoient comme un grand Prophète. Ils le regardoient à cause de tous ces effets extraordi-

D E S A C T E S D E S A P O T R E S [1237]
naires qu'il employoit pour imposer à leurs yeux,
comme s'il avoit été effectivement la grande
vertu de Dieu ; c'est-à-dire, selon l'explication
des Peres, comme s'il avoit été le Verbe & la *Iren. lib.*
parole de Dieu, son **C H R I S T**, sa sagesse, & *1. c. 20.*
Tertull.
sa souveraine puissance. Telle étoit la dispositi-
on des Samaritains lorsque Philippe y arriva ; *de pres-*
cript. c. 46.
Hieron.
& tel en est le tableau que fait saint Luc, afin
qu'on soit mieux persuadé, que *là où il y avait cap. 24.*
August.
eu une abundance de peché & d'égarement, com-
de heres.
me dit saint Paul, *il y eut ensuite une surabondan-*
Rom. 5.
c. 1.
ce de grace. La prédication de Philippe & ses 20.
miracles produisirent donc un tel changement
dans la ville de Samarie, que les hommes & les
femmes écoutant avec une égale ardeur ce qu'il
leur prêchoit touchant le Royaume de Dieu,
ils recevoient le batême au nom de J E S U S-
C H R I S T.

Mais ce qu'il y eut de plus surprenant, c'est
que Simon crut lui-même à la prédication de
Philippe, étant effrayé des grands miracles
qu'il lui voyoit faire ; & qu'après avoir reçû le
batême, comme tous ceux qu'il avoit séduits *Iren. lib.*
auparavant, il s'attacha à le suivre & à l'écouter, *1. c. 20.*
Chri. off.
comme son disciple. Cependant presque tous *ad popnl.*
les Peres, qui ont parlé du batême de Simon, *hamil. 60.*
disent qu'il s'en approcha avec un cœur hypo-
Cyrill.
Hieron.
Cateches.
crite ; qu'il fut baptisé, mais non éclairé, ni
sanctifié ; qu'il ne *crut* qu'en apparence ; qu'il
entra comme un corbeau dans l'Eglise, cher-
3. Id. in
prefat.
August.
in Joan.
tract. 6.
tom. 9.
chant ses intérêts propres, & non ceux de **J E -**
S U S - C H R I S T ; envisageant plus la puissance
pour faire des miracles, que la justice pour bien
vivre ; & étant plus ébloui de l'éclat de tant de *pag. 24.*
Levit.
queſt. 84.

238 EXPLICATION DU CHAP. VIII:
prodiges, que touché de la vertu qui en devoit être le fondement; & qu'ainsi ce qu'il chercha en s'approchant du batême du Sauveur, n'étaut pas de s'enfouir avec J E S U S C H R I S T, mais de se rendre au-contreire plus illustre parmi les peuples, par le pouvoir de faire des choses éclatantes, ainsi qu'il en voyoit faire à Philippe. Etrange & funeste disposition du cœur de cet homme impie & superbe! mais qui cependant est peut-être encore assez ordinaire en ceux qui cherchent dans les dignités de l'Eglise, non la vertu de l'action, non l'onction de la charité, mais le brillant des honneurs, & l'autorité de la puissance qui les élève au-dessus des autres; qui envisagent les biens attachés à leur emploi, préferablement au salut des ames qui leur ont été confiées; qui dans la prédication de l'Evangile, songent plus à établir leur réputation dans l'esprit des peuples, qu'à planter & à arroser la vérité dans leurs cœurs.

¶. 14. jusqu'au 18. *Les Apôtres qui étoient à Jérusalem, ayant appris que ceux de Samarie avoient reçû la parole de Dieu, ils leur envoyèrent Pierre & Jean, qui étant venus, firent des prières pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit: car il n'étoit point encore descendu sur aucun d'eux, &c.*

Les Apôtres regarderent comme un effet tout singulier de la puissance & de la grâce de JESUS-CHRIST, & en même-temps comme un sujet de la dernière confusion pour les Juifs, de ce que lorsqu'ils rejettroient si insolemment l'Evangile qu'on leur prêchoit, les Samaritains pour qui ils avoient le dernier mépris, l'avoient reçû

avec un profond respect. Ils choisirent donc en-
tre eux ceux qui étoient les premiers , & que
J E S U S - C H R I T avoit toujours favorisés plus
particulierement pendant qu'il vivoit , pour les
députer au nom des autres vers les peuples de
Samarie. Car il falloit qu'ils conformassent
l'œuvre que Philippe avoit commencé , & qu'ils
y missent , selon l'expression de saint Cyprien , le ^{Cyprian.}
 sceau du Seigneur , imposant les mains sur ces <sup>epi. 73.
 pag. 141.</sup>
 peuples nouvellement baptisés , & leur faisant
 recevoir le Saint-Esprit par le sacrement de la
 Confirmation. Ainsi lorsque l'Ecriture dit en ce
 lieu : Que le Saint-Esprit n'étoit point encore
 descendu sur aucun d'eux , & qu'ils avoient sem-
 lement été baptisés au nom du Seigneur J E S U S ;
 cela doit s'entendre de la descente du Saint-Es-
 prit , qui arrivoit en ces premiers temps d'une
 maniere visible , ou qui au moins se remarquoit
 par quelques effets sensibles , tels qu'étoient les
 dons des langues , de prophétie , & des miracles .
 Et c'est ce qui étoit réservé au sacrement de la
 Confirmation , que les seuls Apôtres , ausquels
 les Evêques ont succédé , pouvoient conferer
 alors , & qui rendoit ceux qui étoient baptisés ,
 de parfaits Chrétiens , parcequ'ils y recevoient
 le Saint Esprit avec une plus grande plenitude
 qu'au batême , où ils ne l'avoient reçû que
 pour être sanctifiés.

Quant à cette expression : Qu'ils avoient sem-
 lement été baptisés au nom du Seigneur J E S U S ;
 on ne doit pas l'expliquer , comme si le batême
 ne leur eût été donné qu'au nom de J E S U S ,
& non pas des autres Personnes divines . Car
 le Fils de Dieu ayant commandé à ses Apôtres ,

240 EXPLICATION DU CHAP. VIII.

Matth.
28. 19.

avant qu'il montât au Ciel, de batiser tous les peuples, au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Esprit, on ne peut douter, que ni eux, ni tous les autres disciples n'ayent observé avec soin cette formule si nécessaire au Sacrement. Mais saint Luc marque particulièrement *le nom de J e s u s*, à cause qu'il s'agissoit d'établir la foi de sa résurrection. Et il dit que les Samaritains étoient seulement batisés pour faire entendre qu'ils n'étoient pas confirmés ; les Apôtres n'ayant pas encore fait les prières, ni imposé les mains sur eux, pour leur donner ce sceau du Seigneur : *Ut per orationem ac manus impositionem . . . signaculo Dominico consummatur.*

¶. 18. jusqu'au 22. Simon ayant vu que le Saint-Esprit étoit donné par l'imposition de la main des Apôtres, il leur offrit de l'argent, & leur dit : Donnez-moy aussi ce pouvoir, que tous ceux à qui j'aurai imposté les mains, reçoivent le Saint-Esprit, &c.

Chrysost. in Act. hom. 18. tom. 3. pag. 170. Saint Chrysostome remarque fort bien sur ce qu'il est dit, *Que Simon vid que le Saint-Esprit étoit donné par l'imposition de la main des Apôtres*; qu'il falloit donc qu'il arrivât quelque chose de sensible, à quoi Simon pût connoître la descente du Saint-Esprit sur ceux dont il est parlé ici; comme au jour de la Pentecôte on entendit un grand bruit, tel qu'auroit été un vent impétueux, & l'on vid des langues de feu se reposer sur tous ceux qui étoient dans la maison où le Saint-Esprit descendoit. Cet impie tenté par la vûe d'un si grand pouvoir, & touché non seulement d'une ambition ouverte qui le

le faisoit aspirer à devenir plus grand & plus puissant que Philippe , mais encore d'un mouvement secret d'avarice , oſa bien offrir aux Apôtres de l'argent , pour avoir comme eux ce pouvoir que Philippe n'avoit pas , de faire recevoir le Saint-Esprit à tous ceux sur qui il imposeroit les mains. Il paroît donc , dit saint Augustin , *Auguſti*
in Joan. qu'il n'étoit pas comme une colombe dans l'Eglise , mais comme un corbeau , puisqu'il y cherchoit ses intérêts propres , & non ceux de J E S U S . C H R I S T , & qu'il songeoit plus à y devenir puissant , que juste & saint. Il ne vouloit , *Id ibid.*
trag. 10. comme dit encore le même Saint , acheter le Saint-Esprit , que pour le vendre. Et il regardoit les Apôtres comme des marchands , semblables à ceux que J E S U S chassa du temple de Jérusalem avec un fouet. Mais il se trompoit d'une maniere bien criminelle , en prétendant que les Apôtres pouvoient lui vendre ; & qu'il pouvoit acheter un don tout spirituel & tout gratuit , & en faire ensuite un commerce impie pour s'enrichir & devenir grand & puissant parmi les hommes. C'est néanmoins ce qui , depuis Simon , s'est introduit malheureusement , & a penetré jusqu'au-dedans de l'Eglise avec un si grand excès , qu'il a excité souvent le zèle des saints Evêques & des Conciles contre cette impiété , qu'on peut appeler en un sens très-véritable , l'abomination de la désolation dans le lieu saint.

Nous ne nous arrêtons point à rapporter tous les sentimens des Peres sur ce crime de la simonie , dont Simon a été regardé comme le pere. Tout le monde est convaincu de l'énormité de



ce péché. Et il ne faut point d'autre autorité qu'
celle de la sentence terrible que saint Pierre pro-
nonça alors contre lui , pour inspirer de l'hor-
reur d'un crime qui a mérité un tel anathème :
*Que votre argent , dit-il à Simon , perisse avec
vous , vous qui avez cru que le don de Dieu
pouvoit s'acquerir pour de l'argent.* Ce n'est pas
^{Chrysost.}
^{n° 1 supr.}
^{p. ag. 172.} une imprecation que l'Apôtre fait contre lui ,
dit saint Chrysostome , mais une severe corre-
ction dont il use , pour le piquer d'un éguillon
salutaire , & pour le faire rentrer en lui-même.
Car c'est comme s'il lui avoit dit : Ce n'est point
à nous que vous faites une injure , mais à Dieu
même , en mettant son don , c'est-à-dire , le pou-
voir tout gratuit de conferer son Esprit saint ,
a un prix tel qu'est celui de l'argent. Ce don
appartient à Dieu. Et il le donne à qui il lui
plait , non pour aucun prix d'argent , mais par
un effet tout pur de sa grace. Ainsi tout argent
qui est donné de quelque maniere que ce puisse
être , pour avoir part au ministere sacré , est *un
argent de perdition* , tant parce qu'il est perdu
devant Dieu , que parcequ'il est la cause de la
perte , & de celui qui le donne , & de celui qui
le reçoit.

*Vous n'avez aucune part , ajoute saint Pierre ,
& vous ne pouvez prétendre à ce ministere ; car
votre cœur n'est pas droit devant Dieu.* Le cœur
de Simon n'étoit pas droit aux yeux de Dieu ,
parceque des vues d'intérêt & d'ambition lui
inspiroient le desir d'entrer dans un ministere
où l'on ne doit regarder que la gloire de Dieu
seul , & le salut du prochain. Quiconque donc
n'a pas ce cœur droit , c'est à lui que cette parole

de saint Pierre s'adresse, aussi bien qu'à cet impie : *Non est tibi pars, neque sors in sermone isto.* Que s'il y entre avec un tel cœur, il y entrer pour sa perte, & peut-être pour celle des autres, qui ont merité en punition de leurs péchés, d'avoir un tel guide, qui ne serve pas à les éclairer, mais même à les aveugler ; nà à les sauver, mais à les perdre.

V. 22. 23. Faites donc penitence de cette méchanceté, & priez Dieu, afin que s'il est possible il vous pardonne cette mauvaise pensée de votre cœur. Car je voi que vous êtes dans un fiel amer, & dans les liens de l'iniquité.

Saint Pierre ne punit pas cet impie, ainsi qu'il avoit puni Ananie & Saphire sa femme. La raison en est, selon saint Jean Chrysostome, <sup>Chrysostome
ut sup. p.
170</sup> que Dieu voulut seulement fait éclater une fois la severité de sa justice, pour imprimer de la terreur dans les esprits, & donner lieu à la penitence. C'est ainsi qu'anciennement il se contenta d'avoir fait punir de mort un seul homme, qui étoit coupable du viollement du sabbat, faisant connoître à tous les autres qui tombertoient dans ce crime sans être punis, ce qu'ils devoient attendre de la rigueur de sa justice. On est néanmoins étonné ici en quelque sorte, d'entendre saint Pierre exhorter Simon à la penitence & à la priere, après cette foudroyante parole qu'il lui avoit dite : *Que ton argent perisse avec toi.* Mais il faut se souvenir de ce qu'on a remarqué auparavant, que ce n'étoit pas une parole d'imprecation dans la bouche de saint Pierre, mais une severe reprehension, qui marquoit à cet impie ce que la disposition présente

Q ij

de son cœur avoit mérité. Cependant comme tout le temps de la vie présente est un temps de miséricorde, & que l'Eglise laisse à Dieu le jugement de la reprobation des méchans, saint Pierre exhorte Simon à faire pénitence d'un si grand crime, & à avoir recours à la priere : *Si forte remittatur tibi hac cogitatio cordis tui.* Ce n'est pas que le saint Apôtre doutât en aucune sorte de la toute-puissance de la grace de JESUS-CHRIST, & de l'étendue de son infinie bonté: mais c'est qu'il vouloit marquer par là à Simon l'énormité de son crime, & lui faire mieux comprendre la grande nécessité qu'il avoit de s'humilier profondément, pour avoir lieu d'espérer que le Seigneur lui pardonnât. Peut-être aussi que le Saint-Esprit qui lui parloit par la bouche de saint Pierre, faisoit connoître obscurément par ces paroles, l'impénitence de son cœur. *Ca je voi, ajoute-t-il, que vous êtes dans un fiel amer, & dans les liens de l'iniquité.* Cette amertume du fiel opposée à la douceur & à la simplicité de la colombe, marquoit sans doute l'oeil secret & l'indignation interieure que conçut Simon, en se voyant rebuté & humilié publiquement par saint Pierre. Et Dieu put bien faire voir dans ce moment à son Apôtre, ce qui se passoit dans le cœur de cet impie, & qui l'empêchoit de renoncer à son crime.

¶. 24. & 25. Simon répondit : *Priez vous autres le Seigneur pour moi, afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous avez dit.* Eux ayant rendu témoignage au Seigneur, & annoncé sa parole, s'en retournerent à Jérusalem, &c.

Qu'il est véritable que les signes extérieurs

de la pénitence sont équivoques, & que le cœur est un abîme où la lumiere de Dieu seul peut penetrer ! Qui n'eût crû Simon touché des paroles de saint Pierre, & humilié, l'entendant dire aux deux Apôtres : *Priez vous-mêmes pour moi* ; comme s'il s'étoit jugé indigne d'offrir à Dieu ses prières ? Cependant c'étoit véritablement un hypocrite, qui feignoit une humiliation exterieure pour mieux couvrir son orgueil, & qui pouvoit bien apprechender la fin funeste dont saint Pierre l'avoit menacé , mais qui n'avoit pas la même crainte pour le péché qui en éroit la *Chrysost.*
ut sup. p.

vraye cause. Ne pouvant donc supporter la lumiere des Apôtres, qui avoient produit au jour la corruption de son cœur , il s'enfuit bien loin , *173.*
Enseb. dit saint Chrysostome , ayant passé dans la suite *lib. 2.*
Hesych. jusqu'à Rome , où saint Pierre le rencontra de *Imp. c. 14.*
Cyrill. nouveau , & le confondit publiquement. Ce- *Hesych.*
Catech. 6. pendant les deux Apôtres s'étant acquittés de *August.*
de heret.
c. 1. ce qui les avoit fait venir à Samarie , s'en retournerent à Jerusalem ; & répandirent en chemin la parole de l'Evangile dans plusieurs cantons des Samaritains par où ils passerent. Car leurs voyages n'étoient pas stériles ; mais ils les faisoient servir pour le bien commun des peuples , par les saintes profusions qu'ils faisoient par tout de leurs richesses spirituelles. Et tels aussi devroient être , ajoûte saint Chrysostome , tous nos voyages. Il faudroit que la charité envers le prochain fût toujours la règle & la compagne fidelle de nos démarches. Il est dit de JESUS-CRIST , qu'il passoit en divers lieux faisant du bien à tout le monde. Il est dit des saints Apôtres , qu'ils répandoient la semence.

Q. iij

246 EXPLICATION DU CHAP. VIII.
de l'Evangile s'en retournant à Jérusalem. Marchons en suivant ces grands exemples ; & qu'il paroisse dans notre conduite que nous avons quelque conformité avec J E S U S - C H R I S T notre chef, & avec ses premiers disciples. C'étoient des flambeaux qui brûlant du feu de l'amour divin, communiquoient en tous lieux quelque chose de leur lumiere & de leur ardeur.

Si l'on est froid ; si l'on n'a rien de ce feu que le
Eccl. 12. 49. Sauveur est venu, comme il le dit, répandre sur la terre, afin qu'il soit allumé par tout, on n'a garde d'éclairer ni d'échauffer les autres. Cependant tous les fidelles sont chargez de contribuer chacun en sa maniere, au salut de leur prochain. Mais comment contribuerons-nous à faire naître dans nos frères la vie de la grace, si nous sommes morts nous-mêmes ; puisque selon l'Ecriture, *celui qui n'aime ni Dieu ni son frere, demeure dans la mort ?*

*. 26. jusqu'au 31. Or l'Ange du Seigneur parla à Philippe, & lui dit : Levez-vous, & allez vers le midy, au chemin qui descend de Jérusalem à Gaza, & qui est deserte, &c.

Les Apôtres étant retournez à Jérusalem, après avoir confirmé les peuples de Samarie dans la foy de J E S U S - C H R I S T, Philippe qui ils avoient laisse à Samarie, y reçût un ordre de la part de Dieu d'aller ailleurs. Le Seigneur lui envoya pour cela un Ange, qui lui dit, soit d'une voix corporelle & sensible, soit seulement d'une maniere toute interieure, de se lever, parcequ'il étoit peut-être couché, & que cela arriva pendant la nuit ; & d'aller vers le midy en un chemin qu'il lui designa par ces

marques particulières : C'est , lui dit-il , le chemin qui descend de Jérusalem à Gaza , qui est désert , ou , le chemin qui est désert , & qui descend de Jérusalem à Gaza : car on peut , selon divers Interpretes , expliquer en ces deux manières ce même passage , & l'entendre soit de l'ancienne Gaza , qui étoit alors déserte & ruinée , soit d'un chemin fort désert qui menoit de Jérusalem à Gaza , & qui étoit différent d'un autre qui y conduisoit aussi , mais qui étoit moins désert.

Saint Jean Chrysostome a admiré la docilité & l'humble simplicité de Philippe , qui reçût cet ordre par la voix d'un Ange , & qui sans l'interroger du sujet pour lequel il l'envoyoit en ce lieu , lui obéît promptement , se laissant conduire à l'esprit de Dieu , sans le vouloir prévenir par le mouvement d'une curiosité , qui pouvoit paroître en une telle conjoncture fort legitime. Il se leva donc , & marcha toujours jusqu'à ce qu'il fût arrivé à ce chemin que l'Ange luy avoit marqué , & qui étoit éloigné de Samarie d'où il partit , de plus d'une journée de chemin. Là il apperçût un chariot , dans lequel étoit assis un Eunuque , l'un des plus puissans de la Cour de Candace Reine d'Ethiopie , & qui avoit la surintendance de tous ses trésors. Cet Officier s'en retournoit en son païs , après qu'il étoit venu adorer le Dieu d'Israël dans le temple si fameux de Jérusalem ; car les Payens mêmes venoient y offrir leurs prières & leurs sacrifices , comme il paroît & par l'Evangile , *Ioan. 12.*
 & par d'autres endroits de l'Ecriture. Aussi *3. Reg. 20.*
3. Reg. 8.
 c'est le sentiment le plus commun des anciens , *41.*

248 EXPLICATION DU CHAP. VIII.

Eus. hist. que l'Eunuque dont il est parlé icy étoit payen.
I. 2. c. 1. D'autres néanmoins l'ont regardé comme pro-
Basil. in sclyte , & associé à la religion des Juifs , sur
Psal. 71. tout à cause que la lecture d'Isaïe , à laquelle il
D. Thom. étoit alors appliqué , ne paroisoit guere conve-
in Joan. nir à un Gentil ; quoique l'on prétende que les
cap. 12. peuples de l'Ethiopie Affriquaine , avoient plu-
l. 3. 4. sieurs choses communes avec les Juifs.
Tanf. con-

cord. 111. *Bar. ann.* Saint Chrysostome qui semble avoir crû
Dom 35. aussi que cet Eunuque étoit de la religion Ju-
Num. 27. daïque , ne peut assez admirer le zèle de sa
Zorin. in pieté. Un premier Ministre d'un royaume , ac-
buncloc. cablé du soin de tant de grandes affaires , &
Chrys. ib. que la surintendance des trésors de cette Prin-
ut supr. cesse sembloit même attacher encore davantage
 aux biens temporels , par une certaine maledi-
 ction , qui est comme inseparable des richesses ,
 quitte son pays & la Cour de cette Reine , pour
 venir prier le Seigneur , & l'adorer dans le tem-
 ple de Jérusalem. Que de prétextes pouvoient
 s'opposer à son dessein , quand même il eût
 été Juif ! Il n'y avoit point , dit le même
 Saint , de feste qui l'obligeât d'y venir. Les
 engagemens de sa charge paroisoient des liens
 très forts pour l'empêcher de s'absenter. La
 crainte même assez ordinaire à ceux qui appro-
 chent les Princes , d'être supplantez par quelque
 autre , s'ils s'éloignent , pouvoit bien le rete-
 nir. Mais quand Dieu parle à un cœur , &
 qu'il a sur lui des desseins de miséricorde ; il
 fait tout céder à sa grace. Il fait venir cet Eu-
 nuque à Jérusalem , pour prier & pour adorer.
 Il lui inspire à son retour de s'occuper , non
 de la pensée des affaires du royaume où il étoit

si puissant, mais de la lecture d'un Prophète qui prédisoit un autre royaume, & un autre Roi bien differens de ceux de la terre. Et il lui envoye un ministre de l'Evangile, pour lui expliquer ce qui regardoit en particulier la personne & l'avenement de ce Roi, qui est JESUS-CHRIST.

Philippe de son côté ne fait pas une démarche ni une avance sans l'ordre de celui-là même qui l'envoyoit. Il attend à s'approcher du chariot de cet Officier, que l'Ange qui lui avoit apporté l'ordre du Seigneur, lui commande de s'avancer. Promt à obeir, autant que retenu pour ne rien faire de soi-même, il court dans l'instant qu'on le lui dit ; & il entend que l'Eunuque lisoit tout haut le Prophète Isaïe. Alors inspiré de Dieu, qui lui fit sans doute comprendre aussi-tôt le sujet pour lequel il lui avoit ordonné de s'approcher, il demanda à l'Eunuque, *s'il croyoit entendre ce qu'il lisoit.* Car il falloit avant que de lui en donner l'intelligence, lui faire avouer qu'il ne l'avoit pas : & il étoit nécessaire qu'il reconnût avoir besoin d'un interprete qui lui expliquât ce qu'il ignoroit ; la connoissance de la vérité ne se donnant qu'à l'humilité du cœur, & à la soumission de l'esprit. Et Philippe en lui faisant cette demande, lui donnoit lieu en même-temps de juger, dit saint Chrysostome, qu'il y avoit quelque grand trésor caché sous la lettre de ces ^{Chrysost.} ^{ut supr.} p. 179. paroles de l'Ecriture.

¶. 31. jusqu'au 35. *Il lus répondit : Comment le pourrois-je, si quelqu'un ne me l'explique ?* Et il pria Philippe de monter & de s'asseoir près

250 EXPLICATION DU CHAP. VIII.
de lui. Or le passage de l'Ecriture qu'il lisoit,
étoit celui-ci : Il a été mené comme une brebis
à la boucherie, &c.

Chrysost. Qui n'admirera avec un saint Pere non seulement la douceur si humble de cet Officier, dans l'aveu tout simple qu'il fait de son ignorance, mais encore le desir ardent qu'il témoigne pour connoître ce qu'il ne pouvoit comprendre ? Il n'entendoit point ce qu'il lisoit ; & il le lisoit néanmoins sans se rebuter ; lors même qu'il reconnoissoit ne pouvoir entendre ce qu'il lisoit, sans que quelqu'un le lui expliquât. Où sont donc ces hommes si éclairez de ces derniers temps, qui prétendent pouvoir tout comprendre dans les Ecritures par eux mêmes, & qui s'imaginent que l'Esprit de Dieu les éclaire infailliblement pour penetrer la profondeur des livres saints ? Je ne suis,
Hier. ep. disoit autrefois saint Jérôme, ni plus saint,
103. ni plus studieux qu'étoit cet Eunuque. Et cependant, quoiqu'il lise les paroles du Seigneur, quoiqu'il les médite pour les entendre, il reconnoît ignorer qui étoit celui qu'il reveroit dans le livre du Prophète, sans le connoître. Et Philippe lui est envoyé pour lui découvrir J e s u s , qui étoit caché sous les voiles de la lettre : ce que je dis, ajoute ce Saint, afin que vous compreniez par cet exemple, que vous ne pouvez aussi entrer dans l'intelligence des livres sacrez sans guide, & sans quelqu'un qui vous montre le chemin.

Chrys. ib. L'Eunuque n'est point rebuté de l'exterieur pauvre & rabaisse de Philippe. Il n'est point choqué de la demande qu'il lui fait, qui

sembloit lui reprocher son ignorance. Il fait céder à toute autre considération le desir qu'il a de s'instruire. & jugeant que celui qui lui parloit pouvoit être quelque Prophete , il le prie de vouloir monter sur son chariot avec lui , afin qu'ils pussent s'entretenir ensemble sur ce qu'il lisoit. Nous ne nous arrêtons point *Chrysost.*
ut supr.
p. 177.
à expliquer le passage d'Isaïe que l'Eunuque li-
soit alors , & où la passion & la resurrection de
JESUS-CHRIST étoient exprimées , avec les
grands fruits qui en devoient naître , parce
qu'il est expliqué dans ce Prophete. Mais nous *Isai. 53.*
ne pouvons assez admirer dans un homme ,
que sa qualité & ses richesses sembloient de-
voir rendre plus superbe , cette admirable dis-
position de son cœur , qui le porte à supplier
humblement Philippe de lui dire de qui par-
loit le Prophete en cet endroit ; *si c'étoit de*
toi ou de quelque autre. Car il ignoroit , dit
saint Chrysostome , que les Prophetes par-
loient ordinairement des autres , & non *Chrysost.*
p. 179.
d'eux-memes ; ou que s'ils parloient d'eux-
mêmes , ce n'étoit que pour figurer en leurs
personnes ceux qu'ils vouloient designer. Mais
en cette occasion le saint Prophete n'avoit pas
usé de cette figure ; puisqu'il y parloit de
J E S U S - C H R I S T en des termes qui le distin-
guoient de telle sorte , que lui-même se
mettoit au rang de ceux dont il portoit les
infirmités & les langueurs , & qui par leurs cri-
mes ont été la cause de sa mort. *Isai. 53.*
4. 5.

¶. 35. Alors Philippe prenant la parole , com-
mença par cet endroit de l'Ecriture à lui annoncer
J E S U S .

252 EXPLICATION DU CHAP. VII.

L'expression littérale dont se sert saint Luc, en disant, Que Philippe ouvrit la bouche : *Aperiens Philippus os suum*, nous marque, selon plusieurs Interprètes, que Philippe se préparoit à parler long-temps à l'Eunuque, comme en effet le sujet le demandoit : car il s'agissoit de lui expliquer tout le mystère de l'Incarnation, & de le lui découvrir dans les livres saints. Aussi il est dit, que Philippe *commença par ces endroit de l'Ecriture*; c'est-à-dire, par ce passage d'Isaïe que l'Eunuque venoit de lire, à lui annoncer JESUS. Et ceci semble nous faire entendre, que commençant par ces paroles du Prophète, sur lesquelles le Saint-Esprit avoit permis qu'il fût tombé ; il continua à lui expliquer encore par d'autres passages des livres saints tout ce qui regardoit J E S U S - C H R I S T & son royaume.

Aug. de fid. & oper. c. 9. Tout est compris, dit saint Augustin, dans ces paroles abrégées de saint Luc, Que Philippe *annonça J E S U S* à l'Eunuque. Et il ne faut pas tomber dans l'erreur de ceux, qui prétendoient dès son temps se servir de ce passage, & d'autres de l'Ecriture, pour prouver qu'il suffisoit à tous ceux qui se préparoient à recevoir le baptême d'être instruits des choses qui regardoient seulement la foi. Car annoncer J E S U S - C H R I S T, ajoute ce Saint, c'est dire non seulement ce qu'il faut croire de J E S U S - C H R I S T, mais encore ce que l'on doit observer lorsqu'on veut entrer dans l'union du corps de J E S U S - C H R I S T. C'est-à-dire, non pas seulement de qui J E S U S est le Fils selon sa divinité, de qui il est né selon

la chair , ce qu'il a souffert , quelle est la vertu toute divine de sa resurrection , quel est le don de l'Esprit saint qu'il avoit promis & qu'il a donné aux fidèles ; mais encore quels doivent être les membres d'un tel chef , & comment il les rend dignes d'être aimés de lui , en les délivrant de la servitude du peché , & les conduisant peu-à-peu jusqu'à la gloire & à la vie éternelle . Encore donc que l'Ecriture pour abréger , se contente de nous dire que Philippe *annonça* JESUS à l'Eunuque , elle veut , dit saint Augustin , nous faire entendre par là , que Philippe lui donna toutes les instructions nécessaires pour le rendre digne de recevoir le baptême dont il est parlé ensuite . C'est aussi ce que saint Jean Chrysostome entend lorsqu'il *chrysost.* dit , que l'Eunuque fut instruit parfaitement ; ^{*ns^e impr.*} p. 179. parce que le seul chapitre du Prophète qu'il lissoit lorsque Philippe s'approcha de lui , comprenoit toutes choses ; l'incarnation de JESUS , sa mort , sa résurrection , son ascension , & le jugement futur , dont la pensée seule est capable , selon l'Ecriture , d'empêcher l'homme de tomber dans le péché .

¶. 36. jusqu'au 39. *Après qu'ils eurent marché quelque temps , ils rencontrèrent de l'eau dans le chemin ; & l'Eunuque lui dit : Voilà de l'eau , qu'est-ce qui empêche que je ne sois baptisé ? Philippe lui répondit : Vous pouvez l'être , si vous croyez de tout votre cœur , &c.*

Un mystère aussi incompréhensible que celui de l'incarnation du Fils de Dieu , ne rebura point l'Eunuque ; parce qu'encore qu'il fût du nombre des grands du siècle par sa dignité , il

254 EPLIATION DU CHAP. VIII.

étoit déjà devenu par un effet de la grace de JESUS-CHRIST, l'un de ces petits à qui le Pere a daigné reveler de si grands mysteres. L'humiliation si profonde d'un Dieu incarné & anneanti jusqu'à la mort de la croix ne l'effraya point, parce que l'Esprit de Dieu avoit déjà humilié son cœur. Ainsi bien loin de rejeter une vérité qui avoit scandalisé les Apôtres mêmes avant la resurrection de leur divin Maître, il l'embrassa avec une ardeur extraordinaire, qui

Crysib. a donné lieu à un Pere de l'Eglise, de piquer
du Supr. d'une sainte jalouse, & de couvrir en quelque sorte de confusion plusieurs cathecumenes de son temps, qui étoient bien éloignés de faire paroître la sainte impatience de cet Eunuque, pour recevoir dans le baptême, la sanctification que JESUS-CHRIST nous a meritée par sa mort.

Luc. 24. Après donc qu'ils eurent marché autant de temps qu'il en fut besoin pour donner toutes les instructions nécessaires à l'Eunuque, il témoigna à Philippe le désir ardent que ses discours avoient excité au fond de son cœur; & sentant quelque chose de ce que les disciples d'Emmaus avoient senti, lorsque leur cœur étoit embrasé dans le temps que JESUS-CHRIST leur parloit dans le chemin, il dit à Philippe: Voila de l'eau: qu'est-ce qui empêche que je ne sois baptisé? Admirez sa retenue, s'écrie saint Jean Chrysostome. Il ne dit pas: Baptisez-moi, quoiqu'il eût une extrême envie de l'être. Il ne cache pas non plus son desir, mais se soumettant à l'avis de celui-là même qui l'avoit instruit, & craignant peut-être qu'il ne lui

manquât encore quelque chose pour être digne d'une telle grace , il se contente de lui faire remarquer qu'il y avoit là de l'eau , & de lui demander s'il restoit encore quelque obstacle qui pût l'empêcher de recevoir ce grand Sacrement. Philippe ne lui demanda aussi qu'une seule chose , qui étoit qu'il *crût de tout son cœur*. Mais il lui parloit de la creance d'une foi vive ; d'une foi qui agit par la charité ; d'une foi qui n'éclaire pas seulement l'esprit , mais qui penetre tout le cœur , & qui lui fait croire que JESUS-CHRIST est venu pour nous sauver par les mêmes voyes par lesquelles il a travaillé lui-même à l'ouvrage de notre salut , en s'humiliant & en souffrant jusqu'à la mort.

Que si Philippe se contenta de la réponse que lui fit l'Eunuque : Qu'il *croyoit que JESUS-CHRIST éroit le Fils de Dieu* ; c'est que la lumiere de l'Esprit saint qui l'avoit conduit jusqu'alors , lui fit connoître que cette réponse renfermoit comme en substance tout ce qu'il pouvoit desirer de lui ; & que sa foi en JESUS-CHRIST , comme au Fils de Dieu , ne pouvoit être que l'effet de la grace & de l'amour de celui qui avoit d'une maniere si miraculeuse disposé son cœur à embrasser une verité qu'un si grand nombre de Juifs rejettoient avec tant d'opiniâreté & d'orgueil. Ainsi étant descendus du chariot , Philippe baptisa l'Eunuque dans cette eau qu'ils rencontrerent , & que saint Jérôme dit avoir été la fontaine nommée *Hieron.*
de l'Ethiopien , qui étoit dans la tribu de Juda , *de luc.*
au pied d'une montagne proche d'un village *hebraic.*
nommé Bethsur , ou Bethoron , & qui se per-

256 EXPLICATION DU CHAP. VIII.
doit aussi-tôt après en terre dans le même lieu
d'où elle sortoit.

¶. 39. 40. *Etant remontez hors de l'eau ,
l'Esprit du Seigneur enleva Philippe , & l'Eunuque ne le vit plus , mais il continua son chemin
étant plein de joie . Quant à Philippe il se trouva
dans Jot , &c.*

Aussi-tôt après que Philippe a accompli le ministere pour lequel il avoit été envoyé à cet Eunuque , *l'Esprit du Seigneur l'enlève d'une maniere furnaturelle , & peut-être par le ministere de l'Ange même , duquel il s'étoit servi pour lui parler . Il falloit , dit saint Chrysostome , faire connoître à cet Officier , que la main de Dieu avoit agi dans tout ce qui s'étoit passé , & que celui qui avoit servi de ministre en cette rencontre , étoit un homme au-dessus du commun . Il falloit en même temps faire connoître à tous les Chrétiens par cette figure , qu'ils ne doivent regarder que Dieu , après qu'il a employé les hommes pour les attirer à lui . Le ministre de leur conversion doit disparaître en quelque façon à leurs yeux , comme Philippe disparut aux yeux de l'Eunuque après l'avoir converti . Tout doit tendre à Dieu & se rapporter à Dieu ; puisque saint Paul dit de*

Cor. 11. 28. J E S U S - C H R I S T même : Que quand toutes choses lui auront été assujetties , entant qu'un homme , il sera lui-même assujetti à celui qui lui aura assujetti toutes choses , afin que Dieu soit tout en tous .

Comme donc la grace de JESUS - CHRIST
avoit rempli le cœur de l'Eunuque , quoiqu'il
perdit tout d'un coup Philippe de vue , il ne
songea

songea qu'au bonheur qu'il lui avoit procuré ; sans s'attacher à sa personne. Il imita les Apôtres dont il est dit : Qu'après que J e s u s eut été enlevé dans le ciel , ils s'en retournerent comblés de joie à J erusalem : car il continua *Luc. 24.*
aussi son chemin étant plein de joie , & tout oc-
cupé tant de ce que le Fils de Dieu avoit fait en
general pour tous les hommes , que de ce qu'il
avoit fait pour lui-même en particulier , en
lui envoyant d'une maniere si miraculeuse un
de ses ministres pour éclairer ses ténèbres , &
lui faire part de la grace de l'Evangile. Il en
fut , selon les anciens , si reconnoissant , qu'il
répandit les semences de la foi dans l'Ethiopie ;
& merita de disciple qu'il étoit , de devenir un
grand maître & l'Apôtre de son pays. Aussi
quoique son nom ne se trouve point dans le
martyrologe , parmi ceux qui sont honotés
comme saints dans l'Eglise , saint Jérôme ne
fait pas de difficulté de le nommer le saint Eu-
nusque , comme un homme que sa conversion si
miraculeuse & ses prédications apostoliques de-
voient rendre venerable parmi les fidelles.

Quant à Philippe ; il éprouva en sa per-
sonne , dit saint Chrysostome , ce qu'il avoit
été arrivé à Habacuc , & à quelques autres *ut supr.*
Prophètes ; puisqu'ayant été enlevé par l'El-
prit de Dieu , comme on l'a dit , il fit presque *p. 180.*
en un instant un chemin aussi considerable ,
qu'étoit celui de Gaza où il se trouvoit pour
lors , jusqu'à Azot où il se vit tout d'un coup.
Dieu vouloit donc qu'il prêchât la foi en dif-
ferens lieux. Et ainsi il annonça l'Evangile , de-
puis Azot jusqu'à Césarée de Palestine , jettant

R

la semence de la parole de Dieu *dans toutes les villes* où l'Esprit divin le conduissoit. On ne peut douter aussi que ce ne fût par un mouvement du même Esprit qu'il s'arrêta à Cesarée , puisque cette ville étant très-celebre , & bâtie sur le bord de la mer mediterranée , il y avoit lieu d'espérer que le nombre des personnes qui recevoient l'Evangile de J E S U S - C H R I S T , seroit plus grand. Et l'on voit d'ailleurs qu'elle étoit sa propre patrie.



C H A P I T R E I X.

[†] Con-
ver-
sion.
de saint
Paul
Galat. 1. 1.
^{2. 3.}

1. ^Cependant Saul étant encore plein de menaces , & ne respirant que le sang des disciples du Seigneur , vint trouver le Grand-Prêtre.

2. & lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas ; afin que s'il trouvoit quelques personnes de cette secte // , hommes ou femmes , il les amena prisonniers à Jérusalem.

Infr. 21. 3. Mais lorsqu'il étoit en chemin , & qu'il ap-

^{6. Cor. 11.}

^{1. Cor. 15.}

^{8.}

// 2. lett. hujus viæ. i. e. sectæ,

1. *S*aulus autem , adhuc spirans minarum & cædis in discipulos Domini , accessit ad Principem Sacerdotum ,

2. & petuit ab eo epistolas in Damascum ad synagogas , ut si quos invenissem hujus viæ viros , ac mulieres , vincatos perduceret in Jérusalem .

3. Et cum iter faceret , contigit ut

Digitized by Google

appropinquaret Damasco : & subito circumfulxit eum lux de celo.

4. Et cadens in terram , aprivit vocem dicentem sibi : Saule , Saule , quid me persequeris ?

5. Qui dixit : Qui es , Domine ? Et ille : Ego sum JESUS , quem tu persequeris : dum est tibi contra stimulum calcitrare .

6. Et trepans , ac stupens , dixit : Domine , quid me vis facere ?

7. Et Dominus ad eum : Surge , & ingredere civitatem , & ibi dicetur tibi quid te oporteat facere . Viri autem illi qui comitabantur cum eo , stabant stupefacti , audientes quidem vocem , neminem autem videntes .

8. Surrexit autem Saulus de terra , aperisque oculis nihil videbat . Ad manus autem illum trahentes , introduxe-

¶. 5. ex. Il ne vous sert de rien , il vous est inutile de , &c,

R ij

prochoit déjà de Damas , il ^{2. cor.} fut tout d'un cour environné & frappé d'une lumière du ciel . ^{12. 2.}

4. Et tombant par terre , il entendit une voix qui lui disoit : Saul , Saul , pourquoi me persecutez-vous ?

5. Il répondit : Qui êtes-vous , Seigneur , Et le Seigneur lui dit : Je suis JESUS que vous persecutez : il vous est dur // de regimber contre l'éguillon .

6. Alors tout tremblant & tout effrayé , il dit : Seigneur , que voulez-vous que je fasse ?

7. Le Seigneur lui répondit : Levez-vous , & entrez dans la ville , on vous dira là ce qu'il faut que vous fassiez . Or les hommes qui l'accompagnoient demeurerent tout étonnés ; car ils entendoient une voix , mais ils ne voyoient personne .

8. Saul se leva donc de terre , & ayant les yeux ouverts , il ne voyoit point . Ainsi ils le traînerent par la main , & le menerent à

Damas.

9. où il fut trois jours sans voir , sans manger & sans boire.

runt Damascum ;

9. & erat ibi tri-
bus diebus non vi-
dens , & non man-
ducavit , neque bibit.

10. Or il y avoit un disciple à Damas , nommé Ananie , à qui le Seigneur dit dans une vision : Ananie. Et il répondit : Me voici , Seigneur.

10. Erat autem
quidam discipulus
Damasci , nomine
Ananias ; & dixit
ad illum in visu Do-
minus : Anania. At
ille ait : Ecce ego ,
Domine.

11. Le Seigneur ajosita : Levez - vous & vous en allez dans la rue qu'on appelle Droite : cherchez en la maison de Judas un nommé Saul de Tarfe ; car il y est en priere.

11. Et Dominus
ad eum : Surge , &
vade in vicum , qui
vocatur Rectus : &
quare in domo Iude
Saulum nomine Tar-
sensem : ecce enim
orat.

12. (*Et au même temps*
Saul voyoit en vision un homme nommé Ananie , qui entroit & lui imposoit les mains , afin qu'il recouvrât la vue .)

12. (Et vidit vi-
rum Ananiam nomi-
ne , intrœuntem , &
imponentem sibi ma-
nus , ut visum reci-
piat .)

13. Ananie lui répondit : Seigneur , j'ai entendu dire à plusieurs , combien cet homme a fait de maux à vos saints dans Jerusalem.

13. Respondit au-
tem Ananias : Do-
mine , audivi à mul-
tis de viro hoc , quan-
ta mala fecerit sanctis
tuis in Jerufa-
lem .

14. Et même il a reçû un pouvoir des Princes des

14. Et hic habet
potestatem à Princi-

*. 12. Ces paroles que l'on a mises en parenthèse sont de S. Luce

pibus Sacerdotum al-ligandi omnes, qui invocant nomen tuum.

15. Dixit autem ad eum Dominus : Vade : quoniam vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus, & regibus, & filiis Israël.

16. Ego enim ostendam illi , quanta oporteat eum pro nomine meo pati.

17. Et abiit Ananias ; & introivit in domum, & imponens ei manus , dixit : Saule frater , Dominus misit me Jesus , qui apparuit tibi in via quâ veniebas , ut videas, & implearis Spiritu sancto.

18. Et confessim ecederunt ab oculis ejus tanquam squamae , & visum recepit : & surgens baptizatus est.

19. Et cum acce-

Prêtres de cette ville, d'emmener prisonniers tous ceux qui invoquent votre Nom.

15. Le Seigneur lui repartit : Allez le trouver , parce que cet homme // est un instrument que j'ai choisi pour porter mon Nom devant les Gentils , devant les Rois , & devant les enfans d'Israël.

16. Car je lui montrerai combien il faudra qu'il souffre pour mon Nom.

17. Ananie s'en alla donc & étant entré en la maison où éroit Saul , il lui imposa les mains , & lui dit : Saul mon frere , le Seigneur Jesus ; qui vous ést apparu dans le chemin par où vous veniez , m'a envoyé afin que vous recouvriez la vûe , & que vous soyez rempli du Saint-Esprit.

18. Aussi - tôt il tomba de ses yeux comme des écailles , & il recouvrira la vûe , & s'étant levé il fut baptisé.

19. Ayant ensuite mangé

*. 15. *lett.* m'est un vase d'élection : vase pour instrument hebreuisme.

il reptit des forces : & il
demeura durant quelques
jours avec les disciples qui
étoient à Damas.

20. Et il se mit aussi-tôt
à prêcher J e s u s dans les
synagogues , assurant qu'il
étoit le Fils de Dieu.

21. Tous ceux qui l'écoutaient étoient frappés d'étonnement , & ils disoient : N'est-ce pas là celui qui persecutoit avec tant d'ardeur dans Jerusalem , ceux qui invoquaient ce Nom , & qui est venu ici pour les emmener prisonniers aux Princes des Prêtres ?

22. Mais Saul se fortifioit de plus en plus , & confondoit les Juifs qui démeuroient à Damas , leut prouvant que J e s u s étoit le C H R I S T . ¶

23. Long-tems après ¶ les Juifs résolurent ensemble de le faire mourir.

24. Saul fut averti du dessèchement qu'ils avoient formé contre sa vie : & comme ils faisoient garde jour &

¶. 23. ex. Sa retraite dans l'Arabie (Gal. 1. 17.) étant arrivée

pisset cibum, conformatus est : fuit autem cum discipulis quid erant Damasci per dies aliquot.

20. Et continuò in synagogis prædicabat Jesum , quoniam hic est Filius Dei.

21. Stupebant autem omnes qui audiebant , & dicebant : Noane hic est qui expugnabat in Jerusalem eos , qui invocabant nomen istud , & huc ad hoc venit , ut vincatos illos duceret ad Principes Sacerdotum ?

22. Saulus autem multò magis convalescebat , & confundebat Judæos , qui habitabant Damasci , affirmans quoniam hic est Christus.

23. Cum autem implerentur dies multi , consilium fecerunt in unum Judæi , ut eum interficerent.

24. Notæ autem factæ sunt Saulo insidiæ eorum : custodiebant autem & portas die ac nocte , ut eum

interficerent :

25. accipientes autem eum discipuli, nocte per murum dimiserunt eum, submittentes in sporta.

26. Cum autem venisset in Jerusalem, tentabat se jungere discipulis; & omnes timebant eum, non credentes quod esset discipulus.

27. Barnabas autem apprehensum illum duxit ad Apostolos, & narravit illis quomodo in via vi-
disset Dominum, & quia locutus est ei, & quomodo in Damasco fiducialiter egerit in nomine Jesu.

28. Et erat cum illis intrans & exiens in Jerusalem, & fiducialiter agens in nomine Domini.

29. Loquebatur quoque gentibus, & disputabat cum Græcis: illi autem quærebant occidere eum.

30. Quod cum co-
gnovissent frères,

¶. 28. *letr. entrant & sortant avec eux, hebraïsm.*

nuit aux portes pour le tuer,

25. les disciples le prirent, & le descendirent durant la nuit par la muraille dans une corbeille.

26. étant venu à Jérusalem, il cherchoit à se joindre aux disciples; mais tous le craignoient, ne croyant pas qu'il fût disciple.

27. Alors Barnabé l'ayant pris *avec lui* l'amena ^{Galat. 1. 18. 19.} aux Apôtres, & leur raconta comment le Seigneur lui étoit apparut dans le chemin, & ce qu'il lui avoit dit, & comme depuis il avoit parlé librement & fortement dans la ville de Damas au nom de J E S U S.

28. Paul demeura donc dans Jérusalem // vivant avec eux, & parlant avec force au nom du Seigneur.

29. Il parloit aussi aux Gentils, & il disputoit avec les Juifs Grecs: & eux cherchoient un moyen de le tuer.

30. Ce que les frères ayant reconnu, ils le me-

R *iiij*

nerent à Cesarée , & l'en-
voyerent // à Tarse.

deduxerunt eum Cæ-
saréam , & dimis-
erunt Tarsum.

31. Cependant // l'Eglise
étoit en paix par toute la
Judée , la Galilée & la Sa-
marie , & elle s'établissait
marchant dans la crainte
du Seigneur , & étoit rem-
plie de la consolation du
Saint-Esprit.

32. Or Pierre visitant *de
ville en ville* tous les dis-
ciples , vint aussi voir les
Saints qui habitoient à
Lydde.

33. Il y trouva un hom-
me , nommé Enée , qui
depuis huit ans étoit cou-
ché sur un lit étant para-
lytique .

34. & Pierre lui dit :
Enée , le Seigneur J E S U S -
C H R I S T vous guérira :
levez - vous , faites vous-
même votre lit . Et aussî
tôt il se leva .

35. Tous ceux qui de-
meurgient à Lydde & dans
Satone virent cet homme
guéri , & ils se converti-

✓. 30. autr. le laisserent | ✓. 31. gr. les Eglises étoient
aller. &c.

31. Ecclesia qui-
dem per totam Ju-
dæam & Galilæam ,
& Samariam , ha-
bebat pacem , & ædi-
ficabatur ambulans
in timore Domini ,
& consolatione sanc-
ti Spiritus repleba-
tur .

32. Factum est au-
tem ut Petrus , dum
pertransiret univer-
sus , deveniret ad
sanctos , qui habita-
bant Lyddæ .

33. Invenit autem
ibi hominem quem-
dam , nomine Æ-
neam , ab annis octo
jacentem in graba-
to , qui erat paraly-
ticus :

34. & ait illi Pe-
trus : Ænea , sanat
te Domius Jesus-
Christus : surge , &
sterne tibi . Et conti-
nuò surrexit .

35. Et viderunt
eum omnes , qui ha-
bitabant Lyddæ &
Saronæ : qui conver-
si sunt ad Domi-

qum.

36. In Joppe autem fuit quædam discipula, nomine Tabitha, quæ interpretata dicitur Dorcas, hæc erat plena operibus bonis, & elemosynis, quas faciebat.

37. Factum est autem in diebus illis ut infirmata moreretur; quam cum lavissent, posuerunt eam in coenaculo.

38. Cum autem prope esset Lydda ad Joppen, discipuli audientes quia Petrus esset in ea, miserrunt duos viros ad eum, rogantes: Ne pigriteris venire usque ad nos.

39. Exurgens autem Petrus venit cum illis. Et cum advenisset, duxerunt illum in coenaculum: & circumsteterunt illum omnes viduæ flentes, & ostendentes ei tunicas & vestes, quas faciebat illis Dorcas.

rent au Seigneur.

36. Il y avoit aussi à Joppé entre les disciples une femme nommée Tabitha, ou // Dorcas, selon que les Grecs expliquent ce nom; elle étoit remplie des bonnes œuvres & des aumônes qu'elle faisoit.

37. Or étant tombée malade en ce temps-là elle mourut; & après qu'on l'eut lavée, on la mit dans une chambre haute.

38. Et comme Lydde étoit près de Joppé, les disciples ayant oui dire que Pierre y étoit, ils envoyèrent vers lui deux hommes, pour le prier de prendre la peine de venir jusques chez eux.

39. Pierre partit aussitôt, & s'en alla avec eux. Lorsqu'il fut arrivé, ils le menerent à la chambre haute: où toutes les veuves se présentèrent à lui en pleurant, & en lui montrant les robes & les habits que Dorcas leur faisoit. //

¶. 36. expl. Dorcas, che- | ¶. 39. gr. lorsqu'elle étoit
grenil. | avec elles.

266 LES ACTES DES APÔTRES. CHAP. IX.

40. Alors Pierre ayant fait sortir tout le monde , se mit à genoux , & en prières ; & se tournant vers le corps , il dit : Tabitha , levez-vous . Elle ouvrira les yeux *au même instant* ; & ayant vu Pierre , elle se mit sur son séant .

41. Il lui donna aussitôt la main , & la leva ; & ayant appelé les saints & les veuves , il la leur rendit vivante .

42. Ce miracle fut scû de toute la ville de Joppé : & plusieurs crurent au Seigneur .

43. Et Pierre demeura plusieurs jours dans Joppé chez un corroyeur , nommé Simon .

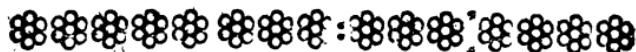
40. Ejectis autem omnibus foras , Petrus ponens genua oravit ; & conversus ad corpus dixit : Tabitha , surge . At illa aperuit oculos suos ; & viso Petro , resedit .

41. Dans autem illi manum , erexit eam : & cum vocasset sanctos & viudas , assignavit eam vivam .

42. Notum autem factum est per universam Joppen : & crediderunt multi in Domino .

43. Factum est autem , ut dies multos moraretur in Joppe , apud Simonem quemdam coriarium .





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. i. jusqu'au 5. Cependant Saul étant encore plein de menaces, & ne respirant que le sang des Disciples du Seigneur, vint trouver le Grand-Prêtre, & lui demanda des Lettres pour les synagogues de Damas, &c.

Saint Luc dit que Saül étoit encore plein de menaces, & n'aspiroit qu'à répandre le sang des disciples du Seigneur; c'est à-dire, qu'il n'étoit pas encore rassasié du sang d'Estienne, ni satisfait de la fureur avec laquelle il avoit jus-
Chrysost. in Act. hom. 19. som. 3. p. 180.
 qu'alors ravagé l'Eglise dans Jérusalem, entrant par force dans les maisons, & traînant les hommes & les femmes en prison, ou dispersant tous les autres dans les Provinces. Mais comme un lion d'autant plus alteré du sang des hommes qu'il a déjà commencé à en répandre, il ne songeait qu'à étendre encore plus loin les effets cruels de son zèle si peu éclairé & si mal réglé.
 Car il est certain que ce n'étoit ni la jalouse, ni l'orgueil qui l'animoient, comme les Pharisiens, contre J e s u s - C H R I S T; mais un pur zèle pour le Judaïsme, & pour les traditions de ses peres, qu'il regardoit avec un profond respect, comme la seule véritable religion. Ainsi il croyoit véritablement, selon la prédiction de J E S U S - C H R I S T, faire un sacrifice agréable à Dieu, en persécutant & faisant mourir tous ceux qui quittaient le Judaïsme pour embrasser l'E-

268 EXPLICATION DU CHAP. IX.

vangile. C'est dans ce dessein, que s'adressant au Grand - Prêtre de cette année, & même à tout le Senat, comme il le témoigne lui-même ^{Act. 22.} _{s. c. 26.} ^{¶ 10. 11.} ailleurs, il leur demanda des lettres pour les synagogues de la ville de Damas, ou comme il le dit encore, pour les frères de Damas, c'est-à-dire, pour les Juifs qui étoient en cette ville. Mais on peut entendre que les lettres qu'il demanda, étoient aussi pour toutes les villes où il iroit, & non-seulement pour Damas; puisqu'il déclare autre-part, qu'ayant reçû le pouvoir des Princes des Prêtres, il avoit été souvent dans toutes les synagogues, forcer les fidèles par les tourmens de blasphemer, & que transporté de fureur contr' eux, il les persecutoit jusques dans les villes étrangeres. Saint Luc parle donc ici de la ville de Damas, parceque Saul s'y en alloit actuellement trouver ses frères les autres Juifs, zélés comme lui contre le nom de J e s u s de Nazareth, contre lequel il croyoit qu'il n'y avoit rien qu'il ne dût faire. Ce sont ses propres paroles répandues en divers endroits de ce livre des Actes des saints Apôtres. Et il paroît qu'il y alloit avec main forte, comme pour charger de chaînes, & emmener prisonniers les Disciples de J E S U S - C H R I S T , afin qu'ils fussent jugés dans Jerusalem, & punis ensuite comme criminels.

^{Ibid. 13.} _{Ibid. 22.} ^{¶ 10. &c.} C'étoit dans cette disposition d'emportement qu'étoit Saul quand le Seigneur résolut de le convertir, & d'un persecuteur outrageux de son Eglise, en faire un de ses Apôtres, & le Disciple le plus zélé pour sa gloire. Il le prit en cet état, ^{Chrysost.} dit saint Chrysostome, pour faire mieux éclatuer ^{homil. de}

sa toute-puissance , en surmontant son ennemi, ferend: repre-
au plus fort de sa fureur , & changeant cette fe- hens. sens: de con-
rocité meurtrière en une douceur , qui le rendit vers: Paul:
tout-d'un-coup comme un agneau. Lors donc qu'il étoit dans le chemin de la ville de Damas.
dont il approchoit déjà , il se vit tout-d'un-coup environné d'une lumiere du ciel. C'étoit en plein jour que cela lui arriva , selon qu'il le marque ailleurs ; ce qui peut faire juger de l'éclat extraordinaire de cette lumiere furnaturelle , qui le frappa tout - d'un - coup , quoiqu'en plein midi , & tous ceux qui l'accompagnoient. Aussi il assure dans le recit qu'il en fait lui - même , qu'elle brilloit beaucoup plus que la lumiere du soleil. Il tomba à terre ; lui & tous ceux qui étoient presens ; & il entendit lui seul une voix qui lui disoit en langue Hebraïque : Saul , Saul , Aet. 26. pourquoi me persecutez-vous ? Saint Jean Chrysostome dit , que Dieti voulut que la lumiere précédât la voix , afin que Saul frappé divinement par cette lumiere si éclatante , se calmât un peu dans sa fureur , & fût en état d'écouter ensuite la voix avec plus de sobmission. Et saint Ambroise le comparant dans l'égarement de son esprit , à un loup qui court au milieu des tenebres de la nuit , dit qu'il fut comme aveuglé par la lumiere qu'il vit tout-d'un-coup briller à ses yeux. Il est remarquable , que Jesus ne lui dit pas : Croyez en moi , ou quelqu'autre chose de cette nature. Mais il se contente de lui reprocher la perfecution qu'il lui fait ; & il lui demande en quelque façon , dit saint Chrysostome , ce qui pouvoit le porter à persecuter sa personne dans ses membres ; voulant l'obliger Chrysost. in Act. hom. 19. p. 181.

270 EXPLICATION DU CHAP. IX.

Langust.
in Psal.
30-

par-là à faire reflexion sur l'injustice & la violence de sa conduite.

v. 5. 6. Il répondait : Qui êtes-vous, Seigneur ? Et le Seigneur lui dit : Je suis JESUS, que vous persecutez. Il vous est dur de regimber contre l'éguillon. Alors tout tremblant, & tout effrayé, il dit : Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?

Voilà-donc ce loup devenu en un instant un agneau. Ne connoissant point encore celui qui parloit, mais se sentant néanmoins abbatu sous la puissance de Dieu, il l'appelle Seigneur, & lui demande qui il est ; effrayé d'entendre qu'il persecute celui dont la lumiere brille à ses yeux, & dont la voix retentit à ses oreilles, lorsqu'il croit rendre un très-grand service à Dieu, en persecutant les Disciples de J E S U S. Mais sa frayeur s'augmenta beaucoup, lorsque cette même voix lui fit entendre ces paroles si surprenantes : Je suis JESUS de Nazareth que vous persecutez. Il ne lui dit pas, selon la reflexion de saint Chrysostome, qu'il étoit JESUS ressuscité d'entre les morts, qu'il étoit J E S U S assis à la droite de Dieu le Pere. Il ne lui dit pas non plus, selon la remarque de Saint Gregoire, qu'il étoit le Verbe éternel né de Dieu avant tous les siecles, & le principe de toutes choses. Mais il lui déclare qu'il est ce J E S U S méprisé des Juifs, ce J E S U S de Nazareth, qu'ils avoient fait attacher & mourir sur une croix. Car il vouloit que frappé de la vuë de son propre égarement, il s'humiliât tout-d'un-coup, & qu'il fût touché de componction par le sentiment de l'ingratitude, dont lui-même & tous les

A.B. 22.
8.
Chrysoft.
hom. de
convers.
Paul.
Gregor.
Moral.
lib. 23.
“ 24.

Juifs étoient coupables, pour n'avoir pas reconnu la visite du Seigneur, ni compris l'accomplissement des Propheties en la personne de cet Homme-Dieu, anéanti pour leur salut, jusqu'à la mort.

Il vous est dur, ajouta la même voix, *de regimber contre l'éguillon*: ce qui étoit une manière de parler figurée, & prise de l'usage où l'on étoit, comme l'on y est encore, de piquer les bœufs avec une pointe attachée au bout d'un bâton, pour les faire aller plus vite. Le Seigneur vouloit donc lui faire entendre par-là, qu'il ne trouveroit nullement son avantage à résister à cet avertissement qu'il lui donnoit d'une manière si miraculeuse de se soumettre à sa volonté. Mais on peut bien dire aussi en un autre sens, qu'il eût été dur alors à Saul de *regimber contre l'éguillon*; parceque la grace très-forte dont il plut à Dieu d'accompagner ses paroles, remplit son cœur & son esprit d'une onction interieure, qui lui rendit doux tout ce qu'il avoit à lui commander. Ce n'est plus un homme emporté; ce n'est plus un homme furieux. Il tremble lui-même, & il est tout penetré d'une frayeur salutaire; & cette crainte devient en lui le commencement de la vraie sagesse. *Seigneur*, s'écrie-t-il, que voulez-vous que je fasse? O flèche toute-puissante de la parole & de la grace de J E S U S - C H R I S T, qui perçant le cœur de Saul, dit saint Augustin, le renverse par terre, le change aussi-tôt en un autre homme, & lui inspire cette humble disposition, de se soumettre parfaitement à la volonté de Dieu! Car cette seule parole: *Que voulez-vous que je fasse?* ren-

August;
in Psal.
44 tom.
8. p. 1631

272 EXPLICATION DU CHAP. IX.

ferme comme une divine semence toutes les suites si admirables de la conyersion de Saul , en Paul. Et ce qu'il dit une fois alors , il l'a dit au fond de son cœur toute sa vie , n'ayant jamais regardé depuis que la volonté de son divin Maître pour regle de ce qu'il avoit à faire , comme il paroît par toutes ses lettres.

V. 7. Le Seigneur lui répondit : Levez-vous ; & entrez dans la ville ; on vous dira là ce qu'il faut que vous fassiez. Or les hommes qui l'accompagnoient , demeurerent tout interdits. Car ils entendoient une voix ; mais ils ne voyoient personne.

Le Seigneur qui le renversa pat sa présence , lui commande présentement de se lever , & comme il est dit ailleurs , de se tenir ferme sur ses pieds. Car la frayeur dont il se sentit saisi , lui avoit ôté toutes ses forces ; & il fallut que Dieu même le relevât après l'avoir abbatu. Saint Luc ajoute ici seulement , que J E S U S lui dit , *d'entrer dans la ville de Damas* ; dont il étoit proche , & qite là on lui diroit ce qu'il devoit faire. Mais saint Paul dans le recit qu'il fait lui-même de cette apparition , supplée en ces termes , ce que saint Luc avoit omis : *Je vous ai apparu ; lui dit J E S U S - C H R I S T ; afin de vous établir ministre & témoin des choses que vous avez vues , & de celles que je vous montrerai en vous apparoissant de nouveau : & je vous délivrerai de ce peuple & des Gentils , auxquels je vous envoie maintenant , pour leur ouvrir les yeux , afin qu'ils se convertissent des ténèbres à la lumiere , & de la puissance de satan à Dieu : & que par la foi qu'ils auront en moi ,*

ils reçoivent la remission de leurs péchés, & ayant part à l'héritage des saints.

Le Seigneur fait donc maintenant connoître à Saul converti, le choix de grâce qu'il avait fait de sa personne, pour l'établir dans l'apostolat des Gentils ; & il lui dit, que c'est même pour cela qu'il s'est apparu à lui, promettant encore de lui apparaître de nouveau, afin qu'il pût comme les autres Apôtres *lui servir de témoignage dans les choses qu'il venoit de voir*, & qu'il devoit voir ensuite dans ces grandes révélations qu'il eut, étant élevé jusques au troisième ciel. Car il falloit que les Apôtres rendissent *tous témoignage à JESUS - CHRIST*, comme témoins oculaires. Et saint Paul ne l'auroit pu, s'il n'avoit été favorisé de ces apparitions & révélations extraordinaires, où tous les secrets de l'Incarnation du Fils de Dieu & de sa résurrection furent exposés comme à la lumière de ses yeux. Mais il est bien remarquable, que dans le temps même que le Seigneur lui déclare qu'il l'établiroit son ministre pour la conversion des Gentils, il lui fait entendre ce qu'il auroit à souffrir lorsqu'il l'affirme qu'il *le délivreroit de ce peuple*. Il entend par-là non-seulement les Juifs mêmes de Damas, qui voulurent comme *on le verra ensuite*, le faire mourir ; mais encore tous les autres Juifs, de qui il reçut selon qu'il l'affirme ailleurs, trente-neuf coups de fouet cinq fois différentes, & les Gentils mêmes de la part desquels il témoigne aussi qu'il courut beaucoup de perils.

Quoique saint Luc ait omis dans cette histoire tout ce que saint Paul affirme que JESUS

S

lui dit , & qu'il se soit contenté de marquer ici , que le Seigneur lui commanda d'entrer dans Damas , où il apprendroit ce qu'il devoit faire ; ces deux Ecrivains sacrés ne sont nullement contraires l'un à l'autre . Car si l'on ne peut douter de la vérité des choses que ce grand Apôtre nous assure que J e s u s lui avoit dites , on ne peut douter aussi de la certitude de ce que saint Luc témoigne que le Seigneur le renvoya à la ville de Damas , pour y apprendre ce qu'il devoit faire ; c'est-à-dire , pour y recevoir plus particulierement de la bouche d'un disciple nommé Ananie , les ordres de Dieu & le saint baptême . Aussi saint Augustin se sert très-avantageusement de cet exemple , pour prouver que ce seoit un égarement déplorable de se mettre dans l'esprit , que les Apôtres ayant reçû en un moment avec l'Esprit saint , la connoissance de toutes les langues , il est inutile de vouloir être instruit par les hommes ; & qu'un Chrétien doit tendre plutôt à écouter intérieurement J e s u s - C H R I S T que son Eglise , pour apprendre ce qu'il doit savoir . Gardons nous bien , ajoute ce Pere , de ces sortes de tentations , où il se trouve un extrême orgueil , & un peril évident pour nous : mais songeons plutôt à l'exemple du grand Apôtre , qui bien qu'abattu par terre , & instruit divinement par une voix qui venoit du ciel , fut néanmoins renvoyé par le Seigneur même , à un homme pour recevoir par le canal du sacerdoce établi dans l'Eglise les mystères de la doctrine de la foi , & les Sacremens qui devoient l'incorporer à cette Eglise .

En effet quoique ce soit le Seigneur qui fasse

Tertull.
de bapt.
cap. 13.
August.
de doct.
Christia.
Prolog.
tom. 3.

Idem.
quæst
evang.
lib. 2.
c. 40.

toutes ces choses, lorsqu'il les fait par ses ministres, il veut néanmoins se servir de leur ministère pour entretenir l'union, & la subordination si nécessaire de tous les membres qui composent la sainte société des fidèles. Ainsi lorsque le même saint Paul assure, qu'il n'a point reçû ni appris l'Evangile d'aucun homme, mais par la révélation de J E S U S - C H R I S T, il entend que c'avoit été J E S U S - C H R I S T qui le lui avoit appris: mais il ne nie pas qu'Ananie ne lui eût dit ce qu'il devoit faire pour se préparer au baptême, & pour vivre en vrai disciple de J E S U S - C H R I S T. Le Seigneur fut donc son maître en ce qu'il devoit enseigner aux autres. Et Ananie lui dit de la part de Dieu, ce qu'il devoit faire lui-même. Aussi, quoique Tertullien & saint Chrysostome témoignent, qu'Ananie ne fit autre chose que de baptiser Saul, nous voyons ailleurs, qu'Ananie lui parla pour lui déclarer la volonté du Seigneur, comme on le dira en son lieu.

L'Écriture ajoute, que *les hommes qui accompagoient Saul*, s'étant relevés de leur chute, demeurerent tout interdits: *Stabant stupefacti:* car *ils entendirent une voix* qui lui parloit; mais *ils ne virent personne*; ce qui semble donner lieu de croire que Saul vit quelqu'un outre la lumière qu'ils virent aussi-bien que lui. Et en effet le même saint Paul témoigne en plusieurs endroits, qu'il avoit vu notre Seigneur J E S U S - C H R I S T; & qu'après s'être fait voir à tous les Apôtres, il s'étoit enfin fait voir à lui-même: ce qu'on ne peut guere entendre que de cette occasion où J E S U S en le choisissant pour être

établi son Apôtre , & le témoin de sa résurrection , voulut sans doute qu'il le vit de ses propres yeux , ressuscité , comme les autres l'avoient vu aussi ; avec cette différence néanmoins , qu'ils ne l'avoient vu qu'avant qu'il montât aux cieux , au lieu que Saul le vit alors qu'il étoit déjà assis à la droite de Dieu son Pere. Mais comme ce qui est dit en ce lieu , de ceux qui l'accompagnoient , qu'ils entendirent une voix , paroît contraire directement à ce que saint Paul dit lui-même ailleurs ; que ces personnes n'ouirent point la voix de celui qui lui parlait ; il semble qu'on peut concilier cette contrariété apparente , en disant qu'ils entendirent le bruit de la voix , sans en ouir les paroles.

¶. 8. 9. Saul se leva donc de terre ; & ayant les yeux ouverts il ne voyoit point. Ainsi ils le traînerent par la main , & le mènerent à Damas , où il fut trois jours sans voir , sans manger , & sans boire.

L'éclat si brillant de cette lumière céleste qui parut à Saul , éblouit & frappa ses yeux de telle sorte , qu'il s'y forma dans l'instant comme des écailles qui le priverent de l'usage de la vue. Il demeura donc aveugle , mais cet aveuglement corporel n'étoit que l'image de celui où son esprit & son cœur avoient été jusqu'alors : comme le recouvrement miraculeux qu'il reçut aussi-tôt après de sa vue , figura la guérison bien plus admirable de l'aveuglement si criminel de son ame. Ce fut donc par un effet de la puissance de Dieu , qu'il devint aveugle après avoir vu JESUS CHRIST ressuscité , & qu'ouvrant les yeux , selon qu'il est dit ici , il ne voyoit rien :

comme ce fut par un effet de la toute puissance du même Dieu, qu'il recoutra en même temps la vûe du corps & de l'ame. Il fut aveuglé, disent les saints Interpretes, afin qu'il vit clair. Car il falloit qu'il se dépouillât de cette fausse lumiere de la Synagogue qui le remplissait de confiance, pour être digne de recevoir la lumiere de l'Evangile, qui n'éclaire que les humbles. Ne pouvant alors se conduire, ceux qui étoient avec lui le traînerent par la main ; *Ad manus illum trahentes*; ce qui marquoit non seulement qu'il étoit aveugle, mais encore combien sa chûte & son grand laisissement l'avoient affoibli. Il entra ainsi dans Damas, où Dieu voulut qu'il demeurât pendant trois jours dans l'exercice de la souffrance, *sans voir, sans man ger, & sans boire.*

Voilà donc, s'écrie saint Jean Chrysostome, *Chrysost.*
*cette illustre dépouille du démon enlevée à
 l'ennemi de J E S U S - C H R I S T : voilà l'une de
 ses plus puissantes armes, en qui il mettoit sa
 confiance, que celui qui est plus fort que satan
 lui a arrachée après l'avoit surmonté. Et ce
 qu'il y a de plus admirable, c'est que ceux mêmes
 qui sont ennemis de J E S U S - C H R I S T, lui
 servent en cette occasion de ministres, pour
 conduire comme en triomphe à la vûe du
 le monde, ce persecuteur de l'Eglise, abattu
 sous la divine vertu de celui qu'il persecutoit
 auparavant d'une maniere si outrageuse. On
 traîne comme lié & enchaîné divinement, ce-
 lui qui étoit venu afin de lier & d'entraîner les
 autres. Qui pourroit dire à quoi il pensa, & de
 quoi il s'occupa pendant ces trois jours ! Il re-*

S iii

278 EXPLICATION DU CHAP. IX.

passoit dans son esprit , dit saint Chrysostome ; tout ce qui s'étoit passé tant à la mort de JESUS-CHRIST même , qu'à celle de saint Estienne . Il s'affligeoit , & se condamnoit lui-même pour tous les crimes qu'il avoit commis . Il confessoit en la présence de Dieu sa propre misère , & admirroit son infinie miséricorde . Il prioit , il conjuroit le Seigneur de lui pardonner , & de le rendre digne de reparer tous les maux qu'il avoit causez à son Eglise , en lui faisant accomplir l'œuvre à laquelle il le destinoit ; qui étoit de convertir les nations des tenebres à la lumiere , & de la puissance de satan à Dieu . Enfin ces trois jours que Saul passa sans manger & sans boire , non sans miracle , furent pour lui comme un abrégé de la longue penitence qu'il fit tout le reste de sa vie ; & ils y servirent de préparation aussi-bien qu'à son baptême .

V. 10. 11. 12. Or il y avoir un Disciple à Damas , nommé Ananie , à qui le Seigneur dit dans une vision : Ananie ; & il répondit : Me voici Seigneur . Le Seigneur ajouta : Levez-vous , & vous en allez dans la rue qu'on appelle Droite . &c.

^{Chrysost.}
^{v. 13.}
^{om. 10.}
^{eg. 187.}

Le Seigneur ne voulut point se servir du ministere d'un des Apôtres pour batiser Saul , & ~~l'heure~~ de sa part ce qu'il devoit faire ; parce qu'il étoit important , dit saint Chrysostome , pour l'établissement de son apostolat , qu'on ne pût pas dire que c'eût été par les hommes qu'il avoit reçû l'Evangile , lui à qui J E S U S revela lui-même tous ses mystères . Il choisit donc un disciple , dont saint Paul dit seulement , Que c'étoit un homme pieux selon la loi , & à la

vertu duquel tous les Juifs qui demeuroient à Damas rendoient témoignage. Ce n'est pas que la pieté se bornât à la connoissance de la loi, puisqu'il étoit devenu disciple de JESUS-CHRIST: mais c'est que les Juifs, tout ennemis qu'ils étoient du Fils de Dieu, ne pouvoient point reprocher à Ananie son disciple, d'avoir manqué à aucun point des observances de la loi de Dieu. Le Seigneur lui parla donc *dans une vision*, soit pendant la nuit, comme l'a crû saint Chrysostome, soit pendant le jour lorsqu'il étoit éveillé; & il lui dit d'aller chercher Saul de Tharsse, ville de Cilicie, *dans une rue de Damas* qu'il lui désigna, & en la maison d'un nommé Judas, qui étoit sans doute un Juif de la connoissance, chez qui ceux qui l'accompagnoient l'avoient conduit. Mais le Seigneur ajouta comme pour le rassurer, dit le même Saint, contre la frayeur que ce nom lui causeroit: *Qu'il étoit actuellement en priere.* Car c'étoit lui dire qu'il le trouveroit changé & en posture de suppliant, & non furieux comme il se l'imaginoit. Ce que l'Ecriture ajoute aussi-tôt, Que Saul vit en ce même temps dans une vision, *un homme qu'on lui nomma Ananie*, qui entroit dans le lieu où il étoit, & qui *imposoit les mains sur lui* afin qu'il recouvrât la vue, est regardé par quelques-uns comme la suite du discours que Dieu fit à Ananie; & par d'autres comme une réflexion que saint Luc fait en passant, sur ce que Dieu montra à Saul dans le même temps qu'il parloit à ce disciple, afin de le disposer à recevoir Ananie quand il viendroit le trouver.

*. 13. jusqu'au 17, *Ananie lui répondit:* Sei-

S iiii

gneur , j'ai entendu dire à plusieurs , combien cet homme a fait de maux à vos saints dans Jérusalem . Et même il a reçu un pouvoir des Princes des Prêtres d'emmener de cette ville prisonniers tous ceux qui invoquent votre Nom , &c.

La maniere dont Ananie répond au Seigneur , peut faire juger combien le nom de Saul étoit devenu redoutable dans l'Eglise . Mais plus sa fureur contre JESUS - CHRIST se signala parmi tous les Juifs . plus la puissance de celui qui le renversa par sa parole , & par la lumiere de sa presence , se fit admirer dans un si prompt & si prodigieux changement . Ainsi Ananie ne fit pas paroître toute l'idée qu'il devoit avoir de la vertu de la grace de JESUS , ni toute la soumission à ses ordres , lorsqu'il lui representa ce qu'il connoissoit beaucoup mieux que lui , c'est-à-dire , *sous les maux que Saul avoit causés dans Jérusalem , & le zèle ardent avec lequel il avoit même sollicité auprès des Princes des Prêtres un plein pouvoir , pour venir charger de chaînes dans Damas ceux qui invoquaient le Nom de JESUS .* Car dès que Dieu l'envoyoit vers lui , & l'assuroit qu'il étoit même en priere , il devoit juger que ce loup étoit changé en agneau , & que l'auteur d'un changement si miraculeux avoit des desséins de miséricorde sur celui qui étoit changé . Cependant comme la faute que put commettre Ananie , Chrysostome ne venoit que de la grande frayeur que Saul avoit répandue par tout , le Seigneur ne la lui reproche point , & se contente de l'assurer qu'il avoit choisi cet homme pour devenir son ministre dans la prédication de l'Evangile ;

ce qu'il exprime en ces termes figurés : *C'est un vase, ou un instrument que j'ai choisi pour porter mon Nom devant les Gentils, devant les Rois & devant les enfans d'Israël ; c'est-à-dire, pour faire éclater, & à la vûe des payens vers qui je l'envoie principalement, & devant les Princes, à qui il ne craindra point de dire la vérité, & même devant les Juifs, quoiqu'il ne soit pas destiné particulièrement pour être leur Apôtre, la puissance & la gloire de mon Nom, Galat 21 en faisant connoître à toute la terre, que je suis vraiment le CHRIST, attendu par les enfans d'Israël, & le Sauveur de toutes les nations.*

Mais comment Saul est-il devenu entre les mains de J E S U S - C H R I S T, ce vase d'honneur, & cet instrument de sa toute-puissance ? C'a été en souffrant beaucoup, & en imitant son divin Maître dans sa patience : *Car je lui montrerai, ajoute le Seigneur, combien il faudra qu'il suffre pour mon Nom.* La souffrance a donc été l'un des principaux caractères de l'apostolat de Saul, comme elle a toujours été le sceau divin imprimé sur les ouvriers évangéliques. Aussi le même saint Paul, voulant distinguer son apostolat par ses marques singulieress aux vrais Apôtres, y met ses souffrances au premier rang. Ceux-là, dit-il, en parlant des faux Apôtres, *se vantent d'être les ministres de J E S U S - C H R I S T.* Mais j'ose dire que je le suis plutôt qu'eux. *J'ai plus souffert de travaux, plus été dans les prisons, plus reçu de coups ; & je me suis vu souvent en un peril évident de la mort.*

Il n'est point marqué ici que le Seigneur ait

282 EXPLICATION DU CHAP. IX.

parlé à Ananie de ce grand miracle, par lequel il avoit en un instant renversé par terre Saul, en lui apparoissant dans le chemin, & l'aveuglant par l'éclat de sa puissance. Mais nous allons voir néanmoins par la manière dont Ananie parla à Saul, que le Seigneur l'avoit informé de toutes choses, & ne voulut point lui cacher tout ce qui s'étoit passé.

¶. 17. 18. Ananie s'en alla donc; & étant entré en la maison où étoit Saul, il lui imposa les mains, & lui dit: Saul mon frere, le Seigneur JESUS, qui vous est apparu dans le chemin par où vous veniez, m'a envoyé, afin que vous recouviez la vue, & que vous soyez rempli du saint-Esprit, &c.

Marc.
xvi. 18.

La premiere chose que fait Ananie, c'est d'imposer les mains sur Saul, pour lui redonner la vue, usant en cela du pouvoir que JESUS-CHRIST, avoit donné à ses disciples, lorsqu'il leur dit avant qu'il montât au ciel: Que les malades sur qui ils imposeroient les mains seroient guéris. Il jugea même devoir commencer par sa guérison corporelle, parce qu'elle serviroit à lui inspirer une nouvelle ardeur pour le bâtème; en le convainquant de plus en plus de la vertu toute divine de JESUS-CHRIST, qu'il avoit persécuté jusqu'alors dans ses membres, & qui lui faisoit cependant ressentir les effets d'une si grande bonté. Il lui donne lieu de juger que tout est miraculeux & divin dans cette affaire, puisqu'il l'appelle tout d'un coup par son nom; qu'il le reconnoît pour son frere, c'est-à-dire, pour un des disciples de JESUS; qu'il lui découverre ce qui naturellement devoit

Iui être caché, qui est que le Seigneur s'étoit apparu à lui dans le chemin ; & qu'enfin il lui témoigne que celui-là-même qui lui étoit apparu, l'envyoit alors ; non seulement pour lui faire recouvrer la vûe, qu'il avoit perdue, mais encore pour le remplir du Saint-Esprit. Il ne lui dit pas, selon la remarque de saint Chrysostome : *Jesus qui a été crucifié; celui qui est le Fils de Dieu; celui qui a fait de si grands prodiges; celui que vous avez persecuté d'une maniere si outrageuse; celui enfin qui vous a renversé par terre & rendu aveugle en un instant.* Mais il se contente de lui dire avec douceur : *Le Seigneur Jesus qui vous est apparu dans le chemin, &c.* Car dans le moment que Dieu avoit pardonné à Saul tous les excès où son zèle aveugle l'avoit fait tomber, sa miséricorde infinie couvrit toutes choses à ses yeux ; comme on voit aussi que JESUS-CHRIST après sa résurrection, ne reprocha ni à saint Pierre, ni à aucun des Apôtres l'infidélité de leur conduite ; parce que tout étoit noyé dans son sang nouvellement répandu, dont il vouloit qu'ils ressentissent l'efficace les premiers.

Ananje n'eut pas plutôt imposé les mains sur Saul, qu'il *tomba de ses yeux comme des écailles,* qui attestoient la vérité du miracle de sa guérison, par ces marques assurées de la perte de sa vûe. Aussi il lui dit dans le moment : *Mon frere Saul, ouvrez, les yeux, & voyez :* Ce que Saul fit aussi-tôt en regardant Ananje, lequel ajoûta, selon que saint Paul le rapporte ailleurs lui-même : *Le Dieu de nos peres vous a predestiné pour connoître sa volonté, pour voir le juste,*

284 EXPLICATION DU CHAP. IX
pour entendre les paroles de sa bouche. Car vous lui rendrez témoignage devant tous les hommes de ce que vous avez vu & entendu. Saint Luc a omis ici ces paroles d'Ananie, qui faisoient entendre à Saul ce qu'il devoit faire, comme le Seigneur lui avoit marqué effectivement qu'on le lui diroit dans Damas. Mais il peut bien en avoir encore omis d'autres, que saint Paul ne rapporte pas non plus. Ananie declare donc à Saul nouvellement converti : Que ç'avoit été un effet du choix tout gratuit de Dieu, de ce qu'il lui avoit fait connoître sa volonté, qui étoit qu'il souffrit beaucoup pour son Nom : de ce qu'il lui avoit fait voir le Juge, c'est-à-dire, J E S U S - C H R I S T , le Juste par excellence, & l'auteur de toute justice ; & de ce qu'il avoit bien voulu lui faire entendre les paroles de sa bouche, étant lui-même le maître divin, qui le forma tout d'un coup dans l'école de sa suprême sagesse. Il ajoute, que Dieu en avoit ainsi usé à son égard : parcequ'il devoit lui servir devant tous les hommes, Juifs ou Gentils, pauvres ou riches, sages ou ignorans, des choses qu'il avoit vues ou entendues dans cette apparition du Seigneur. Et par consequent il falloit, felon la remarque des interprètes, qu'elle eût été réelle, afin que le témoignage de S. Paul eût pour fondement une vérité de fait, aussi-bien que celui des autres Apôtres, qui attestoient, comme ils le disent, ce qu'ils avoient vu & entendu, quand ils attestoient la résurrection de J E S U S - C H R I S T .

¶ 20. Ananie dit ensuite en parlant à Saul : Qu'attendez-vous donc ? Car Saul attendoit avec une

humble soumission, selon l'ordre qu'il avoit reçû du Seigneur, qu'on lui dit ce qu'il devoit faire : & Ananie s'empressoit de joindre à l'Eglise de J e s u s C h r i s t ce vase d'honneur, qu'il avoit choisi pour porter son Nom devant tout le monde. *Levez-vous*, continua-il ; car Saul étoit apparemment prosterné devant lui, *& recevez le baptême, & lavez vos pechés en invocant le Nom du Seigneur.* Il fut donc batié par Ananie, & rempli en même temps du Saint-Esprit ; quoique celui qui le batisa ne fût pas des douze Apôtres. Car Dieu agit par lui-même, dit saint Chrysostome, & d'une manière extraordinaire à son égard, en lui faisant recevoir la plenitude du Saint-Esprit, sans se servir pour cela du ministère apostolique, afin qu'on ne remarquât rien que de divin dans tout l'ouvrage de sa conversion, & que les hommes n'eussent point de part à son établissement dans l'apostolat, non plus qu'à celui des autres Apôtres.

On pourroit bien néanmoins demander, pourquoi Ananie n'exigea point de Saul une longue préparation pour se disposer à recevoir le baptême. Mais saint Chrysostome répond à cela, que ce qui étoit arrivé, lui tenoit lieu de toute sorte d'instruction. Celui que la grâce toute puissante de J e s u s C h r i s t avoit renversé en un instant au milieu de sa plus grande fureur, & réduit à lui demander ce qu'il désiroit qu'il fit; celui qu'il avoit choisi par une vocation si extraordinaire, & séparé singulièrement, selon qu'il le dit lui-même, pour en faire l'Apôtre des nations, & le prédicateur de l'Evangile, *Rom. 11.* n'avoit pas besoin d'une plus grande préparation.

*Chrysost.
ut supr.*

p. 189.

286 EXPLICATION DU CHAP. IX.

que des trois jours de prières & de jeûne qu'il
avoit passéz dans l'amertume de son cœur , &
dans la perte de la vue. La surabondance de la
grâce apostolique suppléa à tout : & comme il
n'entroit par le batême dans l'Eglise , que pour
se voir exposé à de continuelles souffrances , en
portant le Nom du Seigneur devant les Gentils ,
devant les Rois & devant les Juifs , il ne fit pen-
dant tout le cours de sa vie , qu'accomplir , comme
il le dit , *dans sa chair ce qui restoit à souffrir à JESUS-CHRIST* , en souffrant lui-même pour son
corps qui est l'Eglise. Il nous a tracé en peu de
paroles les sentimens qu'il eut toujours dans la
suite de cette ineffable miséricorde du Sauveur à
son égard : *Je rends graces , dit-il , à notre Sei-
gneur JESUS-CHRIST , qui m'a fortifié , de ce
qu'il m'a jugé fidelle en m'établissant dans son mi-
nistère ; moi qui étois auparavant un blasphemateur , un persecuteur , & un outrageux ennemi :*
mais j'ai trouvé miséricorde , parce que j'ai fait
tous ces maux dans l'ignorance , n'ayant point la
foi. Et la grâce de notre Seigneur s'est répandue
sur moi avec abondance , en me remplissant de la
foi & de la charité qui est en JESUS-CHRIST. C'est
une vérité certaine & digne d'être reçue avec une
enricre déference , que JESUS-CHRIST est venu
dans le monde sauver les pecheurs , entre lesquels
je suis le premier. Mais j'ai reçù miséricorde , afin
que je fusse le premier en qui JESUS-CHRIST fût
éclater son extrême patience , & que j'en devinssse
comme un exemple à ceux qui croiront en lui , pour
acquerir la vie éternelle.

¶. 19. jusqu'au 23. Ayant ensuite mangé il re-
prit des forces ; & il demeura durant quelques jours

Col. 1.

24.

2. Timot.

1. 12.

¶

avec les disciples qui étoient à Damas. Et il se mit aussi où à prêcher JESUS dans les synagogues, assurant qu'il étoit le Fils de Dieu, &c.

Saul ne rougit point dit saint Chrysostome,
de ce qui pouvoit le faire accuser devant le
monde de legereté & d'inconstance. Il ne craint
point de détruire ce qu'il avoit établi aupara-
vant avec tant de force & tant d'éclat. Et il ne
se contente pas d'enseigner tout le contraire de
ce qu'il avoit enseigné jusqu'alors ; mais il le
fait même publiquement, & au milieu des sy-
nagogues où il pouvoit recevoir plus de con-
fusion selon les hommes, & se trouver en plus
grand peril de la part des Juifs, si la honte
d'avoir combatu la vérité, & si l'amour de
JESUS dont il se sentoit alors embrasé, n'avoient
étoufè dans lui toute autre honte, avec toute
crainte humaine. On vit alors, comme dit en-
core le même Pere, par la grande joie que chrys. ad.
ressentirent les fidèles de la conversion si mira-
culeuse de Saul, comme une espece de compen-
sation de la douleur si sensible que la mort
d'Etienne leur avoit causée. Car qu'avoit-on
vu de comparable à la grandeur de ce prodige ?
Et que ne devoient point esperer les Disciples de
JESUS-CHRIST après une preuve si éclatante
de sa miséricorde ?

Cependant les Juifs ennemis du Fils de Dieu, chrys. ad.
étoient dans le dernier étonnement d'entendre Saul hom. 20.
prêcher JESUS-CHRIST avec plus de force qu'il p. 191.
ne l'avoit outragé auparavant. Ils ne pouvoient
presque se persuader que ce fut le même qui
établissoit alors cette nouvelle religion par tant
de preuves des Ecritures, & qui l'avoit combat-

288 EXPLICATION DU CHAP. IX.

tue aux yeux de tous avec un zéle si emporté
 Comment néanmoins pouvoit douter de la vé-
 rité d'un fait exposé à la vûe de tout le monde?
 Et si les Juifs ne pouvoient pas n'en être point
 convaincus comment ne tiroient ils pas de leur
 propre étonnement cette conséquence si neces-
 saire, Qu'il falloit donc qu'une lumiere surna-
 turelle eût éclairé Saul pour le détromper, &
 pour le faire tout d'un-cou, renoncer à ses pre-
 mieres préventions; puisqu'il éroit impossible
 qu'un tel effet leur patût humain? Mais la ja-
 lousie dont ils étoient transportés contre JESU-
S**C****R****I****S****T**, les empêche même de le nommer,
 ayant horreur d'un Nom adorable que leur or-
 gueil leur avoit rendu si odieux; & i's se con-
 tentent en parlant de ses Disciples, de les dési-
 gner par *ceux qui invoquaient ce Nom*: ce Nom
 qu'ils craignoient de proferer comme le sujet
 de leur confusion & de leur desespoir; ce Nom
 qu'ils avoient voulu flétrir en attachant celui-là
 même qui le portoit & qui étoit leur Sauveur
 Philipp. 2. 10. à une croix; ce Nom cependant *sous lequel*
tout genou devoit flébir tant au ciel, que sur
la terre & dans les enfers. Cependant toute l'op-
 position que firent paroître ces ennemis de
J**E****S****U****S** - **C****R****I****S****T** à la vérité que Saul leur
 prêchoit, ne servit qu'à lui inspirer un nouveau
 courage & une nouvelle force, pour *les confon-
 dre par les preuves qu'il tiroit des Ecritures pour*
établir la divinité de J E S U S. Et tels furent
 les commencemens du ministere de celui qui
 avoit été rempli tout-d'un coup du Saint-Esprit,
 & qui parut non-seulement un Chrétien parfait,
 mais un Apôtre consummé dans la grace aposto-
 lique

lique dès le moment qu'il fut entré dans l'Eglise. Car comme il étoit venu après les autres, dit saint Chrysostome, il se sentoit obligé *chrysost.*
à une plus grande ferveur; & il faisoit voir en ^{ut supra} *p. 192.*
sa personne l'accomplissement de cette parole:
Que celui à qui il a été plus pardonné aime da- *Luc. 7.*
vantage. ^{47.}

¶. 23. 24. 25. Long-temps après les Juifs résolurent ensemble de le faire mourir. Saul fut avec eux du dessein qu'ils avoient formé contre sa vie. Et comme ils faisoient garde jour & nuit aux portes pour le tuer, les Disciples le prirent, &c.

Nous trouvons ailleurs l'explication de ce que Galat. 16.
S. Luc témoigne ici, Qu'il se passa beaucoup de ^{17.} *Hieron.*
temps entre ce qu'il vient de dire, & ce dessein *in Galat.*
que les Juifs de la ville de Damas formerent contre la vie de S. Paul : car il dit lui-même en écrivant aux Galates : Que lorsqu'il plut au Seigneur qui l'avoit choisi particulierement dès le ventre de sa mère, & qui l'avoit appellé par sa grâce, de lui reveler son Fils afin qu'il le prêchât parmi les nations, il n'étoit point retourné à Jérusalem trouver ceux qui étoient Apôtres avant lui; mais qu'il s'en étoit allé en Arabie, & qu'il étoit revenu ensuite à Damas: qu'ainsi trois ans s'étant écoulés depuis sa conversion, il étoit enfin retourné à Jérusalem pour visiter Pierre, Ce fut donc après son retour d'Arabie en la ville de Damas, que comme il prêchoit très-fortement la résurrection & la divinité de Jésus-Christ, les Juifs conspirerent de faire mourir un homme qui s'étoit si hautement déclaré contre eux, après avoir soutenu le Judaïsme avec tant de force. C'est ainsi, dit saint

290 EXPLICATION DU CHAP. IX.

Chrysostom. Chrysostome, que ces zélés défenseurs des obéissances Juives, ont recouys à leur plus fort argument, pour accabler tout-d'un-coup celui qu'ils ne pouvoient plus souffrir. Ils ne cherchent plus comme auparavant, des accusateurs & des faux témoins. Ce sont des moyens trop faibles & trop incertains pour venir à bout de leur dessein. Leur faux zèle les pousse d'apporter un prompt remède à ce qu'ils regardent comme un grand mal: & ils n'en trouvent point de meilleur, que de tuer en conscience celui qui en est l'auteur. Tel le a été en tout temps la politique meurtrière des ennemis de la foi de J e s u s - C h r i s t, qui ont toujours mis leur pieté à se défaire feurement de ceux qui étoient contraires à leurs sentimens; imitateurs en cela de la fausse devotion de ces Juifs alterés du sang des vrais serviteurs de Dieu.

Cependant Dieu qui veilloit pour la conservation de saint Paul, dont il vouloit se servir pour faire de si grandes choses, lui fit découvrir les pieges qu'on lui dressoit. Il scut que les Juifs ayant gagné celui qui étoit Gouverneur de la Province pour le Roi Aretas, faisoient faire garde dans Damas pour l'arrêter prisonnier; c'est-à dire, selon qu'il est dit ici, que l'on en gardoit les portes jour & nuit pour se rendre maître de sa personne, & pour le tuer. Mais les Disciples qui étoient à Damas le sauverent pendant la nuit, l'ayant descendu dans une corbeille par une fenêtre le long du mur qui regardoit hors la ville. Le Seigneur ne fait donc point de miracle pour sauver celui qu'il destinoit à être l'Apôtre des nations; mais il se sert pour cela

D I S A C T E S D E S A P Ô T R E S . 291
de la seule sagesse des hommes , voulant , dit
Saint Chrysostome , faire éclater la vertu de son *Chrysost.*
Serviteur , sans d'autres prodiges que ceux de sa ^{p. 191.}
vertu même.

¶. 26. jusqu'au 31. *Estant venu à Jérusalem,*
il cherchoit à se joindre aux Disciples ; mais tous
le craignoient , ne croyant pas qu'il fust disciple.
Alors Barnabé l'ayant pris avec lui , l'amena aux
Apôtres , & leur raconta comment le Seigneur lui
étoit apparu dans le chemin , &c.

Saint Paul dit lui-même ailleurs , que son *Galat. 13.*
dessein en venant à Jérusalem , fut de voir ^{18. 19.}
Pierre; ce qui fait connoître , selon saint Jérôme , *Hieron.*
en quelle considération saint Pierre étoit dans ^{epist. 89.}
l'Eglise. Car il n'y vint pas simplement pour le ^{Id. in ep.}
voir des yeux du corps. Et il n'y vint pas non ^{ad Gal.}
plus afin d'apprendre de lui quelque chose; puis-
qu'il avoit eu aussi-bien que lui , le Seigneur
même pour son Maître : mais il y vint pour ren-
dre cette déference à celui qui l'avoit précédé
dans l'apostolat. Ajoutons qu'il y vint pour s'éta-
bler dans l'union avec les Apôtres. Car si S. Paul ,
comme dit saint Augustin , n'eût point trouvé les *August.*
Apôtres avec qui il communiquât & conferât ^{contr.} *Faus. L.*
de l'Evangile , afin qu'il parût qu'il étoit uni de ^{28. c. 43.}
société avec eux , l'Eglise n'auroit point ajouté
foi à ses écrits. Mais après qu'elle a connu qu'il
annonçoit les mêmes choses qu'ils prêchoient ,
vivant dans leur communion & dans l'unité
d'un même esprit , & operant les mêmes mer-
veilles qu'eux , il y a acquis une telle autorité ,
que ses paroles y sont encore entenduës comme
si c'étoit JESUS-CHRIST lui - même qui nous
parlât par sa bouche.

T ij

292 EXPLICATION DU CHAP. IX.

Cependant il est certain parceque saint Luc dit ici , qu'il eut d'abord bien de la peine à former cette union avec les Disciples de JESUS-CHRIST ; parce qu'ils le craignoient tous , se souvenant des grands maux qu'il avoit faits à l'Eglise , & ne pouvant croire qu'il fût devenu lui-même un des Disciples du Sauveur. Mais

Act. 4. Barnabé dont il a été parlé dans le quatrième chapitre , & qui a eu dans la suite une liaison si étroite avec saint Paul , étant rempli de douceur & de bonté , selon la signification de son nom , & ayant peut-être été informé dans Da-

Chrysost. mas même , comme le croit saint Chrysostome ,
in Act. de ce qui lui étoit arrivé dans le chemin , se joignit à lui sans crainte , & le mena aux Apôtres ,
Hom. 11. p. 196. c'est-à-dire à Pierre & à Jacque le cousin de

Galat. 1. JESUS-CHRIST. Car saint Paul atteste lui-même , qu'il ne vit alors aucun des autres Apôtres . Barnabé leur raconta , & Paul ensuite sans

doute , toute l'histoire de sa conversion , & la liberté avec laquelle il avoit prêché dans Damas même. Mais il semble qu'il ne conféra de

ibid. 1. 1. *8. 9.* son Evangile avec eux , que dans un voyage qu'il fit encore depuis à Jérusalem. Et il a soin , non pour se relever lui-même par rapport seulement à sa personne , mais pour établir la certitude de son apostolat , semblable à celui de Pierre , d'affirmer que ceux qui paroissoient les plus considérables , & qu'il nomme les colonnes de l'Eglise , c'est-à-dire Jacque , Cephas & Jean , les Apôtres les plus cheris du Seigneur , ne lui avoient rien appris de nouveau.

Rid. 1. Il ne demeura , comme il le remarque encore ,
18. que quinze jours avec Pierre : & pendant ce

temps il paroisoit avec lui & avec Jacque dans Jérusalem , parlant avec force au Nom du Seigneur , c'est-à-dire , prêchant hardiment la resurrection de JESUS - CHRIST , & faisant voir qu'il étoit véritablement le Signeur & le CHRIST attendu depuis si long-temps. Or comme il avoit été établi singulierement Apôtre des nations , felon qu'il l'affirme , il ne craignit point de parler aussi aux Gentils ; & il disputoit en même temps avec les Grecs ; c'est à dire avec les Juifs étrangers , qui comme lui ne demeuroient point dans la Judée , & qui parloient la langue Grecque. Car il crut particulièrement être obligé de détrouper tous ces Juifs qui étoient ses compatriotes , & qui l'avoient vu long - temps dans la même erreur où ils étoient encore engagés. Mais parce que la vérité qu'il prêchoit , & les fortes preuves dont il l'appuyoit les accablloient , ils chercherent les moyens de le tuer : ce qui étoit , dit saint Chrysostome , la marque la plus éclatante du triomphe de la foi , puisqu'on n'en venoit à la violence , que parce qu'on se sentoit vaincu par la vérité. Ainsi la crainte qu'eurent les fidèles qu'on ne fit mourir saint Paul , & qu'une nouvelle persécution ne s'élevât dans l'Eglise , les porta à lui persuader de sortir de Jérusalem , d'où même ils le conduisirent jusqu'à Césarée , qui étoit le chemin de Cilicie , & ils le laissèrent aller , ou même , selon saint Jean Chrysostome , ils l'envoyèrent à Tarse , dans sa propre ville , sans doute pour y prêcher la vérité de la foi , qu'il avoit eu le bonheur de connoître.

¶. 31. jusqu'au 36. Cependant l'Eglise étoit

T iij

en paix par toute la Judée, la Galilée & la Samarie ; & elle s'établissoit marchant dans la crainte du Seigneur, & étoit remplie de la consolation du Saint-Esprit. Or Pierre visitant tous les Disciples vint aussi voir les Saints qui habitoient en Lydde, &c.

Dieu voulut donner la paix à l'Eglise, afin que la vérité pût s'annoncer plus librement, & que l'édifice tout divin de la maison du Seigneur pût s'accroître & se perfectionner, par les soins apostoliques de ceux qui y travalloient sous la conduite, & avec la grâce de JESUS-CHRIST. Aussi cette paix ne produisit pas comme il arrive d'ordinaire, le relâchement parmi les Disciples. Mais *ils marchoient*, selon qu'il est dit ici, *dans la crainte du Seigneur*; c'est-à-dire, que cette crainte, qui n'étoit plus celle de l'ancienne loi, mais celle de l'Evangile & des enfans, accompagnée de charité, les conduisoit dans tout leurs pas, afin qu'ils ne fissent rien d'indigne de la sainteté de leur vocation. Et parceque cette vie est remplie de l'amertume des tentations, & de différentes afflictions, étant selon l'Ecriture, une guerre continue, saint Luc ajoute qu'ils étoient remplis de la consolation du Saint-Esprit; c'est à-dire, que cet Esprit saint adoucissoit toutes leurs peines, & qu'il leur faisoit trouver une onction spirituelle dans tout ce qu'ils enduroient pour l'amour de JESUS-CHRIST. Et comme le saint Evangeliste vouloit nous parler des visites que saint Pierre fit dans les Provinces des environs, il a soin de marquer auparavant, que l'Eglise étoit en paix par toute la Judée, la Galilée & la Samarie; afin que l'on ne crût pas,

Jub. 7.1.

dit saint Chrysostome , que c'étoit par crainte *cypriani*
que les Apôtres sortirent de Jérusalem . Car tant *ut supra*
que la persécution dura , ils y demeurerent pour
affirmer cette Eglise contre la fureur des Juifs .
Mais lorsque la paix lui fut rendue , ils sortirent .
Et alors *terre comme le chef du saint troupeau , chrisost.*
& semblable à un General qui fait la revue *ut supra*
de son armée , qui examine si toutes ses parties sont
unies entr'elles , si tout est dans l'ordre , & qui
considere ce qui a besoin de reglement , il alla
visiter tous les sa n s , dans la même disposition
où étoit saint Paul , lors qu'écrivant aux Ro-
mains , il leur disoit : *je desire de vous voir , Rom. 10.*
pour vous faire part de quelque grace spiri tuelle , 15.
afin de vous fortifier .

Ce fut dans le cours de ces visites apostoli- *Hieron.*
ques , qu'étant arrivé à une ville nommée alors *de lo.*
Lydde , & depuis Diopolis , située sur le rivage *I. ebr. &*
ep. 17. de la mer mediterranee , entre Joppé & Jeru-
salem , il y trouva une occasion de faire éclater
la puissance de J e s u s , en la personne d'un
paralytique , qui depuis huit ans étoit couché
sur un lit . Il le trouva apparemment exposé en
quelque lieu à la vue de tous les passans , où
l'on le plaçoit pour exciter leur compassion , &
lui attirer leurs aumônes . Pierte qui n'avoit
point d'autre desir que de procurer la gloire de
son divin Maître , & la conversion des peuples ,
n'eut pas plûtôt apperçu ce paralytique , qu'in-
spiré de Dieu , il lui dit en le nommant par
son nom : *Enée , le Seigneur JESUS-CHRIST*
vous guérira ; ce n'est pas moi , mais c'est JESUS
le vrai CHRIST , qui vous rend présentement
la santé ; & il le fait par mon ministère ; afin

T iij

296 EXPLICATION DU CHAP. IX.
qu'étant délivré si miraculeusement de la longue maladie qui vous retenoit au lit , vous écoutiez avec foi ce que j'ai à vous enseigner de sa part. Car on ne doit regarder toutes ces guérisons du corps , que comme des moyens dont Dieu se servoit pour guérir les ames : & il eût été indigne de ces ouvriers apostoliques de borner leur vûe dans l'accomplissement de leur ministere , à la santé corporelle de ceux dont ils guérissoient les maladies ; puisque cela auroit convenu à des Juifs charnels & non pas à des ministres de l'Evangile.

Pour preuve de la guérison subite & parfaite du Paralytique , saint Pierre lui commanda de *se lever* dans l'instant ; ce qui paroiffoit visiblement impossible sans miracle ; & de se mettre en devoir de faire lui-même son lit ; c'est-à-dire , de l'emporter pour le faire ailleurs , lui qui ne pouvoit auparavant qu'y être porté comme un malade réduit dans la dernière langueur. Il est remarquable que saint Pierre n'exige point de cet homme qu'il ait la foi avant que de le guérir ; car c'étoit même pour lui procurer la foi aussi-bien qu'aux habitans de cette ville , & à ceux de tout le canton nommé Sarone , qu'il fit ce miracle. Comme donc ce Paralytique étoit connu de tout le pays , sa guérison ne manqua point d'y faire un très-grand éclat , & porta ces peuples à se convertir , en voyant un si prodigieux effet de la puissance de JESUS-CHRIST , & de la seule parole de son saint Apôtre.

V. 36. jusqu'au 40. *Il y avoit aussi à Joppé , entre les Disciples , une femme nommée Tabithé , ou Dorcas , selon que les Grecs expliquent ce nom.*

Elle étoit remplie des bonnes œuvres & des aumônes qu'elle faisoit. Or étant tombée malade en ce temps-là, elle mourut, &c.

Joppé étoit une ville de Judée, très-celebre pour son port. Comme la fémence de l'Evangile se répandoit en tous lieux, il se trouva là entre les autres Disciples de JESUS-CHRIST, une femme très-connue pour sa grande pieté & sa charité extraordinaire, que Saint Luc exprime en disant : *Qu'elle étoit pleine de bonnes œuvres & d'aumônes.* Et cette forte d'expression fait entendre en peu de mots, que non-seulement elle faisoit quantité de bonnes œuvres & d'aumônes; mais que ces aumônes & ces bonnes œuvres étoient *pleines devant Dieu;* c'est-à-dire, qu'elle les faisoit avec un cœur plein d'amour; puisque sans la charité toutes les meilleures œuvres sont vuides devant ses yeux, selon ce reproche que JESUS-CHRIST fait à l'Ange de l'Eglise de Sardes dans l'Apocalypse, *Qu'il ne trouvoit Apocalyp. point ses œuvres pleines devant Dieu.* Or quand une personne meurt avec cette plenitude de bonnes œuvres, dont le principe a été la charité, tous les fidelles qui en étoient & édifiés, & soulagés, s'interessent à sa mort, comme à la perte d'un bien commun à toute l'Eglise. Ainsi cette femme dont il est parlé ici, étant morte, après qu'on lui eut rendu les devoirs ordinaires, qui étoit de *taver le corps*, & de le mettre en *Chrysostom. état d'être enterré,* ce que l'Ecriture marque ^{ue supr. p. 200.} près, pour établir davantage la certitude du miracle de sa résurrection; les Disciples envoyèrent à saint Pierre, pour le prier de venir chez eux. Il n'est point dit, qu'ils ayent déclaré à cet

298 EXPLICATION DU CHAP. IX.

Apôtre le sujet pour lequel ils le demandoient. Et il y a apparence qu'ils ne lui en parle enc point, voulant sans doute que la vûe même des toutes les veuves qui pleuroient & qui intercedoient pour elle, lui fût un motif plus pressant pour le porter à demander à JESUS - CHRIST qui daignât la rendre à l'Église. C'est ce qu'on vit arriver aussi tôt que saint Pierre fut venu : car toutes les veuves qui étoient présentes; formèrent & de leurs larmes, & du recit de toutes les charités qu'elles avoient reçues de Tabithé pendant sa vie, la plus puissante priere dont elles étoient capables, en lui présentant, & les robes, & les habits dont la charité de cette femme les avoit toutes revêtues. Elles le prierent donc, dit saint Cyprien, non par leurs paroles, mais par les bonnes œuvres de celle même qui étoit morte : *Nec pro defuncta suis vocibus, sed ipsius operibus deprecantes.*

Cyprian.
de oper.
& elem.
cap. 2.
§ 25.6.

¶. 40. jusqu'à la fin. Alors Pierre ayant fait sortir tout le monde, se mit à genoux, & en prières ; & se tournant vers le corps, il dit : Tabithé, lève-toi. Elle ouvrit les yeux au même instant ; & ayant vu Pierre, elle se mit sur son séant, &c.

Saint Pierre sentit, dit saint Cyprien, que l'on pouvoit obtenir ce qui étoit demandé de cette sorte ; & que l'assistance de JESUS - CHRIST ne manqueroit point à ces veuves qui lui offroient des prières si ardentes, après que le même JESUS - CHRIST avoit été revêtu, en leurs personnes : *Sensit Petrus impetrari posse, quod sic petebatur, nec defuturum Christi auxiliu viduis deprecantibus, quando esset in viduia.*

ipse vestitus. Comme donc la resurrection corporelle d'un seul mort devoit être, selon l'ordre de la sagesse & de la prédestination de Dieu, le principe de la resurrection spirituelle de plusieurs, il mit dans le cœur de son Apôtre d'accorder ce grand miracle aux larmes de tant de personnes affligées, non tant pour ceux qui croyoient déjà au Nom de J e s u s , que pour tous les autres qui n'y croyoient pas encore. Car c'étoit principalement, comme on l'a dit, au salut des ames, que se rapportoient tous les miracles, tant de J e s u s . C h r i s t que des Apôtres, qui traitoient véritablement les ames, lorsqu'ils guérissoient les corps. Saint Pierre imite son Maître dans le dessin qu'il avoit de ressusciter Tabithe ; car comme J e s u s avoit fait sortir tout le monde avant que de redonner la vie à la fille du chef de la Synagogue des Juifs, qui étoit morte ; aussi le Disciple oblige présentement tout le monde de sortir de la chambre haute, où le corps mort de Tabithe avoit été mis en attendant son arrivée. Il vouloit, dit saint Chrysostome, éviter toute ostentation dans un miracle qui appartenloit tout entier à J e s u s - C h r i s t , & dans lequel il regardoit uniquement le fruit qui devoit en revenir à l'Eglise. Il ne vouloit point d'ailleurs être troublé par les larmes de tant de personnes, mais offrir dans le secret sa priere à celui qui ne manque point d'exaucer ses serviteurs, lorsque c'est lui-même qui leur inspire de le prier.

Pierre qui par la seule ombre de son corps guérissait tant de malades, ajoute le même Pere,

Chrysost.
in Act.
hom. 21.

tom. 3.

p. 200.

Op. 198.

Matth.

9. 25.

300 EXPLICATION DU CHAP. IX.
employe ici d'autres moyens plus puissans, pour procurer la resurrection de cette femme. Il a recours à la solitude, il se prosterne, il prie, il se tourne vers le corps mort, il lui parle, il lui commande de se lever, & il le lui commande, dit saint Cyprien, au Nom de JESUS. Car quoique cela ne soit point marqué dans l'Ecriture, on ne peut douter qu'il ne l'ait dit, au moins dans son cœur, puisque c'étoit à ce Nom adorable & tout-puissant que la nature étoit soumise. Au commandement du saint Apôtre, la mort rendit son dépôt & celle qui avoit fait largesse de ses biens à plusieurs veuves affligées pour les faire vivre, mérita après être morte, d'être rendue elle-même à la vie, par la priere de ces veuves qu'elle avoit si charitablement assistées par ses aumônes : *Qua laborantibus vi-
dus largita fuerat subsidia vivendi, meruit ad vi-
tam viduarum petitione revocari.*

Tabithe ayant donc ouvert les yeux, pour marque qu'elle étoit déjà en vie, & vu Pierre l'Apôtre de JESUS-CHRIST, elle se leva sur son seant. Mais comme tout étoit misterieux dans le miracle de cette resurrection, saint Pierre lui donna encore la main, & l'ayant aidée à se lever tout-à-fait, il la rendit vivante aux saints, & aux veuves qu'il appella dans la chambre où il l'avoit ressuscitée ; car il falloit que tous les Disciples qui sont designés ici par le nom de saints, à cause de la sainteté de leur vocation, & que toutes les veuves qui avoient le plus contribué par leurs larmes à obtenir un si grand miracle, fussent témoins oculaires de la puissance de JESUS-CHRIST ; & que

cette preuve toute divine de la résurrection de celui qui rendoit ainsi la vie aux morts, servit à la conversion de plusieurs. C'est en effet ce qui arriva dans la ville de Joppé, où ce prodige ayant été su de tous, beaucoup de ses habitans crurent au Seigneur.

Saint Chrysostome faisant une application spirituelle à la vie de l'âme, de ce qui est dit ici ^{ut supr.} par rapport à la vie du corps, témoigne qu'il ^{p. 101.} tient très-souvent à nous, que les pécheurs ne ressuscitent spirituellement, comme cette femme ressuscita dans son corps mortel. Il faut pleurer, dit ce Père, il faut prier, & donner l'aumône pour ceux qui sont morts dans l'âme ; quoique ce qu'ils font eux-mêmes soit d'une plus grande efficace pour leur obtenir l'indulgence du Seigneur. Mais quand l'Eglise leur a procuré la vie spirituelle qu'ils avoient perdue, il faut encore que ses ministres qui y tiennent le lieu des Apôtres, leur donnent la main pour les aider à se lever tout-à-fait de leur chute mortelle. Et c'est aussi à ces mêmes ministres de JESUS-CHRIST, de les rendre vivans aux saints, c'est-à-dire, de les faire rentrer dans la sainte société des fidèles, & dans l'union du corps de JESUS CHRIST, dont ils s'étoient retranchés comme des membres mortis par leurs crimes.

On peut admirer encore avec le même Saint, la simplicité apostolique, & l'humilité de saint Pierre. Il sembloit, dit-il, qu'après avoir refusé cette femme, & rendu la joie à tant de personnes de Joppé, il eût pu choisir de loger chez celle qui lui avoit une obligation si sensible, ou au moins se retirer chez quelqu'un des

L E S A C T E S

principaux de la ville, qui auroient été ravis d'être honorés de la présence d'un tel hôte. Mais un Apôtre de J E S U S - C H R I S T , & un vrai imitateur de cet esprit de pauvreté, qui avoit toujours paru dans la conduite de son divin Maître, ne choisit point les maisons des riches, ni ne songe point à s'attirer la reconnaissance, & les applaudissemens des peuples, pour une œuvre qu'il regardoit comme étant due à Dieu seul. Il préfere donc *la maison d'un Corroyeur* à toutes les autres, & il y demeure pendant le temps qu'il sejourna à Joppé, pour affermir les fidelles nouvellement convertis ; apprenant par son exemple aux ministres de J E S U S - C H R I S T , à ne regarder que Dieu dans les affaires de Dieu ; & à ôter tout sujet, tant aux grands de s'élever, qu'aux pauvres d'avoir honte de l'état où la providence les a mis.



C H A P I T R E X.

1. Il y avoit un homme à Cesaree, nommé Corneille, qui étoit Centenier dans une cohorte appellée l'Italienne :

2. il étoit religieux & craignant Dieu avec toute sa maison, il faisoit beaucoup d'aumônes au peuple,

1. *V*it autem quidam erat in Cesarea, nomine Cornelius, Centurio cohortis quæ dicitur Itala:

2. *religiosus, ac timens Deum cum omni domo sua, faciens eleemosynas multas plebi, & de-*

precans Deum semper.

& il prioit Dieu incessam-
ment.

¶ 3. Is vidit in visu
manifeste , quasi ho-
rà dici nonà , Ange-
lum Dei introcur-
rem ad se , & di-
centem sibi : Corne-
ille.

4. At ille , in-
tuens eum , timore
corruptus , dixit :
Quid est , Domine ?
Dixit autem illi : Ora-
tiones tuæ , & elemo-
synæ tuæ , ascende-
runt in memoriam in
conspicere Dei .

3. Un jour vers la neu-
vième heure il vit claire-
ment dans une vision un
Ange de Dieu , qui se pre-
senta devant lui , & lui dit :
Corneille.

4. Alors , regardant
l'Ange , il fut saisi de fra-
yeur , & lui dit : Seigneur ,
que demandez - vous de
moi ? L'Ange lui répon-
dit : vos prières & vos
aumônes sont montées
jusqu'en la présence de
Dieu " , & il s'en est sou-
venu.

5. Envoyez donc pré-
sentement des personnes à
Joppé , & faites venir un
certain Simon , surnommé
Pierre ,

6. Hic hospitatur
apud Simonem quen-
da coriarium , cu-
jus est domus juxta
mare : hic dicet tibi
quid te oporteat fa-
tere.

7. Qui est logé chez un
corroyeur , nommé Simon ,
dont la maison est près de
la mer : c'est lui qui vous
dira ce qu'il faut que vous
fassiez.

7. L'Ange qui lui par-
loit s'étant retiré , il ap-
pella deux de ses domesti-
ques , & un soldat crai-

¶ 4. Iste , en memoire devant Dieu .

8. & leur ayant dit tout ce qui lui étoit arrivé , il les envoya à Joppé.

9. Le lendemain , lorsqu'ils étoient en chemin , & qu'ils approchoient de la ville , Pierre monta sur le haut de la maison où il étoit , vers la sixième heure , pour prier.

10. Et ayant faim , il voulut manger. Mais , pendant qu'on lui en apprêtoit , il lui survint un ravissement d'esprit :

11. Il vit le ciel ouvert , & comme une grande nappe qu'on descendoit par les quatre coins , du ciel en terre ,

12. où il y avoit de toute sorte d'animaux terrestres à quatre pieds ⁰ , & de reptiles , & des oiseaux du ciel.

13. Et il ouit une voix qui lui dit : Levez vous ; Pierre , tuez , & mangez .

⁰. 12. gr. de bêtes sauvages.

metuentem Domum , ex his qui illi parebant :

8. quibus cum narrasset omnia , misit illos in Joppen.

9. Posterā autem die , iter illis facientibus , & appropinquantibus civitatī , ascendit Petrus in superiora ut oraret circa horam sextam.

10. Et cum esuriret , voluit gustare. Parantibus autem illis , cecidit super eum mentis excessus :

11. & vidit cælum apertum , & descendens vas quadram , velut lineum magnum , quatuor initiis submitti de cælo in terram.

12. in quo erant omnia quadrupedia , & serpentia terræ , & volatilia cæli.

13. Et facta est vox ad eum : Surge , Petre , occide , & manduca.

14. Ait

14. Ait autem Petrus : Absit Domine, quia nunquam manducavi omnia communia & immundum.

15. Et vox iterum secundo ad eum : Quod Deus purificavit, tu commune ne dixeris.

16. Hoc autem factum est per te, & statim receptum est vas in celum.

17. Et dum intrâ se hæsitaret Petrus, quidnam esset visio, quam vidisset, ecce viri, qui missi erant à Cornelio, inquirerentes domum Simonis, astiterunt ad januam;

18. & cùm vocassent, interrogaabant, si Simon, qui cognominatur Petrus, illic haberet hospitium.

19. Petro autem cogitante de visione, dixit Spiritus ei : Ecce viri tres querunt te.

20. Surge itaque,

14. Mais Pierre répondit : Je n'ai garde Seigneur, car je n'ai jamais rien mangé de tout ce qui est impur & souillé.

15. Et la voix lui parlant encore une seconde fois, lui dit : N'appellez pas impur ce que Dieu a purifié.

16. Cela s'étant fait jusqu'à trois fois, la nappe fut retirée dans le ciel.

17. Lorsque Pierre étoit en peine en lui-même de ce que pouvoit signifier la vision qu'il avoit euë, les hommes envoyés par Corneille, s'étant enquis de la maison de Simon, se presenterent en ce même-temps à sa porte;

18. & ayant appellé quelqu'un, demanderent si ce n'étoit pas là que Simon, surnommé Pierre, étoit logé.

19. Cependant Pierre, pensant à la vision qu'il avoit euë, l'Esprit lui dit : Voilà trois hommes qui vous demandent.

20. Levez-vous donc

v.

descendez , & ne faites point difficulté d'aller avec eux ; car c'est moi qui les ai envoyez.

21. Pierre étant descendu pour aller trouver ces hommes qui le demandoient, leur dit : Je suis celui que vous cherchez ; quel est le sujet pour lequel vous êtes venus ?

22. Ils lui répondirent : Corneille Centenier, homme juste & craignant Dieu, selon le témoignage que lui rend toute la nation Juive , a été averti par un saint Ange de vous faire venir en sa maison , & d'écouter vos paroles.

23. Pierre les ayant donc fait entrer , les logea ; & le lendemain il partit avec eux , & quelques-uns des frères // de la ville de Joppé l'accompagnèrent.

24. Le jour d'après ils arriverent à Césarée , où Corneille les attendoit avec ses parens , & ses plus intimes amis , qu'il avoit assemblés chez lui.

¶. 23. autr. fidèles

descende, & vadē cum eis nihil dubitans , quia ego misericordiōs.

21. Descendens autem Petrus ad viros , dixit : Ecce ego sum quem queritis : quæ causa est , propter quam venistis ?

22. Qui dixerunt : Cornelius Centurio , vir justus , & timens Deum , & testimonium habens ab universa gente Iudeorum , responsum accepit ab Angelo sancto accersire te iadomum suum , & audire verba abs te.

23. Introducens ergo eos , recepit hospitio , sequenti autem die surgens profectus est cum illis : & quidam ex fratribus ab Joppe comitati sunt eum.

24. Alterā autem die introivit Césarēam . Cornelius vero expectabat illos , convocatis cognatis suis , & necessariis amicis.

25. Et factum est,
cum introisset Pe-
trus, obvius venit
ei Cornelius, & pro-
cidens ad pedes ejus
adoravit.

26. Petrus verò
elevavit eum, di-
cens : Surge, & ego
ipse homo sum.

27. Et loquens
cum illo, intravit,
& invenit multos,
qui convenerant.

28. Dixitque ad
illis: Vos scitis quo-
modo abominatum sit
viro Iudeo conjungi
aut accederè ad alien-
igenam : sed mihi
ostendit Deus, ne-
minem communem
aut immundum di-
tere hominem.

29. Propter quod
sine dubitatione ve-
ni aceritus. Inter-
rogo ergo quam ob
causam aceristi
me ?

30. Et Cornelius

25. Lorsque Pierre fut
entré ^à, Corneille vint au-
devant de lui ; & se jettant
à ses pieds, il l'adora.

26. Mais Pierre le rele-
va, lui disant : Levez-vous,
je ne suis qu'un homme
non plus que vous.

27. Et s'entretenant avec
lui, il entra dans sa mai-
son, où il trouva beaucoup
de personnes qui s'y étoient
assemblées.

28. Alors il leur dit :
Vous savez que les Juifs
ont en grande horreur
d'avoir quelque liaison
avec un étranger, ou de
l'aller trouver chez lui ;
mais Dieu m'a fait voir
que je ne devois estimer
aucun homme impur &
fouillé.

29. C'est pourquoi, dès
que vous m'avez mandé,
je n'ay fait aucune difficul-
té de venir. Je vous prie
donc de me dire pour-
quoi vous m'avez envoyé
querir ?

30. Alors Corneille lui

¶. 25. expl. vel in civitatem Cæsaream, vel propè domum;
Gérin.

dit : Il y a maintenant quatre jours // que m'étant mis en priere dans ma maison à la neuvième heure , un homme vêtu d'une robe blanche // vint se presenter tout d'un coup devant moi , & me dit :

31. Corneille , votre priere a été exaucée , & Dieu s'est souvenu de vos aumônes.

32. C'est pourquoi envoyez à Joppé , & faites venir de là Simon , surnommé Pierre // il est logé en la maison de Simon corroyeur près de la mer.

33. J'ai envoyé à l'heure même vers vous , & vous m'avez fait grace de venir. Nous voilà donc maintenant tous assemblez devant vous // pour ouir de votre bouche tout ce que le Seigneur vous a ordonné de nous dire.

34. Alors Pierre prenant la parole , dit : En vérité je voi bien que Dieu n'a point d'égard aux di-

Deut. 10. 17.
2. Par. 19. 7.
Job. 34. 29.

*. 30. gr. qu'étant à jeun.] sera venu , il vous parlera.
ibid. éclatante] y. 33. gr. devant Dieu.
y. 32. gr. aussi-tôt qu'il]

ait : A audiisq[ui]ta-
ta die usque ad hanc
horam , orans eram
horâ nonâ in domo
mea , & ecce vir ste-
tit ante me in veste
candida , & ait :

31. Cornelius exau-
dita est oratio tua ,
& eleemosynæ tuæ
commemoratae sunt
in conspectu Dei.

32. Mitte ergo in
Joppen , & accersi
Simonem , qui co-
gnominatur Petrus ;
hic hospitatur in do-
mo Simonis coriarii
juxta mare ,

33. Confestim er-
go misi ad te : &
tu benè fecisti ve-
niendo. Nunc ergo
omnes nos in cons-
pectu tuo adsumus ,
audire omnia quæ-
cunque tibi præcepta
sunt à Domino.

34. Aperiens au-
tem Petrus os suum ,
dixit : In veritate
comperi , quia non
est personarum ac-

ceptor Deus.

35. sed in omni gente, qui timet eum & operatur justitiam, acceptus est illi.

36. Verbum misit Deus filiis Israël ; annuntians pacem per Jesum Christum : hic est omnium Dominus.

37. Vos seitis quod factum est verbum per universam Iudæam, incipiens enim à Galilæa, post baptismum, quod prædicavit Joannes.

38. Jesum à Nazareth, quomodo unxit eum Deus Spiritu sancto ; & virtute, qui pertransiit benefaciendo & sanando omnes oppres-
fos à diabolo, quoniam Deus erat cum iH̄o.

39. Et nos testes sumus omnium, quæ fecit in regione Iudæorum & Jerusalem. Quem occiderunt suspendentes in ligno :

40. hunc Deus sus-

*. 34. lestr. ne fait point exception de personne.

verses conditions des personnes // : Sap. 6.8.
Ex. 35.
15.
Rom. 2.
11.
Gal 2. 6.
Eph. 6. 9.
Col. 3. 25.
1. Petr. 1.

35. mais qu'en toute nation celui qui le craint, & dont les œuvres sont justes, lui est agreable. 17.

36. Dieu s'est fait entendre aux enfans d'Israël, en leur annonçant la paix par J E S U S - C H R I S T , qui est le Seigneur de tous.

37. † Et vous savez ce qui est arrivé dans toute la Judée, & qui a commencé par la Galilée, après le baptême que Jean a prêché :

38. comment Dieu a oint de l'Esprit saint & de force J E S U S de Nazareth ; qui allant de lieu en lieu faisoit du bien *par tout*, & guérissoit tous ceux qui étoient sous la puissance du diable, parce que Dieu étoit avec lui. Luc. 4. 14.

39. Et nous sommes témoins de toutes les choses qu'il a faites dans la Judée & dans Jérusalem. Cependant ils l'ont fait mourir, l'attachant à une croix :

40. mais Dieu l'a ressus-

V iij

cité le troisième jour , & a voulu qu'il se montrât vivant ;

41. non à tout le peuple , mais aux témoins que Dieu avoit choisis avant tous les temps : à nous , qui avons mangé & bû avec lui , depuis qu'il est ressuscité d'entre les morts :

42. Et il nous a commandé de prêcher & d'attester devant le peuple , que c'est lui qui a été établi de Dieu pour être le juge des vivans & des morts .

^{31.} 43. Tous les Prophetes
^{34.} Mich. 7.
^{43.} lui rendent témoignage , que tous ceux qui croiront en lui recevront par son Nom la remission de leurs pechés .

44. Pierre parloit encore lorsque le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutoient la parole .

45. Et les fidèles circoncis qui étoient venus avec Pierre , furent frappés d'étonnement , de voir que la grace du Saint-Esprit se répandoit aussi sur les Gentils ;

46. car ils les entendoient

citavit tertia die , & dedit eum manifestum fieri ;

41. non omni populo , sed testibus præordinatis à Deo : nobis , qui manducavimus & bibimus cum illo , postquam resurrexit à mortuis .

42. Et præcepit nobis prædicare populo , & testificari , quia ipse est qui constitutus est à Deo judex vivorum & mortuorum .

43. Huic omnes . Prophetæ testimoniū perhibent , remissionem peccatorum accipere per nomen ejus omnes qui credunt in eum .

44. Adhuc loquente Petro verba hæc , cecidit Spiritus sanctus super omnes qui audiebant verbum ,

45. Et obstupuerunt ex circumcisione fideles , qui venerant cum Petro , quia & in nationes gratia Spiritus sancti effusa est ;

46. audiebant enim

DES A P O T R E S . C H A P . X . 318
H̄tos loquentes lin-
guis , & magnifican-
tes Deum.

47. Tunc respondit Petrus : Nunquid a- quam quis prohibere posset , ut non bapti- zentur hi , qui Spiritum sanctum acce- runt sicut & nos ?

48. Et jussit eos baptizari in nomine Domini Jesu Christi . Tunc rogaverunt eum ut maneret apud eos aliquot diebus .

47. Alors Pierre dit : Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont déjà reçû le Saint Esprit comme nous ?

48. Et il commanda qu'on les batîsse au Nom du Seigneur J E S U S - C H R I S T . ¶ Après cela ils le prièrent de demeurer quelques jours avec eux .



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

*. 1. & 2. *Il y avoit un homme à Cesaree , nommé Corneille , qui étoit Centenier dans une cohorte appellée l' Italienne : il étoit religieux & craignant Dieu avec toute sa famille ; il faisoit beaucoup d'aumônes au peuple , & il prioit Dieu incessamment , &c.*

Cette ville de Cesaree étoit dans la Palestine ; & c'est la même dont on a parlé auparavant. Corneille étoit Gentil d'origine : mais Dieu l'a- voit converti par un mouvement de son Esprit , qui souffle là où il lui plaît , & de la maniere qu'il lui plaît . Car quoiqu'il n'eût point encore ^{D. Thom.} été batisé , & que l'Evangile ne lui eût point ^{2. 2. 7.} été annoncé , on ne peut douter , pour les rai- ^{10 art.} ^{4. ad. 3.}

512 EXPLICATION DU CHAP. X.
sons qu'on verra ensuite, qu'il ne fut dès lors
justifié devant Dieu, par un effet extraordi-
naire de sa grace, & en vertu des merites de
J E S U S-C H R I S T, qui devoient lui être ap-
pliquez plus particulierement dans le batême.
Cet homme étoit Centenier d'une cohorte que l'on
nommoit l'Italienne; c'est à-dire, qu'il coman-
doit une compagnie de cent hommes; & que
cette compagnie étoit du nombre de celles qui
composoient la cohorte nommée *l'Italienne*, à
cause que les soldats dont elle étoit composée
étoient d'Italie. Or comme il y avoit plusieurs
compagnies dans une cohorte, il y avoit aussi
plusieurs cohortes dans une legion Romaine.

Saint Luc fait l'éloge de Corneille en peu de
mots, lorsqu'il dit de lui: *Qu'il étoit religieux*
& craignant Dieu avec toute sa maison; ce qu'il
Chrysost. in Act. hom. 22. p. 205. remarque, selon la réflexion de saint Chry-
sostome, afin que l'on ne crût pas que c'étoit à
cause de sa dignité que Dieu le traitoit d'une
maniere si honorable, que d'envoyer pour l'in-
struire le chef de tous les Apôtres. C'étoit donc
un homme *religieux*, c'est-à-dire, plein de
piété & craignant Dieu; non de la crainte Ju-
daïque, mais de celle qui est propre aux en-
fans de la loi nouvelle. C'est pourquoi comme il
aimoit Dieu, il avoit soin d'inspirer le même
amour & la même pieté à *tous ceux de sa mai-
son*; n'y ayant point de véritable religion dans
ceux qui negligent le salut de leurs domestiques.
Il faisoit beaucoup d'aumônes au peuple, c'est-à-
dire aux pauvres d'entre le peuple; car la pieté
est fausse, si elle n'est accompagnée de miseri-
corde. Et plus cette pieté est grande, plus

elle fait des aumônes abondantes : ce qui peut faire juger de celle de Corneille, dont il est dit, qu'il étoit si saintement prodigue envers ceux qui étoient dans l'abaissement de la pauvreté. Or ce qui le remplissoit de misericorde envers les autres, étoit le vif sentiment qu'il avoit lui-même de sa misere, & le besoin où il se voyoit de la misericorde du Seigneur. Car c'est ce qui nous est marqué par ces *prieres continues qu'il offroit à Dieu.*

Les Pelagiens ont pretendu faire servir cet exemple de Corneille, pour prouver que l'homme pouvoit par les forces de son libre arbitre, faire des œuvres vraiment bonnes & agréables devant Dieu. Mais saint Prosper expliquant ce passage de saint Paul : *C'est Dieu qui opère en vous & le vouloir & le faire;* fait voir à ces hommes orgueilleux qu'ils étoient aveugles,^{3.} dans l'intelligence des Ecritures, ne comprenant pas que toute cette préparation de Corneille à recevoir l'instruction de saint Pierre & le Sacrement de batême, fût en lui un effet anticipé de la grace. Et il le prouve par ces paroles qui furent dites dans la suite au même Apôtre, dans la vision où une voix lui commandoit de tuer & de manger toutes sortes d'animaux qu'on lui montroit : *N'appellez pas,* lui dit-on, *impur ce que Dieu a purifié :* d'où il paroît clairement, dit saint Prosper, que toutes les bonnes œuvres que Corneille avoit faites jusqu'alors, avoient été un commencement de la grace du Seigneur qui le *purifioit ainsi, & le préparoit au Sacrement du salut,* comme à la source des graces mêmes qu'il avoit déjà reçues.

*Prop. ep.
ad Ruffin.
de liber.
arbitr.
Philip. 2.*

314 EXPLICATION DU CHAP. X.
Saint Bernard dit la même chose, tant de Corneille que de saint Paul , qu'il declare avoir été prévenus & préparés par la grace du Seigneur , lorsque Pierre fut envoyé au premier, & Ananie au second. Car qu'y avoit-il , ajoûte ce Saint , de mieux préparé que le cœur de Saul , lorsqu'il s'écria dans une profonde soumission : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?* Et Corneille l'étoit-il moins , lui qui meritâ par ses aumônes & par ses prières , que le Seigneur même lui inspiroit , de parvenir à une plus grande lumiere de foi ?

*Med. in
hunc loc.*

V.- 3. 4. Un jour vers la neuvième heure , il vit clairement dans une vision un Ange de Dieu qui se presenta devant lui , & lui dit : Corneille. Alors regardant l'Ange , il fut saisi de frayeur . &c.

Ach. 3. • La neuvième heure du jour , selon la maniere de compter de ce temps-là , revenoit à celle de trois heures après midi , qui étoit une heure destinée particulierement à la priere parmi les Juifs. En effet Corneille prioit alors , ainsi que lui-même le témoigne dans la suite. Lors donc qu'il étoit ainsi en priere , il vit clairement dans une vision un Ange de Dieu ; c'est-à-dire , que cet Ange que le Seigneur lui envoyoit , parut à ses yeux d'une maniere , qu'il ne put douter en aucune sorte de la vérité de ce qu'il voyoit. Car il s'apparut à lui , selon qu'il est dit ailleurs , sous la figure d'un homme vêtu d'une robe blanche & éclatante , qui étant entré dans le lieu où il étoit , se presenta devant lui , & l'appella par son nom ; peut-être pour lui marquer qu'il le connoissoit , & pour l'engager en même temps à avoir plus

d'attention à ce qu'il devoit lui dire. Corneille persuadé que c'étoit un Ange qu'il voyoit & qui lui parloit, fut d'abord saisi de frayeur. Mais comme la présence même de ces Esprits bién-heureux rassure bien-tôt ceux qu'elle a d'abord troublez, cet Officier répondit à l'Ange qui le nommoit : *Que desirez-vous Seigneur?* Parole semblable à celle que Saul dit à JESUS-CHRIST lorsqu'il s'apparut à lui dans le chemin de Damas, & qui marquoit la parfaite disposition où étoit son cœur, d'obéir à sa volonté. *Vos prières Apoc. 8. 4.*
& vos aumônes, lui repliqua l'Ange, *sont mon- 3. 4.*
tées comme un parfum d agreable odeur, en la
presence de Dieu, & elles sont *dans son souvenir.*
 Or comme il n'y a que ce qui est fait par l'Esprit de Dieu, qui est agréé de Dieu, il s'ensuit visiblement que ces aumônes & ces prières de Corneille étoient faites, comme on l'a déjà marqué, par un mouvement de sa grace : ce qui a fait dire à saint Augustin, que l'Esprit de Dieu assista *Aug. op.*
 Corneille avant même qu'il fût baptisé. Il prioit *imperf. 6.*
 donc & donnoit l'aumône par le principe *1. c. 10.* de la
 foi, quoique d'une foi encore imparfaite, comme dit le même Pere, & qui devoit être perfec- *Ib. 1. de*
 tionnée par la prédication de Pierre, & par la *prædict.*
 grace du Sacrement de batême. *Sanc. c. 7.*

V. 5. 6. Envoyez donc présentement des personnes à Joppé, & faites venir un certain Simon, surnommé Pierre. Il est logé chez un corroyeur, nommé Simon, dont la maison est près de la mer. C'est lui qui vous dira ce qu'il faut que vous fassiez.

Comme l'Ange aussi-tôt après avoir témoigné à Corneille, que ses aumônes & ses prières

§16 EXPLICATION DU CHAP. X.

avoient été exaucées , lui commande de faire venir un maître qui lui enseigne ce qu'il doit faire pour se sauver , il paroît assez clairement , dit un pieux Interprete , que cet Officier demandoit à Dieu par ses prières & par ses aumônes , qui lui plût de lui donner une plus grande connoissance des moyens propres pour parvenir à son salut . L'Ange n'entreprend pas de l'en instruire lui-même : car c'étoit aux hommes établis dans le ministere , qu'il appartenloit de donner à d'autres hommes les instructions de la foi , comme le remarque saint Augustin : mais il l'envoie à saint Pierre ; & Dieu voulut se servir du chef des Apôtres , pour commencer en la personne de Corneille & de toute sa maison , à faire voir l'accomplissement de cette prédiction : Que JESUS , étoit venu dans le monde , non pas seulement comme *la gloire de son peuple d'Israël* , mais encore comme *la lumiere des nations* . L'Ange en marquant à Corneille la profession si rabaisée de celui chez qui S. Pierre logeoit , lui donna lieu de comprendre tout d'un coup , que ce n'étoit point chez les grands & les puissans de la terre , ni chez les savans & les philosophes qu'il devoit chercher à s'instruire des mysteres de notre foi ; mais que c'étoit aux petits selon le monde , & à ceux pour qui la sagesse du siecle n'a que du mépris , que le Seigneur avoit daigné confier les secrets de son royaume celeste .

¶. 7. 8. *Lorsque l'Ange qui lui parloit se fut retiré , il appella deux de ses domestiques , & un soldat qui avoit la crainte du Seigneur , du nombre de ceux qui lui obéissaient , &c.*

L'Ange disparaît aux yeux de Corneille , ou

*Bed. in
bunc loc.*

*Aug. de
doct. Chr.
prolog. t.
3. p. 3. 4.*

*Euseb.
2. 2.*

se retire en la même maniere qu'il étoit entré , dans l'instant qu'il s'est acquité de l'ordre que Dieu lui avoit donné. Et comme Corneille étoit plein de pieté , il témoigne aussi une ardeur extraordinaire , pour accomplir ce qu'on venoit de lui commander de la part de Dieu. Car sans v. 31 differer , il envoie dans le moment , selon qu'il l'assure lui-même dans la suite , vers la personne qu'on lui avoit indiquée. Et il choisit pour cela deux de ses domestiques , avec un de ses soldats en qui il se confioit le plus , comme ayant de la pieté & de la crainte de Dieu aussi bien que lui : car quoique saint Luc ne le dise précisément que du seul soldat , il donne lieu de juger des autres , par celui dont la profession s'accorde moins ordinairement avec la crainte de Dieu. Mais tel qu'étoit l'Officier , tel étoit aussi le soldat : & la vertu qui paroissoit dans le maître , paroissoit de même dans les domestiques , selon que le sacré texte l'a marqué auparavant , lorsqu'il est dit , Que Corneille étoit religieux & craignant Dieu avec toute sa maison. C'est la raison pour laquelle il ne craint pas de se découvrir à eux , de ce qui s'étoit passé entre l'Ange & lui : & leur confiant un secret qui regardoit leur salut comme le sien , il les envoya en diligence , non pas , dit saint Chrysostome , commander avec autorité à saint Pierre de venir trouver leur Officier , quoiqu'il pût croire que logeant chez un corroyeur , il n'étoit pas lui-même une personne fort considérable ; mais lui raconter ce que l'Ange lui avoit dit , & l'engager à venir chez lui.

¶. 9. jusqu'au 14. Le lendemain lorsqu'ils étoient

Chrysost.
ut supr.
p. 206.

318 EXPLICATION DU CHAP. X.
en chemin, & qu'ils approchoient de la ville, Pierre monta sur le haut de la maison où il étoit, vers la sixième heure, pour prier. Et ayant faim il voulu manger, &c.

Lorsque ceux que Corneille avoit envoyés approchoient déjà de la ville de Joppé, où étoit saint Pierre, & avant qu'ils y entrassent, Dieu youlut faire connoître à son Apôtre dans une vision toute pleine de mystere, le dessein qu'il avoit pris de faire part aux nations de la grace de l'Evangile ; afin que ces députés de Corneille, qui étoient prêts d'arriver, obtinsstent de lui plus facilement ce qu'ils souhaitoient, après qu'il auroit reçû l'intelligence de ce mystere de sa divine misericorde sur les Gentils. *Vers l'heure de Sexte, c'est-à-dire, sur le midi, qui étoit un temps auquel les fidelles avoient accoutumé de prier, il monta sur le haut de la maison où il logeoit dans Joppé, c'est-à-dire, sur la platte-forme où terrasse, qui se pratiquoit ordinairement sur les maisons dans la Palestine, afin d'y être plus recueilli dans la priere qu'il vouloit offrir à Dieu, tandis qu'on lui préparoit chez son hôte quelque chose qu'il pût manger. L'Ecriture remarque exprès qu'il eut faim ; à cause que cette faim, quoique naturelle, donna lieu à ce que le Seigneur vouloit lui faire connoître dans la vision dont il est parlé ici.*

cap. 5. Au milieu donc de sa priere, il lui survint un ravissement d'esprit, & il vit le ciel ouvert, d'où l'on descendoit sur terre vers lui comme une grande nappe, tenuë par les quatre coins, dans laquelle étoient toutes sortes d'animaux, qui autant qu'on peut juger par la suite, étoient censés impurs

Fust. ad orthodox. quefl. 99. in respon.

Selon la loi de Moïse , & dont elle défendoit aux Juifs de manger. En même temps il entendit une voix qui lui commandoit de se lever , de tuer , & de manger ces animaux.

Dieu lui marquoit énigmatiquement sous *chrysostome* : cette image , dit saint Chrysostome , ce qu'il devoit faire , & à l'égard de Corneille dont les députés étoient tout prêts d'arriver , & à l'égard de tous les autres Payens répandus par toute la terre. Corneille étoit un homme incircuncis , & il n'avoit rien , non plus que tous les Gentils , de commun avec les Juifs. Ils étoient donc dans l'esprit des Israélites , comme tous ces animaux dont il est parlé ici , que la loi leur representoit comme impurs , & dont ils ne devoient point manger. Mais parce que l'Evangile & la grace de J e s u s - C H R I S T étoit le tresor de la loi nouvelle présentée à tout l'univers , Dieu fait connoître à saint Pierre dans cette vision mystérieuse , où ces mêmes animaux qu'il regardoit comme impurs , sont exposés à ses yeux comme descendant du ciel jusqu'à lui ; que par un effet des merites de J e s u s - C H R I S T monté au ciel après sa resurrection , & répandant son Esprit sur toute chair , ceux qui jusqu'alors avoient été regardés par le peuple Juif , comme impurs & indignes de la grace du Sauveur , entreront aussi comme eux dans la sainte société du corps de l'Eglise. Ainsi lorsque cette voix miraculeuse qui se fit entendre dans le même temps à ses oreilles , lui dit : *Levez-vous Pierre , tuez & mangez* ; on lui marquoit , selon saint Chrysostome , qu'il ne devoit faire aucune difficulté d'aller trouver ces Gentils qui le mandoient ,

320 EXPLICATION DU CHAP. X.

aussi bien que tous les autres. Cat cet Apôtre representoit en sa personne l'Eglise dont il étoit le chef : *Tuez donc en eux*, lui dit-on, *cette vie terrestre, cette vie du vieil homme*, né dans la corruption du peché ; & *mangez-les* ; c'est-à-dire, en brisant dans eux tout ce qu'il y a de terrestre & de charnel, faites-les passer dans le corps sacré de l'Eglise, & devenir les membres vivans de JESUS-CHRIST, *Trajice in corpus tuum ... Occide in eis quod sunt, & fac eos quod tu es ... Datu sacramento Christi, incorporasti Ecclesie; manducaisti.* Or cette nappe dans laquelle on faisoit voir à saint Pierre tous ces animaux dont nous venons de parler, étoit descendue par les quatre coins, pour marquer,

Gregor. magn. moral. I. 11.c. 15.

Aug. in Psal. 14. concio. 2. tom. 8. p. 103. con- p. 148.

dit saint Augustin, les quatre parties de l'univers, d'où l'on devoit rassembler dans l'unité d'une même Eglise, tous ceux qui participeroient à la grace de JESUS-CHRIST ; & aussi les quatre saints Evangelistes qui n'en composent qu'un seul, & dont le Seigneur s'est servi pour la conversion de tous les Gentils, répandus dans tous les coins de la terre.

V. 14. jusqu'au 17. Mais Pierre répondit. Je n'ai garde Seigneur ; car je n'ai jamais rien mangé de tout ce qui est impur & souillée. Et la voix lui parlant encore une seconde fois, lui dit : N'appellez pas impur ce que Dieu a purifié, &c.

Saint Pierre qui n'avoit point encore reçû l'intelligence de ce mystère, & qui se croyoit toujours assujetti à l'ordonnance de la loi, répond au Seigneur, qu'étant Juif il ne pouvoit pas violer un précepte qu'il avoit eu grand soin de garder toute sa vie. Et ce fut, dit saint Chrysostome

Chrysost. v. supr.

Sostome , par un mouvement de l'esprit même du Seigneur , que cet Apôtre répondit ainsi à la voix qui lui faisoit ce commandement. Car comme les Juifs ne pouvoient manquer de l'accuser , selon leur coutume , d'être un prévaricateur de la loi , il falloit pour sa propre justification qu'il pût leur dire qu'il avoit d'abord résisté à l'ordre qu'on lui donnoit , & qu'il ne s'y étoit rendu , que lorsque l'Esprit de Dieu lui eut fait connoître que les choses étoient changées depuis l'établissement de la loi nouvelle ; & que *ce que le Seigneur avoit purifié* par le mérite du prix infini du sang de son Fils , ne devoit plus être regardé comme étant encore impur ; c'est-à-dire , qu'il n'y avoit plus devant Dieu aucune distinction de Juifs ni de Gentils , depuis que le Fils de Dieu étoit mort pour tous , Rom. 10. parce qu'ils pouvoient être tous lavez & purifiez ¹² dans ce sang divin. Et ce qui étoit très-vrai à l'égard de tous les Gentils qui devoient participer à la redemption de J E S U S - C H R I S T , l'étoit encore singulierement à l'égard de Corneille & de ceux de sa maison , dont il est dit , qu'il étoit religieux & craignant Dieu avec toute sa famille , & pour lequel en particulier Dieu envoya cette vision à saint Pierre.

Il est dit que *cela se fit jusqu'à trois fois* ; c'est-à-dire , selon quelques Peres , que la même nappe fut descendue jusqu'à trois fois vers saint Pierre ; & qu'à chaque fois il entendit la même voix & fit la même réponse ; non sans doute par opiniâtréte , mais comme on l'a dit , par une divine économie de l'Esprit saint , qui préparoit à cet Apôtre , dans la fermeté même qu'il fit pa-

Aug. inPf. 103.concio A.sub init.

322 EXPLICATION DU CHAP. X.
roître à vouloir toujours observer l'ordonnance de la loi , dequois fermer tout-à-fait la bouche aux autres Juifs qui voudroient blâmer sa conduite.

¶. 17. jusqu'au 21. *Lorsque Pierre étoit en peine en lui-même , de ce que pouvoit signifier la vision qu'il avoit euë , les hommes envoyez par Corneille s'étant enquis de la maison de Simon , se presenterent en ce même temps à sa porte , &c.*

Dieu ne voulut point faire connoître tout d'un coup à ce saint Apôtre , ce que signifioit cette figure qui venoit de lui être représentée.
Chrysost. in Act. hom. 21. p. 208. Et il agit en quelque sorte à son égard touchant le mystère de la vocation des idolâtres à la foi , de même qu'il avoit agi à l'égard de la sainte Vierge touchant le mystère de l'Incarnation ; c'est-à-dire , que comme il ne donna à la Vierge un entier éclaircissement de ce grand & ineffaçable mystère qui se devoit operer en elle , qu'après l'avoir quelque temps laissée dans le trouble ; aussi il ne donna à saint Pierre une entière intelligence de cet autre grand mystère , qui devoit en être le fruit , qu'après qu'il eut été dans l'étonnement & dans le doute sur ce qu'il voyoit sans le comprendre. Il l'éclaircit donc en conduisant cet événement de telle sorte , que ceux que Corneille lui envoyoit , arriverent justement , non par un effet du hazard , mais de sa divine providence ; à la porte de la maison où il demeuroit , lorsqu'il étoit tout occupé de la pensée de ce qu'il venoit de voir , & qu'il s'appliquoit à rechercher en lui-même ce qu'il pouvoit lui marquer.

¶. 19. 20. Cependant Pierre pensant à la vi-

ission qu'il avoit eue , l'Esprit lui dit : Voi à trois hommes qui vous demandent. Levez-vous , &c.

L'Esprit de Dieu commence à éclairer intérieurement saint Pierre ; mais moderant en quelque façon cette grande vivacité naturelle qui étoit en lui , il ne lui découvre encore qu'une partie du mystère. Il lui déclare que trois hommes le viennent chercher ; & il l'affirme que c'est lui-même qui les lui a envoyez , quoiqu'ils vinsent de la part de Corneille ; parce qu'il avoit inspiré effectivement à Corneille de les envoyer. Mais il ne lui déclare point pour quel sujet ils venoient , se contentant de le rassurer contre tous ses doutes , & de l'obliger d'aller avec eux sans aucune crainte. Il étoit sans doute très-important que saint Pierre fût ainsi de plus en plus affermi dans l'humilité , & qu'il apprit dans cette conduite de Dieu à son égard , combien il devoit éviter toute précipitation dans sa conduite , & consulter à tous moments la lumiere de l'Esprit divin , pour ne rien faire que par son ordre. Mais quel exemple ne nous donne-t-il point lui-même , de l'attachement inviolable que nous devons avoir pour tous les points de notre religion ? puisqu'il a fallu que Dieu ait fait des miracles , pour l'obliger de se départir de ce qu'il envisageoit encore comme une chose incompatible avec son ministere , qui étoit de communiquer avec les Gentils , pour leur faire part des mysteres de la foi.

V. 21. 22. 23. Pierre étant descendu pour aller trouver ces hommes qui le demandoient , leur dit , C'est moi qui suis celui que vous cherchez quel est le sujet pour lequel vous êtes venus , &c.

L'Ecriture marque ici qu'il descendit après que l'Esprit de Dieu l'eut averti de l'arrivée des députés de Corneille , c'est-à-dire, avant que quelqu'un de la maison lui en eût donné avis. Et en même temps qu'il leur déclare qui il étoit , il les oblige de lui dire le sujet qui les amenoit , ne s'avancant pour connoître ce que le Seigneur demandoit de lui qu'autant qu'il étoit absolument nécessaire, & le suivant pour le dire ainsi, pas à pas,sans le moindre empressement:car toutes ces circonstances étoient importantes , pour convaincre plus fortement dans la fuite tous les Juifs nouvellement convertis , que ce que fit S. Pierre à l'égard de Corneille , & de toute sa maison , n'étoit point un œuvre de l'esprit de l'homme , mais de celui du Seigneur , lequel souffle où il lui plaît , & quand il lui plaît. On ne peut douter que l'Esprit de Dieu n'ait achevé de l'éclairer dans le moment qu'ils lui eurent declaré le sujet de leur venuë. Car en lui disant que c'étoit un Ange qui avoit ordonné à Corneille de le mander pour écouter ses instructions , ils lui découvrirent sans le savoir , tout le mystere de cette vision miraculeuse dont on a parlé , où Dieu même lui commandoit de ne faire plus de distinction des animaux censés impurs par la loi, c'est-à-dire , des Gentils figurés par ces animaux ; parce que ce qu'il lui avoit plu de purifier , ne devoit plus être regardé comme impur. Corneille devoit donc être considéré , quoique Gentil , comme étant du nombre de ceux dont le Seigneur avoit parlé à saint Pierre : & ce que lui dirent ses députez en l'affleurant du témoignage que rendoient tous les

Juifs à la pieté de ce Centenier , l'en convainquit tout-à-fait : puisqu'il ne manquoit à celui dont on lui parloit , que de recevoir les instructions nécessaires , & le batême , par le ministère du saint Apôtre , ayant déjà la crainte de Dieu , & une vraye pieté , comme on l'a marqué auparavant.

Aussi saint Pierre éclairé interieurement sur ce qu'il avoit à faire , ne craint point de recevoir & de loger ceux que Dieu même l'asseuroit avoir envoyez vers lui . Il neglige ce qu'on pourroit dire , qu'il avoit violé les ordres de son divin Maître , étant assûré au contraire de lui obeir , & se disposant dans le fond du cœur , à rendre compte de sa conduite à tous ceux d'entre les Juifs qui le blâmeroient . Mais que c'est une belle chose dans le chef de toute l'Eglise , de ne se point choquer de ce qu'un Centenier payen , au lieu de le venir chercher lui-même , l'envoye querir par ses domestiques ! Son humilité n'en est point troublée , parce qu'il se regardoit très-sincèrement , comme le serviteur de tous les serviteurs de Dieu , & se tenoit trop heureux d'aller chercher les veritables enfans d'Abraham par tout où ils pouvoient être . D'ailleurs il étoit dans l'ordre de Dieu qu'il se transportât dans la maison de Corneille , parce que toutes les personnes de cette maison étoient du nombre de ceux que le Seigneur avoit choisis , selon le décret de son éternelle misericorde , pour les rendre dignes d'être incorporés à son Eglise : *Mata , et manduca* . Il partit donc dès le lendemain , c'est-à-dire , après que ses hôtes se furent un peu reposés de la fatigue de leur voyage :

326 EXPLICATION DU CHAP. X.

& quelques Juifs de Joppé , convertis à la foi de J E S U S - C H R I S T , l'accompagnèrent ; saint Pierre s'étant peut-être ouvert à eux du mystère qui lui avoit été révélé ; ou au moins Dieu le permettant ainsi , dit saint Chrysostome , afin que ces Juifs devinssent eux-mêmes autant de témoins irreprochables , & d'apologistes de la sainteté de sa conduite .

V. 24. jusqu'au 28. Le jour d'après ils arrivèrent à Cesaree , où Corneille les attendoit avec ses parens , & ses plus intimes amis , qu'il avoit fait assembler chez lui. Lorsque Pierre fut entré , Corneille vint au-devant de lui ; & se jettant à ses pieds , il l'adora , &c.

Il paroît par là , qu'ils marcherent tout le jour qu'ils étoient partis , & qu'ils n'arriverent à Cesaree que le jour suivant . Corneille qui regardoit avec une humble reconnaissance la grâce infinie que Dieu lui faisoit , fut inspiré d'en faire part à ses parens , & à ses meilleurs amis : ce qui le porta à les faire tous assebler chez lui , afin que lorsque l'Apôtre y arriveroit , ils l'écoulassent aussi bien que lui . Or il est à croire , felon la pensée de saint Chrysostome , qu'étant lui-même si pieux , & si rempli de la crainte du Seigneur , il les avoit dès auparavant engagés par son exemple & par ses paroles , à craindre Dieu comme lui , & à s'exercer à son imitation , dans la pratique des bonnes œuvres . Car il ne peut y avoir d'amitié vraiment intime , qu'entre ceux qui , comme dit un sage payen , ont la même volonté , & sont dans les mêmes sentiments : *Eadem velle , & eadem sentire , ea deum vera amicitia est.* Et ce fut aussi , selon

Ecriture, ce qui forma une union si parfaite entre les fidèles de la premiere Eglise de Jérusalem, dont il est dit : Qu'ils n'avoient qu'un cœur & qu'une ame. Combien donc est opposée à une disposition si sainte, & en même-temps si nécessaire, cette jalouſie secrète qui porte souvent des personnes à envier à leurs frères les mêmes grâces qu'ils ont reçues, comme si Dieu n'étoit pas un bien infini, & par consequent capable de remplir le cœur de tous les hommes, de même que le soleil, si l'on ose comparer la creature au Createur, communique sa lumiere aussi-bien à tous les hommes répandus dans toute la terre, qu'à un seul ?

Cornéille sortit au-devant de saint Pierre, soit dans la ville, soit dans la cour de sa maison : & le regardant avec un profond respect comme l'envoyé de Dieu, il se jeta à ses pieds, & l'adora, c'est-à-dire, lui témoigna par cette humiliation extérieure, l'extrême vénération qu'il avoit pour une personne qu'il regardoit comme revêtue de toute l'autorité de Dieu même. Mais ces témoignages d'un si grand respect ne s'accordaient pas avec la profonde humilité de celui qui bien que le premier de tous, avoit appris de son divin Maître, à se regarder comme le dernier. C'est pourquoi, en relevant aussi-tôt Cornéille, il lui dit : Qu'il n'étoit qu'un homme *non plus que lui* : & qui dit *un homme*, dit un sujet très-fragile par lui-même, qui n'a rien qu'il n'ait reçu ; & qui ne fauroit ainsi se glorifier avec aucun fondement, que dans le Seigneur, par la grâce duquel, comme dit saint Paul, il est ce qu'il est : *Gratia Dei sum, id quod* ^{15. 10.}

328 EXPLICATION DU CHAP. X:
sum. Saint Pierre connoissoit plus qu'aucun autre cette grande vérité , par l'expérience si terrible qu'il avoit faite de sa foiblesse. C'est pourquoi cette parole qu'il dit alors : *Je ne suis qu'un homme* , n'étoit pas en lui une parole passagere , mais un sentiment très-fixe qui demeura fortement gravé au fond de son cœur , jusqu'à la fin de sa vie , depuis que J e s u s l'eut regardé après sa chute pour la lui faire pleurer avec amertume : sentiment qui a dû passer du vicaire de J e s u s - C h r i s t à ses successeurs , dont l'éminente dignité ne doit jamais leur faire oublier qui étoit celui dont ils occupent la place , & comment son extrême humilité qui le porta à s'abaisser étant repris par saint Paul , a été le fondement de tout ce qu'il a fait de plus grand.

*. 28. 29. *Vous savez que les Juifs ont en grande horreur d'avoir quelque liaison avec un étranger , ou de l'aller trouver chez lui , mais Dieu m'a fait voir que je ne devois estimer aucun homme impur & souillé , &c.*

Les Juifs se regardant comme le peuple de Dieu , avoient en horreur tous les Gentils ; & ils évitoient avec soin de s'unir à eux , comme à des gens qui étoient impurs & souillez , n'ayant point le caractère du peuple choisi , qui étoit la circoncision. C'étoit une chose très-connue des Gentils mêmes , & des Romains , qui n'avoient pas de leur côté une moindre horreur des Juifs qu'ils regardoient avec le dernier mépris. C'est donc avec très-grande raison que saint Pierre dit à Corneille , & à tous ceux qu'il avoit fait assembler chez lui : Qu'ils favoient

Tous-mêmes combien les Juifs évitoient d'avoir quelque liaison avec un étranger ; c'est-à-dire, avec tous ceux que n'étoient pas de leur religion. Et il veut par-là leur faire connoître, combien ils devoient estimer la grace que Dieu leur faisoit en ce jour-là même, en l'envoyant lui qui éroit Juif, vers eux qui étoient Gentils. Mais il leur rend en même-temps la raison pour laquelle il n'avoit fait aucune difficulté de venir, après que Corneille l'avoit mandé : C'est, leur dit-il, que *Dieu m'a fait voir que je ne devais estimer aucun homme impur & souillé*; c'est-à-dire, que depuis que le Fils est Dieu est mort pour tous sans distinction de Juif ou de Gentil, il n'y a plus aucun homme de quelque nation qu'il puisse être, qui doive être regardé comme incapable de participer au mérite du prix infini de ce sang d'un Dieu. Ce n'est donc point seulement, dit-il à Corneille, parceque vous m'avez mandé que je suis venu; puisque vous savez que selon l'usage de notre nation il n'y a rien de commun entre un Juif & un Gentil; mais c'est parceque Dieu même m'a ordonné de ne point envisager si vous étiez Gentil, & si j'étois Juif, & de venir vous trouver avec ceux que vous m'avez envoyés. Ainsi c'est à lui que j'ai obéi en venant chez vous. Et c'est à vous maintenant à me dire le sujet pour lequel vous m'avez fait venir.

Il lui demande, dit saint Chrysostome, ce que ^{chrysost.}
lui-même n'ignoroit pas; puisque cette vision ^{ut supr.}
miraculeuse dont on a parlé, le lui avoit fait ^{p. 214.}
connoître; sur tout étant jointe avec ce que les personnes qui étoient venues de sa part lui

330 EXPLICATION DU CHAP. X.
avoient dit. Mais il le veut engager à le déclarer devant tous ceux qui étoient présens ; afin que son témoignage lui servît de preuve publique pour justifier sa conduite à l'égard des Juifs. Et c'est aussi à celui qui veut être instruit , à demander l'instruction comme à celui qui desire d'être guéri , à demander sa guérison : ce que l'on voit même nous avoir été marqué par l'exemple de JESUS-CHRIST , qui demandoit à plusieurs malades ce qu'ils desiroient de lui , & qui ne les guérissoit qu'après qu'ils le lui avoient demandé avec instance. Et l'on en use encore de la même sorte à l'égard de ceux que l'on présente pour recevoir le Batême ; puisque la première parole qu'on leur dit , est celle - ci : *Quid peris ? Que demandez-vous ?*

¶. 30. jusqu'au 34. Il y a maintenant quatre jours que m'étant mis en priere dans ma maison , à l'heure qu'il est , c'est - à - dire , à la neuvième heure , un homme vêtu d'une robe blanche vint tout - d'un - coup se presenter devant moi , & me dit : Corneille , votre priere a été exaucée , &c.

Quoique Corneille pût supposer que ses gens avoient informé saint Pierre du sujet qui l'avoit porté à le mander , il répond sans hésiter à ce qu'il lui demande , & lui rend compte tout simplement de ce qui s'étoit passé quatre jours auparavant dans la vision qui a été rapportée. Cet homme dont il est parlé ici , étoit l'Ange qui lui apparut sous la figure d'un homme. Et il ne le nomme point un Ange , peut - être , comme l'a crû saint Jean Chrysostome , pour éviter en quelque sorte de donner lieu que l'on crût qu'il se glorifiât d'avoir vu un Ange. Mais le même

*Chrysost.
et supr.
¶ 214.*

Pere admirant la sainte ferveur de Corneille, qui merite d'être exaucé dans les prières qu'il faisoit à l'heure de *None*, témoigne qu'il s'étoit prescrit certain temps & certaines heures pour ses prières & les autres exercices de sa pieté. Et on ne peut effectivement trop admirer dans un Officier de guerre, & dans un homme qui n'étoit pas encore Chrétien, ce sentiment qu'il avoit de sa misère, qui le portoit à faire à Dieu une sainte violence par une oraison pleine d'ardeur & d'humilité, & par une profusion charitable de son bien envers les pauvres; lorsque l'on voit au contraire présentement les Chrétiens mêmes dans une extrême froideur pour la prière, & dans un entier oubli de l'aumône. Une conduite si opposée à celle de Corneille, fait bien connoître que leur insensibilité est aussi grande pour leurs besoins propres, que pour ceux de leur prochain; puisque s'ils étoient autant touchés de leur misère que de celle de leurs frères, ils se montreroient aussi ardents à implorer le secours du ciel pour eux-mêmes, qu'à soulager les besoins corporels des misérables. Aussi ils n'ont point & ne peuvent point avoir la consolation interieure que reçut la foi de Corneille, lorsqu'il merita d'entendre de Dieu même, parlant par un Ange: Que *sa prière*, ou comme il est dit auparavant, *ses prières avoient été exaucées*, & que Dieu avoit eu égard à *ses aumônes*; puisque n'ayant qu'une froide indifférence pour la charité & pour la prière, & ne demandant point cette divine semence, ils sont incapables de recueillir aucun fruit pour leur salut.

332 EXPLICATION DU CHAP. X.

Mais un des grands fruits de l'oraison & des aumônes de Corneille, est cette admirable disposition de cœur, & cette humble docilité qu'il fait paraître, lorsqu'il ajoute : *Nous voilà donc tous assemblés devant vous*, ou comme parle le Grec, *devant Dieu*, pour ouïr de votre bouche tout ce que le Seigneur vous ordonne de nous dire. Car il n'y avoit que la grace du Seigneur qui eût pu rendre son cœur docile & ardent, pour entendre sa parole, & pour s'y soumettre quoi qu'elle lui prescrivît. *Audire omnia quacumque tibi precepta sunt à Domino.* Et c'est en cela principalement que ses prières & ses aumônes avoient été exaucées ; puisqu'il lui auroit été inutile que saint Pierre fût venu lui annoncer l'Evangile, si Dieu n'avoit disposé auparavant son cœur par l'onction interieure de sa grace. Ainsi de la premiere grace qu'il avoit reçue de Dieu pour le prier, & pour assister charitablement les pauvres, s'étoit ensuivie cette autre d'une parfaite soumission à tout ce qu'il lui plairroit de lui prescrire pour son salut. Car il est bien remarquable, qu'il ne considere point ce que saint Pierre avoit à lui dire, comme la parole d'un homme ; mais comme celle de Dieu même : *Ce que le Seigneur vous a ordonné de nous dire.* Et si nous autres à l'exemple de Corneille, nous faisions une sérieuse réflexion sur ce que c'est Dieu même qui nous parle dans ses Ecritures, nous en serions plus vivement penetrés. Mais notre malheur est que nous écoutons souvent la parole du Seigneur comme la parole d'un homme ; au lieu que les Pasteurs de l'Eglise meritent d'être écoutés, comme étant

DES ACTES DES APÔTRES. 333
porteurs de la parole de Dieu à l'égard des hommes.

V. 34. 35. *En verité je voi bien que Dieu n'a aucun égard aux diverses conditions des personnes ; mais qu'en toute nation celui qui le craint, & dont les œuvres sont justes, lui est agreable.*

Saint Pierre pouvoit n'avoit pas encore connu aussi parfaitement qu'il fit alots cette grande vérité , que ce n'étoit pas seulement du milieu des Juifs, mais de toutes les nations de la terre, que le Seigneur se choisiroit des serviteurs , qui l'adoreroient en esprit & en vérité. Ainsi après la double vision que lui & Corneille avoient euë dans le même temps , & sur le même sujet, & après ce que le Seigneur lui avoit fait entendre, qu'il ne devoit plus regarder comme souillé ce qu'il avoit purifié ; il se croit en droit d'attester ici avec une espce de serment qu'il a reconnu , & qu'il est très-convaincu , que Dieu n'avoit point d'égard aux personnes ; c'est-à-dire, qu'il ne consideroit point , ni s'ils étoient Juifs, ou Gentils ; ni s'ils étoient libres , ou esclaves ; Grecs ou Barbares : mais que de quelque nation , ou de quelque condition qu'ils fussent, tous ceux qui avoient sa crainte , & dont les œuvres étoient justes , ne pouvoient manquer d'être agréables à ses yeux. Or , qui est ce qui imprime cette crainte salutaire dans le cœur de l'homme , & qui lui donne cette justice , sinon Dieu même , selon la déclaration qu'il en fait par un Apôtre , lorsqu'il dit : Que ^{Jacob. 17.} toute grace vient d'en haut , & descend du Père des lumières.

534 EXPLICATION DU CHAP. X.

¶. 36. 37. 38. Dieu s'est fait entendre aux enfans d'Israël, en leur annonçant la paix par JESUS-CHRIST, qui est le Seigneur de tous. Et vous savez ce qui est arrivé dans toute la Judée, & qui a commencé par la Galilée, &c.

Athanase. Saint Athanase & quelques anciens expliquant ces paroles : *Verbum misit Deus filius Israël*, entendent par-là, que Dieu avoit envoyé son Verbe, c'est-à-dire, son Fils unique, aux enfans d'Israël, pour leur annoncer par ce Verbe adorable, qui est J E S U S - C H R I S T le Seigneur de tous, la paix véritable, c'est-à-dire, la réconciliation des hommes avec leur Créateur. Mais la plus grande partie des Interprètes expliquent ces mêmes paroles, non de la personne du Verbe, mais de la parole de l'Evangile qu'il a envoyé annoncer par JESUS-CHRIST, lorsque s'étant incarné, & ayant paru au milieu des enfans d'Israël, il est venu leur apporter l'heureuse nouvelle de la paix, dont lui-même devoit être le médiateur entre Dieu son Père & eux. Il est dit que ce fut aux enfans d'Israël, qu'il annonça cette paix; parceque c'étoit à eux effectivement que s'adressoient toutes les promesses, & que J E S U S - C H R I S T les préféroit à toutes les autres nations pour leur annoncer d'abord l'Evangile. Mais parcequ'ils furent assez ingrats & assez aveugles, pour rejeter une grâce si précieuse, il a fait voir véritablement qu'il est le Seigneur de tous, en faisant part de cette grâce, dont son propre peuple se rendoit indigne, à tous les autres peuples de la terre, & en témoignant par-là, qu'il ne fai-

*contr.**Arian.**orat.**Dens.**Deo.*

Soit en effet aucune distinction des pays, quand il s'agissoit de la communication de son Esprit, & de la distribution de ses dons, dont il est le maître absolu, pour en faire part à qui il lui plaît.

On pourroit être d'abord surpris, de ce que saint Pierre prend des Gentils à témoin de ce qui s'étoit passé dans la Judée, depuis que saint Jean avoit commencé à baptiser, jusqu'à la mort de J E S U S - C H R I S T. Mais le grand nombre des miracles de J E S U S - C H R I S T, & le concours de tant de peuples qui le suivoient pour être guéris de leurs différentes maladies, & pour l'entendre parler comme il faisoit, d'une maniere si divine, avoient fait beaucoup de bruit. Et ainsi ce saint Apôtre supposant qu'ils avoient été au moins informés en general de toutes ces choses, les en instruit plus particulierement, lorsqu'il leur declare, Que J E S U S de Nazareth, c'est-à-dire, celui que les Pharisiens avoient regardé avec mépris, comme s'il eût été d'une ville d'où ils croyoient qu'il ne pouvoit rien venir de bon, avoit été cependant tout rempli du Saint-Esprit, & d'une vertu sur-naturelle, pour faire du bien dans tous les lieux où il passoit, & pour délivrer de la tirannie du démon tous ceux qu'il tourmentoit miserablement. L'expression dont se fert le texte sacré, en disant, Que Dieu l'avoit oint de l'Esprit saint & de force, nous marque singulierement l'onction de sa Divinité ; c'est-à-dire, l'union intime & inseparable de la nature divine avec la nature humaine en la personne de J E S U S - C H R I S T. Car il se fit par cette union si divine, une trans-

336 EXPLICATION DU CHAP. X.

fusion de la plenitude de l'Esprit saint & de sa vertu dans cet Homme-Dieu ; ensorte que lorsqu'il faisoit du bien par tout , & qu'il guérissait tous ceux qui étoient accablés sous la violence du démon , il le faisoit parceque *Dieu étoit véritablement avec lui* ; non comme il étoit seulement avec les Apôtres , par la vertu de son Saint-Esprit ; mais comme étant lui-même le Verbe & le Fils de Dieu , uni hipostatiquement à l'homme dans une seule personne qui operoit toutes ces merveilles par un effet de sa vertu propre.

¶. 39. 40. 41. Nous sommes témoins de toutes les choses qu'il a faites dans la Judée , & dans Jérusalem. C'est lui cependant qu'ils ont fait mourir , en l'attachant à une croix. Mais Dieu l'a ressuscité le troisième jour , & a voulu qu'il se montrât vivant , non à tout le peuple , &c.

Saint Pierre confirme la vérité de tout ce qu'il vient de dire , par la certitude de son propre témoignage , & de celui des autres Apôtres ses confrères. Car il falloit , pour attester une vérité si incroyable , pouvoir dire comme les Apôtres : *Nous avons nous-mêmes vu ces choses , nous en avons tous été témoins.* Mais admîrons avec saint Jean Chrysostome , comment il n'a point de honte de déclarer que celui-là même qu'il témoignoit avoir fait tant de miracles , avoit été mis à mort par son propre peuple ; sans cacher aussi le genre de supplice infame qu'on lui avoit fait souffrir en l'attachant & le suspendant à une croix. Il ne craint en aucune sorte de faire cette déclaration à des Gentils ; parcequ'il sait que c'est par l'opprobre de cette croix

*Chrysost. ut sup.
p. 217.*

croix de J E S U S - C H R I S T , que le démon a été vaincu , & que les nations doivent être converties . Et c'a été en effet la gloire du Fils de Dieu , de s'être servi de ce qui passoit pour une folie aux yeux des Gentils , & de ce qui a été une occasion de scandale aux Juifs , selon le langage de l'Apôtre , pour attirer à lui , selon ^{1. Cor.} qu'il le dit lui-même , toutes choses ; c'est-à- ^{1. 23.} dire , pour s'assujettir par la foi tous les peuples ^{John. 22.} de la terre . C'est donc maintenant une absurdité insupportable , de vouloir cacher aux peuples ce qu'il y a de honteux , d'humiliant , & de pénible dans notre religion . Sommes-nous plus sages & plus éclairés que les Apôtres , & que J E S U S - C H R I S T lui-même , qui déclare qu'il a fallu qu'il soit entré dans sa gloire par les souffrances ? Ne nous trompons point , & soyons très-persuadés que de quelques adoucissements que la politique humaine se serve , pour rendre la croix du Sauveur plus honorable selon les règles du monde , & plus légère , il sera toujours très-vrai de dire , que c'est ainsi que J E S U S - C H R I S T tout entier ; c'est-à-dire , le chef & ses membres , doit entrer par les humiliations & par les croix , dans la possession de sa gloire : ^{Luc. 24.} Nonne hac oportuit pati Christum , & ita intrare ^{26.} in gloriam suam ?

Aussi saint Pierre n'ayant point caché à Corneille la mort & le crucifiement de J E S U S - C H R I S T , lui en fait voir aussi-tôt la suite si glorieuse : lorsqu'il ajoute : Que Dieu l'a ressuscité le troisième jour , & a voulu qu'il se montrât vivant ; non à tout le peuple qui ne le mentionnait pas , mais à un certain nombre de témoins

qu'il avoit choisis dans son élection éternelle, pour attester à toute la terre la vérité de sa résurrection, qui devoit être le fondement de notre foi. Or, comment l'attestoient-ils. En disant: *Nous-mêmes qui vous parlons, nous avons mangé & bu avec lui, depuis qu'il est ressuscité d'entre les morts.* Car le manger & le boire sont la preuve la plus sensible de la vie de l'homme. Et en même temps qu'ils attestoient de la sorte la résurrection miraculeuse de leur divin Maître, ils en apportoient une nouvelle preuve, qui étoit celle des miracles qu'ils faisoient eux-mêmes, & qui ajoûtoient une plus grande certitude à leur témoignage. Car c'est ainsi qu'il a plu à Dieu, d'établir d'abord notre religion.

¶. 42. 43. Et il nous a commandé de prêcher & d'attester devant le peuple, que c'est lui qui a été établi de Dieu, pour être le Juge des vivans & des morts. Tous les Prophètes lui rendent ce témoignage, que tous ceux qui croiront en lui recevront par son Nom la remission de leurs pechés.

Chrysost. ut supr. p. 218. Saint Chrysostome remarque fort bien, que saint Pierre leur déclare ici deux vérités importantes: l'une, Que J e s u s crucifié, & ensuite ressuscité, avoit été établi de Dieu, entant qu'homme, par le mérite de sa mort même & de sa résurrection, *Juge des vivans & des morts:* l'autre; Que *tous ceux qui croiroient en lui recevroient par son Nom*, c'est à-dire, par l'invocation de son Nom; & par sa vertu, *le pardon de leurs pechés.* De ces deux grandes vérités, il y en avoit une capable de les effrayer, & l'autre

au contraire très-consolante. Car si d'une part la considération de JESUS-CHRIST établi *fuge des vivans & des morts*, devoit imprimer de la frayeur dans l'ame de ceux qui se regardoient comme pecheurs, & comme étant redétables à la justice de ce Juge souverain ; d'autre part la certitude de la remission des pechés, promise à tous ceux qui croisoient en lui, étoit un sujet de joie infinie pour ces pécheurs mêmes qui apprennoient par ces paroles, que celui qui devoit être leur Juge, seroit aussi leur Sauveur ; & qu'ainsi pour se mettre heureusement à couvert de sa jüstice, il falloit avoir recours à sa misericorde. Mais comment y avoir recours ? En croyant en lui ; c'est-à-dire, en le regardant véritablement comme le Fils de Dieu, comme le CHRIST envoyé pour le salut de l'univers, comme le modèle & le chef auquel tous ses membres doivent se rendre conformes, & en vivant effectivement d'une maniere digne de cette créance. Saint Pierre déclare que c'étoit JESUS-CHRIST lui-même qui lui avoit commandé de leur annoncer la premiere de ces deux grandes vérités ; car en effet il ordonna aux Apôtres avant que de les quitter, d'aller en-
seigner toutes les nations : & il leur declara ail-
leurs, Que le Pere a donné au Fils de l'homme, Matth. 28. 19.
le pouvoir de juger tous les hommes. Quant à la Joan. 5. 27.
 seconde vérité, il l'atteste par le témoignage des Prophètes, & leur ôte tout lieu d'en douter, en leur faisant voir que les Ecritures l'avoient prédictes fort long-temps devant. C'est ainsi que nous ne devons jamais non plus séparer ces deux considerations, mais nous souvenir toujoures

contre la crainte du desespoir , où la vûe de notre misere nous pourroit jettter , que le vengeur de nos pechés , est celui-là même qui nous les pardonne , si nous croyons en lui d'une foi vive & humble ; & contre le danger d'une vaine & fausse presomtion , que celui qui nous promet la remission de nos pechés lorsque nous croirons en lui véritablement , jugera les justices appartenantes de beaucoup de gens , qui lui diront inutilement qu'ils ont crû en lui , lorsqu'ils n'avoient qu'une foi morte & sans charité .

¶. 44. 45. 46. Pierre parlant encore , le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutoient la parole . Et les fidelles circoncis , qui étoient venus avec Pierre , furent frapés d'étonnement , de voir que la grâce du Saint-Esprit se fut aussi répandue sur les Gentils , &c.

Chrysost. in Act. hom. 24. p. 222.

Saint Jean Chrysostome nous fait admirer ici avec très grande raison , la sagesse de la conduite de Dieu à l'égard de ces Gentils . Car il s'agissoit d'abattre la presomtion des Juifs , qui s'attribuoient à eux seuls la grace de l'Evangile , & qui regardoient les nations comme exclues du fruit des promesses qui ne s'adressoient qu'à eux . L'autorité de saint Pierre n'eût pas été assés forte pour ôter de leurs esprits une créance si générale . Et il falloit que Dieu même fit un miracle , en renversant , pour le dire ainsi , l'ordre commun de sa grace , par l'effusion de son Saint-Esprit , qui en descendant sur tous ces Gentils , avant même qu'ils eussent été baptisés , quoique ce fût par la vertu de ce même Sacrement qu'ils étoient prêts de recevoir , fit connoître à ceux de la circoncision , c'est-à-dire , aux Juifs conver-

tis à la foi de J E S U S-C R R I S T , qu'il étoit maître de faire grace à qui il vouloit , & que sa misericorde s'étendroit sur toutes les nations de la terre . Comme donc , dit S. Augustin , la justice Aug. de
de la foi avoit précédé dans Abraham la cir- bap. con-
concision , qui étoit comme le sceau de cette foi tr. Donat.
même qui l'avoit justifié ; aussi Corneille fut l. 4. c. 14.
sanctifié par l'infusion du Saint-Esprit afin qu'il reçût dans l'eau du batême le Sacrement de la regeneration , qui confere la sainteté .

Il étoit nécessaire aussi que les Juifs ne puissent douter , que le Saint-Esprit ne fût descendu sur Corneille & sur ceux de sa maison . C'est pourquoi le même miracle qui s'étoit fait le jour de la Pentecôte , lorsque l'Esprit saint étoit descendu sur les Apôtres : & sur tous les autres disciples assemblés dans le cenacle , ils commencèrent à parler toutes les différentes langues , se fit encore en cette importante occasion , où il s'agissoit de faire voir qu'il n'y auroit plus à l'avenir , ni langue , ni nation exclusé des graces du Saint-Esprit . On peut bien juger de la vérité de ce que nous disons , par l'étonnement dont il est marqué ici , que les fidèles circoncis qui étoient venus à Cesarée avec saint Pierre , furent frappés , lorsqu'ils connurent par ce miracle du don des langues , que la grace du Saint-Esprit avoit été répandue sur les Gentils aussi bien que sur les Juifs . Cependant ils n'auroient pas dû en être étonnés , s'ils avoient bien fait reflexion sur ce qu'ils disoient ; puisqu'en déclarant eux-mêmes que c'étoit une grace du Saint-Esprit , ils reconnoissoient par conséquent qu'elle n'étoit point plus dûe au peuple Juif qu'à

tous les Gentils. Car du moment, comme dit saint Augustin, qu'elle est nommée *grace*, elle est censée se donner gratuitement. Et ce qui se donne gratuitement, ne suppose aucun mérite pour lesquels elle soit donnée: *Si gratia vocatur, gratis datur. Si gratis datur, nulla merita tua praecesserunt ut detur.* Que si Dieu, selon l'excellente reflexion de saint Prosper, a caché autant de temps qu'il lui a plu, le dessein qu'il avoit pris de toute éternité, d'appeler à la grace de la foi les Gentils, & si l'ignorance où les Saints mêmes ont été de ce dessein adorable ne leur a point nui; pourquoi croirons-nous que ce puisse être un obstacle dangereux à notre esperance, de ne pas connoître qui sont ceux qui doivent être des vases de miséricorde préparés & prédestinés pour la gloire; puisqu'il nous suffit d'être assurés que tous les bons entreront dans le Royaume de Dieu par un effet de sa grace: & que les méchans en seront exclus par un effet de leur mauvaise volonté & de leur malice?

V. 47. 48. Alors Pierre dit : *Quelqu'un peut-il empêcher qu'on ne répande l'eau du batême sur ceux qui ont reçû le Saint-Esprit comme nous?* Et il commanda qu'on les batisât au Nom du Seigneur J E S U S - C H R I S T , &c.

Il semble, dit saint Chrysostome, que saint Pierre réponde ici en quelque sorte à ceux d'entre les Juifs convertis, qui sembloient devoir s'opposer au batême qu'il étoit prêt de donner à ces Gentils. Car c'est de même que s'il disoit : Quoi donc ! après que Dieu s'est déclaré si hautement en faveur de ces personnes,

en répandant son Saint-Esprit dans leurs cœurs, ainsi qu'il l'a répandu sur nous; se pourroit-il bien trouver encore quelqu'un qui voulût nous empêcher de leur donner le batême? Et ne doit-on pas reconnoître que Dieu est le maître de ses grâces, pour en faire part à qui il lui plaît, sans qu'il soit permis à aucun homme de lui demander, pourquoi il en use ainsi; puisqu'étant lui-même la souveraine justice, il ne peut rien faire qui ne soit très-juste? Que si l'on demande pourquoi il veut faire batisser des personnes qui avoient déjà reçû l'effet du Batême & de la Confirmation, ayant été sanctifiés par une effusion si abondante du Saint-Esprit; les Pères répondent: Que l'Eglise ne devoit pas se dispenser de leur conferer le Sacrement visible, à cause que Dieu en avoit déjà produit en eux l'effet invisible, pour faire connoître qu'il en étoit le premier & le principal auteur: parce que ce batême leur étoit encore nécessaire, après même qu'ils avoient reçû le Saint-Esprit; & qu'ainsi l'Apôtre S. Pierre, se souvenant du précepte que son divin Maître lui avoit donné, ne voulut point qu'on omît rien à l'égard de ces nouveaux convertis, des règles prescrites par la loi de l'Evangile.

Ce que l'Ecriture ajoute, Qu'il commanda qu'on les batisât au Nom du Seigneur J E S U S - C H R I S T, semble nous marquer, que les Apôtres ne se chargeoient pas ordinairement de batisser ceux qui se convertissoient: comme en effet nous voyons que S. Paul témoigne, qu'encore que Dieu se fût servi du ministère de sa parole, pour convertir un grand nombre

Y iiiij

*Aug. in
Levitic.
qu. 84.
In num.
33.1.50.
hom.
hom. 23.
Cyprian.
ep. 72.*

344 EXPLIC. DU CHAP. X. DES ACTES, &c.
de personnes , il n'en avoit cependant batisé que cinq ou six. Car leur principale fonction étoit de prêcher l'Evangile. Et ils laissoient aux Ministres inférieurs le soin de donner le saint baptême. Ainsi ce furent sans doute quelques-uns de ceux qui avoient accompagné S. Pierre de Joppé à Cesarée , qui batisserent la maison de Corneille.

Quant à l'ordre qu'il donna qu'on les batisât au Nom du Seigneur J E S U S . C H R I S T , il ne pretend pas par-là exclure de la formule du baptême , l'invocation des autres Personnes de la sainte Trinité , lui à qui J E S U S . C H R I S T lui-même avoit commandé de batiser tous les peuples, au Nom du Pere & du Fils , & du Saint-Esprit. Mais il vouloit seulement leur faire entendre que le baptême qu'ils recevroient , étoit le fruit de la mort & de la resurrection de J E S U S de Nazareth , que les Juifs avoient crucifié.

La priere que lui font tous les nouveaux batisés , de demeurer avec eux pendant quelques jours , étoit la marque non seulement de leur humble reconnoissance , mais encore de leur zèle , pour être plus parfaitement instruits de tous leurs devoirs , & plus assermis dans la sainteté de leur vocation. Car une ame qui se sent blessee heureusement des traits de l'amour divin , n'aspire qu'à s'approcher de plus en plus de celui qu'elle aime : & bien éloignée de se contenter de ce qu'elle connoît déjà , & de s'arrêter , pour le dire ainsi , dans sa voie , elle cherche à se renouveler sans cesse , pour se rendre digne , comme dit saint Paul , de découvrir quelle est la volonté de Dieu , & non seule-



CHAPITRE XI.

1. **A**udierunt autem Apostoli, & fratres, qui erant in Iudea, quoniam & Gentes receperunt verbum Dei.

2. Cum autem ascenderisset Petrus Jerusalymam, discepabant adversus illum, qui erant ex circumcisione,

3. dicentes : Quare introisti ad viros præputium habentes, & manducasti cum illis ?

4. Incipiens autem Petrus, exponebat illis ordinem, dicens :

5. Ego eram in civitate Joppe orans, & vidi in excessu mentis visionem, descendens vas quodam velut linteum magnum quatuor ini-

1. **L**es Apôtres & les frères qui étoient dans la Judée, apprirent que les Gentils mêmes avoient reçû la parole de Dieu.

2. Et lorsque Pierre fut venu à Jérusalem, les fidèles circoncis disputoient contre lui,

3. & lui disoient : Pourquoi avez-vous été chez des hommes incirconcis, & avez-vous mangé avec eux ?

4. Mais Pierre commença à leur raconter par ordre comment la chose s'étoit passée :

5. Lorsque j'étois, dit-il, dans la ville de Joppé, en priere, il me survint un ravissement d'esprit, & j'eus une vision dans laquelle je vis descendre du ciel com-

me une grande nappe tenuë par les quatre coins , qui s'abaissoit & venoit jusqu'à moi.

6. Et la considerant avec attention j'y vis des animaux terrestres à quatre pieds , des bêtes sauvages , des reptiles , & des oiseaux du ciel.

7. J'entendis aussi une voix qui me dit : Pierre , levez-vous , tuez & mangez .

8. Je répondis : Je n'ai garde , Seigneur ; car jamais rien d'impur & de souillé n'entra dans ma bouche .

9. Et la voix me parlant du ciel une seconde fois , me dit : N'appellez pas impur ce que Dieu a purifié .

10. Cela se fit jusqu'à trois fois ; & ensuite toutes ces choses furent retirées dans le ciel .

11. Au même-temps trois hommes qui avoient été envoyés vers moi de la ville de Cesarée , se presenterent à la porte de la maison où j'étois .

tiis summitti de cælo , & venit usque ad me .

6. In quod intuens considerabam , & vi- di quadrupedia ter- ræ & bestias , & re- ptilia , & volatilia cæli .

7. Audivi autem & vocem , dicen- tem mihi : Surge , Petre , occide , & manduca .

8. Dixi autem : Nequaquam , Do- mine : quia com- mune aut immun- dum nunquam in- troivit in os meum .

9. Respondit au- tem vox secundò de cælo : Quæ Deus mundavit , tu ne com- mune dixeris .

10. Hoc autem factum est per ter ; & recepta sunt omnia rursum in cælum .

11. Et ecce viri tres confestim astite- runt in domo , in qua eram , missi à Cæsa- rea ad me .

12. Dixit autem Spiritus mihi , ut irem cum illis , nihil hæsitans. Venient autem mecum , & sex fratres isti , & ingressi sumus in domum viri :

13. narravit autem nobis , quomodo vidisset Angelum in domo sua , stantem , & dicentem ibi : Mitte in Joppem , & accersi Simonem , qui cognominatur Petrus :

14. qui loquetur tibi verba in quibus salvus eris tu , & universa domus tua.

15. Cum autem ceperissem loqui , cecidit Spiritus sanctus super eos , sicut & in nos in initio.

16. Recordatus sum autem verbi Domini , sicut dicebat : Jeanes quidem baptisavit aquâ , vos autem baptisabitini Spiritu sancto.

17. Si ergo eamdem gratiam dedit illis Deus sicut &

12. Et l'Esprit me dit que j'allasse avec eux sans en faire aucune difficulté. Ces six de nos frères que vous voyez vinrent aussi avec moi , & nous entrâmes dans la maison de cet homme ;

13. qui nous raconta aussi comment il avoit vu en sa maison un Ange qui s'étoit présenté devant lui , & lui avoit dit : Envoyez à Joppé , & faites venir Simon , surnommé Pierre :

14. Il vous dira des paroles par lesquelles vous serez sauvé vous & toute votre maison.

15. Quand j'eus commencé à leur parler , le S. Esprit descendit sur eux , comme il étoit descendu sur nous au commencement.

16. Alors je me souvins ^{Sup. 1.53} _{Matt. 3. 11.} de cette parole du Seigneur : Jean a batisé dans ^{3. 15.} _{Marc. 1.8.} l'eau ; mais vous serez batis dans le Saint-Esprit. ^{Luc. 3. 16.} _{John. 1. 36.}

17. Puis donc que Dieu leur a donné la même grace qu'à nous , qui avons crû au

Seigneur JESUS-CHRIST 0 ,
qui étois-je moi , pour em-
pêcher le *déssein* de Dieu ?

nobis , qui credidimus in Dominum
Iesum Christum: ego
quis eram , qui possem
prohibere Deum ?

18. Ayant entendu ce
discours de Pierre , ils s'ap-
paierent & glorifierent
Dieu , en disant : Dieu a
donc aussi fait part aux Gén-
tils du don de la pénitence
qui mène à la vie .

18. His auditis ,
tacuerunt , & glo-
rificaverunt Deum ,
dicentes : Ergo &
gentibus pœnitenti-
am dedit Deus ad
vitam .

19. Cependant ceux qui
avoient été dispersés par la
persecution qui s'étoit élé-
vée à la mort d'Etienne ,
avoient passé jusqu'en Phénicie ,
en Chypre & à Antioche , & n'avoient annon-
cé la parole qu'aux Juifs
seulement .

19. Et illi qui-
dem , qui dispersi
fuerant à tribulatio-
ne , quæ facta fuerat
sub Stephano , per-
ambulaverunt usque
Phenicen , & Cy-
prum , & Antio-
chiam , nemini lo-
quentes verbum , nisi
folis Judæis .

20. Mais quelques-uns
d'entr'eux qui étoient de
Chypre & de Cyrene , étant
entrés dans Antioche , par-
lerent aussi aux Grecs , &
leur annoncerent le Sei-
gneur J E S U S .

20. Erant autem
quidam ex eis viri
Cyprii , & Cyrenæi ,
qui cùm introisseat
Antiochiam , loque-
bantur & ad Græcos ,
annuntiantes Domi-
num Iesum .

21. Et la main du Sei-
gneur étoit avec eux ; t de
forte qu'un grand nombre
de personnes crurent & se
convertirent au Seigneur .

21. Et erat manus
Domini cum eis ;
multusque numerus
credentium conver-
sus est ad Domini-
num .

22. Le bruit en étant

22. Pervenit au-

*. 17. *autr.* parcequ'ils ont cru en Jesus-Christ .

Item sermo ad aures Ecclesie, quæ erat Jerosolymis, super istis, & miserunt Barnabam usque ad Antiochiam.

23. Qui cùm per-
venisset, & vidisset
gratiam Dei, gavi-
sus est, & hortaba-
tur omnes in propo-
fito cordis permane-
re in Domino :

24. quia erat vir
bonus, & plenus
Spiritu sancto, &
fide : & apposita est
multa turba Domi-
no.

25. Profectus est
autem Barnabas Tar-
sum, ut quæreret
Saulum : quem cùm
invenisset, perduxit
Antiochiam.

26. Et annum to-
tum conversati sunt
ibi in Ecclesia, &
docuerunt turbam
multam ; ita ut co-
gnominarentur pri-
mum Antiochiae dis-
cipuli : Christiani.

27. In his autem
diebus superven-
erunt ab Jerosoly-

venu jusqu'à l'Eglise de
Jérusalem, ils envoyèrent
Barnabé à Antioche.

23. Lequel y étant arri-
vé, & ayant vû la grace
de Dieu, il s'en réjouit,
& les exhorte tous de de-
meurer dans le service du
Seigneur, avec un cœur
ferme & inébranlable;

24. car c'étoit un hom-
me vraiment bon, plein du
Saint-Esprit & de foi : &
un grand nombre de per-
sonnes crurent & se joi-
gnirent au Seigneur.

25. Barnabé s'en alla en-
suite à Tarse, pour cher-
cher Saul : & l'ayant trou-
vé, il l'amena à Antioche.

26. Ils demeurerent un
an entier dans cette Eglise,
où ils instruisirent un grand
nombre de personnes ; de
sorte que ce fut à Antioche
que les disciples furent pre-
mierement nommés Chré-
tiens.

27. En ce même-temps
quelques Prophetes vinrent
de Jérusalem à Antioche.

*La suite
de cette
Epître est
au chap.
23. v. 1.*

mis Prophetæ Antiochiam.

28. L'un desquels , nommé Agabus , prédit par l'Esprit de Dieu , qu'il y aurait une grande famine par toute la terre : comme elle arriva ensuite sous l'Empereur Claude.

29. Et les disciples résolurent d'envoyer chacun selon son pouvoir quelques aumônes aux frères qui demeuroient en Judée.

30. ce qu'ils firent en effet , les envoyant aux Prêtres de Jérusalem , par les mains de Barnabé & de Saul.

28. Et surgens unus ex eis , nomine Agabus , significabat per Spiritum famem magnam futuram in universo orbe terrarum : quæ facta est sub Claudio.

29. Discipuli autem , prout quis habebat , proposuerunt singuli in ministerium mittere habitantibus in Iudea fratribus.

30. quod & fecerunt mittentes ad Seniores per manus Barnabæ & Sauli.

¶. 28. *lett. se levant;*





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

*. 1. 2. 3. *Les Apôtres & les frères qui étoient dans la Judée, apprirent que les Gentils mêmes avoient reçû la parole de Dieu. Et lorsque Pierre fut venu à Jérusalem, les fidèles circoncis disputoient contre lui, en lui disant : Pourquoi avez-vous été chez des hommes incircumcis ? &c.*

La conversion de Corneille qui étoit un Officier de considération, ne put pas manquer de faire du bruit. Et les Juifs zélés pour la gloire de leur nation, furent sans doute les premiers à répandre cette nouvelle dans la Judée, par un secret ressentiment de ce qu'ils voyoient par là que la prédication de l'Evangile passoit jusques aux Gentils, qu'ils avoient toujours regardés avec beaucoup de mépris. Mais en publiant cette nouvelle, ils auroient dû ne pas manquer à relever en même-temps la merveille que Dieu avoit faite, en répandant son Saint-Esprit sur ceux qui avoient reçû la parole de Dieu, avant même qu'ils reçussent le baptême. Quoique les Apôtres purent bien être surpris d'abord, comme tous les autres de ce bruit qui se publia dans Jérusalem, saint Jean Chrysostome assure, que ce ne furent point eux, mais le commun des fidèles qui s'éleverent contre saint Pierre lorsqu'il y fut de retour, & qui l'obligèrent en quelque sorte de rendre raison de sa conduite.

*. 4. *Mais Pierre commença à leur racon-*

352 EXPLICATION DU CHAP. XI.

ter par ordre comment la chose s'étoit passée , &c.

Il sembloit comme le remarque saint Chrysostome , que ces fidèles d'entre les Juifs auroient dû avoir plus de considération pour la dignité de saint Pierre , ou respecter au moins la toute-puissance de Dieu dans les merveilles qu'il avoit faites , & être touchés de la grace qu'il lui avoit plu de faire à tant de personnes , en leur faisant recevoir la parole de l'Evangile . Ce n'est point ainsi cependant qu'ils en usent à l'égard du chef de tous les Apôtres . Et Dieu le permit sans doute pour donner à toute l'Eglise un modèle d'humilité & de sagesse , en la personne de celui que JESUS CHRIST en avoit établi le chef . Car ce saint Apôtre devenu très-humble par l'expérience qu'il avoit faite de sa faiblesse , & éloigné infiniment d'être jaloux de son autorité , rend compte de sa conduite à ses inferieurs , avec une moderation & une simplicité admirable . Il eût pu leur dire tout d'un coup , qu'ils ne devoient pas l'accuser en une chose où Dieu s'étoit déclaré d'une manière si éclatante . Mais supposant en quelque façon qu'ils ignoroient la manière dont la chose s'étoit passée , & ne blâmant point leur surprise , il juge que rien ne seroit plus capable de les faire revenir de cette prévention où ils étoient contre lui , que de leur compter simplement tout ce que Dieu avoit fait pour le détromper lui-même , & pour lui faire connoître qu'il n'y avoit plus de peuples qui ne pussent aspirer à la grace de la loi nouvelle . Aussi saint Jean Chrysostome , admirant cette manière si sage , dont il faisoit publiquement l'apologie de sa conduite , dit que ce n'étoit pas là proprement la

la sagesse de Pierre , mais celle du Saint-Esprit parlant par sa bouche. Car il fait voir d'une maniere très-simple , mais très forte , qu'il n'avoit eu aucune part dans cette affaire , & que c'étoit le Seigneur lui-même qui avoit tout fait. Il pratique donc le premier ce qu'il enseigne lui-même : Qu'on doit être toujours prêt de répondre pour la défense à toutes personnes , avec modestie & avec douceur.

^{1. Pet.}
^{3. 152}

Comme l'on a expliqué auparavant tout ce qu'il raconte à l'assemblée , il est inutile de le repeter ici : & nous passons tout d'un coup au verset seize.

V. 16. 17. 18. Alors je me souvins de cette parole du Seigneur : Jean a batisé dans l'eau ; mais vous sera batisés dans le Saint-Esprit. Puis donc que Dieu leur a donné la même grace qu'à nous , qui avons cru au Seigneur J E S U S - C H R I S T , qui étois-je moi , &c.

Saint Pierre leur cite cette parole de JESUS-CHRIST , pour leur faire entendre que s'il avoit plu à Dieu de batiser dans le Saint-Esprit ceux de la maison de Corneille , ce n'étoit pas à un homme comme lui à vouloir s'opposer à Dieu : Qui étois-je moi , dit-il , pour empêcher Dieu d'executer sa volonté ? Voilà donc ce que l'on peut appeler une éloquence vraiment divine & capable de persuader les esprits les plus prévenus , tels qu'étoient ces faux zelés pour la gloire du peuple d'Israël. Aussi la justification de saint Pierre produisit un tel effet , que ceux qui avoient osé d'abord blâmer sa conduite , non seulement ne le condamnerent plus , mais rendirent même gloire à Dieu , dans l'admiration où ils furent de

354 EXPLICATION DU CHAP. XI.

la grace qu'il avoit faite aux Gentils, de les faire entrer comme eux dans la voie de la penitence, pour parvenir à la vraye vie, qui est celle de la grace, & ensuite de la gloire. Saint Gregoire Pape, qui a succédé à l'humilité aussi bien qu'à la dignité de ce grand Apôtre, ne peut assez admirer les heureuses suites de son humble descendendance à l'égard de ceux qui l'avoient blâ-

Greg. I., mé. Si celui, dit-il, qui étoit le premier d'entre les Apôtres, que le Seigneur avoit rempli de ses graces, & qui paroifsoit si puissant en œuvres miraculeuses, se voyant blâmé par le commun des fidèles, avoit seulement regardé l'autorité qu'il avoit reçue dans l'Eglise; il auroit pû leur répondre, que les brebis ne devoient pas se donner la liberté de reprendre la conduite de celui que J E S U S - C H R I S T, leur avoit donné pour pasteur. Mais s'il se fut contenté, ajoute ce Saint, de leur parler avec cet empire, il n'eût pas sans doute édifié l'Eglise par sa douceur, & par cet exemple d'humilité qu'il lui a donné. Ainsi c'a été par l'humilité avec laquelle il se rabbaissa à leur rendre compte de sa conduite, en s'appuyant même sur le témoignage de ceux qui avoient été présens, qu'il merita d'apaiser tout ce tumulte, & de rendre ses propres accusateurs les herauds de la gloire & de la miséricorde du Seigneur. Si donc, comme dit encore ce grand Pape, le Pasteur de l'Eglise & le Prince des Apôtres; si celui qui faisoit de si grands miracles n'a pas dédaigné de rendre raison avec une humble douceur, de ce que l'on reprohoit en lui; combien devons-nous pluôt, nous autres pecheurs, nous mettre en état

d'adoucir par d'humbles raisons, l'esprit de ceux qui blâment notre conduite ? Ajoutons encore , & à l'exemple de saint Pierre , & aux paroles de ce saint Pape , que si tels étoient les sentimens des premiers Pasteurs de l'Eglise , il n'y a point d'abaissement qui doive nous faire peur à nous autres , ni de parti assez humble que nous ne devions embrasser , quand il s'agit de lever le scandale que notre conduite peut avoir causé à nos frères. Car qu'y a-t-il de plus précieux que la charité ? Et trouverons-nous quelque chose de trop humiliant , quand il s'agit de la conserver ?

V. 19. 20. 21. *Ceux qui avoient été dispersés par la persecution qui s'étoit élevée à la mort d'Estienne , avoient passé jusqu'en Phénicie , en Chypre , & Antioche , sans annoncer la parole qu'aux seuls Juifs , &c.*

On peut remarquer ici avec saint Jean Chrysostome , combien la persecution étoit avantageuse à l'accroissement de l'Eglise , & combien la malice même du démon contribuoit à l'aveugler. Car quand les fidèles auroient cherché les moyens les plus efficaces pour étendre davantage la vraie foi , ils n'auroient pu en choisir qui fussent plus propres pour ce dessein , que ceux-mêmes que produisit la persecution excitée contre l'Eglise à la mort de saint Estienne ; puisqu'en les dispersant de tous côtés , elle répandoit par tout des prédicateurs de l'Evangile : ce qui doit bien nous convaincre de l'inutilité de tous les efforts des hommes & des démons unis ensemble contre les desseins de Dieu , & de l'importance de nous soumettre à tous les évèn-

356 EXPLICATION DU CHAP. X.

mens que sa providence permet souvent pour le plus grand bien de ses serviteurs , lors même que la foibleſſe de leur lumiere & de leur foy les leur fait envisager , comme oppoſés à leur ſalut.

Comme l'Historien sacré avoit deſſein de faire voir le commencement de la conversion des Gentils ; après avoir rapporté ce qui ce passa à l'égard de la maifonne Corneille , il dit ici ce que firent les fidelles diſpersés dans les provinces . Quoique d'abord ils ne prêchaffent l'*Evangile qu'aux ſeuls Juifs* , il y en eut quelques-uns , qui plus hardis que les autres , & pouffés par un iuſtinst ſurnaturel de l'Esprit de Dieu , ou peut-être même excités par le bruit de ce qui étoit arrivé à Cesarée , parlorent auſſi aux Grecs , & leur annoncerent le Seigneur J e s u s . Quelques Interpretes ont entendu par ces Grecs d'Antioche , les Juifs établis à Antioche de Syrie , qui parloient la langue grecque . Mais il eſt visible , par l'opposition que l'Ecriture met entre les Juifs & les Grecs , & par la maniere dont elle s'exprime , qu'on ne peut entendre par ces Grecs , que les Gentils à qui ces fidelles circoncis , & diſpersés depuis la perſecution , annoncerent comme aux Juifs l'Evangile & la foi de J e s u s - C h r i s t .

Il eſt dit , que la main du Seigneur étoit avec eux ; c'eſt-à-dire , qu'il ſecondoit leurs prédications , tant en leur communiquant ſa puissance , pour faire exterieurement plusieurs miracles , qu'en agissant efficacement ſur les coeurs de ceux à qui ils parloient , pour les diſpoſer à fe ſoumettre à la foi de J e s u s - C h r i s t qu'on

DES ACTES DES APÔTRES. 357
leur annonçoit. Aussi il y eut un grand nombre de Gentils qui crurent à l'Evangile, & se convertirent au Seigneur, en quittant les superstitions du paganisme.

V. 22. 23. 24. Le bruit en étant venu jusqu'à l'Eglise de Jérusalem, ils envoyèrent Barnabé à Antioche; lequel y étant arrivé, & y ayant vu l'effusion de la grace de Dieu, en eut une grande joie, &c.

Par l'Eglise de Jérusalem, nous devons entendre ici principalement les Apôtres qui y étoient *cap. 8. 1.* demeurez, lorsque la persécution avoit dispersé la plus grande partie des fidèles. Ils demeuroient là dans ces premiers temps, pour ne pas abandonner le siège de l'Eglise naissante, & pour témoigner aux Juifs par cette constance à leur prêcher l'Evangile de JESUS-CHRIST, que s'ils les abandonnoient dans la suite pour s'en aller annoncer la foi aux Gentils, ce seroit leur entêtement à rejeter la vérité, qui les y obligeroit. Mais remarquez, dit saint Chrysostome, comment si peu de personnes sont chargées de la conduite de tous les autres, & sont en sorte que la semence de la divine parole se multiplie peu à peu; comment ces chefs de l'Eglise, renfermez dans Jérusalem, prenoient soin de tout ce qui se passoit ailleurs, & regardoient en quelque sorte toute la terre, comme une seule maison dont JESUS-CHRIST, leur avoit donné le gouvernement. Ayant donc appris qu'un grand nombre de personnes avoient été converties à Antioche, par la prédication de quelques fidèles dispersés dans la Syrie, & par les miracles dont il avoit plu à Dieu d'ac-

Z iii

compagner leurs paroles, ils jugerent à propos d'y envoyer saint Barnabé, dont on a parlé dans le quatrième chapitre, comme étant un homme, dit l'Ecriture, vraiment bon, rempli du Saint-Esprit, & plein de foi. Ainsi il étoit très-capable d'affermir dans la pieté tous ces nouveaux convertis. Ayant en effet été témoin de l'effusion abondante de la grace du Seigneur sur ces Gentils, non seulement il n'en eut point un secret chagrin, comme le commun des Juifs, mais il en sentit une vraie joie. Et c'étoit même en cela que consistoit une partie de cette bonté que l'Ecriture louë en lui, de ce qu'étant simple, ayant le cœur droit, & recherchant sincèrement la gloire de J E s u s - C H R I S T , il étoit ravi que les effets de sa miséricorde s'étendissent sur tous les hommes. Aussi, selon l'excellente remarque de saint Chrysostome, il envisagea dans la conversion de ces Gentils, non le travail des prédicateurs, mais la grace du Seigneur: *Cum vidisset gratiam Dei, non diligentiam hominum.* Il les exhorte donc de tout son pouvoir à demeurer fermes dans le dessein que Dieu avoit mis dans leur cœur d'être tout à lui, & de le servir comme leur véritable Seigneur. Et parce que ses exhortations étoient animées par sa foi ardente, & embrasées du feu divin de l'Esprit saint qui le remplissoit, il est marqué, qu'une grande multitude de personnes crurent, & augmenterent le nombre de ceux qui se convertissoient au Seigneur; c'est-à-dire, comme l'explique saint Chrysostome, qu'outre ceux qu'il eut la joie de trouver déjà convertis, il en convertit encore beaucoup d'autres par la ma-

miere dont il leur parla , étant bon , & rempli de charité & de foi .

V. 25. 26. Barnabé s'en alla ensuite à Tarse pour chercher Saul : & l'ayant trouvé , il l'amena à Antioche. Ils demeurerent un an entier dans cette Eglise , où ils instruisirent un grand nombre de personnes , &c.

Il paroît par ce qu'on a vû auparavant , qu'il ^{Cap. 27.} y avoit une liaison particulière entre saint Paul , & saint Barnabé ; puisque ce fut saint Barnabé qui presenta le premier saint Paul aux Apôtres , lorsqu'ils le consideroient comme le plus grand persecuteur de l'Eglise , & qui leur fit le récit de la maniere si miraculeuse dont le Seigneur l'avoit converti dans le temps même qu'il persecutoit l'Eglise avec plus de fureur , & la force avec laquelle il avoit depuis prêché J e s u s - C h r i s t dans la ville de Damas . Ainsi il ne faut pas s'étonner s'il songe à s'associer Paul , plutôt qu'un autre , pour la prédication de l'Evangile , puisqu'il lui étoit uni si étroitement , & qu'il connoissoit d'ailleurs son zèle ardent pour l'accroissement de l'Eglise . Mais ce qu'il y a d'admirable dans la conduite de ce saint ministre de l'Evangile , c'est qu'ayant été choisi & envoyé par les Apôtres pour travailler à l'établissement de la foi dans Antioche , & ayant été témoin lui-même de la grande benédiction qu'il avoit plu au Seigneur de donner à ses travaux ; bien éloigné de se complaire en aucune forte dans le fruit de ses prédications , il songe à avoir recours à un ouvrier évangélique , qu'il regardoit comme élevé au-dessus de lui ; ce que saint Jean Chrysostome a admiré comme un

360 EXPLICATION DU CHAP. XI.
effet de cette bonté & de cette simplicité qui étoit son vrai caractère ; simplicité qui consistoit à ne regarder que l'avantage de l'Église , & à s'oublier lui-même. Il va donc chercher saint Paul , comme un homme incomparable , qui renfermoit en lui seul toutes les plus excellentes qualités des grands Pasteurs , qui étoit comme un lion en courage , & auroit pû lui seul attaquer tous les ennemis de la foi , toujours assuré de remporter la victoire , non par un effet de sa vertu propre , mais par la force de celui en qui

Philip. 4. 11.

il pouvoit toutes choses : *Omnia possum in eo , qui me confortat Christus.*

Ainsi ces deux prédicateurs apostoliques étant joints ensemble dans les fonctions du saint ministère auquel Dieu les appliquoit , produisirent de très-grands fruits dans Antioche , où ils prêcherent l'Evangile , & instruisirent les peuples pendant le cours d'une année entière. Et cette ville eut cet avantage par-dessus toutes les autres , que les fidèles commencèrent à y recevoir le nom honorable de *Chrétiens* ; ce que saint Jean Chrysostome a regardé comme un effet , & comme une preuve singuliere de la foi & du zéle de ceux dont Dieu se servoit pour répandre dans cette terre la divine semence. Car au lieu , dit-il , qu'ailleurs on parloit de trois mille , ou de cinq mille personnes converties ; ici le nombre de ceux qui embrassent la foi de J E S U S - C H R I S T est si grand , qu'ils commencent à composer un corps considérable , que l'on distingue des autres peuples , en les appelant *Chrétiens* ; c'est à-dire disciples de J E S U S - C H R I S T . Ils se distinguoient en effet alors de

ceux qui ne l'étoient pas , par une vie vraiment conforme à la doctrine & à l'exemple de celui duquel ils portoient le nom : au lieu qu'à présent , selon la reflexion des saints docteurs , on auroit peine très-souvent à discerner ceux qui portent le nom de Chrétiens , d'avec ceux qui ne connoissent point JESUSCHRIST ; tant il y a de dissemblance entre le chef couronné d'épines , & les membres plongés dans les délices.

¶. 27. jusqu'à la fin du chap. *En ce même temps quelques Prophetes vinrent de Jérusalem à Antioche ; l'un desquels nommé Agabus prédit qu'il y auroit une grande famine par toute la terre, comme elle arriva ensuite , &c.*

C'étoit une chose assez commune dans ces premiers temps de la naissance de l'Eglise , que plusieurs fidèles remplis du Saint-Esprit , prédissoient les choses futures. *L'un a le don de faire des miracles , disoit saint Paul : un autre le don de prophétie , un autre le don du discernement des esprits ; un autre le don de parler diverses langues , &c.* Et le Seigneur distribuoit ainsi ces dons differens aux fidèles selon qu'il vouloit , & selon l'usage qu'il avoit dessin que chacun d'eux en fût pour le plus grand bien de l'Eglise. Or il permit que dans ce temps même que saint Paul & saint Barnabé travailloient avec tant de zèle & de succès à Antioche , pour la conversion des Gentils , quelques fidèles remplis de cet esprit de prophétie y vinrent de Jérusalem : soit qu'ils y fussent envoyez par les Apôtres pour seconder les travaux de ces deux hommes apostoliques ; soit qu'ils y fussent conduits par un mouvement secret de l'Esprit divin , &

par l'admiration où ils étoient de la grace surabondante qu'il lui plaisoit de répandre sur les nations. L'un d'eux, nommé *Agabus*, étant arrivé à Antioche, prédit qu'il y auroit une grande famine par toute la terre ; comme elle arriva effectivement sous l'empire de Claude. S. Jean Chrysostome rend deux raisons pour lesquelles Dieu voulut qu'Agabus prédit la famine dont il est parlé ici. Les Chrétiens étoient ordinairement accusés dans les premiers siecles, d'être la cause de tous les malheurs qui arrivoient dans l'empire. Mais pour donner lieu aux Gentils & aux Juifs rebelles de connoître qu'ils se trompoient, & que c'étoit le Dieu même des Chrétiens qui punissoit par ces fléaux les crimes des hommes, & l'injustice avec laquelle on traitoit ses serviteurs, il faisoit prédire, & la famine, & les autres maux, par ceux qui étoient remplis de son Esprit ; afin qu'on fût convaincu qu'il étoit le maître souverain de la nature. Il vouloit en second lieu présenter à ces nouveaux convertis d'entre les Gentils, une occasion de faire paroître leur charité, & de témoigner à Dieu combien ils étoient sensibles à la grace inestimable de leur conversion, en faisant une sainte profusion de leurs biens en faveur de leurs frères de Judée, & de l'Eglise de Jerusalem qu'ils regardoient comme leur mère ; parceque c'étoit dans Jerusalem où J e s u s - C H R I S T avoit été condamné à la mort, que l'Eglise de J e s u s - C H R I S T avoit pris naissance, & que de là elle s'étendoit insensiblement de tous côtés.

Ce fut aussi cet effet avantageux que produi-

*Chrysost.
in supr.
p. 233.*

sit la prédiction d'Agabus ; puisqu'il est marqué que *les disciples résolurent d'envoyer chacun selon son pouvoir, quelques aumônes aux frères qui étoient dans la Judée.* Ils n'attendirent point qu'on leur demande , & qu'on les sollicite pour faire cette charité à ceux qu'ils considéroient & qu'ils aimoient comme leurs frères. Il leur suffit de connoître leur besoin. Ils le sentent comme celui de leurs membres. Et ils se portent aussi-tôt avec ardeur à y pourvoir. Et comme ils le font de tout leur cœur , ils le font aussi de tout leur pouvoir : *prout quis habebat.* Car l'amour sincère ne connaît point d'autres mesures que ce qu'il peut. Et même comme il se confie en celui dont le pouvoir est infini , il ne craint pas quelquefois de passer les bornes de sa puissance : assuré qu'il est qu'il ne peut manquer tant qu'il s'appuiera sur la toute-puissance de Dieu.

Mais quelqu'un dira peut - être : Si c'étoit pour punir les persecuteurs de l'Eglise , que Dieu envoyoit , & la famine , & d'autres fléaux à l'Empire ; pourquoi n'en exemptoit-il pas ses serviteurs , & sur tout ceux qui avoient renoncé nouvellement à l'entêtement du Judaïsme , ou aux superstitions du paganisme ; puisque ce leur pouvoir étoit une occasion de scandale , de se voir ainsi enveloppés dans les mêmes châtiments que leurs propres persecuteurs ? Saint Chrysostome répond à cela d'une manière admirable , lorsqu'il témoigne , Que JESUS-CHRIST , avoit eu soin d'affermir tous ses disciples contre cette dangereuse , tentation , en les préparant à tous ces maux , & leur prédisant qu'ils auroient

364 EXPLICATION DU CHAP. XI.

beaucoup à souffrir dans le monde. Car il ne propose pas aux Chrétiens une vie commode & délicieuse, mais une vie toute de croix & de souffrances. Et ce qui distinguoit un disciple de J E S U S - C H R I S T d'avec un Juif, ou un Gentil dans ces famines, & dans toutes les autres afflictions de la vie, c'est que l'un étoit éprouvé & purifié de plus en plus par tous ces maux temporels, qu'il agréoit comme la croix que J E S U S - C H R I S T lui imposoit pour sa sanctification & pour son salut, au lieu que les autres en les souffrant avec impatience & avec murmure en devenoient plus méchans.

Que si l'on demande pourquoi l'Eglise de Jérusalem & des environs a toujours paru si pauvre, que tous les autres fidèles lui envoyoient ordinairement leurs aumônes; on peut répondre à cela premierement; que ceux des Juifs qui se convertirent les premiers à la foi de J E S U S - C H R I S T, vendirent leurs biens, & en apporterent le prix aux pieds des Apôtres, pour être distribués à tous leurs frères. Secondement, la persécution qui s'excita dans la Judée contre les fidèles à la mort de saint Estienne, fit exercer de grandes violences contre tous ceux qui faisoient profession de la foi, que les autres Juifs dépouilloient sans doute de leurs biens, les regardant comme des impies & des ennemis de la religion du Dieu d'Israël. Et enfin le Seigneur vouloit donner à toute la suite des siècles, dans l'exemple de l'Eglise primitive de Jérusalem, une image, & comme une expression vivante de la pauvreté de son divin chef, qui dans le temps de ses prédications, ne vivoit aussi lui-

même que des aumônes de ceux , qui touchez de ses paroles & de ses miracles , le suivoient comme leur maître. Car il étoit nécessaire de relever ainsi aux yeux de tous les Chrétiens , le prix de la sainte pauvreté : afin qu'un si grand modèle du chef , & des premiers d'entre ses membres , devint un sujet de confusion à tous les autres , qui dans la suite des temps mettroient leur gloire & leur bonheur à posseder de grandes richesses au milieu du sanctuaire & de l'Eglise.

Ceux à qui les nouveaux fidèles d'Antioche adresserent leurs aumônes dans la Judée , sont appellés dans le sacré texte , *seniores* , ce que l'on entend , ou des Apôtres ou des autres principaux ministres de l'Eglise , qui prenoient le soin d'assister les pauvres : & c'est ce qui regardoit plus particulierement les Diaires , dont le ministere les engageoit expressément à cette fonction de la charité.





CHAPITRE XII.

[¶]Saint
Pierre &
S. Paul

1. ¶ **E**N ce même-temps le roi Herode em-
ploya sa puissance // pour maltraiter quelques uns de l'Eglise.

2. & il fit mourir par l'épée Jacque frere de Jean.

3. Et voyant que cela plaisoit aux Juifs , il fit encore prendre Pierre , c'étoit alors les jours des pains sans levain //.

4. L'ayant donc fait arrêter , il le mit en prison , & le donna à garder à quatre bandes de quatre soldats chacune , dans le dessein de le faire mourir // devant tout le peuple après la fête de Pâque.

5. Pendant que Pierre étoit ainsi gardé dans la prison , l'Eglise faisoit sans cesse des prières à Dieu

¶. 1. *lettr. mit les mains* | ¶. 3. *lettr. azymes.*
pour affiger, | ¶. 4. *lettr. le produire.*

1. **E**odem autem tempore misit Herodes Rex manus , ut affigeret quosdam de Ecclesiis;

2. occidit autem Jacobum fratrem Joannis gladio.

3. Videns autem quia placeret Judæis apposuit ut apprehenderet & Petrum , erant autem dies azymorum.

4. Quem cum apprehendisset , misit in carcerem , tradens quatuor quaternionibus militum custodiendum , volens post Pascha producere cum populo.

5. Et Petrus quidem servabatur in carcere , oratio autem siebat sine intermissione ab Ecclesiis;

Ga ad Deum pro eo. pour lui.

6. Cùm autem pro-
ducturus eum esset
Herodes, in ipsa noc-
te erat Petrus dor-
miens inter duos mi-
lites, vincitus catenis
duabus, & custodes
ante ostium custodie-
bant carcerem,

7. & ecce Ange-
lus Domini astitit,
& lumen resulsa in
habitaculo: percusso-
que latere Petri, ex-
citavit eum, dicens:
Surge velociter. Et
deciderunt catenæ de
manibus ejus.

8. Dixit autem
Angelus ad eum :
Præcingere, & cal-
cea te caligas tuas.
Et fecit sic. Et di-
xit illi : Circunda ti-
bi vestimentum tuum
& sequere me.

9. Et exiens se-
quebatur cum, &
nesciebat quia ve-
rum est quod fiebat
per Angelum : exis-
timabat autem se vi-
sum videre.

6. Mais la nuit même
de devant le jour qu'He-
rode avoit destiné à son
supplice, comme Pierre dor-
moit entre deux soldats,
lié de deux chaînes, & que
les gardes, qui étoient de-
vant la porte, gardoient
la prison,

7. L'Ange du Seigneur
parut tout d'un coup, &
remplit le lieu de lumiere:
& poussant Pierre par le
côté il l'éveilla, & lui
dit : Levez-vous prompte-
ment. Au même moment
les chaînes tomberent de
ses mains.

8. Et l'Ange lui dit :
Mettez votre ceinture, &
chaussez vos souliés. Il le
fit. Et l'Ange ajoûta : Pre-
nez votre vêtement, &
suivez-moi.

9. Il sortit donc, & il
le suivait, ne sachant pas
que ce qui se faisoit par
l'Ange fut véritable : mais
s'imaginant que ce qu'il
voyoit n'étoit qu'un son-
ge.

¶. 9. *autr. qu'une vision.*

10. Lorsqu'ils eurent passé le premier & le second corps de garde , ils vinrent à la porte de fer, par où l'on va à la ville , qui s'ouvrit d'elle-même devant eux ; & étant sortis, ils allèrent ensemble le long d'une ruë ; mais l'Ange le quitta aussi-tôt après.

11. Alors Pierre étant revenu à soi , dit *en lui-même* : C'est à cette heure que je reconnois véritablement que le Seigneur a envoyé son Ange , & qu'il m'a délivré de la main d'Herode , & de toute l'attende du peuple Juif ¶.

12. Et ayant pensé à ce qu'il feroit , il vint en la maison de Marie , mère de Jean , surnommé Marc , où plusieurs étoient assemblés , & en prières .

13. Quand il eut frappé à la porte , une fille nommée Rhodé vint pour ouir qui c'étoit .

14. Et ayant reconnu la voix de Pierre , elle en eut une si grande joie , qu'au lieu de lui ouvrir elle cou-

†. i. 3. gr. tout doucement.

10. Translatus autem primam & secundam custodiam , venerunt ad portam ferream , quæ dicit ad civitatem , quæ ultrò aperta est eis , & exentes processerunt vicum unum , & continuò dissestit Angelus ab eo .

11. Et Petrus , ad se reversus , dixit t Nunc scio verè , quia misit Dominus Angelum suum & eripuit me de manu Herodis , & de omni expectatione plebis Iudeorum .

12. Considerans que venit ad domum Mariae matris Joannis , qui cognominatus est Marcus , ubi erant multi congregati , & orantes .

13. Pulsante autem eo ostium januæ , processit puella ad audiendum , nomine Rhode .

14. Et ut cognovit vocem Petri , præ gaudio non aperuit januam , sed intrò currens nuntiavit

stare

stare Petrum ante ja-
nuam.

rut dire à ceux qui étoient
dans la maison , que Pierre
étoit à la porte.

15. At illi dixe-
runt ad eam : Infa-
nis. Illa autem affir-
mabat sic se habere.
Illi autem dicebant :
Angelus ejus est.

15. Ils lui dirent : Vous
avez perdu l'esprit. Mais
elle les assura que c'étoit
lui. Et ils disoient : C'est
son Ange.

16. Petrus autem
perseverebat pulsans.
Cùm autem aperuis-
sent , viderunt eum ,
& obstupuerunt.

16. Cependant Pierre
continuoit à frapper. Et
lorsqu'ils eurent ouvert ,
l'ayant vu , ils furent sai-
sis d'un extrême étonne-
ment.

17. Aanuens au-
tem eis manu , ut ta-
cerent , narravit quo-
modo Dominus edu-
xisset eum de carce-
re ; dixitque : Nun-
ciate Jacobo , & fra-
tribus hæc. Et egræ-
sus abiit in alium lo-
cum.

17. Mais lui leur ayant
fait signe de la main qu'ils
se tussent il leur raconta
comment le Seigneur l'a-
voit tiré de la prison , &
leur dit : faites savoir
ceci à Jacque & aux fré-
res. Et aussi-tôt il sortit ,
& s'en alla en un autre
lieu.

18. Factâ autem
die , erat non parva
turbatio inter mili-
tes , quidnam factum
esset de Petro.

18. Quand il fut jour ,
il y eut un grand trouble
parmi les soldats , pour sa-
voir ce que Pierre étoit de-
venu.

19. Herodes au-
tem , cùm requisisset
eam , & non inve-
nisset , inquisitione
factâ de custodibus ,
jussit eos duci : des-

19. Et Herode l'ayant fait
chercher , ne l'ayant point
trouvé , après avoir fait
faire le procès aux gardes ,
il commanda qu'ils fussent

A a

menés au supplice ; & il s'en alla de Judée à Césarée, où il demeura.

20. Or il étoit // irrité contre les Tyriens & les Sidoniens : mais ils le vinrent trouver d'un commun accord, & ayant gagné Blaste, qui étoit Chambellan du Roi ils demanderent la paix, parceque leur pays tiroit sa subsistance des terres du Roi.

21. Herode ayant donc pris ijour pour leur parler, parut vêtu d'une robe royale ; & étant assis dans son trône il haranguoit devant eux ;

22. & le peuple crioit dans ses acclamations : C'est la voix d'un Dieu, & non pas d'un homme.

23. Mais au même instant un Ange du Seigneur le frappa, parcequ'il n'avoit pas donné gloire à Dieu ; & étant mangé des vers, il mourut.

24. Cependant la parole du Seigneur faisoit de grands progrès, & se répanloit de plus en en plus.

¶. 20. autr. prét de faire la guerre aux Tyriens, &c.

cendensque à Judæa
in Cæsaream, ibi
commoratus est.

20. Erat autem
iratus Tyriis, & Si-
doniis. At illi una-
nimes venerunt ad
eum, & persuaso
Blasto, qui erat su-
per cubiculum Re-
gis, postulabant pa-
cem, ed quod aleren-
tur regiones eorum
ab illo.

21. Statuto autem
die, Herodes, ves-
titus ueste regiâ,
sed sit pro tribunali,
& concionabatur ad
eos;

22. populus au-
tem acclamabat : Dei
voces, & non hemi-
nis.

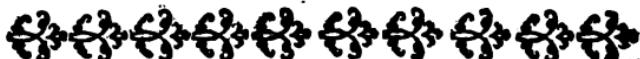
23. Confestim au-
tem percussit eum
Angelus Domini, eo
quod non dedisset
honorem Deo ; &
consumptus à vermi-
bus, expiravit.

24. Verbum au-
tem Domini cresce-
bat, & multiplicar-
batur.

25. Barnabas au-
tem & Saulus rever-
si sunt ab Jerosoly-
mis , exploro minis-
terio , assumto Joan-
ne , qui cognomina-
tus est Marcus.

25. Et après que Barnabé
& Saul se furent acquittés
de leur ministère[¶] , ils re-
tournerent de Jerusalem ,
ayant pris avec eux Jean,
surnommé Marc.
^{Sept. 111}
^{10.}

V. 25. expl. touchant les aumônes que ceux d'Antioche
avoient envoyées par eux.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

V. 1. jusqu'au 6. EN ce même temps le Roi He-
rode employa sa puissance
pour maltraiter quelques-uns de l'Eglise ; & fit
mourir par l'épée Jacques frere de Jean. Et voyant
que cela plaisoit aux Juifs , il fit encore prendre
Pierre , &c.

En ce même-temps , c'est-à-dire l'an 44. de
J E S U S - C H R I S T , & avant que la famine
qu'Agabus avoit prédite fût arrivée , le Roy He-
rode , c'étoit Herode Agrippa Roi des Juifs ,
petit-fils du grand Herode , entreprit de perse-
cuter l'Eglise. Jusques-là la puissance séculiere
ne s'en étoit point encore mêlée. Le martyre de
S. Estienne avoit été un effet de la jaloufie des
Prêtres & des Docteurs de la loi , & de la fu-
teur d'une populace mutinée. La dispersion des
fidèles avoit été une suite de ce soulèvement
populaire contre les Disciples de J E S U S -
C H R I S T , & du zèle outré de Saul pour le
Judaïsme , qui le portoit à agir avec les der-
nières violences contre l'Eglise , étant appuyé

A a ij

de l'autorité du Grand - Prêtre , avant que J e s u s se fût apparu à lui dans le chemin , & lui eût appris qui étoit celui qu'il persecutoit de la sorte en la personne de ses Disciples. Mais présentement , c'est le Prince même qui entreprend de persecuter l'Eglise ; & ce qui est plus étrange , qui le fait pour flatter la passion d'un peuple emporté , dont il vouloit s'acquerir l'affection aux dépens de la justice. Au lieu donc que les Rois , selon l'Ecriture , n'ont reçû de Dieu leur puissance que pour punir les méchants & récompenser les bons ; il est dit de celui-ci , qu'il employa la sienne pour maltraiter quelques-uns de l'Eglise , c'est - à - dire , les principaux. Ainsi il fit mourir par l'épée Jacques frere de Jean connu ordinairement sous le nom de S. Jacque le majeur ; & il le fit pour plaire aux Juifs , à qui cette mort fut très-agréable , à cause , dit saint Chrysostome , que son grand zèle pour la gloire de J e s u s - C H R I S T , le leur rendoit fort odieux. Que si l'on demande pourquoi le Seigneur le lui permit ; le même saint répond admirablement , que si Dieu avoit toujouors délivré ses Disciples de la puissance de leurs ennemis , on eût pu croire qu'ils ne s'exposoient si hardiment à la mort , que dans l'esperance d'en être sauvés. En second lieu , il témoigne que Dieu vouloit faire sentir aux persecuteurs de l'Eglise , que c'étoit en mourant même que ses serviteurs devenoient victorieux , ainsi qu'il avoit paru dans le martyre de saint Estienne. Et enfin il dit , que parlà il invitoit ceux mêmes qui les avoient fait mourir , à rentrer en eux , & & à revenir de l'égarement si criminel où ils

S. Petr.
2. 14.

Chrys. in.
Matth.
hom. 17.

p. 612.

Id. in
AG. ho-
mil. 26.

p. 140.

étoient, par la vûe d'une patience si divine, qui ne pouvoit être que l'effet de l'invisible protection d'une main toute-puissante. Mais parce qu'il étoit bon aussi de leur faire entendre & de les convaincre, que lorsqu'ils faisoient mourir ses serviteurs, c'étoit lui qui leur en donnoit le pouvoir, il ne le leur permettoit pas toujours, comme on le va voir à l'égard de S. Pierre, qu'il vouloit encore conserver long-temps, pour l'édification de son Eglise.

Il est marqué que le Roi Herode l'ayant *fait mettre en prison*, dans la même vûe qu'il avoit eue en faisant mourir saint Jacque, c'est-à-dire, pour se concilier l'estime & l'affection du peuple, il eut un grand soin de le faire bien garder; puisqu'il en donna la charge à quatre bandes de soldats, composées de quatre chacune. Il favoit en quelle considération étoit S. Pierre parmi les fidèles: & jugeant humainement de ceux qui faisoient profession d'une religion si divine, où l'on n'apprenoit qu'à souffrir & qu'à s'humilier, il eut peur sans doute, qu'il ne se formât quelque parti pour le délivrer d'entre ses mains. Mais Dieu qui se mocque de la vanité & de la foiblesse des desseins des hommes vouloit tirer au-contreire la plus grande gloire de toutes les précautions & de toute la prudence de ce Prince, & faire éclatter d'autant plus sa toute-puissance pour délivrer son Apôtre, qu'Herode employoit une plus puissante garde pour s'en assurer. Mais il vouloit accorder cette grace aux prières de l'Eglise, qui ne cessoit point de lui faire une sainte violence, pour obtenir la conservation d'un Apôtre dont

A. a. iii

374 EXPLICATION DU CHAP. XII.
elle sentoit avoir encore un si grand besoin. Comme donc S. Pierre avoit été arrêté vers les jours des pains sans levain, c'est-à-dire, vers la Pâque des Juifs; & que dans ce temps qui deroit sept ou huit jours, ils s'abstenoient avec soin, de toutes les choses exterieures qu'ils croyoient capables de les souiller; Herode entrant dans leurs sentimens, attendoit que tous ces jours fussent passés pour produire S. Pierre en public, & pour le faire mourir à la vûe de tous les Juifs.

*. 6. jusqu'au 11. Mais la nuit même devant le jour qu'Herode avoit destiné à son supplice, comme Pierre dormoit entre deux soldats, lié de deux chaînes, & que les gardes qui étoient devant la porte gardoient la prison, l'Ange du Seigneur parut tout-d'un-coup, &c.

Dieu attend à l'extremité à faire ce grand miracle, pour éprouver davantage la patience de S. Pierre, & en même temps la foi de l'Eglise qui prioit sans cesse pour lui. Et il veut aussi confondre par-là d'autant plus ses ennemis, qu'il renverse tous leurs desseins au moment même qu'ils se croyoient maîtres de les accomplir. C'est une chose admirable que cette paix & cette tranquillité d'ame, que fit paroître S. Pierre quelque temps avant qu'on dût le faire mourir à la vûe de tout un peuple. Quel est le criminel, qui quelques heures avant son supplice, soit en état de dormir? Cependant saint Pierre chargé de chaînes, au milieu de deux soldats, & s'attendant de mourir pour JESUS-CHRIST son divin Maître, dort paisiblement, & se décharge, dit saint Chrysostome, de toutes

*ut supr.
p. 243.*

ses inquietudes dans le sein de celui-là même dont il soutenoit les intérêts. Peut-être aussi que Dieu permit qu'il s'endormît, afin que ceux qui étoient à ses côtés ayant moins d'inquiétude, pussent s'endormir de même, & ne rien voir de ce qui se passeroit.

On peut remarquer combien cet Apôtre étoit assoupi; puisque non - seulement cette *lumière éclatante* que fit briller l'Ange dans la prison au moment qu'il y parut, ne fut point capable de le réveiller : mais qu'il falloit qu'il le *pousset de fortement par le côté*, & même qu'il le *pressât de se lever en diligence*, comme une personne qui n'étant qu'à moitié éveillée, ne scait encore ce qu'elle fait. Car toutes ces circonstances sont marquées exprès pour nous y faire faire réflexion. Et c'est pour cela encore qu'il est dit, qu'après même que *ses chaînes furent rombées miraculeusement de ses mains*, il fallut que l'Ange lui dît, & de mettre *sa ceinture*, & de *chausser ses souliers* & de prendre *son vêtement*, & de *le suivre*. Car outre qu'il se sentoit très-éloigné de se vouloir sauver par lui-même, regardant comme une chose très-glorieuse de souffrir pour JESUS-CHRIST, il est dit expressément qu'il étoit encore si peu éveillé, quand même il marcha à la suite de cet Ange, qu'il regardoit ce qui se passoit, non comme une chose véritable, mais comme un songe. Dieu ayant frappé d'assoupissement ses gardes, soit ceux qui étoient à ses côtés, & qui n'entendirent point tomber ses chaînes, soit ceux qui étoient placés en divers endroits pour plus grande sûreté, il passa avec son saint guide tout à travers de ces hom-

Aa. iiiij.

mes endormis, & arriva jusqu'à une porte qui étoit de fer, & qui conduisoit dans la ville, peut-être à cause que la prison étoit hors de Jérusalem, ainsi que plusieurs l'ont crû. Et cette porte s'étant ouverte d'elle-même par un effet de la main invisible du Seigneur, d'abord qu'ils en approcherent, ils marcherent encore ensemble le long d'une rue, jusqu'à ce que l'Ange disparut de devant les yeux.

Quelques-uns ont regardé S. Pierre dans la prison chargé de chaînes, & le même Saint délivré par l'Ange, comme pouvant figurer en quelque façon le pécheur, lié par les fortes & longues habitudes de ses pechés, ainsi que l'esclave du démon dont Herode étoit l'image. Cette nuit affreuse, ces gardes multipliés, ces chaînes, ce grand assoupiissement de l'Apôtre, & enfin cette dernière porte de fer qu'il falloit passer pour aller à Jérusalem, figurent d'une maniere sensible l'aveuglement & l'insensibilité effroyable de ce pécheur endurci, que le fort armé tient étroitement resserré comme son captif, & qu'il garde, selon J E S U S - C H R I S T, avec tout le soin possible. Quel moyen en cet état si funeste, qu'il puisse sortir de servitude ? Il est endormi, c'est-à-dire insensible à son malheur. Il est dans l'obscurité, ne voyant ni où il est, ni où il pourroit aller. Des chaînes de fer lui tiennent les mains liées, en sorte qu'il est par lui-même dans l'impuissance d'agir. Il est tout environné au-dedans & au-dehors de ses plus cruels ennemis, qui gardent tous les passages par lesquels il lui pourroit venir quelque secours : car le démon a grand soin d'éloign-

Juc. 11.
21.

gner de ses esclaves tout ce qui seroit capable de contribuer à leur salut. Il ne lui reste dans une si grande extrémité, que l'esperance d'un miracle semblable à celui par lequel l'Apôtre sortit des chaînes d'Herode, lorsqu'il y songeait le moins. Il faut qu'une celeste lumiere vienne éclairer ses tenebres ; qu'un guide envoyé de Dieu l'excite très-fortement pour le réveiller de son sommeil , & qu'il lui fasse tomber les chaînes des mains ; qu'il lui marque toutes les choses qu'il a à faire pour se sauver , & que marchant devant lui pour lui montrer le chemin , il leve avec le secours de Dieu, tous les obstacles qui s'opposeroient à son passage. Ces prodiges sont des effets tout gratuits de la bonté de notre Dieu, qui témoigne dans ses Ecritures , qu'il fait misericorde à qui il lui plaît, sur tout de ces grands pécheurs , qui l'ayant abandonné, se sont livrés volontairement à son ennemi , & ont foulé sous leurs pieds le prix infini de la mort de J E S U S - C H R I S T qui les avoit rachetés.

V. 11. Alors Pierre étant revenu à soi , dit en lui-même : C'est à cette heure que je reconnois véritablement que le Seigneur a envoyé son Ange & m'a délivré de la puissance d'Herode , &c.

Tout ce qui étoit arrivé dans la prison étoit selon la réflexion de saint Chrysostome , bien chrysost. plus surprenant que ce que S. Pierre voyoit ^{ut supr.} _{p. 243.} alors , puisqu'il n'avoit plus aucun obstacle qui pût l'empêcher de se sauver , après que l'Ange avoit fait tomber ses chaînes de ses mains , & l'avoit tiré du milieu de tous ses gardes , & de la prison sans qu'ils s'en fussent apperçus. Mais

378 EXPLICATION DU CHAP. XII.
parceque jusqu'alors il avoit été dans l'étonnement de ce qu'il voyoit sans presque le croire , il revint à lui , du moment que l'Ange l'eut quitté , & il reconnut le miracle que Dieu avoit fait en sa faveur , pour le délivrer des mains d'Herode , & de la mort que tout le peuple Juif s'attendoit de lui voir souffrir . Or , cette reconnaissance de S. Pierre accompagnée d'actions de graces , nous marque très-bien encore l'étonnement où est un pecheur , tel qu'on l'a représenté , lorsqu'étant parfaitement revenu à soi de tous ses égaremens , il reconnoît & il adore les effets miraculeux de la grace du Seigneur à son égard , ne pouvant assez admirer ce qu'il a fait pour le retirer de l'esclavage du démon , & de la servitude du monde ; & toute sa vie est trop courte pour repasser par son esprit ces grands miracles dont il étoit si indigne .

¶ 12. jusqu'au 18. Et ayant pensé à ce qu'il feroit , il vint en la maison de Marie mere de Jean , surnommé Marc , où plusieurs étoient assemblés & en prières . Quand il eut frappé à la porte , une fille nommée Rhodé vint pour ouir qui c'étoit , &c.

Du moment que le saint Apôtre n'eut plus son guide , il fut obligé de songer à se conduire , & de considerer où il étoit , & ce qu'il avoit à faire pour entrer dans les desseins du Seigneur , qui vouloit qu'il se mît en sûreté . Il y a quelque apparence que la maison dont il est parlé ici , n'étoit pas fort éloignée du lieu où il se trouva lorsque l'Ange l'eut quitté , & que ce fut en partie ce qui le détermina à aller en cette maison de la mere de Jean surnommé Marc . Ce

Disciple, de la maniere dont S. Luc en parle, étoit fort connu: & cette maison de *Maria* sa mere pouvoit bien être le lieu, ou au moins un des lieux où il a marqué auparavant que l'Eglise faisoit sans cesse des prières à Dieu pour S. Pierre, puisque lorsque cet Apôtre y arriva pendant la nuit, beaucoup de personnes y étoient actuellement *assemblées & en prières*. Pour ce qui est de ce Disciple nommé *Jean* & surnommé *Marc*, c'est le même que celui que S. Paul & S. Barnabé emmenerent avec eux de Jérusalem à Antioche, & qui les accompagna lorsqu'ils allerent prêcher l'Evangile en Chypre, mais qui les quitta dans la Pamphylie pour s'en retourner à Jérusalem: ce qui fut depuis le sujet de la séparation de ces deux Apôtres, lorsque Barnabé vouloit de nouveau mener avec eux ce même Disciple en Asie, & que Paul ne jugea pas le devoir faire, pour le punir de sa faute, ainsi que nous le verrons dans la suite de ce livre.

Saint Pierre ayant donc frappé à la porte de cette maison, *une jeune fille*, dont l'Ecriture a chrysost. voulu conserver le nom, à cause de sa piété & p. 244 de sa ferveur, qui l'égaloient en mérite & en honneur devant Dieu à tous les autres, quoiqu'elle fût d'une condition servile, vint écouter à la porte: & comme il est dit dans le grec *roue doucement*; parce qu'outre que c'étoit au milieu de la nuit, le temps même de la persécution les obligeoit de se tenir davantage sur leurs gardes. L'action que fit cette fille, lorsqu'ayant connu la voix de S. Pierre, au lieu d'ouvrir, elle courut en avertir dans la maison, surprend d'abord, quoique dans le fond elle fût fort na-

turelle. Car se sentant *transportée de joie*, elle oublia en quelque sorte ce qu'elle eût dû faire, pour aller porter plus promptement une si bonne nouvelle à tous ceux de l'assemblée qui prioient actuellement pour la délivrance de celui dont elle venoit d'entendre la voix. Et Dieu le permit peut-être aussi pour empêcher , dit Saint Chrysostome , qu'ils ne fussent trop effrayés , s'ils avoient vu tout-d'un-coup au milieu d'eux cet Apôtre , & qu'ils ne crûssent voir un fantôme au-lieu de lui. Mais remarquez , selon la réflexion du même Saint , combien la persécution étoit avantageuse aux fidèles ; combien elle les rendoit vigilans dans la priere , & tout-puissans pour obtenir ce qu'ils demandoient : combien le martyre de Saint Estienne apporta de fruit à l'Eglise , & de quelle utilité lui fut la prison de S. Pierre. Ils veillent donc pendant la nuit au-lieu de dormir ; ils prient sans cesse , ils jeûnent , & s'unissent tous ensemble comme en un seul corps par le lien d'un même Esprit , pour faire à Dieu une sainte violence ; ils meritent de rendre à l'Eglise son premier Pasteur , & de desfaire la puissance d'Herode & des Juifs unis ensemble pour le perdre. Cependant on vit alors de nouveau quelque chose de ce que l'on avoit vu à la résurrection de J E S U S - C H R I S T . Car comme des femmes furent les premières à assurer les Apôtres que leur divin Maître étoit ressuscité d'entre les morts ; aussi une fille est la première à apporter la nouvelle de la délivrance de S. Pierre à tous ces Disciples assemblés qui prioient pour lui. Mais de même qu'il est dit dans l'Evangile , que ce que

les femmes raconterent aux Apôtres touchant Luc. 24.^{11.} la resurrection du Sauveur, leur parut une réverie, & qu'ils ne les crurent point ; aussi ce que cette fille disoit aux Disciples assemblés dans Jerusalem , que S. Pierre sorti de prison , frappoit à la porte , & qu'elle avoit entendu sa voix, leur parut un égarement d'esprit. Et comme elle persista à assurer que c'étoit lui-même, ils s'imaginerent que ce pouvoit être tout au plus une vision. *C'est son Ange*, disoient - ils : c'est-à-dire , Dieu a permis que son Ange gardien se soit apparu à cette fille, pour nous assurer de la protection du Seigneur à son égard , & nous consoler.

Pierre cependant continuoit à frapper , songeant à se mettre en sûreté le plus promptement qu'il pourroit. Et plusieurs ayant été lui ouvrir la porte , ils furent dans un tel étonnement de le voir , qu'ils ne pouvoient presque se persuader de la vérité de ce qu'ils voyoient. Mais S. Pierre les en assura bien - tôt , lorsque *leur ayant fait signe de la main qu'ils se tussent* , soit pour l'entendre , soit pour empêcher que le bruit même ne servît à les découvrir , il leur raconta la maniere toute miraculeuse, dont il avoit plu à Dieu de le tirer de prison. Il ajouta que *l'on fit savoir ceci à Jacque le mineur* , qui étoit Evêque de Jerusalem , & aux autres frères; parce qu'il jugea nécessaire de les assurer que Dieu avoit exaucé leurs prières en sa faveur : & étant sorti de cette maison , qui étoit apparemment trop connue , il se retira ailleurs soit dans Jerusalem même , ou comme plusieurs l'ont cru , hors de la ville. Il ne voulut point , dit

S. Chrysostome , tenter Dieu , ni s'exposer de lui-même à la tentation. Ce n'étoit pas assûrément par timidité , puisqu'on l'avoit vu au paravant avec les autres Apôtres entrer dans le temple au sortir de la prison , & y prêcher publiquement sans aucune crainte , parceque le Seigneur le leur avoit commandé. Mais il regarda comme une suite nécessaire de ce que l'Ange avoit fait pour lui , en le tirant secrètement de prison pendant la nuit , & le conduisant même un espace de chemin pour le mettre entièrement hors de peril , de pourvoir à sa sûreté ; & il crut que Dieu vouloit qu'il se conservât , non pour lui-même , mais pour son Eglise , dont il lui avoit recommandé si particulierement de prendre soin , comme du troupeau du Pasteur suprême , en lui disant & lui repetant par trois fois. *Si vous m'aimez Pierro , paisez mes brebis , paisez mes agneaux.*

V. 18. 19. Quand il fut jour il y eut un grand trouble parmi les Soldats , pour savoir ce que Pierro étoit devenu. Et Herode l'ayant fait chercher & ne l'ayant point trouvé , après avoir fait donner la question aux Gardes , il commanda qu'on les menât au supplice , &c.

Il y en a , comme le remarque saint Chrysostome , qui ne peuvent point comprendre comment Dieu après avoir délivré S. Pierre , permit que ses gardes fussent punis comme criminels quoiqu'ils fussent innocens. Mais si ce fut un effet de sa protection envers son Eglise , d'avoir tiré de prison cet Apôtre par un miracle , l'injustice par laquelle Herode fit mourir tous ces Soldats , étoit un effet tout pur de

La folie de ce Prince. Et toutes les fois que Dieu sauve ses serviteurs des mains des méchans; il n'est pas cause des excès où leur fureur & leur desespoir les emportent. Que s'il voulut faire éclater sa miséricorde envers les saints Innocens , lorsqu'un autre Herode les fit mourir si cruellement , pour avoir été joué par les Mages; pourquoi trouve-t-on étrange qu'il fasse éclater présentement sa justice à l'égard de ces Gardes de S. Pierre ; qui bien qu'innocens du crime pour lequel on les punissoit , étoient comme Herode ennemis de ses serviteurs , & meurtriers de ses Saints. Heureux , si semblables au Geolier qui gardoit S. Paul dans la ^{12.14} prison , lorsque les portes en furent miraculeusement ouvertes & tous ses liens brisés , ils avoient été touchés comme lui d'un si grand miracle , & s'ils s'étoient convertis à la foi de J e s u s - C H R I S T , puisque leur mort leur eût tenu lieu de batême & de martyre ! Mais Dieu ne fait pas à tous de telles grâces. Et qui sommes - nous pour lui demander pourquoi il en use ainsi à l'égard des uns , & non à l'égard des autres ? *Un vase d'argile dit-il à celui qui l'a fait : Pourquoi m'avez-vous fait ainsi ? C'est de cette sorte que le grand Apôtre nous apprend à raisonner & à parler.*

Mais saint Chrysostome ne peut assez admirer l'aveuglement & l'extravagance de ce Prince , lorsqu'il considere combien il lui eût été facile de reconnoître en cette rencontre les effets visibles de la puissance de Dieu. Les chaînes dont on avoit enchaîné S. Pierre étoient demeurées en leur entier. Les Gardes n'étoient

point sorti de leur poste : la prison se trouvoit fermée : les murs n'étoient point percés : & il paroisoit visiblement par toutes ces circonstances , que le prisonnier ne pouvoit leur être échappé sans un miracle. Quelle est donc, ajoûte ce même Saint , cette fureur si aveugle , qui porte Herode à renoncer à toute raison & à toute humanité , pour se vanger de sa propre confusion sur des hommes qui n'avoient point violé ses ordres ? Il s'étoit fait un merite de se concilier les bonnes graces des Juifs , en leur donnant la cruelle satisfaction de voir mourir publiquement le chef de toute l'Eglise. Et comme il se vit frustré de son esperance , il voulut au moins leur prouver par cette inhumanité qu'il exerça envers ces pauvres Soldats , qu'il n'avoit eu nulle part à l'évasion de saint Pierre. Mais le dépit & la honte qu'il ressentit de n'avoir pû executer ce qu'il pretendoit, le porta en même-temps à sortir de Jerusalem pour s'en aller à Cesarée , chercher sans qu'il y pensât, la punition que la justice divine lui préparoit en ce lieu.

¶. 20. jusqu'au 24. Or il étoit irrité contre les Tyriens & les Sidoniens : mais ils le vinrent trouver d'un commun accord : & ayant gagné Blaiste qui étoit Chambellan du Roi , ils demanderent la paix ; parceque leur pays tiroit sa subsistance des terres du Roi , &c.

Tyr & Sidon étoient des villes d'un grand commerce , & voisines des Etats d'Herode. Ce Prince ayant donc quelque sujet de mécontentement de ces deux villes , se disposoit à leur déclarer la guerre. Mais comme il étoit de leur intérêt

Intérêt de bien vivre avec Herode , à cause du grand trafic qu'elles faisoient dans ses Etats , & sur-tout des vivres qu'elles retiroient de ses Provinces , qui leur étoient principalement nécessaires dans le temps de la famine dont on a parlé , elles se hâterent de prévenir son ressentiment. Et ayant gagné , soit par presens ou par amis l'un des premiers Officiers de ce Prince , en qui il avoit apparemment le plus de confiance , ils lui firent faire par son moyen des propositions de paix. Herode tout glorieux de se voir ainsi recherché par ses ennemis , marqua un jour pour donner audience à leurs députés , & pour paroître en public avec tout le faste & toute la pompe de la dignité Royale. Mais Dieu qui ne hait rien tant que l'orgueil , se préparoit à le rabaisser de la maniere du monde la plus humiliante , dans le temps même qu'il avoit plus de complaisance en sa vanité & en sa grandeur. Car lorsqu'il parloit publiquement aux Députés , assis sur son trône , & revêtu de ses ornemens royaux ; & que rempli de lui-même il relevoit apparemment devant eux , & sa puissance qu'il auroit pu leur faire ressentir , & sa bonté dont il aimoit mieux leur donner des marques , puisqu'ils venoient l'implorer ; le peuple qui étoit accouru de toute la Province *Joseph.*
Cesarée , à cause des jeux solennels qu'on y *Antiq.*
celebroit pour la conservation de l'Empereur , *lib. 19.*
c. 7.
s'emporta en des acclamations de flatterie , qui furent pour lui la funeste occasion de sa perte : *Ce n'est pas un homme* , crioient-ils , *c'est un Dieu* , qui parle . Au-lieu donc de s'anéantir dans ce moment à la vûe de Dieu ; au-lieu de se recon-

Bb

386 EXPLICATION DU CHAP. XII.

noître un homme sujet à toutes sortes de misères & à la mort comme tous les autres hommes ; & au-lieu de rejeter avec horreur cette indigne flatterie d'un peuple enyvré de la grandeur de son Roi , il s'y complut , & se mettant en la place de Dieu même , il mérita que l' *Angle du Seigneur le frappât dans le moment* d'une playe honteuse & mortelle ; c'est-à-dire, que les vers s'étant engendrés de sa propre chair , le mangerent tout vivant , & lui donnerent la mort.

Que si Herode fut ainsi puni à la vûe de tous les Juifs , pour avoir seulement écouté , & n'avoir pas rejetté cette parole de flatterie , par laquelle on lui attribuoit la gloire de Dieu ; combien , dit saint Chrysostome , ces mêmes Juifs auroient-ils dû faire de réflexions sur la maniere dont JESUS - CHRIST avoit parlé de lui-même , en se disant publiquement Fils de Dieu , & Dieu comme son Pere ; puisque bien loin d'être frappé comme Herode , & comme un blasphémateur ; il prouvoit même la vérité de ce qu'il disoit par la guérison des aveugles-nez , & par la resurrection des morts ? Mais telle étoit la folie de ce peuple aveugle , de donner par flatterie à un Prince miserable le nom de Dieu ; & de refuser avec le dernier entêtement de reconnoître pour le véritable Fils de Dieu , & pour le vrai CHRIST , celui à qui tant d'œuvres miraculeuses avoient rendu témoignage , qu'il falloit volontairement s'aveugler pour ne s'y pas rendre.

¶. 24. 25. Cependant la parole de Dieu faisoit de grands progrès , & se répandoit de plus en plus.

DES ACTES DES APÔTRES. 387
Et après que Barnabé & Saul se furent acquittés de leur ministère &c.

Ce ne fut pas seulement la mort de ce cruel persecuteur de l'Eglise, mais encore la persécution même qui contribua à l'accroissement de l'Evangile. Car depuis que J E S U S C H R I S T avoit vaincu le démon en sa propre personne, par la vertu de sa croix & de sa mort, il continuoit à le vaincre encore en la personne de ses serviteurs, par la même voie des souffrances. Et il vouloit d'autant plus confondre l'orgueil de son ennemi, qu'il établissoit sa victoire sur un moyen si opposé à sa malice & à sa fausse prudence. *La parole du Seigneur faisoit donc de grands progrès,* à mesure que les hommes s'y opposoient davantage : & l'Evangile se répandoit d'autant plus, que l'on faisoit plus d'efforts pour l'étouffer.

On a vu auparavant, que les fidèles d'Antioche ayant résolu d'envoyer chacun selon son pouvoir, quelques aumônes aux fidèles de Jérusalem & des environs, ils en chargerent Saint Paul & Saint Barnabé. Car on peut bien remarquer dans l'Ecriture, que plus ces premiers fidèles étoient charitables & prodigues envers leurs frères qu'ils voyoient dans le besoin, plus l'Eglise étoit circonspecte pour ne charger de ces aumônes que des personnes d'une vertu éminente. Ainsi Saint Paul déclare ailleurs, que les fidèles de Macédoine s'étant d'eux-mêmes portés à donner autant qu'ils pouvoient, & même au-delà de ce qu'ils pouvoient, pour assister les Chrétiens de Jérusalem, ils le conjurerent avec beaucoup de

B b ij

prieres, de recevoir leurs aumônes, & de se charger du soin de les porter à ces fidèles. Et il ajoute, que les Eglises choisirent un frère devenu célèbre par la prédication de l'Evangile, pour l'accompagner dans son voyage, *Notre dessein en cela, dit cet Apôtre, est d'éviter que personne ne nous puisse rien reprocher sur le sujet de cette somme si considérable dont nous sommes les dispensateurs.* Il ne faut donc pas s'étonner si le même Apôtre fut chargé avec S. Barnabé par ceux d'Antioche, d'aller porter leurs aumônes à la même Eglise de Jérusalem, puisqu'on choisissait pour ce ministère, ceux qui étoient d'une probité plus reconnue. Mais après qu'ils s'en furent acquittés, ils crurent devoir retourner à Antioche, pour y affirmer de plus en plus le bien qu'ils y avoient établi. Et ils emmenerent avec eux Jean surnommé Marc, ce disciple dont on a parlé, dans la maison duquel saint Pierre vint apporter les premières nouvelles de sa sortie miraculeuse de la prison.





CHAPITRE XIII.

1. Erant autem in Ecclesia, quæ erat Antiochæ, Prophetæ, & Doctores, in quibus Barnabæ, & Simon, qui vocabatur Niger, & Lucius Cyrenensis, & Manaen, qui erat Herodis Tetrarchæ col-lactaneus, & Saulus.

2. Ministrantibus autem illis Domino, & jejunantibus, dixit illis Spiritus sanctus: Segregate mihi Saulum & Barnabam, in opus ad quod assūsumi eos.

3. Tunc jejunan-tes, & orantes, im-ponentesque eis manus, dimiserunt illos.

4. Et ipsi quidem

*. 2. expl. Le mot grec peut signifier particulièrement, qu'ils offroient le sacrifice.

1. Il y avoit alors dans l'Eglise d'Antioche des Prophètes & des Docteurs, entre lesquels étoient Barnabé & Simon, qu'on appelloit le Noir, Lucius le Cyrenéen, Manahen frere de lait d'Herode le Tétrarque, & Saul.

2. Or pendant qu'ils s'acquittoient des fonctions de leur ministère devant le Seigneur, & qu'ils jeûnoient, le Saint-Esprit leur dit: Separez-moi Saul & Barnabé, pour l'œuvre à laquelle je les ai appellés.

3. Et après qu'ils eurent jeûné & prié, ils leur imposerent les mains, & les laisserent aller. ¶

4. Etant ainsi envoyés

par le S. Esprit, ils alle-
rent à Seleucie, & de là
ils s'embarquèrent pour
passer en Chypre.

^{Act. 12.} 5. Lo: squ'ils furent ar-
rivés à Salamine, ils prê-
^{15. &} choient la parole de Dieu
^{15. 17.} dans les synagogues des
Juifs : & ils avoient avec
eux Jean //, pour leur ser-
vir d'aide & de ministre.

6. Ayant été dans toute
l'Isle jusqu'à Paphos, ils
trouverent un Juif magi-
cien & faux - prophète,
nommé Bar-jesu,

7. qui étoit avec le Pro-
consul Serge-Paul, homme
sage & prudent. Ce Pro-
consul ayant envoyé querir
Barnabé & Saul, desiroit
d'entendre la parole de
Dieu.

8. Mais Elymas ; c'est-à-
dire, le magicien [car c'est
ce que signifie ce nom d'E-
lymas] leur resistoit, s'ef-
forçant d'empêcher le Pro-
consul d'embrasser la foi.

9. Alors Saul, qui s'ap-
pelle aussi Paul, étant rem-

¶: 5. expl. surnommé Marc.

missi à Spiritu sancto
abierunt Seleuci-
am : & inde navis
gaverunt Cyprum.

5. Et cum venis-
sent Salaminam,
praedicabant verbum
Dei in synagogis Ju-
dorum. Habebant
autem & Joannem
in ministerio.

6. Et cum per-
ambulassent univer-
sam insulam usque
Paphum, invenerunt
quemdam virum ma-
gum pseudo prophe-
tam Iudeum, cui
nomen erat Barjesu,

7. qui erat cum
Proconsule Sergio,
Paulo, viro pruden-
te. Hic, accersitis
Barnabâ & Saulo,
desiderabat audire
verbum Dei.

8. Resistebat au-
tem illis Elymas
magus (sic enim in-
terpretatur nomen
ejus) querens aver-
tere Proconsulem &
fidei.

9. Saulus autem
qui & Paulus, reple-

us spiritu sancto,
intuens in eum,

pli du Saint Esprit, & re-
gardant fixement cet hom-
me,

10. dixit : O ple-
ne omni dolo , &
omni fallacia , fili
diaboli , inimice om-
nis justitiae , non de-
finis subvertere vias
Domini rectas ?

10. lui dit : O homme
plein de toute sorte de
tromperie & de fourberie ,
enfant du diable , ennemi
de toute justice , ne cesserez-
vous jamais de pervertir
les voies droites du Sei-
gneur ?

11. Et nunc ecce
manus Domini super
te , & eris cæcus ,
non videns solem us-
que ad tempus. Et
confestim cecidit in
eum caligo , & te-
nebræ , & circuiens
quærebat qui ei ma-
num daret.

11. Mais maintenant la
main du Seigneur est sur
vous , vous allez devenir
aveugle , & vous ne ver-
rez point le soleil jusqu'à un
certain tems. Aussi-tôt les
tenebres tomberent sur lui ,
ses yeux s'obscurcirent ; &
tournant de tous côtés , il
cherchoit quelqu'un qui
lui donnât la main.

12. Tunc Procon-
sul , cum vidisset fac-
tum , credidit , admir-
ans super doctrina
Domini .

12. Le Proconsul ayant
vu ce miracle , embrassa
la foi , & il admoiroit la doc-
trine du Seigneur .

13. Et cum à Pa-
pho navigassent Pau-
lus & qui cum eo
erant , venerunt
Perga Pamphyliæ.
Joannes autem , dis-
cedens ab eis , rever-
sus est Jerosolymam .

13. Quand Paul & ceux
qui étoient avec lui fu-
rent partis de Paphos , ils
vinrent à Perge en Pam-
phylie. Mais Jean les ayant
quittés , s'en retourna à
Jérusalem .

14. Illi verâ per .

14. Et pour eux , étant

Bb iiii

partis de Perge sans s'y arrêter, ils vinrent à Antioche de Pisidie : & étant entrez dans la synagogue au jour du sabbat, ils s'as-

sirent.

15. Après la lecture de la Loi & des Prophetes, les chefs de la synagogue leur envoyèrent dire : Mes frères, si vous avez quelque exhortation à faire au peuple, vous pouvez parler.

16. Aussi-tôt Paul se levant, fit signe de la main qu'on lui donnât audience, & leur dit : O Israélites, & vous qui craignez Dieu, écoutez :

17. Le Dieu du peuple d'Israël a choisi nos peres, & a élevé ce peuple en honneur pendant qu'il demeuroit en Egypte, d'où il les tira avec un bras fort & élevé.
Exod. 1.
Exod. 13.
21. 22.

Exod. 16. 18. Et durant l'espace de quarante ans, il souffrit leurs mœurs déreglées dans le desert :

Pos. 14. 19. & ayant détruit sept nations au pays de Chanaan, il leur en distribua

transcuntes Pergens & venerunt Antiochiam Pisidiæ, & ingressi synagogam die sabbatorum, sederunt.

15. Post lectionem autem Legis, & Prophetarum, miserunt Principes synagogæ ad eos, dicentes, Viri fratres, si quis est in vobis sermo exhortationis ad plebem, dicite.

16. Surgens autem Paulus, & manus silentium indicens, ait : Viri Israélitez, & qui timetis Deum, audite;

17. Deus plebis Israël elegit patres nostros, & plebem exaltavit cum essent incolæ in terra Ægypti, & in brachio excelso eduxit eos ex ea.

18. Et per quadraginta annorum tempus mores eorum sustinuit in deserto :

19. & destruens gentes septem in terra Chanaan, sorte

Distribuit eis terram les terres par sort,
eorum,

20. quasi post quadringentos & quinquaginta annos. Et post hæc dedit iudices usque ad Samuel prophetam.

21. Et exinde postulaverunt Regem, & dedit illis Deus Saül filium Cis, virum de tribu Benjamin, annis quadriginta.

22. Et amoto illo, suscitavit illis Da-vid Regem : cui testimonium perhibens, dixit : Inveni Da-vid filium Jesse, virum secundum cor meum, qui faciet omnes voluntates meas.

23. Hujus Deus ex semine, secundum promissionem, edaxit Israël salvatorem Je-sum.

24. prædicante Joanne ante faciem adventus ejus bap-tismum penitentiae omni populo Israël

25. Cum imple-

ps. 20. à-compter depuis la vision de la Terre-sainte.
naissance d'Isaac jusqu'à la di- ps. 22. austr. rejeté.

20. environ quatre cens cinquante ans après // Il leur donna ensuite des Ju- ^{Jud. 1.9} ges, jusqu'au prophète Sa-muel.

21. Alors ils demande-rent un Roi ; & Dieu leur donna Saül fils de Cis, de la tribu de Benjamin, qui regna quarante ans. <sup>1. Reg. 8.1.
5. 9. 16.
10. 1.</sup>

22. Puis l'ayant ôté ^{1. Reg.} du monde, il leur donna ^{13. 14.} Dávid pour Roi ; à qui <sup>2. 16. 13.
Ps. 88.</sup> il rendit témoignage en di-sant : J'ai trouvé David fils de Jésé, qui est un hom-me selon mon cœur, & qui accomplira toutes mes volontés. ^{22.}

23. C'a été de sa race ^{1. 21.} que Dieu, selon sa pro-messe, a suscité J e s u s pour être le Sauveur d'Is-raël,

24. Jean ayant prêché ^{Matth. 3. 1.} avant lui à tout le peuple d'Israël le batême de la pé-nitence, pour préparer son avenir. <sup>Marc. 1. 4.
Luc. 3. 8.</sup>

25. Et lorsque Jean ache-<sup>3. Matth.
3. 11.</sup>

LES ACTES

354
 Marc. voit sa course il disoit : Qui
 1. 7. croyez - vous que je sois ?
 Joan. 1. Je ne suis point celui que
 27. vous pensez. Mais il en
 vient un autre après moi,
 dont je ne suis pas digne
 de délier les souliers.

¶ Mardi
après
Pâque.

26. † C'est à vous , mes
frères , qui êtes enfans de
la race d'Abraham , & à
ceux d'entre vous qui crai-
gnent Dieu ; que cette pa-
role de salut a été en-
voyée.

27. Car les habitans de
Jérusalem , & leurs Princes
ne l'ayant point connu pour
ce qu'il étoit , & n'ayant
point entendu les paroles
des Prophetes , qui se li-
sent chaque jour de sabbat ,
ils les ont accomplies en le
condamnant.

Matt. 27. 20.
27. 21.
Marc. 15. 23.
Luc. 23. 21. 23.

28. Et quoiqu'ils ne trou-
vassent rien en lui qui fût
digne de mort , ils deman-
derent à Pilate qu'il le fît
mourir.

Joan. 19. 25.

29. Et lorsque tout ce
qui avoit été écrit de lui
fut accompli , on le des-
cendit de la croix , & on
le mit dans le tombeau.

ret autem Joannés
cursum suum , dice-
bat : Quem me ar-
bitramini esse , non
sum ego. Sed ecce
venit post me , cuius
non sum dignus cal-
ceamenta pedum sol-
vere.

26. Viri fratres ,
filii generis Abra-
ham , & qui in vo-
bis timent Deum , vo-
bis verbum salutis
hujus missum est .

27. Qui enim ha-
bitabant Jérusalem ,
& Principes ejus
hunc ignorantēs , &
voce Prophatarum ,
quæ per omne sabbatū
leguntur , judi-
cantes impleverunt .

28. Et nullam
causam mortis inve-
nientes in eo , petie-
runt à Pilato , ut in-
terficerent cum .

29. Cumque con-
summassent omnia ,
quæ de eo scripta
erant , deponentes
cum de ligno , posue-
runt cum in monu-
mento .

30. Deus verò suscitavit eum à mortuis tertią die, qui visus est per dies multos his,

30. Mais Dieu l'a res-
suscité d'entre les morts le
troisième jour ; & il a été
vu durant plusieurs jours
par ceux

*Matt. 28. 6.
Marc. 16. 6.
Luc. 24. 6.
Jean. 20. 19.*

31. qui simul as-
cenderant cum eo de
Galilaea in Jerusa-
lem : qui usque
nunc sunt testes ejus
ad plebem.

31. qui étoient venus
avec lui de Galilée à Jérusalem : qui lui rendent en-
core aujourd'hui témoi-
gnage devant le peuple.

32. Et nos vobis
annuntiamus eam,
quæ ad patres no-
stros re promissio fa-
cta est ;

32. Ainsi nous vous an-
nonçons l'accomplissement
de la promesse qui a été
faite à nos pères ;

33. quoniam hanc
Deus adimplevit fi-
lliis nostris , resuscita-
tans Iesum , sicut &
in Psalmo secundo
scriptum est : Filius
meus es tu , ego ho-
die genui te .

33. Dieu nous en ayant
fait voir l'effet , à nous qui
sommes leurs enfans , en
ressuscitant JESUS ¶ , se-
lon qu'il est écrit dans le
second Pseaume : Vous *psal. 2. 7.*
êtes mon Fils ; je vous ai en-
gendré aujourd'hui .

34. Quod autem
suscitavit eum à mor-
tuis amplius jam non
reversurum in cor-
ruptionem , ita dixit :
Quia dabo vobis
sancta David fide-
lia .

34. Et pour montrer
qu'il l'a ressuscité d'entre
les morts pour ne plus re-
tourner au sépulcre ¶ , il
dit : J'accomplirai fidelle-
ment les promesses que j'ai
faites à David .

35. Ideoque & a-
liás dicit : Non da-
bis Sanctum tuum
videre corruptio-

35. Et il dit encore en *ps. 19.*
un autre endroit : Vous ne ^{10.}
permettrez pas que votre
Saint éprouve la corrup-

¶ i.e. aux mourir.

tion.

**S. Reg.
a. 10.**

36. Car pour David , après avoir servi en son temps aux desseins de Dieu , il s'est endormi , & a été mis avec ses peres , & il a éprouvé la corruption .

37. Mais celui que Dieu a ressuscité , n'a point éprouvé la corruption .

38. Scachez donc , mes frères , que c'est par lui que la remission des pechés vous est annoncée .

36. David enim in sua generatione , cum administrasset voluntati Dei , dormivit , & appositus est ad patres suos , & vidit corruptionem .

37. Quem vero Deus suscitavit a mortuis , non vidit corruptionem .

38. Notum igitur sit vobis , viri fratres quia per hunc vobis remissio peccatorum annuntiatur , & ab omnibus , quibus non potuistis in lege Moysi justificari .

39. & que quiconque croit en lui est justifié par lui de toutes les choses dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse .

40. Prenés donc garde qu'il ne vous arrive ce qui est prédit par les Prophetes :

41. Voyez , vous qui méprisez ma parole ; soyez dans l'étonnement , & tremblez de frayeur ; car je ferai une œuvre en vos jours , une œuvre que

39. in hoc omnis qui credit , justificatur .

40. Videte ergo ne superveniat vobis quod dictum est in Prophetis :

41. Videte , contemtores , & admirantes , & disperdentes : quia opus operor ego in diebus vestris , opus quod non credetis , si quis

N. 4. 1.

enarraverit vobis.

vous ne croirez pas lors
même qu'on vous l'annon-
cera.

42. Exeuntibus
autem illis, rogabant
ut sequenti sabbato
loquerentur sibi ver-
ba hæc.

43. Cumque di-
missa esset synagoga,
secuti sunt multi Ju-
daeorum, & colen-
tium advenarum,
Paulum & Barna-
bam : qui loquentes
suadebant eis ut per-
manent in gratia
Dei.

44. Sequenti ve-
rò sabbato penè uni-
versa civitas conve-
nit audire verbum
Dei.

45. Videntes au-
tem turbas Judæi,
repleti sunt zelo ; &
contradicabant his,
qua à Paulo dice-
bantur, blasphemantes.

46. Tunc con-
stanter Paulus &
Barnabas dixerunt :
Vobis opportebat
primum loqui ver-

42. // Après qu'ils fu-
rent sortis, on les pria de
parler encore du même su-
jet au sabbat suivant.

43. Et quand l'assemblée
fut séparée, plusieurs des
Juifs & des Proselytes crai-
gnant Dieu suivirent Paul
& Barnabé, qui les exhortoient
à persister dans la
grâce de Dieu.

44. Le sabbat suivant
presque toute la ville s'af-
fembla pour ouir la parole
de Dieu.

45. Mais les Juifs voyant
ce concours de peuple, fu-
rent remplis d'envie & de
colere ; & ils s'opposoient
avec des paroles // de blas-
phème, à ce que Paul di-
soit.

46. Alors Paul & Bar-
nabé leur dirent hardi-
ment : Vous étiez les pre-
miers à qui il falloit an-

✓. 42. aut. gr. Comme les Juifs sortoient de la synago-
gue, les Gensils prirent les Apôtres de leur parler du mê- me sujet durant la semaine.
✓. 45. gr. de contradiction & de blasphème.

noncer la parole de Dieu ;
mais puisque vous la re-
jetterez, & que vous vous
jugez vous-mêmes indignes
de la vie éternelle , nous
nous en allons présente-
ment vers les Gentils.

bum Dei ; sed quoniam repellitis illud,
& indignos vos iudicatis æternæ vita ,
ecce convertimur ad
Gentes.

47. Car le Seigneur nous l'a ainsi commandé, selon
2ser. 49. qu'il est écrit : Je vous ai établi pour être la lumiere des Gentils ; afin que vous soyez leur salut jusqu'aux extremités de la terre.

47. Sic enim precepit nobis Dominus : Posui te in lucem Gentium, ut sis in salutem usque ad extremum terrae.

48. Les Gentils entendant ceci se réjouirent, & ils glorifioient la parole du Seigneur : & tous ceux qui avoient été predestinés à la vie éternelle embrassèrent la foi.

48. Audientes autem Gentes gavisæ sunt, & glorificabant verbum Domini: & crediderunt quotquot erant præordinati ad vitam æternam.

49. Ainsi la parole du Seigneur se répandoit dans tout ce pays.

49. Disseminabatur autem verbum Domini per universam regionem.

50. Mais les Juifs ayant animé des femmes devotes & de qualité, & les principaux de la ville , exciterent une persécution contre Paul & Barnabé , & les chassèrent de leur pays.

50. Judæi autem concitaverunt mulieres religiosas, & honestas, & primos civitatis, & excitarunt persecutio- nem in Paulum & Barnabam, & ejecerunt eos de finibus suis.

Matt.
50. 14.

51. Alors Paul & Barna-

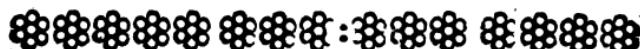
S. At illi, ex-

cusso pulvere pedum in eos , venerunt Iconium.

bé ayant secoué contr'eux la poussiere de leurs pieds , ils vinrent à Icone.

52. Discipuli quo- que replebantur gau- dio , & Spiritu sancto,

52. Cependant les disci- ples étoient remplis de joie , & du Saint-Esprit ,



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

*. i. jusqu'au 4. Il y avoit alors dans l'Eglise d'Antioche des Prophètes & des Docteurs , entre lesquels étoient Barnabé & Simon , qu'on appelloit le Noir , Lucius le Cyrenéen , Manaen frere de lait d'Herode le Tetrarque , & Saul. Or pendant qu'ils s'acquittoient des fonctions de leur ministère devant le Seigneur , &c.

Il paroît constant par le témoignage de tous les anciens , que saint Pierre avoit prêché JESUS-CHRIST aux Juifs dans Antioche : & non seulement les Juifs , mais les Gentils mêmes y avoient aussi , comme on l'a vu , embrassé la foi , qui y fut beaucoup affermee & répandue par le ministère de saint Barnabé & de saint Paul lorsqu'ils y prêcherent l'Evangile un an entier , avant que d'aller à Jérusalem porter les aumônes dont on a parlé. Ainsi il ne faut pas s'étonner s'il est dit ici , qu'il y avoit dans cette Eglise plusieurs Prophètes , & plusieurs Docteurs : car le Seigneur multipliait les ministres à proportion de l'étendue du ministère , & il augmentoit le nombre des ouvriers , à mesure

400 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

que la moisson paroissoit plus abondante. Ceux
 qu'on appelloit *Prophetes* dans la loi nouvelle,
 étoient particulierement ceux que le Seigneur
 remplissoit de son Esprit, pour expliquer d'une
 maniere furnaturelle ce qu'il y avoit de plus
 caché dans les Ecritures. Et ces Prophetes te-
 noient, selon saint Paul, le premier rang après
 les Apôtres. Les *Docteurs* étoient ceux qui in-
 struilloient aussi les fidelles, mais en un degré
 inferieur à celui des Prophetes, n'étant pas
 remplis comme eux de cette lumiere surabon-
 dante du Saint-Esprit, pour l'intelligence des
 mystères des livres saints; quoique ce soit,
 comme dit le même Apôtre, un seul & même
 Esprit qui opere toutes ces choses. Or il paroît
 par l'exemple de saint Barnabé & de saint Paul,
 qui sont mis ici parmi ces *Prophetes* & ces *Do-
 cteurs*, que les mêmes personnes pouvoient être
 en même-temps, & Apôtres, & Prophetes, &
 Docteurs; quoique ces dons, & ces ministeres
 differens fussent séparés ordinairement dans
 les autres, selon que saint Paul le témoigne en-
 core.

Dieu voulant répandre de plus en plus l'E-
 vangile, & la foi de J e s u s - C H R I S T , desti-
 na saint Paul & saint Barnabé pour aller porter
 sa parole à d'autres peuples, après qu'ils eurent
 travaillé assez long-temps à Antioche. Ainsi,
 lorsque tous les saints ministres s'acquittoient des
 fonctions de leur ministere devant le Seigneur;
 ce qui peut marquer en particulier, selon l'une
 des significations du mot grec: Pendant qu'ils
 offroient le saint sacrifice, & qu'ils observoient
 le jeûne, le Saint-Esprit leur dit, ou d'une ma-
 niere

nierie sensible par une voix intelligible , ou par chrysostome ministere de quelques-uns des Prophètes mêmes dont on a parlé : *Separz - moi Sain & Barnabé, pour l'œuvre à laquelle je les ai appellés.* Ceci prouve , dit saint Chrysostome , la divinité du Saint- Esprit. Car il n'y avoit qu'un Dieu qui pût parler avec cette autorité. Et remarquez en effet , qu'il ne dit pas : Separez pour le Seigneur , mais : *Separz - moi ; ce qui fait paroître qu'il a la même puissance avec le Pere & avec le Fils , comme étant un seul & même Dieu avec eux.* Cette séparation dont parle le Saint- Esprit , marquoit proprement l'ordination ecclésiastique , par laquelle il vouloit qu'en les séparant des autres Prophètes & Docteurs , on les établit tous deux Apôtres , pour porter la parole de Dieu aux nations. Car quoique saint Paul déclare ailleurs : Qu'il a été établi *Apôtre non Galat. 1. par les hommes, ni par un homme, mais par JESUS- CHRIST , & Dieu son Pere ,* à cause que JESUS- CHRIST l'appella lui - même à l'apostolat en l'appellant à la foi , & que ce ne fut point par le choix des hommes qu'il fut établi Apôtre ; il n'avoit pas néanmoins reçû non plus que saint Barnabé , l'imposition des mains , qui étoit le caractère de l'ordination ecclésiastique. Ce fut donc pour cet effet que les saints ministres de l'Eglise s'étant mis tout de nouveau en prières avec les fidelles , & y ayant joint non seulement le jeûne , mais sans doute encore le sacrifice comme la plus excellente prière de l'Eglise , leur imposerent les mains , & les laissèrent aller où l'Esprit de Dieu les appelloit.

Que si l'Eglise inspirée divinement employoit

Cc

alors & les prières & les jeûnes pour l'ordination de ces saints Apôtres, appellés visiblement par l'ordre de Dieu à l'apostolat; combien est elle présentement plus obligée d'avoir recours, comme elle le fait, aux mêmes prières & aux mêmes jeûnes pour le choix & l'ordination de ses ministres, dans l'incertitude où elle est de la volonté de Dieu, qui ne lui fait plus entendre sensiblement ces paroles si consolantes : *Separez-les-moi pour l'œuvre à laquelle je les ai appellé.* Elle a donc recours aux mêmes moyens que l'Ecriture nous marque ici, pour s'assurer autant qu'il lui est possible du choix du Seigneur, & pour attirer l'abondance de sa grâce sur ceux qui sont établis dans le sacré ministère. *Simon, Luce & Malabén*, qui avoient sans doute reçû des Apôtres l'ordination épiscopale, furent ceux qui imposèrent les mains à saint Paul, & à saint Barnabé. Et le Saint-Esprit ne voulut ^{Chrysost.} point, selon la réflexion de saint Chrysostome, ^{p. 249.} se servir de personnes plus relevées, c'est à dire des Apôtres, pour les ordonner, afin qu'il parût plus clairement que c'étoit lui-même, & sa puissance divine qui les élevoit à l'apostolat.

¶. 4. 5. *Etant ainsi envoyés par le Saint-Esprit, ils allèrent à Seleucie, & de là ils s'embarquèrent pour aller en Chypre, &c.*

^{Chrysost.} Il ne faut pas demander pourquoi ces deux ^{om 28.} saints Apôtres prennent plutôt cette route que non pas une autre. Car l'Ecriture fait assez entendre, qu'ils alloient où le Saint-Esprit les conduisoit, lorsqu'elle a marqué non seulement, que ce fut par son ordre que les ministres de l'E-

glise leur imposerent les mains pour l'ordination épiscopale , mais qu'ils allerent d'abord à Seleucie, étant envoyés par le Saint-Esprit. Aussi nous voyons ailleurs , que lorsque saint Paul ^{Act. 16.}
^{6. 7.} avoit dessein d'aller prêcher en certains lieux , l'Esprit de Dieu l'en empêchoit quelquefois , ayant choisi selon le decret de son éternelle volonté , certaines provinces , ou certaines villes plutôt que d'autres , pour les favoriser les premières de la grâce de l'Evangile. Il est remarquable qu'encore qu'ils fussent destinés principalement pour prêcher aux nations , ils ne laissoient pas néanmoins d'annoncer d'abord *la parole de Dieu dans les synagogues des Juifs* , selon qu'il est dit ici ; parce que toutes les promesses les regardoient les premiers ; que c'étoit à eux que le Fils de Dieu avoit été envoyé d'abord ; & qu'ainsi il ne falloit pas leur donner lieu de se plaindre qu'on les avoit negligés.

¶. 6. jusqu'au 12. *Ayant été dans toute l'Isle jusqu'à Paphos , ils trouverent un Juif magicien & faux-prophète , nommé Bar-jesu , qui étoit avec le Proconsul Serge Paul , homme sage & prudent , &c.*

Quoique nous voyions dans l'Evangile , que ^{Math.}
^{11. 25.} J E S U S - C H R I S T rend gloire à son Père de ce qu'il avoit caché les mystères de sa religion aux sages & aux prudens , & qu'il les avoit révélés aux simples & aux petits ; il ne laisse pas de nous faire voir ici qu'il est maître de ses grâces ; & qu'étant mort , comme dit saint Paul , pour ^{2. Cor.}
^{5. 15.} tous les hommes , il fait aussi-bien aux grands qu'aux petits miséricorde quand il lui plaît . Car il semble que le Saint Esprit envoie saint

C c ij

Paul & saint Barnabé près à Paphos , afin d'y communiquer la lumiere de la foi à un Proconsul , de qui il fait cet éloge , que c'étoit *un homme prudent* : & il faut entendre sans doute par cette prudence , une certaine sagesse & maturité de jugement , qui le disposoit à juger de la vérité des choses sans prévention. Il parut combien non seulement cette prudence naturelle , mais beaucoup plus la lumiere de la grace , étoient nécessaires à ce Proconsul , pour empêcher que tant d'obstacles qu'il avoit à surmonter ne lui dérobassent la connoissance de la vérité. Car il avoit près de lui un ministre du démon , des plus dangereux ennemis de la foi que les Apôtres annonçoient ; puisqu'il étoit premierement *Juif* , & par consequent opposé directement à J E S U S - C H R I S T . Il étoit de plus *magicien* ; & le commerce particulier qu'il avoit avec le démon , le rendant puissant en prestiges , il usoit d'enchantemens pour engager plus étroitement dans ses liens ceux qui avoient confiance en lui. Enfin , comme *faux-prophète* , il tenoit tous les esprits en suspens & en admiration sur plusieurs choses que le démon pouvoit bien prévoir par la grande subtilité de sa lumiere , & qu'il lui faisoit prédire pour tromper les peuples par l'apparence d'un vrai esprit prophétique , quoiqu'il ne fût en effet qu'un faux-prophète. On ne pourroit donc assez s'étonner de ce que ce Proconsul étant obsédé par un si grand ennemi de l'Eglise , desiroit cependant entendre la parole de Dieu , & envoya effectivement querir Barnabé & Saul , afin de se faire instruire ; si on ne consideroit que le

Chrysost.
p. 255.

même Esprit de Dieu , qui les avoit envoyés à Paphos , disposa interieurement le cœur de cet Officier pour y recevoir comme en une terre excellente la semence de l'Evangile.

Cependant Bar-jeſu , qui se noimmoit par excellence , *E'ymas* , c'est-à-dire , *Mage* ; ce qui selon les Perses , marquoit un homme éminent en sagesſe & en ſcience , s'opposoit de tout ſon pouvoir à la prédication des Apôtres , & s'efforçoit d'empêcher le Proconsul d'embrasser la foi de J e s u s - C h r i s t par le deſir qu'il avoit , comme le remarque saint Chryſtoſtome , de fe conſerver cette vaine & injuste autorité qu'il s'étoit acquise ſur ſon esprit . Comme il éroit donc de la dernière conſéquence de reprimé l'ambition de cet homme , également ennemi de la vérité , & amoureux de lui-même , saint Paul *inspiré de Dieu* , crut devoir uſer à ſon égard d'un châtimenſt aussi rude , qu'il étoit grand le mal qu'il cauſoit par ſon orgueil . Ainsi , *le regardant fixement pour le confondre , & pour lui faire sentir en quelque forte , qu'il pénétreroit dans la profondeur de ſa malice , il lui dit d'abord ces paroſtes foudroyantes , très-capables d'humilié ſa vanité : O homme , qui veux te faire paſſer pour un Docteur plein de lumiere & de prudence , & qui n'es rempli que de tromperie , & de fourberie ; puisque tu cherches tes intérêts & ta propre gloire , lorsque tu feins de procurer l'avantage de celui que tu ne crains point de tromper : enfant du diable , dont tu imites la malice , & employes les artifices pour corrompre & ſeduire les ames , & ennemi de toute justice , dont tu éloignes les hommes par la cor-*

Chrysost. ruption de ta doctrine : *Ne cesseras-tu point de pervertir les voyes du Seigneur ?* Ce qui est de même que s'il lui eût dit : Ce n'est pas nous que tu attaques en t'opposant à la vérité que nous annonçons. C'est contre Dieu même que tu combats. Car nous ne faisons nous autres que prêcher *les voyes droites du Seigneur*; c'est-à-dire, la conduite véritable qu'on doit tenir pour se rendre dignes que le Seigneur vienne demeurer en nous. Et toi, tu *les pervertis* en enseignant une doctrine contraire à la vérité, & en détournant ainsi les peuples de marcher dans la vraie voie qui seule conduit à Dieu.

Mais après avoir humilié de la sorte l'orgueil de ce faux-prophète, il lui prononce de la part de Dieu cet arrêt : *Et maintenant, ajoute-t-il, la main du Seigneur est sur toi*; c'est-à-dire, sa justice est toute prête de te faire sentir son pouvoir : *tu vas devenir aveugle*, toi qui te vantes d'éclairer les autres; & au lieu que tu te glorifies de percer l'obscurité de l'avenir, *tu ne verras plus la lumiere-même du soleil, jusqu'à un certain temps.*

Chrysost. Heureux châtiment ! qui selon les *ut supr.* Peres, lui devient en même-temps un remede. *Cyp. 2. 57.* *2. 58.* Car ils ont crû que par cet aveuglement extérieur, qui ne devoit être, comme le marque *Origene.* saint Paul, que *pour un temps* seulement, Dieu toucha le cœur de ce Juif, le fit entrer dans un esprit de pénitence, & guérît les yeux de son ame aussi bien que ceux de son corps, afin qu'il pût voir & le soleil de la nature, & le soleil sur-naturel de la Justice. Un tel châtiment ne devoit donc pas, dit saint Chrysostome, être regardé comme sa punition, mais comme sa gué-

rison. Et la maniere dont saint Paul lui prononce son arrêt est aussi très remarquable. Car comme il lui avoit fait entendre , que ce n'étoit pas à eux qu'il s'attaquoit , mais à Dieu même , dont *il pervertissoit les oy s*, c'est-à-dire , la vérité de ses paroles & de ses préceptes ; il lui déclare que ce n'étoient pas eux non plus qui le frappoient d'aveuglement , mais *la misericorde* , c'est-à-dire , la justice du Seigneur. Ainsi toute la conduite de l'Apôtre ne respiroit que l'humilité. Il se regardoit , & vouloit qu'on le regardât comme le simple ministre de son divin Maître. Sa dureté apparente avoit pour principe la charité. Et tout son but étoit de sauver , & celui qu'il corrigeoit , & celui devant lequel il le punissoit. Aussi lorsque l'Ecriture ajoute : Que Bar-jésus étant devenu tout d'un coup aveugle , cherchoit quelqu'un qui lui donnât la main pour le conduire , il devoit bien reconnoître par ce qui étoit arrivé à son corps , ce qu'il étoit obligé de faire encore plus pour son ame , en cherchant un guide qui le mit dans la voie de son salut.

Quant au Proconsul , il est certain par le témoignage de l'Ecriture , que ce miracle l'ayant rempli d'étonnement , il embrassa la foi de Jésus Christ , & reçût avec admiration les instructions qu'on lui donna touchant nos mystères. Comme il paroît que le saint Apôtre ^{Hieron.}
^{in Phil.}
^{p. 152.} dont Dieu se servit pour le convertir , ne commença à porter le nom de Paul , qu'après sa conversion , il semble que ç'ait été de ce Proconsul nommé Serge Paul qu'il ait pris ce nom ; soit qu'il l'ait pris de lui-même , comme quel-

ques-uns l'ont crû , pour reconnoître la grace de cette victoire que le Seigneur lui avoit fait remporter sur le démon ; soit que ç'ait été le Proconsul qui le pria de le prendre , pour être plus obligé en quelque sorte de se souvenir toujours de lui , & de l'offrir au Seigneur dans ses prières .

¶. 13. jusqu'au 17. *Quand Paul & ceux qui étoient avec lui furent partis de Paphos , ils vinrent à Perge en Pamphylie. Mais Jean les ayant quittés , s'en retourna à Jérusalem. Et pour eux , étant partis de Perge sans s'y arrêter , ils vinrent à Antioche de Pisidie , &c.*

P. 256. Saint Chrysostome considere ici avec admiration le zéle des saints Apôtres pour procurer l'accroissement de la foi. Ils ne se laissent point , dit ce Pere , éblouir par les honneurs , ni n'envisagent en aucune sorte l'estime que le Gouverneur du pays faisoit d'eux. Ils cherchoient la gloire de Dieu , & non la gloire des hommes. Et voyant la foi assez établie dans l'Isle de Chypre , sans s'y arrêter plus long-temps , & sans être retenus par les liens de l'amitié d'un Proconsul , converti si divinement à JESUS-CHRIST , ils se hâtent d'aller travailler ailleurs à l'œuvre à laquelle Dieu les avoit appellés. On ne peut douter que Jean surnommé Marc , n'ait fait une faute de quitter , comme il est marqué ici , les saints Apôtres au milieu de leurs travaux apostoliques ; puisqu'on verra dans la suite , que saint Paul ne voulut point le reprendre dans sa compagnie à son retour à Jérusalem , comme indigne d'accompagner ceux qu'il avoit abandonnés dans l'œuvre de Dieu. Il parut bien

neanmoins par la maniere dont nous verrons que saint Barnabé en usa à son égard , que sa faute étoit un effet de l'infirmité humaine. Il p. 257.
eut peur des longs voyages qu'il leur voyoit entreprendre. Et ce sentiment qu'il eut alors de sa foiblesse , lui servit depuis à l'affermir dans un travail qui tendoit uniquement à procurer la gloire de Dieu , & le salut des nations.

Saint Chrysostome témoigne , que ce qui empêcha les Apôtres de s'arrêter ni à Perge , ni aux autres villes où ils ne firent que passer , c'est qu'ils se hâtoient d'aller à *Antioche de Pisidie* , qui étoit la capitale du pays , dans l'Asie mineure. Mais on peut bien ajouter qu'ils alloient où l'Esprit de Dieu les envoyoit ; s'arrêtant où il vouloit qu'ils s'arrêtassent , & passant seulement par les villes où il ne leur permettoit pas d'annoncer la foi. Etant donc *entrés un jour du sabbat dans la synagogue des Juifs* , qui y étoient établis comme dans toutes les villes , & qui y vivoient parmi les Gentils , ils s'affirrent avec tous les autres Juifs , pour entendre la lecture de Moïse & des Prophètes , qui en ces jours du sabbat , s'y faisoit publiquement. Et comme après la lecture des livres saints , on les expliquoit au peuple , ceux qui avoient la principale conduite de la synagogue , voyant parmi eux des étrangers , leur firent civilité , & les inviterent à parler sur ce qu'on venoit de lire , s'ils avoient quelque exhortation à faire au peuple. Ainsi les Apôtres , selon la réflexion de saint Chrysostome , ne se hâtent point de parler : mais ils attendent qu'on les en prie ; afin que moins ils font paraître d'empressement , leur discours en soit re-

410 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

*Chrys. in.
hom. 29.
p. 260.* çù d'une maniere plus favorable. Et quoiqu'il parût que saint Barnabé pouvoit pour plusieurs raisons qu'il est aisë de remarquer dans les chapitres precedens, prendre la parole, il laissa parler saint Paul , n'ayant en vû que le plus grand bien de l'Eglise , & regardant non-seulement sans envie , mais avec joie , les dons éminens qu'il plaisoit à Dieu de faire éclatter en celui qu'il avoit lui-même été auparavant chercher à Tarse , pour l'amener à Antioche de Sirie , par la grande estime qu'il faisoit de lui.

*. 17. jusqu'au 23. *Le Dieu du peuple d'Israël a choisi nos peres , &c.*

Cette prédication de saint Paul , qui est la premiere que l'Ecriture rapporte de ce grand Apôtre , se peut diviser en trois parties : dans la premiere , il fait voir que Dieu par un effet d'une bonté toute gratuite , a choisi les descendants d'Abraham pour en faire son peuple particulier , qu'il a comblé de ses graces : & dans la seconde , il montre l'accomplissement de ses promesses dans la personne de JESUS-CHRIST , & prouve que c'est ce libératuer & ce Messie que Dieu avoit promis à leurs ancêtres : dans la troisième il les exhorte à recevoir ce Sauveur qui leur étoit destiné.

L'Apôtre voulant gagner la bienveillance de ses auditeurs , commençe par le récit des biensfaits dont Dieu a favorisé ce peuple d'où le Messie devoit prendre naissance. Y avoit-il en effet un moyen plus propre pour gagner l'affection des Juifs qui l'écoutoient , que de leur dire que Dieu , qui est le souverain Seigneur de toutes les nations , les a toujouors aimés comme son

peuple particulier ; qu'il a tiré leurs ancêtres du milieu d'une nation idolâtre , pour les attacher à son service ; & qu'après avoir rendu très-nombreuse leur posterité , il a fait éclater sa puissance en leur faveur par de grands prodiges , & les a tirés avec une force toute divine de la captivité où le Roi d'Egypte les retenoit. Saint Paul dans ce discours ne dit précisément sur cet amour de préférence pour les Juifs , que ce que Moïse leur avoit dit long-temps avant lui en plusieurs endroits du Deuteronomie. *Vous êtes un peuple saint & consacré au Seigneur votre Dieu.* Il dit encore la même chose , ch.4.v.37. & ajoute , comme a fait ici l'Apôtre , que *Dieu extermina de grandes nations qui étoient plus fortes qu'eux, pour les faire entrer dans leur païs, & pour les mettre en possession de leur terre.* Il fait voir encore davantage l'excès de cet amour de Dieu tout gratuit pour les Israélites , en disant qu'il ne s'est point rebuté de l'indocilité de ce peuple opiniâtre , & a souffert pendant 40. ans avec une patience incroyable , *leurs mœurs déreglées dans le desert , c'est-à-dire, leurs revoltes & leurs murmures , sans se lasser de les supporter & de les nourrir ; & l'on peut dire qu'il s'est conduit à leur égard , comme une bonne mere qui ne laisse pas de nourrir de son lait & d'aimer tendrement son enfant , malgré ses petites opiniâtretés & les mauvais traitemens qu'elle en reçoit.* Mais cette bonté si tendre pour un peuple si ingrat , est tout-à-fait mystérieuse. Saint Paul écrivant aux Ephesiens , dit que Dieu nous a élus en lui avant la création du monde , par l'amour qu'il nous a porté , afin que nous fussions

c. 1. 4. 5.

412 EXPLICATION DU CHAP. XHE.

saintes & irreprochables devant ses yeux ; nous ayant prédestinés par un pur effet de sa bonne volonté , pour nous rendre ses enfans adoptifs par J E S U S - C H R I S T . C'est-là ce peuple que Dieu avoit en vûe quand il a choisi les Israélites pour son peuple particulier : cette posterité d'Abraham selon la chair , étoit la figure de celle qui l'est par la foi , ces deux sortes d'enfans d'Abraham étoient marqués par *les deux fils qu'il eut , l'un de la servante , & l'autre de la femme libre* , Galat. 4. ce qui n'étoit comme dit saint Paul , qu'une allegorie .

^{22.} ^{23.} ^{24.}

Le voyage pénible des Israélites dans le désert , figuroit celui des Chrétiens dans cette vie mortelle ; & cette terre fertile où ceux-là devoient s'établir en repos , representoit le ciel où ceux-ci aspirent . Enfin les sept peuples qu'il extermina de cette terre , marquoient les sept pechés capitaux ; c'est - à - dire , tous les vices dont Dieu purifie son Eglise , pour laquelle il s'est livré lui-même à la mort , afin de la sanctifier pour la faire paraître devant lui pleine de gloire , n'ayant ni tache , ni ride , ni rien de semblable .

Ephes. 5
26. 27.

Dent. 7 Ces sept peuples , scavoient les *Hébreens* , les *Gésegéens* , les *Amorhéens* , les *Chanaéens* , les *Judicéens* , les *Phereséens* , les *Hevéens* , & les *Febuséens* qui habitoient cette terre , étoient tous descendus de la race de Chanaan , dont l'impiété attira sur lui & sur ses descendants la malédiction de Noé son ayeul , qui le condamna à devenir un jour l'esclave de Sem , dont les Israélites sont sortis . Mais d'ailleurs ces peuples maudits avoient comblé la mesure de leurs crimes , en s'abandonnant à l'idolatrie & à toutes sortes d'abominations .

^{1.}
Jos. 3. 10.
^{4.} ^{5.} ^{6.}

ainsi ce fut très-justement que Dieu , qui est le maître souverain de la vie des hommes , ordonna aux Israélites de les mettre tous à mort ^{Num. 33.}
sans en épargner un seul , voulant nous marquer ^{33.}
sous l'image de cette severité terrible , que nous devons égorger dans nous mêmes tout amour
dereglé , sans épargner le plus tendre & le plus agreable.

Après donc que ces peuples furent détruits , Dieu fit entrer en leur place les Israélites à qui il partagea ce beau pays : *& leur en distribua les terres par sort* , en assignant à chaque tribu la portion qu'elle devoit posséder. Ce partage se fit selon l'ordre de Dieu , par Eleazar & Josué , avec un Prince de chaque tribu . On peut voir ^{Num. 34.}
^{17. 18.}
^{c. 33. 54.} ce qui a été remarqué sur la maniere de faire ce partage par sort , dans le livre des Nombres . L'Apôtre dit que cette division se fit 450. ans après , sans ajouter après quel temps . La Vulgate qui termine les 450. ans à la division de la terre promise , ne peut s'entendre qu'en comptant ce nombre d'années depuis la naissance d'Isaac , qui arriva l'an du monde 2108. & la division de la terre sainte , l'an 2559. c'est-à-dire , 451. an après . Car quoique saint Paul n'ait point fait mention d'Isaac ni de sa naissance ; on peut dire néanmoins que Dieu a commencé le choix des peres du peuple Hebreu dans la personne d'Isaac ; parce que c'est dans sa famille qu'il a renfermé son alliance , & que c'est lui seul par préférence à tous ses frères , qui porte proprement la qualité de fils d'Abraham : *c'est Isaac qui sera appellé votre fils.* Le Grec porte , *et ensuite environ 450. après il leur donna des Rois*

414 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

Selon ce texte cette supputation commence à la naissance de Moïse, qui fut proprement le temps où Dieu commença à visiter son peuple, & à le tirer de la servitude dans laquelle il gemissoit, & se termine à Samuel, sans y comprendre le temps de la judicature. On peut voir cette difficulté plus amplement éclaircie dans l'Analyse des Actes. Pour ce qui regarde les Judges, leurs noms, leurs qualités, & le temps de leur gouvernement, l'histoire en est rapportée dans le livre canonique qui porte leur nom, & dans les explications qui ont été faites sur ce livre, & sur le premier des Rois.

Differt.

311

L'Apôtre dit ensuite, qu'ils demanderent un roi, & que Dieu leur donna Saül fils de Cis, qui regna 40. ans; on comprend dans ce nombre d'années le gouvernement de Samuel, & le règne de ce Prince commence à la mort d'Heli à qui Samuel a succédé: tout ceci est aussi expliqué sur le ch. 8. du 1. des Rois: A quoi l'on peut ajouter, que ce peuple ingrat qui rejettoit en demandant un Roi, le gouvernement de Dieu même & l'ordre qu'il avoit établi, ne laissoit pas d'accomplir par sa désobéissance les désseins de cette Sagesse infinie, qui tire le bien du mal, & qui tourne le mal en bien; car Dieu prit de là occasion d'établir ce règne & cette race royale de laquelle il voulloit faire naître le Sauveur du monde: c'est pourquoi, il rejeta Saül qui étoit de la tribu de Benjamin, qui n'étoit pas celle d'où le Messie devoit sortir, & se forma un Prince selon son cœur, qui devoit accomplir toutes ses volontés. Saint Paul dit que Dieu a rendu témoignage à David, & qu'il

1. Reg. 13.

Psa. 88.

21.

l'a trouvé selon son cœur. Sur quoi l'on peut demander comment il est dit que Dieu à qui nulle creature n'est cachée, & devant les yeux de qui tout est à nud & à découvert, s'est cherché un homme selon son cœur, & a trouvé David son serviteur. Mais il est aisé de répondre, que Dieu pour s'accommorder à l'intelligence des hommes, parle souvent dans ses Ecritures selon leur langage, pour marquer que le choix qu'il fait de ceux qu'il veut employer, ne se fait point par hazard, & qu'il ne prend pas les premiers qui se présentent. Les hommes ne trouvent ce qu'ils souhaitent qu'après avoir bien cherché : mais Dieu trouve sans chercher les sujets tels qu'il les veut ; parce qu'il les fait lui même tels qu'ils doivent être pour mériter son approbation. On peut voir ce qui a été dit sur ce sujet dans l'explication de ce passage du Pseaume 88.

On peut demander encore comment s'accorde ce que l'Ecriture dit de David, que depuis qu'il fut sacré, l'*Esprit du Seigneur fut toujours en lui, & qu'il accompliroit toutes ses volontés,* avec le récit des deux grands crimes que le même David a commis depuis. A quoi l'on répond avec les Interpretes, premierement, que l'*Esprit du Seigneur se prend dans les Ecritures pour les dons du Saint Esprit, qui peuvent subsister sans la grace justifiante :* ainsi David a pu avoir toujours un esprit de force, de sagesse & de prophétie, dont Dieu l'avoit revêtu pour exécuter ses desseins par son ministère, comme il a fait par beaucoup d'autres. Mais on peut dire même que David n'a pas laissé d'*accomplir toutes les volontés de Dieu*, nonobstant ses chutes ef-

416 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

Reg. 22. 6. froyables , parce qu'il a toujours été disposé à obeir à son Seigneur & à suivre ses ordres ; ce qui paroît par la difference de sa disposition & de celle de Saül , quand l'un a été repris par Samuel , & l'autre par Nathan. Dieu qui lui a fait misericorde l'a néanmoins puni d'une maniere si terrible , qu'il lui a fait reparer au quadruple l'injustice qu'il lui avoit faite ; de sorte que sa docilité & sa soumission pour accepter de bon cœur les maux qu'il a plu à Dieu de lui envoyer ; sa fidélité & son attachement à procurer la gloire de Dieu dans toutes les occasions pendant tout le cours de sa vie , lui ont bien pu mériter cet éloge d'avoir accompli toutes les volontés du Seigneur .

¶. 23. jusqu'au 26. C'a été de sa race que Dieu , selon sa promesse , a suscité J E S U S pour être le Sauveur d'Israël , &c:

Voici la deuxième partie du discours de saint Paul , qui n'a point d'autre but que de faire voir aux Juifs que J E S U S , qui est descendu de la race royale de David , est le Messie qu'ils devoient attendre , selon les promesses que Dieu en avoit faites à leurs ancêtres , & le prouve par trois raisons. Premierement , parce qu'il est de la famille de David , selon les Ecritures : en second lieu , parce qu'il a eu un précurseur Prophète , qui avoit été prédit par les Prophetes ; enfin , parce que ce précurseur qui est un témoin irreprochable , l'a assuré lui-même , & l'a publié devant tout le peuple de la Palestine .

Depuis la chute de notre premier pere , le monde qui étoit enseveli dans les tenebres du peché & de l'ignorance , auroit miserablement croupi

troupi dans cet état funeste, sans pouvoir même désirer le secours qui lui étoit nécessaire, si Dieu par sa miséricorde infinie ne lui avoit fait espérer un libérateur. Les promesses de ce secours tout divin ont été faites à Abraham & à sa race, c'est-à-dire, à l'un de sa race, qui est JESUS-CHRIST, dit le même Apôtre ; mais ce Sauveur a été promis à David d'une manière encore plus précise. Dieu a promis à David que sa race & son trône subsisteroient éternellement, & l'a promis avec serment, pour marquer que cette promesse qu'il faisoit étoit absolue, & qu'il avoit résolu par un décret irrevocable, de donner aux hommes pecheurs un Sauveur qu'il devoit faire naître de la race de David. C'est ce même Sauveur que l'Ange promet à la bienheureuse Vierge : *Le Seigneur Dieu, dit-il, lui donnera le trône de David son pere, il regnera éternellement sur la maison de Jacob, & son regne n'aura point de fin.* Les Prophètes dans leurs divins écrits ont non seulement prédit l'origine de cet illustre Fils de David, mais aussi plusieurs d'entr'eux lui ont donné le nom de David, comme à celui qui étoit fils de David selon la chair, & dont ce Prince a été en beaucoup de choses une excellente figure ; ainsi les Juifs instruits dans leur loi étoient persuadés de cette vérité, que parmi eux, être fils de David & être le Messie c'étoit la même chose.

Mais ce n'étoit pas assez que saint Paul montrât aux Juifs que JESUS étoit ce Fils de David que Dieu avoit promis de susciter pour être le Sauveur d'Israël, il falloit encore

Dd

418 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

qu'il fit voir qu'il en avoit les caractères ; & une des principales conditions du Messie , c'est d'avoir un Prophète pour préparer son avenement au monde. Il n'étoit pas difficile de persuader aux Juifs que saint Jean-Baptiste étoit Prophète , puisqu'il passoit pour tel dans l'estime de tout le monde , selon le rapport des *Evangelistes* , & qu'ils croyoient même qu'il fût le Messie : il étoit même plus que Prophète , puisqu'il montroit au doigt comme présent celui que les Prophetes avoient prédit long-temps auparavant. C'étoit l'Ange qui devoit le préceder pour préparer sa voie , comme parle Malachie : c'étoit cette *voix marquée dans Isaïe* , qui devoit crier dans le desert : *Preparez la voie du Seigneur , rendez droits ses sentiers*. Le saint Précurseur fait pour son Maître , ce qu'on fait ordinairement pour les Princes que l'on reçoit magnifiquement ; on a soin de redresser & d'aplanir les chemins par où ils doivent passer : saint Jean l'a fait d'une maniere toute spirituelle , en prêchant au peuple la pénitence , & en les disposant par son baptême à recevoir la remission de leurs pechés ; ce qui ne se pouvoit faire qu'en levant les obstacles qui s'opposoient à l'entrée de ce Roi divin dans leurs ames qu'il vouloit purifier par un baptême de feu.

Saint Paul emploie encore une preuve bien forte , pour faire voir aux Juifs que J E S U S étoit le Sauveur qu'ils attendoient , c'est le témoignage que saint Jean lui a rendu ; pouvoit-il y en avoir un plus authentique , plus sincère & plus constant ? Il étoit Prophète , & l'on ne pouvoit douter de ce qu'il déclaroit d'une ma-

Matth.
14. 5. 6.
21. 26.

Malach.
3. 1.
Matth.
11. 10.
21. 3. 3.

niere si affirma iye. Depuis le commencement de sa prédication jusqu'à la fin de sa vie , il n'a point cesté de s'abaisser pour relever J e s u s - C H R I S T , & le faire reconnoître pour le Messie : comme les Juifs voyoient bien que c'étoit à peu près à ce temps que se terminoient des propheties qui promettoient le C H R I S T , l'estime qu'ils avoient pour ce Saint leur faisoit ^{Luc. 3^e} croire qu'il pouvoit bien l'être ; il protesta devant tout le monde qu'il ne l'étoit point , mais qu'il en venoit un autre plus puissant que lui , dont il n'étoit pas digne de délier les souliers ^{Matth. 11^e} . Il répondit de même aux députés qui lui furent envoyés de la part du grand Sanedrin ; & lorsqu'enfin ilachevoit sa course, il envoya de sa prison deux de ses disciples à J e s u s - C H R I S T pour voir ses œuvres merveilleuses , & apprendre de lui-même qui devoit être le C H R I S T à qui ils devoient s'attacher. Un témoin aussi irreprochable que l'étoit saint Jean , ne devoit point être suspect aux Juifs , & ils devoient reconnoître pour leur Messie celui qu'il leur marquoit. En effet quelle apparence y avoit-il que ce saint homme qui étoit dans la prison d'Herode , rendît un témoignage si avantageux à J e s u s - C H R I S T ? Témoignage humainement parlant , qui lui devoit être à lui-même si préjudiciable ; cat le Sauveur qui ne ménageoit nullement ce Prince dans les discours ^{Luc. 13^e} qu'il faisoit au peuple , devoit lui être très-odieux : c'étoit donc la force de la vérité & le desir de leur salut qui tiroit cet aveu sincère de la bouche , & qui l'obligeoit de reconnoître qu'il n'étoit rien en comparaison de lui. Mais en

Dd ii

420 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

effet c'étoit pour suivre les regles de son devoir & pour eonformmer son ministere, en sacrifiant sa reputation devant les hommes, & sa vie même pour la gloire de son Maître : car comme l'aurore disparaît lorsque le soleil se leve; de même aussi le saint Précurseur devoit finir sa course, lorsque le Soleil de justice est venu paroître pour dissiper les tenebres de cette nuit affreuse dans laquelle les hommes étoient enveloppés depuis si long-temps,

V. 26. jusqu'au 30. C'est à vous, mes frères, qui êtes enfans d'Abraham, & à ceux d'entre vous qui craignez Dieu, que cette parole de salut a été envoyée, &c.

Après que l'Apôtre a posé les fondemens de tout son discours, & qu'il a prouvé que JESUS a tous les caractères du Messie que les Juifs attendoient; il commence à les exhorter à recevoir l'Evangile, & la parole de salut qui leur est adressée de sa part.

Le Sauveur du monde n'est point venu parmi les hommes pour procurer le salut d'un petit coin de la terre; mais comme toute la nature humaine est tombée par la prévarication de notre premier pere, il a bien voulu s'en revêtir & se rendre semblable à nous pour la relever, & la remettre en son premier état; & voici l'ordre qu'il lui a plu de garder dans cette entreprise aussi inconcevable par l'excès de la bonté qu'il a eue pour nous, qu'il l'est lui-même par l'excellence de sa nature. Il s'est fait le prédictateur des Juifs, & pendant tout le cours de la vie mortelle, il s'est renfermé dans les bornes étroites de ce petit pays: mais après la re-

Surrection il a envoyé ses Apôtres à toutes les nations , pour leur faire part de ses miséricordes. Le même saint Paul donne la raison de cette sage conduite dans l'Epître aux Romains ch. 15. **J e s u s - C H R I S T**, dit-il, *a été lui-même le dispensateur & le ministre de l'Evangile dans l'accomplissement des promesses qu'il a faites à leurs peres ; car quoique ce soit par une miséricorde toute gratuite que l'Evangile a été prêché aux Juifs aussi bien qu'aux Gentils, cependant il semble que Dieu leur étoit redévable de cette grâce , parce qu'il la leur avoit promise préférablement aux autres nations : c'est pourquoi l'Apôtre dit ici que ce Messie qui avoit été promis à leurs peres , & qui devoit naître parmi eux , est enfin venu , & que c'est de sa part qu'il leur adresse cette nouvelle du salut qu'ils attendoient , à eux qui sont de la race d'Abraham , & à ceux d'entre eux qui craignent Dieu , soit que ceux-ci marquent les vrais Israélites qui sont aussi enfans d'Abraham selon l'esprit & selon la promesse ; soit que l'on entende par là ceux d'entre les Gentils qui avoient embrassé la religion Juive , & qu'on appelloit proselytes.*

Mais quoique cette nouvelle dût être fort agreeable à ses auditeurs , & qu'ils dussent en être convaincus par les raisons qu'il avoit apportées , il n'étoit pas néanmoins aisément de leur persuader que celui que leurs frères de Jérusalem , avoient mis en croix & avoient traité comme le dernier scelerat , étoit leur libérateur. L'Apôtre prévient cette objection , & tâche d'effacer les impressions choquantes dont ils étoient

422 EXPLICATION DU CHAP. XIII.
préoccupés contre leur Sauveur ; c'est ce qu'il fait d'une maniere aussi éloquente que subtile, en leur représentant premierement qu'ils ne devoient point prendre de part à la faute que les Juifs de Jérusalem avoient faite, mais qu'ils devoient plutôt profiter de leur aveuglement : il les appelle *habitans de Jérusalem*, pour les opposer aux Juifs Hellenistes, tels qu'étoient ceux à qui il parloit ; car on sait assez la jalouise qui se rencontroit entre ceux-ci, & les Juifs originaires de Jérusalem qui parloient Hebreu ou Syriaque, ce qu'on peut voir par le chapitre sixième de ce livre. Si donc les Juifs de Jérusalem n'ont pas connu leur bonheur, s'ils ont méprisé & rejetté l'auteur de la vie, faut-il pour cela, leur disoit-il, que ceux d'Antioche refusent la grace qu'on leur présente ? Faut-il qu'ils imitent l'impiété & l'ingratitude de ceux qui ont travaillé à leur propre perte, en conspirant avec tant de fureur contre celui qui devoit les sauver ?

Mais pour leur faire voir par une preuve manifeste, que celui qu'ils ont si cruellement maltraité est vraiment le Messie, c'est que ce qu'ils ont fait d'une maniere si scandaleuse, n'a servi que pour accomplir les prophéties dans sa personne. Ne falloit-il pas que la pierre que ceux qui bâtissoient ont rejettée, devînt la principale pierre de l'angle ? Ces architectes ne sont-ce pas les Prêtres & les Docteurs de la loi, comme l'explique J E S U S - C H R I S T lui-même, & les Apôtres après lui. Ne falloit-il pas, selon Isaïe, qu'il fut méprisé comme le dernier des hommes ; qu'il prît sur soi nos langueurs, & qu'il

Ps. 117. Matth. 21. 42. Act. 4. Rom. 9. Isa. 53. 7. Dan. 9. Pj. 2.

Se chargeât de nos douleurs ; qu'il fût mené à la mort comme une brebi qu'on va égorger ? Tout cela a été executé par le ministere des Juifs de Jerusalem , & des Princes du peuple qui ont sollicité sa mort. Qu'ont-ils donc fait autre chose en cela , que d'accomplir dans la personne du Messie les propheties qui marquoient ces évenemens ? Ils lissoient toutes les semaines ces prédictions dans les Ecritures , mais la passion qui les aveugloit ne leur permettoit pas de les entendre & d'en faire l'application ; & quoi- qu'ils fussent assez persuadés de l'innocence de celui qu'ils persecutoient , ils n'ont pas laissé de demander sa mort à Pilate qui la leur accorda. Il est vrai qu'ils ne connurent point qui étoit J e s u s . , ils ne sçavoient pas qu'il fût Dieu , & ne croyoient pas certainement que leur Messie dût être le Fils naturel du Pere Eternel : ils n'étoient pas néanmoins excusables , parceque cette ignorance venoit d'une affectation qui les empêchoit aussi bien d'entendre la voix de ses miracles , que les paroles des Prophetes qu'ils lissoient chaque jour du sabbat. N'est-ce pas , dit saint Jean Chrysostome , ce qui arrive tous les jours ? Nous imitons les Juifs qui écoutoient attentivement les Prophetes le jour du sabbat , & qui tuerent néanmoins celui que ces Prophetes annonçoient. Nous entendons prêcher , nous lissons l'Ecriture ; & nous ne laissons pas de commettre les crimes qu'elle défend le plus clairement. N'est-ce pas se jouer de Dieu que d'entendre continuellement sa parole sans en rien retenir dans ses actions ? Reduit - on toute la pieté à se trouver à l'Eglise ; & ne vaudroit-il

Dd iiii

424 EXPLICATION DU CHAP. XIII.
pas mieux se tenir au logis, que de revenir de l'Eglise sans être meilleur que lorsqu'on y étoit allé ? Prions donc Dieu qu'il nous ôte le voile qui étoit sur le cœur des Juifs lorsqu'ils lissoient le vieux Testament. Ils ont accompli tout ce qui avoit été écrit de J E S U S - C H R I S T sans le savoir & sans le vouloir faire ; & Dieu s'est servi d'eux pour le condamner , comme il s'est servi de Judas pour le trahir , & de Pilate pour le juger , parcequ'il falloit que ce qui avoit été prédit de lui fût accompli , & parceque Dieu fait executer ses desseins par ses plus grands ennemis , & par le diable même quand il lui plaît . J E S U S - C H R I S T aussi à permis le procédé sanguinaire des Juifs en finissant sa vie mortelle , lorsqu'étant prêt d'expiter , il dit que tout étoit accompli .

Saint Paul ajoute qu'après qu'ils l'eurent détaché de la croix ils le mirent dans le tombeau ; ce qu'on ne doit point entendre des mêmes Juifs qui le firent mourir , mais de quelques autres qui n'avoient point consenti à leur dessein & à ce qu'ils avoient fait , & qui étoient du nombre de ceux qui attendoient le royaume de Dieu . Joseph d'Arimathie vint trouver Pilate , & lui demander le corps de J E S U S ; & l'ayant ôté de la croix , il l'enveloppa d'un linceul . & le mit dans un sepulcre taillé dans le roc , où personne n'avait encore été mis . Nicodeme l'assista dans ce pieux office , & apporta environ cent livres d'aromates pour embaumer le corps , selon la maniere d'enveloir qui étoit ordinaire aux Juifs . L'on peut dire néanmoins que ceux qui avoient crucifié J E S U S , contribuerent quelque chose à sa sé-

pulture , parcequ'ils scellerent la pierre du sepulcre , & y mirent des gardes pour s'en assurer ; ce qui tourna à leur honte , parceque cette précaution ne servit qu'à faire éclatter davantage la mort & la resurrection de celui dont ils avoient entrepris d'abolir la memoire ; Dieu l'ayant élevé du sepulcre malgré tous les soins que prirent ses ennemis de l'y tenir enfermé. Qui peut donc douter que tous les efforts que font les impiés contre les desseins de Dieu , ne servent qu'à les affermir & à faire voir les profondeurs de sa sagesse ? Ne peut-on pas leur addresser cette parole du Prophete : *Malheur à vous qui vous retirez dans la profondeur de vos coërs , pour cacher à Dieu même le secret de vos desseins ; la sagesse des sages perira , & la prudence des hommes intelligens sera obscurcie ; ou comme dit Dieu lui-même , je perdrai la sagesse des sages , & j'abolirai la science des savans.*

*. 30. jusqu'au 38. Mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts le troisième jour , & il a été vu durant plusieurs jours par ceux qui étoient venus avec lui de Gallilée à Jérusalem , &c.

La resurrection à une vie immortelle étoit un caractère du Messie si absolu pour l'établissement de la religion , que c'en est le principal fondement , sans lequel tout l'édifice de la foi tombe en ruine ; *Si J E S U S - C H R I S T* ^{1. Cor. 15. 14. 17.} n'est point ressuscité , notre prédication est vaine , dit saint Paul , *votre foi est vaine aussi ; & vous êtes encore engagés dans vos pechés.* Les Juifs qui se scandalisoient des souffrances & de la mort de J E S U S - C H R I S T , reconnoissoient que le C H R I S T devoit être immortel , & que

*Isaï. 29.
14. 15.
1. Cor. 1.
19.*

426 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

son regne ne devoit jamais finir ; c'est ce qu'ils

Joan. 11. lui avouerent eux-mêmes : *Nous avons appris
24. de la loi*, disent-ils, *que le C H R I S T doit
2. Reg. demeurer éternellement.* En effet cette vérité
7. 16. est établie dans plusieurs endroits des Pseaumes
Pf. 88. & des Prophètes. L'Apôtre prouve donc aux
30.
Pf. 109. 4. Juifs, que J e s u s qu'ils ont fait mourir d'une
Pf. 116. 2. mort si ignominieuse, est ressuscité glorieux
Isaï. 9. 7. pour vivre & regner éternellement, & dé-
c. 40. 8. montre cette résurrection par un grand nom-
Ezech. bre de témoins oculaires, & par plusieurs pa-
37. 25. sages de l'Écriture.
Dan. 7.

Lorsque le Sauveur sortit du sépulcre où il
avoit été mis trois jours auparavant, il se fit
voir dès le même jour à ses disciples, & s'est
montré à eux diverses fois pendant quarante
jours qui se sont écoulés jusqu'à son ascension :
mais pour converser avec eux plus familière-
ment, & hors de la portée de ceux qui pou-
Matth. 28. 7. voient leur faire du mal, il les assura qu'ils le
2. Cor. 15. 6. verroient en Galilée, & qu'il les préviendroit
dans cette province : c'est là où il s'est fait voir
en une seule fois à plus de cinq cens de ses dis-
ciples, dont la plupart l'avoient accompagné
dans son dernier voyage de Galilée en Jérusa-
6. 4. 51. lem. C'est de ce voyage dont parle saint Luc,
quand il dit : *Lorsque le temps auquel il devoit
être enlevé du monde approchoit, il se mit en
chemin avec un visage assuré pour aller à Jérus-
alem. Et pour marquer qu'il étoit en grande
compagnie, c'est qu'il envoya devant lui des per-
sonnes pour annoncer sa venue ; afin de trouver
du logement & les autres choses nécessaires pour
lui & pour tous ceux de sa suite, qui alloient*

pour lors à la fête des Tabernacles. Ce sont donc ^{Luc. viii.}
 ses Apôtres & tous ses disciples qui l'ont vu ^{57.}
 après sa résurrection, & qui l'ont reconnu,
 ne pouvant le faire qu'ils se trompassent en
 prenant un autre pour lui. Et le témoignage
 qu'ils lui ont rendu, a dû être irreprochable
 & par le nombre des personnes, & par la
 maniere avec laquelle ils l'ont relevé. Car pour
 ce qui est du nombre, pendant que les Apôtres
 dispersés par les Provinces prêchoient la re-
 surrection de J E S U S , saint Jacque Evêque de
 Jérusalem , & plusieurs de ces cinq cens disci-
 ples ausquels il s'étoit fait voir en Galilée , lui
 rendoient tous ce témoignage devant le peu-
 ple dans cette ville capitale , au temps où saint
 Paul parloit : mais la maniere libre & resolue
 avec laquelle ils le faisoient , rendoit la chose
 tout-à-fait hors de doute. Car d'abord les Apô-
 tres animés par le Saint-Esprit qu'ils venoient de
 recevoir , rendirent témoignage avec grande force ^{Luc. 24.}
 à la résurrection de J E S U S - C H R I S T , sans ^{33.}
 craindre les menaces de ceux qui voulurent les
 empêcher de parler , & qui ne pouvoient souffrir ^{v. 23.}
 qu'ils enseignassent le peuple , & qu'ils annon-
 cassent la résurrection des morts en la personne de
 J E S U S . Saint Pierre au nom de tous les au- ^{Act. 5.}
 tres , assura que Dieu l'avoit ressuscité d'entre ^{15.}
 les morts : Et nous sommes dit-il , témoins de
 sa résurrection. Or ce n'étoit pas seulement par
 la force de leurs paroles , mais aussi par les
 miracles , que les disciples de J E S U S - C H R I S T
 confirmaient cette vérité fondamentale de la
 religion : ils l'ont même attestée par l'effusion
 de leur sang ; ce qui leur a fait donner le nom

428 EXPLICATION DU CHAP. XIII.
de martyrs, c'est à-dire témoins par excellence
v. 32. Ainsi nous vous annonçons l'accom-
plissement de la promesse qui a été faite à nos peres.

L'Apôtre rehausse ici sa voix & parle avec au-
torité, pour faire voir qu'ils sont Barnabé & lui,
de légitimes ministres de Dieu, qui viennent
leur annoncer que le Tout-puissant en ressus-
citant J E S U S , auroit accompli de leur temps
la promesse qu'il auroit faite à leurs peres , de
leur envoyer un Messie qui seroit leur libérateur :
& comme ils étoient persuadés de la bonté di-
vine pour leur nation, il leur fait sentir que ce se-
roit une ingratitude extrême de rejeter cette
grâce inestimable , de leur donner ce Sauveur
qu'il auroit promis à leurs ancêtres , en leur ren-
dant présent celui que leurs peres n'espéroient
devoir arriver que long-temps après : que s'ils le
refussoient , ce seroit renoncer à cette alliance si
honorable que Dieu auroit faite avec eux ; que
maintenant , il en faisoit voir l'effet & l'accom-
plissement dans la personne de leurs enfans : c'est-à-
dire , dans lui-même qui leur parloit , & dans
ceux qui l'écoutoient , qui descendoient des Pa-
triarches à qui la promesse auroit été faite. La
Vulgate porte que *Dieu en auroit fait voir l'effet*
à nos enfans, ce qu'on peut entendre des Juifs
qui étoient du temps de saint Paul ; au-lieu que
l'original porte , *à nous qui sommes leurs enfans*.
Or cette promesse ne trouva son entier accom-
plissement que dans la résurrection de
J E S U S C H R I S T , qu'il leur a suffisamment
prouvée , & qu'il prouve encore par trois passages
de l'Ecriture. Le premier est tiré du Pseaume 2 ,
que l'on doit entendre du Messie , puisque les

Apôtres l'ont interprété de la sorte en plusieurs endroits du nouveau Testament. Dieu donc lu dit : *Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui.* Ces paroles s'expliquent ordinairement des trois naissances du Fils de Dieu ; de sa naissance éternelle qu'il a reçue dans le sein de son Père, comme l'Apôtre l'a entendue dans l'Epître aux Hebreux ; de sa naissance temporelle qu'il a tirée du sein sacré de la Vierge, comme l'expliquent quelques Pères : mais elles s'entendent beaucoup mieux de cette naissance par laquelle il est né d'une nouvelle manière, pour vivre éternellement d'une vie immortelle & glorieuse. C'est ainsi que le même Apôtre s'explique dans l'Epître aux Romains : *il a été prédestiné, (ou selon le Grec) déclaré & reconnu Fils de Dieu par sa résurrection d'entre les morts, avec une toute véritable puissance qui lui a été donnée dans le ciel & dans la terre ; aussi l'appelle-t-il ailleurs, le premier-né d'entre les morts, pour marquer que la résurrection est une régénération, comme le Fils de Dieu lui-même le dit de la résurrection générale ; car c'est naître de nouveau que d'être rappelé de la mort à la vie.* En effet David dit dans ce Psaume, que celui dont il parle, a partu Fils de Dieu avec éclat ; ce qui ne peut pas si bien convenir à sa naissance éternelle qui étoit cachée dans le sein du Père, ni à sa naissance temporelle selon la chair, qui a été obscure & beaucoup moins éclatante, que n'a été cette nouvelle naissance dans laquelle son Père l'a fait paraître au monde avec une gloire telle que devoit être celle de son Fils unique, qui est sorti du tombeau tout triomphant de la mort, & souverain maître de la

430 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

vie; & pour faire voir que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts pour ne plus mourir. S. Paul avance un second passage tiré d'Isaïe, par lequel il prouve l'immortalité de la vie nouvelle & ressuscitée de JESUS-CHRIST. *F'accomplirai fidellement*, dit Dieu le Pere, *les promesses que j'ai faites à David*. Une des principales est que le CHRIST fils de David seroit immortel après sa résurrection, & que son regne seroit éternel; on peut en voir les endroits de l'Ecriture cités sur le p. 30. Saint Paul qui vouloit s'accorder aux Juifs Hellenistes à qui il parloit, rapporte ce passage selon l'édition des Septante dont ils se servoient. Le texte Hebreu porte : *Je ferai avec vous une alliance éternelle, pour rendre stable la miséricorde que j'ai promise à David*. Ce David se peut encore mieux entendre du Messie même, qui porte ce nom dans plusieurs endroits de l'Ecriture; ce qui paroît par le verset suivant du Prophète : *Je m'en vais le donner pour témoin aux peuples, pour Maître & pour chef aux Gentils*. Isaïe décrit au long en cet endroit l'abondance des grâces que Dieu a répandues sur nous par JESUS-CHRIST : si donc la grâce que Dieu a promis de donner dans son Fils doit être éternelle, il faut que lui-même le soit aussi, & que sa vie ne soit point sujette au changement; car c'est en lui que toutes les promesses de Dieu ont leur vérité & leur accomplissement.

*S. Cor.
10. 20.*

S. Paul cite un autre passage qui prouve encore l'immortalité du Messie, il est pris du 15. Psaume vers. 10. où JESUS-CHRIST parlant à son Pere, se promet de sa part qu'il ne permettra pas que son Saint éprouve la corruption comme les

autres hotames: c'est-à-dire la dissolution de son corps en poussière après la mort: car comme il est *Hebr. 9:27*
arrêté que les hommes meurent une fois, c'est aussi ^{17.}
une loi commune qu'ils retourneront en poussière: *Gen. 3:19*
mais le CHRIST qui devoit se rendre victorieux ^{19.}
de la mort & du péché par sa mort même & par
sa résurrection, n'étoit point sujet à aucune loi,
comme le déclare ici saint Paul, qui prévient
aussi l'abus que les Juifs pouvoient faire de cet
endroit du Psaume, en l'appliquant au prophète
David, & montre que de mourir sans éprouver
la corruption, c'étoit un privilège qui ne con-
venoit proprement qu'à J E S U S - C H R I S T :
car pour David, après avoir servi en son temps
durant l'espace de quarante ans aux desseins de
Dieu, il s'est endormi du sommeil de la mort,
& a été mis avec ses pères, & il a éprouvé la cor-
ruption: comme le dit aussi saint Pierre: Le ^{Act. 2:29}
Patriarche David est mort, a été enseveli, & son ^{29.}
sepulcre se voit encore parmi nous. Ainsi, selon
ces deux Apôtres, son corps ayant été réduit en
poussière, ce qu'il a avancé par esprit de prophé-
tie, il n'a pu se l'appliquer à lui-même, mais à
J E S U S - C H R I S T que Dieu a ressuscité, & qui
n'a point éprouvé la corruption.

¶. 38. 39. *Sachez donc, mes frères, que c'est*
par lui que la remission des péchés vous est annon-
cée; &c.

Après que l'Apôtre a montré par des preuves incontestables, que JESUS est le Messie que ses auditeurs attendoient, il les presse de croire en lui par deux puissans motifs, qui sont l'espérance d'un grand bonheur s'ils le reçoivent, & la crainte d'un grand malheur s'ils le méprisent.

432 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

Peut-on espérer un plus grand bonheur que la remission de ses pechés pour être reconcilier avec Dieu , & vivre éternellement avec lui ? Peut-on redouter un plus grand malheur que celui de la reprobation de Dieu , qui nous éloigne pour toujours de la divine présence ? C'est le bien qu'il fait espérer , & le mal qu'il fait craindre dans cette dernière partie de son discours .

*Sachez donc , mes frères , leur dit-il , pour leur faire entendre que ce feroit une chose indigne pour eux , d'ignorer les grâces que Dieu nous a présentées par J E S U S - C H R I S T ; il les appelle *ses frères* , non-seulement parcequ'il étoit de même nation qu'eux , mais aussi pour leur marquer la tendresse qu'il avoit pour eux , & l'intérêt qu'il prenoit pour leur salut : il leur déclare donc que c'est par J E S U S - C H R I S T que la remission des pechés leur est annoncée , c'est-à-dire ,*

Act. 10. comme le dit Saint Pierre , que c'est par son Nom & par son autorité , que ceux qui croiront en lui recevront la remission de leurs pechés : que la loi avec toutes ses cérémonies & ses sacrifices ne pouvoit point produire cet ouvrage tout divin , ni donner à l'ame du pecheur cette justice interieure qui le rend agréable à Dieu :

Hebr. 10. car , comme dit le même Apôtre , il est impossible que le sang des taureaux & des boucs ôte les pechés , & rende justes & parfaits ceux qui s'approchent de Dieu .

V. 40. Prenez donc garde qu'il ne vous arrive ce qui est prédit par les Prophètes .

L'Apôtre finit son discours en menaçant ceux de ses auditeurs qui mépriseroient la grâce qu'il leur offre de la part de Dieu , du malheur extrême dont

dont les Prophetes ont menacé leurs ayeuls, il se contente de leur citer cet endroit terrible d'Habacuc, où ce Prophète les menace d'un évenement si funeste, qu'ils auront peine à le croire quand on le leur annoncera : *cette œuvre* surprenante que Dieu devoit faire éclater, c'étoit selon la lettre, la ruine entière des Juifs par le ministère de Nabuchodonosor, l'embrasement du temple, l'enlevement du peuple en captivité ; mais cette déclaration n'étoit que la figure de cet abandon de Dieu, & de cet aveuglement spirituel dont il les a frappés depuis pour n'avoir point voulu croire J E S U S - C H R I S T , lors même qu'il les en menaçoit : *Je vous declare*, leur disoit-il, *que le royaume de Dieu vous sera donné*, & qu'il ^{Matth. 21. 43.} sera donné à un peuple qui en produira les fruits.

C'est le malheur incroyable dont l'Apôtre les menace, s'ils refusent de recevoir l'Evangile qu'il leur prêche. Il leur cite ce passage selon les Septante pour s'accorder à eux, mais il est peu différent de l'Hebreu ; le mot *disperdimini* répond au Grec, qui signifie, *evanescite*, disparaîssez, soit comme font ceux que la crainte ou la honte oblige de se cacher, soit même comme font ceux qui perissent, & qui ne paroissent plus parmi les hommes.

¶. 42. 43. *Après qu'ils furent sortis, on les pria de parler encore du même sujet au sabbat suivant, &c.*

Le discours de saint Paul fit sur ses auditeurs l'effet que fait ordinairement la parole de Dieu, qui est aux uns une odeur de mort qui les fait mourir, & aux autres une odeur de vie qui les fait vivre. Paul & Barnabé remarquant bien la répu-

gnance que les Juifs avoient à croire & à obeir à l'Evangile, sortirent assez brusquement de l'assemblée : quelques-uns neanmoins qui avoient été ébranlés par ce discours , les prierent de parler encore de cette matière au sabbat suivant , parceque la synagogue ne se tenoit qu'au jour du sabbat. Le Grec porte que ce furent les Gentils qui les en prirent , mais ce ne pouvoit être que les Gentils Proselytes convertis au Judaïsme ; car ces Juifs n'auroient jamais souffert que des Gentils incirconcis fussent entrés dans leur assemblée. Le même texte peut encore s'expliquer de la sorte : *Comme les Juifs sortoient de la synagogue, les Gentils prirent les Apôtres de leur parler du même sujet durant la semaine* , ce qui devroit s'entendre des Gentils incirconcis. Quoi qu'il en soit , leur discours ne fut point inutile ; car à la fin de l'assemblée plusieurs d'entr'eux tant Juifs que Proselytes , les accompagnèrent jusques dans leur logis , pour s'instruire plus à fond des verités qu'ils avoient entendues , & qui avoient fait impression sur leur esprit. Paul & Barnabé les en entrethirent avec plaisir , & par des paroles puissantes les exhorterent à demeurer fermes dans la profession de cette doctrine salutaire , & à soutenir jusqu'à la fin avec courage les combats qu'on leur livreroit pour les priver de la grâce que Dieu leur avoit faite de connoître la voie qui les devoit conduire au bonheur éternel. Ils ne leur donnerent pas neanmoins aussi-tôt le baptême , mais prirent du temps pour les affermir.

¶. 44. jusqu'au 49. *Le sabbat suivant presque toute la ville s'assimbla pour ouir la parole de Dieu.* ¶ 6.

Nous voyons dans la fin de ce chapitre l'accomplissement de deux évenemens des plus considerables que les Prophètes aient prédits , savoir l'endurcissement des Juifs, & la conversion des Gentils. Le bruit s'étant répandu que Paul & Barnabé devoient se trouver le sabbat suivant dans la synagogue pour y parler encore sur la même matiere , presque toute la ville vint en foule pour les entendre : ainsi plusieurs Gentils même incirconcis & infidelles , qui avoient appris que le Sauveur, que ces Apôtres annonçoient, n'étoit pas seulement venu pour les Juifs, mais aussi pour les autres nations , firent sans doute quelque effort pour trouver place dans la synagogue. Ce qui irrita extrêmement les Juifs, qui étant poussés tant par un faux zèle de soutenir leur loi, que par la jalouſie & l'indignation qu'ils avoient contre les Gentils, qu'ils voyoient disposés à recevoir l'Evangile, mirent tout en usage pour s'y opposer. Lorsque l'Apôtre voulut parler , ils l'interrompirent avec beaucoup d'importunité ; & contredisant à toutes les verités qu'il annonçoit, ils profererent plusieurs blasphèmes contre JESUS-CHRIST. Mais Paul & Barnabé s'animant d'un nouveau zèle contre les ennemis de leur Maître , leur résisterent avec hardiesse , & leur déclarerent qu'ils avoient grand tort de rejeter la parole qu'ils leur portoient de sa part ; que c'étoit pour accomplir les promesses que Dieu leur avoit faites qu'ils s'adrefloient à eux pour leur porter les premières nouvelles du salut , selon les ordres qu'ils en avoient reçus de JESUS-CHRIST même ; que cette préférence leur étoit offerte , parceque le Sauveur avoit bien voulu

E e ij

436 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

*Math. 10. 5. 6.
Rom. 1. 16.*

naître parmi eux, & que la loi qu'ils avoient reçue les approchoit plus près de Dieu que les Gentils. Mais que puisqu'ils étoient assez ingrats pour rejeter une si grande faveur, & qu'ils se jugeoient eux-mêmes indignes de la vie éternelle qui leur étoit présentée, ils ne devoient attribuer qu'à eux-mêmes leur propre perte; que pour eux ils alloient porter tous leurs soins à enrichir les Gentils des graces que les Juifs refussoient, qu'ils en avoient aussi reçû l'ordre de Dieu par ces paroles du Père à son Fils, dont ils étoient les executeurs: *J: vous ai établi pour être la lumiere des Géniils, afin que vous soyiez leur salut jusqu'aux extremités de la terre.* Ces paroles qui sont tirées du Prophète Isaïe, s'adressent à J E S U S - C H R I S T, qui ayant commencé par les Juifs la prédication de son Evangile, a ordonné à ses Apôtres & à leurs successeurs d'en faire part non-seulement aux Juifs, mais aussi à tout les nations *jusqu'aux extremités de la terre;* ce qui fait voir que J E S U S - C H R I S T n'est pas seulement le Sauveur des Juifs, mais aussi des Gentils, comme saint Simeon le reconnoît, lorsqu'il dit par un esprit de prophétie: *Qu'il étoit destiné pour être exposé à la vue de tous les peuples, pour être la lumiere qui éclaireroit les nations, & la gloire du peuple d'Israël.*

Alors les Gentils qui avoient sujet de croire qu'ils n'avoient pas tant d'accès auprès de Dieu que les Juifs, concurent une joie particulière, lorsqu'ils apprirent que Dieu avoit résolu de les sauver, & que le Sauveur avoit été envoyé aussi bien pour eux que pour les Juifs; & voyant arriver l'accomplissement de cette prophétie, ils

DES ACTES DES APÔTRRS. 437
relevoient par leurs éloges la parole du Seigneur , & le louoient de la bonté qu'il avoit pour eux : ainsi *sous ceux qui avoient été prédestinés à la vie éternelle embrassèrent la foi.*

On peut ici remarquer deux choses avec Estius : La premiere, qu'entre tous ces Gentils il peut y avoir eu des reprovés qui embrassèrent la foi avec les autres , mais qui n'ont pas perseveré : La deuxième , qu'il peut y avoir eu parmi eux des élus qui n'embrassèrent point alors la foi , mais qui depuis l'ont fait & y ont perseveré. Mais saint Luc veut seulement dire , que Dieu sert de la prédication de l'Evangile pour appeler à la foi principalement ceux à qui il a résolu de donner la vie éternelle ; le Grec porte , *ordinati* , qui avoient été destinés , ce qui marque les moyens par lesquels ceux que Dieu a élus avant Epb. 1. la création du monde , parviennent à la gloire librement & infailliblement tout ensemble. Ces moyens sont la vocation à la foi , la justification & la perséverance , comme dit l'Apôtre : *Ceux Rom. 8. qu'il a prédestinés il les a aussi appellés , & ceux 30° qu'il a appellés il les a aussi justifiés , & ceux qu'il a justifiés il les a aussi glorifiés.*

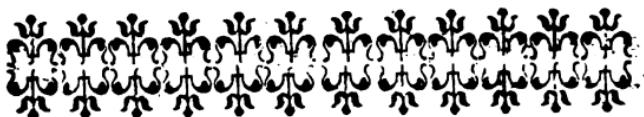
¶. 49. jusqu'à la fin. *Ainsi la parole du Seigneur se répandoit dans tout ce pays , &c.*

Saint Luc représente ici le progrès que fit l'Evangile par la prédication de Paul & de Barnabé , & la jalousie furieuse que les Juifs en conçurent. Nous voyons au verset 13. de ce chapitre , que ces deux Apôtres étoient accompagnés de quelques disciples : il y a de l'apparence qu'ils se répandirent par le pays d'alentour , pour prêcher la parole de Dieu , tandis que les Apôtres demeu-

E c iii

438 EXPLICATION DU CHAP. XIII.
roient ordinairement à Antioche pour y soutenir
ceux qui avoient embrassé la foi. Les Juifs qui
s'apperçurent de ce progrès commencerent à se
déchaîner contr'eux, & tâcherent d'engager tou-
tes les personnes les plus considérables de cette
ville capitale à conspirer leur perte; mais sur tout
ils enflammerent le zèle de quelques Dames de
qualité, qui ayant embrassé la religion des Juifs,
l'observoient avec un attachement qui leur don-
noit la réputation d'être fort devotes; & exci-
terent par leur moyen une telle persécution con-
tre les Apôtres, qu'ils furent obligés de sortir de
toute la Pisidie, où ils avoient commencé de ré-
pandre l'Evangile, Dieu n'ayant pas permis
qu'ils souffrisseient plus de mal de la part de si fu-
rieux ennemis. Alors Paul & Barnabé secouerent
contr'eux la poussière de leurs pieds, & leur firent
connoître par ce signe sensible qui étoit en usage
parmi eux, qu'ils détestoient leur impiété, &
qu'ils ne vouloient avoir rien de commun avec
eux. *Matt. 10. 14.* J E S U S - C H R I S T donnant ses ordres à ses
Apôtres, leur avoit ordonné de se servir de cette
marque d'exécration contre ceux qui ne les écou-
teroient pas: & le même saint Paul, pour faire
Matt. 18. voir aux Juifs de Corinthe qu'il avoit en hor-
reur leur incredulité, secoua contr'eux non la
poussière de ses souliers, mais celle de ses habits.
Ayant donc été chassés de la sorte de tout ce
pays, ils vinrent à Icone, ville célèbre de la Ly-
caonie, éloignée de quatre ou cinq lieues d'Anti-
oche, & proche du mont Taurus. Cependant
les nouveaux disciples d'Antioche & de Pisidie
ne se troublerent point de ces émeutes; mais au-
contraire se trouvant heureux d'être sortis de

leurs tenebres, ils étoient pleins de joie dans l'espérance de la vie éternelle que leur foi leur donnoit, & cependant avoient pour arthes de leur salut le Saint-Esprit qui les remplissoit de ses dons.



C H A P I T R E X I V.

1. Factum est autem Iconii, ut simul introirent in synagogam Judæorum, & loquerentur, ita ut crederet Judæorum & Græcorum copiosa multitudine.

2. qui verò increduli fuerunt Judæi, suscitaverunt, & ad iracundiam concitaverunt animas Gentium adversus fratres.

3. Multo igitur tempore demorati sunt, fiducialiter agentes in Domino, testimonium perhibente verbo gratiae suæ, dante signa &

1. Or il arriva qu'étant à Icone, ils entrent ensemble dans la synagogue des Juifs : & ils y parlerent d'une telle sorte, qu'une grande multitude de Juifs & de Grecs embrassa la foi.

2. Mais ceux des Juifs qui demeurerent dans l'incredulité, exciterent & irriterent l'esprit des Gentils contre les frères.

3. Ils demeurerent donc long temps en cette ville, se conduisant avec grande liberté pour la gloire du Seigneur //, qui rendoit témoignage à la parole de sa

¶. 3. gr. parlant.

Ibid. autr. par la grace du Seigneur.

grace , en leur faisant faire prodigia fieri per manus eorum.

4. Ainsi toute la ville fut partagée , les uns étant pour les Juifs , & les autres pour les Apôtres .

5. Mais comme les Gentils & les Juifs avec leurs principaux chefs alloient se jeter sur eux pour les outrager & les lapider ,

6. les Apôtres l'ayant su , ils s'enfuirent à Lystre & à Derbe , villes de Lycaonie , & au pays d'alentour , où ils prêchoient l'Evangile ,

7. Or il y avoit à Lystre un homme perclus de ses jambes , qui étoit boiteux dès le ventre de sa mere , & qui n'avoit jamais marché .

8. Cet homme entendit la prédication de Paul ; & Paul arrêtant les yeux sur lui , & voyant qu'il avoit la foi qu'il seroit guéri ,

9. Il lui dit à haute

4. Divisa est autem multitudo civitatis : & quidam quidem erant cum Judæis quidam vero cum Apostolis .

5. Cum autem factus esset impetus Gentilium & Judæorum cum principibus suis , ut contumeliis afficerent , & lapidarent eos ,

6. intelligentes confugerunt ad civitates Lycaonie , Lystram & Derben , & universam in circuitu regionem : & ibi evangelizantes erant .

7. Et quidam vir Lystris infirmus pedibus sedebat , claudus ex utero matris suæ , qui nunquam ambulaverat .

8. Hic audivit Paulum loquentem : qui , intuitus eum . & videns quia fidem haberet ut salvus fieret ,

9. dixit magna

vōce : Surge super
pedes tuos rectus. Et
exilivit , & ambula-
bat.

10. Turbae autem
cum vidissent quod
fecerat Paulus , leva-
verunt vocem suam ,
Lycaonicē dicentes :
Dii similes facti ho-
minibus , descendere-
runt ad nos.

11. Et vocabant
Barnabam , Jovem ,
Paulum verò , Mer-
curium , quoniam ip-
se erat dux verbi.

12. Sacerdos quo-
que Jovis , qui erat
ante civitatem , tau-
ros & coronas ante
januas afferens , cum
populis volebat sa-
crificare.

13. Quod ubi au-
dierunt Apostoli ,
Barnabas & Paulus .
conscissis tunicis suis
exilierunt in turbas ,
clamantes ,

14. & dicentes :
Vixi , quid hæc faci-
tis ? Et nos morta-

voix : Levez-vous & tenez-
vous droit sur vos pieds.
Aussi-tôt il se leva en sau-
tant , & commença à mar-
cher.

10. Le peuple ayant vu
ce que Paul avoit fait , ils
éleverent leurs voix , & di-
rent en langue Lycaonien-
ne : Ce sont des Dieux
qui sont descendus vers
nous sous la forme d'hom-
mes.

11. Et ils appelloient
Barnabé Jupiter , & Paul
Mercure , parceque c'étoit
lui qui portoit la parole.

12. Et même le sacri-
ficateur *du temple de Jupi-
ter* , qui étoit près de la
ville , amena des taureaux ,
& apporta des couronnes
devant la porte , voulant
aussi bien que le peuple
leur sacrifier.

13. Mais les Apôtres
Barnabé & Paul , ayant
entendu ceci , déchirerent
leurs vêtemens ; & s'avanc-
ant au milieu de la mul-
titude , ils crièrent :

14. Mes amis , que vou-
lez-vous faire ? Nous ne
sommes que des hommes

non plus que vous , & su-
jets aux mêmes infirmités ;
& nous vous annonçons
que vous vous convertis-
siez de ces vaines supersti-
tions au Dieu vivant , qui
Gen. 1.1. Pf. 145.
a fait le ciel & la terre , la
6.
Apocal.
34.7.
mer , & tout ce qu'ils con-
tiennent :

15. qui dans les siecles
passés a laissé marcher tou-
tes les nations dans leurs
voies.

16. Et neanmoins il n'a
point cessé de rendre tou-
jours témoignage de ce
qu'il est , en faisant du bien
aux hommes , en dispen-
fiant les pluies du ciel , &
les saisons favorables pour
les fruits , en nous donnant
la nourriture avec abon-
dance , & remplissant nos
cœurs de joie .

17. Mais quoiqu'ils pu-
sent dire , ils eurent bien
de la peine à empêcher que
le peuple ne leur sacrifiât.

18. En ce même temps
quelques Juifs d'Antioche
& d'Icone survenus , ga-
gnerent le peuple ; & ayant
lapidé Paul , ils le traî-
nèrent hors de la ville ,

les sumus , similes ,
vobis homines , an-
nuntiantes vobis ab-
his vanis converti ad ,
Deum vivum , qui
fecit cælum & ter-
ram , & mare & om-
nia quæ in eis sunt :

15. qui in præte-
ritis generationibus.
dimisit omnes gen-
tes ingredi vias suas.

16. Et quidem non-
sine testimonio se-
metipsum reliquit ,
benefaciens de cælo .
dans pluvias & tem-
pora fructifera , im-
plens cibo & lætitia
corda nostra .

17. Et hæc dicen-
tes , vix sedaverunt
turbas , ne sibi im-
molarent .

18. Supervenerunt
autem quidam ab
Antiochia & Iconio
Judæi , & persuasis
turbis , lapidantesque
Paulum , traxerunt
extra civitatem , exi-

stimantes eum mortuum esse.

19. Circumdantibus autem eum discipulis, surgens intravit civitatem; & posterā die profectus est cum Barnaba in Derben.

20. Cumque evangelizassent civitati illi, & docuissent multos, reversi sunt Lystram, & Iconium, & Antiochiam,

21. confirmantes animas discipolorum, exhortantes que ut permanerent in fide; & quoniam per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei.

22. Et cùm constituisserent illis per singulas Ecclesias Presbyteros, & orassent cum jejunationibus commendaverunt eos Domino in quem crediderunt.

23. Transeuntesque Pisidiam, venerunt in Pamphyliam.

croyant qu'il fut mort.

19. Mais les disciples s'étant amassés autour de lui, il se leva & rentra dans la ville; & le lendemain il partit avec Barnabé pour aller à Derbe.

20. Et après avoir annoncé l'Evangile dans cette ville-là, & instruit plusieurs personnes, ils retournèrent à Lystre, à Icone, & à Antioche //,

21. fortifiant le courage des disciples, les exhortant à perséverer dans la foi, & leur remontrant que c'est par beaucoup de peines & d'afflictions que nous devons entrer dans le royaume de Dieu.

22. Ayant donc ordonné des Prêtres en chaque Eglise avec des prières & des jeûnes, ils les recommandèrent au Seigneur, auquel ils avoient crû.

23. Ils traverserent ensuite la Pisidie, & vinrent en Pamphylie.

¶. 20. de Pisidie.

444 LES ACTES DES APÔTRRES. CHAP. XIII.

24. Et ayant annoncé
la parole du Seigneur à
Perge, ils descendirent à
^{Bug. 13} Attalie:

25. de là ils firent voile
à Antioche, d'où on les
avoit envoyés, en les //
abandonnant à la grace de
Dieu, pour l'œuvre qu'ils
avoient accomplie.

26. Y étant arrivés, &
ayant assemblé l'Eglise, ils
raconterent combien Dieu
avoit fait de grandes chose
ses // avec eux, & comme
il avoit ouvert aux Gentils
la porte de la foi.

27. Et ils demeurerent
là assez long-temps avec
les disciples.

24. Et loquentes
verbum Domini in
Perge descenderunt
in Attaliam:

25. & inde na-
vigaverunt ~~Antio-~~
chiam, unde erant
traditi gratia Dei,
in opus quod com-
pleverunt.

26. Cūm autem
venissent, & congre-
gassent Ecclesiam, a
retulerunt quanta
fecisset Deus cum
illis, & quia aper-
ciueret Gentibus of-
tium fidei.

27. Morati sunt
autem tempus non
modicum cum disci-
pulis.

¶. 25. autr. recommandant. ¶. 26. autr. par eux.





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

V. 1. jusqu'au 7. *Ors qu'ils furent à Icone,*
ils entrerent ensemble dans la synagogue des Juifs, & ils y parlerent d'une zelle sorte, qu'une grande multitude de Juifs & de Grecs embrassèrent la foi, &c.

Les Apôtres étant venus à Icone, leur prédication y eut à peu-près le même succès qu'à Antioche ; car ils entrerent selon leur coutume, dans la synagogue des Juifs, & les discours qu'ils y firent en convertirent plusieurs, comme aussi les entretiens qu'ils eurent hors la synagogue avec les Grecs en attirerent aussi beaucoup de ceux-ci. On appelloit Grecs par opposition aux Juifs, non seulement ceux qui parloient Grec, comme faisoient tous les peuples de l'Asie mineure, mais généralement tous ceux qui professoient une autre religion que le Judaïsme. Qui n'admirera ici la constance des Apôtres, qui après avoir été maltraités dans un lieu, vont dans un autre tout déterminés à s'exposer de nouveau à la fureur de leurs ennemis, pour y prêcher l'Evangile parmi toutes les oppositions des hommes ? Lors donc que les Juifs incredules eurent vu le grand nombre de ceux qui abandonnoient les cérémonies de la loi, & le culte des idoles à la persuasion des Apôtres, ils s'enflammerent de zèle & de fureur contre eux, & tâcherent de faire entrer dans leur passion les Gentils infidèles, en leur représentant

que leurs temples & le culte de leurs dieux seroient bien-tôt abandonnés, s'ils ne travailloient avec eux à arrêter le progrès que faisoit cette secte nouvelle. Saint Luc ne dit point quels furent les effets de ce soulèvement; mais nous apprenons de Saint Paul lui-même, qu'il à souffert de grandes afflictions à Antioche & à Icone, aussi-bien qu'à Lystre, & que Dieu l'a tiré de ces rudes persecutions. Il paroît en effet que Dieu a soutenu & conservé ses serviteurs parmi ces troubles, puisqu'ils demeurent long-temps à Icone, & qu'ils y parlerent avec grande liberté pour la gloire du Seigneur. On croit que ce séjour ne s'étendit guere moins qu'à une année, pendant laquelle les Apôtres convertirent à JESUS-CHRIST un grand nombre de Juifs & de Gentils, parmi lesquels se trouve l'illustre Thecle, dont le martyre célèbre a merité les éloges de toute l'Eglise ancienne: aussi Dieu rendoit témoignage à la parole de sa grace, en leur faisant faire des prodiges & des miracles. Saint Luc appelle l'Evangile une parole de grace, parceque c'est par la prédication de cette parole divine que le salut nous est offert par JESUS-CHRIST, & que Dieu a découvert les grâces qu'il a faites aux hommes.

Mais comme les miracles ne sont point capables de convertir ceux dont Dieu ne touche point le cœur pour obeir à l'Evangile, toute la ville fut partagée, les uns étant pour les Juifs, & les autres pour les Apôtres. Les Gentils faisoient le corps de la ville d'Icone, & y étoient en bien plus grand nombre que les Juifs. Quel-

ques-uns de ces infidelles sollicités par les Juifs incredules, se joignirent à eux pour maltraiter les Prédicateurs de l'Evangile; mais ceux d'entre les Gentils qui avoient reçû la foi, les défendirent tant qu'ils purent: & s'étant trouvés plus faibles, il fallut céder. Ainsi comme les Gentils & les Juifs avec leurs principaux chefs, alloient se jeter sur eux pour les outrager, & les lapider, les Apôtres l'ayant scèn ils s'enfuirent à Lystre & à Derbe, villes de Lycaonie, & au pays d'alentour, où ils pêchoient l'Evangile. Les principaux chefs des Gentils étoient les Magistrats de la ville; ceux des Juifs étoient les chefs de leur synagogue. Si les ministres de J e s u s - C H R I S T s'enfuyaient, ce n'étoit point par la crainte des maux dont on les menaçoit, mais c'étoit pour obeir à l'ordre de leur Maître, qui commande à ses disciples de fuir d'une ville Matth.
10. 23. dans une autre, lorsque leurs ennemis les persécuteront. Cet ordre est plein de sagesse, parce que la mort qu'ils attendroient seroit inutile, & leur fuite auroit ces avantages, qu'elle appaiseroit les troubles, & qu'elle donneroit occasion de répandre l'Evangile en plusieurs endroits.

¶. 7. jusqu'au 10. Or il y avoit à Lystre un homme perclus de ses membres, qui étoit boiteux dès le ventre de sa mère, & qui n'avoit jamais marché, &c.

La prédication des Apôtres étoit ordinairement suivie des miracles, qui servoient à confirmer les paroles qu'ils annonçoient: celui-ci ne pouvoit être suspect; c'étoit un homme âgé, qui n'avoit jamais marché, & qui recouvrâ la santé à la vue de tout le peuple. Dieu qui vouloit

se servir de ce malade pour operer le salut de quelques - tins en ce lieu-là , fit deux miracles par avance ; l'un fut de donner la foi à ce pauvre boiteux , & lui faire esperer qu'il pouvoit être guéri par la puissance de J e s u s - C h r i s t ; l'autre fut de faire connoître à saint Paul la disposition du cœur de cet homme , c'est pour cela qu'il haussa la voix avec confiance , & qu'il lui commanda de se lever , & de se tenir droit sur ses pieds , mais la joie qu'il eut de sentir une vigueur qu'il n'avoir jamais éprouvée , le fit non seulement marcher d'un pas ferme , mais aussi le fit sauter & bondir comme un daim , selon l'expression du Prophète .

¶ 10. jusqu'au 18. Le peuple ayant vu ce que Paul avoit fait , ils éleverent leur voix , & dirent en langue Lycaonienne , &c.

Les peuples ont bien de la peine à se défaire des superstitions & des erreurs dans lesquelles ils ont été nourris. L'Apôtre leur prêchoit un seul Dieu , & un mediateur par lequel tous les hommes devoient être sauvés , & confirmait cette vérité par un miracle éclatant ; & cependant les Lycaoniens au lieu d'y faire attention , prennent Paul & Barnabé pour deux de leurs faux dieux , qu'ils s'imaginent être descendus du ciel pour les visiter. Cette présomption leur venoit de leurs anciennes fables dont les Poëtes sont remplis , qui rapportent quantité d'apparitions de leurs dieux en forme d'hommes ; à quoi néanmoins ont donné occasion celles qui nous sont rapportées dans l'Ecriture & dans les Pères , touchant les Anges qui ont souvent apparu aux hommes. La langue Lycaonienne étoit

Étoit une dialecte de la Grecque qui étoit en usage dans toute l'Asie mineure. Comme Barnabé avoit apparemment la taille plus avantageuse & l'air plus venerable que Paul, ils l'appelloient Jupiter, & croyoient que Paul qui portoit la parole étoit son interprète, & qu'il étoit Mercure, que le paganisme prenoit pour l'interprète des dieux & le patron de l'éloquence. Les Lycaoniens les prenoient pour des dieux ; mais ce n'étoit pas assez , il falloit leur rendre les honneurs q'ils croyoient être obligés de leur rendre. *Et même le Sacrificateur du temple de Jupiter, qui étoit près de la ville, amena des taureaux, & apporta des couronnes devant la porte ; voulant aussi bien que le peuple leur sacrifier.* Il est vraisemblable que ce Sacrificateur fut poussé par un motif particulier de donner encore une plus grande réputation au Dieu de son temple , qui ne manqueroit pas d'avoir une plus grande foule d'adorateurs , quand on sauroit que Jupiter lui-même avoit paru sous une forme humaine , & avoit operé ce grand miracle ; ainsi il vint du faubourg de la ville où étoit le temple de Jupiter , il amena dans la ville devant la porte du logis où étoient les Apôtres , des taureaux couronnés de guirlandes de fleurs , selon la coutume ; les Prêtres s'en couronoient aussi ordinairement , & l'on doroit même quelquefois les cornes des taureaux. Il se disposoit donc avec cet appareil à leur immoler ces victimes en présence de tout le peuple. On croit que les Lycaoniens voulurent repasser par un sacrifice solennel , l'affront que Lycaon leur Roi avoit fait autrefois à Jupiter , qui

F f

450 EXPLICATION DU CHAP. XIV.
leur avoit apparu sous la forme d'un homme.

Mais les Apôtres Barnabé & Paul ayant entendu ceci par le bruit que le peuple faisoit devant la porte , & ayant vu l'appareil de ce sacrifice , entrerent dans une sainte colere , pour détester l'impiété de ces sacrileges , qui vouloient leur rendre un honneur qui n'est dû qu'à Dieu seul , déchirerent leurs vêtemens pour marquer la douleur dont leur cœur étoit déchiré. C'étoit un usage parmi les Juifs , de déchirer leur robe par en haut jusqu'à la poitrine , lorsqu'ils voyoient quelque impiété qui leur faisoit horreur , ou qu'ils entendoient prononcer quelque blasphème contre Dieu ; ce qui se praticoit aussi dans la plupart des nations du levant , & même chez les Romains , lorsqu'il leur arrivoit quelque grand sujet d'affliction. Etant donc effrayés d'un dessein si horrible , ils sortirent de la maison , & s'avancant au milieu de la multitude , ils commencèrent à crier : Mes amis que voulez-vous faire ? Ils leur representèrent autant qu'ils purent parmi ce tumulte , que ce n'étoit point à eux , qui n'étoient que des hommes sujets à toutes les infirmités & les misères de la vie ; qu'il falloit offrir des sacrifices , mais à Dieu seul qui avoit fait le miracle qu'ils avoient vu : qu'ils n'étoient venus que pour leur annoncer qu'ils devoient se détacher de ces vaines superstitions qui leur faisoient adorer des idoles sans vie & sans sentiment ; & qu'il falloit se convertir au Dieu vivant qui a fait le ciel & la terre , la mer & toute ce qu'ils contiennent. Que si Dieu dans les siecles passés a laissé marcher toutes les nations dans leurs voies . S'il les a laissé vivre à leur gré , & les a

Virgil.
Æn. id.
lib. 12.

v. 14.

v. 15.

DES ACTES DES APÔTRES. 252

abandonnés à leurs propres tenebres, depuis le commencement du monde ; ç'a été pour punir leurs crimes, & pour leur faire desirer le Libérateur qu'il vouloit leur donner. Ce n'est pas qu'il ne se soit fait connoître aux hommes, & ^{v. 16.} qu'il ait cessé de rendre témoignage de ce qu'il est par les effets merveilleux de sa Providence : il a fait connoître sa puissance éternelle & sa divinité en faisant du bien aux hommes, en dispensant <sup>Rom. 11.
20.</sup> les pluies du ciel & les saisons favorables pour les fruits, en nous donnant la nourriture avec abondance, & remplissant nos coeurs de joie. Ainsi les hommes sont inexcusables de ne point reconnoître celui qui emploie tout à leur usage & à leur satisfaction, jusqu'à remplir leurs coeurs de joie ; ce qu'il fait principalement, en leur donnant cette liqueur délicieuse qui réjouit le cœur de l'homme. Que si Dieu ne fait pas toujours sentir jusqu'à ce point les effets de sa bonté, ^{21. ps. 103.} c'est pour punir les hommes de l'abus qu'ils en font, & pour faire voir qu'il en est le maître. C'est ainsi que les Apôtres tâcherent de vaincre l'obstination des Lycaoniens à vouloir leur sacrifier. Mais quoi qu'ils pussent dire, ils eurent bien de la peine à empêcher que le peuple ne leur sacrifiât.

* 18. 19. En ce même temps quelques Juifs d'Antioche & d'Icone survenus, gagnerent le peuple ; & ayant lapidé Paul, ils le traînerent hors de la ville, croyant qu'il fut mort. Mais les Disciples s'étant amassés autour de lui, il se leva & rentra dans la ville ; & le lendemain il s'en alla à Derbe avec Barnabé.

On voit ici un exemple assez surprenant de

452. EXPLICATION DU CHAP. XIII.

l'inconstance du peuple ; ceux-mêmes qui regardoient Paul comme un Dieu , se portent incontinent après à le lapider comme une peste publique. Les Juifs incredules d'Antioche , qui par leurs intrigues en avoient fait sortir les Apôtres , vinrent à Icone pour les suivre partout ; mais comme les serviteurs de Dieu y furent soutenus , ils y demeurerent assés long-temps. Ces ennemis de J e s u s - C H R I S T ayant enfin gagné par leurs sollicitations les principaux de la ville , ils les firent encore chasser d'Icone , & les obligèrent de s'enfuir dans la Lycaonie , où ils ne les laisserent pas encore en repos ; car y étant venus aussi-tôt après la guérison du boiteux & l'entreprise du sacrifice , ils firent croire au peuple de Lystre , que c'étoient des imposteurs qui faisoient des prodiges par des enchantemens ; & les ayant animés de leur propre fureur , ils enleverent Paul , & l'ayant accablé à coups de pierre , & le croyant mort , ils le traînerent hors de la ville , pour le jeter à la voirie. Saint Paul parle de cette lapidation dans la seconde Epître aux Corinthiens chap. 11. v. 25. & l'on croit selon la plus exacte chronologie , que ce fut pour lors que son ame devant être séparée d'avec son corps , *il fut ravi au troisième ciel*. Ce fut sans doute par une vertu toute miraculeuse qu'il recouvreret ses forces ; & les Disciples s'étant amassés autour de lui , ou pour l'enterrer s'il étoit mort , ou pour le faire revivre s'il lui restoit encore un peu de vie ; *il se leva sain & vigoureux* , rentra avec eux dans la ville , d'où il partit dès le lendemain avec son collègue , pour aller à Derbe

*2. Cor. 11.
2. 4.*

autre ville de Lycaonie. Qui vit jamais un courage comparable à celui de Paul ? Les souffrances étoient ses delices, & il se réjouissoit plus des mauvais traitemens qu'il recevoit, dit saint Chrysostome, que des miracles qu'il faisoit.

v. 20. jusqu'au 27. *Et après avoir annoncé l'Evangile dans cette ville-là, & instruit plusieurs personnes, ils retournerent à Lystre, à Icone & à Antioche, fortifiant le courage des Disciples, les exhorteant à perséverer dans la foi, & leur remontrant que c'est par beaucoup de peines & d'afflictions que nous devons entrer dans le Royaume de Dieu, &c.*

Saint Luc ne dit rien de particulier de cette mission de Derbe ; elle ne se passa pourtant point sans miracles, & sans persecutions, surtout de la part des Juifs. Alors Paul & Barnabé jugèrent à propos de retourner dans ces mêmes villes où ils avoient été si maltraités, sans considerer qu'ils s'exposoient encore à de plus grands dangers s'ils étoient découverts ; mais le danger où se trouvoient les nouveaux convertis, leur paroissoit plus pressant que celui de leur propre vie. C'étoit la pratique des Apôtres, & ce doit être celle de tous les Pasteurs *Act. 1. 1.*
de visiter les nouveaux convertis, pour les soutenir & les encourager à supporter toutes les traverses & les persecutions qu'on leur pourroit susciter, & sur-tout de leur apprendre que ce n'est que par les peines & les afflictions que nous devons entrer dans le Royaume de Dieu, à l'exemple de JESUS-CHRIST notre chef, qui n'a pu entrer dans la gloire sans souffrir beaucoup, selon

F f iij

254 EXPLICATION DU CHAP. XIV.

l'ordre de son Pere. Ceux qui ne sont pas encore bien assermis dans leur foi se rebutent aisément, s'ils ne sont bien persuadés de cette vérité fondamentale de la religion. Mais nos Apôtres avoient encore un puissant motif de retourner dans les villes où ils avoient prêché l'Evangile ; c'étoit d'ordonner des Prêtres dans chaque Eglise avec des prières & des jeûnes. Il ne suffit pas d'instruire & d'encourager à persister, le fruit de tous les travaux apostoliques devient inutile, si l'on n'établit des Evêques & des Prêtres pour entretenir dans la suite des siècles la foi que l'on a plantée ; & nous voyons que les conversions des peuples les plus éclatantes ne subsistent point, manque d'employer ce moyen que Dieu a donné à son Eglise. L'ordination se fait par l'imposition des mains de l'Evêque, marquée selon l'usage de l'Eglise, par le mot grec, qui signifie proprement créer un Magistrat enlevant les mains, comme il se pratiquoit alors. Avant cette ordination les Apôtres prierent avec les fidèles, & jeûnerent, comme l'Eglise employe encore le jeûne des Quatre-Temps de l'année, avec des prières particulières pour obtenir de Dieu de bons Ministres pour son Eglise, soit afin que ceux qui doivent faire ce choix soient éclairés des lumières de l'Esprit de Dieu pour choisir les plus capables & les plus dignes, soit afin que ceux qui sont choisis soient remplis des qualités pastorales nécessaires pour bien conduire les peuples.

Après les avoir ordonnés avec ces cérémonies, ils les recommanderent au Seigneur auquel

ils avoient crû. Ces paroles semblent marquer que les Apôtres choisirent parmi les Neophytes ceux qu'ils jugerent les plus dignes du ministère sacré de la Prêtrise. En les quittant ils prièrent Dieu qu'il les assistât de sa grâce, eux & le peuple qu'ils avoient à conduire. *Ils traverserent v. 23: ensuite la Pisidie, & vinrent en Pamphylie.* Ce Province s'étend le long des côtes de la mer où ils vouloient s'embarquer ; ainsi *ayant v. 24:* annoncé la parole du Seigneur à Perge, ville de ce pays, où ils avoient passé auparavant sans y prêcher l'Evangile, quand ils vinrent en Asie, Dieu le permettant ainsi pour des raisons qui ne laissent pas d'être justes, quoiqu'elles nous soient inconnues, *ils descendirent ensuite à Attalia :* c'est une autre ville de la même Province, située sur le bord de la mer. C'est-là où ils s'embarquèrent, & firent voile à Antioche de Syrie, en laissant à droit l'île de Chypre, par où ils avoient passé en Asie, en partant de cette même ville d'Antioche d'où on les avoit envoyés, *v. 25:* en les abandonnant à la grâce de Dieu pour l'œuvre qu'ils avoient accomplie. On ne les envoya prêcher qu'après qu'ils eurent été ordonnés par l'imposition des mains des Evêques ; ensuite on les recommanda à Dieu en le priant qu'il les assistât de sa divine protection, pour travailler avec fruit à la conversion des Juifs, & surtout des Gentils dans l'Asie. Ils s'étoient acquittés de ce ministère pénible avec beaucoup de soin & de zèle, & y avoient réussi autant qu'il avoit plu à l'Esprit de Dieu qui les conduissoit. Voyez sur ce sujet le chap. 13. v. 5.

v. 26. 27. X étant arrivés, & ayant asssemblé.

Ff iiii

456 EXPLICATION DU CHAP. XIV DES ACTES, &c.
l'Eglise, ils raconterent combien Dieu avoit fait de grandes choses avec eux, & comme il avoit ouvert aux Gentils la porte de la foi ; & ils demeurerent là assez long-temps avec les Disciples.

Il y a quelque apparence que ce fut dans ce temps-là que Paul prêcha dans toute la Judée, & qu'il porta l'Evangile depuis Jérusalem jusqu'à l'Illyrie & dans les Provinces d'alentour, Les Chrétiens d'Antioche se réjouirent extrêmement du retour des Apôtres : Cette Eglise étoit fort nombreuse, parce que c'étoit dans cette ville capitale que saint Pierre avoit établi son premier siège, & que ce fut-là que les Disciples furent premierement nommés Chrétiens. Paul & Barnabé les ayant fait assebler, ils leur rendirent compte de tout ce qui s'étoit passé dans leur mission ; ils leur rapporterent les miracles, les conversions & la constance des fidèles dans les persecutions, & sans s'attribuer rien de toutes ces choses, ils disent que c'est Dieu qui les a faites par leur ministère. C'est ainsi que Saint Paul s'explique en plusieurs autres endroits, pour marquer que les Pasteurs & les Prédicateurs de l'Evangile ne sont que des instrumens dont Dieu se sert pour travailler à la perfection des Saints & à l'éducation du corps de JESUS-CHRIST. Mais ce qui remplit les fidèles de joie & d'admiration tout-ensemble, c'est d'apprendre la grande miséricorde que Dieu avoit faite aux Gentils, de leur ouvrir la porte de la foi, en leur ouvrant le cœur par sa grâce pour recevoir la parole de l'Evangile. Les Apôtres demeurèrent à Antioche environ deux ans, & y travail-

E. 15. 4.
C. 21. 19.
1 Cor. 15.
10.
Eph. 4.
22.

LES ACTES DES APÔTRES. CHAP. XV. 457
lerent pour la gloire de l'Evangile avec leur zèle
ordinaire.



CHAPITRE XV.

1. ET quidam descendentes de Judæa docebant frères : *Quia nisi circumcidamini secundum morem Moysi, non potestis salvati.*

2. Facta ergo seditione non minimā Paulo & Barnabæ adversus illos, statuerunt ut ascenderent Paulus & Barnabas, & quidam alii, ex aliis ad Apostolos & Presbyteros in Ierusalem super hac quæstione.

3. Illi ergo deducti ab Ecclesia, pertransibant Phœnicem & Samatiam narrantes conversionem Gentium ; & faciebant gaudium magnum omnibus fratribus.

1. OR quelques-uns qui étoient venus de Judée, enseignoient cette doctrine aux frères : Si vous n'êtes circoncis selon la pratique de la loi de Moïse, vous ne pouvez être sauvés. *Gal. 5. 1.*

2. Paul & Barnabé s'étant donc élevés fortement contr'eux, il fut résolu que Paul & Barnabé, & quelques-uns d'entre les autres iroient à Jérusalem vers les Apôtres & les Prêtres, pour leur proposer cette question.

3. Les fidèles de cette Eglise les ayant accompagnés à leur départ¹, ils traverserent la Phénicie & la Samarie, racontant la conversion des Géntils ; ce qui donnoit beaucoup de joie à tous les frères.

^{¶. 2. autr. gr.} s'étant donc temps disputé avec eux,
^{¶. 2. autr. gr.} élevé sur cela un grand trouble,
^{¶. 2. autr. gr.} étant donc Paul & Barnabé ayant long- députés par l'Eglise,

438 LES ACTES

4. Et étant arrivés à Jérusalem , ils furent reçus par l'Eglise , par les Apôtres & par les Prêtres , & ils leur rapporterent combien Dieu avoit fait de grandes choses avec eux.

5. Mais quelques-uns de la secte des Pharisiens qui avoient embrassé la foi , s'éleverent & soutinrent qu'il falloit circoncire les Gentils , & leur ordonner de garder la loi de Moïse.

6. Les Apôtres donc & les Prêtres s'assemblèrent , pour examiner & résoudre cette affaire.

7. Et après en avoir beaucoup conféré ensemble , Pierre se leva & leur dit : Mes frères , vous savez qu'il y a long-temps que Dieu m'a choisi d'entre nous , afin que les Gentils entendissent par ma bouche la parole de l'Evangile , & qu'ils croissent .

8. Et Dieu qui connaît les cœurs leur a rendu témoignage , leur donnant le Saint-Esprit aussi bien qu'à nous .

9. Et il n'a point fait de

4. Cum autem venissent Ierosolymam , suscepisti sunt ab Ecclesia , & ab Apostolis , & Senioribus , annuntiantes quanta Deus fecisset cum illis.

5. Surrexerunt autem quidam de heresi Pharisaorum , qui crediderunt discentes , quia opportet circumcidiri eos , præcipere quoque servare legem Moysi .

6. Conveneruntque Apostoli & Seniores videre de verbo hoc .

7. Cum autem magna conquisitione fieret , surgens Petrus dixit ad eos : Viti fratres , vos scitis quoniam ab antiquis diebus Deus in nobis elegit per os meum audire Gentes verbum Evangelii , & credere .

8. Et qui novicorda Deus , testimoniū perhibuit , dans illis Spiritum sanctum sicut & nobis .

9. Et nihil disce-

<sup>Sup. 10.
20.</sup>

<sup>Sup. 10.
45.</sup>

vit inter nos & illos, fidè purificans corda corum.

10. Nunc ergo quid tentatis Deum, imponere jugum super cervices discipulorum, quod neque patres nostri neque nos portare potuimus?

11. Sed par gratiam Domini Jesu Christi credimus salvari, quemadmodum & illi.

12. Tacuit autem omnis multitudo: & audiebant Barnabam & Paulum, narrantes quanta Deus fecisset signa & prodigia in gentibus per eos.

13. Et postquam tacuerunt, respondet Jacobus, dicens: Viti fratres, audite me:

14. Simon narravit quemadmodum primùm Deus visitavit suum ex Gentibus populum nomine suo;

difference entr'eux & nous, ayant purifié leurs coeurs par la foi.

10. Pourquoi donc tenez-vous maintenant Dieu, en imposant aux disciples un joug, que ni nos pères ni nous n'avons pu porter &

11. Mais nous croyons que c'est par la grâce du Seigneur JESUS-CHRIST que nous serons sauvés aussi bien qu'eux.

12. Alors toute la multitude se tut; & ils écoutaient Barnabé & Paul, qui leur racontaient combien de miracles & de prodiges Dieu avait faits par eux parmi les Génitils.

13. Après qu'ils se furent tus, Jaque prit la parole, & dit: Mes frères, écoutez-moi:

14. Simon vous a représenté de quelle sorte Dieu a commencé de regarder favorablement les Génitils, pour choisir parmi eux un

11. autr. Mais nous croyons [sauver: où, aussi bien que nos] comme eux.

1b. ex. que les Génitils seront [peres ont été sauvez. Aug]

peuple consacré à son nom ;
15. & les paroles des Prophètes s'y accordent, selon qu'il est écrit :

Amos. 9. 16. Après cela je reviendrai à édifier de nouveau la maison de David, qui est tombée : je reparerai ses ruines, & la releverai ;

17. afin que le reste des hommes & tous les Géntils // qui seront appellés de mon Nom //, cherchent le Seigneur. C'est ce que dit le Seigneur qui fait ces choses.

18. Dieu connaît // son œuvre de toute éternité.

19. C'est pourquoi je juge qu'il ne faut point inquiéter ceux d'entre les Géntils, qui se convertissent à Dieu ;

20. mais qu'on leur doit seulement écrire qu'ils s'abstiennent des polluures des idoles, de la fornication, des chairs écouffées, & du sang.

17. & huic concordanter verba Proprietarum, sicut scriptum est :

18. Post hæc revertar, & reædificabo tabernaculum David, quod decidis & diruta ejus reædificabo, & erigam illud ;

19. ut requirant ceteri hominum Dominum, & omnes gentes, super quas invocatum est nomen meum, dicit Dominus faciens hæc.

20. Notum à siècle esto est Domino opus suum.

21. Propter quod ego judico non inquietari eos, qui ex Gentibus convertuntur ad Deum ;

22. sed scribere ad eos ut abstineant se à contaminationibus simulariorum, & fornicatione, & suffocatis, & sanguine.

¶ 16. Lettr. sur quâ mon nom craignante Dieu.
a été invoqué, hébreüs
ib. ex. Serviteurs de Dieu.

¶ 18. gr. toutes ses œuvres.

21. Moyses enim
et temporibus anti-
quis habet in singu-
lis civitatibus qui
eum prædicent in sy-
nagogis, ubi per om-
ne sabbatum legitur.

22. Tunc placuit
Apostolis & Senio-
ribus cum omni Ec-
clesia, eligere viros
ex eis, & misere
Antiochiam cum
Paulo & Barnaba,
Judam qui cognoscen-
tia minabatur Barsabas,
& Silam, viros pri-
mos in fratribus;

* 23. Scribentes per
manus eorum : A-
POSTOLI, & Senio-
riores Fratres, his
qui sunt Antiochiae,
& Syrie, & Cilicie;
Fratribus ex Gentili-
bus, salutem.

24. Quoniam au-
divimus quia qui-
dam ex nobis excun-
tes turbaverunt vos
verbis, evertentes
animas vestras, qui-
bus non mandavi-
mus :

21. Car quant à Moïse,
il y a de tout temps en cha-
que ville des hommes qui
le prêchent dans les syna-
gogues, où on le lit chaque
jour du sabbat.

22. Alors il fut résolu par
les Apôtres & les Prêtres,
avec toute l'Eglise, de choi-
sir quelques uns d'entre eux
pour envoyer à Antioche
avec Paul & Barnabé. *Ils
choisirent donc Jude, sur-
nommé Barsabas, & Silas,*
qui étoient des principaux
entre les frères ;

23. & ils écrivirent par
eux cette lettre : LES APÔ-
TRES, les Prêtres & les
Frères, à nos Frères d'entre
les Gentils qui sont à Anti-
oche, en Syrie & en Cilicie,
salut.

24. Comme nous avons
scû que quelques-uns qui
venoient d'avec nous, vous
ont troublés par leurs dis-
cours, & ont renversé vos
âmes *, sans toutefois que
nous leur en eussions don-
né :

* 21. ex. il n'est pas néces-
faire de faire aux Juifs la même
défense qu'on fait aux Gentils,
parce qu'ils ne sont assez instruits
par la loi de Moïse qu'on lit cha-

que jour de sabbat. Chrysost.
* 24 le grec ajoute, en vou-
lant vous obliger à être cir-
concis & à garder la loi.

né aucun ordre :

25. Après nous être assemblés dans un même esprit, nous avons jugé à propos de vous envoyer des personnes choisies, avec nos chers frères Barnabé & Paul ;

26. qui sont des hommes qui ont exposé leur vie pour le nom de notre Seigneur JESUS-CHRIST.

27. Nous vous envoyons donc Jude[¶] & Silas[¶], qui vous feront entendre les mêmes choses de vive voix.

28. Car il a semblé bon au Saint-Esprit & à nous, de ne vous point imposer d'autre charge, que celles-ci qui sont nécessaires :

29. Savoir de vous abstenir de ce qui aura été sacrifié aux idoles, du sang, des chairs étouffées, & de la fornication, dont vous ferez bien de vous garder. Adieu.

30. Ayant donc été envoyés de la sorte, ils vinrent à Antioche, où ils af-

25. Placuit nobis collectis in unum, eligere viros, & mittere ad vos, cum carissimis nostris Barnabae & Paulo,

26. hominibus, qui tradidetunt animas suas pro nomine Domini nostri Iesu Christi.

27. Misimus ergo Judam & Silam, qui & ipsi vobis verbis referent eadem.

28. Vistum est enim Spiritui sancto & nobis, nihil ultra imponere vobis oneris quam hæc necessaria :

29. Ut abstineatis vos ab immolatis simulacrorum & sanguine, & suffocato, & fornicatione; & quibus custodientes vos benè agetis. Valete.

30. Illi ergo dimisi, descenderunt Antiochiam, & cou-

¶. 26. lett. qui ont livré leurs ames.

¶. 27. surnommé Barsabas.

¶. 22. plus haut.
Ibid. ou Silvain,

DES APÔTRES. CHAP. XV. 483
gregatà multitudine, semblerent les fidelles, & tradiderunt epistola- leur rendirent cette lettre , lam ,

31. quam cùm le- gissent , gavisi sunt super consolatione.

32. Judas autem & Silas , & ipsi cùm essent Prophetæ, verbo plurimo consolati sunt frates , & con- firmaverunt.

33. Facto autem ibi aliquanto tempo- ze , dimissi sunt cum pace à fratribus ad eos qui miserant il- los.

34. Vixum est au- tem Silæ ibi rema- nere ; Judas autem solus abiit Jerusalem.

35. Paulus autem & Barnabas demo- rabantur Antiochiae , docentes , & evan- gelizantes, cum aliis pluribus verbum Do- mini.

36. Post aliquot autem dies , dixit ad Barnabam Paulus : Revertentes visite- mus frates per uni- versas civitates , in quibus prædicavi- mus verbum Domini.

31. qu'ils lurent avec beaucoup de consolation & de joie.

32. Jude & Silas étant eux-mêmes Prophetes, consolerent & fortifierent aussi les frères par plusieurs dis- cours.

33. Et après qu'ils eu- rent demeuré là quelque temps , les frères les ren- voyerent en paix à ceux qui les avoient envoyés . //

34. Silas neanmoins ju- gea à propos demeurer à Antioche : & Jude retour- na seul à Jérusalem.

35. Paul & Barnabé de- meurerent aussi à Antio- che , où ils enseignoient & annonçoient avec plusieurs autres la parole du Sei- gneur.

36. Quelques jours après Paul dit à Barnabé : Retournons visiter nos frères par toutes les villes où nous avons prêché la parole du Seigneur , pour voir en quel état ils sont.

V. 33. gr. aux Apôtres.

ni, quomodo se has
beant.

Col. 4. 10. 37. Or Barnabé vouloir // prendre avec lui Jean, surnommé Marc //.

Sup. 13. 38. Mais Paul le prioit de considerer qu'il n'étoit pas à propos de prendre avec eux celui qui les avoit quittés en Pamphylie, & qui ne les avoit point accompagnés dans leur ministere.

39. Il se forma donc entre eux une contestation, qui fut cause qu'ils se separerent l'un de l'autre. Barnabé prit Marc avec lui, & s'embarqua pour aller en Chypre.

40. Et Paul ayant choisi Silas, partit avec lui, après avoir été abandonné // à la grace de Dieu par les frères.

41. Il traversa la Syrie & la Cilicie, confirmant les Eglises : & leur ordonnant de garder les reglemens des Apôtres & des Prêtres.

*. 37. gr. étoit d'avis de , | 4. 10.

&c.

Ibid. son cousin. vey. Coluff. remis,

37. Barnabas autem volebat secum assumere & Joannem, qui cognominabatur Marcus.

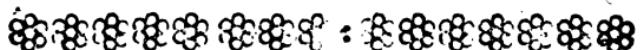
38. Paulus autem rogabat eum, ut qui discessisset ab eis de Pamphylia, & non esset cum eis in opus, non debere recipi.

39. Facta est autem dissensio, ita ut discederent ab invicem, & Barnabas quidem, assumto Marco, navigaret Cyprum.

40. Paulus vero electo Sila /, profectus est, traditus gratiae Dei à fratribus.

41. Perambulabat autem Syriam, & Ciliciam, confirmans Ecclesias: præcipiens custodire præcepta: Apostolorum, & Seniororum.

SENS



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

V. I. *O R quelques - uns qui étoient venus de Juidée, enseignoient cette doctrine aux frères : Si vous n'êtes circoncis selon la prairie de la loi de Moïse, vous ne pouvez être sauvés.*

Les Apôtres n'ont point eu de plus grand obstacle à surmonter dans la prédication de l'Evangile, pour l'établissement de la religion de J E S U S - C H R I S T , que l'obstination des Juifs mêmes & convertis à la foi. Ils étoient si attachés aux observations des cérémonies de la loi, qu'ils ne pouvoient se résoudre à les quitter ; il se trouvoit même parmi eux des prédictateurs zélés, qui leur persuadoient que l'Evangile ne les sauveroit point à moins qu'ils ne se fissent circoncire , & qu'ils ne se soumissent à toutes les autres observations de la loi. Ce sont ces faux Apôtres contre lesquels Saint Paul s'élève dans l'Epître aux Galates & ailleurs. Quelques - uns de ces Juifs convertis qui étoient venus de Jérusalem à Antioche , commencèrent à enseigner cette doctrine, prétendant que si les Gentils qui recevoient la foi ne se faisoient circoncire, il ne pouvoient être sauvés. Saint Epiphane rapporte que ce fut Cerinthe qui fut depuis un fameux heresiarche , qui se rendit le chef de ce nouveau parti qui se forma entre les fidèles de l'Eglise d'Antioche , ce qui causa une sedition qui ne fut pas petite, contre Paul.

Gg

Barnabé , ou plutôt , selon le texte grec , s'étant donc élevé sur cela un grand trouble , & Paul & Barnabé ayant long-temps disputé avec eux , il fut résolu que Paul & Barnabé , & quelques-uns d'entre les autres iroient à Jérusalem vers les Apôtres , pour leur proposer cette question .

Il étoit de la dernière importance de décider cette question pour assoupir toutes ces contestations . Les Juifs , sur-tout ceux de la secte des Pharisiens qui faisoient profession d'une plus exacte observance de la loi , ayant appris que Paul & Barnabé avoient converti grand nombre de Gentils sans les avoir fait circoncire , & sans leur avoir prescrit aucune ceremonie légale , ils s'éleverent contr'eux , & la dispute s'échauffoit de plus en plus ; il paroît même qu'ils voulurent obliger Paul de faire circoncire Tite qu'il avoit amené avec lui ; mais l'Apôtre leur résista avec d'autant plus de force , qu'il consideroit la circoncision & les autres cérémonies légales , comme autant d'obstacles à la conversion des Gentils & au progrès de l'Evangile . Enfin il fut résolu que Paul & Barnabé , & quelques-uns du parti contraire iroient à Jérusalem pour terminer ce differend par l'avis des Apôtres & des anciens : Saint Paul dit dans l'Epître aux Galates chap. 2. qu'il mena Tite avec lui , & qu'il y alla suivant une révélation qu'il en avoit eue , qu'il exposa aux fidèles l'Evangile qu'il prêchoit parmi les Gentils , & qu'on n'obligea point Tite , qui étoit Gentil , de se faire circoncire ; & que ceux qui paroissoient comme les colonnes de l'Eglise , Jacque , Cephas , & Jean , ayant reconnu la grace qu'il avoit re-

DES ACTES DES APÔTRÈS. 463

qu'eüe, leur donnerent la main à Barnabé & à lui, pour marque de la societé & de l'union qui étoit entr'eux. Il y a apparence qu'il ne se trouva alors à Jerusalem que ces trois Apôtres, Saint Pierre y étoit revenu de Rome dont il avoit été chassé avec tous les autres Juifs, par un Edit de l'Empereur Claude, & ce fut par une conduite particulière de la providence, qu'il vint pour assister au premier Concile de l'Eglise & pour y presider.

*. 3. 4. 5. *Les fidelles de cette Eglise les ayant accompagnez à leur départ, ils traverserent la Phenicie & la Samarie, racontant la conversion des Gentils; ce qui donnoit beaucoup de joie à tous les freres, &c.*

L'Ecriture nous fait remarquer par tout la civilité & l'honnêteté des Chrétiens les uns envers les autres; ils conduisoient une partie du chemin ceux qui faisoient voyage, pour les consoler & leur fournir les choses nécessaires; c'est ainsi qu'en usent les fidelles d'Antioche à l'égard de Paul & de Barnabé. Les Pheniciens qui étoient Gentils, & les Samaritains par où ils devoient passer, furent bien aises d'apprendre d'eux les merveilles que Dieu avoit operées par eux dans la conversion des Gentils de l'Asie. *Lorsqu'ils arriverent à Jerusalém, ils furent bien reçus par l'Eglise, par les Apôtres & par les Prêtres; il pouvoit aussi se trouver dans la ville des Evêques, qui sont souvent compris sous le nom de Piêtres dans les écrits des Apôtres, Paul & Barnabé leur exposerent le sujet de leur voyage, & pour faire voir par avance la bonté de leur cause, ils leur rapporterent les grandes*

G g ij

w. 25. *choies que Dieu avoit faites par leur ministere en faveur des Gentils, sans les avoir obligés à pratiquer ni la circoncision, ni aucune autre observance légale; mais ce discours déplut fort à quelques-uns de la secte des Pharisiens qui avoient embrassé la foi. On croit que c'étoient eux qui sans consulter les Apôtres; avoient envoyé à Antioche ceux qui y avoient excité ce trouble. Ces gens-ci s'éleverent donc contre Paul & Barnabé, & soutinrent qu'il falloit circoncire les Génouils, & leur ordonner de suivre la loi de Moïse. D'autres rapportent ce verset à ces Pharisiens dont Cerinthe étoit le chef; qui s'étoient élevés contre Paul & Barnabé à Antioche.*

V. 6. jusqu'au 12. Les Apôtres donc & les Prêtres s'assemblèrent pour examiner & résoudre cette affaire. Et après en avoir beaucoup conféré ensemble, Pierre se leva & leur dit : Mes frères, &c.

C'est ici le premier Concile qui se soit tenu dans l'Eglise, auquel assisterent les Apôtres, les Evêques, & les Prêtres qui se trouverent à Jérusalem. Dieu avoit ordonné dans l'ancienne loi de consulter dans les causes difficiles à décider, le Grand-Prêtre assisté des autres Prêtres de la race de Levi; mais dans la loi nouvelle les Apôtres & leurs successeurs, le souverain Pontife & les autres Evêques jugent de tout ce qui regarde la conduite & la doctrine de l'Eglise. Il s'agissoit ici d'un point très-important, & qui causoit un grand trouble parmi les fidèles. Il falloit rompre cette muraille de séparation, & détruire l'inimitié qui divisoit les Juifs & les

Deut. 17. 9.

Gentils. La principale cause de cette division étoit la loi de la circoncision, & ce fut aussi le principal sujet de l'assemblée. D'un côté les Juifs convertis soutenoient qu'elle étoit nécessaire, & que Dieu l'avoit établie pour être toujours observée, parceque Dieu l'avoit ordonnée comme *le signe de l'alliance éternelle qu'il fairoit avec Gen. 17:1
enr.*: mais Paul avec Barnabé répondit, que ^{11. 16.} cette ceremonie & toutes les autres observations legales, devoient cesser par l'établissement de la loi nouvelle & par le don de la foi ; le même Apôtre a fait voir depuis dans ses Epîtres par des raisons puissantes, que la pretention des Juifs étoit insoutenable. Les Apôtres ne doutoient nullement de ce qu'il étoit à propos de résoudre sur ce sujet ; ils vouloient néanmoins laisser aux deux partis tout le temps & la liberté de défendre leurs avis pour donner plus de poids à la décision. *Après donc en avoir beaucoup v. 7.
conferé ensemble, & que la question eut été long-* temps agitée de part & d'autre, *Pierre se leva* & fit un petit discours, qui servit beaucoup à terminer la contestation : il en fait deux points : dans le premier il prouve par l'autorité de Dieu même, qu'il ne faut point obliger les Gentils à garder la loi ; dans le second, il fait voir que c'est ruiner entièrement le salut des hommes, que de jeter ce scrupule dans les consciences : *Mes frères, dit-il, vous savez qu'il y a long-* temps que Dieu m'a choisi d'entre nous, afin que les Gentils entendissent par ma bouche la parole de l'Evangile, & qu'ils croissent. Il parle de l'ordre qu'il avoit reçû de la part de Dieu d'aller trouver Corneille le Centenier qui étoit Gentil

Gg iij

470 EXPLICATION DU CHAP. XV.

de naissance; il y avoit environ onze ans: quelque difficulté qu'il sentit d'aller chez des incircuncis, il fallut obeir à l'Esprit qui le lui commandoit. Il y alla, & pendant qu'il les instruisoit, le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui l'écoutoient, comme il étoit descendu à la Pentecôte sur les Apôtres, ce qui surprit extrêmement les fidèles Juifs qui étoient venus avec Saint Pierre. Il y a apparence que cet Apôtre fit le recit de toute l'histoire dans l'assemblée, pour faire voir que Dieu ne demandoit point l'observation de la loi aux Gentils pour être sauvés : Qui sommes-nous, ajouta t-il, pour nous opposer à la volonté de Dieu ? Ne l'a-t-il pas fait assez connoître par l'effusion du Saint-Esprit sur eux dans l'état même de leur incircumcision ? Pourquoi donc tentez-vous maintenant Dieu en imposant aux Disciples un joug, que ni vos peres, ni nous n'avons pu porter? &c. Après avoir montré que Dieu a voulu décharger les Gentils du joug de la loi, il fait voir que c'est commettre deux grands pechés que de pretendre les y obliger contre sa volonté; le premier contre Dieu même en le tentant, c'est à dire en cherchant d'autres moyens de connoître sa volonté, après qu'il s'est déclaré si nettement & si précisément; le second, contre les Gentils qu'ils jettoient dans le desespoir, en les voulant engager à l'observation d'une infinité de ceremonies ausquelles ils ne sont point accoutumés, & qu'il étoit impossible qu'ils pratiquassent, puisque ni eux-mêmes qui y étoient obligés; ni leurs peres ne l'avoient pu faire que très-difficilement: il conclut enfin qu'ils se font

un très-grand tort à eux-mêmes de refuser la faveur que Dieu leur fait de les dispenser de ce joug intupportable ; que les uns & les autres devoient chercher leur salut, non dans l'observation de ces ceremones impuissantes, mais dans la grace du Tout-puissant que J E S U S - C H R I S T nous a meritée par sa mort, & que la loi n'obligeoit plus ceux qui faisoient profession de la foi. Saint Augustin explique cette parole *aussi-bien qu'eux*, des ancêtres des Juifs, & prouve par-là, qu'ils n'ont pu être sauvés que par la foi & la grace du C H R I S T qui devoit venir.

*L. 1. c. 21.
ad Bonif.*

Alors toute la multitude témoigna par son silence l'approbation qu'elle donnoit au sentiment de saint Pierre, dont elle fut encore bien plus persuadée par le recit que Paul & Barnabé firent des miracles & des prodiges que Dieu avoit faits par eux parmi les Gentils, soit dans l'Eglise de Chypre, soit dans l'Asie, ce qu'ils n'osoient dire auparavant sans être contredits ; mais les Juifs n'y repliquerent rien, & furent convaincus par la descente du Saint-Esprit, & par les miracles opérés sur les Gentils, que la circoncision ne leur étoit point nécessaire. Après qu'ils se furent tus, J acque Evêque de Jérusalem prit la parole, & ayant demandé audience à toute l'assemblée des frères, confirma l'avis de Pierre par les oracles des Prophètes, & conclut comme lui, qu'il falloit exempter les Gentils de l'observation des ceremones légales ; mais il apporta quelque tempérament pour accorder les deux partis, voici comme il parla.

V. 41. jusqu'au 19. Simon, dit-il, vous a représenté de quelle sorte Dieu a commencé de re-

G g iiii

472 EXPLICATION DU CHAP. XV.
garder favorablement les Gentils pour choisir par
mi eux un peuple consacré à son nom , &c.

Dieu a commencé d'appeler les Gentils à la foi par Corneille & sa famille ; car quoiqu'il y en ait peut-être eu quelques-uns convertis à la foi avant lui , il est visible neanmoins que Corneille est le premier qui ait reçû le batême d'entre les Gentils incircuncis , & qui leur a ouvert l'entrée dans l'Eglise : c'a été par une

Rom. 15. 2. grace toute speciale qu'il les a regardés favorablement , ne leur ayant point fait les promesses qu'il avoit faites aux Juifs , neanmoins les paroles des Prophetes s'y accordent , & quoique cet

Apôtre pût en citer plusieurs endroits , il se contente de rapporter un passage d'Amos c. 9.

Psal. 17. Après cela je reviendrais édifier de nouveau la maison de David qui est tombé , j' reparerai ses

2. reg. 2. ruines & la releverai . La maison de David est

Ps. 106. l'état des Juifs , & le Royaume de ce Prince qui 7. Joan. 21. étoit la figure du Messie , Dieu l'ayant abandonnée pendant plusieurs siecles , à cause de

10. Cr. leurs pechés , &c. sur-tout de leur idolatrie , il promet d'en reparer les ruines , & de relever la décadence de ce peuple reprouvé par de nouveaux sujets qui sont ici marqués par le prophete , afin que le reste des hommes , & tous les

Gentils qui seront appellés de mon nom cherchent le Seigneur . On ne peut pas douter que le prophete ne marque expressément la vocation des

Gentils à la foi de J e s u s - C H R I S T , c'est un dessein que le Seigneur lui-même déclare qu'il vouloit executer ; c'est ce que dit le Seigneur qui fait ces choses , l'Apôtre ajoute , que

Dieu connaît son œuvre , ou selon le Grec , tout

ses œuvres de toute éternité, c'est à-dire, v. 12.
 qu'il scçait & qu'il prévoit ce qu'il a résolu d'ac-
 complir dans le temps. Si donc il veut être
 connu & adoré des Gentils, sans les obliger à
 l'observation des cérémonies légales, qui pour-
 ra l'en empêcher ? Il l'a prédict par ses Pro-
 phètes, & a commencé de l'exécuter en ce
 temps. On peut voir ce qui a été dit sur ce c. 9. 12.
 passage d'Amos. Saint Augustin le cite plutôt
 selon les Septante que selon l'Hebreu qui est
 tout différent ; mais cette différence ne vient
 peut-être en quelques mots que de la ponctua-
 tion qui est arbitraire chez les Hebreux, sur-
 tout en mettant *Edom* qui signifie l'Idumée, au
 lieu d'*Adam* qui signifie les hommes : mais
 l'Apôtre ou saint Luc qui rapporte ses paroles,
 a plutôt regardé le sens du Prophète que les
 termes de l'un ou de l'autre texte.

v. 19. 20. 21. *Il jugea donc, comme Saint-Pierre, qu'il ne falloit point inquiéter ceux d'entre les Gentils qui se convertissoient à Dieu, &c.*

Que le joug qu'on vouloit leur imposer seroit un très-grand obstacle à leur conversion, qu'il y avoit même quelques cérémonies qu'il leur étoit impossible d'observer, étant la plupart aussi éloignés qu'ils l'étoient du temple où il falloit offrir tous les ans en certain temps des sacrifices ; qu'il falloit néanmoins garder quelque ménagement, & pour ne point les rebuter par les observations trop rigoureuses, ni choquer les Juifs en abolissant toutes les cérémonies légales, il fut d'avis qu'on leur devoit seulement écrire qu'ils s'abstinssoient des souillures des idoles, de la fornication, des chairs éouffées, & du sang.

474 EXPLICATION DU CHAP. XV.

Ce jugement est plein d'une sagesse toute divine & d'une moderation capable de satisfaire les deux partis. Il étoit fort à propos de défendre aux Gentils sur tout , l'usage de ces quatre choses pour les réunir avec les Juifs à qui elles étoient défendues & odieuses.

1. L'usage des viandes immolées aux idoles. qu'il appelle *souillures*, parce qu'elles souillent ceux qui en mangent pour honorer l'idole , devoit leur être interdit pour deux raisons ; soit parce qu'y étant accoutumés & se trouvant avec ceux qui en mangeroient , ils se seroient laissé aller à en manger en s'imaginant comme auparavant, que ces viandes avoient reçû quelque changement par cette consécration sacrilege; soit pour éviter le scandale , s'ils en avoient mangé indirectement devant les foibles , & principalement les Juifs qui s'en seroient fort choqués. Car comme dans l'ancienne loi , ceux qui participoient à la chair des hosties qu'ils avoient offertes , entroient en quelque société avec Dieu à qui le sacrifice avoit été présenté , il sembloit aux Juifs que ceux qui mangeoient des viandes immolées aux idoles , quoiqu'ils fussent Chrétiens , reconnoissoient leur divinité , & étoient en quelque communion avec les faux-dieux ; ce qui leur paroissoit une impieté tout-à-fait insupportable. Saint Paul a traité depuis ce sujet dans la premiere aux Corinthiens , où il donne pour règle aux fidèles de n'user point de ces viandes si leurs frères s'en scandalisoient , qu'au reste il falloit suivre en cela le jugement de sa conscience. Dans l'Apocalypse l'Ange reprend l'Evêque de Thyatire de ce qu'il permet-

soit qu'une fausse Prophetesse corrompit les serviteurs de JESUS-CHRIST, & leur enseignât à manger de ce qui est sacrifié aux idoles ; cette loi a duré fort long-temps dans l'Eglise, mais elle a cessé peu à peu avec le paganisme.

2. La fornication devoit aussi leur être défendue absolument, parce qu'ils la mettoient au rang des choses indifférentes, & qu'il n'y avoit point de loi parmi eux qui la défendît : ils en avoient fait de rigoureuses contre l'adultere, mais ils n'en avoient point fait contre la fornication simple, ni contre le concubinage, quoique ce soient des actions contraires à la loi naturelle, aussi bien qu'à la pureté de la religion Chrétienne.

3. La défense de manger des chairs étouffées & du sang des animaux, étoit encore nécessaire, tant pour contenter les Juifs qui en avoient horreur (soit que le sang fut encore dans le corps de l'animal comme il l'est dans les viandes étouffées, soit qu'il eût été répandu en tuant l'animal) que pour inspirer aussi à ces nouveaux convertis de l'horreur pour le meurtre par lequel on verse le sang humain. C'est la raison pour laquelle la défense de manger du sang des animaux avoit été faite à Noé & à ses descendants aussi-tôt après le deluge : elle a aussi duré quelques siecles, & a été même renouvellée dans quelques Conciles ; mais ce n'étoit que pour donner de l'éloignement du meurtre & de la cruauté, & pour s'accommoder comme avoient fait les Apôtres, à la foiblesse des Juifs convertis, surquo on peut voir ce qui a été dit sur le chap. 9. de la Genèse v. 4.

476 EXPLICATION DU CHAP. XV.

4. Tous ces reglemens ne se firent que pour assujettir en quelque chose les Gentils à l'obser-
vance des ceremonies legales, car les choses dont l'usage y est interdit, sont toutes, hormis la fornication, indifferentes de leur nature, & saint Jacques ne vouloit pas qu'on ordonnât ces choses aux Gentils comme commandées par la loi; mais il falloit accorder aux Juifs une partie de ce qu'ils demandoient pour les approcher des Gentils, dont ils avoient de tout temps un grand éloignement, sans neanmoins dégoûter ceux-ci dont le nombre étoit beaucoup plus considerable. Il n'étoit pas nécessaire de faire aux Juifs fidelles les mêmes défenses qu'on fait ici aux Gentils, puisqu'elles sont contenuës dans la loi

Exod. 34. de Moïse qui se lit de tout temps dans leurs synagogues chaque jour de sabbat. Car les Juifs continuoient toujours de s'y rendre tous les jours de sabbat, pour y entendre de leurs Docteurs l'explication de la loi. D'autres expliquent ces paroles de Saint Jacques ; car quant à Moïse , il y a de tout temps en chaque ville des hommes qui le prêchent dans leurs synagogues , comme s'il eût voulu dire que les Juifs soutenus par leurs Docteurs , étoient trop attachés à leurs pratiques ordinaires pour s'en défaire si-tôt , & qu'il falloit les laisser encore quelque temps pour ensevelir , comme on dit , la synagogue avec honneur ; mais cette première explication paroît plus naturelle que toutes les autres.

Après que ce Saint Apôtre eut ouvert un avis sage , & qu'il eut conclu , comme étant Evêque de Jérusalem , dit Saint Chrysostome , on

n'eut pas de peine à s'y rendre , & le résultat du Concile se fit sur ce qu'il avoit dit.

V. 22. jusqu'au 32. Alors il fut résolu par les Apôtres & les Prêtres avec toute l'Eglise , de choisir quelques-uns d'entr'eux pour envoyer à Antioche avec Paul & Barnabé. Ils choisirent donc Jude , &c.

C'étoit sans doute une précaution très sage mais nécessaire, de choisir dans l'Eglise de Jérusalem des personnes distinguées par leur vertu & par leurs merites, pour porter à Antioche le décret du Concile. Ceux qui avoient eu part à la contestation , n'auroient pas été bien reçus de l'un ou de l'autre parti. Paul & Barnabé qui s'étoient si fort opposés aux Juifs, auroient été peu propres à leur faire agréer une décision qui étoit contraire à leurs prétentions. Ainsi l'on choisit pour cela Jude surnommé Barsabas , (que quelques uns croyent être frere de Joseph Barsabas , qui fut proposé avec Saint Mathias pour être Apôtre ,) & un autre Disciple nommé Silas, qui est aussi appellé Silvain dans la première & seconde lettre aux Thessaloniciens ; ces deux députés furent choisis d'un commun consentement par toute l'Eglise de Jérusalem qui eut part à cette élection, quoiqu'elle n'en ait point eu à la décision du Concile , ils furent chargés d'assurer les Géntils & les Juifs d'Antioche , que la lettre qu'ils leur portoient contenoit le décret des Apôtres approuvé par tous les fidèles de cette Eglise , qui avoient été témoins du bon ordre que l'on avoit gardé dans le Concile : l'autorité de ces deux grands hommes qui étoient des plus considerés après les Apôtres ,

478 EXPLICATION DU CHAP. XV.

ne servit pas peu à faire accepter ce decret, sauf tout au plus des Juifs qui perdoient leur cause. Voici ce que contenoit la lettre qu'ils portoient:

v. 23. *Les Apôtres, les Prêtres & les frères, à nos frères d'entre les Géntils, qui sont à Antioche, en Syrie & en Cilicie, salut.* La lettre synodale s'adresse aux Gentils convertis à la foi qui étoient à Antioche dans la Syrie, dont Antioche étoit la capitale, & qui étoit pleine de Gentils & de Juifs fidelles ; & dans la Cilicie, Province voisine de la Syrie ; parceque les choses dont le Concile leur prescrivoit de s'abstenir, étoient défendues aux Juifs par leur loi même, & le joug qu'on leur imposoit n'étoit qu'une voie d'accommodement pour réunir ces peuples sous une même forme de religion: après leur avoir donné le salut, ils exposent le fait qui a donné occasion à la décision du Concile, mais on prétend que c'est Saint Jacques Evêque de Jérusalem qui est auteur de la lettre, parceque le salut qu'on y donne, est le même que dans son Epître canonique, au lieu que les autres Apôtres souhaitent ordinairement à ceux à qui ils écrivent, la grace & la miséricorde de Dieu dans le titre de leurs lettres. Ils disent donc

v. 24. *qu'ils avoient appris que quelques - uns qui étoient venus de Jérusalem à Antioche, les avoient troublés par leurs discours, & avoient renversé leurs ames, en y jettant le scrupule & troublant la paix des consciences, comme si la foi en J e s u s - C h r i s t ne suffisoit point pour être sauvé sans être circoncis & garder la loi & que c'étoit sans leur en avoir donné aucun ordre.* Ils ne se plaignent point d'eux avec

Injures , dit Saint Chrysostome , & ne disent point que ce sont des imposteurs & des seducteurs ; c'étoit assez pour faire voir leur temérité , que de marquer quel étoit le sentiment de tous les Apôtres. Ils déclarent aux fidèles , que pour remédier au mal qu'ils avoient fait , *ils s'étoient assemblés en un même esprit , pour v. 23.* examiner avec soin les difficultés qui leur faisoient de la peine qu'ils avoient jngé à propos de choisir deux personnes des plus considerables de leur corps , & de *les leur envoyer avec leurs v. 24.* très-chers frères Barnabé & Paul , qui sont des hommes qui ont mille fois exposé leurs vies pour la défense de notre Seigneur J E S U S - C H R I S T . C'est avec grande raison qu'ils louent ces deux Apôtres , pour opposer leurs louanges aux calomnies que les faux zelés pour le Judaïsme répandoient de tous côtés contr' eux. La plus grande gloire d'un ministre de J E S U S - C H R I S T , n'est pas d'avoir beaucoup travaillé , mais d'avoir beaucoup souffert pour lui ; les souffrances sont les marques d'honneur & les titres glorieux dont il anoblit ses plus fidèles serviteurs ; ce sont ces marques que saint Paul portoit im-^{Galat. 6.} primées sur son corps , qu'il opposoit aux importunités des faux Apôtres qui lui , causoient de nouvelles peines . Peut être même que les Apôtres de Jérusalem donnaient cet éloge à ces fidèles ministres de J E S U S - C H R I S T , pour servir comme de reproche & d'éguillon contre ces zelateurs indiscrets , qui n'ayant jamais rien souffert pour la cause du Sauveur , avoient la temérité de troubler des Eglises ; qui avoient coûté à ces généreux soldats de J E S U S - C H R I S T

480 EXPLICATION DU CHAP. XV.

tant de playes & de meurtrissures pour les établir.

- v. 17. Quoique ces deux grands hommes ne dûssent pas être suspects aux Gentils, les Apôtres de Jérusalem ne laisserent pas d'*envoyer avec eux* *Paul & Silas* qu'ils leur nomment, afin que tous les fidèles fussent assurés de leur mission, en marquant *qu'ils les envoyent pour leur faire entendre de vive voix les mêmes choses* qui étoient contenues dans la lettre synodale. Mais afin qu'on ne crût pas que le décret eût été fait de leur tête par quelque motif humain, ils déclarerent que c'a été de l'avis du Saint-Esprit qu'ils l'avoient formé, & qu'ils n'avoient fait autre chose qu'écrire ce qu'il leur avoit dicté ; car quoiqu'ils se nomment séparément, *il a semblé bon au Saint-Esprit & à nous*, ils ne s'attribuent néanmoins que le ministère sous la direction du Saint-Esprit dont ils ont suivi les
- Exod. 14. 31.* lumières, comme il est dit que *le peuple d'Isr. a cru au Seigneur & à Moïse son serviteur*. Les
- Act. 5. 32.* mêmes Apôtres joignent encore leur témoignage à celui du Saint Esprit, quand ils disent : *Nous sommes les témoins de ce que nous vous disons, & le Saint-Esprit que Dieu a donné* :
- Ioan. 15. 26. 27.* **J E S U S - C H R I S T** lui-même, lorsqu'il dit que *l'Esprit de vérité rendra témoignage de lui*, ajoute en s'adressant à ses Apôtres, *vous en rendrez aussi témoignage*. Ces manières de parler familières à l'Écriture, ne signifient autre chose, si ce n'est que le Saint-Esprit s'explique par la voix & l'organe de ses ministres ; ils disent donc qu'après avoir imploré l'assistance du Saint-Esprit, ils ont jugé à propos de ne point imposer

imposer aux Gentils d'autres charges que celles-ci qui sont nécessaires. Ils n'ont point pretendu excepter ni le decalogue , ni la loi naturelle, qui oblige tous les hommes , mais la loi de Moïse , en les obligeant seulement de s'abstenir ^{v. 19.}
de ce qui aura été sacrifié aux idoles, du sang, des chairs écouffées & de la fornication. Ces choses qui sont défendues par la loi ancienne, étoient néanmoins indifférentes , si l'on en excepte la fornication ; mais la conjoncture présente les rendoit nécessaires pour faciliter la réunion des Gentils avec les Juifs ; & cette nécessité a cessé dans les trois premières observations legales , lorsqu'il n'y a plus eu de Juifs qui s'en soient scandalisés. La conclusion de la lettre se fait en deux mots , par une maniere de parler qui marque , que si les fidèles d'Antioche executoient ce qui y est contenu , les Apôtres & les freres qui l'écrivent approuveront leur procedé & leur en sauront gré. Ils finissent en disant *Adieu* , qui est le terme ordinaire parmi les Grecs & les Latins , mais peu en usage dans les écrits des Apôtres.

Quand donc les députés furent arrivés à Antioche , ils asséblerent les fidèles , pour ouir lire ^{v. 30. 1} la lettre synodale dont ils étoient chargés : ^{v. 31.}
la lurent avec beaucoup de consolation & de joie, sur-tout les Gentils , qui se virent par-là débarrassés du joug des ceremonies legales , ausquelles ils n'avoient pas prétendu s'engager en embrassant la religion Chrétienne. Mais quoique plusieurs d'entre les Juifs témoignassent recevoir de bon cœur la décision du Concile , il faut avouer néanmoins qu'elle n'eut pas de la part

H h

482 EXPLICATION DU CHAP. XV.

des Juifs tout le succès qu'on en pouvoit attendre. Car il paroît que plusieurs d'entr'eux ne cesserent point de prêcher par tout l'obligation de garder les ceremones de la loi avec l'Evangile; ce qui a donné à Saint Paul occasion d'écrire la plupart de ses Epîtres pour soutenir les fidelles contre leurs seductions & leurs entreprises. Nous voyons même que Saint Pierre eut en cela trop de condescendance pour les Juifs; & qu'il fut repris par Saint Paul de ce qu'il leur accordoit trop contre l'intention du Concile & contre son propre aveu.

*Galat. 2.
viii.*

v. 32. jusqu'au 36. *Quoiqu'il en soit, Jude & Silas qui étoient Prophètes, c'est-à-dire grands prédictateurs & habiles interprètes de l'Ecriture; consolerent les fidèles & les affermirent dans la foi, par les beaux discours qu'ils firent en diverses rencontres.*

Et après qu'ils eurent demeuré autant de temps qu'il en fallut pour achever d'assoupir toutes les contestations qui pouvoient rester entre les fidelles de l'un & de l'autre parti, *les frères de cette Eglise les renvoyerent en paix aux Apôtres qui les avoient envoyés*, en priant Dieu pour eux, & leur souhaitant un heureux retour; car c'est ce que signifie renvoyer en paix. Mais quoiqu'ils eussent d'abord résolu de s'en retourner ensemble, *Silas néanmoins jugea à propos pour un plus grand bien, de demeurer à Antioche, & Jude retourna seul à Jérusalem pour rendre compte aux Apôtres de leur commission. Paul & Barnabé demeurerent aussi à Antioche pour quelque temps, & continuèrent à y prêcher avec plusieurs autres la parole du Seigneur.*

gneur. Comme tous ces ministres de J E S U S-
C H R I S T n'avoient point d'autre vûë dans
cette sainte fonction que d'établir la foi dans
cette grande Eglise, ils conspiroient tous sans
jaloufie & sans partialité pour le même dessein
de travailler pour la gloire de Dieu & le salut
des ames.

V. 36. jusqu'à la fin. *Quelques jours après*
Paul dit à Barnabé : Retournons visiter nos frères
par toutes les villes où nous avons prêché la parole
du Seigneur, pour voir en quel état ils sont.

On ne peut assez admirer le zèle du grand
Apôtre des nations, qui porte dans son cœur
tous ceux que Dieu a éclairés des lumières de la
foi par son ministère ; il apprehende toujours
que ceux qui n'étoient pas assez affermis, ne
fussent seduits comme Eve le fut par le serpent,
ou découragés par les persecutions. Il donne en
cela aux Pasteurs un excellent modèle de vigi-
lance. Voyez ce qui a été dit sur ce sujet ci-
dessus. Il exhorte donc le cher compagnon de
ses travaux à recevoir leurs nouveaux convertis.

Or Barnabé qui approuva ce dessein, vouloit Col. 4:10
prendre avec lui Jean surnommé Marc, qui étoit
son cousin ; il étoit apparemment bien aise de
le faire rentrer dans le ministère qu'il avoit
*abandonné, soit par l'apprehension des incom-
modités qui sont inseparables de ces peines,*
soit par quelqu'autre raison qu'on ne scait pas;
Mais Paul le prioit de considerer qu'il n'étoit pas v. 38.
à propos de prendre avec eux celui qui les avoit
quittes en Pamphylie, & qui ne les avoit point
*accompagnés dans leur ministère : que dans la vi-
site qu'ils avoient à faire, toutes choses seroient*

484 EXPLICATION DU CHAP. XV.

nouvelles , & que n'étant pas connu dans les villes où il falloit passer , il ne pouvoit y travaillet utilement . Qu'il falloit lui faire reconnoître la faute qu'il avoit faite ; & comme il y avoit encore bien des dangers à courir & des incommodités à supporter , il craignoit peut-être qu'il n'eût pas assés de résolution pour y résister , & qu'il ne les abandonnât une seconde fois . Barnabé au contraire avoit ses raisons , autre que la proximité du sang ne lui permettoit pas d'en user envers lui avec cette rigueur : il croyoit peut-être qu'il falloit accorder quelque chose au fils d'une mère , dont la maison servoit de retraite aux fidèles , & étoit dans Jérusalem comme une Eglise où se faisoient les assemblées & les prières ; qu'il falloit lui donner occasion de séparer la faute qu'il avoit faite . Mais comme Paul démeuroit ferme dans sa résolution , il se forma entr'eux une contestation , qui fut cause qu'ils se séparerent l'un de l'autre . Mais cette séparation , bien loin de nous scandaliser , peut au contraire nous édifier beaucoup , dit

^{v. 42. 18. pag. 238.} Saint Chrysostome : tout ce que l'on en pourroit conclure au pis , est que l'un de ces deux Apôtres étoit plus porté à la sévérité & à l'exacitude de la justice , & l'autre plus indulgent & plus plein de tendresse . Ces deux dispositions différentes étoient des dons que Dieu avoit mis dans ces deux hommes , dont ils savoient se servir divinement , & qui auroient été inutiles dans d'autres personnes . Les Prophètes autrefois avoient chacun leur caractère particulier . Moïse étoit doux , Elie étoit plus sévère . La sévérité de Saint Paul contre ce Disciple , étoit même un

effet de sa charité , puisque ce n'étoit que pour « lui faire mieux connoître sa faute. Aussi cette « sévérité le toucha jusques dans le cœur , & dans « cet abattement il avoit besoin de la tendresse q de Barnabé pour le soutenir. Ainsi bien loin de « blâmer la division de ces deux personnes, ce fut « au contraire ce qui fauva ce Disciple. Il étoit « perdu, ou si tous deux eussent voulu dissimuler la « faute , ou si tous deux l'eussent voulu abandon- « ner. Les Disciples aussi ne pouvoient se scanda- « liser de cette contestation , puisqu'elle n'arrivoit « pas pour un point d'intérêt ou d'honneur , mais « pour le bien des ames , qui étoit le seul but où « ils tendoient tous deux , quoique par des voies « différentes. Voilà ce que dit exzellèmement ce ^{v 40.}
Pere sur cet endroit des Actes. Ainsi Barnabé prit Marc avec lui , & s'embarqua pour aller en Chypre , & Paul ayant choisi Silas pour son compagnon, ne put partir sans laisser aux fidèles d'Antioche un grand regret de son absence ; ils étoient tout penetrés des obligations sensibles qu'ils lui avoient ; ils lui en marquerent leur reconnaissance , en le recommandant par leurs prières & leurs vœux à la conduite de la grace de Dieu.

Il traversa donc la Syrie & la Cilicie , & par tous les lieux où il passoit , il exhortoit les fidèles , & les affermissoit dans la foi qu'ils avoient reçue , leur ordonnant de garder les regimens des Apôtres & des Prêtres , qui avoient été nouvellement publiés , & particulierement adressés à ces deux Provinces. Ce fut sans doute par une providence de Dieu toute particulière que ces deux Apôtres se séparèrent , pour

486 EXPLIE. DU CHAP. XV. DES ACTES, &c.

étendre plus loin la parole du Seigneur , puisqu'en se separant , ils la répandirent en plus d'endroits en même-temps : cette separation se fit sans aucune division ou alteration de charité ,

Plût à Dieu , dit saint Jean Chrysostome , que toutes nos separations se fissent de la sorte , & qu'elles n'eussent pour but que la gloire de Dieu & le salut des fidèles ; mais nous sommes si accoutumés à rompre la charité à l'égard des personnes de qui nous nous divisons , que jugeant par nous-mêmes & par notre propre foiblessè de la conduite de ces saints Apôtres , nous avons peine à ne nous pas étonner d'une séparation qui seroit en effet blâmable dans nous qui agissons dans un autre esprit qu'eux , mais qui étoit très-louable en eux , puisqu'ils ne suivioient en cela que le mouvement du Saint-Esprit. On voit assez la bonne intelligence que ces deux

1. cap. 9. Apôtres ont gardée l'un avec l'autre , par la manière avantageuse dont saint Paul a parlé de son fidelle compagnon dans ses Epîtres : & il paroît que le disciple qui fut le sujet de la contestation ,

Coloss. 4. profita de la severité de saint Paul , qui en parle dans l'Epître aux Colossiens , comme d'un de ses chers disciples .





CHAPITRE XVI.

1. Ervenit autem Derben, & Lystram: & ecce discipulus quidam erat ibi nomine Timotheus, filius mulieris Judæa fidelis, patre Gentili.

2. Huic testimonium bonum reddebant, qui in Lystris erant & Iconio fratre.

3. Hunc voluit Paulus secum profici: & assumens circumcidit eum, propter Judæos qui erant in illis locis, sciebant enim omnes quod pater ejus erat Gentilis.

4. Cum autem pertransirent civitates, tradebant eis custodiare dogmata quæ erant decreta ab Apostolis & Senioribus, qui erant Jerosolymis.

5. Et Ecclesiæ qui-

*. s. lett. l'ayant pris.

1. O R Paul arriva à Derbe, & ensuite à Lystre, où il rencontra un disciple nommé Timothée, fils d'une femme Juive fillelle, & d'un pere Gentil.

2. Les freres qui étoient à Lystre & à Icone, rendoient un témoignage avantageux à ce disciple.

3. Paul voulut donc qu'il vint avec lui: & il le circoncit à cause des Juifs qui étoient en ces lieux-là; car tous savoient que son pere étoit Gentil.

4. Or allant de ville en ville, ils donnoient pour regle aux fidelles de garder les ordonnances qui avoient été établies par les Apôtres & par les Prêtres de Jerusalem.

5. Ainsi les Eglises é-

toient fortifiées en la foi ,
& croissoient en nombre
de jour en jour.

6. Lorsqu'ils eurent traversé la Phrygie & la Galatie , le Saint-Esprit leur défendit d'annoncer la parole de Dieu en Asie.

7. Et étant venus en Mysie , ils se disposoient à passer en Bithynie ; mais l'Esprit de J E S U S ne le leur permit pas.

8. Ils passèrent ensuite la Mysie , & descendirent à Troade :

9. où Paul eut la nuit cette vision : Un homme de Macédoine se presenta devant lui , & lui fit cette priere : Passez en Macédoine , & venez nous secourir.

10. Aussi-tôt qu'il eut eu cette vision , nous nous disposâmes à passer en Macédoine , ne doutant point que Dieu ne nous y appellât pour y prêcher l'Evangile.

11. Nous étant donc embarqués à Troade , nous vîmes droit à Samothrace , & le lendemain à Naples ;

dem confirmabant
fide , & abundabant
numero quotidie.

6. Transeuntes au-
tem Phrygiam &
Galatiæ regionem ,
vetati sunt à Spiritu
sancto loqui verbum
Dei in Asia.

7. Cùm venissent
autem in Mysiam ,
tentabant ire in Bi-
thyniam ; & non
permisit eos Spiritus
Jesu.

8. Cùm autem per-
transissent Mysiam ,
descenderunt Troa-
dem ;

9. & visio per no-
strem Paulo ostensa
est : Vir Macedo
quidam erat stans ,
& deprecans eum , &
dicens : Transiens in
Macedoniam , adju-
va nos .

10. Ut autem vi-
sum vidit , statim
quæsivimus profici-
ci in Macedoniam ,
certi facti quòd vo-
casset nos Deus evan-
gelizare eis .

11. Navigantes au-
tem à Troade , recto
cursu venimus Sa-
mothraciam , & se-
quenti die Neapolim ;

12. & inde Philippo^s, que^t est prima partis Macedonie civitas colonia. Eramus autem in hac urbe diebus aliquot conferentes.

13. Die autem sabbatorum egressi sumus foras portam juxta flumen ubi videbatur oratio esse. Et sedentes loquebamur mulieribus, que convenerant.

14. Et quædam mulier nomine Lydia, purpuraria civitatis Thyatirenum, colens Deum, audivit: cuius Dominus aperuit cor intendere his quæ dicebantur à Paulo.

15. Cum autem baptizata esset, & domus ejus, deprecata est, dicens: Si judicassis me fidellem Domino esse, introite in domum meam, & manete. Et coegerit nos.

16. Factum est au-

12. de-là à Philippe^s, qui est la premiere colonie omaine qu'on rencontre de ce côté-là dans la Mace- doine, où nous demeurâmes quelques jours.

13. Le jour du sabbat nous sortîmes hors de la ville, & nous allâmes près de la riviere où étoit le lieu ordinaire de la priere. Nous nous assîmes, & nous parlâmes aux femmes qui étoient là assemblées.

14. Il y en avoit une nommée Lydie, de la ville de Thyatire, marchande de pourpre, qui servoit Dieu. Elle nous écouta; & le Seigneur lui ouvrit le cœur pour entendre avec soumission ce que Paul disoit.

15. Après qu'elle eut été baptisée, & sa famille avec elle, elle nous fit cette priere: Si vous me croyez fidelle au Seigneur, entrez en ma maison, & y demeurez. Et elle nous y força.

16. Or il arriva que

¶. 12. au. colonie Romaine, qui est la premiere qu'on rencontrera, &c.

¶. 13. C'étoit une maniere de s'assimbloient pour prier.

comme nous allions au lieu ordinaire de la priere, nous rencontrâmes une servante, qui ayant un esprit de python, apportoit un grand gain à ses maîtres en devinant.

17. Elle se mit à nous suivre Paul & nous, en criant: Ces hommes sont des Serviteurs du Dieu très-haut, qui vous annoncent la voie du salut.

18. Elle fit la même chose durant plusieurs jours. Mais Paul ayant peine à le souffrir se retourna vers elle, & dit à l'esprit : Je te commande au Nom de JESUS-CHRIST de sortir de cette fille: & il sortit à l'heure même.

19. Mais les maîtres de cette servante voyant qu'ils avoient perdu l'esperance de leur gain, se saisirent de Paul & de Silas; & les ayant emmenés au Palais devant ceux qui commandoient dans la ville,

20. ils les presenterent aux Magistrats, en leur disant ces hommes troubalent toute notre ville, car ce

tem euntibus nobis ad orationem, puerlam quamdam habentem spiritum pythoñem obviare nobis, quæ quæstum magoum præstabat dominis suis divinando.

17. Hæc subsecuta Paulum & nos, clamabat, dicens: Ipsi homines servi Dei excelsi sunt, qui annuntiant vobis viam salutis.

18. Hoc autem faciebat multis diebus. Dolens autem Paulus, & conversus, spiritui dixit: Præcipio in nomine Jesu Christi exire ab ea: & exiit cùdem horâ.

19. Videntes autem domini ejus quia exivit spes quæstus eorum, apprehendentes Paulum & Silam, perduxerunt in forum ad Principes,

20. & offerentes eos Magistratibus, dixerunt: Hi homines conturbant civitatem nostram, cùm

21. & annunciant
morem, quem non
licet nobis suscipere,
neque facere, cùm
sumus Romani.

22. Et cucurrit
plebs adversus eos,
& Magistratus scis-
sis tunicis eorum,
iustierunt eos virgis
cædi.

23. Et cùm mul-
tas plagas eis impo-
suissent, miserunt eos
in carcerem, præ-
cipientes custodi ut
diligenter custodiret
eos.

24. Qui cùm tale
præceptum accepis-
set, misit eos in in-
teriorum carcerem,
& pedes eorum strin-
xit ligno.

25. Mediâ autem
nocte, Paulus & Si-
las orantes, lauda-
bant Deum: & lau-
diebant eos, qui in
custodia erant.

26. Subito verò
terræ motus factus
est magnus, ita ut
moverentur funda-
menta carceris. Et
statim aperta sunt

sont des Juifs,

21. qui veulent intro-
duire une maniere de vie,
qu'il ne nous est point per-
mis à nous qui sommes Ro-
mains, de recevoir ni de
suivre,

22. le peuple accourut ^{cor.}
en foule contre eux : & les ^{11. 25.}
Magistrats ayant fait dé- ^{Phil. 1.}
chirer leurs robes, com- ^{13. Theſſ.}
manderent qu'ils fussent ^{1. 2.}
battus de verges.

23. Et après qu'on leur
eut donné plusieurs coups,
ils les mirent en prison,
& ils ordonnerent au
geolier de les garder sûre-
ment.

24. Le geolier ayant reçû
 cet ordre, les mit dans un
cachot, & leur serra les
pieds dans des ceps.

25. Sur le minuit Paul &
Sillas s'étant mis en prière,
chantoient des hymnes à la
louange de Dieu ; & les pri-
sonniers les entendoient,

26. Et tout d'un coup
il se fit un si grand tremble-
lement de terre, que les
fondemens de la prison en
furent ébranlés ; toutes les

portes s'ouvrirent en même temps , & les liens de tous les prisonniers furent rompus.

27. Le geolier s'étant éveillé , & voyant toutes les portes de la prison ouvertes, tira son épée & voulut se tuer , s'imaginant que les prisonniers se fussent sauvés.

28. Mais Paul lui cria à haute voix : Ne vous faites point de mal ; car nous voici encore tous.

29. Alors le geolier ayant demandé de la lumiere , entra dedans ; & tout tremblant se jeta aux pieds de Paul & de Silas :

30. & les ayant tirés de ce lieu - là , il leur dit : Seigneurs , que faut-il que je fasse pour être sauvé ?

31. Ils lui répondirent : Croyez au Seigneur JESUS , & vous serez sauvé , vous & votre famille.

32. Et ils lui annoncèrent la parole du Seigneur , & à tous ceux qui étoient dans sa maison.

33. A cette même heure

omnia ostia , & universorum vincula soluta sunt.

27. Expergefatus autem custos carcereis , & videns januas apertas carceris , evaginato gladio , volvbat se interficere , astimans fugisse vindictos.

28. Clamavit autem Paulus voce magna , dicens : Nihil tibi mali feceris , universi enim hic sumus.

29. Petitoque lumine , introgressus est , & tremefactus , procidit Paulo & Silas ad pedes :

30. & producens eos foras , ait : Domini , quid me operari facere , ut salvus fiam ?

31. At illi dixerunt : Credite in Dominum Iesum , & salvus eris tu , & domus tua.

32. Et locuti sunt ei verbum Domini , cum omnibus qui erant in domo ejus.

33. Et tallene , eos

in illa hora noctis, lavit plagas eorum : & baptizatus est ipse, & omnis domus ejus continuo.

34. Cumque perduxisset eos in dominum suam, apposuit eis mensam, & letatus est cum omnibus domo sua credens Deo.

35. Et cum dies factus esset, miserunt Magistratus lectores, dicentes : Dimitte homines illos.

36. Nuntiavit autem custos carceris verba haec Paulo : Quia miserunt Magistratus ut dimittamini : nunc igitur exentes, ite in pace.

37. Paulus autem dixit eis : Cœsos nos publicè, indemnatos, homines Romanos, miserunt in carcere, & nunc occultè nos ejiciunt ? Non ita : sed veniant, & ipsi nos ejiciant.

34. Puis les ayant menés en son logement, il leur servit à manger ; & il se réjouit avec toute sa maison de ce qu'il avoit crû en Dieu.

35. Le jour étant venu, les Magistrats lui envoyèrent dire par des huissiers, qu'il laissât aller ces prisonniers.

36. Aussi-tôt le geolier vint dire à Paul : Les Magistrats ont mandé qu'on vous élargît : sortez donc maintenant, & vous en allez en paix.

37. Mais Paul dit à ces huissiers : Quoi, après nous avoir publiquement battus de verges, sans connoissance de cause, nous qui sommes citoyens Romains, ils nous ont mis en prison, & maintenant ils nous en font sortir en secret ? Il n'en sera pas ainsi : il faut qu'ils viennent eux-mêmes nous en tirer.

¶. 34. Lettre égoyant en Dieu,

494 Les Actes des Apôtres. CHAP. XVI.

38. Les huissiers rapporterent ceci aux Magistrats ; qui eurent peur , ayant appris qu'ils étoient citoyens Romains.

39. Ils vinrent donc leur faire des excuses ; & les ayant mis hors de la prison, ils les supplierent de se retirer de leur ville.

40. Et eux au sortir de la prison allèrent chez Lydie ; & ayant vû les frêtes, les consolerent, & puis partirent.

38. Nuntiaverunt autem Magistratibus lictores verba hæc ; timueruntque audio quod Romani essent.

39. Et venientes deprecati sunt eos ; & eduentes, togabant ut egrederentur de urbe.

40. Exeuntes autem de carcere, introierunt ad Lydiam, & visis fratribus, consolati sunt eos, & profecti sunt.





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. I. jusqu'au 4. *P* Aul étant arrivé à Derbe & à Lystre, il se rencontra là un disciple nommé Timothée, &c.

L'Apôtre execute le dessein qu'il avoit de visiter les Eglises qu'il avoit plantées & arrosées par la prédication de l'Evangile pour y gagner de nouveau des ames à Dieu, & lui conserver celles qui avoient été tirées de leurs tenebres, & délivrées de la servitude du diable. Etant donc venu à Derbe & à Lystre, où il avoit travaillé avec Barnabé à la conversion d'un grand nombre de fidèles, il y trouva un disciple nommé Timothée, fils d'une femme Juive qui s'appelloit Eunice, & d'un pere Gentil dont on ne sait pas le nom. La loi défendoit aux Juifs de contraire mariage avec les étrangers, mais ces alliances n'étoient défendues qu'avec les Chananéens, dont le commerce & la familiarité auroit été sans doute très-pernicieuse aux Hébreux, ce qui n'étoit point si fort à craindre dans les pays éloignés. L'on n'a point blâmé Esther d'avoir épousé Assuerus, ni Moïse d'avoir épousé une femme Ethiopienne. Ainsi l'on ne peut point blâmer Eunice d'avoir épousé un Grec, qui d'ailleurs ne paroît point avoir apporté aucun obstacle à l'exercice de sa religion, ni empêché qu'elle & Loïde sa mere, que l'Apôtre avoit convertie dans sa première mission, n'ayent élevé le jeune Timothée dans la pie

*Dent. 7.
3.*

& dans la lecture des Ecritures, comme il le témoigne dans la deuxième Epître à ce cher Disciple. Il ne faut donc pas s'étonner que l'odeur de sa pieté se répandit déjà dans les villes d'alentour, & que *les fidelles de Lystre & d'Icone rendissent un témoignage avantageux à sa vertu*. Cette vie irreprochable qui attire l'estime & l'approbation de tout le monde, est une des principales qualités que l'Apôtre donne aux ministres de J E S U S - C H R I S T.

Comme donc il trouvoit Timothée tel qu'il le desiroit, il voulut qu'il vînt avec lui pour être le compagnon de ses voyages, & le eoadjuteur de ses travaux apostoliques. Mais comme il étoit incircconcis, & qu'en cet état il n'auroit pu travailler à la conversion des Juifs qui l'auroient évité comme un homme impur & profane, cet Apôtre à qui Dieu avoit donné en cette matière plus de discernement & de lumiere qu'à ses confrères, jugea à propos de faire circoncire Timothée, parcequ'il étoit Juif du côté de sa mere: quoique lui-même eût fait voir une résistance vigoureuse pour empêcher que Tite Gentil de pere & de mere, ne fût obligé à cette loi. Depuis la publication de l'Evangile, la circoncision & les autres ceremonies ont cessé d'être de nécessité & d'obligation, & c'est cela proprement que le Concile de Jerusalem a prétendu. On n'a pas laisssé d'en tolerer l'usage pour condescendre à la foiblesse des Juifs qui y étoient attachés, jusqu'à ce qu'ils fussent plus instruits: ainsi l'Apôtre ne leur a point voulu céder quand ils ont voulu circoncire Tite, parcequ'ils prétendoient que cette ceremonie étoit

étoit nécessaire ; mais il leur a cédé lorsqu'il a été obligé d'y assujettir Timothée , pour éviter le scandale & le murmure des Juifs qui étoient v. 3. en grand nombre dans cette ville : car tous savoient que son père étoit Gentil. Il crut alors que le meilleur moyen d'abolir la circoncision, étoit de s'en servir pour un temps , afin de les gagner eux-mêmes ; & c'est en ce sens qu'il dit en écrivant aux Corinthiens , qu'il s'est fait tout à tous , & qu'il a vécu comme Juif avec les Juifs. Aussi falloit-il alors , dit S. Chrysostome, que ceux qui étoient employés fussent circoncis, afin qu'ils fussent tout - à - fait irreprochables. C'étoit astes d'abord pour commencer d'abolir cette ceremonie , que de souffrir que des Gentils ne le fussent pas ; le reste devoit suivre volontairement.

¶. 4. 5. Or allant de ville en ville: ils donnoient pour règle aux fidèles de garder les ordonnances qui avoient été établies par les Apôtres & les Prêtres de Jérusalem.

Ils recommandoient aux Gentils convertis à la foi, de fuir la fornication, & l'usage du sang, & des viandes immolées , & aux Juifs fidèles accoutumés à ces reglemens, de ne point exiger des Gentils l'observation de toutes les autres ceremonies , dont les Apôtres les dispensoient eux-mêmes: ces obstacles étant levés, les Eglises étoient fortifiées en la foi , & croissaient en nombre de jour en jour.

¶. 6. jusqu'au 14. Ensuite ils traverserent la Phrygie & la Galatie.

Ce ne fut point sans prêcher l'Evangile , quoique saint Luc n'en parle point ; mais saint

498 EXPLICATION DU CHAP. XVI.

Paul lui-même rapporte que les Galates le reçurent avec une extrême joie, comme s'il eût été un Ange de Dieu, & comme JESUS-CHRIST même, & qu'ils eussent été prêts, s'il eût été possible, de s'arracher les yeux pour les lui donner, tant ils s'estimoient heureux de recevoir l'Evangile. *Le Saint-Esprit leur défendit d'annoncer la parole de Dieu en Asie.* Cette Asie étoit une Province de l'Asie mineure sur la côte de la mer, qui a pour capitale la ville d'Efphèse: ils voulurent y entrer en sortant de Phrygie, mais le Saint-Esprit ne le leur permit pas, & étant venus en Mysie, comme ils se dispossoient à prendre la route de Bithynie, le même Esprit saint le leur défendit encore par quelque inspiration secrète, ce qui les obliga de passer la Mysie, & de descendre à Troade, qui est une ville située sur le bord de la mer, environ à une demi-lieuë des ruines de l'ancienne Troye.

Si l'on demande pourquoi le Saint-Esprit ne permit pas de prêcher en Asie & en Bithynie, on peut répondre avec plusieurs Interpretes après saint Prosper, que Dieu est maître de ses grâces, & qu'il les dispense quand & à qui il lui plaît, mais on en peut donner néanmoins quelques raisons avec saint Chrysostome & plusieurs autres, qui croient, ou que ces Provinces étoient réservées à saint Jean, qui pour lors étoit à Efphèse, ou qu'étant voisines de celles où la foi avoit déjà été plantée, elles en pouvoient recevoir du secours; car l'on croit que saint Pierre avoit déjà prêché l'Evangile dans la Bithynie & dans l'Asie, comme il paraît par la première Epître qu'il adresse à ces peuples;

*Galat. 4.
v. 14. 15.*

v. 6.

v. 7.

v. 8.

D E S A C T E S D E S A P Ô T R E S . 49
& qu'il étoit plus juste de porter la lumiere de l'Evangile à ceux qui ne l'avoient pas encore reçue.

Quoiqu'il en soit, Paul se trouvant à Troade,
il eut la nuit cette vision, ce fut apparemment en songe : *I se presenta devant lui un homme qui lui paroisoit être de Macedoine à l'habillement & au langage , qui le prioit très-humble-ment de passer en Macédoine pour les secourir.* C'étoit l'Ange tutelair de cette Province qui desiroit procurer la connoissance de Dieu, & les moyens du salut à ce peuple qui en étoit très éloigné : car les Macedoniens qui avoient été occupés sous la conduite d'Alexandre dans des guerres continues , étoient non seulement plongés dans les tenebres du paganisme , mais encore infectés d'une infinité de maux & de dérèglements qui en sont des suites inseparables. *Anjel zot que l'Apôtre eut en cette vision , il se disposa à passer en Macédoine avec ceux de sa compagnie , ne doutant point que Dieu ne les y appellât pour y prêcher l'Evangile.*

C'est en cet endroit où saint Luc auteur de ce livre commence à se mettre du nombre des compagnons de saint Paul ; jusqu'ici il en avoit parlé en troisième personne , mais dans presque tout le reste du livre , il paroît qu'il l'a toujouors suivi par tout. Ainsi il faut ou qu'il ait attendu l'Apôtre à Troade ; ou qu'ayant été choisi par les fidelles d'Antioche pour l'accompagner dans ses voyages , il le soit venu joindre là , pour prendre part à ses travaux & en composer l'histoire , c'est ce que l'Apôtre semble dire dans la seconde Epître aux Corinthiens. Voici com-

Li ij

300 EXPLICATION DU CHAP. XVI.

c. 8. 19. me saint Luc parle ensuite: *Nous étant donc embarqués à Troade, nous visâmes droit à Samothrace, & le lendemain à Naples.* Samothrace est une île de l'Archipel, la dernière du côté de la Thrace, & Naples est une ville située sur le bord de la mer, sur les frontières de la Thrace & de la Macédoine; *de là ils vinrent à Philippi où ils s'arrêtèrent:* cette ville appellée de la sorte du nom de Philippe père d'Alexandre qui l'avoit rétablie, étoit des plus considérables de la Macédoine, & se rencontraoit la première du pays en venant du côté de l'Asie. C'étoit alors une colonie Romaine composée de vieux soldats ou de pauvres Romains, à qui on avoit distribué les terres des anciens habitans, lorsque ce pays fut assujetti à l'Empire. Paul & ses compagnons y demeurerent quelques jours, en attendant l'occasion de parler aux Juifs qui s'y trouveroient, mais il y en avoit fort peu en ce lieu là: les habitans étoient presque tous Gentils, vivant sous les loix Romaines & sous un Empereur qui haïssoit les Juifs, q' n'avoient là qu'un petit oratoire hors la ville, o' ils s'assembloient pour prier, & pour confer des Ecritures.

v. 13. *Nous y allâmes, dit saint Luc, nous nous affimes, & nous parlâmes aux femmes qui étoient à l'Assemblée.* Leur exhortation ne fut point inutile, une riche marchande de pourpre les écoutea, & ajouta foi à leurs discours. Cette femme étoit originaire de Thyatire ville de Lydie de l'Asie mineure, elle s'appelloit Lydie; mais comme elle étoit étrangère à Philippi, il semble que ce nom soit plutôt celui de son pa-

DES ACTES DES APÔTRES. 501
qu'un nom propre , comme si l'on disoit la Ly-
diennne , ce qui est assés ordinaire . Sain^s Luc
dit qu'elle servoit Dieu , c'est qu'apparemment
elle étoit Juifve , soit de naissance soit de reli-
gion , puisqu'elle se trouvoit avec les autres
femmes Juives dans leur oratoire , où elles ne
l'auroient pas soufferte si elle avoit encore été
dans le paganisme ,

*. 14. jusqu'au 19. Le Seigneur lui ouvrit le
cœur pour entendre avec soumission ce que Paul
dijoit , &c.

Nous voyons ici le besoin que nous avons de
la grace de Dieu , pour bien comprendre &
goûter les verités du salut que l'on nous prêche ;
car quoique la prédication de la parole soit ne-
cessaire , elle demeure neanmoins sans fruit , si
Dieu n'applique l'esprit & n'ouvre le cœur pour
le recevoir : aussi J E S U S - C H R I S T marque
dans son Evangile , que pour profiter de ses in-
structions , il falloit avoir des oreilles pour en- Mais.
tendre , & des yeux pour voir : & Moïse ne ^{13.9.13.}
donne point d'autre raison pourquoi les Juifs ^{14.}
étoient toujours desobeissans , après avoir vû
de si grands prodiges & tant de marques de la
puissance de Dieu , si ce n'est que le Seigneur ne ^{Dent.29.}
leur avoit pas donné jusqu'alors un cœur qui eût ^{4.}
de l'intelligence , des yeux qui pussent voir , &
des oreilles qui pussent entendre . Si donc cette
marchande de pourpre s'est portée seule entre
tant d'autres femmes à suivre avec tant de do-
cilité les conseils de l'Apôtre , c'est que le Sei-
gneur lui ouvrit le cœur pour s'y appliquer :
elle le fit en effet avec tant de sincérité , que
l'Apôtre ne fit point de difficulté de lui donner

502 EXPLICATION DU CHAP. XVI.

le batême dont il lui avoit apparemment fait voir la nécessité. *Après qu'elle eut été baptisée & sa famille avec elle*, c'est-à-dire ses enfans, si elle en avoit, & ses domestiques qui avoient déjà comme elle la connoissance du vrai Dieu, elle voulut reconnoître une si grande grace qu'elle avoit reçue par le ministere de l'Apôtre & de ses compagnons; elle les pria que s'ils *la croyoient vraiment fidelle au Seigneur*, ils lui fissent la grace de prendre sa maison pour leur logis, & d'y demeurer pendant le séjour qu'ils feroient dans cette ville. Elle ne pouvoit rien dire de plus pressant pour vaincre leur difficulté, dit saint Chrysostome; mais elle les pressa encore avec tant d'instance qu'ils furent contraints de se rendre, & suivirent en cela la regle de JESUS-CHRIST: *Lorsque vous serez dans une ville, informez-vous qui y est digne de vous recevoir, & demeurez-y.*

*Matth.
x. 12.*

v. 16.

Mais il arriva un accident inopiné qui troubla bien-tôt la joie que Lydie avoit de posséder de si saints hôtes; car *comme ils alloient au lieu ordinaire de la priere, ils rencontrerent une servante, qui ayant un esprit de python, apportoit un grand gain à ses maîtres en devinant: & comme cette fille suivoit Paul & ses collègues pendant plusieurs jours, en criant que c'étoient les serviteurs de Dieu qui venoient annoncer la voie du salut; Paul se sentant importuné de ses flatteries trompeuses, commanda à ce malin esprit de sortir de cette fille*, ce qui leur attira une furieuse tempête comme nous verrons ci-après. Cet esprit de Python, éoit un démon ainsi appellé du nom d'Apollon le

Pythien, qui avoit un temple fameux à Delphes où il rendoit des oracles par ses Pythoniſſes; cette malheureuse en étoit possedée, & rendoit apparemment des réponſes à tous ceux qui venoient la consulter; car le demon connoît le présent & le passé, & par la subtilité de son esprit conjecture souvent l'avenir, *ce Levit.*
qui apporloit un grand gain à ses maîtres en Deut. 18. 6. devinant. Dieu a défendu en plusieurs endroits *10. 11. de l'Ecriture de consulter l'esprit de Python : 1. Reg. 28. 11. cet esprit malin qui se transforme quelquefois en Isaï. 8. 9. Ange de lumiere, 2 Cor. 12. 14. rendoit aux Apôtres un témoignage très favorable à l'Evangile, mais c'étoit un artifice dont il falloit se garder; il esperoit que s'ils se laissoient gagner par ses flatteries, il se maintiendroit dans son poste, & qu'il acquereroit même un plus grand crédit par la bonne intelligence qui paroîtroit entre lui & eux: qu'eſt si au contraire ils l'en chafsoient par le pouvoir qu'ils en avoient reçû, ils ne manqueroient pas de s'attirer une perfecution qui troubleroit leurs mesures, & ruineroit tout le fruit qu'ils pourroient faire par la prédication de l'Evangile, c'est aussi ce qui arriva: car saint Paul qui ne s'engageoit pas à faire des miracles sans nécessité, le laissa dire d'abord; mais enfin comme il continuoit toujours, il lui commanda au nom de J E S U S- C H R I S T de sortir de la fille, comme J E S U S- C H R I S T avoit fait tair les démons qui pu blioyent qu'il étoit le Messie & Fils de Dieu.*

V. 19. jusqu'à la fin. *Les maîtres de cette servante, voyant qu'ils avoient perdu l'esperance de leur gain, se fâchirent de Paul & de Silas.*

504 EXPLICATION DU CHAP. XVI.

L'avarice est, comme dit saint Paul, la source de tous les maux : ces maîtres cruels aiment mieux voir cette fille possédée & tourmentée par le démon, que de voir leur gain perdu, & cet esprit d'avarice plus cruel que le démon, les porte à calomnier comme criminels de l'avarice des hommes innocens, qui ne cherchent qu'à faire du bien ; ils les entraînerent au lieu où on rend la Justice, & les ayant présentés aux Magistrats, ils les accusèrent de deux crimes : de ce qu'étant Juifs ils excitoient des seditions qui troubloient la ville, & de ce qu'ils enseignoient une doctrine nouvelle. Pour ce qui regarde le premier chef d'accusation, les Juifs commençoient d'être hâis de tous côtés, & avoient été depuis peu chassés de Rome par le commandement de Claude, comme des seditieux qui causoient du trouble dans la ville ; c'étoit un prétexte assez plausible contre les Apôtres. Voyez ce qui est dit, chap. 18. 2.

Pour ce qui est de la nouveauté de la doctrine, elle étoit manifeste & toute opposée aux maximes des Romains : les Apôtres enseignoient qu'il n'y avoit qu'un Dieu ; les Romains en reconnoissoient plusieurs, & il ne leur étoit point permis de recevoir ni de suivre une nouvelle forme de religion, ni d'adorer aucune nouvelle divinité qui, n'eût été reçue & autorisée par un décret du Senat ; or les colonies du nombre desquelles étoient les Philippiens, se gouvernoient par les loix Romaines. Il n'en fallut pas davantage pour animer le peuple contre les Apôtres, il accourut en foule contre eux, & les Magistrats, sans leur donner le loisir de se défendre, firent

DES ACTES DES APÔTRES. 303
déchirer leurs robes, & commanderent qu'ils fus-
sent battus de verges : l'Apôtre parle de cet ou-
trage dans la 2. aux Thessaloniciens , chap. 2. 2.
& dans la 2. aux Corinthiens , chap. 11. 25. il
dit qu'il a été battu de verges trois fois , quoique
saint Luc ne parle que de cette fois-ci. Comme
il étoit citoyen Romain , il eût bien pu s'épar-
gner ce supplice ; mais il voulut le souffrir pour
l'amour de J E S U S - C H R I S T , & pour tenir
compagnie à Silas qui n'avoit pas le même droit
que lui de s'en exempter. *Après qu'on leur eut* v. 23
donné plusieurs coups , ils les firent mettre en pri-
son , & ils ordonnerent au geolier de les garder
sûrement , de peur qu'ils n'échappassent. Pour
executer cet ordre , il les mit dans un cachot , &
leur serra les pieds dans des ceps de bois. Il est v. 24
assez extraordinaire de punir des coupables sans
les entendre , & de les mettre encore en prison
comme s'ils n'avoient pas été punis : mais les
Judges ne se mirent guere en peine de garder
l'ordre de la justice à l'égard de ces étrangers ,
& n'en userent de la sorte que pour appaiser le
tumulte , en attendant qu'on examinât leur cause
plus à fond. Mais Dieu fit bien-tôt connoître
l'innocence de ses serviteurs , & par la joie qui
marquoit leur confiance , & par les prodiges
qu'il fit éclater en leur faveur. Car Paul & Si-
las tout meurtris de plaies & accablés de dou-
leur , se mirent en prières sur le minuit , & chan- v. 25
terent à haute voix des hymnes à la louange de
Dieu ; de sorte que les prisonniers qui étoient
au-dessus les entendoient clairement. C'étoit un
usage parmi les premiers Chrétiens , de se lever
au milieu de la nuit pour prier & pour louer

306 EXPLICATION DU CHAP. XVI.

Dieu ; ce saint usage s'est conservé en beaucoup d'Ordres religieux , & en quelques Eglises cathédrales , les autres s'étant relâchées dans cette pratique si chrétienne & si exemplaire.

Dieu fit connoître par un miracle éclatant , qu'il a un soin particulier de ses fidèles serviteurs ; car pendant qu'ils prioient , il se fit tout d'un coup un si grand tremblement de terre , que les fondemens de la prison en furent ébranlés , toutes les portes s'ouvrirent en même temps , & les chaînes tomberent d'elles-mêmes des mains & des pieds de tous les prisonniers , ce qu'un tremblement ordinaire ne pouvoit pas faire . Le geolier s'étant éveillé au bruit , accourut à la prison , & voyant que toutes les portes étoient ouvertes , crut que les prisonniers s'étoient sauvés ; & comme il en répondoit sur sa vie , il entra dans un desespoir qui lui fit prendre son épée pour se tuer . Mais Dieu eut pitié de lui , & le tira du bord du précipice où il s'alloit jeter . Ce Paul qui connut du fond de son cachot par une lumiere divine qu'il étoit sur le point de se tuer , lui cria à haute voix qu'il ne se fit point de mal , qu'ils étoient encore tous dans la prison . Paul & Silas ne voulurent point remuer de leur place ; pour ce qui est des autres prisonniers , soit que le tremblement de terre les eût étourdis , soit qu'ils ne scussent pas que les portes de la prison fussent ouvertes , ils ne songerent point à s'échapper . Le geolier ayant entendu la voix de Paul se rassura un peu , & se fit apporter de la lumiere pour reconnoître la vérité : lorsqu'il s'en fut éclairci , qu'il eut vu que tout ce qui s'étoit passé étoit l'effet d'une puissance toute

DES ACTES DES APÔTRES. 507
divine, & que Paul n'avoit pu connoître sans
miracle du milieu des tenebres de son cachot,
le desespoir qui le portoit à se tuer, il fut frap-
pé d'une frayeur pleine de respect, & étant
entré dans le cachot, il se jeta tout tremblant
aux pieds de Paul & de Silas, & leur rendit
graces de lui avoir sauvé la vie.

Cette crainte salutaire lui faisant oublier
l'ordre qu'il avoit reçû des Magistrats, il les tira ^{v. 30.}
de ce lieu-là, étant convaincu de leur innocence,
& du pouvoir souverain du Dieu qu'ils ado-
roient: il leur demanda en les appellant ses sei-
gneurs, ce qu'il falloit qu'il fît pour être sauvé,
ils lui répondirent, qu'il falloit croire en J E S U S-
C H R I S T. Cette créance renferme aussi l'ob-
servation des commandemens de Dieu, & les
autres choses nécessaires au salut, dont ils l'in-
struisirent lui & tous ses domestiques. A cette ^{v. 32.}
même heure de la nuit, cet homme plein de re-
connaissance, prit soin de la santé de ses bien-
faiteurs, il lava leurs plaies, & employa tout ce
qu'il avoit de remèdes & d'industrie pour les
guérir; mais les Apôtres jugeant qu'il ne falloit
point differer de le batisser, il le fut incontinent, ^{AB. 8.}
peut-être dans la prison même, lui & toute sa ^{v. 38.}
^{c. 10.47.}
famille. Car il paroît par d'autres exemplaires
semblables, qu'on donnoit alors sur le champs ce
Sacrement à ceux qui étoient disposés à le rece-
voir. Mais ce nouveau converti considerant que
ses hâches étoient épuisées, il les mera en son loge-
ment, & leur servit à manger avec une joie ex-
traordinaire. Il estimoit infiniment le don de la
foi qu'il avoit reçû avec toute sa maison, ayant en
même-temps reçû l'espérance des biens éternels.

308 EXPLICATION DU CHAP. XIV.

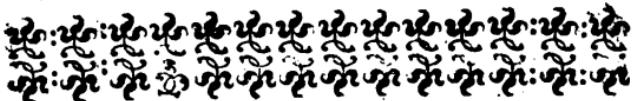
vn. 35. Le lendemain à la pointe du jour les *Magistrats*, qui pouvoient avoir scû ce qui étoit arrivé, envoyèrent leurs huissiers au geolier, avec ordre de relâcher les deux prisonniers qu'on lui avoit amenez le jour précédent; ils crurent peut-être que l'émotion qu'ils avoient causée étant calmée, ils en avoient été suffisamment punis. Cette nouvelle fut très-agréable au geolier, qui *le vint dire aussi-tost à Paul*, & les exhorte tous deux à user de la permission qui leur étoit donnée, de peur qu'il n'arrivât quelque changement dans leur affaire: mais Paul qui ne vouloit pas qu'on cût qu'il s'étoit échappé de la prison comme criminel, & qui avoit besoin de la réputation de son innocence pour la prédication de l'Evangelie, ne voulut point user de cette grâce préten-due, & dit aux huissiers, Qu'après les injustices qu'ils avoient reçues des Magistrats, ils ne pouvoient point sortir de prison sans qu'eux-mêmes rendissent témoignage à leur innocence; qu'ils les avoient fait battre de verges publiquement, quoiqu'ils fussent citoyens Romains, ce qui étoit un attentat contre la majesté du peuple Romain; qu'ils leur avoient fait ce traitement indigne sans connoissance de cause & sans les entendre, qu'après cela ils les avoient fait jeter dans un cahot, contre toute sorte de justice; & que pour couvrir leur faute, ils les vouloient faire sortir en secret: non, dit-il, cela ne se passera pas de la sorte; il faut qu'ils viennent eux-mêmes nous en tirer, & qu'ils reparent publiquement les injures qu'ils nous ont faites en public, & le tort qu'ils ont fait à notre innocence.

vn. 36. *Les Huissiers rapportent ces plaintes aux Magis-*

rrats qui furent assis de crainte, ayant apris qu'ils étoient citoyens Romains. Ils étoient plus fachez d'avoir maltraité des citoyens Romains, que d'avoir fait punir des personnes innocentes sans examiner leur cause, parce qu'ils craignoient plus les hommes que Dieu même. Ils vinrent donc ^{vn. 39.} leur faire des excuses, les priant d'inputer à la sedition du peuple ce qui leur étoit arrivé; & après les avoir fait sortir de prison avec beaucoup de civilité, *ils les supplierent de se retirer aussi de la ville*, de peur qu'on ne leur fit encore quelque insulte qui leur pourroit être attribuée. L'apôtre exigea cette satisfaction de ces Magistrats, non seulement pour conserver l'estime & le credit nécessaire aux predicateurs de l'Evangile, mais encore pour les engager à laisser en repos les fidèles de Philippi, dans la crainte d'être entrepris eux-mêmes sur le violement des priviléges du peuple Romain.

Les Apôtres sortirent de la prison, & retournèrent dans la maison de Lydie, où ayant trouvé les disciples Luc, Timothée, & les nouveaux convertis dans une grande peine de ce qui leur seroit arrivé, ils les consolerent en leur racontant tout ce qui s'étoit passé, & après les avoir encouragés à demeurer fermes dans la foy, ils partirent de Philippi. ^{vn. 40.}





CHAPITRE XVII.

1. Ils passèrent de là par Amphipolis, par Apollonie & vinrent à Thessalonique, où il y avoit une synagogue des Juifs.

2. Paul y entra selon sa coutume, & il les entre tint des Ecritures durant trois jours de sabbat.

3. leur découvrant & leur faisant voir qu'il avoit fallu que le CHRIST souffrir, & qu'il ressuscitât d'entre les morts : & ce CHRIST, leur disoit-il, est JESUS-CHRIST, que je vous annonce.

4. Quelques-uns d'entre eux crurent, & se joignirent à Paul & à Silas; comme aussi une grande multitude de Grecs craignant Dieu, & plusieurs femmes de qualité.

5. Mais les Juifs pousserent d'un faux zèle, pri-

1. Cum autem perambulas sent Amphipolim, & Apolloniā, venerunt Thessalonicam, ubi erat synagogā Iudeorum.

2. Secundūm consuetudinem autem Paulus introivit ad eos, & per sabbata tria discerbat eis de Scripturis.

3. Adaperiens & insinuans quia Christum oportuit pati, & resurgere à mortuis ; & quia hic est Jesus Christus, quem ego annuncio vobis.

4. Et quidam ex eis crediderunt, & adjuncti sunt Paulo & Silae : & de cōlentibus Gentilibus que multitudo magna, & mulieres nobiles non paucæ.

5. Zelantes auten Judæi, afflamenteſq;

DES A P O S T R E S . C H A P . XVII . 51

de vulgo viros quos-
dam malos , & turbâ
factâ , concitaverunt.
civitatem: & assisten-
tes domui Jasonis ,
quærebant eos produ-
cere in populum.

rent avec eux quelques mé-
chans hommes de la lie du
peuple , // & ayant excité
un tumulte , ils troublerent
toute la ville , & vinrent en
troupe à la maison de Jason ,
voulant enlever Paul & Si-
las , & les mener devant le
peuple.

6. Et cum non in-
venissent eos , trahe-
bant Jasonem & quos-
dam frères ad Prin-
cipes civitatis , cla-
mantibus: Quoniam hi
qui urbem concitant ,
& hoc venerunt:

6. Mais ne les ayant point
trouvés , ils traînerent Jason
& quelques uns des frères
devant les Magistrats de la
ville en criant : Ce sont-là
ces gens qui sont venus nous
troubler ici .

7. quos suscepit Ja-
son , & hi omnes con-
tra decreta Cæsaris
faciunt , Regem illum
dicentes esse Jesum.

7. & Jason les a reçus chez
lui . Ils sont tous rebelles
aux ordonnances de Cesar ;
en soutenant qu'il y a un
autre Roi , qu'ils nomment
J E S U S .

8. Concitaverunt
autem plebem &
Principes civitatis au-
diientes haec .

8. Ils émèrent donc la po-
pulace , & les Magistrats de
la ville qui les écoutoient .

9. Et acceptâ sa-
tisfactione à Jason ,
& à cæteris , dimis-
runt eos .

9. Mais Jason & les autres
ayant donné caution // , les
Magistrats les laissèrent al-
ler .

10. Fratres vero

10. Dès la nuit même

¶ . 5. Le Grec ajoute , qui étoient demeuréz dans l'incredulité .
¶ . 9. Ex. de representer Paul & Silas ou de se representer quand
n'eroit besoin .

312 L' E S A C T E S

les frères conduisirent hors de la ville Paul & Silas pour aller à Berée : où étant arrivés ils entrerent dans la synagogue des Juifs.

11. Or ces Juifs de Berée étoient de plus honêtes gens que ceux de Thessalonique ; & ils reçurent la parole avec beaucoup d'affection & d'ardeur : examinant tous les jours les Ecritures, pour voir si ce qu'on leur disoit étoit véritable.

12. De sorte que plusieurs d'entr'eux, & beaucoup de femmes Grecques de qualité, & un assez grand nombre d'hommes, crurent en J E S U S - C H R I S T .

13. Mais quand les Juifs de Thessalonique scûrent que Paul avoit aussi annoncé la parole de Dieu à Berée, ils y yntrent émouvoir & troubler le peuple.

14. Aussi-tôt les frères se hâterent de faire sortir Paul, pour aller vers la

confestim per noctem dimiserant Paulum & Silam in Berœam : qui cùm venissent in synagogam Judæorum introierunt.

11. Hi autem erant nobiliores eorum qui sunt Thessalonici : qui suscepserunt verbum cum omni aviditate: quotidie scrutantes Scripturas, si hæc ita se haberent.

12. Et multi quidem crediderunt ex eis, & mulierum Gentilium honestatum, & viri non pauci.

13. Cùm autem cognovissent in Thessalonica Judæi, quia & Berœæ prædicatum est à Paulo verbum Dei, venerunt & illuc commovetites & turbantes multitudinem,

14. Statimque tunc Paulum dimiserunt fratres, ut iret ul-

mer;

que ad mare , Silas autem & Timotheus remanserunt ibi.

15. Qui autem deducebant Paulum , perduxerunt eum usque Athenas , & accepto mandato ab eo ad Silam & Timotheum , ut quam celeriter venirent ad illum , profecti sunt.

16. Paulus autem cum Athenis eos expectaret , incitabatur spiritus ejus in ipso , videns idololatriæ detinatam civitatem.

17. Disputabat igitur in synagoga cum Judæis & coletibibus , & in foro , per omnes dies ad eos qui aderant.

18. Quidam autem Epicurei & Stoici Philosophi differebant cum eo ; & quidam dicebant : Quid vult feminiverbius hic dicere ? Alii verò : Novorum dæmoniorum videtur anaunsiator : quia Jésum &

mer ; & Silas avec Timothée demeurerent à Berée.

15. Mais ceux qui conduisoient Paul , le menerent jusqu'à Athènes , où ils le quitterent , après avoir reçû ordre de lui , de dire à Silas & à Timothée qu'ils le vinsent trouver au plutôt.

16. Pendant que Paul les attendoit à Athènes , son esprit se sentoit ému & comme irrité dans lui - même , en voyant que cette ville étoit si attachée à l'idolâtrie .

17. Il parloit donc dans la synagogue avec les Juifs , & avec ceux qui craignoient Dieu , & tous les jours en la place avec ceux qui s'y rencontraient.

18. Il y eut aussi quelques Philosophes Epicuriens & Stoïciens qui confererent avec lui ; & les uns disoient : Qu'est-ce que veut dire ce discoureur ? Et les autres : Il semble qu'il prêche de nouveaux dieux : ce qu'ils disoient

14. **L e s A c t e s**

à cause qu'il leur annonçoit
J E S U S , & la resurrection.

resurrectionem an-
nuntiabat eis.

19. Enfin ils le prirent &
le menèrent à l'Areopage ,
en lui disant : Pourrions-
nous savoir de vous quelle
est cette nouvelle doctrine
que vous publiez ?

19. Et apprehe-
sum cum ad Areopa-
gum duxerunt,dicen-
tes : Possimus scire
quæ est hæc nova ,
quæ à te dicitur doc-
trina ?

20. Car vous nous dites
de certaines choses dont
nous n'avons point encore
ouï paſler. Nous voudrions,
donc bien savoir ce que
c'est.

20. Nova enim
quædam infers aur-
ibus nostris: Volumus
ergo scire quidnam
velint hæc esse.

21. Of tous les Atheniens
& les étrangers qui demeu-
roient à Athènes , ne paſ-
soient tout leur temps qu'à
dire & à entendre quelque
chose de nouveau.

21. Athenienses au-
tem omnes , & adve-
næ hospites , ad nihil
aliud vacabant , nisi
aut dicere , aut audire
aliquid novi.

S. Denys. 22. † Paul étant donc au
milieu de l'Areopage , leur
dit : Seigneurs Atheniens ,
il me semble qu'en toutes
choses vous êtes religieux
jusqu'à l'excès.

22. Stans autem
Paulus in medio A-
reopagi , ait : Viri
Athenienses , per om-
nia quasi supersticio-
res vos video.

23. Car ayant regardé en
passant les II. statués de vos
dieux , j'ai trouvé même un
autel , sur lequel il est écrit :
A U D I U I N C O N N U.
C'est donc ce Dieu que

23. Præteriens enim
& videns simulacra
vestra,inveni & aram
in qua scriptum erat :
I G N O T O D I O. Quod
ergo ignorantes co-
litis , hoc ego annun-
tio vobis.

¶. 23. gr. choses que vous adoriez.

vous adorez sans le connoître, que je vous annonce.

24. Deus qui fecit
Iunundum, & omnia
quaæ in eo sunt, hic
cæli & terræ cùm sit
Dominus, non in ma-
nufactis templis ha-
bitat.

25. Nec manibus
humanis colitur, in-
digens aliquo, cùm
Ipse det omnibus vi-
tam, & inspiratio-
nem, & omnia.

26. Fecieque ex uno
bonne genus homi-
num inhabitare super
universam faciem
terræ. definiens statu-
ta tempora, & terminos
habitationis eorum.

27. quæceret Deum
si forte attrectent
eum, aut invéniant,
quamvis nō longè
sit ab unoquoque no-
strum.

24. Dieu qui a fait le
monde, & tout ce qui est
dans le monde, étant le
Seigneur du ciel & de la
terre, n'habite point dans
les temples bâtis par les
hommes.

25. Il n'est point honoré
par les ouvrages de la main
des hommes, comme s'il
avoit besoin de ses crea-
tures //, lui qui donné à
tous la vie, la respiration,
& toutes choses.

26. Il a fait naître d'un
feul toute la race des hom-
mes, & il leur a donné pour
demeure toute l'étendue de
la terre, ayant // marqué
l'ordre des saisons, & les
bornes de l'habitation de
chaque peuple,

27. afin qu'ils cherchaf-
sent Dieu, & qu'ils tâchaf-
sent de le trouver comme
avec la main & à tâtons ;
quoiqu'il ne soit pas loin de
chacun de nous.

¶. 25. *lett.* quelque chose.

¶. 26. *adstr.* détermié le temps précis & les bornes de leur
demeure sur la terre.

28. Car c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement & l'estre: & comme quelques-uns de vos Poëtes ont dit : Nous sommes même les enfans & la race de Dieu.

29. Puis donc que nous sommes les enfans & la race de Dieu , nous ne devons pas croire que la divinité soit semblable à de l'or, à de l'argent , ou à de la pierre , dont l'art & l'industrie des hommes a fait des figures.

30. Mais Dieu // étant en colere contre ces temps d'ignorance , fait maintenant annoncer à tous les hommes & en tous lieux , qu'ils fassent pénitence ;

31. parce qu'il a arrêté un jour auquel il doit juger le monde selon la justice , par // celui qu'il a destiné à en être le juge, dont il a donné à tous les hommes une preuve certaine , en le ressuscitant d'entre les morts.

32. Mais lorsqu'ils entendirent parler de la resurre-

28. In ipso enim vivimus , & move- mur, & sumus : sicut & quidam vestrarum Poëtarum dixerunt : Ipsi enim & genus sumus.

29. Genus ergo cum simus Dei , non debemus estimare au- ro aut argento , aut lapidi , sculpturæ artis & cogitationis ho- minis , divinum esse simile.

30. Et tempora qui- dem hujus ignoran- tiæ despiciens Deus , nunc annuntiat ho- minibus , ut omnes ubique pœnitentiam agant ;

31. eò quod statuit diem , in quo judica- turus est orbem in æ- quitate , in viro in quo statuit , fidem præbensoribus sus- citans eum à mor- tuis.

32. Cùm audissent autem resurrectio -

¶. 32. auer. Dieu ayant laissé | lett. Dieu méprisant ,
passer & comme dissimulé , &c. | ¶. 32. lett. l'homme.

nem mortuorum, qui-
dam quidem irride-
bant, quidam verò
dixerunt: Audiemus
te de hoc iterum.

ction des morts, quelques-
uns s'en mocquerent, & les
autres dirent: Nous vous
entendrons une autre fois
sur ce point.

33. Sic Paulus exi-
vit de medio corum.

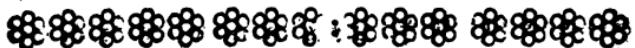
33. Ainsi Paul sortit de
leur assemblée.

34. Quidam verò
viri adhaerentes eis,
crediderunt; in quibus & Dionysius A-
reopagita, & mulier
nomine Damaris, &
alii cum eis.

34. Quelques-uns néan-
moins se joignirent à lui,
& embrassèrent la foi, en-
tre lesquels fut Denys Se-
nateur de l'Areopage, &
une femme nommée Da-
maris, & d'autres avec
eux. ¶



Kx iii



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

*. 1. jusqu'au 10. *Ils passèrent de là par Amphipolis, par Apollonie, & vinrent à Thessalonique, &c.*

Paul & Silas sortirent de cette ville qui est sur la frontiere de la Macédoine, pour aller dans la capitale du pays ; ils passèrent par Amphipolis & par Apollonie, mais ils ne s'y arrêtèrent pas, parce qu'il n'y avoit point de synagogue ; au lieu qu'il y en avoit une célébrée à Thessalonique. Paul y entra selon sa coutume, & il y entreina les Juifs des Ecritures, ou selon le Grec, par les preuves tirées des Ecritures, durant trois jours de sabbat ; car quoiqu'il fût Apôtre des Gentils il avoit toujours accoutumé de commencer son ministère par les synagogues où les Juifs s'assembloient pour lire & expliquer les Ecritures, parceque ce lui étoit une occasion de les appliquer à J e s u s - C H R I S T , & de prouver qu'il étoit le Messie ; c'est ce qu'il fit aussi alors : il leur fit voir par l'autorité des Ecritures, & par la claire explication des Prophètes deux choses.

*. 2. Premièrement, qu'il avoit fallu que le Christ qui leur étoit promis souffrit, & qu'il ressusciterât d'entre les morts, pour établir un regne tout spirituel, & non point terrestre, comme ils se l'imaginoient.

Secondement, que ce Christ qu'il leur annonçoit, étoit J e s u s de Nazareth fils de Marie ;

ils ne doutoient point qu'il n'eût été crucifié, & il y avoit eu tant de témoins qui l'avoient vûz & qui avoient mangé avec lui après sa résurrection, qu'il étoit mal aisë de n'en pas convaincre. Ils devoient donc conduire que J e s u s de Nazareth étoit le vrai Messie.

Ce discours *persuada quelques-uns d'entre les Juifs qui se joignirent à Paul & à Silas*; mais il se convertit un bien plus grand nombre de Gentils de naissance, qui faisoient profession du Judaïsme, ou qui étant irréconciliables, croyoient en un seul Dieu & le craignoient; (le texte Grèc se peut entendre en l'un ou en l'autre sens.) Et parmi eux il se trouva *plusieurs femmes distinguées par leur qualité, ou leurs grands biens*, qui embrassèrent aussi l'Évangile: ces Dames en attirerent ordinairement beaucoup d'autres après elles.

Mais les Juifs qui étoient demeurés dans l'in- credulité n'en demeurerent pas là: le faux zèle dont ils étoient animés, leur fit prendre des moyens, qui faisoient bien voir par quel esprit ils agissoient: ils ramassèrent dans les places publiques quelques méchans hommes de la lie du peuple, qui n'ayant rien à perdre, sont capables de tout entreprendre; ils se mirent à leur tête, & ayant excité un tumulte, ils troublèrent toute la ville. Les Apôtres & leurs compag- nions étoient logés chez Jason qui étoit pa-

Rom. 16.

rent de Paul; ces seditieux l'ayant appris, ils vinrent en troupe attaquer cette maison, voulant enlever Paul & Silas; pour les exposer à la fureur de cette populace qui les auroit accablés à coups de pierres & à coups de batons;

320 EXPLICATION DU CHAP. XVII.

Mais ne les ayant point trouvés , ils s'en prirent à leur hôte , qu'ils traînerent avec quelques disciples qui se rencontrerent chez lui , devant les Magistrats de la ville , pour les faire condamner comme seditieux. Saint Luc qui parle ici en troisième personne , ne semble pas s'être trouvé avec les Apôtres à Thessalonique : il étoit apparemment employé autre part ; aussi ne parle-t-il point ici de plusieurs choses dont l'Apôtre fait ressouvenir les Thessaloniciens dans les Epîtres qu'il leur a écrites , comme des miracles qu'il a faits parmi eux ; qu'il a travaillé jour & nuit de ses mains pour avoir de quoi subsister sans être à charge à aucun d'eux , & d'autres choses semblables. Ces Juifs de Thessalonique qui avoient appris ce qui s'étoit passé à Philippe , & qui savoient d'ailleurs l'histoire des conversions que l'Apôtre avoit déjà faites dans toute l'Asie mineure , vinrent donc devant les Magistrats de la ville , en criant que Paul & ceux qui l'accompagnoient semoient une nouvelle doctrine par tout le monde : qu'ils étoient venus dans leur ville pour y jeter le trouble ; & qu'ils reconnoissoient un Roi indépendant de Cesar & du Senat , qu'ils nommoient J E S U S .

Ces cris émirent le peuple & les Magistrats , qui ne vouloient pas qu'on leur pût reprocher de s'être endormis sur une accusation de cette nature. Ils écouterent les plaintes des accusateurs , ils les examinerent ; mais comme les accusés ne paroissoient pas , ils se contentèrent de la caution que Jason & les autres donnerent , de représenter Paul & Silas , ou plutôt de se

représenter eux-mêmes quand il en seroit besoin : c'est tout ce que des juges équitables pouvoient leur demander , aussi ils les laisserent aller.

v. 10. jusqu'au 16. Cependant les disciples qui voyoient le danger que courroient les Apôtres , les conduisirent hors la ville dès la nuit même , pour aller à Berée ville de Macédoine , assez proche de Thessalonique . Lorsqu'ils y furent arrivés , ils entrerent dans la synagogue des Juifs , quoiqu'ils dussent s'attendre de leur part à de pareils traitemens qu'ils avoient soufferts dans les autres villes . La haine & la malignité de ces cruels ennemis envenimés contre le grand Apôtre ne pouvoient le détourner le moins du monde de travailler à leur salut : mais ils trouverent à Berée des Juifs plus honnêtes & plus raisonnables que n'étoient ceux de Thessalonique ; ils reçurent la parole avec beaucoup d'affection & d'ardeur , & ce qui marquoit la sagesse de leur conduite , c'est qu'ils examinoient tous les jours les Ecritures , pour voir si les passages en avoient été fidellement cités , & si l'application en étoit juste ; & comme ils trouvoient un grand rapport en tout ce que Paul avoit avancé , ils ne doutèrent plus de l'accomplissement des prophéties dans la personne de J E S U S - C H R I S T .

De sorte que plusieurs d'entr'eux , hommes & femmes , embrassèrent la foi , sans que l'Apôtre eût employé des miracles pour les persuader . Quelques-uns rapportent ces deux versets aux Thessaloniciens , comme si les plus considérables de cette ville qui avoient reçû la parole avec ar-

522 EXPLICATION DU CHAP. XVII.

deur, eussent voulu s'en assurer en l'absence de Paul, par l'examen des passages qu'il avoit cités ; & qu'après avoir vu que ce qu'on leur avoit avancé étoit véritable, ils attirerent un grand nombre d'autres personnes à la foi de J E S U S - C H R I S T. Cette explication n'a rien qui repugne au texte Grec & Latin.

Mais les Juifs de Thessalonique ayant appris que Paul qui leur étoit échappé, avoit aussi annoncé la parole de Dieu dans Berée, qui n'en est éloignée que d'environ cinq lieues, ils y accoururent pour les en chasser, comme ils les avoient chassés de leur ville : ce que Dieu permettoit pour répandre l'Evangile en plusieurs endroits, & pour tenir toujours l'Apôtre dans l'humilité. Comme donc ces ennemis implacables du nom de J E S U S - C H R I S T soulevaient le peuple contre Paul qui étoit le principal objet de leur haine ; aussi-tôt les frères se hâterent de le dérober à leur fureur ; ils le firent sortir, & prirent le chemin de la mer pour le mettre en lieu sûr, où selon le texte Grec, ils le conduisirent du côté de la mer, comme pour le faire embarquer afin que le bruit en courût : mais ils tournerent tout court à droit, & le menerent par terre à Athènes à quinze lieues de Berée. Ils le quittèrent là, après avoir reçu ordre de lui de dire à Silas & à Timothée, qui étoient demeurés à Berée pour fortifier les frères, de venir le rejoindre au plutôt à Athènes, où il y avoit beaucoup à travailler.

¶. 16. jusqu'à la fin du chap. Pendant que Paul étoit à Athènes, son esprit se sentoit ému & comme irrité dans lui-même, en voyant que

cette ville étoit si attachée à l'idolâtrie , ou selon le Grec , pleine d'idoles , &c.

Athenes étoit autrefois la capitale de la Grèce , & le siège de l'empire de tout ce pays ; mais du temps de saint Paul elle se trouvoit sous la puissance des Romains. Elle n'a pas été aussi moins fameuse par l'exercice & la profession de la Philosophie , & de toutes les autres sciences. Il est vrai qu'elle avoit alors perdu beaucoup de cette grande réputation , mais il lui en restoit encore assez pour faire juger à l'Apôtre qu'il étoit important d'y détruire la sagesse pernicieuse de ces Philosophes superbes , en y faisant connoître les vérités de l'Evangile. Mais sur toutes choses elle étoit si attachée à l'idolâtrie , & à toutes sortes de superstitions , qu'il n'y avoit point ailleurs plus de fêtes instituées en l'honneur des dieux ; & elle étoit si remplie d'idoles , qu'il sembloit qu'elle fit gloire de ramasser celles de tout le monde , jusqu'à dresser des statues à des divinités qu'elle ne connoissoit pas. Car les historiens ecclésiastiques rapportent , que l'autel que saint Paul y rencontra entre les autres , étoit consacré aux dieux inconnus de l'Asie , de l'Europe & de l'Afrique ; mais il est plus probable , comme nous dirons ci-après que l'Apôtre trouva aussi un autel dédié à un Dieu inconnu , tel qu'il put être. Quoiqu'il en soit , pendant qu'il attendoit Silas & Timothée à Athenes , & qu'il consideroit cette malheureuse ville plongée dans l'impiété du culte des faux-dieux , il se sentoit enflammé de zèle pour Dieu , d'indignation contre les idolâtres , & touché d'une douleur sen-

524. EXPLICATION DU CHAP. XVII.

sible pour la perte de tant d'âmes ; il entra donc,
 v. 17. selon sa coutume, dans la synagogue des Juifs,
 & conseroit avec eux & ceux d'entre les Géntils
 qui craignoient Dieu, soit qu'ils fussent profély-
 tes, ou incirconcis ; il conseroit de même tous
 les jours dans la place avec ceux qui ne recon-
 noissant point le vrai Dieu, n'avoient point la li-
 berté de se trouver dans les assemblées des Juifs.
 Les Philosophes étoient de ce nombre : il y en
 avoit alors à Athènes de quatre sortes de sectes
 principales, les Académiciens, les Peripatéticiens,
 les Stoïciens, & les Epicuriens. S. Luc ne parle
 point de ces deux premières sectes, parcequ'ils
 se retiroient hors la ville & dans les faubourgs ;
 v. 18. mais les Epicuriens & les Stoïciens dispueroient
 avec lui. Ces Philosophes qui avoient des prin-
 cipes fort opposés entr'eux-mêmes, ne s'accor-
 doient jamais ensemble ; mais ils étoient encore
 bien plus éloignés de s'accorder avec l'Apôtre.
 Ceux-là qui mettoient leur souverain bien dans
 le plaisir, & qui nioient l'immortalité de l'a-
 me, n'avoient garde de suivre une doctrine
 qui ne parloit que de mortifier les sens, & de
 renoncer aux plaisirs de la vie, pour parvenir à
 une vie immortelle par les merites de J E S U S.
 C H R I S T crucifié & ressuscité. Les autres qui
 avoient des sentimens encore plus opposés à
 l'humilité chrétienne, prenoient pour folie ce
 que saint Paul leur annonçoit : les uns disoient
 que c'étoit un discoureur qui avançoit des cho-
 ses qu'il ne prouvoit pas ; le mot grec peut si-
 gnifier un homme de néant, qui ramasse les
 grains qui tombent dans un marché : & les au-
 tres disoient qu'il annonçoit de nouvelles divi-

nités , parcequ'il leur prêchoit JESUS-CHRIST Dieu & homme , & sa resurrection d'entre les morts. Saint Chrysostome remarque qu'ils prenoient le mot Grec *αὐτοῦ* pour une divinité.

Comme ces Philosophes & les autres habitans de cette grande ville n'avoient point d'autre occupation le long de la journée , que d'entretenir & de débiter quelque chose de nouveau , ils voulurent s'éclaircir de cette doctrine nouvelle qu'il avançoit , & de ces choses extraordinaires dont ils n'avoient jamais ouï parler ; ainsi ils le *prirent & le menerent à l'Areopage* , soit comme criminel , sa religion sur le fait des dieux leur étant suspecte ; soit plutôt que ce fut pour s'expliquer plus à fond dans une grande assemblée : car l'Areopage étoit un lieu celebre dans Athenes , où se décidoient les causes les plus importantes , surtout celles de la religion. C'étoit un Senat dont les Juges étoient renommés par l'intégrité de leurs mœurs , & redoutables par la severité de leurs jugemens. L'Apôtre se vit donc obligé de paroître *au milieu de l'Areopage* , en présence de tout ce qu'il y avoit de plus éclairé dans la Grece , pour rendre compte de sa religion ; & ce fut avec un si grand danger de sa vie , que s'il avoit dit ouvertement qu'il y eût eu d'autres dieux que ceux que cette ville idolâtre adoroit , il eût sans doute été condamné comme l'avoit été Socrate dans une pareille cause. Il connut le danger où on l'engageoit ; mais il l'évita par une prudence merveilleuse , en faisant voir aux Atheniens que le Dieu qu'ils adoroiient sans le connoître , étoit le seul qu'il fal-

428 EXPLICATION DU CHAP. XVII.

loit reconnoître préférablement à tous les autres. Dans cet admirable discours qu'il fit pour satisfaire leur curiosité en apparence, mais en effet pour gagner à Dieu quelques-uns d'entre eux, il loue d'abord les Atheniens de leur religion, qu'ils portoient même *jusqu'à l'excès*; ensuite il les instruit sur la providence de Dieu, & sur la sagesse de sa conduite à l'égard des hommes; enfin il voulut les entretenir de JESUS-CHRIST, mais il fut interrompu d'abord qu'ils *entendirent parler de la résurrection des morts.*

Saint Ambroise représente ce discours comme un parfait modèle que doivent suivre ceux qui ont à parler aux infidèles pour les convertir; il faut premièrement les persuader de l'unité d'un Dieu créateur de toutes choses, de peur que l'on ne se moque d'eux avant de les entendre. C'est ce qu'a fait ici saint Paul avec une adresse toute spirituelle, car prenant occasion de l'autel qu'il avoit vu dressé *au Dieu inconnu*, il en fit le sujet de son instruction: l'on ne sait point néanmoins précisément si c'étoit au vrai Dieu, & à quelle occasion cet autel fut érigé. Quelques-uns croient que ce fut pour recomptoir la grâce que les Atheniens avoient reçue du Dieu qui avoit fait cesser la peste parmi eux, après avoir inutilement imploré le secours de beaucoup d'autres divinités. Saint Chrysostome croit qu'après s'être informés de toutes parts des divinités qu'on adoroit par toute la terre, de peur d'en manquer quelqu'une, ils dressèrent un temple *au Dieu inconnu*: d'autres enfin estiment que cet honneur se rendoit au vrai Dieu, & que les Atheniens en avoient

eu quelque connoissance par les oracles des Sibyles , & par le rapport de leurs Philosophes qui avoient lù les livres sacrés , mais qu'ils n'en savoient pas le nom , que les Juifs mêmes tenoient ineffable. On remarque que les payens donnoient quelquefois au Dieu des Juifs le nom du Dieu inconnu ; & Lucien prend l'inconnu d'Athenes pour le Dieu que les Chrétiens adoroient.

Ce troisième sentiment paroît le plus probable , puisque saint Paul déclare , qu'il vient leur annoncer ce même Dieu qu'ils adorvoient sans le connoître. Il leur fait entendre que le culte qu'ils readoient à leurs Dieux étoit un culte vague & incertain , qu'ils ne sawoient à quoi s'en tenir , puisqu'ils adoptoient des divinités à l'aventure & sans les connoître. Il prétendoit donc leur donner la connoissance du vrai Dieu , en leur montrant quelle est cette divinité inconnue qu'ils adoroint , & par ce moyen il détruisoit l'idolatrie du paganisme , & toutes les fausses opinions des Philosophes. Les uns disfoient que le monde éroit éternel & incrémenté ; les autres que Dieu lui-même étoit l'ame du monde ; & d'autres enfin , que le monde s'étoit fait de lui-même par la rencontre & l'assemblage des atomes : il renverse toutes ces erreurs , en disant , que Dieu a fait le monde & toutes les parties qui le composent. Mais ce qu'il dit ensuite suffit pour dissiper les plus épaisses tenebres du paganisme. Ils avoient appris de leurs Poëtes , que les différentes parties de l'univers étoient assujetties à des dieux qui les gouvernoient ; mais l'Apôtre leur enseigne que Dieu est le Seigneur

gneur du ciel & de la terre , & qu'ainsi il est seul & unique maître de tout l'univers sans aucun partage , puisqu'il en est le créateur .

La plupart d'entr'eux croyoient aussi que leurs divinités étoient renfermées dans leurs statues , ou qu'elles ne sortoient point des temples qui leur étoient dédiés ; il falloit que l'Apôtre montrât que Dieu n'habite point dans les temples bâtis par les hommes , & qu'il n'y peut être renfermé , étant présent par tout par l'incompréhensible immensité de son Etre infini . Mais pourachever de détruire dans leur esprit toute sorte de superstition & d'idolatrie , il falloit aussi les avertir que ce Dieu Tout-puissant vouloit être adoré d'un culte spirituel , qu'il n'a point besoin ni de victimes , ni de sacrifices , ni de l'hommage des hommes . Que si on lui bâtit des autels & des temples , ce n'est point pour lui servir de demeure ; si on lui consacre des Prêtres pour le servir , ce n'est pas qu'il en ait affaire , mais tout cela ne se fait que pour nous qui en avons besoin , pour entretenir le culte que nous devons lui rendre , il n'en tire aucune utilité , parceque lui seul se suffit à soi-même , trouvant en lui toute sa gloire & tout son bonheur ; ainsi loin de recevoir quelque chose de ses créatures , c'est lui qui les fait subsister , & qui donne aux hommes la vie qu'ils possèdent , l'air qu'ils respirent , & toutes les autres choses nécessaires à la vie .

Il restoit encore à les instruire sur l'origine des hommes , pour les désabuser de l'erreur de leurs Philosophes , qui croyoient que le monde ayant été de toute éternité , les hommes n'avoient

voient point eu aussi de commencement, & que la terre habitable avoit toujours été peuplée : quelques nations mêmes ont crû que leurs habitans n'étoient point venus d'ailleurs, mais qu'ils étoient sortis de la terre même qu'ils habitoient ; cette erreur qui étoit particulière aux Atheniens, se trouvoit néanmoins parmi les Grecs & les Latins, qui ont des termes particuliers pour marquer ces sortes de peuples sortis de la terre. L'Apôtre leur apprend que c'est Dieu qui a formé le corps du premier homme, & qu'il lui a donné une ame, non tirée de sa substance, ou d'une ame universelle, mais créée de rien par sa toute-puissance, & que tous les hommes sont descendus de celui-là, & qu'il les a répandus par toute la terre pour l'habiter, qu'il a marqué non seulement aux peuples en général, mais encore à tous les hommes en particulier, le temps précis de leur naissance & de leur commencement, la durée de leur vie, & les bornes de leur demeure sur la terre.

Loin d'ici cette vaine indolence que les Epicuriens attribuoient à Dieu, s'imaginant qu'il s'incommoderoit s'il se mêloit du gouvernement du monde, ou que s'il s'en mêle ce n'est que par une inspection générale sans s'inquieter des affaires des particuliers.

Loin d'ici cette doctrine impie des Stoïciens qui assujettissent le Tout-puissant à la loi rigoureuse du destin, & à cet enchaînement de causes qui se suivent par nécessité.

Loin d'ici cette erreur grossière que les Poëtes ont introduites dans le monde, que tout se fait par hazard, & que tous les évenemens sont

330 EXPLICATION DU CHAP. XVII.
soumis au gré d'une déesse aveugle qu'ils appellent *fortune*, l'Apôtre renverse toutes ces imaginations, en montrant que la providence de Dieu s'étend à tout, & qu'il n'arrive rien qu'il n'ait prévu & qu'il n'ait réglé selon ses desseins éternels.

Le soin paternel de cette providence qui a donné l'être aux hommes & qui les conserve, l'usage des créatures qu'elle a produites en leur faveur, les doit éléver à la connoissance de ce souverain *Craeur*, & quoique depuis le peché, l'homme soit comme dans une nuit obscure enveloppé de tenebres épaisles, il peut néanmoins chercher Dieu, & tâcher de le trouver comme avec la matin & à tâtons; car les grandeurs invisibles de Dieu, sa puissance éternelle & sa divinité, deviennent comme visibles en se faisant connoître

Rom. 1. par ses ouvrages depuis la création du monde.
2. Mais il n'est pas nécessaire de sortir hors de nous-mêmes pour nous rendre Dieu sensible,
Jerem. 20. : 4. lui qui remplit le ciel & la terre, se rend tellement présent à chacun de nous, qu'il penetre tout notre intérieur par sa vertu toute-puissante,
de sorte qu'il faut être prodigieusement stupide pour ne le pas reconnoître. Les operations qu'il fait en nous sont si merveilleuses, qu'il ne fait rien de beau & d'excellent dans le monde qu'il ne le fasse d'une maniere plus parfaite dans l'homme qui en est comme l'abrégié. Si donc nous voulons considerer ce que nous sommes & ce qui se passe en nous, nous reconnoîtrons aisément que Dieu n'est pas loin de chacun de nous, puisqu'il est au fond de notre être qu'il remplit, qu'il conserve, & qu'il fait agir; de sorte

que c'est par son influence continue que nous vivons, que nous agissons, & que nous subsistons. Que si ce n'est aussi qu'en lui & par lui que subsistent les autres creatures qu'il gouverne & qu'il conserve, il est néanmoins proprement le Père de l'homme qu'il a fait à son image & sa ressem-<sup>Gens. 1.
blance, & à qui il se communique avec des</sup>
sentimens tendres & amoureux. Vos Auteurs, leur dit-il, ont reconnu cette qualité d'enfans que nous portons à l'égard de Dieu, puisque quelques-uns de vos Poëtes ont dit : *Nous sommes même les enfans & la race de Dieu.* C'est Aratus compatriote & contemporain de saint Paul, qui parle de la sorte dans ses Phenoménes, & qui attribue à Jupiter ce qui ne convient qu'à Dieu, d'être intimement présent dans tous les lieux & dans tous les êtres. Il est vrai que ce Poète a peut-être entendu, comme Platon, que Dieu étoit l'ame du monde, & que les nôtres en étoient détachées comme des parcelles de la divinité; mais saint Paul a eu raison de prendre dans son vrai sens, une vérité qui a été altérée par les imaginations des Philosophes.

Mais il n'en demeure pas là, de ce principe il tire une conclusion convainquante qui tend à renverser toutes les idoles du paganisme; voici son raisonnement: Si nous qui avons une ame formée à la ressemblance de Dieu, ne pouvons être représentés que grossièrement p. t des images sensibles, comment peut-on s'imaginer, que la majesté de Dieu, qui est tout esprit, & invisible, puisse être bien exprimée par des idoles d'or ou d'argent, ou de pierre qui dépendent de l'imagination des peintres, & du caprice des sculpteurs?

332 EXPECTATION DU CHAP. XVII.

On pouvoit opposer à saint Paul , qu'il avoit tort de reprendre comme un abus , un usage reçû dans toute la suite des siecles , approuvé par tous les habiles gens & par toutes les personnes les plus sages , & les plus considerables dans tous les temps ; comment le souverain Createur de l'univers auroit-il permis que tout le monde eût été si long-temps dans l'erreur sur la connoissance du vrai Dieu , & sur le culte qu'on lui doit rendre ?

L'Apôtre prévient cette objection , en disant que Dieu ayant méprisé & regardé avec indignation les égaremens des hommes , il les a long-temps dissimulés ; mais qu'enfin il a eu pitié de cette ignorance funeste dans laquelle toutes les nations du monde étoient ensevelies , & leur a fait annoncer par toute la terre qu'ils fissent penitence de leurs crimes , s'ils vouloient obtenir le salut qu'il leur promettoit par le ministere de ceux qu'il avoit choisis pour publier par tout cette heureuse nouvelle ; & que ceux qui par la dureté & l'impénitence de leur cœur méprisoient les richesses de sa bonté , de sa patience , & de sa longue tolerance qui les invite à la penitence , s'amassent un tresor de colere , & attiroient sur eux toute la rigueur de son indignation en ce jour épouventable qu'il a arrêté dans les siecles à venir , auquel il doit juger le monde selon la justice . C'est par condescendance qu'il appelle J E S U S - C H R I S T seulement homme , parceque les Atheniens n'étoient point capables de comprendre qu'il fut Dieu : d'ailleurs la puissance de juger lui a été donnée en qualité d'homme , & c'est dans sa nature hu-

Rom. 2.

5.

Joan. 5.

4.

maine qu'il paroîtra pour juger les vivans & les morts.

Ce discours de saint Paul fit des effets bien differens dans les esprits de ses auditeurs, car il y en eut plusieurs qui ayant entendu parler de la résurrection des morts, s'éclattement de rire & s'en mocquerent comme d'une chose qui leur paroîstoit impossible & ridicule ; c'étoit apparemment tous ces Philosophes qui l'avoient engagé à s'expliquer en public sur ses sentimens. Les Epicuriens croyoient qu'après la mort l'âme étoit détruite aussi bien que le corps. Les sectateurs de Pythagore & de Platon s'imaginoient que les ames passoient du corps dans un autre, mais ils ne pouvoient pas se persuader que l'âme après la mort pût se réunir au même corps pour l'animer & en faire la même personne, c'est pourquoi ce que disoit Paul passoit auprès d'eux pour extravagance.

Quelques autres furent fâchés qu'on l'eût interrompu d'une maniere si brusque & si peu honnête, ils lui dirent qu'ils seroient bien aises de l'entendre encore une autre fois sur cette matière, soit que ce fût la curiosité qui les portât à vouloir entendre le reste, soit qu'ils commençaient à goûter des vérités dont ils n'avoient pas encore ouï parler. Ainsi l'Apôtre sortit de l'Areopage, & bien-tôt après de la ville même, considerant qu'il y avoit peu à faire avec des gens pleins d'eux-mêmes, & prévenus de leurs fausses opinions : cependant sa prédication ne fut pas sans fruit, car il y en eut quelques-uns qui crurent & s'attachèrent à lui, entre lesquels fut un des plus considerables Sénateurs de l'Areop-

page nommé Denys, & une femme nommée Damaris, ou selon d'autres, Damalis : elle n'étoit pas femme de cet illustre Sénateur, comme le disent quelques Peres sans fondement ; mais c'étoit une Dame Athenienne de grande considération, qui embrassa la foi de JESUS-CHRIST avec encore quelqu'autres personnes.



CHAPITRE XVIII.

1. **A** Près cela, Paul étant parti d'Athènes, vint à Corinthe.

2. Et ayant trouvé un Juif nommé Aquilas, originaire du Pont, qui étoit nouvellement venu d'Italie avec Priscille sa femme, parceque l'Empereur Claude avoit ordonné à tous les Juifs de sortir de Rome, il se joignit à eux.

3. Et parceque leur métier étoit de faire des tentes, & que c'étoit aussi le sien, il demeuroit chez eux, & y travailloit.

4. Mais il prêchoit dans la synagogue tous les jours de sabbat ; & faisant entrer dans ses discours le nom du Seigneur JESUS

1. **P**ost hæc egreditus ab Athenis, venit Corinthum.

2. Et inveniens quandam Judæum nomine Aquilam, Ponticum genere, qui nuper venerat ab Italia, & Priscillam uxorem ejus, eo quod præcepisset Claudius discedere omnes Judæos à Roma, accessit ad eos.

3. Et quia ejusdem erat artis, manebat apud eos, & operabatur (erant autem scenofactoriae artis.)

4. Et disputabat in synagoga per omnem sabbatum, interponens nomen Domini Jesu, suaderbatque Judæos,

DES APÔTRÉS. CHAP. XVIII. 525
Gracis.

il s'efforçoit de persuader // les Juifs & les Grecs.

5. Cùm venissent autem de Macedonia Silas & Timothus, instabat verbo Paulus, testificans Iudeis esse Christum Jesum.

5. Or quand Silas & Timothée furent venus de Macédoine, Paul // s'employoit à prêcher avec encore plus d'ardeur, en montrant aux Juifs que Jésus étoit le CHRIST.

6. Contradicentibus autem eis, & blasphemantibus, excutiens vestimenta sua, dixit ad eos : Sanguis vester super caput vestrum; mundus ego, ex hoc ad Gentes vadam.

6. Mais les Juifs le contredisant avec des paroles de blasphème, il secoua ses habits, & leur dit : Que votre sang soit sur votre tête : pour moi j'en suis innocent, je m'en vais désormais vers les Gentils.

7. Et migrans inde, intravit in domum cuiusdam, nomine Titi-Justi, cotentis Deum, cuius domus erat conjuncta synagogæ.

7. Et étant parti de là, il entra chez un nommé Tite-Juste, qui craignoit Dieu, dont la maison tenoit à la synagogue.

8. Crispus autem archisynagogus credidit Domino cum omni domo sua ; & multi Corinthiorum audientes credebant, & baptizabantur.

8. Crispus chef d'une synagogue crut aussi au Seigneur avec toute sa famille ; & encore plusieurs autres des Corinthiens ayant oui ^{1. Cor. 1.} Paul, crurent & furent batisés.

9. Dixit autem Dominus nocte per

9. Alors le Seigneur dit à Paul en vision durant la

¶. 4. lett. il persuadoit.

¶. 5. gr. sentoit une grande ferveur d'esprit.

nuit : Ne craignez point, mais parlez sans vous taire pour quoi que ce soit ;

10. car je suis avec vous, & personne ne vous pourra maltraiter, parce que j'ai en cette ville un grand peuple.

11. Il demeura donc un an & demi à Corinthe, leur enseignant la parole de Dieu.

12. Or Gallion étant Proconsul d'Achaïe, les Juifs d'un commun accord s'éléverent contre Paul, & le mènerent à son tribunal,

13. en disant : Celui-ci veut persuader aux hommes d'adorer Dieu d'une manière contraire à la loi.

14. Et Paul étant prêt de parler pour sa défense, Gallion dit aux Juifs : O Juifs, s'il s'agissoit de quelque injustice, ou de quelque mauvaise action, je me croirois obligé de vous entendre avec patience.

15. Mais s'il ne s'agit que de contestations de doctrine, de mots, & de

visionem Paulo : Noli timere, sed loquere, & ne taceas.

10. propter quod ego sum tecum, & nemo apponetur tibi ut noceat te : quoniam populus est mihi multus in hac civitate.

11. Sedit autem ibi annum & sex menses docens apud eos verbum Dei.

12. Gallione autem Proconsule Achaiae, insurrexerunt uno animo Judæi in Paulum, & adduxerunt eum ad tribunal,

13. dicentes : Quia contra legem hic persuadet hominibus colere Deum.

14. Incipiente autem Paulo aperire os, dixit Gallio ad Judæos : Si quidem esset iniquum aliquid, aut facinus pessimum, o viri Judæi, recte vos sustinemet.

15. Si vero quæstiones sunt de verbo, & nominibus, &

lege vestra , vos ipsi
videritis : judex ego
horum nolo esse.

otre loi , démêlez vos
differends comme vous
l'entendrez ; car je ne
veux point m'en rendre
juge.

16. Et minavit
eos à tribunal.

16. Il les fit retirer ainsi
de son tribunal.

17. Apprehenden-
tes autem omnes So-
sthenem principem
synagogæ , percutie-
bant eum ante tri-
bunal , & nihil co-
rum Gallioni cura-
erat.

17. Et tous " ayant saisi
Sosthenes chef d'une syna-
gogue , le battoient devant
le tribunal , sans que Gal-
lion s'en mit en peine.

18. Paulus verò ,
cum adhuc sustinuisse-
set dies multos , fra-
tribus valefaciens ,
navigavit in Syriam ,
& cum cō Priscilla ,
& Aquila , qui sibi to-
sonderat in Cenchris
caput , habebat enim
volum.

18. Quand Paul eut en-
core demeuré là plusieurs
jours , il prit congé des fré-
res , & s'embarqua pour
aller en Syrie avec Priscille
& Aquilas , qui s'étoit fait
couper les cheveux à Cen-
chrée , à cause d'un vœu <sup>Nomb. 6.
18.</sup> _{Inf. 2.2} ^{24.}
qu'il avoit fait.

19. Devenitque
Ephesum , & illos
ibi reliquit : ipse ve-
rò ingressus synago-
gam disputabat cum
Judæis.

19. Et il arriva à Ephèse ,
où il laissa Priscille & Aqui-
las. Pour lui , étant entré
dans la synagogue , il con-
féra avec les Juifs ;

20. Rogantibus
autem eis , ut am-
pliori tempore ma-
peret , non consensit ,

20. qui le prierent de
demeurer plus long-temps
avec eux ; mais il ne vou-
lut point s'y accorder ,

21. sed valefaciens ,

21. & il prit congé

*. 17. gr. les Grœcs.

d'eux , en leur disant / : Je reviendrai vous voir , si c'est la volonté de Dieu ; & il partit ainsi d'Ephese.

22. Etant abordé à Césarée , il alla à Jérusalem ; & après avoir salué l'Eglise , il alla à Antioche :

23. où il passa quelque temps ; & il en partit ensuite , traversant par ordre & de ville en ville , la Galatie , & la Phrygie , & fortifiant tous les disciples.

24. En ce même-temps un Juif nommé Apollon , originaire d'Alexandrie , homme éloquent & puissant dans les Ecritures / , vint à Ephese .

25. Il étoit instruit dans la voie du Seigneur , & parlant avec zèle & avec ferveur d'esprit , il expliquoit & enseignoit avec soin ce qui regardoit Jésus , quoiqu'il n'eût connoissance que du baptême de Jean.

26. Il commença donc

& dicens : Iterem revertar ad vos , Deo- volente , profectus est ab Epheso .

22. Et descendens Césaréam , ascendit . & salutavit Eccle- siam , & descendit Antiochiam :

23. & facto ibi aliquanto tempore , profectus est , perambulans ex ordine Galaticam regio- nem , & Phrygiām , confirmans omnes discipulos .

24. Judæus au- tem quidam , Apollo- nomine , Alexandri- nus genere , vir elo- quens , devenit Ephe- sum , potens in Scrip- turis .

25. hic erat edoc- tus viam Domini : & fervens spiritu loquebatur , & dece- bat diligenter ea quæ- sunt Iesu , sedens tan- tum baptismā Joan- nis .

26. hic ergo co-

¶. 21. Le Grec ajoute : Il faut absolument que j'aille passer la tête prochaine à Jérusalem , mais .

¶. 24. expl. intelligent dans les Ecritures , & les em- ployant efficacement .

pit fiducialiter agere
in synagoga. Quem
cum audirent Pris-
cilla & Aquila, af-
sumserunt eum, &
diligentius exposue-
runt ei viam Domini.

27. Cum autem
vellet ire Achaiam,
exhortati fratres
scripserunt discipulis
ut susciperent eum.
Qui cum venisset,
contulit multum his
qui crediderant.

28. Vehementer
enim Judæos revin-
cebat publicè, ostend-
dens per Scripturas
esse Christum Iesum.

à parler librement & har-
diment dans la synagogue.
Et quand Priscille & Aquila
l'eurent oui, ils le re-
tirerent chez eux, & l'in-
struisirent plus amplement
de la voie de Dieu.

27. Il voulut ensuite
passer en Achäe : & les
frères l'y ayant exhorté, ils
écrivirent aux disciples
qu'ils le reçussent. Et y
étant arrivé, il servit beau-
coup aux fidèles¹.

28. Car il convainquoit
les Juifs publiquement avec
grande force, leur mon-
trant par les Ecritures que
Jésus étoit le CHARIST,

¹ 27. gr. par la grâce dont il étoit rempli.





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 12. *A* Près cela Paul étant parti d'Athènes, vint à Corinthe, &c.

L'Apôtre voyant que les Atheniens étoient peu disposés à recevoir l'Evangile ; partit d'Athènes, & y ayant laissé comme l'on croit, les fidèles sous la conduite spirituelle de Denys l'Areopagite qui fut fait le premier Evêque de cette Eglise, il vint à Corinthe. Cette ville étoit la plus fameuse qui fut dans la Grece par son commerce, parcequ'elle étoit située sur l'Isthme qui joint le Peloponese avec la Grece. Il trouva là un homme nommé Aquilas Juif de religion, & originaire de la province du Pont dans l'Asie mineure : ce n'est point ce Juif l'interprete de l'Ecriture qui étoit de même païs, & portoit le même nom, mais qui n'a vécu que depuis sous Trajan ; celui-ci étoit nouvellement venu d'Italie avec Priscille sa femme, ils s'étoient établis à Rome, & furent compris en qualité de Juifs dans l'Edit de l'Empereur Claude, qui ordonna de chasser tous les Juifs de Rome, à cause du tumulte qu'ils y excitoient. Ce bruit venoit apparemment de ce que le Christianisme faisant de grands progrès par la prédication de saint Pierre, les Juifs obstinés qui haïssoient le nom de JESUS-CHRIST, s'y opposerent avec grande chaleur ; c'est ce qui fait dire à Suetone, que le principal auteur de ce trouble étoit un

Sueton.

Claude.

¶. 25.

appelé *Chrest*: il appelle ainsi JESUS-CHRIST, parce qu'il n'étoit point instruit de la religion chrétienne, ni de la véritable cause de ces contestations; & d'ailleurs il n'a écrit que plus de soixante & dix ans depuis cet Edit.

Paul qui scavoit que J E S U S - C H R I S T avoit ordonné à ses Apôtres quand il les envoya ^{Matt. 10.} prêcher de s'informer en quelques villes qu'ils entraflsent, qui étoit celui qui étoit digne de les loger; se joignit à Aquilas & Priscille pour demeurer chez eux, & ce qui marque combien ce choix étoit judicieux, c'est qu'il leur rend ^{Rom. 16.} témoignage qu'ils ont travaillé avec lui pour le service de J E S U S - C H R I S T; qu'ils ont exposé leurs têtes pour lui sauver la vie, & qu'il n'est pas le seul qui leur soit obligé, mais encore toutes les Eglises des Gentils: c'étoit aussi pour travailler avec eux: car *leur métier étoit de faire des tentes*, & c'étoit aussi le sien. Il avoit appris ce métier, selon la coutume des Pharisiens, que leur secte obligeoit de savoir quelque art mécanique & de l'exercer. Il s'en servit fort à propos dans cette ville, pour n'être point à charge à ceux à qui il prêchoit l'Evangile: car quoi ^{i. corin.} qu'il eût droit de vivre aux dépens de ceux ^{1. Thess.} qu'il instruisoit, il ne vouloit pas néanmoins ^{2. Thess.} user de ce pouvoir, pour ôter aux ennemis ^{3. Cor. 9.} de l'Evangile tout prétexte de l'accuser d'avancer la parole par quelques vues d'intérêt, il vouloit se conserver la gloire de l'avoir publié gratuitement, & par là se maintenir dans le droit de parler avec plus de liberté. Si les directeurs spirituels & les autres ministres de J E S U S - C H R I S T imitoient ce grand exemple de

542 EXPLICATION DU CHAP. XIII.

desinteressement, leur conduite seroit plus honorable pour eux , plus utile pour ceux qu'ils gouvernent , & plus avantageuse pour l'honneur de l'Eglise.

MAT. 20. Mais quoique l'Apôtre fût occupé à travailler pour avoir de quoi fournir à tout ce qui lui étoit nécessaire , & à ceux qui étoient avec lui, il ne laissoit pas de vaquer à l'oraifon & aux fonctions de son ministere tous le jours de sabbat. Il prêchoit dans la synagogue des Juifs , & faisant entrer dans ses discours le Nom du Seigneur J e s u s , il s'efforçoit de les persuader aussi-bien que les Grecs , que c'est lui qui est le Messie que l'on attendoit, qui devoit être le mediateur pour reconcilier les hommes avec Dieu. Mais après que Silas & Timothée , qu'il avoit laissés en Macedoine , en furent revenus pour le joindre à Corinthe , se voyant fortifié de ce secours , son zèle s'échauffa de nouveau , & il prêcha avec plus de force qu'auparavant, le Seigneur confirmant sa parole par les miracles qui l'accompagnoient , par les prodiges & les effets extraordinaire de la puissance divine , comme il dit lui même.

MAT. 20. v. 5. Les Juifs l'écouterent paisiblement jusqu'à ce qu'il vint à parler de J e s u s - C H R I S T ouvertement , mais quand il leur voulut montrer la nécessité de le reconnoître pour le C H R I S T , ils s'opposerent à tout ce qu'il disoit , & s'éleverent avec fureur en proferant des paroles de blasphème , soit contre J e s u s - C H R I S T , soit contre lui. Alors se souvenant du précepte que le Sauveur donna à ses Apôtres , il secoua ses habits sur eux. Voyez ce qui a été

MATTH.

10. 14.

Cit ci-dessus chap. 13. v. 51. Cette ceremonie marquoit deux choses : la premiere , que ce n'étoit point par aucun motif d'intérêt qu'il étoit venu leur annoncer la parole de Dieu , puisqu'il ne vouloit pas qu'il lui restât rien de leur terre , non pas même la poussiere qui s'étoit attachée à ses habits : la seconde , qu'il ne vouloit avoir rien de commun avec eux , de peur d'être enveloppé dans la perte à laquelle ils se destinoient eux-mêmes en rejettant l'Evangile ; que s'ils vouloient perir , ils ne devoient s'en prendre qu'à eux-mêmes ; que leur sang , c'est-à-dire la peine dûe aux auteurs de leur perte éternelle , retomberoit sur leur tête : ce mot de *sang* qui signifie *meurtre* dans l'Ecriture , signifie aussi la perte d'une personne de quelque manière qu'elle arrive. Cette façon de parler familiere aux Hebreux , se trouve en un endroit d'Ezechiel , t. 3. 12 où Dieu parlant à ce Prophète , lui déclare que s'il n'annonce point de sa part la vérité à l'impié , afin qu'il se détourne de son impieté , il lui redemandera son sang , c'est-à-dire , qu'il le rendra responsable de sa perte éternelle. L'Apôtre leur déclare donc que s'ils se perdent , ce sera par leur faute ; que pour lui il en étoit innocent , & qu'ils ne peuvent point trouver mauvais qu' deiformais il les quitte , pour porter aux Gentils le salut qu'ils rejettent.

Saint Paul avoit été établi Apôtre des Gentils ; ainsi il n'auroit pas manqué de travailler à leur conversion , quand bien même les Juifs auroient reçû l'Evangile avec toute la docilité possible : mais il leur marque qu'il ne prendroit plus aucun soin de leur salut , ayant d'ailleurs

544 EXPLICATION DU CHAP. XIV.

accoutumé d'entrer dans leurs synagogues, & de commencer par eux dans quelque lieu qu'il se trouvât, afin de leur réunir ensuite les Gentils, pour ne faire qu'un corps des deux peuples.

Mais s'il les menaçoit de les quitter, ce n'étoit que pour les faire rentrer en eux-mêmes, & les piquer de jalousie par l'exemple des Gentils; car en sortant d'avec eux, il alla faire sa demeure dans une maison qui tenoit à leur synagogue, afin que ceux qui voudroient l'écouter pussent le faire facilement. Cette maison appartenloit à un homme de bien & craignant Dieu, nommé Tite Juste, selon la Vulgate, & *Juste* seulement selon le Grec. Quelques-uns après saint Chrysostome, confondent ce Tite avec le disciple que saint Paul établit Evêque de Candie à qui il adresse son Epître; mais il ne paroît pas que ce soit le même, quoiqu'il fut Gentil comme lui; ce qui a donné occasion à quelques Autheurs de croire que l'Apôtre avoit quitté exprès la maison d'Aquilas & de Priscille qui étoient Juifs de naissance, pour marquer qu'il vouloit se séparer de tous ceux de sa nation, à cause de l'opiniâtreté de quelques uns.

Le soin qu'il eut de s'approcher de la synagogue ne fut point inutile, car il en convertit les chefs, scavoit Crispus avec toute sa famille, qu'il dit lui-même avoir baptisé de ses propres mains; & Sosthene autre chef de synagogue dont il fait mention, & en parle comme de son collègue, dans la salutation de la même Epître. Plusieurs autres des Corinthiens embrassèrent aussi la foi, & furent baptisés. Ces bons succès relevèrent le courage de l'Apôtre: il avoit besoin de

de cette consolation ; car il a écrit depuis, que
tant qu'il fut parmi eux, il y fut toujours dans un état de faiblesse, de crainte & de tremblement.

C'est pourquoi nostre Seigneur lui apparut la nuit dans une vision pour le fortifier encore davantage, & lui ordonna de parler hardiment & sans crainte : *Ne craignez point*, lui dit-il, *mais parlez sans vous taire*. Cette répétition fait voir qu'il n'y a point de défaut plus opposé au ministère de la parole de Dieu, que la crainte qui resserre & qui abbat le courage. Il lui promet qu'il seroit avec lui pour l'assister & le soutenir ; que personne ne lui feroit outrage, c'est-à-dire ; qu'il le tireroit d'entre les mains de ceux qui voudroient le maltraiiter : & qu'enfin sa peine ne seroit pas perdué , parcequ'il avoit en cette ville un grand peuple, qui étoit ou déjà converti, ou prédestiné à la vie éternelle. L'événement lui fit connoître la vérité de cette révélation : car ayant demeuré un an & demi dans Corinthe , & aux environs de cette ville, il y enseigna la parole de Dieu avec tant de succès, que durant ce temps cette Eglise s'accrut extrêmement par la conversion de plusieurs personnes de toute qualité. Nous ne savons point en particulier ce qu'il y a fait , & ce qu'il y a souffert pour le Nom de J E S U S - C H R I S T , il dit seulement que les marques de son apostolat ont paru parmi les Corinhiens dans toute sorte de tolérance & de patience, & dans les miracles & dans les prodiges.

¶. 12. jusqu'au 18. Mais les Juifs ennemis du Nom de J E S U S - C H R I S T , ne se laissoient jamais de persécuter Paul ; ils se faisaient

M m

546 EXPLICATION DU CHAP. XVIII.

de lui , & le menerent devant le tribunal du Proconsul d'Achaïe : c'étoit alors Novat frere de Seneque le Philosophe ; lequel ayant été adopté par Gallion banni sous Tibere , en avoit pris le nom. Ils l'accuserent donc devant ce Juge d'enseigner à servir Dieu d'une maniere contraire à celle qui avoit été prescrite par la loi de Moïse , & de troubler par ses prédications la liberté que les Romains donnoient aux Juifs d'adorer Dieu selon leurs loix & leurs coutumes. Cette accusation parut fort peu importante à Gallion , qui n'étant point instruit de la loi des Juifs ni de leurs ceremonies , ne donna pas à saint Paul le loisir de parler , mais leur declara que s'il se plaignoient de quelque méchante action qu'il eût commise , il les écouteroit & leur feroit justice ; mais que s'il ne s'agissoit entr'eux que de quelques points de doctrine , qui regardoient leur religion , & de quelques termes de leur loi qu'il falloit interpreter , ils vuidassent leurs differens comme ils l'entendoient , que pour lui il ne vouloir point s'en rendre le juge. Cette sentence étoit digne de la moderation & de la douceur qu'on attribuë à ce Proconsul , qu'on dit avoir été un homme d'esprit , doux & agreable à tout le monde. Avec cette réponse il les fit retirer de devant son tribunal. Ces furieux étant outrez de dépit de se voir rebutez , ils n'osèrent s'en prendre à Paul , mais ils se jetterent tous sur Sosthene qui étoit chrétien , & le maltrai terent devant Gallion , sans qu'il s'en mît en peine ; parce que ne voulant point se mêler de leurs affaires , il ne se soucioit pas qu'ils outrageassent un chef de leur synagogue .

*Synops.
ibid.*

On ne convient pas néanmoins par qui Sosthene fut battu , & pourquoi ; car comme l'original porte que ce furent les Grecs qui le batirent , plusieurs croient que Sosthene n'étant pas encore converti avoit succédé à Crispe devenu chrétien , ou étoit chef d'une autre synagogue , & qu'il se mit à la tête des Juifs pour demander justice contre Paul : que Gallion ayant rejeté leur requête , il ne laissoit pas d'insister encore avec importunité ; ce qui donna lieu aux Officiers du Proconsul , ou aux Grecs qui demandoient aussi audience , de le faire retirer à coups de poing comme un importun qui troubloit l'audience du Proconsul . On rapporte encore d'autres opinions sur ce fait , mais qui paraissent peu probables . Quoi qu'il en soit , si Sosthene n'avoit point encore pour lors embrassé la foi , il l'a pu faire dans la suite ; car saint Paul demeura-là encore plusieurs jours depuis ce tumulte , & c'est de là qu'il écrivit ses deux Epîtres aux Thessaloniciens .

¶. 18. jusqu'au 24. Après que saint Paul eut passé au moins dix - huit mois à Corinthe & dans les païs d'alentour , il s'embarqua avec Priscille & Aquilas à Cenchrée , qui est un port de Corinthe du côté de l'orient , pour aller en Syrie & à Jérusalem ; non pas tout droit , mais par un grand détour , en parcourant plusieurs provinces . Mais avant que de partir de Cenchrée , il se fit couper les cheveux à cause d'un vœu qu'il avoit fait . On croit probablement que c'étoit le vœu des Nazaréens , auquel on donne par excellence le

nom simple de vœu. On peut peut voir sur le chap. 6. des Nombres quel étoit ce vœu , & à quoi il engageoit : c'étoit entr'autres choses à ne point boire de vin , & à laisser croître ses cheveux jusqu'au jour où finissoit ce vœu ; & alors on offroit des sacrifices , & on se faisoit couper les cheveux. Mais s'il arrivoit que le Nazaréen contractât quelque impureté légale , il se faisoit aussi-tôt couper les cheveux ; il offroissoit jours après le sacrifice prescrit par la loi , & recommençoit tout de nouveau le temps de son vœu , qui n'étoit guere alors que pour un mois. On croit qu'il étoit arrivé à saint Paul quelque accident qui l'obligea à se couper les cheveux à Cenchrée , remettant à offrir le sacrifice lorsqu'il seroit à Jérusalem ; parcequ'il ne se pouvoit offrir que dans le temple ; & il paroît que saint Paul entreprit exprès ce voyage de Syrie pour l'accomplir : car ce qu'il dit qu'il falloit absolument qu'il y allât , marque quelque chose de plus qu'une simple résolution. Quelques Auteurs disent que c'étoit Aquilas & non pas l'Apôtre , qui avoit fait ce vœu , mais ils le disent avec peu de fondement . & contre le sentiment de presque tous les Interpretes. L'Apôtre ne l'entreprit que pour s'accommorder à la faiblesse des Juifs , qui le prenoient pour l'ennemi de la loi : il tâchoit de les gagner par ce moyen , en leur montrant qu'il honoroit la loi comme sainte , sans se croire obligé d'en pratiquer les cérémonies ; ce qui paroît assez par le reste de sa conduite. Voyez le chap. 21. v. 26.

¶. 19. Estant parti de Cenchrée , il vint par mer

à Ephese , où il entra , selon sa coutume , dans la synagogue pour conferer avec les Juifs : ils le prierent instamment de faire quelque séjour avec eux ; ce qui marque la bonne disposition où ils étoient à l'égard de Paul , & de l'Evangile qu'il leur annonçoit. Mais il s'en excusa , & en prenant congé d'eux , il leur dit , qu'il falloit absolument qu'il allât passer la fête prochaine à Jerusalem ; c'étoit apparemment celle de la Pentecôte : & après leur avoir fait espérer que si c'étoit la volonté de Dieu il reviendroit les voir , il partit aussi-tôt par mer de cette ville , où il laissa en sa place Aquilas & Priscille , pour fortifier les Ephesiens par leurs discours , parcequ'ils étoient fort instruits. Dieu se servit de leur ministere pourachever par eux ce qu'il avoit commencé dans un des principaux ministres de son Eglise. *Voyez v. 24.*

L'Apôtre ayant eu le temps favorable , il aborda à Cesarée en Palestine ; & sans s'y arrêter il monta à Jerusalem , où il salua cette Eglise qui est appellée l'Eglise par excellence , comme étant la mere des autres : il y passa la fête & y accomplit son vœu , ou quelque autre projet dont saint Luc ne dit rien. Il revint de là à Antioche de Syrie , d'où il étoit parti autrefois avec Barnabé pour aller prêcher l'Evangile. Il ne pouvoit oublier cette Eglise où il avoit reçû tant de graces , & avoit pour elle une affection toute particulière. Il y passa quelque temps , & après y avoir donné ordre à ce qu'il jugea nécessaire , il parcourut de suite toute la Galatie & toute la Phrygie , allant de ville en ville , & for-

M m iii

550 EXPLICATION DU CHAP. XVIII.
tifiant dans la foi tous les disciples qu'il trouvoit , confirmant le bien qu'il avoit établi , & corrigeant les abus qui s'y étoient glissés.

v. 24. *jusqu'à la fin.* Peu de temps après que saint Paul fut parti d'Ephese , il y vint un Juif d'Alexandrie nommé Apollon , qui étoit éloquent , fort intelligent dans les Ecritures , & avec cela plein de zèle & de ferveur : ces trois qualités le rendoient capable de travailler avec grand fruit à la conversion de ce peuple. Il n'a-voit reçû que le baptême de saint Jean , & l'a-voit reçû sans doute du saint Précurseur même qui baptisoit seul ; & cependant il étoit bien instruit de ce qui regardoit J E S U S - C H R I S T , c'est-à-dire , qu'il étoit le Messie promis aux Juifs , & que la foi en son nom étoit nécessaire pour le salut , & enseignoit avec soin & avec certitude ce qu'il avoit appris des vérités de l'Evangile : il parla même avec beaucoup de hardiesse dans la synagogue , ou Aquilas & Priscille l'ayant entendu , ils s'apperçurent qu'il lui manquoit encore quelque chose ; ils le firent venir chez eux , & l'instruisirent plus à fond des mystères de la religion chrétienne. Ils avoient été assez long-temps disciples de saint Paul , pour être en état d'instruire même les plus savans & les plus fervens tel qu'étoit Apollon. Ce fut d'ailleurs un bel exemple d'humilité dans un homme aussi éloquent & aussi estimé qu'il étoit , de vouloir bien recevoir des instructions d'un artisan & d'une femme. L'on ne sait point s'il reçût alors le baptême ; mais saint Chrysostome dit nettement , que quoiqu'il ne fût pas par-

DES ACTES DES APÔTRES. 551
faitement éclairé sur nos mysteres, il avoit néanmoins attiré en lui le Saint Esprit comme Cornelle, par ce zèle & ce courage que le Saint Esprit même lui avoit donné.

Il se résolut ensuite de passer en Achaïe pour y annoncer la parole de Dieu, & les frères qui étoient à Ephèse l'y exhorterent, & écrivirent aux disciples qui étoient à Corinthe, qu'ils le reçussent selon son mérite. Lorsqu'il y fut arrivé, il contribua beaucoup par la grâce dont il étoit rempli, à affermir les fidèles dans la foi, car il confondoit les Juifs par la force de ses discours & par l'autorité de l'Ecriture, dont il se servoit efficacement, leur montrant que J E S U S - C H R I S T étoit le Messie. L'éclat que la prédication d'Apollon fit à Corinthe où il alla au sortir d'Ephèse, lui acquit beaucoup d'admirateurs ; & y produisit deux ou trois ans après une division fâcheuse, dont l'Apostre parle dans sa première Epître aux Corinthiens, chap. I. v. 10. 11. 12.





CHAPITRE XIX.

† veille de la Pentecôte.

I. P endant qu'Apol-
lon étoit à Co-
rinthe, Paul ayant traversé
les hautes provinces [¶] de
l'Asie, vint à Ephese, où
ayant trouvé quelques dis-
ciples,

2. il leur dit : Avez vous
reçû le Saint-Esprit depuis
que vous avez embrassé la
foi ? Ils lui répondirent :
Nous n'avons pas seule-
ment oui dire qu'il y ait un
Saint-Esprit.

3. Et il leur dit : Quel
batême avez-vous donc
reçû ? Ils lui répondirent :
Le batême de Jean.

Math.

3. 11.

Marc. 1.

3.

Luc. 3. 16.

Joan. 1.

3.

Sup. 1. 5.

11. 16.

4. Alors Paul leur dit :
Jean a batié du batême
de la pénitence, en disant
au peuple, qu'ils devoient
croire en celui qui venoit
après lui, c'est-à-dire, en
J e s u s.

I. Factum est au-
tem cum Apol-
lo esset Corinthi, us
Paulus peragratiss su-
perioribus partibus
veniret Ephesum, &
inveniret quosdam
discipulos.

2. dixitque ad eos:
Si Spiritum sanctum
acepistis credentes
At illi dixerunt ad
eum : Sed neque , si
Spiritus sanctus est,
audivimus.

3. Ille verò ait :
In quo ergo baptizati
estis ? Qui di-
xerunt : In Joannis
baptismate.

4. Dixit autem
Paulus : Joannes ba-
ptizavit baptismopœ-
nitiae populum ,
dicens : in eum , qui
venturus esset post
ipsum , ut crederent ,
hoc est , in Iesum.

*. 1. expl. la Galatie & la Phrygie.

5. His auditis, baptisati sunt in nomine Domini Iesu.

6. Et cum impo-
suisset illis manus
Paulus, venit Spiritus sanctus super eos, & loquebantur linguis, & prophetabant.

7. Erant autem omnes viri ferè duodecim.

8. Introgressus autem synagogam, cum fiducia loquebatur per tres mensas, disputans & suadens de regno Dei.

9. Cum autem qui-
dam indurarentur &
non crederent, ab-
ledicentes viam Do-
mini coram multitudine,
discedens ab eis, segregavit disci-
pulos, quotidie dis-
putans in schola Ty-
ranni cuiusdam;

10. hoc autem factum est per bien-
nium. Ita ut omnes,
qui habitabant in Asia, audirent ver-

5. Ce qu'ayant oui, ils furent baptisés au nom du Seigneur Iesus.

6. Et après que Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit descendit sur eux, & ils parloient diverses langues, & ils prophétisaient.

7. Ils étoient en tout en-
viron douze.

8. Paul entra ensuite dans la synagogue, où il parla avec liberté & hardiesse pendant trois mois, conferant avec les Juifs, & s'efforçant de leur persuader ce qui regarde le royaume de Dieu.

9. Mais comme quelques-uns s'endurcissoient & demeuroient dans l'incréduilité, décriant devant tout le peuple la voie du Seigneur; il se retira, & separa les disciples d'avec eux, & il enseignoit tous les jours dans l'école d'un nommé Tyran:

10. ce qu'il continua durant deux ans. De sorte que tous ceux qui demeuraient en Asie, tant Juifs que Gen-

tils , ouirent la parole du
Seigneur J e s u s .

11. Et Dieu faisoit des
miraclesextraordinaires par
les mains de Paul ;

bum Domini , Judæi
atque Gentiles.

11. Virtutesque ,
non quilibet facie-
bat Deus per manum
Pauli ;

12. jusques-là même que
les mouchoirs & les // linges
qui avoient touché son
corps , étant appliqués aux
malades , ils étoient guéris
de leurs maladies , & les es-
prits malins sortoient // .

13. Or quelques uns des
exorcistes Juifs qui alloient
de ville en ville , entrepri-
rent d'invoquer le Nom du
Seigneur J e s u s sur ceux
qui étoient possédés des
malins esprits , en leur di-
sant : Nous vous conjurons
par J e s u s que Paul prê-
che.

14. Ceux qui faisoient cela
étoient sept fils d'un Juif
Prince des Prêtres ; nom-
mé Sceva.

15. Mais le malin esprit
leur répondit : Je connois
J e s u s , & je sai qui est
Paul ; mais vous , qui êtes-
vous ?

12. ita ut etiam
super languidos de-
ferrentur à corpore
ejus sudaria , & semi-
cinctia , & recedebant
ab eis languores , &
spiritus nequam e-
grediebantur.

13. Tentaverunt
autem quidam & de
circumeuntibus Ju-
dæis exorcistis invo-
care super eos qui ha-
bebant spiritus ma-
los , nomen Domini
Iesu , dicentes : Ad-
juro vos per Jesum
quem Paulus prædi-
cat.

14. Erant autem
quidam Judæi Scevæ
Principis sacerdotum
septem filii , qui hoc
faciebant.

15. Respondens au-
tem spiritus nequam
dixit eis : Jesum no-
vi , & Paulum scio :
vos autem qui estis ?

¶. ¶. autr. tabliers.

¶. id gr. hors de ceux qui en étoient possédés.

16. Et infiliens
eos homo , in qu
erat dæmonium pes
simum , & domina
tus amborum , inva
luit contra eos , ita
ut nudi & vulnerati
effugerent de domo
illa.

16. Auffi-tôt l'homme qui
étoit possédé d'un démon
très-méchant , se jeta sur
deux de ces exorcistes , &
s'en étant rendu maître , il
les traita si mal, qu'ils furent
contraints de s'enfuir de
cette maison tout nuds &
blessés.

17. Hoc autem
notum factum est
omnibus Judæis , at
que Gentilibus , qui
habitabant Ephese :
& cecidit timor su
per omnes illos , &
magnificabatur no
men Domini Jesu.

17. Cet évenement ayant
été su de tous les Juifs &
de tous les Gentils qui de
meuroient à Ephese ; ils fu
rent tous saisis de crainte , &
ils glorifioient le Nom du
Seigneur J E S U S .

18. Multique cre
dentiū veniebant
confitentes & annun
tiantes actus suos.

18. Et plusieurs de ceux
qui avoient crû , venoient
confesser & declarer ce
qu'ils avoient fait *de mal*.

19. Multi autem
ex eis qui fuerant cu
riosa sectati , con
tulerunt libros , &
combusserunt coram
omnibus : & com
putatis pretiis illo
rum , invenerunt pe
cuniam denariorum
quinquaginta mil
lium.

19. Il y en eut aussi beau
coup de ceux qui avoient
exercé les arts curieux , qui
apporterent leurs livres &
les brûlerent devant tout
le monde ; & quand on en
eut supputé le prix , on
trouva qu'il montoit à cin
quante mille // pieces d'ar
gent.

20. Ita fortiter

20. Ainsi la parole de

¶. 19. deniers qui valoient environ dix-neuf mille livres.

Dieu se répandoit de plus en plus , & se fortifioit puissamment.

sciebat verbum
ei , & confirmabatur.

21. Après cela Paul , se proposa par l'instinct du S. Esprit , de passer par la Macedoine & par l'Achaïe , & d'aller ensuite à Jérusalem , disant : Lorsque j'aurai été là , il faut aussi que je voie Rome .

22. Et ayant envoyé en Macedoine deux de ceux qui le servoient dans son ministère , Timothée & Eraste , il demeura encore quelque temps en Asie .

23. Mais la voie du Seigneur fut alors traversée par un grand trouble .

24. Car un orfèvre , nommé Demetrius , qui faisoit de petits temples d'argent de la Diane d'Ephese , & donnoit beaucoup à gagner à ceux de ce métier ,

25. les assembla avec d'autres qui travaillloient à ces sortes d'ouvrages , & leur dit : Mes amis , vous

21. His autem expletis , proposuit Paulus in Spiritu , transita Macedonia & Achaia , ire Jerusalymam , dicens : Quoniam postquam fuero ibi , op̄ortet me & Romam videre .

22. Mittens autem in Macedoniam duos ex ministrantibus sibi , Timotheum & Erastum , ipse remansit ad tempus in Asia .

23. Facta est autem illo tempore turbatio non minima de via Domini .

24. Demetrius enim quidam nomine , argentarius , faciens ædes argenteas Dianaæ , præstabat artificibus non modi , cum quaestum ;

25. quos convocans , & eos qui hujusmodi erant opifices , dixit : Viri , scitis quia de hoc an-

* . 21. autr. pris en lui-même le dessin de passer .

eficio est nobis acquisitio : savez que c'est de ces ouvrages que vient tout notre gain :

26. & videtis, & auditis, quia non solum Ephesi, sed penè totius Asie, Paulus hic suadens avertit multam turbam, dicens, quoniam non sunt dii, qui manibus sunt.

26. & cependant vous voyez vous-mêmes, & vous entendez dire, que ce Paul a ici détourné un grand nombre de personnes *du culte des dieux*, non seulement à Ephese, mais presque par toute l'Asie, en disant que les ouvrages de la main des hommes ne sont point des dieux.

27. Non solum autem hæc periclitabitur nobis pars in redargutionem venire, sed & magna Diana templum in nihilum reputabitur, sed & destrui incipiet majestas ejus, quam tota Asia, & orbis colit.

27. Et il n'y a pas seulement à craindre pour nous que notre métier ne soit décrié, mais même que le temple de la grande déesse Diane ne tombe dans le mépris; & que la majesté de celle qui est adorée dans toute l'Asie, & même dans tout l'univers, ne s'aneantisse peu à peu.

28. His auditis, repleti sunt irâ, & exclamaverunt, dicentes: Magna Diana Ephesiorum!

28. Ayant entendu ce discours, ils furent transportés de colère, & ils s'écrierent : *Vive la grande Diane des Ephesiens !*

29. Et impleta est civitas confusione,

29. Toute la ville fut aussi tôt remplie de con-

fusion : & ces gens - là coururent en foule à la place publique , où étoit le theatre , entraînant Gaius & Aristarque Macedoniens , qui avoient accompagné Paul dans son voyage.

30. Paul vouloit aller se presenter à ce peuple , mais les disciples l'en empêchèrent.

31. Et quelques - uns aussi des Asiarques [¶] , qui étoient ses amis , l'envoyèrent prier de ne se presenter point au theatre.

32. Cependant les uns croioient d'une maniere , & les autres d'une autre ; car tout ce concours de peuple n'étoit qu'une multitude confuse ; & la plupart même ne favoient pas pourquoi ils étoient assemblés.

33. Alors Alexandre fut tiré de la foule , étant aidé par les Juifs qui le poussoient devant eux. Et étendant la main , il de-

& impetum fecerunt uno animo in theatrum , rapto Gaio & Aristarcho Macedonibus , comitibus Pauli.

30. Paulo autem volente intrare in populum , non permisérunt discipuli.

31. Quidam iau- tem & de Asiae Prin- cipibus , qui erant amici ejus , miserunt ad eum rogantes ne se daret in theatrum.

32. Alii autem aliud clamabant ; erat enim Ecclesia confusa : & plures nesciebant qua ex causa convenissent.

33. De turba au- tem detraxerunt A- lexandrum , propel- lentibus eum Judæis. Alexander autem manu silentio postu-

¶. 31. expl. Pré res Gentils de l'Asie. Lettr. quelques-uns des Princes d'Asie.

Iato, volebat reddere rationem populo.

manda audiancc , pour se justifier devant le peuple .

34. Quem ut cognoverunt Iudeum esse , vox facta una est omnium , quasi per horas duas clamantium : Magna Diana Ephesorum.

34. Mais ayant reconnu qu'il étoit Juif , ils s'écrierent tous *comme* d'une seule voix durant près de deux heures : *Vive la grande Diane des Ephesiens.*

35. Et cum sedasset Scriba turbas , dixit : Viri Ephesii , quis enim est hominum , qui nesciat Ephesorum civitatem cultricem esse magnæ Dianæ , Jovisque prolis ?

35. Après quoi le Grefier de la ville ayant apaisés , il leur dit : Seigneurs Ephesiens , y a-t-il quelqu'un qui ne sache pas que la ville d'Ephese rend un culte particulier à la grande Diane , fille de Jupiter // ?

36. Cum ergo his contradicet non possit , oportet vos sedatos esse , & nihil temere agere.

36. Puis donc qu'on ne peut pas disconvenir de cela , vous devez demeurer en paix , & ne rien faire inconsidérément.

37. Adduxistis enim homines istos , neque sacrilegos , neque blasphemiantes deam vestram.

37. Car ceux que vous avez amenés ici , ne sont ni sacrileges , ni blasphemateurs de votre déesse.

38. Quod si Demetrius , & les ouvriers qui sont avec lui , ont quelque

38. Que si Demetrius , & les ouvriers qui sont avec lui , ont quelque

¶. 33. *lestr.* voulant rendre raison.

¶. 35. gr. & à la figure , qui est descendue du ciel :

560 LES ACTES DES APÔTRES. CHAP. XIX.

plainte à faire contre quelqu'un , on tient l'audience . & il y a des Proconsuls , qu'ils s'appellent en justice les uns les autres .

39. Que si vous avez quelqu'autre affaire à proposer ; elle se pourra terminer dans une assemblée legitimate.

40. Car nous sommes en danger d' être accusés de sedition pour ce qui s'est passé aujourd'hui , ne pouvant alleguer aucune raison pour justifier ce concours tumultuaire de peuple . Ayant dit cela il congedia toute l'assemblée .

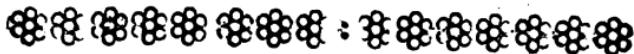
bent adversus aliquem causam ; conventus forentes aguntur , & Proconsules sunt , accusent invicem .

39. Si quid autem alterius rei queritis , in legitima Ecclesia poterit absolvi .

40. Nam & periclitamur argui seditionis hodiernæ , cum nullus obnoxius sit (de quo possimus reddere rationem) concursus istius . Et cum haec dixisset , dimisit Ecclesiam .



SENS



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

V. 1. jusqu'au 3. *P*endant qu'Apolton étoit à Corinthe, &c.

Paul ayant parcouru les parties de l'Asie les plus éloignées de la mer, & les plus septentrionales, il revint à Ephèse lors qu'Apolton en étant parti pour aller à Corinthe, il y rencontra douze disciples qui n'ayant été batisés que du baptême que saint Jean administroit, n'avoient encore reçû que les premiers éléments de la foi ; l'Apôtre croyant qu'ils avoient été batisés du baptême de J E S U S - C H R I S T, mais qu'ils n'avoient pas été confirmés, leur demanda si depuis qu'ils avoient embrassé la foi, ils avoient reçu le Saint-Esprit, il connut par leur réponse, qu'ils n'avoient été batisés que du baptême de saint Jean, car ils lui dirent qu'ils n'avoient pas seulement oui dire qu'il y eût un Saint-Esprit. Cette demande & cette réponse nous apprend deux choses : La première, que le baptême de saint Jean ne se donnait point en la forme ordinaire, sous l'invocation des trois personnes divines ; car en ce cas ces disciples n'auroient pas manqué d'être instruits de ce qu'il faut croire du Saint-Esprit, qui auroit été nommé distinctement dans la forme de ce baptême : La deuxième qui suit de là, c'est que le baptême de J E S U S - C H R I S T est tout différent de celui de saint Jean, comme le définit le Concile de Trente.

Seff. 7.
can. 1.

Nn

Saint Jean donnoit un batême qu'il appelleoit un batême de pénitence pour la remission des pechés, c'est-à-dire, qu'il excitoit les hommes à la pénitence, & les préparoit à recevoir la remission de leurs pechés par JESUS-CHRIST dont il annonçoit l'avenement prochain. Jean baignoit dans l'eau pour figurer le batême de JESUS-CHRIST où l'on doit renaitre par l'eau & par le Saint-Esprit. Après que ces disciples eurent été suffisamment instruits de ces vérités, *ils furent batisés par l'ordre de saint Paul, au nom du Seigneur JESUS,* c'est-à-dire du batême institué par JESUS-CHRIST, qui a ordonné de l'administrer au nom du Père, du Fils & du Saint-Esprit ; c'est là forme ordinaire sans laquelle le batême de JESUS-CHRIST ne peut point être conferé, dit saint Augustin. Saint Luc l'appelle de la sorte pour le distinguer de celui de saint Jean ; sans rapporter ni les paroles ni les cérémonies avec lesquelles se donnoit ce batême.

• lorsque les premiers Chrétiens embrassoient la foi, ils étoient batisés après avoir été instruits des principales vérités de la religion : aussi tôt après ils recevoient le Saint-Esprit par l'imposition des mains des Apôtres ; c'est-à-dire la Confirmation, qui est un sacrement institué par JESUS-CHRIST, pour donner aux batisés la grâce & la vertu du Saint-Esprit, pour croire, pour confesser, & pour défendre jusqu'à la mort les vérités de la foi. Mais outre cette force interieure, ces premiers fidèles recevoient encore differens dons extérieurs qui servoient à l'établissement de l'Eglise. C'est pour-

Matth.

18.

Liv. 6.

de Bapt.

c. 26.

quoi saint Paul ayant imposé les mains à ces douze disciples , le Saint-Esprit descendit sur eux; & pour marquer sa présence, il les fit parler diverses langues, & prophétiser. Ce mot qui signifie quelquefois prédire l'avenir & interpréter les Ecritures , signifie en cet endroit , louer Dieu & publier ses merveilles; ce que saint Luc explique ailleurs en ces termes : *Ils les entendaient parler diverses langues, & glorifier Dieu.*

*Aa. 10.
45.*

v. 8. jusqu'au 13. Saint Paul ne désirant rien plus que de gagner tous les autres habitans d'Ephèse , & sur tout les Juifs, entra pendant trois mois dans leur synagogue chaque jour de sabbat , & leur prêcha avec une entière liberté les vérités de la foi, en conferant avec les Docteurs de la loi de ce qui regarde le royaume de Dieu , & des vertus nécessaires pour y parvenir. Mais quoiqu'il les convainquit tous , il n'en persuada que peu , plusieurs demeurerent dans leur endurcissement ; car la parole qui est aux uns une odeur de vie qui les fait vivre , est aux autres une odeur de mort qui les fait mourir. Paul voyant leur obstination qui alloit même jusqu'aux blasphèmes contre J e s u s - C h r i s t & contre sa doctrine devant tout le peuple , il se sépara lui & ses disciples d'avec eux, de peur que leurs méchans discours ne fissent quelque impression sur ceux qu'il avoit convertis ; ou pour n'être point engagé à des disputes inutiles qui n'auroient servi qu'à les aigrir davantage. Il quitta donc la synagogue , & choisit pour faire ses instructions l'école d'un nommé Tyran , qui est peut-être ce Sophiste dont Suidas parle , *Synagogi* qui a écrit de la Rhetorique. Là il conserroit

N n ij

366. EXPLICATION DU CHAP. XIX.

rent contraints de s'enfuir de la maison , blessés & tout nuds ; parce qu'apparemment le possédé leur avoit déchiré leurs habits. Le texte Latin & quelques manuscrits Grecs ne parlent que de deux ; mais il se peut faire que quoiqu'il soit parlé auparavant des sept fils de Sceva , le possédé ne put se jeter que sur deux , les cinq autres s'en étant enfuis plus vite que ces derniers ; ou enfin qu'ils ne se trouverent peut-être que deux en cette rencontre .

Cet événement remplit de crainte tous les habitans d'Ephese , Juifs & Gentils , & personne n'osoit plus parler de JESUS-CHRIST qu'avec grand respect. Plusieurs de ceux qui avoient embrassé la foi profitèrent aussi de cet événement , & vinrent déclarer publiquement , & confesser par le détail les fautes dont ils se sentoient coupables : ainsi l'on voit que la terreur est souvent plus utile aux hommes que l'indulgence & la douceur. Plusieurs même de ceux qui s'étoient appliqués à la recherche des arts curieux de l'astrologie & de la magie , ce qui étoit fort commun à Ephese , apportèrent les livres qui traitoient de ces matières , & les brûlèrent devant tout le monde ; le prix en ayant été supputé , on trouva qu'il montoit à cinquante mille deniers , qui reviennent environ à dix-neuf mille livres .

La parole de Dieu se répandoit de plus en plus dans la ville & dans tous les lieux d'alentour : mais ce ne fut point sans que l'Apôtre souffrit beaucoup ; car il proteste avec serment qu'il n'y avoit point de jour qu'il ne se vit près de la mort ; & il combattit même contre les

bêtes, c'est-à-dire , selon le sentiment de plusieurs Peres , qu'il fut exposé aux bêtes dans l'amphiteatre , & qu'il en auroit été devoré si Dieu ne l'avoit sauvé par miracle : neanmoins la plûpart des Interpretes l'entendent allegoriquement des hommes impies & cruels , qui sont ordinairement marqués dans les Ecritures par le mot de bêtes sauvages . Pendant les trois ans qu'il fut à Ephese , comme il en sortoit quelquefois pour aller prêcher aux environs , on croit que c'est en ce temps qu'il peut avoir fait un second voyage à Corinthe pour y régler quelques affaires , ce fut aussi apparemment en ce temps qu'il écrivit son Epître aux Galates .

Après que saint Paul eut ainsi passé un temps considerable à Ephese , il résolut soit de lui-même , soit par le mouvement du Saint-Esprit , d'aller en Macedoine & en Achaïe , pour passer de là à Jérusalem , afin d'y porter les aumônes qu'il avoit recueillies , & il se proposoit aussi de faire le voyage de Rome ; car il y avoit plusieurs années qu'il désiroit d'y aller , mais il ne favoit pas encore de quelle maniere il iroit . En attendant qu'il partît de l'Asie , il envoya Timothée & Eraste en Macedoine , avec ordre à Timothée d'aller à Corinthe , & après cela de le revenir trouver . C'est encore avant qu'il sortît d'Ephese qu'il reçût des nouvelles de la part des Corinthiens , qui lui manderent l'état de leur Eglise par le moyen de Stephanas , Fortunat , & Achaique , & qui lui proposerent plusieurs difficultés qui l'obligèrent de leur écrire la lettre que l'on compte pour la pre-

Nⁿ iiiij

568 EXPLICATION DU CHAP. XIX.

miere aux Corinthiens, car quelques uns croyent qu'il leur avoit écrit dès auparavant une autre lettre qui est perdue.

¶ 23. jusqu'à la fin. L'Apôtre étant sur le point de partir d'Ephese, il s'éleva une grande fédition contre lui à cause de la doctrine qu'il enseignoit. Les Ephesiens avoient toujours extrêmement reveré une statue de Diane faite de bois de vigne, qu'ils prétendoient être descendue du ciel : ils lui avoient fait bâtir un temple très-magnifique qui avoit été quatre cens ans à faire, & qui étoit soutenu de cent vingt-sept colonnes par les soins d'autant de Rois.

Phin. l. 36. Strabo. l. 10. Geog. 14. Ce premier temple fut brûlé par Herostrate, qui étoit un homme de très-basse condition qui voulloit faire parler de lui ; mais on en rebatit un encore plus magnifique par une contribution générale de tout le pays, lequel a été depuis ruiné par les Goths : on en faisoit des images & des représentations d'argent pour contenter la superstition ou la curiosité des peuples. Cela faisoit gagner un grand nombre d'ouvriers, & particulièrement un Orfèvre nommé Demetrius, qui en faisoit travailler beaucoup d'autres sous lui. Comme il sentoit déjà diminuer son trafic, & qu'il craignoit que le commerce ne se ruinât par l'abolition du culte de Diane, que saint Paul entreprenoit de ruiner par ses prédications, il assembla un jour tous ceux qui travalloient à ce métier, & leur repræsenta qu'ils étoient sur le point de tomber dans une extrême misere; que Paul cet homme qu'ils connoissoient tous, avoit persuadé à un grand nombre de personnes, non-seulement à Ephese, mais pres-

*Synops.**Phin.**l. 36.**Strabo.**l. 10.**Geog. 14.*

que par toute l'Asie , que les dieux faits par la main des hommes , bien loin d'être des dieux , n'avoient aucun sentiment , & qu'il les avoit détournés de leur culte ; qu'ainsi ils n'auroient plus moyen de gagner leur vie : mais que si leur propre intérêt n'étoit pas capable de les animer à arrêter les entreprises de Paul , ils devoient au moins y être portés par le zèle de la religion ; que dorénavant le temple de Diane alloit être abandonné , & que la majesté de cette grande déesse que l'Asie & les autres provinces du monde adoroient , alloit tomber dans le dernier mépris . Il n'en fallut pas davantage pour ces sortes de gens : la considération de leur intérêt soutenue du faux prétexte de pieté , les fit entret dans une fureur extrême . Ils se mirent à crier , tout transportés de colere : *Vive la grande Diane des Ephesiens* , & remplirent toute la ville d'une étrange confusion : en courant par les ruës comme des infenés , ils rencontrèrent Gaius & Aristarque Macédoniens , qu'ils reconnurent pour compagnons de saint Paul qu'ils cherchoient , ils s'en saisirent , & les entraînèrent dans la place publique , où étoit le theatre (qui étoit souvent le lieu des assemblées publiques du peuple , & où les jugemens se rendoient) pour les y faire condamner à mort , ou pour les exposer à la fureur de cette populace mutinée ; car ils croient les uns d'une façon , les autres d'une autre , sans qu'ils scussent même pourquoi ils étoient assemblés .

Saint Paul qui favoit le danger où se trouvoient ces fidèles disciples , eut assez de cou-

370 EXPLICATION DU CHAP. XIX.

rage pour vouloir se présenter au milieu de cette foule de peuple pour les dégager, & pour essayer de calmer ce trouble. Mais il eut assez d'humilité pour céder à l'opposition que ses disciples lui firent ; & même quelques-uns des Princes de l'Asie, qui étoient ses amis, quoique non encore convertis, l'envoyèrent prier de ne se pas exposer à un danger si évident. Ces amis de l'Apôtre, que le texte Grec appelle Asiarques, étoient les Pontifes payens de l'Asie, qui étoient principalement établis pour faire célébrer les jeux publics à leurs dépens ; ainsi c'étoient toujours les plus riches & les plus considérables des villes. Les Juifs qui voyent qu'on croit indifféremment contre eux aussi bien que contre les Chrétiens, tirerent de la foule un homme de leur nation nommé Alexandre, qui devoit être parmi eux en grande considération, pour plaider leur cause, & la séparer de celle des Chrétiens ; mais aussi-tôt qu'il parut sur le théâtre pour demander audience, & que les séditieux reconnurent que c'étoit un Juif, c'est-à-dire, un ennemi de Diane & des autres dieux, tout le peuple commença à crier encore plus fort qu'auparavant : *Vive la grande Diane des Ephesiens*, & cela continua durant deux heures.

Mais enfin le Greffier de la ville, qui étoit comme le Syndic qui fait au peuple la lecture des ordonnances, les appaissa par un discours populaire, mais plein d'une prudence politique, en leur représentant, qu'il n'y avoit personne qui doutât que la ville d'Ephèse ne rendît un culte fidèle à la grande Diane fille de Jupiter, le Grec porte, & à sa figure qui est descendue

LES ACTES DES APÔTRÉS.

du ciel; que toutes les nations en demeuroient d'accord; qu'il n'y avoit pas de sujet de craindre que l'on manquât de rendre à ce temple auguste les respects qui lui sont dûs; qu'il falloit donc qu'ils prissent garde de rien faire avec précipitation. Pour ce qui est des deux hommes qu'ils avoient amenés au théâtre pour les faire punir, qu'il ne les trouvoit coupables d'aucun blasphème contre la Déesse, que si Demeittius & les autres ouvriers qui étoient avec lui, avoient quelque affaire contre quelqu'un, qu'on tenoit l'audience, & qu'on pouvoit demander justice au Proconsul; que s'il s'agissoit de quelque affaire qui regardât la République, on la pouvoit proposer dans l'assemblée legitimate qui se tenoit trois fois par mois: Qu'au reste ce tumulte pouvoit passer pour une sédition dont ils seroient responsables à l'Empereur. Ce discours appaisa cette émotion populaire, & après ces paroles il congédia toute l'assemblée, & les renvoya tous chacun dans sa maison,





CHAPITRE XX.

1. **L**e tumulte étant cessé, Paul fit venir les disciples, & les ayant exhortés, il leur dit adieu, & partit pour aller en Macédoine.

2. Après avoir été en divers lieux de cette province, & avoir fait plusieurs exhortations aux fidèles, il vint en Grèce :

3. où ayant demeuré trois mois, il résolut de retourner par la Macédoine, à cause que les Juifs lui avoient dressé des embûches sur le chemin qu'il devoit prendre pour aller par mer en Syrie.

4. Il fut accompagné // par Sopatre fils de Pyrrhus de Berée, par Aristarque & par Second, qui étoient de Thessalonique, par Gaius de Derbe, & par Timothée, & par Tychi-

ÿ. 4. gr. jusqu'en Asie.

1. Postquam autem tempore cesserat tumultus, vocatis discipulis, & exhortatus eos, valedixit, & profec-tus est ut iret in Macedonia.

2. Cum autem perambulasset partes illas, & exhortatus eos fuisset multo sermone, venit ad Graeciam :

3. ubi cum fecisset menses tres, factae sunt illi insidiae a Judaeis navigatu-ro in Syriam : habuitque consilium ut reverteretur per Macedonia.

4. Comitatus est autem eum Sopater Pyrrhi Berœensis, Thessalonicensium vero Aristarchus, & Secundus, & Gaius Derbeus, & Timo-theus : Asiani vero

Tychicus & Trophimus.

5. Hi cùm præcessissent, sustinuerunt nos Troade.

6. Nos verò navigavimus post dies azymorum à Philippis, & venimus ad eos Troadem in diebus quinque, ubi demorari sumus diebus septem.

7. Una autem sabbati, cùm convenissemus ad frangendum panem, Paulus disputabat cum eis, profecturus in crastinum, protractaque sermonem usque in medium noctem.

8. Erant autem lampades copiose in coenaculo, ubi eramus congregati.

9. Sedecas autem quidam adolescens, nomine Eutychus super fenestram, cùm mergeretur somno gravi (disputante dñi Paulo) ductus somno cecidit de tertio coenaculo deorsum, & sublatus est mortuus.

10. Ad quem cùm descendisset Paulus iacubuit super eum,

que & Trophime, qui étoient tous deux d'Asie.

5. Ceux-ci étant allés devant, ils nous attendirent à Troade.

6. Pour nous après les jours des pains sans levain, nous nous embarquâmes à Philippe, & nous vinimes en cinq jours les trouver à Troade, où nous en demeurâmes sept.

7. Le premier jour de la semaine les disciples étant assemblés pour rompre le pain, Paul qui devoit partir le lendemain, leur fit un sermon qu'il continua jusqu'à minuit.

8. Il y avoit beaucoup de lampes en la sale haute où nous étions assemblés.

9. Et comme le discours de Paul dura long-temps, un jeune homme nommé Eutype, qui étoit assis sur une fenêtre, s'endormit, & étant enfin assoupi d'un profond sommeil, il tomba du troisième étage en bas, & on le remporta mort.

10. Mais Paul étant descendu en bas, se jeta sur

lui ; & l'ayant embrassé il leur dit Ne vous troublez point , car il vit .

ii. Paul étant remonté , & ayant rompu le pain & mangé ; il leur parla encore jusqu'au point du jour , & s'en alla ensuite.

12. Et on amena le jeune homme vivant , dont ils furent extrêmement consolés.

13. Pour nous , nous montâmes sur un vaisseau , & nous allâmes jusques à Asson , où nous devions reprendre Paul , selon l'ordre qu'il en avoit donné ; parce que pour lui il avoit voulu faire le chemin à pied.

14. Lors donc qu'il nous eut rejoints à Asson , nous allâmes tous ensemble à Mitylene.

15. Et continuant notre route , nous arrivâmes le lendemain vis-à-vis de Chio le jour suivant nous abordâmes à Samos ; & le jour d'après nous vînsmes à Milet.

16. Car Paul avoit résolu

& complexus dixit : Nolite turbari , anima enim ipsius in ipso est.

ii. Ascendens autem , frangensque panem & gustans , fastigie allocutus usque in lucem , sic profectus est.

14. Adduxerunt autem puerum viateam , & consolati sunt non minime.

15. Nos autem ascenderentes navem , navigavimus in Asson , inde suscepturi Padulum : sic enim disposuerat ipse per terram iter facturus .

14. Cum autem conversis nos in Asson , assymto eo , venimus Mitylenen .

15. Et inde navigantes , sequentibus annus contra Chio : & alia applicuimus Samum , & sequenti die venimus Milet .

16. Proposuerat

16. Ite , son agne est en lui .

17. gr. nous étant arrêtés à Tragylia ,

18. gr. nous étions dans la

enim Paulus trans-
navigare Ephesum ,
ne qua mora illi fie-
ret in Asia, Festina-
bat enim , si possibile
sibi esset , ut diem
Pentecostes faceret
Jerosolymis.

17. A Mileto au-
tem mitemens Ephe-
sum , vocavit majo-
res natu Ecclesie,

18. Qui cum ve-
nissent ad eum , &
simul essent , dixit
eis : Vos scitis , à pri-
ma die quā ingressus
sum in Asiam , qua-
titer vobiscum per
omne tempus fue-
rim :

19. Serviens Do-
mino cum omni hu-
militate , & lacry-
mis , & tentationi-
bus , quae mihi acci-
derunt ex insidias Ju-
deorum :

20. Quomodo ni-
hil subtraxerim uti-
lium , quominus an-
tuntiarem vobis , &
docerem vos publice
& per domos ;

lu de passer Ephese sans y
prendre terre , afin qu'il
n'eût point d'occasion de
s'arrêter en Asie , se hâ-
tant pour être , s'il étoit
possible , le jour de la Pen-
tecoste à Jerusalem.

17. ¶ Etant à Milet , il ^{† Saint}
envoya à Ephese , pour faire ^{Estienne} _{Pape &}
venir les Prêtres de cette ^{martyr}
Eglise.

18. Et quand ils furent
venus le trouver & qu'ils se
furent joints , il leur dit :
Vous savez de quelle sorte
je me suis conduit pendant
tout le temps que j'ai été
avec vous , depuis le pre-
mier jour que je suis en-
tré en Asie.

19. Que j'ai servi le Sei-
gneur avec toute humilité ,
& avec beaucoup de lar-
mes , parmi les traverses
qui me sont survenues par
la conspiration des Juifs
contre moi :

20. Que je ne vous ai
rien caché de tout ce qui
vous pouvoit être utile ,
rien ne m'ayant empêché
de vous l'annoncer , &
de vous en instruire en
public & en particulier.

21. prêchant aux Juifs aussi bien qu'aux Gentils la pénitence envers Dieu, & la foi envers notre Seigneur JESUS-CHRIST.

22. Et maintenant étant lié par le Saint-Esprit &, je m'en vais à Jérusalem, sans que je sache ce qui m'y doit arriver;

23. sinon que dans toutes les villes par où je passe, le Saint-Esprit me fait connaître que des chaînes & des afflictions m'y sont préparées.

24. Mais je ne crains rien de toutes ces choses, & je suis prêt d'exposer ma vie pourvu que j'acheve ma course, & que j'accomplisse le ministère que j'ai reçu du Seigneur JESUS, qui est de prêcher l'Evangile de la grâce de Dieu.

25. Je sc̄ai que vous ne verrez plus mon visage vous tous, parmi lesquels j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu.

26. Je vous déclare donc

21. testificans Iudeis atque Gentilibus in Deum pénitentiam, & fidem in Dominum nostrum JESUM-CHRISTUM.

22. Et nunc ecce alligatus ego Spiritu, vado in Jérusalem; quæ in ea ventura sint mihi ignorans;

23. nisi quod Spiritus sanctus per omnes civitates mihi protestatur, dicens: quoniam vincula & tribulationes Ierosolymis me manent.

24. Sed nihil horum vereor; nec facio animam meam pretiosiorem quam me, dummodò consummam cursum meum, & ministriū verbi quod accipi à Domino Iesu, testificari Evangelium gratia Dei.

25. Et nunc ecce ego scio, quia amplius non videbitis faciem meam vos omnes, per quos transivi praedicans regnum Dei.

26. Quapropter

¶ 22. au. déjà lié en esprit. | point plus précieuse que moi.
¶ 24. Ierusalem ne m'est | ¶ 24. gr. avec joye.

aujourd'hui

contestor vos hodier-
na die , quia mundus
sum à sanguine om-
nium ;

27. Nōn enim sub-
terfugi, quōminus an-
nuntiacem omne con-
sillium Dei vobis.

28. Attendite vo-
bis , & universo gre-
gi, in quo vos Spiriti-
tus sanctus posuit E-
piscopos regere Ec-
clesiam Dei , quam
acquisivit sanguine
suo.

29. Ego scio quō-
niam intrabunt post
dissensionem meam
lupi rapaces in vos ,
non parcentes grege;

30. & ex vobis ip-
sis exurgent viri lo-
quentes perversa , ut
abducant discipulos
post se .

31. Prōptet quod
vigilate, memoriā re-
tinentes quoniam per
triennium nocte &
die non cessavi cum
lacrymis , monens
unumquemque ve-
strūm.

32. Et nunc cōm-

aujourd'huy que je suis pur
& innocent du sang de vous
tous ;

27. parce que je n'ai point
fui de vous annoncer toutes
les volontez de Dieu ?.

28. Prenez donc garde à
vous-mêmes , & à tout le
troupeau sur lequel le Saint-
Esprit vous a établi Evê-
ques pour gouverner l'Egli-
se de Dieu , qu'il a acquise
par son propre sang.

29. Car je scai qu'après
mon départ , il entrera par-
mi vous des loups ravissans,
qui n'épargneront point le
troupeau ;

30. & que d'entre vous-
mêmes, il s'élevera des gens
qui publieront des doctri-
nes corrompus, afin d'atti-
rer des disciples après eux.

31. C'est pourquoi veillez
en vous souvenant que je
n'ai point cessé ni jour ni
nuit durant trois ans , d'a-
vertir avec larmes chacun
de vous.

32. Et maintenant je vous

¶. 27. lett. tout le conseil de Dieu.

¶. 32. gr. mes frères.

recommande à Dieu, & à la parole de sa grace , à celui qui peut achever l'édifice que nous avons commencé , & vous donner part à son heritage avec tous ses saints.

33. Je n'ai désiré de recevoir de personne ni de l'argent , ni de l'or , ni des vêtemens :

*1. Cor. 4.
2. Thess.
3. 8.*

34. & vous savez vous-mêmes que ces mains que vous voyez , ont fourni à tout ce qui m'étoit nécessaire , & à ceux qui étoient avec moi.

35. Je vous ai montré qu'en toutes choses il faut soutenir ainsi les faibles en travaillant , & se souvenir de ces paroles que le Seigneur J e s u s a dites lui-même : Qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.

36. Après leur avoir ainsi parlé , il se mit à genoux , & pria avec eux tous .

37. Ils commencerent aussi-tôt à fondre en larmes ; & se jettant au cou de Paul , ils le baisoient ,

38. étant principalement
1. V. 32. lett. a le pouvoir d'édifier , &

mendo vos Deo , &
verbo gratiae ipsius ,
qui potens est adifi-
care & dare heredita-
tem in sanctificatis
omnibus.

33. Argentum &
aurum , aut vestem
nullius concupivi , si-
cut

34. ipfi scitis , quo-
niam ad ea quæ mihi
opus erant , & his qui
mecum fuit , mini-
straverunt manus
istæ.

35. Omnia ostendi-
vobis , quoniam sic
laborantes oportet
suscipere infirmos , ac
memoriisse verbi Do-
mini Jesu , quoniam
ipse dixit : Beatus est
magis dare quam ac-
cipere .

36. Et cum hac di-
xisset , positis genibus
suis , oravit cum om-
nibus illis .

37. Magnus autem
fletus factus est om-
nium : & procumber-
tes super collum Pau-
li , osculabantur cum ,

38. dolentes maxi-

affligez de ce qu'il leur avoit dit qu'ils ne le verroient plus jamais; & ils le conduisirent jusqu'au vaisseau.

mē in verbo quod dixerat, quoniam amplius faciem ejus non essent visuri; & deducebant eum ad navem.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. i. jusqu'au 7. *L* *E tumulte étant cessé,*
&c.

Après que le trouble excité par Demetrius eut été appaisé, Paul assembla les disciples, les exhorte à la perséverance dans la foi, il leur dit adieu & les quitta pour exécuter le dessein qu'il avoit fait de visiter les Eglises d'Achaïe & de Macédoine, ayant prêché en Asie près de trois ans. Il n'allia pas droit en Macédoine, mais il prit le chemin de Troade pour y prêcher l'Evangile, dans l'espérance d'y trouver Tite, de qui il vouloit apprendre l'état de l'Eglise de Corinthe où il l'avoit envoyé; & quoique le Seigneur lui eût ouvert en ce lieu une porte & une entrée favorable, il n'eut pourtant point l'esprit en repos, parce qu'il n'y avoit pas trouvé ce fidèle disciple, qui étoit son Interprète; ainsi il prit bien-tôt congé des fidèles qui y étoient, & passa en Macédoine. Il visita plusieurs Eglises de cette Province, & après avoir consolé & encouragé les fidèles par beaucoup d'exhortations, il en partit peu après pour venir en Grèce, c'est-à-dire, en Achaïe; mais avant son départ il eut la consolation de rencontrer Tite à Philippes, qui

Oo ij

580 EXPLICATION DU CHAP. XVI.

lui rapporta le bon état de l'Eglise de Corinthe ; & sur son rapport il leur écrivit la deuxième Epître qui s'adresse à tous les Chrétiens d'Achaïe, & ce fut par Tite qu'il la leur envoya, lorsque ce disciple retourna encore à Corinthe pour avertir les Corinthiens de tenir leurs aumônes prêtes quand l'Apôtre y viendroit. Après avoir donc traversé la Macédoine il se rendit en Achaïe, où il ne demeura que trois mois, durant ce temps il vint à Corinthe qui est la capitale du païs , où après y avoir donné les reglemens nécessaires & recueilli les aumônes qui y étoient préparées pour les porter à Jérusalem , il se disposa pour son voyage. Etant prêt de partir il écrivit sa lettre aux Romains , pour accorder les differens qui s'étoient élevéz parmi eux , & elle fut portée à Rome par Phœbé diaconisse de l'Eglise de Cenchrée.

L'Apôtre avoit résolu de s'embarquer au port de Cenchrée pour aller en Syrie ; mais ayant appris que les Juifs lui dressoient des embûches sur la route qu'il vouloit prendre , il aima mieux aller par terre & retourner par la Macédoine : ainsi il éluda la conspiration de ses ennemis qui avoient envie , ou de se défaire de lui , ou d'enlever les aumônes qu'il s'étoit chargé de porter aux pauvres de Jérusalem. Car c'étoit-là le principal dessein du voyage de l'Apôtre , lequel voulant avoir des témoins de sa fidélité dans le trans-

*21. Cor. 8.
20. 23.* port de cette grande somme dont il étoit le dispensateur , il prit avec lui , de la part des villes où la queste s'étoit faite , ceux qu'il appelle lui-même *les Apôtres des Eglises* , qui l'accompagnèrent jusques dans l'Asie , comme porte le Grec ,
*Synopsis.
Ibid.*

c'est--à-dire, jusqu'à Jérusalem, où l'on voit que Trophime se trouva avec saint Paul. Timothée fut aussi du voyage; ainsi l'Apôtre ne le laissa pas alors à Ephèse comme quelques uns l'ont cru. Ils l'accompagnèrent d'abord jusqu'à Philippi, d'où par son ordre, ils prirent le devant jusqu'à Troade, où ils l'attendirent; ce que quelques-uns n'entendent que des deux derniers, Tychique & Trophime.

Saint Paul s'arrêta à Philippi avec quelques disciples, du nombre desquels étoit saint Luc qui le rejoignit là, & ne le quitta plus depuis, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à Rome. L'Apôtre qui aimoit les Philippiens à cause de leur pieté, fut bien-aise de passer avec eux les jours des azymes; ayant d'ailleurs accoutumé de célébrer les fêtes dans les grandes villes. Or bien que la loi ne permit pas d'immoler l'agneau pascal hors de Jérusalem, les Juifs ne laissoient pas d'observer par tout le monde, comme ils font encore, la cérémonie des pains azymes, & l'Apôtre pour les gagner Deut. 16.
6. **J E S U S - C H R I S T**, s'accommodeoit à cet usage qui n'étoit pas encore aboli par tout. Après les jours des azymes il s'embarqua à Philippi avec sa compagnie, & joignit en cinq jours ceux qui l'attendoient à Troade, & demeura une semaine en ce lieu. Il paroît que quand il arrivoit quelque part où il y avoit quelque nombre de fidèles, il y demeuroit au moins jusqu'au Dimanche, pour participer avec eux aux choses saintes dans les assemblées ordinaires.

*. 7. jusqu'au 37. *Le premier jour de la semaine, les disciples étant assemblés pour rompre le pain, &c.*

Le Dimanche les Chrétiens de Troade s'assemblerent pour rompre le pain sacré ou l'Eucharistie, soit que ce fût le Samedi au soir, dans le dessein de faire le sacrifice durant cette nuit qui appartenloit au Dimanche, soit que ce fût vers le soir du Dimanche même; soit enfin que ce fût à l'heure ordinaire du sacrifice sur les neuf heures du matin, & que les disciples oubliaissent leurs repas pour entendre saint Paul, il leur fit un sermon qui dura jusqu'à minuit, parcequ'il devoit partir le lendemain. Ils étoient asssemblés dans une chambre haute éclairée d'un grand nombre de lampes. Pendant que saint Paul parlloit, un jeune homme nommé Eutype, qui étoit assis sur une fenêtre, après avoir écouté long-temps s'endormit, & le sommeil l'accablant il tomba du troisième étage en bas, & on l'emporta mort. Le diable voulut troubler la joie des fidèles, & interrompre le discours de l'Apôtre par cet accident funeste; mais Dieu le fut servir à sa gloire & à celle de son ministre. Car il descendit aussi-tôt, se jeta sur le mort, & en l'embrassant il lui rendit la vie; & pour couvrir ce miracle par une action d'une grande humilité, il dit seulement aux assistans: *Ne vous troublez point, car il est vivant,* comme pour marquer que s'il vivoit, ce n'étoit point par son ministere. Il remonta ensuite dans la falaise pour rompre le pain, ce qui signifie célébrer les saints mystères, & mangea pour être en état de faire voyage, mais le repas qu'il fut fut si sobre qu'il ne l'empêcha pas de continuer à parler jusqu'au point du jour.

Avant qu'il partît, on amena dans l'assemblée

ce jeune homme qui étoit plein de vie , ce qui les remplit tous d'une grande consolation . Il étra-
voya par mer saint Luc & les autres disciples
jusqu'à Asson au dessous de Troade , où il devoit
les rejoindre : pour lui il fut bien-aise de faire à
pied ce chemin ; le mot Grec peut signifier aller
par terre , mais il signifie ordinairement (aller à
pied ,) soit pour avoir par là occasion d'instruire
quelqu'un ; soit pour s'entretenir plus librement
avec Dieu seul ; soit enfin par mortification , en
laissant à ses disciples la voie la plus commode ,
& prenant pour lui la plus penible . Il s'embarqua
avec eux à Asson , & le jour même ils arriverent
à Mitylene , appellé aujourd'hui Metelin , ville de
l'ancienne île de Lesbos ; ils passèrent le lende-
main devant l'île de Chio , & le jour suivant à
Samos : selon le Grec , ils allèrent aborder à Tra-
gylle qui est un promontoire & une île de mêm-
e nom près de Samos ; le lendemain ils vinrent
à Milet ville célèbre dans la province de Carie ,
environ à trois lieues & demie de Tragylle . Ains-
si l'Apôtre passa à la vûe d'Ephese sans y arrêter ,
parce qu'il avoit résolu de faire toute la diligen-
ce possible pour se trouver à Jérusalem le jour de
la Pentecôte , soit pour gagner les Juifs en leur
marquant le respect qu'il avoit pour leurs fêtes
& leurs cérémonies ; soit qu'il espérait faire quel-
que fruit parmi eux en leur annonçant l'Evangile
du salut , lorsqu'ils se seroient assemblés de tou-
tes parts pour célébrer la fête ; soit enfin pour di-
stribuer aux Juifs convertis les aumônes qui
avoient été recueillies pour eux , sans être obligé
de faire une convocation expresse de toutes les
parties de la Judée .

584 EXPLICATION DU CHAP. XX.

¶. 17. jusqu'à la fin. *Estant à Milet il en voya à Ephese pour faire venir les Prêtres de cette Eglise, &c.*

Quoique saint Paul ne voulût point entrer à Ephese de peur d'y être gardé, il ne pouvoit pas néanmoins en passer si près sans voir les Prêtres de cette Eglise qui lui étoit si chère ; il fit donc venir à Milet les anciens ou les Prêtres d'Ephese, ce sont les chefs de cette Eglise , c'est-à-dire, les Evêques & les Prêtres qui servoient dans la ville, & dans les lieux circonvoisins , ajoute saint Irenée : il pouvoit bien les faire venir à Tragylle qui n'est qu'à une lieue d'Ephese ; mais cette proximité y eut attiré un si grand nombre de fidèles , qu'il n'eût pu s'en débarasser si-tôt qu'il eût voulu.

Lorsqu'ils furent asséblez, il leur fit un discours plein de zèle & de tendresse, comme étant le dernier qu'il devoit leur faire : le but qu'il s'y propose est de les porter à s'acquitter de leur devoir , en leur proposant la maniere dont il s'en étoit acquitté lui-même. Il parloit à des gens qui étoient très-persuadés de sa modestie & de son intégrité , & à qui il pouvoit dire en toute confiance: *Soyez mes imitateurs comme je le suis de J E S U S - C H R I S T.* Il les fait donc ressouvenir de l'uniformité de sa vie, & il parle avantageusement de lui-même , c'est la nécessité qui l'y oblige pour leur laisser dans sa conduite irreprochable , un modèle plus court & plus efficace que toutes les règles qu'il auroit pu leur prescrire. Il leur représenta son humilité , parce qu'il n'y a rien de plus nécessaire à ceux qui gouvernent.

u'une humilité entiere & parfaite , qui paroisse dans les actions & dans les paroles , envers les grands & les petits ; car c'est ce qu'il appelle *servir Dieu avec toute humilité*. Il leur marque qu'il n'a point opposé d'autres armes aux traverses que les Juifs lui ont suscitées , que les larmes & les prières , pour leur apprendre que c'est par la patience que les Pasteurs doivent vaincre l'obstination de leurs ennemis , & qu'ils doivent être touchés de compassion de leur aveuglement. Et parceque la principale fonction des Pasteurs est la prédication de la parole de Dieu , il les instruit sur ce sujet dans sa personne , en leur remontrant que ni la crainte , ni la négligence , ni aucune autre considération ne l'a pu empêcher de leur dire tout ce qui leur étoit utile à eux & à tous les autres fidèles , non seulement dans les assemblées publiques , mais aussi en particulier , dans les maisons selon les differens besoins de ceux qu'il faut ou exhorter ou reprimander. Un Pasteur vigilant ne se contente pas de parler en general à tous , mais il a soin d'avertir chaque particulier , s'il le peut , par lui-même , au moins dans les occasions qui se présentent. L'Apôtre marque deux choses qu'il a eu soin de prêcher tant aux Juifs qu'aux Gentils ; la nécessité de faire penitence pour se reconcilier avec Dieu ; & la foi en J E S U S , C H R I S T . Ces deux points sont également nécessaires , & renferment tous les moyens pour arriver au salut : il met la pénitence avant la foi en J E S U S - C H R I S T , parceque la conversion tant des Juifs que des Gentils à qui on prêchoit l'Evangile , commençoit par la pénitence & le regret

386 EXPLICATION DU CHAP. XX.

des pechés, qui avoit Dieu pour objet , & s'achevoit par la foi en J E S U S - C H R I S T , comme étant l'unique moyen que Dieu ait donné pour nous reconcilier avec lui par le batême & la justification ; c'est l'ordre que le Sauveur a gardé dans sa prédication : *Faites pénitence*, dit-il , & croyez à l'*Evangile*.

Mais comme il devoit les quitter pour ne les plus revoir , considerant qu'ils ne seroient plus animés par sa présence, il les exhorte à se préparer comme lui à toutes sortes de périls ; leur déclare qu'il s'en va à Jérusalem , étant lié en esprit , ou par le Saint-Esprit , ce qui peut s'entendre en plusieurs manieres ; soit que l'Esprit de Dieu lui inspirât un désir ardent d'y aller pour souffrir les maux qui lui étoient destinés ; soit qu'il pressentît , & qu'il portât déjà en esprit les liens qu'on lui préparoit ; soit pour marquer qu'il étoit tout disposé de cœur & d'affection à être enchaîné , comme on appelle pauvre d'esprit , celui qui l'est par affection; soit enfin que cette expression marque la ferme resolution par laquelle il s'étoit fait une nécessité d'y aller : & quoiqu'il ne scût point en particulier tout ce qui lui devoit arriver à Jérusalem , il savoit néanmoins par le rapport des Prophetes qu'il trouvoit dans les villes.

C. 21. 10. par où il passoit , comme on verra dans le chapitre suivant , & même par des revelations particulières , qu'il étoit destiné à y souffrir beaucoup de maux. Mais ce qui fait voir le courage invincible du grand Apôtre , c'est qu'il n'apprehende nullement tous les maux dont il étoit menacé , & qu'il n'estime pas que sa vie soit plus précieuse que lui-même ; il semble qu'il sépare

*Synops.
vid.*

sa personne de sa vie corporelle, comme d'une chose dont il fait peu de cas ; l'original porte : Ma vie ne m'est point précieuse, c'est-à-dire, qu'il n'en faisoit point d'état, & qu'il étoit prêt de l'exposer pour s'acquitter de son devoir : que son unique prétention étoit d'achever avec joie la carriere qu'il avoit commencée, & d'accomplir les fonctions de son apostolat, dans lequel il a été établi non par les hommes, mais par J E S U S - C H R I S T , & de la part de Dieu *Gal. 1. 1.* son Pere, pour prêcher l'Evangile de la grace de Dieu, c'est-à-dire, dans lequel Dieu promet & offre ses graces à ceux qui croiront en J E S U S - C H R I S T . Ce même Evangile est encore appellé le royaume de Dieu, parceque c'est par la prédication de cette parole divine, que le royaume de Dieu commence ici-bas par la grace dans les justes, en attendant qu'il régne parfaitement dans eux par sa gloire dans les cieux.

Comme le dessein de l'Apôtre étoit de laisser dans l'esprit de ses disciples une vive impression de ce qui lui restoit à leur dire, il leur declare comme une chose certaine, qu'eux & tous ceux à qui il avoit prêché ne le reverroient plus, & qu'il leur parloit pour la dernière fois ; qu'il les prenoit à témoins que si quelques-uns d'eux se perdoient, il n'en étoit point responsable, & qu'il étoit pur de leur sang, c'est-à-dire, innocent de leurs pechés & de leur damnation; parcequ'il n'a rien omis pour leur faire connoître toutes les volontés de Dieu, & qu'il n'a pas tenu à lui qu'ils ne fussent suffisamment instruits de tous les moyens nécessaires que Dieu a établis pour conduire les hommes au salut éternel,

*Marc**14. 4.*

*Voyez ce
qui a été
dit sur le
v. 6. ch.
18.*

388 EXPLICATION DU CHAP. XX.

Saint Paul ayant prévu par l'Esprit de Dieu,
qu'il seroit livré entre les mains des Juifs ses
cruels ennemis , il croyoit être bien fondé sur
la conjecture qu'il avoit qu'il seroit mis à mort :
neanmoins Dieu ayant fait réussir la chose au-
trement qu'il ne pensoit , il a écrit depuis aux
Philip. 1. 24. Philippiens , qu'il se promettoit de la bonté du
Seigneur , qu'il les isoit voir lui même bien-tôt.
Il paroît en effet par plusieurs endroits de ses
Epîtres , qu'il est revenu dans l'orient au grand
contentement de toutes les Eglises qu'il avoit
fondées.

Après les avoir préparés pour l'écouter avec
attention , il leur donne maintenant les avertis-
sements qu'il juge nécessaires ; mais sur-tout il les
exhorté à veiller sur eux & sur leur troupeau , &
les y porte par plusieurs motifs en peu de mots.

1. Parcequ'ils sont établis pour la conduite &
la garde du troupeau qui leur est confié ; & le
nom même d'Evêque les avertit du soin & de
la vigilance continue qu'ils en doivent avoir:
mais avant toute chose il leur ordonne de veiller
sur eux-mêmes , puisqu'on ne peut pas prendre
soin du salut des autres quand on néglige le sien,
& que c'est inutilement que l'on exhorte les au-
tres à vivre dans la pieté , quand on n'en donne
point l'exemple soi-même . Il faut donc qu'un
Pasteur soit persuadé qu'il doit rendre compte
à Dieu du salut des ames qui lui ont été confiées;
mais qu'il ne peut point procurer leur salut ,
qu'il n'ait soin de se bien conduire , & d'ac-
querir la science & la pureté des mœurs con-
venables à son caractère.

2. Parceque ce n'est point un homme mortel,

DÉS ACTES DES APÔTRÉS. 589
mais le Saint-Esprit même qui les a chargés de la conduite des peuples : ainsi le respect qu'ils doivent avoir pour cette majesté souveraine, doit les exciter à employer leurs soins & leurs veilles, pour s'acquitter de leur devoir avec toute sorte d'exactitude.

3. Parceque c'est un très-grand honneur que Dieu leur fait de leur donner son Eglise à gouverner ; une fonction si élevée demandant une application qui y soit proportionnée, & la négligence n'étant point excusable dans un degré d'honneur si éminent.

4. Parcequ'il cherit uniquement son Eglise ; & s'étant livré lui-même à la mort pour elle, il se l'est acquise par le prix inestimable de son propre sang. Comment donc les Pasteurs négligens pourront-ils se justifier devant Dieu, s'ils laissent périr par leur faute des ames rachetées d'un si grand prix ? N'est-ce pas faire une injure extrême à JESUS-CHRIST, que de rendre inutile le fruit de sa mort ; & n'est-ce pas se rendre coupable de la profanation de ce sang précieux, que d'en faire si peu de cas , & d'en laisser ànéantir l'efficace & la vertu ? Ce sang est le sang d'un Dieu par l'union de la personne divine à l'humanité sacrée de JESUS-CHRIST. C'est ce que l'Apôtre marque ici , & ce passage prouve nettement la divinité de notre Sauveur.

L'Apôtre les excite encore à la vigilance par un motif fort pressant, qui est qu'après son départ il devoit entrer parmi eux des loups ravissans qui n'épargneroient point le troupeau. On ne peut pas douter que saint Paul n'arrêtât par la présence les entreprises des ennemis de

190 EXPLICATION DU CHAP. XX.

l'Evangile, qui n'osoient paroître devant lui : mais il prédit ici par un esprit prophétique, que non seulement il viendra de dehors des magiciens, des Juifs, des herétiques & des tyrans qui ravagerent le troupeau dont ils sont chargés, & obligeron les fidèles à renoncer la foi de J e s u s - C H R I S T pour les précipiter dans la mort éternelle ; mais qu'il s'élevera encore du dedans des séducteurs, qui prêcheront une fausse doctrine, afin de se faire des séducteurs ; car cette vanité est la source de toutes les herésies. Nous n'avons tous qu'un seul maître à suivre, dont la doctrine doit seule servir de règle : ainsi s'il se trouve des maîtres qui ayant l'ambition d'attirer des disciples après eux, ou la temérité d'enseigner une autre doctrine, ils sont par là convaincus de schisme ou d'herésie.

Il propose ensuite les moyens qu'ils doivent employer pour empêcher ces malheurs : c'est de veiller & de suivre l'exemple qu'il leur a laissé : il leur recommande de veiller sur eux-mêmes & sur leur troupeau. Ces deux choses sont inseparables dans un Pasteur ; il est établi à la garde de son Eglise, comme dans une ville ou une forteresse environnée de tous côtés de cruels ennemis, qui ne cherchent qu'à faire quelque brèche pour y entrer. Cette vigilance doit être continue & sans relâche, à l'imitation de l'Apôtre ; car comme les ennemis de l'Eglise ne dorment point, non plus que des loups affamés qui rodent autour de la bergerie ; les Pasteurs doivent aussi prendre garde de s'endormir, de peur que quelques uns ne se perdent.

par leur négligence. Il les fait aussi ressouvenir des larmes qu'il versoit , soit pour obtenir de Dieu sa miséricorde pour les pecheurs , soit pour amolir la dureté de leurs cœurs : elles ont en effet une efficace toute autre que n'a la parole ; & les larmes d'un Pasteur attirent aisément celles de ceux qu'il conduit , quelqu'opiniâtres qu'ils soient. Enfin il leur propose le soin qu'il avoit de leur donner à chacun d'eux en particulier , les avis qui leur étoient nécessaires pour s'acquitter de leur devoir , & les instruit par son exemple à descendre dans le détail de la conduite de leurs ouailles , comme étant obligés de répondre du salut de chaque particulier.

Avant que d'achever ce discours qui est plein d'une affection tendre pour ses disciples , il s'adresse à Dieu pour les lui recommander , & à la parole de sa grace , c'est-à-dire à l'Evangile , qui est la force & la vertu de Dieu pour sauver tous ceux qui croient , & qui est le moyen par lequel il communique ses graces . L'Apôtre souhaite à ses disciples , que la parole de Dieu leur serve de maître en son absence pour les fortifier dans les persecutions , & les assurer contre les erreurs des herétiques. Il espere que Dieu qui avoit commencé de bâtrir dans leurs ames par son ministere l'édifice de la foi , ne manquera pas de l'achever comme il le peut faire , & qu'il leur donnera part au bonheur éternel , qu'il a préparé aux enfans qu'il a adoptés pour leur en donner la jouissance. C'est le même souhait qu'il fait en faveur des Philippiens : J'ai , dit-il , une ferme confiance que ces

392 EXPLICATION DU CHAP. XXV

lui qui a commencé en vous le saint ouvrage de votre salut , l'achevera & le perfectionnera de plus en plus jusqu'au jour de J E S U S - C H R I S T . Il finit en leur proposant l'exemple de son desinteressement , comme Moïse & Samuel avoient fait ; & il les prend à témoins qu'au lieu de recevoir quoique ce soit de personne , quoiqu'il pût vivre aux dépens de ceux pour qui il travailloit , il a mieux aimé travailler de ses mains pour fournir à tout ce qui lui étoit nécessaire , & à ceux qui étoient avec lui , savoir Silas , Timothée , Tychique , & les autres qui n'avoient peut-être pas appris de métier comme l'Apôtre .

Il n'est pas absolument nécessaire que tous les Pasteurs imitent un exemple d'une si grande perfection , mais il le leur propose pour leur apprendre deux maximes importantes : La première , c'est d'avoir beaucoup d'égard à la foiblesse de ceux dont nous sommes chargés , & de prendre garde de leur donner occasion de soupçonner que c'est par quelque motif d'intérêt qu'on leur rend service ; car la plupart des gens font bien moins de cas des instructions qu'on leur fait , que du peu qu'ils donnent pour la subsistance de ceux qui les instruisent ; ainsi il les en faut décharger , si cela met quelque obstacle à leur avancement , comme saint Paul l'a fait à l'égard des Corinthiens principalement , pour ne point céder aux faux apôtres qui se vantoit de prêcher gratuitement .

^{1.} Cor. 9.
^{2.} 8.
^{3.} Cor.
^{4.} 11.
^{5.} 10. 11.
^{6.} 11.

La seconde , c'est de bien retenir cette maxime de J E S U S - C H R I S T que l'Apôtre avoit apprise par le rapport de ceux qui l'avoient

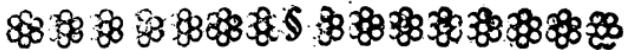
voient entendue de sa bouche : Qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. Cette maxime est de droit naturel, & les Payens en ont fait de belles leçons : mais le Sauveur ne l'a pas avancée comme eux pour servir d'une règle de politique, comme si la liberalité ne servoit, ou que pour se faire estimer, ou pour se faire des creatures ; mais pour soulager le prochain dans ses besoins dans la vûe de plaire à Dieu. Il est vrai qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir ; parceque donner est une action de vertu, au lieu que recevoir est une marque de nécessité & d'indigence : c'est une action de prééminence & de superiorité par laquelle on se rend semblable à Dieu qui donne toutes choses à tous, sans rien recevoir de ses creatures qui puisse le rendre heureux : mais si cette action ne se fait pour assister le prochain par un motif de charité, quand on distribueroit tout son bien pour la nourriture des pauvres, cela ne serviroit de rien. Saint Paul recommande cette maxime comme une règle de conduite pour les Pasteurs, qui doivent être disposés à donner leur vie pour leur troupeau, à plus forte raison leur bien, sans rien recevoir de personne, si cela pouvoit apporter quelque obstacle à l'avancement de l'Evangile & au salut des fidèles.

Dès que l'Apôtre eut fini, il se mit à genoux, lui & tous ceux qui l'accompagnoient, pour prier Dieu qu'il imprimât profondément ces vérités dans leur cœur, & qu'il leur fit la grâce de les mettre en pratique. C'étoit alors le temps pastoral ; mais où l'on n'observoit pas encore uni-

Pp

594 EXPLIC. DU CHAR. XX. DES ACTES, &c.
versellement ce que l'Eglise a pratiqué depuis,
de ne point prier à genoux en ce temps, ou
cette ceremonie n'étoit en usage que dans les
prières publiques, & ne s'étendoit pas jusqu'aux
prières particulières, où l'on suit le mouvement
naturel de la pieté qui porte à se mettre à ge-
noux pour prier, afin de marquer notre res-
pect & notre humilité.

Les fidèles l'ayant conduit ensuite à son vaif-
seau, se jetterent à son cou & le bâisèrent,
fondant en larmes à cause de l'affliction sensible
où ils étoient de son départ, & sur-tout parce-
qu'il leur avoit déclaré qu'ils ne le reverroient
plus. Ce que lui même ne prit pas néanmoins
pour une prophétie, puisqu'il a eu un dessein
formel de revenir en orient. Voyez ce qui a
été dit ci-dessus v. 25.



C H A P I T R E X X I.

1. **A** près que nous nous fûmes séparés d'eux avec beaucoup de peine, nous nous éloignâmes du port, & nous vîmes droit à Cos, le lendemain à Rhodes, & de là à Patare.

2. Et ayant trouvé un vaisseau qui passoit en Phénicie, nous montâmes dessus, & fîmes voile.

3. Nous découvrîmes

1. **C**um autem sa-
ctum esset ut
navigaremus abstra-
cti ab eis, recto cur-
su venimus Coum,
& sequenti die Rho-
dum, & inde Pata-
ram.

2. Et cum iovenis-
semus navem trans-
fretantem in Phœni-
cen, ascenderentes na-
vigavimus.

3. Cum apparuit-

LES ACTES DES APÔTRES. CHAP. XXI. 595

semus autem Cypro, relinquentes eam ad sinistram, navigavimus in Syriam, & venimus Tyrum: ibi enim navis expositura erat onus.

4. Inventis autem discipulis, mansimus ibi diebus septem: qui Paulo dicebant per Spiritum ne afferenderet Jerosolymam.

5. Et expletis diebus, profecti ibamus, deducentibus nos, omnibus cum uxori- bus & filiis usque foras civitatem, & postis gentibus in litore oravimus.

6. & cum valeficisemus invicem, ascendimus navem: illi autem redierunt in sua.

7. Nos vero navigatione expletâ à Tyro, descendimus Ptolemaidam, & salutatis fratribus, mansimus die unâ apud illos.

8. Aliâ autem die

*. 6. gr. Et après nous être embrassés les uns les autres,

l'île de Chypre, que nous laissâmes à gauche; & continuant notre route vers la Syrie, nous vîmes à Tyr, où le vaisseau devoit décharger ses marchandises.

4. Y ayant trouvé des disciples nous y demeurâmes sept jours; & l'Esprit leur faisoit dire à Paul qu'il n'allât point à Jérusalem.

5. Après que nous y eûmes passé ces *sept* jours, nous en partîmes, & ils vinrent tous avec leurs femmes & leurs enfans, nous conduire jusques hors de la ville, où ayant mis les genoux en terre sur le rivage, nous fîmes la priere.

6. Et après nous être dit adieu les uns aux autres // nous montâmes sur le vaisseau; & ils retournèrent chez eux.

7. De Tyr nous vîmes à Ptolomaïde, où nous achevâmes notre navigation: & ayant salué les frères, nous demeurâmes un jour avec eux.

8. Le lendemain étant ^{Sup. 5. 5.} _{¶ 8. 5.}

Pp ij

partis de là, nous vîmes
à Césarée ; & étant entrés
dans la maison de Philippe
l'Evangeliste, qui éoit l'un
des sept *Diacones*, nous de-
meuâmes chez lui.

9. Il avoit quatre filles
vierges qui prophétisoient.

10. Pendant notre de-
meute *en cette ville*, qui
fut de quelque jours, un
Prophète, nommé Agabus,
arriva de Judée,

11. qui nous étant venu
voir, prit la ceinture de
Paul, & s'en liant les pieds
& les mains, il dit : Voici
ce que dit le Saint-Esprit :
L'homme à qui est cette
ceinture sera lié de cette for-
te par les Juifs dans Jérusa-
leam, & ils le livreront
entre les mains des Gentils.

12. Ayant entendu cette
parole, nous le priâmes,
nous & ceux de ce lieu là,
de ne point aller à Jérusa-
lem.

13. Mais Paul répondit :
Que faites-vous de pleurer
ainsi, & de m'attendrir le
œur ? Je vous déclare que

profecti venimus ^{Cæ-}
saram ; & intrantes
domum Philippi Eu-
vangelistæ, qui erat
utius de se:cmi, man-
simus apud eum.

9. *Huic autem*
erant quatuor filiæ
virgines prophetæ-
tes.

10. *Et cùm mora-*
remur per dies ali-
quot, super vnit qui-
dam à Judæa Pro-
pheta, nomine Aga-
büs.

11. *Is cùm venisset*
ad nos, tulit zonam
Pauli : & alligans
sibi pedes & manus,
dixit : Hæc dicit
Spiritus sanctus : Vi-
rum, cuius est zona
hæc, sic alligabunt in
Jerusalem Judæi, &
tradent in manus
Gentium.

12. *Quod cùm au-*
dissimus, rogaba-
mus nos, & qui loci
illius erant, ne af-
cenderet Jero-soly-
mam.

13. *Tunc respon-*
dit Pau'us, & dixit :
Quid facitis flentes,
& affligentes cor
meum ? Ego enim

non solum alligari ,
sed & mori in Jeru-
salem paratus sum ,
propter nomen Do-
mini Jesu.

14. Et cùm ei sua-
dere non possemus ,
quievimus , dicentes :
Domini voluntas
sat.

15. Post dies autem
istos præparati , as-
cendebamus in Jeru-
salem.

16. Venerunt au-
tem & ex discipulis
à Cæsarea nobiscum ,
adducentes secum
apud quem hospita-
remur Mnasonem
quemdam Cyprium ,
antiquum discipu-
lum.

17. Et cùm ve-
nissimus Jerosoly-
mam , libenter excep-
perunt nos frères .

18. Sequenti au-
tem die introibat

je suis tout prêt de souffrir à
Jerusalem non seulement la
prison, mais la mort même ,
pour le nom du Seigneur
JESUS.

14. Et quand nous vîmes
que nous ne pouvions le
persuader , nous ne le pré-
sâmes pas davantage , mais
nous dîmes // : Que la vo-
lonté du Seigneur soit
faite.

15. Ces jours étant pas-
sés , // nous nous disposâmes
à partir , & nous allâmes
à Jerusalem.

16. Quelques-uns des
disciples de la ville de Ce-
sarée vinrent aussi avec
nous , qui amenoient un
ancien disciple , nommé
Mnason , originaire de l'Isle
de Chypre , chez lequel
nous devions loger // .

17. Quand nous fûmes
arrivés à Jerusalem , les
frères nous reçurent avec
joie .

18. Et le lendemain nous
allâmes avec Paul visiter

Ψ. 14. lett. nous demeurâ-
mes en repos , & nous dîmes .

Ψ. 15. an. ayant chargé nos
hardes , nous allâmes .

Ψ. 16. an. gr. pour nous me-
ner chez un ancien disciple

chez qui nous devions demeu-
rer .

Jacques, chez lequel tous les Prêtres s'assemblèrent.

19. Après les avoir embrassés, il leur raconta en détail tout ce que Dieu avoit fait par son ministère parmi les Gentils.

20. Ayant entendu toutes ces choses, ils en glorifierent Dieu, & lui dirent : Vous voyez, mon frere, combien de milliers de Juifs ont crû ; & cependant ils sont tous zelés pour la loi.

21. Or ils ont oui dire que vous enseignez à tous les Juifs qui sont parmi les Gentils, de renoncer à Moïse, en disant qu'ils ne doivent pas circoncire leurs enfans, ni vivre selon les coutumes *regnes* parmi les Juifs.

22. Que faut-il donc faire ? Il faut les assembler tous ? Car ils sauront que vous êtes arrivé.

23. Faites donc ce que nous vous allons dire : Nous avons ici quatre hommes qui ont fait un vœu,

24. prenez les avec vous

Paulus nobiscum ad Jacobum, omnesque collecti sunt Seniores.

19. Quos cum salutasset, narrabat pte singula, qua Deus fecisset in Gentibus per ministerium ipsius.

20. At illi cum audissent, magnificabant Deum, dixeruntque ei : Vides, frater, quot milia sunt in Iudeis, qui crediderunt, & omnes æmulatores sunt legis.

21. Audierunt autem de te, quia discessiōnem doceas a Moïse eorum, qui per Gentes sunt. Judæorum, dicens non debere eos circumcidere filios suos, neque secundum consuetudinem ingredi.

22. Quid ergo es? Utique oportet convenire multitudinem; audient enim te supervenisse.

23. Hoc ergo fac quod tibi dicimus : Sunt nobis viri quatuor, votum habentes super se,

24. his assumptis

sanc*tificare te cum illis : & impende in illis ut radant capita, & scient omnes quia qua*x* de te audierant falsa sunt, sed ambulas & ipse custodiens legem.*

& vous purifiez avec eux, en faisant les frais de la cer^{Num. 6.} retonie ; afin qu'ils se r^{18.}_{Sup. 18.} sent la tête , & que tous sachent que ce qu'ils ont ouï dire de vous est faux, mais que vous continuez à garder la loi.

25. De his autem qui crediderunt ex Gentibus , nos scripsimus , judicantes ut abstineant se ab idolis immolato, & sanguine , & suffocato, & fornicatione.

25. Quant aux Gentils qui ont crû , nous leur avons écrit que nous avions jugé qu'ils // devoient s'abstenir des viandes immolées aux idoles , du sang , & des chairs écrasées , & de la fornication.^{Sup. 15.}_{20. 29.}

26. Tuac Paulus assūmis viris , posterā die purificates cum illis intravit ih templum , annuntiass explicationem dierum purificationis donec offretetur pro unoquoque eorum oblatio.

26. Paul ayant donc pris ces hommes , & s'étant purifié avec eux , entra au temple le jour suivant , faisant savoir les jours auxquels s'accompliroit // leur purification , & quand l'offrande devroit être présentée pour chacun d'eux.

27. Dum autem septem dies consummarentur , hi qui de Asia erant Judæi , cum vidissent eum in templo , concitaverunt omnem populum , & injecerunt ei manus , clamantes :

27. Mais , sat ja fin des sept jours , les Juifs d'Asie l'ayant vu dans le temple enjurerent tout le peuple , & se saisirent de lui , en criant :

28. ¶ 25. gr. ne devraient rien seulement s'abstenir observer de ces choses , mais ¶ 26. en sa purification.

28. Au secours, Israélites : voici celui qui dogmatise par tout contre ce peuple, contre la loi, & contre ce lieu saint, & qui de plus a encore amené des Gentils // dans le temple, & a profané ce saint lieu.

29. Ils disoient cela, parce qu'ayant vu dans la ville Trophime d'Ephese avec Paul, ils croyoient que Paul l'avoit introduit dans le temple.

30. Aussi-tôt toute la ville fut émûe, & il se fit un concours du peuple ; & ayant saisi Paul ils le tirerent hors du temple, dont les portes furent fermées en même temps.

31. Et comme ils se disposoient à le tuer, le bruit vint au Tribun de la cohorte qui gardoit le temple, que toute la ville de Jérusalem étoit en trouble & en confusion.

32. Il prit au même instant des soldats & des centeniers avec lui, & courut à ceux qui tenoient Paul ; qui voyant le Tribun &

¶. 28. gr. des Grecs.

28. Viri Israélites, adjuvate : hic est homo qui adversus populum, & legem, & locum huic, omnes ubique docens, insuper & Gentiles induxit in templum, & violavit sanctum locum istum.

29. Viderant enim Trophimum Ephesum in civitate cum ipso, quem aestimaverunt, quoniam in templum introduxisset Paulus.

30. Commotaque est civitas tota, & facta est concursio populi ; & apprehendentes Paulum, trahabant eum extra templum, & statim clausæ sunt januae.

31. Quærentibus autem eum occidere, nuntiatum est Tribuno cohortis, quia tota confunditur Jérusalem.

32. Qui statim assuntis militibus & centurionibus, decurrit ad illos ; qui cum vidissent Tribunum & milites, cesa-

saverunt percutere les soldats, cesserent de battre Paulum.

33. Tunc accedens Tribunus apprehendit eum, & jussit eum alligari catenis duabus, & interro-
gabat quis esset, &
quid fecisset.

34. Alii autem aliud clamabant in turba. Et cum non posset certum co-
gnoscere præ tumultu, jussit duci eum in castra.

35. Et cum venisset ad gradus, contigit ut portaretur à mil-
litibus propter vim populi;

36. sequebatur enim multitudo po-
puli clamans: Tolle
eum.

37. Et cum co-
pisset induci in castra Paulus, dicit Tri-
buno: Si licet mihi
loqui aliquid ad te?
Qui dixit: Græcè
notti?

38. Nonne tu es
Ægyptius, qui an-
te hos dies tumultum

les soldats, cesserent de bat-
tre Paul.

33. Le Tribun s'appro-
chant se fafit de lui; &
l'ayant fait lier de deux
chaînes, il demandoit qui il
étoit, & ce qu'il avoit fait.
Inf. 23.
27.

34. Mais dans cette foule
les uns croient d'une ma-
niere & les autres d'une au-
tre. Voyant donc qu'il n'en
pouvoit rien apprendre de
certain à cause du tumulte,
il commanda qu'on le me-
nât dans la forteresse.

35. Lorsque Paul fut sur
les degrés, il fallut que les
soldats le portassent à cause
de la violence & de la foule
de la populace;

36. car il étoit suivi
d'une grande multitude de
peuple, qui croitoit : Faîtes-
le mourir.

37. Paul étant sur le point
d'entrer dans la forteresse,
dit au Tribun: Puis-je
prendre la liberté de vous
dire quelque chose? Le
Tribun lui répondit: Savez-
vous parler Grec?

38. N'êtes-vous pas cet
Egyptien, qui ces jours
passés souleva & mena au

désert avec hui quatre mille brigands ?

conciasti, & eduxisti in desertum, quatuor millia viatorum sicardiorum ?

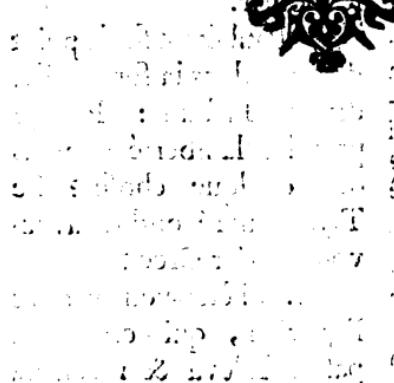
39. Paul lui répondit : Je vous assure que je suis Juif natif de Tarse en Cilicie, & citoyen de cette ville qui est assez connue. Au reste, je vous prie de me permettre de parler au peuple.

39. Et dixit ad eum Paulus : Ego homo sum quidem Judæus à Tarso Ciliciz, non ignorat civitatis municeps. Rogo autem te, permittre mihi loqui ad populum.

40. Le Tribun le lui ayant permis, il se presenta debout sur les degrés, & fit signe de la main au peuple. En même temps il se fit un grand silence, & il leur dit en langue Hebraïque :

40. Et cum ille permisisset, Paulus stans in gradibus, annuit manu ad plebem. Et magno silentio facto, allocutus est lingua Hebreâ, dicens :

* 40. c'est-à-dire, Syriaque.





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. 1. jusqu'au 10. *A* Près quo nous nous fûmes
separez d'eux avec beau-
coup de peine , nous nous éloignâmes du port , &c.

Les disciples qui étoient venu accompagner Paul jusqu'au vaisseau , eurent bien de la peine à se séparer de lui & de sa compagnie ; ils demeurerent sur le rivage jusqu'à ce qu'ils perdirent de vue le vaisseau sur lequel il s'étoit embarqué. Etant parti de Milet , il arriva en un ^{Plin. l. 4. c. 7.} jour à l'Isle de Cos , fameuse par la naissance d'Hippocrate & par celle d'Appellès. Le lendemain il aborda à Rhodes , la plus considérable des îles de l'Archipel , & renommée par son colosse de cent cinq pieds de hauteur , autour duquel il y en avoit cent autres moindres : cet ouvrage merveilleux avoit été abbatu , du temps de saint Paul , par un treblement de terre. De là il vint à Patare capitale de Lycie , où il changea de vaisseau , & se mit dans un autre qui faisoit voile en Phénicie , & qui devoit décharger à Tyr en laissant l'île de Chypre à gauche. Il demeura là sept jours avec les disciples qu'il y trouva. Comme il étoit plus près de Jérusalem , il ne se pressoit plus tant alors , étant assez assuré de s'y trouver pour la fête. Les Chrétiens de Tyr le prioient de ne point aller à Jérusalem , parceque le Saint-Esprit leur avoit revelé qu'il y devoit souffrir beaucoup de mal : mais ils ne savoient pas que Dieu vou-

604 EXPLICATION DU CHAP. XXX.

loit qu'il s'y rendît ainsi c'étoit par leur esprit propre & par une tendresse humaine qu'ils vouloient l'empêcher d'y aller.

Il partit de Tyr avec ses disciples au bout de ces sept jours, & fut conduit jusques hors la ville par tous les Chrétiens avec leurs femmes & leurs enfans. Avant que de monter dans le vaissseau, ils se mirent tous à genoux sur le rivage pour prier Dieu. Après qu'ils se furent embrassés, Paul se mit sur mer avec sa compagnie, & les fidèles de Tyr s'en retournèrent chez eux.

Ils vinrent de Tyr à Ptolémaïde, où ils acheverent la course de ce jour-là, quoiqu'il n'y eût que peu d'heures de navigation de l'une à l'autre. Ils saluerent là les fidèles qu'ils y trouverent, & demeurerent un jour avec eux ; c'est-à-dire, apparemment une bonne partie du même jour qu'ils y étoient arrivés. Ils arrivèrent le lendemain à Césarée, que le grand Herode appella de ce nom en l'honneur d'Auguste ; c'étoit auparavant la tour de Straton.

^{6. 4. 11.} Ils y demeurerent quelques jours chez Philippe, l'un des sept premiers Diacres, qui est appellé **Evangéliste**, c'est-à-dire, prédicateur de l'Evangile, comme l'Apôtre lui-même prend ce mot dans son Epître aux Ephesiens, & ^{6. 4. 5.} dans la seconde à Timothée. Les Apôtres envoyoient ces Evangelistes prêcher ça & là ; quelques-uns n'étoient que Diacres comme Philippe ; c'est pourquoi ils sont employés dans l'Eglise pour lire l'Evangile. Philippe avoit quatre filles vierges & prophetesses : elles étoient vierges, soit qu'elles eussent fait vœu

de virginité , soit qu'elles fissent profession de la garder , avec une ferme resolution de ne s'engager jamais dans le mariage ; & ce fut, dit saint Jérôme, par le merite de leur pureté, qu'elles acquirent la grace de la prophetie , qui marquoit dans ces saintes filles , ou le don de *Synops.*
ibid.

prédire par l'Esprit de Dieu l'avenir & les choses cachées , ou selon d'autres , la grace d'entretenir & d'expliquer les Ecritures , non point en public , mais en particulier , & dans toutes les rencontres .

¶. 10. jusqu'au 17. Pendant le temps que l'Apôtre & ses compagnons étoient à Cesaree , il vint de Judée un Prophète nommé Agabe , le même qui avoit déjà prédit la famine qui devoit arriver sous l'Empereur Claude. Il prit la ceinture de Paul , & s'en lia les pieds & les mains , pour marquer que celui à qui appartenloit cette ceinture , devoit être pris & lié dans Jerusalem ; & déclara par le Saint-Esprit , que les Juifs le lieroient de la sorte , & qu'ils le livreroient aux Gentils. C'étoit la coutume des Prophetes de joindre aux paroles quelques actions extérieures , telles que l'Esprit de Dieu le leur inspiroit ; afin que leurs predictions fissent plus d'impression dans les esprits .

Cette prédiction si bien circonstanciée , affligea tous les assistans , & ils le conjurerent avec larmes , tant ses disciples que les Chrétiens de Cesaree , de n'aller point à Jerusalem. Ils savoient quel éroit le service que l'Apôtre rendoit à l'Eglise , & croyoient qu'il se pourroit laisser flétrir à leurs prières , de même

606 EXPLICATION DU CHAP. XXI.
qu'il avoit fait en d'autres rencontres. Mais il leur résista, parceque leur compassion n'étoit pas dans l'ordre de Dieu, qui étoit par tout la règle unique qu'il suivoit. Il marque au contraire, qu'il n'est touché que de leurs larmes, & non pas des maux dont il étoit menacé. Pourquoi leur disoit-il, m'attendrissez-vous le cœur par vos larmes? Tous ses disciples sont en peine pour lui; mais sans penser à ce qui lui doit arriver, il ne considere & ne s'afflige que de la douleur de ses disciples, tant il étoit tendre & compatissant pour les autres, & impitoyable pour lui-même. Les disciples jugeant par sa fermeté, que c'étoit la volonté de Dieu qu'il souffrit, ils s'y soumirent humblement, & ne le presserent plus de demeurer.

Saint Paul & ceux qui l'accompagnoient se disposojoient donc à partir; & après qu'on eut chargé le bagage, ils se mirent en chemin pour aller à Jérusalem. Quelques-uns d'entre les Chrétiens de Césarée se joignirent à eux, & amenerent un ancien disciple de l'isle de Chypre, nommé Mnasor, qui les devoit tous loger à Jérusalem, où il avoit une maison qui servoit d'oratoire aux fidèles, qui y alloient encore aux principales fêtes de l'année.

V. 17. jusqu'au 27. Lorsqu'ils furent arrivés à Jérusalem, ils furent reçus avec beaucoup de joie par les frères, quoiqu'on eût répandu contre lui bien des bruits désavantageux. Le lendemain ils furent voir saint Jaque, appellé le frere du Seigneur, qui

étoit Evêque de Jerusalem , & trouverent dans sa maison tous les Prêtres qui s'y étoient assemblés pour recevoir Paul. Après les avoir salués , il leur fit un récit exact de tout ce que Dieu avoit fait parmi les Gentils par son ministere. Saint Luc ne dit point qu'il leur raconta ce qu'il avoit fait , mais ce que Dieu avoit fait par lui : tous en louerent non saint Paul , mais Dieu qui se servoit de l'Apôtre comme d'un instrument qu'il avoit choisi pour porter son Nom devant les Gentils , devant les Rois , & devant les enfans d'Israël . Ils furent voir ensuite jusqu'où doit aller la condescendance pour les faibles : ils lui representerent que ces milliers de Juifs qui avoient embrassé la foi , étoient tout-à-fait prévenus contre lui : qu'ils étoient toujours très-jaloux observateurs de leur loi ; & qu'on leur avoit fait accroire qu'il en étoit un ennemi déclaré ; qu'il enseignoit que les Juifs qui étoient répandus parmi les Gentils , ne devoient point circoncire leurs enfans , ni pratiquer aucunes des observances légales ; que ce bruit les avoit scandalisés , & qu'il étoit à craindre qu'il ne s'élevât quelque émotion fâcheuse d'abord qu'ils le verroient : qu'il ne pouvoit pas se dispenser de paroître dans l'assemblée qui se faisoit le Dimanche dans l'Eglise ; que même ayant appris qu'il étoit arrivé , ils ne manqueroient pas de s'assembler pour demander justice contre lui : que s'il ne paroissoit point , son absence augmenteroit leur soupçon ; mais que pour les appaiser & pour lever cette prévention , ils lui conseilloient de faire paroi-

tre par quelques actions exterieures , qu'il observoit la loi de Moïse : qu'il y avoit parmi eux quatre Juifs fidelles , qui s'étoient engagés pour quelque temps au vœu des Nazaréens. Ce vœu confisstoit à ne point boire de vin , ni de tout ce qui pouvoit enyvrer ; à laisser croître sa barbe & ses cheveux , à fuir toute sorte d'impureté légale ; ils l'exhorterent à se joindre à eux dans cette ceremonie , & de faire même pour eux les frais du sacrifice , & des autres choses qu'il falloit dépenser le jour que leur vœu finiroit : que par ce moyen ces Juifs zelés connoîtroient qu'il observoit la loi , & se desabuseroient des faux bruits qu'on avoit fait courir contre lui. D'ailleurs cela ne devoit point scandaliser les Gentils dont il étoit l'Apôtre ; & cet exemple ne les regardoit point , puisqu'on avoit jugé dans le Concile tenu huit ans auparavant , qu'ils n'étoient point obligés à l'observation des ceremonies de la loi , mais seulement qu'ils s'abstiendroient de l'usage de trois choses que la loi défendoit , quoiqu'elles fussent indifférentes , qui sont les viandes immolées aux idoles , le sang des animaux , & les chairs étouffées avec leur sang ; & qu'ils éviteroient la fornication , que la morale & la coutume des payens ne défendoient pas , quoiqu'elle fût criminelle. On peut voir sur cette matière ce qui a été dit .

c. 15.
20. 29.

Quoique ce que les Juifs reprochoient à l'Apôtre fût vrai en partie , c'étoient néanmoins des reproches calomnieux. Il est vrai qu'il s'opposoit vigoureusement à ceux qui prétendaient

DES ACTES DES APÔTRES. 609
doient que l'observation de la loi étoit nécessaire pour le salut , mais il ne condamnoit pas la loi comme mauvaise ; & bien qu'il crût que la pratique de ses ceremonies fût contraire à la liberté de l'Evangile , néanmoins par condescendance il en permettoit l'usage , & les pratiquoit quelquefois lui-même , pour tâcher de gagner ceux qui y étoient attachés. Ainsi les bruits que les faux apôtres avoient semé contre lui n'avoient point d'autre fondement , si non qu'il défendoit aux Gentils l'observation des ceremonies de la loi , & qu'il n'y obligeoit point les Juifs. Pour ruiner absolument les calomnies dont on le chargeoit , il se rendit sans peine à l'avis qu'on lui donna , & voulut pratiquer à la vûe de tous les Juifs , ces mêmes cérémonies qu'on l'accusoit de rejeter comme des abominations & des sacriléges. Il prit donc dès le lendemain ces quatre Nazaréens , & alla avec eux dans le temple , pour déclarer aux Prêtres le jour auquel le vœu de chacun d'eux finissoit , & quand on devroit offrir pour eux des sacrifices. Il se purifia d'abord avec eux , selon la loi , de toutes les impuretés légales qui étoient presque inévitables , & s'abstint comme eux avec grand soin pendant le temps de leur nazaréat , de tout ce qui pouvoit souiller.

V. 27. jusqu'à la fin. Mais sur la fin des sept jours , les Juifs d'Asie l'ayant vu dans le temple , émurent tout le peuple , &c.

Le vœu que Paul avoit fait finissoit le septième jour depuis son arrivée à Jérusalem. Lorsque ces sept jours étoient sur le point d'être

Q9

610 EXPLICATION DU CHAP. XXI.

accomplis , & qu'il étoit prêt d'achever la cérémonie de son vœu, les Juifs d'Asie qui étoient venus pour la fête , & qui le connoissoient très-bien pour l'avoir vu long - temps à Ephese , l'ayant vu dans le temple , & s'imaginant qu'il y avoit fait entrer Trophime , qu'ils avoient vu avec lui dans la ville ; ils se jetterent sur lui , en criant , qu'il avoit profané ce lieu saint , & qu'il ne cessoit de dogmatiser par-tout contre la loi. On voit dans ce tumulte le genie des Juifs qui sont toujours seditieux : ils demandent du secours aux assidans contre un homme seul qui n'étoit défendu de personne , & ne disent que des calomnies pour l'accuser. Il est vrai qu'il n'étoit pas permis aux Gentils tels qu'étoit Trophime , d'entrer dans le parvis interieur , qui n'étoit ouvert qu'aux seuls Juifs purifiés ; mais ils n'étoient fondés que sur un simple soupçon , pour assurer que Paul l'y avoit fait entrer. Le bruit de ce tumulte s'étant répandu par - tout , toute la ville prit l'alarme , & il se fit vers le temple un grand concours du peuple contre Paul.

Ils le traînerent hors du temple , parce que c'étoit un asyle inviolable pour tous les criminels , & qu'ils ne vouloient pas en profaner la sainteté par l'effusion de son sang ; & ils ne consideroient pas quel crime ils commettoient d'exposer un homme innocent à la fureur d'une populace , pour le battre & le massacrer sans scrupule. Aussi-tôt qu'il fut dehors , on en ferma les portes , de-peur qu'il n'y rentrât une seconde fois pour sauver sa vie : & ces furieux l'eussent tué effectivement , si Ly-

Lysias qui fut averti de ce tumulte ne les en eût empêchez ; il étoit Tribun de la cohorte Romaine , qui étoit en garnison dans Jerusalem. Et comme il y avoit toujours des soldats en armes & en garde dans la tour Antonia , qui tenoit aux galeries exterieures du temple , pour empêcher ces sortes de tumultes qui y étoient fort ordinaires, sur-tout les jours de fête. Lysias fut bien-tôt en état d'appaiser cette sedition : il accourut en diligence avec ses soldats , & arrêta à son arrivée ceux qui battoient saint Paul , & étoient prêts de le tuer. Il le leur arracha par force d'entre les mains : & comme il ne savoit point encore qui il étoit , ni ce qu'il avoit fait , il le fit lier de deux chaînes , selon la prophétie d'Agabe , l'une aux mains & l'autre aux pieds ; & n'ayant pu rien apprendre de certain parmi les voix confuses de tous ces seditieux , qui croient qu'il le falloit faire mourir , sans qu'on pût savoir de quoi ils l'accusaient , il le fit conduire dans le camp , qui étoit à ce qu'on croit , la forteresse Antonia que le grand Herode avoit fait rétablir , & l'avoit nommée de la sorte en l'honneur d'Antoine le Triumvir , dont il avoit suivi le parti contre Auguste.

Lorsque Paul fut arrivé au bas de l'escalier , la foule du peuple qui le pressoit & le poursuivoit étoit si grande , que les soldats furent obligés de le porter en montant les degrés , soit pour le sauver d'entre les mains de cette populace mutinée contre lui , soit parce que ses fers l'empêchoient de marcher. Comme il étoit prêt d'entrer dans la forteresse , il de-

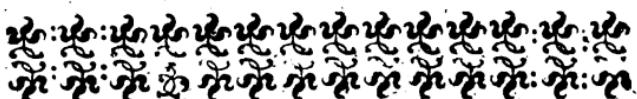
Qq ij

612 EXPLICATION DU CHAP. XXI.

mande au Tribun s'il pouvoit prendre la liberté de lui dire une parole : le Tribun l'entendant parler d'une langue qu'il entendoit, car le Grec étoit devenu la langue commune des peuples d'Asie & d'Egypte, depuis le regne des successeurs d'Alexandre le Grand, & il étoit alors assez familier aux Romains ; il répondit à Paul : Vous savez donc parler Grec ; & en même temps lui demanda s'il n'étoit point cet Egyptien qui avoit excité des troubles quelque temps auparavant. Ce qui faisoit croire au Tribun que saint Paul pouvoit bien étre ce fameux imposteur, c'est qu'il parloit Grec, & qu'il voyoit les outrages que les Juifs lui faisoient. Cet Egyptien rebelle étoit magicien ; & contrefaisant le Prophete, il s'étoit fait suivre d'abord par une troupe de brigands, au nombre d'environ quatre mille : mais cette multitude s'étant grossie jusqu'à trente mille, il les mena dans le desert, & leur promit que par sa seule parole il feroit tomber les murailles de Jerusalem. Le Gouverneur Felix en ayant été informé, envoya des soldats qui défirent une partie de ces misérables, & en firent plusieurs prisonniers. Joseph

Antiq. I. en rapporte l'histoire dans ses Antiquités & *20. c. 6.* dans la guerre des Juifs. Saint Paul assura le *Guer-des* Tribun qu'il étoit Juif, né à Tarse en Cilicie, & citoyen de cette ville assez celebre : & *Juifs. l. 2.* ayant obtenu permission de parler au peuple, il se presenta par les degrés, tout meurtri de coups qu'il étoit, demanda audience, & parla assez long-temps dans une langue mêlée d'Hebreu & de Syriaque, dont les Juifs de Pa-

Jésus se servoient alors ; & leur fit ce discours avec une douceur & une présence d'esprit merveilleuse , sans que les chaînes dont il étoit chargé , ni cette foule de Juifs qui demandoient sa mort , pussent rien diminuer de son courage & de la tranquillité de son ame.



C H A P I T R E . X X I I .

1. Veni fratres , &
patres , audite
quam ad vos nunc
reddo rationem.

2. Cūm aussiffent
autem quia Hebræa
lingua loqueretur ad
illos , magis præsti-
cerunt silentium.

3. Et dicit : Ego
sum vir Judæus , na-
tus in Tarso Cilicie ,
nutritus autem in ista
civitate , secus pedes
Gamaliel , eruditus
juxta veritatem pa-
ternæ legis , æmula-
tor legis , sicut & vos
omnes estis hodie :

¶. 3. gr. Dieu,

1. Miserere fratres , & mes
peres , je vous prie
de vouloir écouter ce que
j'ai à vous dire maintenant
pour ma justification.

2. Quand ils entendirent
qu'il leur parloit en langue
Hebraïque , ils écoutèrent
avec encore plus de silen-
ce.

3. Et il leur dit : Pour
ce qui regarde ma personne
je suis Juif , né à Tarse en
Cilicie. J'ai été élevé en
cette ville aux pieds de Ga-
maliel , & instruit dans la
manière la plus exacte d'ob-
server la loi de nos peres ,
étant zélé pour la loi ,
comme vous l'êtes encore

Qq iii

tous aujourd'hui :

4. c'est moi qui ai persécuté ceux de cette secte //
Svp. 8.1. jusqu'à la mort , les chargeant de chaînes , hommes & femmes , & les mettant en prison.

5. comme le Grand Prêtre & tout le Senat m'en sont témoins , jusques-là même qu'ayant pris d'eux des lettres pour les frères de Damas , j'y allai pour amener aussi prisonniers à Jérusalem ceux de cette même secte qui étoient-là , afin qu'ils fussent punis .

6. Mais il arriva que comme j'étois en chemin , & que j'approchois de Damas vers l'heure de midi , je fus environné tout d'un coup & frappé d'une grande lumiere du ciel .

7. & étant tombé par terre , j'entendis une voix qui me disoit : Saul , Saul , Pourquoi me persecutez-vous ?

8. Je répondis : Qui êtes-vous , Seigneur ? Et celui qui me parloit me dit : Je suis

4. qui hanc viam persecutus sum usque ad mortem , alligans & tradens in custodias viros ac mulieres .

5. sicut Princeps Sacerdotum mihi testimonium reddit , & omnes maiores natu , à quibus & epistolas accipiens , ad fratres Damascum pergebam , ut adducerem inde vincatos in Jérusalem , ut punirentur .

6. Factum est autem , eunte me , & appropinquate Damasco mediâ die , subito de celo circumfulsat me lux copiosa :

7. & decidens in terram , audivi vocem dicentem mihi : Saule , Saule , quid me persequeris ?

8. Ego autem respondi : Quis es , Domine ? Dicitque ad

¶ 4. *let. cette voie jusqu'à la mort , chargeante*

DES APÔTRES. CHAP. XXII.

me: Ego sum Jesus JESUS de Nazareth, que
Nazarenus, quem tu vous persecutés.
persequeris.

9. Et qui mecum erant, lumen quidem viderunt, vocem autem non audierunt e-
jus qui loquebatur mecum.

10. Et dixi: Quid faciam, Domine? Dominus autem di-
xit ad me: Surgens, vade Damascum, & ibi tibi dicetur de om-
nibus quas te oporteat facere.

11. Et cum non vi-
derem præ claritate
luminis illius, ad ma-
num deductus à co-
mitibus, veni Da-
mascum.

12. Ananias autem quidam, vir secun-
dum legem testimoni-
um habens ab om-
nibus cohabitansibus
Iudeis.

13. veniens ad me,
& astans, dixit mihi:
Saul frater, respice;
& ego eadem horā
respxi in eum.

9. Ceux qui étoient avec moi virent bien la lumiere // mais ils n'ouïrent point la voix de celui qui me parloit.

10. Alors je dis: Seigneur, que ferai-je? Et le Seigneur me répondit: Levez-vous, & allez à Damas, & on vous dira là tout ce que vous devez faire.

11. Et comme le grand éclat de cette lumiere m'avoit aveuglé, ceux qui étoient avec moi me prirent par la main, & me menèrent à Damas.

12. Or il y avoit à Da-
mas un homme // selon la
loi, nommé Ananie, à la
vertu duquel tous les Juifs
qui y demeuroient, ren-
doient témoignage,

13. il me vint trouver,
& s'approchant de moi //,
il me dit: Mon frere Saul,
recourez la vûe // ; & au

¶. 9. gr. Et en furent effayés. | moi.

¶. 12. gr. pieux.

¶. 13. gr. étant au-dessus de

Ibid. lett. regardez.

même instant je vis & le regardai.

14. Il me dit ensuite : Le Dieu de nos pères vous a prédestiné pour connoître le Juste , & pour entendre les paroles de sa bouche ;

15. car vous lui rendrez témoignage devant tous les hommes de ce que vous avez vu , & entendu.

16. Qu'attendez - vous donc ? Levez - vous , & recevez le batême , & lavez vos pechés en invoquant le nom du Seigneur ! .

17. Etant retourné depuis à Jérusalem , lorsque j'étois en prières dans le temple , j'eus un ravissement d'esprit ,

18. & je le vis / qui me dit : Hâtez - vous , & sortez promptement de Jérusalem ; car ils ne recevront point le témoignage que vous leur rendrez de moi .

19. Je lui répondis : Seigneur , ils savent eux-mêmes que c'étoit moi qui mettois en prison , & qui

14. At ille dixit : Deus patrum nostrorum præordinavit te , ut cognosceres voluntatem ejus , & videres Justum , & audires vocem ex ore ejus ;

15. quia eris testimoni illius ad omnes homines , eorum quæ vidisti , & audisti .

16. Et nunc quid moraris ? Exurge , & baptizare , & ablue peccata tua , invoca to nomine ipsius .

17. Factum est autem revertenti mihi in Jérusalem , & oranti in templo , fieri me in stupore mentis ,

18. Et videre illuminatorem mihi : Festina , & exi velociter ex Jérusalem , quoniam non recipient testimonium tuum de me .

19. Et ego dixi : Domine , ipsi sciunt quia ego eram concludens in carcerem , & car-

*. 16. latr. son nom.

*. 18. ex. le Seigneur.

Déns per synagogas
eos qui credebant in
te :

20. & cùm funde-
retur sanguis Stephá-
ni testis tui, ego alla-
bam, & consentie-
bam, & eustodiebam
vestimenta interfi-
cientium illum.

21. Et dixit ad me:
Vade, quoniam ego
in nationes longè mit-
tam te.

22. Audiebant au-
tem eum usque ad
hoc verbum; & le-
vaverunt vocem suam
dicentes : Tolle de
terra hujusmodi; non
enim fas est eum vi-
vere.

23. Vociferantibus
autem eis, & proj-
cientibus vestimenta
sua, & pulverem ja-
ctantibus in aërem,

24. iussit Tribunus
induci eum in castra,
& flagellis cædi, &
torqueri eum, ut sci-
ret propter quam
causam sic acclama-
rent ei.

faisoient fouetter dans les sy-
nagoguesceux qui croyoient
en vous;

20. & que lorsqu'on ré-
pandoit le sang de votre
martyr Estienne, j'étois pre-
sent, & je consentois à sa
mort, & que je gardois les
vêtemens de ceux qui le la-
pidoient <sup>Sup. 7.
§7.</sup>

21. Mais il me dit : Allez-
vous-en ; car je vous en-
voyerois bien loin vers les
Gentils.

22. Les Juifs l'avoient
écouté jusqu'à ce mot; mais
alors ils élèverent leurs voix,
& crièrent : Otez du mon-
de ce méchant; car ce ser-
roit un crime de le laisser
vivre.

23. Et comme ils crioient,
& jettoient leurs robes, &
faisoient voler de la poussiè-
re en l'air,

24. le Tribun le fit mener
dans la forteresse, & com-
manda qu'on lui donnât la
question en le fouettant,
pour tirer de sa bouche ce
qui les faisoit ainsi crier
contre lui.

*. 20. lett. qui le faisoient mourir.

25. Mais comme on l'eut
hé^u, Paul dit à un Cente-
nier qui étoit présent : Vous
est il permis de fouetter un
citoyen Romain , & qui n'a
point été condamné ?

26. Le Centenier ayant
oùi ces paroles alla trouver
le Tribun , & lui dit : Qué
pensez-vous faire^u ; car cet
homme est citoyen Ro-
main ?

27. Le Tribun aussi - tôt
vint à Paul , & lui dit :
Estes-vous citoyen Ro-
main ? Paul lui répondit :
Oui, je le suis.

28. Le Tribun lui re-
partit : Il m'a bien coûté de
l'argent pour acquerir ce
droit d'être citoyen Ro-
main. Et moi , lui répon-
dit Paul , je le suis par ma
naissance.

29. Au même-temps ceux
qui lui devoient donner la
question se retirerent ; &
le Tribun eut peur voyant
que Paul étoit citoyen
Romain , & qu'il l'avoit

25. Et cùm astrin-
xissent eum loris: di-
cit astanti sibi Cen-
turioui Paulus : Si-
hominem Romanum-
& indemnatum licet-
vobis flagellare ?

26. Quo audito
Centurio accessit ad
Tribunum , & nun-
ciavit ei,dicens: Quid
acturus es à hic enim
homo , civis Roma-
nus est.

27. Accedens au-
tem Tribunus , dixit.
illi : Dic mihi si tu
Romanus es ? At ille
dixit : Etiam.

28. Et respondit
Tribunus : Ego mul-
tâ summâ civilitatem
hanc consecutus sum.
Et Paulus ait : Ego
autem & natus sum.

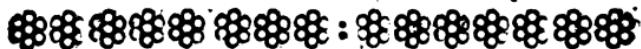
29. Protinus ergo
descenderunt ab illo ,
qui eum torturi er-
ant. Tribunus quo-
que timuit,postquam
rescivit , quia civis
Romanus esset , &

*¶. 25. gr. comme on l'eut que vous allez faire.
mis en état d'être fouetté. ¶. 27. lett. Dites-moi si
vous êtes.*

30. Posterā au-
tem die volens scire
diligentius qua ex
causa accusaretur à
Judæis, solvit eum,
& jussit Sacerdotes
convenire, & omne
concilium, & produ-
cens Paulum statuit
inter illos.

30. Le lendemain vous
lant savoir au vrai pour
quel sujet il étoit accusé
des Juifs, il lui fit ôter
ses chaînes; & ayant or-
donné que les Princes des
Prêtres, & tout le conseil
s'assemblassent, il amena
Paul, & le presenta devant
eux.





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

*. 1. jusqu'au 6. *Mes frères & mes pères, je vous prie de vouloir écouter ce que j'ai à vous dire maintenant pour ma justification, &c.*

Quoiqu'on ne sçache pas au vrai ce que l'Apôtre devoit dire de plus pour se justifier, parce qu'il fut interrompu ; néanmoins son discours tel que nous l'avons, se peut réduire à quatre ou cinq points. 1. Il montre qu'ayant été bien instruit des maximes de la loi, il en a été un religieux & zélé observateur. 2. Qu'il a été un des plus violens persecuteurs du Christianisme. 3. Que s'il a quitté le Judaïsme pour embrasser cette religion, c'est qu'il y a été porté par une puissance invincible, ayant été abbatu par une force toute divine, & convaincu de la vie & de la divinité de JESUS-CHRIST qui lui a parlé. 4. Qu'il n'avoit point pris ce parti, sans une pleine & entière connoissance de ce qu'il faisoit, qu'il étoit bien instruit de la loi de Moïse : mais que Dieu lui avoit commandé d'aller trouver un maître fidelle & irrepréhensible pour l'instruire exactement des maximes de la religion de JESUS-CHRIST. Enfin qu'étant venu à Jérusalem dans le dessein de rendre service à ceux de son païs par la prédication de l'Evangile, Dieu ne le lui avoit pas permis, mais qu'il lui avoit ordonné de porter la doctrine du salut parmi les nations. Voilà un abbrégé

du discours de saint Paul, qui après avoir été si maltraité, ne laisse pas d'user de tous les ménagemens possibles pour appaiser la fureur de ses persecuteurs. Il leur parle dans leur langue maternelle pour tâcher de les gagner davantage : il les appelle *frères* par amitié, & *peres* par respect selon l'âge & la dignité de ceux qui composoient cette assemblée tumultueuse, ainsi il les engagea à l'écouter avec grand silence.

Il leur déclare d'abord qu'il est Juif comme eux, né dans Tarse, de parents Juifs, mais qu'il a été élevé à Jérusalem, y ayant été envoyé dès son enfance pour être instruit par le plus célèbre & le plus savant Docteur de la loi, & de la manière la plus exacte qui fut en usage parmi les Juifs ; & partant le changement de sa religion ne peut point être attribué à son peu de suffisance dans la science de la religion de Moïse. Il dit qu'il a été instruit aux pieds de Gamaliel, pour montrer par ce terme son assiduité, son ardeur & son respect pour son maître, d'ailleurs les disciples étoient assis beaucoup au-dessous de leurs maîtres. Mais pour faire voir encore qu'il n'eût jamais quitté la loi sans y être contraint par quelque grande nécessité, il marque le zèle outré qu'il avoit pour la soutenir, vu qu'il n'attendoit pas l'ordre de persécuter les Chrétiens, mais qu'il s'y portoit de lui-même avec empressement, en chargeant de chaînes tous ceux qui faisoient profession du Christianisme, hommes & femmes indifféremment, & les traînant en prison pour les faire mourir : il en donne des témoins irreprochables dans la personne du souverain Pontife &

322 EXPLICATION DU CHAP. XXII.
de tout le Senat , de qui il avoit reçû des lettres pour les Juifs de Damas , pour amener de là à Jérusalem les Chrétiens qui s'y trouveroient , pour les faire punir selon toute la rigueur de la loi. On ne pouvoit donc point douter de son attachement au Judaïsme; il ne s'agit maintenant que de voir ce qui l'a obligé d'y renoncer.

¶. 6. jusqu'au 22. Mais il arriva que comme j'étois en chemin & que j'approchois de Damas vers l'heure du midi , &c.

L'Apôtre prouve la nécessité de son changement par le récit de sa conversion merveilleuse , & montre par plusieurs prodiges qui arriverent alors , que Dieu en est l'auteur. Saint Luc rapporte encore cette histoire , où l'on peut voir ce qui y a été dit. Il raconte donc qu'allant à Damas , qui est environ à six journées de Jérusalem , il fut frappé d'une grande lumière sur le midi ; ce prodige ne pouvoit pas être sujet à l'illusion : il peut arriver la nuit quelques lueurs brillantes qui se forment quelquefois par les exhalaisons chaudes de la terre ; mais cette lumière éclatante qui l'environna en plein midi , ne pouvoit être l'effet d'une cause naturelle. Cette voix qu'il entendit fut encore un événement merveilleux , il y répondit , & apprit que celui qui lui parloit c'étoit JESUS-CHRIST même qu'il persecutoit dans ses membres ; car le Fils de Dieu qui est incapable de souffrir dans sa personne , declare qu'étant notre chef il souffre non seulement avec nous , mais aussi dans nous-mêmes , toutes les injures qu'on nous fait. Paul confirme ces merveilles par le témoignage de ceux qui l'accompagnoient , qui virent

la lumiere, mais ne virent point le corps glorieux dont elle partoit : ils ouïrent aussi le son de la voix, mais ils n'en entendirent pas l'articulation des paroles ; ou peut-être que JESUS-CHRIST parlant Hebrew, ils ouïrent les paroles distinctement, mais ils n'en comprirerent pas le sens. Voyez c. 9. 7.

Sur quoi quelques-uns disent, que la voix qu'ils entendirent c'étoit celle de Paul qui répondit à JESUS-CHRIST, & non pas celle de JESUS-CHRIST qui parloit à Paul ; aussi ne furent-ils point convertis, & Dieu le permit par sa providence, afin que demeurant dans leur incredulité, ils pussent rendre aux Juifs un témoignage qui leur fut moins suspect. Mais il arriva encore d'autres prodiges assez surprenans, c'est que l'éclat de cette lumiere fut si violent qu'il en fut aveuglé ; mais il fut envoyé à un saint homme qui le vint trouver & lui rendit la vue en un instant. Ananie à qui JESUS-CHRIST l'adressa étoit Juif & très-instruit de la loi, ainsi il ne pouvoit pas être suspect aux Juifs ; & Paul ne pouvoit pas s'empêcher de suivre l'avis qu'il lui donna de la part de Dieu, de reconnoître JESUS-CHRIST pour le Sauveur, & de suivre son Evangile. Ce même disciple lui declara, que c'étoit le Dieu de leurs pères qui le destinoit à connoître sa volonté, & le dessein qu'il a eu de toute éternité de sauver les hommes par la mort de son Fils unique, & qu'il avoit voulu qu'il le vit lui-même de ses propres yeux, qu'il entendît ses paroles, afin qu'il lui rendît témoignage, & qu'il publât par tout sa résurrection & sa divinité.

324 EXPLICATION DU CHAP. XXII.

*Ab. 7.
12.* Il donne à JESUS-CHRIST le nom de Juste par excellence, parce qu'il est la source de toute justice : c'est ainsi que saint Estienne le nomme quand il reproche aux Juifs, que leurs peres avoient tué tous ceux qui leur prédisoient l'avènement du Juste qu'ils venoient de trahir, & dont ils avoient été les meurtriers. Paul dit qu'Ananie l'exhorta ensuite de se lever sans délai, & de laver ses pechés dans l'eau du batême, en invoquant le nom du Seigneur. Les pechés sont lavés & effacés par le Batême, parce qu'en même temps que le corps est lavé dans ce bain sacré, l'ame est purifiée de toutes ses taches par l'invocation du Nom de JESUS-CHRIST avec les deux autres Personnes de la sainte Trinité. D'autres croient que ces paroles, *en invoquant le Nom du Seigneur*, ne regardent point la forme du Batême ; mais qu'elles signifient que Paul devoit prier & adorer JESUS-CHRIST qu'il persecutoit auparavant, en même temps qu'il recevoit ce Sacrement qui n'efface les pechés que par les merites de son sang.

Il leur raconta ensuite qu'étant venu à Jérusalem, (on l'entend ordinairement du premier voyage, qu'il y fit trois ans après sa conversion, quoique d'autres l'entendent de celui qu'il y fit huit ans après avec Barnabé, pour y porter aux fidèles de cette Eglise les aumônes dont ils s'étoient chargés;) quoiqu'il en soit, lorsqu'il éroit à Jérusalem, & qu'il prioit dans le temple, il dit qu'il fut ravi en esprit, & que JESUS-CHRIST s'étant apparu à lui, il lui avoit ordonné de sortir promptement de Jérusalem, parce qu'on n'y recevroit point le témoignage qu'il y rendroit

tendroit à la vérité : mais comme il brûloit de charité pour ses frères , jusqu'à désirer de devenir anathème pour eux , il representa à JESUS-CHRIST qu'ils ne devoient pas tenir son témoignage suspect , après s'être montré si zélé pour la défense de leur loi . Qu'à la mort d'Etienne son martyr , il avoit non seulement été présent , mais qu'il y avoit consenti , & pour marquer qu'il l'approuvoit , c'est qu'il avoit gardé les manteaux de ceux qui le lapidoient , comme s'il eût voulu le lapider par leurs mains : qu'ainsi les Juifs concluroient que ce n'étoit point sans de grandes raisons qu'il étoit devenu Chrétien lui-même , & qu'ils seroient disposés à l'écouter plus volontiers que les autres Apôtres ; cependant que notre Seigneur sans vouloir l'entendre , lui avoit repliqué , qu'il s'en allât , & qu'il fit ce qu'il lui ordonnoit , parce qu'il le vouloit envoyer prêcher bien loin aux Gentils , & qu'il l'établissoit l'Apôtre des nations plutôt que des Juifs .

V. 22. jusqu'à la fin. Les Juifs l'avoient écouté jusqu'à ce mot ; mais alors ils élevèrent leurs voix & crièrent : Otez du monde ce méchant , &c.

Quoique les Juifs pussent bien connoître par le récit que Paul leur faisoit , qu'il ne tenoit point à lui qu'il ne leur rendît tout le service dont il étoit capable , & que c'étoit par un ordre express du ciel qu'il étoit obligé d'aller prêcher aux Gentils : néanmoins ils s'en faisoient tellement accroire , qu'ils méprisoient tout le reste du monde , comme si toute la religion n'eût consisté qu'à placer la postérité d'Abraham au des-

R r

sus de tous les autres hommes ; ainsi lorsqu'il vint à rapporter l'ordre qu'il avoit reçû de JESUS CHRIST, ils se mirent à crier qu'il étoit indigne de vivre , & à donner des marques d'un emportement extraordinaire. Ils jettoient leurs manteaux par terre, comme pour se préparer à le lapider , & ne trouvant point de pierres qu'ils pussent lui jeter à la tête , ils faisoient voler de la poussiere en l'air , pour marquer au Tribun qu'il meritoit d'être lapidé, & n'ayant rien en effet dont ils pussent accuser saint Paul , ils s'efforçoient d'intimider le Tribun par leurs cris , afin qu'il leur accordât sa mort. Ce Tribun fait paroître autant de foblesse , que les Juifs faisoient paroître de fureur. Comme il n'entendoit point l'Hebreu , & qu'il vouloit savoir le sujet pour lequel il voyoit les Juifs si animés contre saint Paul , sans avoir aucune preuve qu'il fût coupable, il voulut lui faire donner la question à coups de fouet. Il usoit de sa puissance contre les règles de la justice ; car il devoit interroger les accusateurs , mais il ne pensoit qu'à obliger les Juifs , ne craignant point de faire une chose injuste pour appaiser leur violence. Mais lorsqu'on l'étenoit pour le fouetter , & qu'on l'eut attaché avec des cordes , il jugea à propos de leur épargner cette injustice de maltraiter un homme sans connoissance de cause pour favoriser ses ennemis , & pour en arrêter l'execution il demanda au Centenier qui y présidoit , s'il leur étoit permis de fouetter un citoyen Romain , qui même n'avoit point été condamné. Saint

Paul se souciolet peu de sa qualité de citoyen Romain : mais étant parmi des gens qui l'estimoient beaucoup , & qui n'avoient que du mépris pour ce qui étoit véritablement grand & élevé , il se faisoit respecter par ce qu'ils pouvoient trouver estimable en lui ; afin qu'ils puissent profiter des exemples qu'il leur donnoit par sa patience.

Le Tribun Lysias ayant appris que Paul étoit citoyen Romain , eut peur ; car c'étoit un crime irremissible de violer la liberté du peuple Romain dans la personne d'un de ses citoyens . Il voulut en être assuré par lui-même ; & ayant demandé à Paul comment il se pouvoit faire qu'il fût citoyen Romain , vu que ce privilége lui avoit tant coûté à lui-même : il lui répondit qu'il l'étoit par sa naissance . Voyez ce qui a été dit sur ce sujet chap. 16. ¶ . 37. Lysias fit aussi tôt retirer ceux qui lui devoient donner la question , & fit par la crainte des Romains ce qu'il devoit faire par la crainte de Dieu , par l'amour de la justice , & par le devoir de sa charge . Cet exemple doit instruire les Magistrats Chrétiens à rendre la justice aux personnes opprimées , par le seul motif de leurs obligations , & non par des considérations purement humaines , dit saint Chrysostome sur cet endroit . Ce Tribun voulant néanmoins savoir au vrai de quoi Paul étoit accusé , il lui fit ôter ses chaînes , & ayant donné ordre que les Princes des Prêtres & tout le conseil s'assemblasset en quelque lieu proche de la forteresse , il le fit venir , & le presenta devant eux .

R r ij



CHAPITRE XXIII.

1. Paul regardant fixement le conseil, dit : Mes frères, jusqu'à cette heure je me suis conduit devant Dieu, en suivant entièrement les mouvements de ma conscience".

2. A cette parole Ananie Grand-Prêtre, ordonna à ceux qui étoient près de lui, de le frapper sur le visage.

3. Alors Paul lui dit : Dieu vous frappera vous-même, muraille blanchie. Quoi, vous êtes assis ici pour me juger selon la loi, & cependant contre la loi vous commandez qu'on me frappe ?

4. Ceux qui étoient présens dirent à Paul : Osez-vous bien maudire le Grand-Prêtre de Dieu ?

5. Paul leur répondit : Je ne savois pas, mes frères, que ce fût le Grand-

1. Intendens autem in concilio Paulus, ait: Viri fratres, ego omnino conscientia bona conversatus sum ante Deum, usque in hodiernum diem.

2. Princeps autem Sacerdotum Ananias præcepit astantibus sibi, percutere os ejus.

3. Tunc Paulus dixit ad eum: Percutiet te Deus, paries dealbate. Et tu sedens judicas me secundum legem, & contra legem jubes me percuti ?

4. Et qui astabant dixerunt : Summum Sacerdotem Dei maledicis ?

5. Dixit autem Paulus : Nesciebam, fratres, quia Prin-

ç. 1. *lett.* en toute bonne conscience.

ceps est Sacerdotum; scriptum est enim: Principem populi tui non maledic.^{Exod. 22. 28.}

6. Sciens autem Paulus . quia una pars esset Sadducœrum , & altera Pharisæorum , exclamavit, in concilio : Viri fratres , ego Pharisæus sum , filius Pharisæorum ; de spc & resurrectione mortuorum ego judicor.

6. Or Paul sachant qu'une partie *de ceux qui étoient là* étoient Sadducéens , & l'autre Pharisiens , il s'écria dans l'assemblée : Mes frères , je suis Pharisien , & fils de Pharisien : & c'est à cause de l'esperance *d'une autre vie* , & de la résurrection des morts que l'on veut me condamner.

7. Et cum hæc dixisset , facta est dissensio inter Pharisæos & Sadducœos , & soluta est multitudo.

7. Paul ayant parlé de la sorte , il s'émût une dissension entre les Pharisiens & les Sadducéens , & l'assemblée fut divisée.

8. Sadducœi enim dicunt , non esse resurrectionem , neque Angelum , neque Spiritum : Pharisæi autem utraque contentur.

8. Car les Sadducéens disent qu'il n'y a ni résurrection , ni Ange , ni Esprit : au-lieu que les Pharisiens reconnoissent l'un & l'autre.

9. Factus est autem clamor magnus. Et surgentes quidam Pharisæorum , pu-

9. Il s'éleva ensuite un grand bruit. Et quelques-uns des Pharisiens ^{Matth. 22. 23.} contestoient , en disant : Nous

¶. 5. lett. de votre peuple.

¶. 9. gr. les Docteurs de la loi du parti des Pharisiens.

ne trouvons point de mal en cet homme. Que savons-nous si un esprit[¶], ou un Ange, ne lui auroit point parlé[¶]?

10. Le tumulte s'augmentant, & le Tribun ayant peur que Paul ne fût mis en pieces, il commanda qu'on fit venir des soldats, afin qu'ils l'enlevassent d'entre leurs mains, & le menassent dans la forteresse.

11. La nuit suivante le Seigneur se presenta à lui, & lui dit : Paul, ayez bon courage ; car comme vous avez rendu témoignage de moi dans Jérusalem, il faut aussi que vous me rendiez témoignage dans Rome.

12. Le jour étant venu, quelques Juifs s'étant liés, firent voeu avec serment & imprécation, de ne manger, ni boire, qu'ils n'eussent tué Paul.

13. Ils étoient plus de quarante qui avoient fait

gnabant, dicentes[¶]
Nihil mali invenimus in homine isto,
Quid si Spiritus locutus est ei, aut Angelus?

10. Et cum magna diffensio facta esset, timens Tribunus ne disciperetur Paulus ab ipsis, jussit milites descendere, & rapere eum de medio eorum, ac deducere cum in castra.

11. Sequenti autem nocte assistens ei Dominus, ait : Constanſ esto; sicut enim testificatus es de me in Jérusalem, sic te oportet & Romam testificari.

12. Facta autem die, collegerunt se quidam ex Iudeis, & devoverunt se, dicentes, neque manducaturos, neque bibituros, donec occiderent Paulum.

13. Erant autem plusquam quadra-

V. 9. au. l'Esprit.

Ibid. le gr. aj. Ne combattons point contre Dieu.

ginta viri , qui hanc cette conjuration ;
conjunctionem fece-
rant :

14. qui accesserunt
ad Principem Sacer-
dotum , & Seniores ,
& dixerunt : Deva-
tione devovimus nos
nihil gastatueros, do-
nec occidamus Pau-
lum.

15. Nunc ergo vos
notum facite Tribu-
no cum concilio ut
producat illum ad
vos, tanquam aliquid
certius cognituri de
eo ; nos verò prius
quam appropriet , pa-
rati sumus interficere
illum.

16. Quod cùm au-
disset filius sororis
Pauli insidias , venit
& intravit in castra ,
nuntiavitque Paulo.

17. Vocans autem
Paulus ad se unum
ex Centurionibus ,
ait : Adolescentem
hunc perduc ad Tri-
bunum , habet enim
aliquid indicare illi-

18. Et ille quidem

14. & ils vinrent se pre-
senter aux Princes des Prê-
tres , & aux Senateurs , &
leur dirent : Nous avons
fait vœu avec de grandes
imprecations , de ne point
manger que nous n'ayons
tué Paul.

15. Vous n'avez donc
qu'à faire savoir de la part
du conseil au Tribun , que
vous le priez de faire ame-
ner demain Paul devant
vous , comme pour con-
noître plus particulièrement
de son affaire : & nous fe-
rons prêts pour le tuer
avant qu'il arrive.

16. Mais le fils de la sœur
de Paul ayant appris cette
conspiration , vint & entra
dans la forteresse , & en
avertit Paul.

17. Paul ayant appellé
un des Centeniers , lui dit :
Je vous prie de mener ce
jeune homme au Tribun ,
car il a quelque chose à lui
dire.

18. Le Centenier prit le
Rr iiiij

jeune homme avec lui ,
& le mena au Tribun au-
quel il dit : Paul le pri-
sonnier m'a prié de vous
amener ce jeune homme ,
qui a quelque avis à vous
donner //.

19. Le Tribun le pre-
nant par la main , & l'ayant
tiré à part , lui demanda ce
qu'il avoit à lui dire //.

20. Ce jeune homme
lui dit : Les Juifs ont re-
solu ensemble de vous prier
que demain vous envoyiez
Paul dans leur assemblée ,
comme s'ils vouloient con-
noître plus exactement de
son affaire :

21. mais ne consentez
pas à leur demande ; car
plus de quarante hommes
d'entr'eux lui doivent dres-
ser des embûches ; ayant
fait vœu avec de grands
sermens , de ne manger ni
boire , qu'ils ne l'ayent tué :
& ils sont déjà tout pré-
parés : attendant seulement

assumens eum , duxit
ad Tribunum , & ait :
Vinetus Paulus ro-
gavit me hunc ado-
lescentem perducere
ad te , habentem ali-
quid loqui tibi .

19. Apprehendens
autem Tribunus ma-
num illius , secessit
cum eo seorsum , &
interrogavit illum :
Quid est quod habes
indicare mihi ?

20. Ille autem di-
xit : Judæis convenit
rogare te , ut crastinâ
die producas Pau-
lum in concilium ,
quasi aliquid certius
inquisituri sint de
illo :

21. tu verò ne cre-
dideris illis ; insidian-
tur enim ei ex eis
viri amplius quàm
quadraginta , qui se
devoverunt non
manducare , neque
bibere , donec inter-
ficiant eum . & nunc
parati sunt , expec-
tantes promissum
tuum .

¶. 18. *lett. quelque chose à vous dire.*

¶. 19. *lett. Qu'avez-vous à me dire?*

que vous leur ayez accordé ce qu'ils désirent.

22. Tribunus igitur dimisit adolescentem, præcipiens ne cui loqueretur quoniam hæc nota fibi fecisset :

23. & vocatis duobus Centurionibus, dixit illis : Parate milites ducentos, ut eant usque Cæsaréam, & equites septuaginta, & lancearios ducentos, à tertia hora noctis.

24. Et jumenta præparate, ut imponentes Paulum, salvum perducere ad Felicem Præfatem.

25. (Timuit enim ne forte raperent eum Judæi, & occiderent, & ipse postea calumniam sustinueret, tanquam accepturnus pecuniam.)

26. Scribens epistolam continentem hæc: CLAUDIO Lysias optimo Præfidi Felici, salutem.

27. Virum hunc

* 23. au. lett. deux cens lances.

22. Le Tribun ayant ouï cela, renvoya le jeune homme, & lui défendit de découvrir à personne qu'il lui eût donné cet avis:

23. & ayant appellé deux Centeniers, il leur dit : Tenez prêts dès la troisième heure de la nuit, deux cens soldats, soixante & dix cavaliers, & deux cens archers // pour aller jusqu'à Cesarée.

24. Il leur ordonna aussi d'avoir des chevaux pour monter Paul, & le mener sûrement au Gouverneur Felix.

25. Car il eut peur que les Juifs ne l'enlevassent, & ne le tuassent, & qu'après cela on ne l'accusât d'avoir reçû d'eux de l'argent pour le leur livrer.

26. Il écrivit en même-temps à Felix en ces termes : CLAUDE Lysias au très-excellent Gouverneur Felix, salut.

27. Les Juifs s'étant faï-

R r iij

fis de cet homme , & étant sur le point de le tuer , j'y arrivai avec des soldats , & le tirai de leurs mains ayant scû qu'il étoit citoyen Romain.

28. Et voulant savoir de quel crime ils l'accusoient , je le menai en leur conseil :

29. mais j'ai trouvé qu'il n'étoit accusé que de certaines choses qui regardent leur loi , sans qu'il y eût en lui aucun crime qui fût digne de mort , ou de prison.

30. Et sur l'avis qu'on m'a donné d'une entreprise que les Juifs avoient formée pour le tuer , je vous l'ai envoyé // , ayant aussi commandé à ses accusateurs d'aller proposer devant vous ce qu'ils ont à dire contre lui. Adieu.

31. Les soldats donc pour executer l'ordre qu'ils avoient reçû , prirent Paul avec eux , & le menerent la nuit à Antipatride.

32. Et le lendemain ils

¶. 30. gr. à l'heure même.

comprehensum à Ju-
dæis , & incipien-
tem interfici ab eis
super veniens cum
exercitu eripui , co-
gnito quia Romanus
est.

28. Volensque scire
causam quam obji-
ciebant illi , deduxi
eum in concilium
eorum :

29. quem inveni
accusari de questio-
nibus legis ipsorum ,
nihil vero dignum
morte aut vinculis
habentem criminis.

30. Et cum mihi
perlatum esset de in-
fidiis , quas parave-
rant illi , misi eum
ad te , denuntians &
accusatoribus , ut di-
cant apud te. Vale.

31. Milites ergo
secundum præcep-
tum sibi , assumen-
tes Paulum , duxer-
unt per noctem in
Antipatridem.

32. Et posterâ die.

D E S A P Ô T R E S . C H A P . XXIII. 635
dimissis equitibus , s'en retournerent à la for-
ut cùm eo irent , re-
versi sunt ad castra :

33. qui cùm ve-
nissent Cæsaream , &
tradidissent episto-
lam Præfidi , statue-
runt ante illum &
Paulum.

34. Cùm legisset
autem , & interro-
gasset de qua pro-
vincia esset , & co-
gnoscens quia de Ci-
licia :

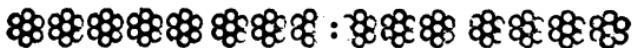
35. Audiam te ,
inquit , cùm accu-
satores tui venerint ;
jussitque in prætorio
Herodis custodiri
eum.

33. qui étant arrivés à
Cesarée , rendirent la lettre
au Gouverneur , & lui pre-
senterent Paul.

34. Le Gouverneur
l'ayant lûë , s'enquit de
quelle province étoit Paul ;
& ayant appris qu'il étoit
de Cilicie ,

35. il lui dit : Je vous
entendrai quand vos accu-
sateurs seront venus ; & il
commanda qu'on le gar-
dât au Palais d'Herode.





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

V. 1. jusqu'au II. *P* Aul regardant fixement le conseil, dit : Mes freres jusqu'à cette heure je me suis conduit devant Dieu, en suivant entierement les mouvemens de ma conscience, &c.

Saint Paul qui se voyoit exposé devant une assemblée qui ne respiroit que la perte, ne perdit rien neanmoins de sa liberté, &c commença son discours par une protestation d'avoir vécu jusqu'alors sans aucun reproche devant Dieu & devant les hommes ; car ce fut par ignorance & de bonne foi qu'il avoit persecuté les Chrétiens, & non par une malice affectée. On ne sçait point ce qu'il auroit dit ensuite, ayant tout d'un coup été interrompu par le Grand-Prêtre Ananie; qui par une brutalité indigne de la modération que demandoit son caractère, le fit frapper au visage : ce fut peut-être parce qu'il avoit osé parler sans en attendre la permission ; ou à cause du témoignage qu'il rendoit de lui-même, comme s'il eût voulu blâmer ses accusateurs en justifiant son innocence ; ou enfin pour avoir manqué de respect à leur égard , en les traitant de frères. Saint Paul se voyant donc frappé sans raison , étoit tout disposé à presenter l'autre joué; mais jugeant qu'en cette occasion il falloit défendre l'honneur de son ministere, & témoigner de la force & de la vigueur par une ré-

ponse genereuse , il reprocha à Ananie , qu'il prenoit pour un simple Senateur, la maniere injuste dont il usoit contre un homme qu'il outrageoit sans l'avoir entendu , quoiqu'il pretendît le juger selon la loi; & le traittant de muraille blanchie , c'est-à-dire , d'un hypocrite , qui cachoit une ame barbare sous l'apparence d'un juge équitable , il le menaça que Dieu le frapperoit lui-même ; ce qu'on croit avoir été dit par esprit de prophetie , pour marquer ce qui arriva bien-tôt après à ce souverain Pontife. Car après qu'il eut contribué à avancer la ruine de son païs , par une faction puissante qu'il y forma ; il fut tué lui-même des premiers dans la revolte des Juifs , avec son frere , non par les armes des Romains , mais par le crime des Juifs d'une autre faction , dont son propre fils étoit chef. Ainsi c'étoit le Saint-Esprit qui lui inspireroit ce courage : car sans ce mouvement de Dieu , dit saint Chrysostome , il n'eût pas voulu parler de la sorte : je ne dis pas à ce souverain Pontife , mais à toute autre personne. En effet quoiqu'il parlât avec cette force après avoir été offensé , on voit néanmoins par ce qu'il dit dans la suite qu'il ne perdoit pas sa douceur : car il en fit excuse lorsqu'on l'eut averti que c'étoit le Grand-Prêtre de Dieu qu'il traitoit de la sorte ; & il protesta qu'il ne le connoissoit pas. Ce n'est point , comme quelques-uns disent , en raillant , ou qu'il ne le reconnût pas pour Grand-Prêtre , parceque la loi étoit abolie , mais il est croyable qu'il ne le connoissoit pas en effet , soit parce qu'Ananie n'avoit point de marque

638 EXPLICATION DU CHAP. XXIII.

qui le distinguât des autres ; soit que l'assemblée ne se tînt pas au lieu ordinaire & dans l'ordre accoutumé des séances. D'ailleurs il n'étoit venu que trois fois à Jérusalem , & n'y avoit paru qu'en passant depuis sa conversion , qui étoit arrivée 24. ans auparavant : quoiqu'il en soit , il témoigne par sa réponse pleine de douceur & d'humilité , avec quelle tranquilité il avoit dit ces paroles si fortes , puisque des personnes troublées par la colere , ne peuvent pas revenir à elles si promptement .

Mais comme l'Apôtre voyoit qu'il étoit sur le point d'être condamné , il s'avisa d'un moyen d'échapper de leurs mains , qui lui réussit . Sachant donc que les Juifs qui étoient si unis contre lui , étoient divisés entr'eux par des opinions contraires ; car les Pharisiens qui faisoient partie de cette assemblée , croyoient la résurrection des morts ; les Sadducéens au contraire ne reconnoissoient ni résurrection , ni Anges , ni Esprit , ni ame séparée : il s'écria qu'il étoit Pharisen , & qu'il n'étoit accusé qu'à cause de la résurrection des morts . Sur quoi on peut demander deux choses : 1. S'il pouvoit dire sans mentir qu'il ne paroissoit devant eux pour être jugé , qu'à cause qu'il croyoit la résurrection , puisque ce n'étoit point là ce qu'on lui objectoit , comme on peut voir , ch. 21. ¶. 28. 2. S'il lui étoit permis de mettre la désunion entre des gens qui s'accordoient bien ensemble .

Pour répondre à la première question , il faut remarquer que saint Paul étoit prêt de plaider

sa cause, & de se justifier d'une maniere simple & sincere : mais voyant qu'on ne vouloit pas l'écouter, pour empêcher une injustice manifeste , il usa de cet artifice innocent , & exempt de tout mensonge ; car il étoit vrai que les Sadducéens lui vouloient du mal , principalement parcequ'il prêchoit la resurrection des morts. Il ne nioit pas qu'il y eût d'autres chefs d'accusation contre lui, mais ce qu'il avançoit étoit très-vrai , puisque la resurrection est la foi propre des Chrétiens , qui les distingue de tous les Philosophes payens. A l'égard des Pharisiens qui croyoient la resurrection à venir, il ne disconvenoit d'avec eux qu'en ce qu'il soutenoit que JESUS-CHRIST étoit non seulement mort , comme ils le croyoient eux-mêmes , mais qu'il étoit aussi ressuscité.

On peut répondre à la seconde question, qu'il est vrai que Dieu déteste ceux qui sément la discorde entre les freres que la charité unit entre eux, mais il n'y a point de mal de mettre la division entre ceux qui ne s'accordent que pour faire du mal ; puisque JESUS-CHRIST lui-même dit , qu'il n'est pas venu apporter la paix sur la terre, mais l'épée, pour séparer les uns des autres, les parens les plus proches, ceux qui aiment Dieu, d'avec ceux qui aiment le monde. Cette adresse innocente eut l'effet que S. Paul désiroit ; toute l'assemblée se remplit d'une confusion étrange, & ceux qui étoient ses accusateurs, devinrent tout d'un coup ses apologistes. Les Docteurs de la loi du parti des Pharisiens, par la jalouſie qu'ils avoient contre les Sadducéens , plutôt que pour l'amour de l'Apôtre, se déclaroient pour lui avec

hauteur, & disoient qu'ils ne le trouvoient coupable d'aucun crime ; que c'étoit peut-être l'Esprit de Dieu, ou selon d'autres, une ame séparée, ou un Ange qui lui avoit parlé de la part de Dieu dans cette apparition qu'il racontoit le jour précédent, & qu'il y avoit à craindre qu'ils ne s'opposassent à Dieu même. Mais le tumulte croissant toujours de plus en plus, parceque les Sadducéens s'effoçoient de se saisir de Paul, & que les Pharisiens le défendoient ; Lysias craignant qu'ils ne le missent en pieces, fit venir des soldats pour le tirer de leurs mains, & le ramener dans la citadelle. Il étoit persuadé de son innocence ; & d'ailleurs il avoit peur qu'on ne lui fit un crime d'avoir abandonné un citoyen Romain à la fureur de ses ennemis.

¶. II. jusqu'au 22. La nuit suivante le Seigneur se presenta à lui, & lui dit : Paul ayez bon courage, &c.

Comme c'est dans les afflictions que Dieu console ses serviteurs, J E S U S - C H R I S T s'apparut à saint Paul la nuit suivante ; non pour le retirer de ses chaînes, ou lui promettre quelques traitemens plus doux, mais pour l'encourager à supporter de nouvelles fatigues ; parcequ'il falloit qu'il lui rendît à Rome le même témoignage qu'il lui avoit rendu à Jerusalem. Il l'avoit déjà préparé à ce voyage, comme saint

¶. 19. Luc le rapporte. Cependant les Juifs outrés de ce qu'il leur étoit échappé, ne pensoient qu'aux moyens de s'en défaire au plutôt. Quelques-uns des plus furieux, apparemment du parti des Sadducéens s'étant assemblés dès le point du jour, firent une conjuration contre sa vie, & s'engagerent

s'engagerent par voeu, avec des imprécations contre eux-mêmes, de ne boire ni manger qu'ils ne l'eussent tué. Ils étoient plus de quarante qui avoient fait cette conjuration, afin qu'ils fussent assez forts pour tirer Paul d'entre les mains de ses gardes. Ils déclarerent leur desselin aux Princes des Prêtres & aux Sénateurs, lesquels au lieu d'avoir horreur d'une proposition si détestable, y consentirent, en demandant au Tribun de la part de tout le conseil, de faire encore comparaître l'accusé le lendemain devant eux, comme pour examiner son affaire avec plus de tranquillité; cependant les conjurés se devoient tenir tout prêts pour le tuer, avant qu'il fût arrivé à l'assemblée.

Saint Paul avoit à Jérusalem un neveu du côté de sa sœur, qui étoit peut-être venu avec lui de l'Asie: ce jeune homme apprit cette conspiration, & en vint avertir son oncle; & par son ordre en alla donner avis au Tribun. On peut ici reconnoître les effets merveilleux de la Providence de Dieu, qui se sert d'un enfant pour confondre les desseins des ennemis de Paul, qui tenoient sa perte toute sûre. Mais quoiqu'il fût assuré de la protection de Dieu, il ne falloit pas néanmoins qu'il négligeât les moyens humains que sa Providence lui donnoit pour sauver sa vie.

¶. 22. jusqu'à la fin. *Le Tribun ayant ouï cela, renvoya le jeune homme, & lui défendit de découvrir à personne qu'il lui eût donné cet avis, &c.*

Lysias jugea bien par la conduite des Juifs, qui agissoient en toute cette affaire comme des

brigands, que cet avis étoit bien vraisemblable. Mais il fit bien de recommander à ce jeune homme le secret, de peur qu'ils ne prissent de nouvelles mesures pour se défaire de Paul, il ne songea donc qu'à prévenir la requête qu'ils devoient lui faire le lendemain. C'est pourquoi il fit préparer une bonne escorte, & fit partir Paul sur les neuf ou dix heures du soir, pour le faire conduire sûrement au Gouverneur Felix, qui faisoit sa résidence à Cesarée. Le v. 25. de la Vulgate Latine qui paroît s'être glissé de la marge dans le texte, marque que le Tribun prit cette précaution, pour empêcher qu'on ne le soupçonnerat d'avoir reçû de l'argent des Juifs pour le leur abandonner, quoiqu'il fût citoyen Romain. Il en écrivit à ce Gouverneur d'une manière fort avantageuse à saint Paul, en faisant voir l'insolence de ses accusateurs, qui vouloient tuer un citoyen Romain qui n'étoit coupable d'aucun crime, mais qui n'étoit accusé que sur de certaines questions de leur loi, dont ils disputoient entr'eux. Ce fut une marque de prudence & d'équité dans Lysias, de prévenir Felix en faveur de Paul, qui avoit à faire contre toute sa nation, sans que personne osât prendre sa défense. Les soldats employèrent toute la nuit pour le mener en diligence jusqu'à Antipatrie, ville maritime de la Palestine, qu'Herode avoit fait bâti en l'honneur d'Antipatre son père, & qui est éloignée de Jérusalem pour le moins de seize lieue : ainsi il falloit que tous ces soldats fussent montés aussi bien que Paul. Le lendemain ils remirent à la cavalerie le soin de le

conduire à Césarée, parce qu'il n'y avoit plus de danger. Après que le Gouverneur eut lu la lettre de Lysias, & qu'il eut appris que Paul étoit de Cilicie, il lui dit qu'il examineroit sa cause quand ses accusateurs seroient venus ; & cependant il le fit garder dans le prétoire qu'Herode avoit fait bâtir avec une magnificence royale. Ce Gouverneur étoit frere de Pallas grand favori de l'Empereur Claudio ; & ce fut par sa recommandation qu'il avoit eu le gouvernement de la Judée , dont soi avarice, sa cruauté, & tous ses autres vices joints à la bassele de sa naissance le rendoient très-indigne.





CHAPITRE XXIV.

I. Inq' jouts après Ananias Grand Prêtre descendit à Cesarée, avec quelques Senateurs, & un certain Orateur nommé Tertulle, qui se rendirent accusateur de Paul devant le Gouverneur.

2. Et Paul ayant été appellé, Tertulle commença de l'accuser en ces termes : Comme c'est par vous, très-excellent Felix, que nous jouissons d'une profonde paix, & plusieurs ordres très-salutaires à ce peuple, ayant été établis par votre sage prévoyance,

3. nous le reconnoissons en toutes rencontres, & en tous lieux, & nous vous en rendons de très-humbles actions de grâces.

4. Mais ne voulant pas vous arrêter long-temps, je vous prie d'écouter avec

i. Post quinque autem dies descendit Princeps Sacerdotum Ananias, cum senioribus quibusdam, & Tertullo quodam Oratore, qui adierunt Praesidem adversus Paulum.

2. Et citato Paulo cœpit accusare Tertullus, dicens : Cum in multa pace agamus per te, & multa corrigantur per tuam providentiam,

3. semper & ubique suscipimus, optimo Felix, cum omni gratiarum actione.

4. Ne diutiis autem te protraham, oro, breviter audias

nos pro tua clementia,
votre équité ordinaire ce
que nous avons à vous dire
en peu de paroles.

5. Invenimus hunc
hominem pestiferum,
& concitantem sedi-
tiones omnibus Ju-
dæis in universo or-
be, & auctorem se-
ditionis, sc̄q; Nazar-
enorum;

6. qui etiam tem-
plum violare conatus
est: quem & appre-
hensum voluimus se-
cundūm legem no-
stram judicare;

7. superveniens au-
tem Tribunus Lysias,
cum vi magna eri-
puis eum de manibus
nostris,

8. Jubens accusa-
tores ejus ad te veni-
re: à quo poteris, ipse
judicans, de omnibus
istis cognoscere, de
quibus nos accusa-
mus eum.

9. Adiegerunt au-
tem & Judæi, dicen-
tes, hoc ita se habere.

10. Respondit au-

g. 8. D'autres rapportent cela à Lysias.

5. Nous avons trouvé cet
homme qui est une peste
publique, qui met dans
tout l'univers la division &
le trouble parmi tous les
Juifs, & qui est le chef de
la secte séditieuse des Na-
zaréens:

6. qui à même attenté de
profaner le temple: de sorte
que nous nous étions faisis
de lui, & le voulions juger
selon notre loi;

7. mais le Tribun Lysias
étant survenu, nous l'a ar-
raché d'entre les mains avec
grande violence,

8. ordonnant que ses ac-
cusateurs viendroient com-
paraître devant vous: &
vous pourrez vous-même
en l'interrogeant // recon-
noître la vérité de toutes les
choses dont nous l'accusons.

9. Les Juifs ajoutèrent
que tout cela éroit vérita-
ble.

10. Mais le Gouverneur

L E S A Q U E
ayant fait signe à Paul de parler, il le fit de cette sorte : J'entreprendrai avec d'autant plus de confiance de me justifier devant vous, que je scçai qu'il y a plusieurs années que vous gouvernez cette province.

26.

11. Car il vous est aisë de savoir qu'il n'y a pas plus de douze jours que je suis venu à Jerusalem pour adorer *Dieu*:

12. & ils ne m'ont point trouvé disputant avec personne, ni amassant le peuple, soit dans le temple, soit dans les synagogues,

13. soit dans la ville : & ils ne scâuroient prouver aucun des chefs dont ils m'accusent maintenant.

14. Il est vrai, & je le reconnois devant vous, que selon cette secte //, qu'ils appellent heresie, je sers le Dieu de nos pères, croyant toutes les choses qui sont écrites dans la loi & dans les Prophètes:

*. 13. *I. prouver devant vous, I.*

*. 14. *gr. voce,*

tem Paulis annuen-
te sibi Praefide dic-
re :) Ex multis annis
te esse judicem genti
huic sciens, bono a-
nimo pro me satisfa-
ciam.

II. Potes enim co-
gnoscere, quia non
plus sunt mihi dies,
quam duodecim, ex
quo ascendi adorare
in Jerusalem :

12. & neque in
templo invenerunt
me cum aliquo dis-
putantem, aut con-
cursum facientem
turbae, neque in sy-
nagogis,

13. neque in civi-
tate: neque probare
possunt tibi de quibus
duac me accusant.

14. Confitebor au-
tem hoc tibi, quod
secundum sectam,
quam dicunt haer-
esum, sic deservio Pa-
tri & Deo meo, cre-
dens omnibus quæ in
lege & Prophetis
scripta sunt:

I. v. Patri & Deo meo.

DES A P O T R E S C H A P. XXIV. 647.

15. spem habens in
Deum, quam & hi-
psi expectant, resur-
rectionem futuram
justorum, & ianqui-
dum.

16. In hoc & ipse
studeo sine offendicu-
lo conscientiam ha-
bere ad Deum, & ad
homines semper.

17. Post annos au-
tem plures, eleemo-
synas facturus in
gentem meam veni,
& oblationes, & vota;

18. in quibus inve-
nserunt me purifica-
tum in templo, non
cum turba, neque
cum tumultu.

19. Quidam an-
tem ex Asia Judei,
quos oportebat apud
te praestare esse, & ac-
cusare si quid habe-
rent adversum me.

20. Aut hi ipsi di-
cant, si quid inven-
erunt in me iniurias,
cum steti in concilio:

15. esperant en Dieu,
comme ils l'esperent eux-
mêmes, que tous les hom-
mes justes ou injustes ressus-
citeront un jour.

16. C'est pourquoi je tra-
vaille incessamment à con-
server ma conscience exem-
te de reproche devant
Dieu, & devant les hom-
mes.

17. Mais étant venu, après
plusieurs années, pour faire
des aumônes à ma nation,
& rendre à Dieu mes offran-
des & mes vœux;

18. lorsque j'étois *encore* ^{Supr. 21.}
dans ces exercices de reli-
gion, ils m'ont trouvé pu-
rifié dans le temple sans
amas de peuple, ni tumulte.

19. Et ce sont // certains
Juifs d'Asie, qui dévoient
comparaître devant vous,
& se tendre accusateurs,
s'ils avoient quelque chose
à dire contre moi.

20. Mais que ceux-ci
mêmes déclarent s'ils m'ont
trouvé coupable de quoi
que ce soit, lorsque j'ai

¶. 15, expl. Ceux qui m'ont trouvé sont

S. s. iii

comparu dans leur assemblée :

21. si ce n'est qu'on me veuille faire un crime de ^{supr. 23.} cette parole que j'ai dite hautement en leur présence : C'est à cause de la résurrection des morts que vous me voulés condamner aujourd'hui.

22. Felix ayant oui tous ces discours les remit à une autre fois, en disant : Lorsque je me serai plus exactement informé de cette cause, & que le Tribun Lysias sera venu de Jérusalem, je jugerai de votre affaire.

23. Il commanda ensuite à un Centenier de garder Paul, mais en le tenant moins serré, & sans empêcher qu'aucun des siens le servît.

24. Quelques jours après Felix étant revenu à Césarée avec Drusille sa femme, qui étoit Juive, fit venir Paul, & il écouta ce qu'il

21. nisi de una hac solummodo voce, qua clamavi inter eos : Quoniam de resurrectione mortuorum ego judicor hodie à vobis.

22. Distulit autem illos Felix, certissime scens d. via hac ; dicens : Cum Tribunus Lysias descendenterit, audiam vos.

23. Jussitque Centurioni custodire eum, & habere requiem, nec quemquam de suis prohibere ministrare ei.

24. Post aliquot autem dies, veniens Felix cum Drusilla uxore sua, quae erat Iudea, vocavit Paulum, & audivit ab eo

ÿ. 22. l. v. Felix le remit à une autre fois, sachant très-bien ce que c'étoit que cette voyage, &c. sc. sc. t.

ÿ. 23. lett. lui donnant du repos. | ibid. gr. aji ou le visiteur.

fidem, quæ est in lui dit de la foien Je s u s-Christum Jesum.

CHRIST.

25. Disputante autem illo de justitia & castitate, & de judicio futuro, tremefactus Felix respondit : quod nunc attinet, vade, tempore autem opportuno accersam - eo.

25. Mais comme Paul lui parloit de la justice, de la chasteté, & du jugement à venir, Felix en fut effrayé, & lui dit : C'est assez pour cette heure, retirez-vous, quand j'aurai le temps je vous manderai.

26. Simul & sperrans, quodd pecunia ei datetur à Paulo ; propter quod & frequenter accersens eum, loquebatur cum eo.

26. Et parcequ'il espéroit que Paul lui donneroit de l'argent //, il l'envoyoit querir souvent, & il s'en tretenoit avec lui.

27. Biennio autem expleto, accepit successorem Felix Portium Festum. Volens autem gratiam præstare Judæis Felix, reliquit Paulum viatum.

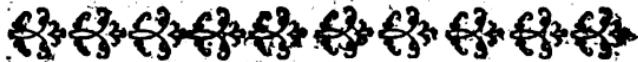
27. Deux ans s'étant passés //, Felix eut pour successeur Portius Festus ; & voulant obliger les Juifs, il laissa Paul en prison.

¶ 26. gr. af. ainsi qu'il lemit ment de Felix ; ou de la captivité de Paul.

¶ 27. expl. du gouverne-



150 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

*. i. jusqu'au 10. *Cinq jours après Ananie Grand-Prêtre descendit à Césarée avec quelques Sénateurs, & un certain Orateur nommé Tertulle, &c.*

Comme les quarante conjurés avoient apparemment peur de demeurer long-temps sans boire ni manger, ils ne manquerent pas de presser les Pontifes d'aller dès le matin demander au Tribun qu'il fit comparaître saint Paul ; mais ils furent tous bien surpris d'apprendre qu'il leur étoit encore échappé. Lysias leur dit qu'il l'avoit envoyé à Césarée au Gouverneur Felix, qu'ils pouvoient porter leurs plaintes contre lui à ce Tribunal. Le Grand Pontife Ananie prit avec lui quelques-uns des principaux Sénateurs, & s'y rendirent avec un Avocat nommé Tertulle. Ils arrivèrent à Césarée cinq jours après que saint Paul eut été pris dans le temple, & douze depuis qu'il fut venu à Jérusalem. Les Juifs ayant comparu, Paul fut appellé, & Tertulle l'accusa par un discours plein de flatteries pour le Juge, & de faussetés contre l'accusé. L'on n'est pas assûré si la cause fut plaidée en Grec ou en Latin ; quoiqu'il en soit, cet Orateur commença son discours par les louanges & les actions des grâces qui étoient dûes à Felix pour avoir rétabli la paix & la tranquillité

DES ACTES DES APÔTRÉS. 695

dans toute la Judée. Cet éloge quoique faux, avoit néanmoins quelque apparence de vérité ; car il avoit pris par adresse un certain Eleazar chef d'un parti de voleurs, & avoit apaisé le tumulte qu'avoit excité cet imposteur Égyptien dont il est parlé cy-dessus ch. 21. v. 38. Mais d'ailleurs il exerçoit dans son gouvernement tant de cruautés & d'injustices qu'on fut contraint de le rappeller, & il ne put éviter sa condamnation que par le grand crédit de Pallas son frère.

Il vint ensuite au fonds de la cause, & accusa Paul de trois chefs.

1. Que c'étoit une peste publique & un seditieux, qui mettoit dans tout l'univers le trouble parmi les Juifs. Il ne s'agissoit que de la loi de Moïse contre laquelle ils croyoient que Paul vouloit s'elever ; mais l'Avocat s'exprime d'une maniere générale pour faire croire que Paul troubloit le repos de l'Empire. Or toute nouveauté est suspecte aux politiques, qui ne distinguent point le vrai d'avec le faux en matière de doctrine,

2. Qu'il étoit chef de la secte des Nazréens, c'est-à-dire, des Chrétiens, que les Juifs appelloient de ce nom à cause de Jésus de Nazareth qui en étoit proprement le chef & l'auteur.

3. Qu'il avoit profané la sainteté du temple sans rien spécifier, quoique cette accusation étant développée dût paraître fort légère à un Gentil tel qu'étoit Felix, elle n'étoit pas néanmoins à mépriser dans ses conséquences.

652 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.

parcequ'une telle profanation étoit capable d'exercer un grand trouble dans toute la ville.

Il ajouta que pour arrêter toutes ces entreprises faites contre la loi, ils avoient voulu lui faire son procès dans les formes ; ce qui étoit un mensonge évident, puisqu'ils ne pensoient qu'à le tuer par voie de fait, & c'est pour cela que le Tribun le leur avoit arraché des mains, quoiqu'il avançât que c'étoit pour leur ôter la connoissance de son affaire ; mais le principal dessein des Juifs étoit de persuader Felix de renvoyer Paul à leur jugement. Cet Orateur faisoit paroître tant de confiance dans la bonté de sa cause, qu'il s'en rapportoit à la conscience de l'accusé, ou plutôt à Lysias : car les termes *à quo*, se peuvent entendre de l'un ou de l'autre. Quelques-uns sur le rapport de quelques manuscrits, croyez qu'il faut lire *à quibus*, & rapporter ce plurier aux accusateurs qui assurèrent immédiatement après, que leur Avocat n'avoit rien avancé qui ne fût vrai.

V. 10. jusqu'au 24. Le Gouverneur ayant fait signé à Paul de parler, il se défendit avec beaucoup de liberté, mais il fit paroître son humilité & sa douceur ordinaire, sans témoigner aucune aigreur contre ses accusateurs, & sans même se plaindre de la maniere si indigne & si violente dont il avoit été traité. Il ne flatte point Felix, mais il dit seulement qu'il étoit bien-aisé d'avoir affaire à un Juge expérimenté, qui depuis plusieurs années qu'il gouvernoit cette province, pouvoit aisément connaître la

genie de ce peuple si prompt à se porter aux séditions & aux entreprises teméraires , à quoi les engageoit le zèle indiscret qu'ils avoient pour leur loi; Que pour refuter leurs calomnies, il n'y avoit qu'à considerer qu'il n'étoit arrivé en Judée que depuis douze jours, dont il falloit retrancher les cinq jours qui s'étoient passés depuis sa captivité , & qu'il avoit passé les autres jours à accomplir dans le temple un vœu qu'il avoit fait ; qu'il n'y avoit donc nulle apparence d'aucune entreprise secrète , & qu'ils n'en pouvoient produire aucunes marques, non plus que de cette prétendue profanation du temple.

Pour ce qui regarde l'article de la secte des Nazaréens, Paul avoua franchement qu'il en faisoit profession : (Felix qui gouvernoit la Palestine depuis plusieurs années, savoit assez ce que les Juifs entendoient par la secte des Nazaréens, & ne la regardoit pas apparemment comme un grand crime) & montra qu'il n'avoit point d'autre religion qu'eux-mêmes ; qu'il servoit le même Dieu que leurs peres avoient adoré ; qu'il croyoit comme eux tout ce qui étoit écrit dans la loi & les Prophètes, (cela s'entend des Pharisiens & du commun des Juifs , & non pas des Sadducéens qui ne recevoient que les cinq livres de Moïse.) Qu'il esperoit comme eux la resurrection future de tous les hommes , & qu'il s'y préparoit par une application continue à se conserver sans reproche devant Dieu & devant les hommes.

654 EXPLICATION DU CHAP. XXIV.

Il ajouta : Qu'il ne voyoit pas comment on pouvoit l'accuser d'avoir violé la sainteté du temple ; Qu'étant venu à Jérusalem dans ce dernier voyage, pour y apporter les aumônes dont on l'avoit chargé pour les pauvres de sa nation, (il n'y étoit venu depuis sa conversion qu'une fois en passant, il y avoit environ quatre ans) il étoit entré dans le temple pour rendre à Dieu ses vœux & lui offrir des sacrifices sans amas de peuple, ni tumulte ; que si c'étoit être une peste publique que de faire du bien à ceux de sa nation ; si c'étoit profaner le temple que d'y rendre ses vœux & s'y purifier, il avouoit que ses accusateurs avoient raison ; que s'il y avoit eu quelque tumulte, il n'en étoit point la cause, mais que c'étoient certains Juifs d'Asie qui étoient ses premiers accusateurs, qui se défioient de la bonté de leur cause, puisqu'ils ne paroissoient pas à ce Tribunal ; qu'il attestoit même ceux qui étoient présens, & qui se rendoient ses parties en leur place, si lorsqu'il comparut dans leur assemblée, ils le trouverent coupable d'autre chose que d'avoir dit que c'étoit à cause qu'il croyoit la résurrection des morts qu'on vouloit le condamner. Il ne parla point de J e s u s - C H R I S T , parceque ce n'étoit pas alors le point de la question ; mais en établissant la résurrection, il confirmoit celle de J e s u s - C H R I S T .

Le Gouverneur Felix après ce discours jugea bien que Paul étoit innocent ; mais comme il ne vouloit pas mécontenter les Juifs, il refusa de l'absoudre, & il remit le jugement de l'affaire

quand Lysias seroit venu à Cesarée , & qu'il l'auroit informé plus exactement de cette secte , c'est-à-dire du Christianisme , à quoi il voyoit bien que se reduissoit le principal point de l'accusation des Juifs .. D'ailleurs , ayant remarqué que Paul avoit dit qu'il avoit apporté de l'argent pour le distribuer aux pauvres , il crut qu'il lui en pourroit bien tomber quelque partie entre les mains ; il donna cependant l'Apôtre en garde à un Capitaine , & ordonna qu'on lui laissât beaucoup de liberté.

V. 24. jusqu'à la fin. Quelques jours après Felix étant revenu à Césarée avec Drusille sa femme , qui étoit Juive , fit venir Paul , &c.

Saint Paul qui étoit toujours prêt de prêcher l'Evangile de J E S U S - C H R I S T , souffroit beaucoup pour ce même Evangile , jus-^{1. Tim.} qu'à être dans les chaînes comme un scelerat ;^{2. Thes.} mais la parole de Dieu n'étoit pas enchaînée , il la fit paroître avec tant de force devant son Juge , qu'il le fit trembler : ce fut à la persuasion de sa femme Drusille qui étoit Juive , qu'il eut la curiosité de l'entendre parler touchant la foi en J E S U S - C H R I S T . Cette Princesse étoit sœur du jeune Agrippa dont il est fait mention dans le chapitre suivant : elle avoit d'abord été fiancée à Epiphane Roi de Comagene , à condition qu'il se feroit Juif ; & ce Prince n'ayant pas voulu accomplit sa promesse , elle épousa Azize Roy d'E-mese : mais enfin Felix ayant employé pour la débaucher jusqu'à l'art magique , elle quitta son mari & sa religion pour l'épouser com-

*Joseph,
Antiq. Is.
20. c. 5.*

Ecole EXPLICATION DU CHAP. XXIV.

les loix des Juifs. L'Apôtre fut bien-aisé d'avoir occasion de les instruire de leurs principaux devoirs, & de les exciter à la pénitence. Il leur parla sur la justice au mépris de laquelle Felix avoit commis tant d'injustices ; sur la chasteté qu'il violoit par un adultere public ; sur le jugement dernier , qui devoit tirer sa vengeance de tous ces crimes. Felix que ce discours pressoit un peu trop , interrompit l'Apôtre que la chaleur de son zèle eût emporté encore plus loin ; & lui dit qu'il le manderoit quand il auroit le temps. En effet il le faisoit venir souvent pour lui parler , & s'entretenir avec lui , mais c'étoit dans l'esperance qu'il lui donneroit de l'argent pour sa délivrance ; il connoissoit son innocence , neanmoins ce Juge avare ne pouvoit lui accorder son élargissement qu'il ne l'achetât. Il présumoit qu'étant fort consideré dans sa secte , il trouveroit bien des amis qui s'employeroient pour le délivrer. Ainsi durant que saint Paul parloit contre l'avarice , & relevoit le mépris des richesses , cet homme endurci ne songeoit qu'à amasser de l'argent ; mais il ne put rien tirer ni de Paul , ni d'aucun de ses disciples. Deux ans se passèrent de la sorte depuis sa prison , après lesquels Felix fut rappelé , & eut pour successeur Portius Festus. Comme il avoit irrité les Juifs par ses violences & sa conduite toute tyrannique , il voulut un peu adoucir leur haine en laissant Paul dans les chaînes , & moderer les plaintes & les poursuites qu'ils avoient déjà faites contre lui auprès de Neron.

Neron. Mais quoiqu'il fit pour gagner leur affection , cela n'empêcha pas que plusieurs d'entre eux n'allerent l'accuser à Rome , & il ne put éviter le supplice que par le moyen de Pallas son frere , qui possedoit encore de grandes richesses , quoiqu'il eût perdu son grand credit dès la premiere année de cet Empereur.



CHAPITRE XXV.

1. **F**estis ergo ,
cum venisset
in provinciam , post
triduum ascendit Je-
rōsolum à Cæ-
tea.

2. Adiectoruntque eum
Principes Sacerdo-
tum , & primi Ju-
dæorum , aduersus
Paulum , & roga-
bant eum;

3. postulantes , gra-
tiam aduersus eum ,
ut iuberet perduci
eum in Jerusalem ,
insidias tendentes ut
interficerent eum in
via.

1. **F**estis étant donc arri-
vé dans la province ,
vint trois jours après de
Cesarée à Jerusalem .

2. Et // les Princes des
Prêtres avec les premiers
d'entre les Juifs le vinrent
trouver , pour accuser Paul
devant lui ;

3. & ils lui demandoient
comme une grace , qu'il le
fit venir à Jerusalem , leur
dessein étant de le faire as-
sassiné par des gens qu'ils
avoient disposés dans le
chemin .

*. 2. gr. Le Grand Prêtre,

T.

4. Mais Festus leur répondit que Paul étoit en prison à Cesarée, où il éroit dans peu de jours.

5. Que les principaux donc d'entre vous, leur dit-il, y viennent avec moi //; & si cet homme a commis quelque crime, qu'ils l'en accusent.

6. Ayant demeuré à Jérusalem huit ou dix jours au plus, il vint à Cesarée : & le lendemain s'étant assis sur le tribunal, il commanda qu'on amenât Paul.

7. Et comme on l'eut amené, les Juifs qui étoient venus de Jérusalem, se presenterent tous autour du tribunal, accusant Paul de plusieurs grands crimes, dont ils ne pouvoient apporter aucune preuve.

8. Et Paul se défendoit en disant : Je n'ai rien fait, ni contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni

✓. 5. an. Que ceux donc, qui pourront venir avec moi y viennent : on,

4. Festus autem respondit, servari Paulum in Cæsarea ; se autem maturius profecturum.

5. Qui ergo in vobis [ait] potentes sunt, descendentes simul, si quod est in viro crimen, accusent eum.

6. Demoratus autem inter eos dies non amplius quam octo, aut decem, descendit Cæsaream : & altera die sedet pro tribunali, & jussit Paulum adduci.

7. Qui cum perductus esset, circumsteterunt eum, qui ab Ierosolyma descendebant Iudei, multas & graves causas objecientes, quas non poterant probare.

8. Paulo ratio nem reddidit : Quoniam neque in legem Iudæorum, neque in templum, ne-

que in Cæsarem quid- contre Cesar.
quam peccavi.

9. Festus autem volens gratiam praestare Judæis , respondens Paulo , dixit : Vis Jerosolymam ascendere , & ibi de his judicari apud me ?

10. Dixit autem Paulus : Ad tribunal Cæsarum sto , ibi me oportet judicari ; Judæis non nocui , sicut tu melius nosti .

11. Si enim nocui , aut dignum morte aliquid feci , non recuso mori : si verò nihil est eorum , que hi accusant me , nemmo potest me illis dominare : Cæsarem appello .

12. Tunc Festus cum concilio locutus , respondit : Cæsarem appellasti , ad Cæsarem ibis .

9. Mais Festus étant bien- aise de favoriser les Juifs , dit à Paul : Voulez-vous venir à Jérusalem , & y être jugé devant moi sur les choses dont on vous accuse ?

10. Paul lui répondit : Me voici devant le tribunal de Cesar , c'est-là où il faut que je sois jugé ; je n'ai fait aucun tort aux Juifs , comme vous-même le savez fort bien .

11. Que s'il se trouve que je leur aye fait quelque tort , ou que j'aye commis quelque crime digne de mort , je ne refuse pas de mourir : mais s'il n'y a rien de véritable dans toutes les accusations qu'ils font contre moi , personne ne me peut livrer entre leurs mains : J'en appelle à Cesar .

12. Alors Festus , après en avoir conféré avec son conseil , répondit : Vous avez appellé à Cesar , vous irez devant Cesar .

T t ij

13. Quelques jours après, le Roy Agrippa & Berenice vinrent à Cesarée pour sauver Festus.

14. Et comme ils y demeurerent assez long-temds, Festus parla au Roi de l'affaire de Paul, en lui disant : Il y a ici un homme que Felix a laissé prisonnier ;

15. que les Princes des Prêtres, & les Senateurs des Juifs vinrent accuser devant moi lorsque j'érois à Jerusalem, me demandant que je le condamnasse à la mort.

16. Mais je leur répondis : Que ce n'éroit point la coutume des Romains // de condamner un homme , avant que l'accusé ait ses accusateurs presens devant lui , & qu'on lui ait donné la liberté de se justifier du crime / dont on l'accuse.

17. Après qu'ils furent venus ici , je m'assis dès

y. 16. gr. d'abandonner unfaire mourir.
homme à ses ennemis pour le Ibid. le str. des crimes,

13. Et cum dies aliquot transacti es- sent, Agrippa Rex & Berenice descent- derunt Caesaream ad salutandum Festum.

14. Et cum dies plures ibi demoraren- tur, Festus Regi in- dicavit de Paulo , di- cens : Vir quidam est derelictus à Felice vinctus ;

15. de quo , cum effem Jerosolymis, a- dierunt me Principes Sacerdotum , & Se- niiores Judæorum , postulantes adversus illum damnationem.

16. Ad quos ré- pondi : Quia non est Romanis consuetudo damnare aliquem ho- minem , priusquam is, qui accusatur, præ- sentes habeat accusa- tores , locumque de- fendendi accipiat ad abluenda crimina.

17. Cum ergò hoc convenienter , sine ul-

Iudicacione, sequenti die sedens pro tribunali, jussi adduci vi-

rum.

le lendemain sur le tribunal, ne voulant point différer cette affaire, & je commandai que cet homme fut amené.

18. De quo, cùm stetissent accusatores, nullam causam deferabant, de quibus ego suspicabar malum :

- 18. Ses accusateurs étant devant lui, ne lui reprocherent aucun des crimes, dont je m'étois attendu qu'ils l'accuseroient:

19. quæstiones ve-
rò quasdam de sua
superstitione habe-
bant adversus eum,
& de quodam Jesu
defuncto, quem affir-
mabat Paulus vivere.

19. mais ils avoient seulement je ne scai quelle dispute avec lui touchant leur superstition, & un certain J e s u s mort, que Paul assuroit être vivant.

20. Hæsitans au-
tem ego de hujusmo-
di quæstione, dice-
bam si vellet ire Jero-
polymam, & ibi judi-
cari de istis.

20. Ne sachant donc quelle resolution je devois prendre sur cette affaire, je lui demandai s'il vouloit bien aller à Jerusalem, pour y être jugé sur les points dont on l'accusoit.

21. Paulo autem ap-
pellante, ut servaretur
ad Augusti cognitio-
nem, jussi servari
eum, donec mittam
eum ad Cæsarem.

21. Mais Paul en ayant appellé, & voulant que sa cause fût réservée à la connoissance d'Auguste, j'ai ordonné qu'on le gardât jusqu'à ce que je l'envoyasse à Cesar.

22. Agrippa au-
tem dixit ad Festum:

22. Agrippa dit à Festus Il y a déjà du temps que

j'ai envie d'entendre parler cet homme⁴. Vous l'entendrez demain, répondit Festus.

23. Le lendemain donc Agrippa & Berenice vinrent avec grande pompe, & étant entrez dans la sale des audiences avec les Tribuns & les principaux de la ville, Paul fut amené par le commandement de Festus.

24. Et Festus dit à Agrippa : O Roi Agrippa, & vous tous qui êtes ici présens avec nous, vous voyez cet homme contre lequel tout le peuple Juif m'est venu trouver dans Jérusalem⁵, me représentant avec de grandes instances & de grands cris, qu'il n'étoit pas juste de le laisser vivre plus long-temps.

25. Cependant j'ai trouvé qu'il n'avoit rien fait qui fût digne de mort; & comme lui-même a appellé à Auguste, j'ai résolu de le

Volebam & ipse nos-
minem audire. Cras,
inquit, audies cum.

23. Alterā autem
die, cūm venisset A-
grippa & Bernice
cūm multa ambitio-
ne, & introissent in
auditorium cūm Tri-
bunis & viris principa-
libus civitatis, juben-
te Festo, adductus est
Paulus.

24. Et dicit Festus:
Agrippa Rex, & om-
nes qui simul adestis.
nobiscum viri, vide-
tis hunc de quo om-
nis multitudo Judæo-
rum interpellavit me
Jerosolymis, peten-
tes & acclamantes non
opertore cūm vivere
amplius.

25. Ego vero com-
peri nihil dignum
mortē cūm admisi-
se; ipso autem hoc
appellante ad Au-
gustum, judicavi

* 23. *lett.* Je souhaitois parler cet homme.
** moi-même d'entendre. * 24. *gr. aj.* & ici.

mittere.

26. De quo quid certum scribam dominō; non habeo, propter quod produxi eum ad vos, & maximē ad te, Rex Agrippa, ut interrogatione factā habeam quid scribam,

27. Sine ratione enim mihi videtur mittere vincitum, & causas ejus non significare.

26. Mais parce que je n'ai rien de certain à écrire à l'Empereur, je l'ai fait venir devant cette assemblée, & principalement devant vous, ô Roi Agrippa; afin qu'après avoir examiné son affaire je sache ce que j'en dois écrire.

27. Car il me semble qu'il n'y a point d'apparence d'envoyer un prisonnier, sans marquer en même temps quels sont les crimes dont on l'accuse.

¶. 26. less. après l'avoit interrogé.





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

V. 1. jusqu'au 13. *Festus étant donc arrivé dans la province, vint trois jours après de Cesarée à Jérusalem, &c.*

L'Apôtre ne fut pas traité plus favorablement par ce nouveau Gouverneur qu'il l'avoit été par Félix. Cependant la providence divine ne permit pas que les ennemis de Paul eussent plus de succès dans une seconde instance que dans la première. Festus étant venu à Jérusalem pour prendre possession de son gouvernement dans cette capitale de Judée, où étoit le temple & le siège de la religion, le souverain Pontife Ismaël successeur d'Ananie, & les principaux des Juifs avec tout le peuple, lui vinrent demander avec de grands cris la condamnation de saint Paul, & le prirent de faire mourir en leur faveur un Apôtre très-innocent. Ils s'efforcent de lui faire conclure sa mort, avant même qu'il l'ait écouté ; parce qu'ils craignoient que s'il l'entendoit parler, il ne fut persuadé de son innocence. Festus leur répondit fort sagement, que ce n'étoit point la coutume des Romains de condamner un homme sans lui donner la liberté de se justifier, & de le confronter avec ses accusateurs. Ils le prirent donc de leur accorder pour première grâce, de le faire venir à Jérusalem pour y terminer sa cause au même Tribunal où elle avoit été commencée, & de leur épargner la peine de faire un si

grand voyage: mais ce Gouverneur qui vraisemblablement avoit été informé du dessein qu'ils avoient de l'assassiner , ne voulut point leur accorder ce qu'ils souhaitoient. Mais comme il avoit peu de jours à demeurer à Jerusalem , il leur dit qu'il s'en retournoit bien-tôt à Cesarée ; (les Romains avoient établi cette ville la capitale de la province & le séjour des Gouverneurs) que Paul y étoit sous une bonne & sûre garde ; qu'ils n'avoient qu'à choisir ceux d'entr'eux qui pourroient venir avec lui , ou qui seroient plus propres à l'accuser ; qu'il les écouteroit & leur feroit justice.

Dès le lendemain que Festus fut arrivé à Cesarée, il donna aux Juifs une audience publique , où il fit paroître saint Paul devant ses accusateurs. Ils le chargerent de plusieurs crimes , non seulement contre leur loi , mais encore contre l'Etat , comme ils avoient fait à l'égard de J E S U S - C H R I S T . L'Apôtre se défendit sur tous les chefs avec tant de force , que Festus bien loin d'accorder sa mort aux Juifs , qui la lui demandoient avec autant de hardiesse & d'impudence que d'injustice , voulut même le mettre tout-à-fait en liberté ; mais les Juifs s'y opposerent avec tant d'opiniâreté , qu'il fut obligé de céder ; & ne ^{ch. 28.} ne ^{18.} sçachant qu'elle resolution prendre , étant d'ailleurs plus porté à contenter un peuple entier , qu'à soutenir l'innocence d'un homme seul , il demanda à Paul s'il consentoit d'être transféré à Jérusalem pour y être jugé. Il lui demanda son consentement ; parcequ'éant citoyen Romain , on ne pouvoit , selon les loix Romaines , le contraindre ^{Synops.} ^{libid.} de répondre à aucun Juge de province. L'Apô-

266 EXPLICATION DU CHAP. XXV.

tre se trouva alors dans la nécessité d'appeler à l'Empereur, pour n'être pas livré entre les mains des Juifs; qui apparemment avoient gagné Festus pour l'abandonner à leur discretion, quoiqu'il reconnût son innocence, comme saint Paul lui-même semble le lui reprocher. Ainsi ils ne poursuivoient sa translation à Jérusalem, que pour trouver l'occasion de le tuer en chemin. C'auroit donc été tenter Dieu que de consentir à cette translation, au lieu de prendre le moyen qu'il lui presentoit d'aller à Rome, selon la vision qu'il avoit eue, dans laquelle le Seigneur lui avoit prédit qu'il falloit qu'il y allât. Ainsi ne doutant point de la protection qu'il lui avoit promise pour y conduire, il fit ce qu'il se trouva en état de faire, & en remit le succès à la providence divine.

Ap. 185. Saint Augustin dit que l'Apôtre en recourant à Neron, nous a appris ce que doivent faire les ministres de l'Eglise, lorsqu'ils la voyent opprimée sous des Empereurs chrétiens par la violence des herétiques. La sentence de cet appel, que le Gouverneur prononce malgré lui, après avoir pris l'avis de ses assesseurs, ôta aux Juifs toute l'espérance qui leur restoit de pouvoir nuire à saint Paul; & leur fureur ne servit qu'à le rendre plus glorieux, & à contribuer, malgré eux, à la réputation de celui qu'ils persecutoient: de sorte que les Rois & les Reines désirerent avec passion de l'entendre, dit saint Chrysostome.

N. 13. jusqu'à la fin. Quelques jours après, le Roy Agrippa & Berenice vinrent à Cesarée pour saluer Festus, &c.

Ap. 186. 2.4. Agrippa & sa sœur Berenice aussi bien que

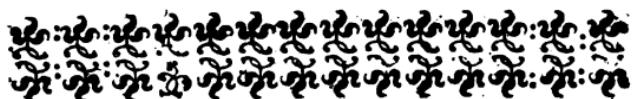
Drusille femme de Felix , étoient tous trois en-
fans du premier Agrippa , qui ayant fait tran-
cher la tête à saint Jacque , avoit aussi fait mettre
saint Pierre en prison. Etant donc venu à Ces-
arée pour saluer le nouveau Gouverneur , ils eu-
rent la curiosité d'entendre Paul , sur le rapport
que Festus leur en avoit fait dans leurs entretiens ;
car ils demeurerent plusieurs jours à Cesarée.

Il leur raconta que d'abord qu'il fut arrivé à
Jérusalem , les Juifs lui demanderent la condam-
nation de Paul , ou du moins qu'il le fit venir à
Jérusalem pour y être jugé ; mais qu'il les obligea
de se rendre à Cesarée pour le poursuivre par les
formes de la justice : que sa cause ayant été plai-
dée devant lui , il ne le trouva coupable d'aucun
crime ; qu'il ne s'agissoit que de quelques points
de leur superstition . (Festus ne fait pas difficulté
d'appeler de ce nom la religion d'Agrippa , mê-
me en sa présence : ce qui fait voir le peu de cas
que ces Gouverneurs faisoient des Rois dans les
provinces .) Il leur dit aussi qu'il avoit parlé d'un
certain JESUS mort , qu'il prétendoit être ressus-
cité . Festus parle de JESUS-CHRIST avec mé-
pris ; parceque des Gouverneurs de province ne
croyoient pas qu'il fût digne d'eux de savoir ce
que c'étoit , ou plutôt parcequ'ils ne le meri-
toient pas . Il paroît par ce récit que saint
Paul ne s'en étoit pas tenu comme auparavant ,
à la thesse générale de la résurrection ; mais qu'il
entra dans les preuves des mystères de la reli-
gion chrétienne , ce qui réunit aisément les Pha-
risiens avec les Sadducéens contre lui .

Festus dit encore , que s'étant trouvé embar-

668 EXP. DU CHAP. XXV. DES ACTES, &c.
rassé sur ces sortes de questions qu'il n'entendoit pas assez , il avoit proposé à Paul d'aller à Jérusalem , pour y être jugé sur ces articles , où l'on auroit pu s'en éclaircir à fond. Mais qu'en ayant appellé à l'Empereur , il le faisoit garder pour l'envoyer à Rome. Ce Gouverneur déguise ici l'injustice qu'il avoit faite à Paul ; car il est évident par son procédé , que ce n'étoit que pour favoriser les Juifs , qu'il vouloit le faire transférer à Jérusalem , & qu'il avoit reconnu son innocence. C'est ce qu'il marque assez lui-même en pleine assemblée , lorsqu'ayant fait venir Paul devant le Roi Agrippa , sa sœur & les principaux de la ville , il declara que n'ayant rien trouvé en lui qui meritât la mort , il ne savoit ce qu'il en devoit écrire à l'Empereur ; qu'il n'étoit pas néanmoins à propos de lui envoyer un prisonnier sans marquer les crimes dont on l'accusoit ; que c'étoit pour cela qu'il étoit bien-aise de le faire parler devant cette illustre assemblée , & sur-tout devant un Prince instruit en ces sortes de questions ; afin qu'après cette nouvelle information de sa cause , il scûr précisément ce qu'il devoit en écrire à l'Empereur.





CHAPITRE XXVI.

1. **A** Grippaverò ad Paulum ait: permittitur tibi loqui pro temetipso. Tunc Paulus extensis manu, cœpit rationem redere:

2. De omnibus quibus accusor à Judeis, Rex Agrippa, estime me beatum apud te cum sim defensurus me hodie.

3. Maximè te scientia omnia, & quæ apud Judeos sunt consuetudines, & quæstiones; propter quod obsecro patienter me audias.

4. Et quidem vitam meam à juventute, quæ ab initio fuit in gente mea in Ierosolymis, novarent omnes Iudei;

1. **A** Lors Agrippa dit à Paul : On vous permet de parler pour votre défense. Paul aussi tôt ayant étendu la main, commença à se justifier de cette sorte:

2. Je m'estime heureux, ô Roi Agrippa, de pouvoir aujourd'hui me justifier devant vous, de toutes les choses dont les Juifs m'accusent.

3. Parceque vous êtes pleinement informé de toutes les coutumes des Juifs, & de toutes les questions qui sont entr'eux ; c'est pourquoi je vous supplie de m'écouter avec patience.

4. Premierement pour ce qui regarde la vie que j'ai menée dans Jerusalem, parmi ceux de ma nation depuis ma jeunesse, elle est connue de tous les Juifs;

5. car s'ils veulent rendre témoignage à la vérité, ils savent que suivant l'exemple de mes ancêtres⁷, j'ai vécu en Pharisien, faisant profession de cette secte qui est la plus approuvée⁸ de notre religion.

6. Et cependant on m'oblige aujourd'hui de paraître devant des juges, parceque j'espere en la promesse que Dieu a faite à nos pères :

7. de laquelle nos douze Tribus, qui servent Dieu nuit & jour, espèrent d'obtenir l'effet. C'est cette esperance, ô Roi⁹, qui est le sujet de l'accusation que les Juifs forment contre moi.

8. Vous semble-t-il donc incroyable que Dieu ressuscite les morts ?

9. Pour moi j'avois crû l'abord qu'il n'y avoit rien que je ne dûsse faire contre le Nom¹⁰ de Jésus de Nazareth.

¶. 5. au. dès mes plus tendres années.

Ib. au. exacte.

¶. 7. gr. ej. Agrippa.

5. præscientes me ab initio, si velint testimoniū perhibere, quoniam secundum certissimam sectam nostræ religionis vixi Pharisæus.

6. Et nunc in spe, quæ ad patres nostros reprobationis facta est à Deo, sto iudicio subjectus :

7. in quam duodecim tribus nostræ nocte ac die deserientes, sperant deve-nire. De qua spe accusor à Judæis, Rex.

8. Quid incredibili-
le judicatur apud vos,
si Deus mortuos sus-
citat ?

9. Et ego quidem exstimatoram, me adversus nomen Jesu Nazareni debere multa contraria agere.

¶. 9. lestr. que je devois en-
treprendre beaucoup de choses
pour détruire le nom de . . .

DES APÔTRES. CHAP. XXVI. 671

10. Quod & feci Jerosolymis , & multos sanctorum ego in carceribus inclusi , à Principibus Sacerdotum potestate accepti : & cum occiderentur , detuli sententiam.

11. Et per omnes synagogas frequenter puniens eos , compelliebam blasphemare , & amplius infantriens in eos , persequebar usque in exteris civitates.

12. In quibus dum item Damascum cum potestate & permisso Principum Sacerdotum ,

13. die mediâ in via , vidi , Rex , de cælo supra splendorem solis circumfulsisse me lumen , & eos qui mecum simul erant .

14. Omnesque tios cum decidissent in terram , audiui vocem loquentem mihi Hebraicâ linguâ ; Saul , Saul , porquoи me persecutez ?

10. Et c'est ce que j'ai executé dans Jerusalem , où j'ai mis en prison plusieurs des saints , en ayant reçû le pouvoir des Princes des Prêtres : & lorsqu'on les faisoit mourir , j'y ai donné mon consentement.

11. J'ai été souvent dans toutes les synagogues , où je les forçois de blasphémer à force de tourmens & de supplices . Et étant transporté de fureur contr'eux , je les perfécutois jusques dans les villes étrangeres .

12. Un jour donc que ^{Act. 9. 12} j'allois dans ce dessein à Damas , avec un pouvoir & une commission des Princes des Prêtres ,

13. lorsque j'étois en chemin , ô Roi , je vis en plein midi briller du ciel une lumière plus éclatante que celle du soleil , qui m'environna , & tous ceux qui m'accompagnoient .

14. Et érant tous tombés par terre , j'entendis une voix qui me disoit en langue Hebraïque : Saul , Saul , pourquoi me persecutez ?

vous? Il vous est dur de regimber contre l'éguillon.

15. Je dis alors: Qui êtes vous, Seigneur? Et le Seigneur me dit: Je suis JESUS que vous persécutuez.

16. Mais levez-vous, & vous tenez debout //; car je vous ai apparaîtu afin de vous établir ministre & témoin des choses que vous avés vues, & de celles aussi que je vous montrerai en vous apparoissant de nouveau;

17. & je vous délivreraï de ce peuple, & des Géntils auxquels je vous envoie maintenant,

18. pour leur ouvrir les yeux, afin qu'ils se convertissent des tenebres à la lumiere, & de la puissance de satan à Dieu; & que par la foi qu'ils auront en moi, ils reçoivent la remission de leurs pechés, & qu'ils ayent part à l'héritage des saints.

19. Je ne résistai donc point //, ô Roi Agrippa, à la vision céleste:

¶. 16. lett. sur vos pieds.

¶. 19. Ainsi... je n'ai point été ingrédule.

me persequeris? Domum est tibi contra stipulum calcitare.

15. Ego autem dixi:
Quis es, Dominus?
Dominus autem dixit: Ego sum Jesus >
quem tu persequeris.

16. Sed exurge, &
sta super pedes tuos:
ad hoc enim apparui
tibi, ut constituam te
ministrum & testem
corum quae vidisti, &
corum quibus appare-
bo tibi,

17. eripiens te de
populo, & Gentibus,
in quas nunc ego mit-
to te,

18. aperire oculos
eorum, ut convertan-
tur à tenebris ad lu-
cem, & de potestate
satanæ ad Deum, ut
accipiant remissio-
nem peccatorum, &
sortem inter sanctos,
per fidem quæ est in
me.

19. Unde, Rex A-
grippa, non fui incre-
dulus cælesti visioni,

20. sed his, qui sunt Damasci pri-mūm, & Jerosoly-mis, & in omnem regionem Judææ & Gentibus, annuntia-bam ut pœnitentiam agerent & converte-rentur ad Deum, di-gna pœnitentiaæ ope-ra facientes.

21. Hac *ex causa* me Judæi, cùm essem in templo compre-hensum tentabant in-terficer.

22. Auxilio autem adjutus Dei, usque in hodiernum diem sto, testificans minori arque majori nihil extra dicens quām ea quæ Prophæ locu-ti sunt futura esse, & Moïses :

23. si passibilis Christus, si primus *ex resurrectione mor-tuorum lumen an-nuntiaturus est popu-lo & Gentibus.*

24. Hæc loquente eo, & rationem red-dente, Festus magna voce dixit : Insani, Paule ; mulce te lit-teræ ad insaniam con-verterat.

20. Mais j'ai annoncé prenieriement à ceux de Damas, & ensuite dans Je-rusalem, dans toute la Ju-dée & aux Gentils qu'ils fissent pénitence, & qu'ils se convertissent à Dieu, en faisant de dignes œuvres de penitence.

21. Voilà le sujet pour lequel les Juifs s'étant faisis de moi dans le temple, se sont efforcés de me tuer.

22. Mais par l'assistance que Dieu m'a donné, j'ai subsisté jusqu'à aujourd'hui, rendant témoignage de Je-sus aux grands & aux petits, & né disant autre chose que ce que les Prophetes & Moïse ont prédit devoir ar-river :

23. savoir, que le CHRIST souffriroit *la mort*, & qu'il seroit le premier qui ressu-citeroit d'entre les morts, & qui annonceroit la lumiere au peuple & aux Gentils.

24. Lorsqu'il disoit ces choses pour sa défense, Festus s'écria : Vous êtes insensé, Paul ; votre grand sa-voir vous met hors du sens.

V u.

25. Paul lui répondit : Je ne suis point insensé, très excellent Festus ; mais les paroles que je viens de dire sont des paroles de vérité & de bon sens.

26. Car le Roi est bien informé de tout ceci ; & je parle devant lui avec d'autant plus de liberté, que je sc̄ai qu'il n'ignore rien de ce que je dis ; parceque ce ne sont pas des choses qui se soient passées en secret.

27. O roi Agrippa, ne croyez-vous pas aux Prophètes ? Je sc̄ai que vous y croyez.

28. Et Agrippa dit à Paul. Il ne s'en faut guere que vous ne me persuadiez d'être Chrétien.

29. Paul lui repartit : Plût à Dieu que non seulement il ne s'en fallût guere ; mais qu'il ne s'en fallût rien du tout , que vous & tous ceux qui m'écoutent présentement , devinssiez tels que je suis , à la réserve de ces liens.

30. // Le Roi, le Gouver-

• ny. 28. «. Vous voudiez presque me persuader.
d'. 30. gr. ap. Paul ayant dit ces paroles,

25. Et Paulus ? Non insano (inquit) optime Festus, sed veritatis & sobrietatis verba loquor.

26. Scit enim de his Rex , ad quem & constanter loquor; latere enim cum nihil horum arbitror , neque enim in angulo quidquam horum gestum est.

27. Credis , rex Agrippa , Prophetis ? Scio quia credis.

28. Agrippa autem ad Paulum : In modico suades me Christianum fieri.

29. Et Paulus : Opto apud Deum , & in modico , & in magno , non tantum te , sed etiam omnes qui audiunt ; hodie fieri tales , qualis & ego sum , exceptis viaculis his.

30. Et exsurrexit

Digitized by Google

Rex, & Præses, & Bernice, & qui assis debant eis.

31. Et cum secessissent, loquebantur ad invicem, dicentes : Quia nihil morte, aut vinculis dignum quid fecit homo iste.

32. Agrippa autem Festo dixit : Dimitti poterat homo hic, si non appellasset Cæsarem.

neur, Berenice & ceux qui étoient assis avec eux, se leverent.

31. Et s'étant retirés à part, ils parlerent ensemble & dirent : Cet homme n'a rien fait qui soit digne de la mort ou de la prison.

32. Et Agrippa dit à Festus : Il pouvoit être renvoyé absous, s'il n'eût point appellé à Cesar.





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

¶. I. jusqu'au 24. *A Lors Agrippa dit à Paul: On vous permet de parler pour votre défense, &c.*

Lorsqu'Agrippa eut permis à saint Paul de parler pour la défense, il fit un discours pathétique, & tout animé de ce zèle qu'il avoit pour la gloire de J E S U S - C H R I S T , se mettant moins en peine de justifier son innocence, que d'instruire ceux qui l'écoutoient. Il s'adressa au roi Agrippa plutôt qu'à Festus , non seulement parceque cette audience se tenoit particulierement pour lui ; mais encore parceque ce Prince étoit bien informé des coutumes & des maximes des Juifs , & des questions de la loi qui servoient de matière aux accusations de ses ennemis. C'est pour cela qu'il protesta d'abord , qu'il s'estimoit heureux d'avoir à se défendre devant un Prince aussi instruit de la religion des Juifs qu'il l'étoit. Il avoit éprouvé que Felix & Festus se mocquoient de tout ce qu'il avançoit pour sa justification , qui étoit tiré de la loi & des Prophetes ; mais il esperoit en parlant à Agrippa , qu'il lui prouveroit son innocence , & qu'il pourroit même le toucher par le respect qu'il avoit pour les Prophetes , en lui faisant voir que tout ce qu'ils avoient prédit , s'étoit accompli en J E S U S C H R I S T . Mais ayant que d'entrer dans l'examen de

La cause , il veut prévenir Agrippa en sa faveur sur les faux bruits que ses ennemis faisoient courir contre l'intégrité de sa vie ; & montre quelle a été son éducation & sa conduite dès son enfance , en prenant ses ennemis mêmes à témoignage de ce qu'il dit ; il leur fait voir qu'il a toujours fait profession de vivre selon la secte la plus exacte & la plus approuvée de leur religion. Car quoique les Pharisiens eussent alteré la loi en plusieurs points , & qu'ils préfassent souvent leurs imaginations à ses préceptes , c'étoit pourtant la secte qui s'écartoit le moins de sa pureté : mais saint Paul n'y consideroit que le dogme principal , qui est celui de la résurrection des morts , & déclare que c'étoit le sujet de l'accusation que les Juifs formoient contre lui. Mais pour entendre l'état de la question , il faut remarquer que les accusateurs de saint Paul étoient Sadducéens & Pharisiens ; les premiers ne pouvoient pas lui faire un crime de croire la résurrection des morts , puisque cette créance lui étoit commune avec les Pharisiens mêmes : ces derniers lui pouvoient beaucoup moins faire ce reproche , puisque c'étoit leur dogme essentiel. Ils ne l'accusoient donc qu'à cause qu'il renfermoit dans cette créance la foi en J e s u s + C h r i s t , sur la résurrection duquel il prétendoit qu'étoit fondée toute l'espérance des fidèles : qu'ainsi la religion des Juifs étoit nulle , si elle ne regardoit ce médiateur promis à leurs pères , comme auteur d'une vie nouvelle : que c'étoit par lui qu'on obtient le bonheur où

Vu iii

678 EXPLICATION DU CHAP. XXVI
ils esperoient de parvenir par tout le culte qu'ils rendoient à Dieu nuit & jour. C'étoit-là le principal sujet qui l'exposoit en bute à la contradiction des Juifs ; & quoiqu'il semble ne parler que de la resurrection en general , il y comprend toujours celle de J E S U S - C H R I S T , qui en est la cause & le modèle.

Mais comme il avoit en vûe la conversion du roi Agrippa , & des autres auditeurs qui componsoient cette assemblée , avant que de faire le récit de la sienne , & de parler ouvertement de J E S U S - C H R I S T ; il leur fait voir que Dieu qui a bien pû tirer du néant toutes les creatures , & qui a donné la vie à tous les hommes , peut bien aussi la leur rendre quand il voudra : ce qu'il confirma apparemment par plusieurs raisons & plusieurs témoignages de l'Ecriture , pour les convaincre de ce point capital de la religion chrétienne. Il passe ensuite à l'histoire de sa conversion , pour exciter par un exemple si meilveilleux à embrasser comme lui la foi de J E S U S - C H R I S T , & pour montrer que s'il fait profession de cette doctrine , ce n'est que par un ordre exprès de Dieu qu'il le fait ; & qu'un miracle moindre que celui qui est arrivé , n'auroit pas été capable de le faire changer de creance. Car enfin quelle fureur n'a-t-il point fait éclater contre l'honneur de J E S U S - C H R I S T , & contre ses disciples ? Son zèle outré pour la loi n'a que trop paru dans la ville de Jerusalem : il recherchoit par tout les Chrétiens pour les mal traitez & les conduire en prison ; il sollicitoit

leur condamnation à mort , il l'approuvoit par son suffrage , & se chargeoit de faire executer leur sentence ; il parcourroit les synagogues de Jérusalem & de la Judée , pour les contraindre à force de tourmens de blasphémer le Nom de J E S U S - C H R I S T ; il passoit même jusques dans les villes & les provinces étrangères , pour signaler ce zèle furieux . C'étoit dans ce dessein qu'ayant reçû un pouvoir des Princes des Prêtres pour aller à Damas , afin d'exterminer tous les Chrétiens qu'il y trouveroit , il fut arrêté en chemin par celui-là même qu'il persecutoit , & fut constraint de se rendre docile & soumis à ses ordres , comme saint Luc le rapporte ch. 9. On peut voir ce qui a été dit en cet endroit sur ce sujet.

L'Apôtre fait encore ici ce récit devant le roi Agrippa & le Gouverneur , comme il avoit déjà fait en défendant sa cause devant Felix chap. 22. pour faire voir que ce ne fut point par legereté qu'il avoit renoncé au Juïdaïsme pour suivre J E S U S - C H R I S T , nonobstant l'opposition qu'il avoit alors pour le christianisme . Il ajoute qu'après avoir été terrassé , J E S U S qui lui parla le fit relever , pour recevoir les ordres qu'il vouloit lui donner . Il lui déclara donc qu'il lui étoit apparu non pas pour se venger de tous les excès qu'il avoit commis contre ses fidèles serviteurs ; mais pour l'établir prédicateur de sa doctrine , afin qu'il publât par tout le monde ce qu'il avoit vu : c'est-à-dire , sa résurrection , son état glorieux , sa divinité , sa demeure dans

V u iiiij

680 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.

le ciel , & les autres verités qu'il devoit lui reveler dans la suite. Saint Paul fait mention de ces visions & de ces revelations dans la seconde aux Corinthiens chap. 12. v. 1. 4. qu'il auroit beaucoup à souffrir de la part de ceux vers qui il l'envoyoit , mais qu'il le délivre-roit de la fureur des Juifs & des Gentils , qui ne reconnoissant point le bien qu'il voudroit leur faire , exerceroient contre lui toutes sortes d'outrages , comme les phrenetiques maltrai-toient les medecins qui vouloient les guerir. Il rapporte ensuite quelles sont les grandes faveurs que Dieu fait aux hommes par le mi-nistere de la parole , & quelle est son efficace dans ceux que sa grace convertit. Il les fait passer des tenebres à la lumiere , & de la puissance du démon à celle de Dieu , & à la com-pagnie des Saints. Car nous naissions tous aveugles , esclaves du démon , ennemis de Dieu , sujets & engagés à la mort éternelle , il faut donc que Dieu nous éclaire par la lumiere de son Evangile , & qu'il dissipe par la lumiere de la foi , les tenebres de notre ignorance & de notre incredulité ; il faut qu'il nous délivre par sa grace de la tyrannie du démon , qui exerce son pouvoir sur les incredules & les re-belles , & les tourne à son gré & selon sa vo-lonté. Il faut enfin que nous soyons reconciliés avec Dieu par les merites de J e s u s - C H R I S T , & que nous obtenions par sa grace la remis-sion de nos pechés , pour entrer dans la par-ticipation du bonheur éternel que les Saints possèdent.

Après que l'Apôtre eut fait le récit fidèle de sa conversion, il conclut que c'étoit sans raison que les Juifs l'accusoient de porter le trouble par tout, & d'être contraire à la foi de Moïse : parce qu'il n'a dû ni pu s'opposer à J E S U S - C H R I S T, qui lui ayant apparu d'une maniere si sensible, lui a ordonné de prêcher la penitence par toute la terre. C'est ce qu'il a fait, premierement aux Juifs de Damas dans leurs *synagogues*, assurant que J E S U S ^{AS. 9.} étoit le Fils de Dieu : ensuite à ceux de Jérusalem, parlant avec force au Nom du Seigneur ^{v. 20. 27.} J E S U S ; & enfin aux Gentils mêmes, en les exhortant de retourner à Dieu par une véritable conversion du cœur, & à faire des œuvres de penitence proportionnées à leurs pechés. 2. Parce qu'il n'enseignoit à tous sans acceptation de personne, que ce qu'il avoit vu & entendu, & qu'il n'avancoit rien qui ne fut conforme à ce que Moïse & les Prophetes avoient prédit touchant le Messie ; qu'il devoit souffrir la mort ; qu'il devoit ressusciter, pour être la cause de la resurrection & de l'immortalité des hommes ; & qu'il devoit annoncer par ses Apôtres aux Juifs & aux Gentils la vérité de son Evangile : que cependant les Juifs sans considerer qu'il agissoit de bonne foi, & qu'ils ne pouvoient le persecuter sans s'opposer à Dieu même, s'étoient saisis de lui dans le dessein de le tuer ; mais que Dieu qui lui avoit promis sa protection, l'avoit tiré de leurs mains par des voies extraordinaires.

^{V. 24.} jusqu'à la fin. *Lorsqu'il disoit ces chose-*

382 EXPLICATION DU CHAP. XXVI.
*ses pour sa défense, Festus s'écria : Vous êtes
insensé, Paul, &c.*

Comme l'Apôtre s'animoit de plus en plus, & qu'il adressoit toujours son discours à Agrippa; Festus à qui cela ne plaisoit peut-être pas, & qui d'ailleurs ne comprenoit rien à tout ce qu'il disoit, l'interrompit brusquement, & le traita même d'insensé, attribuant cette extravagance prétendue à son étude & à sa science. Saint Paul lui répondit avec une moderation vraiment chrétienne, qu'il n'étoit point insensé, & qu'il ne disoit rien qui ne fut & véritable & de bon sens, & prit à témoins de tout ce qu'il avançoit Agrippa même, qui en avoit sans doute une parfaite connoissance. Car pour ce qui regarde J e s u s - C h r i s t , disoit-il, la vie a été si publique & si fameuse, & il y a si peu de temps qu'il a operé ses merveilles, que personne entre les Juifs ne les peut ignorer; & sa résurrection a été confirmée par tant de témoins & tant de preuves, qu'il n'est nullement permis d'en douter. Le Roi pouvoit aussi avoir appris l'évenement merveilleux qui étoit arrivé à Paul sur le chemin de Damas, par le rapport de ceux qui l'accompagnoient dans ce voyage, qui étoient des témoins à l'égard des Juifs, d'autant plus irreprochables, qu'ils ne s'étoient point convertis à la foi de J e s u s - C h r i s t comme il avoit fait. Ce n'étoit pas assez de savoir les merveilles que J e s u s avoit fait éclatter dans la Judée, si l'on ne croyoit aussi que tout ce qui avoit été prédit du Messie avoit été accompli dans sa personne. C'est pour-

quoi l'Apôtre prit la liberté de demander à Agrippa, s'il ne croyoit pas tout ce que les Prophètes avoient prédit du Messie, dont l'attente étoit l'objet de toute la pieté des Juifs. Ce Prince qui comprit bien que la foi des prophéties le conduisoit à la foi de l'Évangile, mais qui songeoit peut-être plus à ne pas mécontenter Festus qu'à sauver son ame, lui dit en riant :

Peut s'en faut que vous ne me persuadiez d'être Chrétien Synops. Ibid.

mais parce qu'il semble que ce Prince dans ce lieu & dans cette conjoncture n'auroit pas osé déclarer si ouvertement l'inclination qu'il auroit euë pour la religion chrétienne fut tout en présence de Festus qu'il vouloit méanger, on donne cet autre sens à ces paroles :

Vous me pressez de me faire Chrétien sur le champ, sans me donner le loisir d'y penser.

D'autres y donnent ce troisième sens, fondé sur l'aoriste Grec qui signifie *esse* ou *factum esse*, & non pas *fieri*: *Peu s'en faut que vous ne me persuadiez à moi-même que je suis devenu Chrétien sans le savoir.* Maud. differ.

A quoi saint Paul répondit fort sérieusement : Plût à Dieu que vous & tous ceux qui m'écoutent devinssiez tels que je suis, à la réserve de ces liens ! Cette réponse marque non-seulement la présence d'esprit de saint Paul, mais aussi le zèle ardent qu'il avoit pour le salut des ames. Ces liens, selon quelques-uns, signifient seulement qu'il étoit prisonnier & environné de gardes, quoique sans être enchaîné ; mais il y a plus d'apparence qu'il étoit actuellement dans les fers, ce qui n'empêchoit pas qu'il n'eût la liberté d'étendre la main. Il ne

Synops.
Ibid.

684 EXPL. DU CHAP. XXVI. DES ACTES, &c.
faut pas s'étonner , dit saint Chrysostome , que
l'Apôtre qui se glorifie par tout ailleurs de ses
chaînes , en parle ici comme d'une chose in-
commode & fâcheuse ; c'est qu'il parloit à des
personnes foibles , qui ne comprenoient pas
que c'est le souverain bonheur d'être lié pour
J E S U S - C H R I S T . Et si l'on donnoit à choisir ,
dit ce Pere , ou du ciel , ou de ces chaînes de
saint Paul , nous devrions aimer mieux être
prisonniers comme lui , que d'être placés dans
les cieux avec les Anges.

Agrippa & les autres se leverent ensuite ;
& après avoir conféré ensemble de la cause de
ce prisonnier , ils convinrent tous qu'il étoit
innocent : ce qui étoit sans doute un grand pre-
jugé pour la gloire de l'Evangile , & la religion
chrétienne. Agrippa même dit à Festus , que
sans son appel il auroit pu être mis en liberté :
mais la providence divine avoit ordonné ce
moyen pour le faire venir dans la capitale du
monde , où l'Evangile que les Juifs ne vou-
loient point recevoir , devoit remporter d'il-
lustres victoires sur l'idolatrie.





CHAPITRE XXVII.

1. **U**T autem ju-
dicatum est
navigare cum in Ita-
liam , & tradi Pau-
lum cum reliquis cu-
stodis , Centurioni ,
nomine Julio, cohor-
tis Augustæ ,

2. ascendentes na-
vem Adrumetinam ;
incipientes navigare
circa Asiac loca , sus-
tulimus , perleveran-
te nobiscum Aristar-
cho Macedone Thes-
salonicensi .

3. Sequenti astem
die devenimus Sidonem , Humanè autem
tractans Julius Pau-
lum , permisit ad
amicos ire , & ca-
ram sui agere .

4. Et inde cum
sustulissimus , sub-

1. **A**Près qu'il eut été
resolu que Paul
iroit en Italie , & qu'on le
mettroit // avec d'autres
prisonniers entre les mains
d'un nommé Jule , Cen-
tenier dans la cohorte ap-
pellée l'Auguste ,

2. nous montâmes sur
un vaisseau d'Adrumette //,
& nous levâmes l'ancre
pour côtoyer les terres
d'Asie , ayant avec nous
Aristarque Macedonien de
Thessalonique .

3. Le jour suivant nous
arrivâmes à Sidon : &
Jule traitant Paul avec hu-
manité , lui permit d'aller
voir ses amis , & de pour-
voir lui - même à ses be-
soins .

4. Etant partis de là ,
nous prîmes notre route

¶. 1. gr. que nous irions . . . en mit Paul

¶. 2. gr. d'Adramyite,

au - dessous de Chypre, navigavimus Cy-
parceque les vents étoient prum , propterea
contraires.

5. Et après avoir tra-
versé la mer de Cilicie &
de Pamphylie , nous arri-
vâmes à Lystre // de Lycie :

6. où le Centenier ayant
trouvé un vaisseau d'Ale-
xandrie , qui faisoit voile
en Italie , il nous y fit em-
barquer.

7. Nous allâmes fort
lentement pendant plu-
sieurs jours ; & nous arri-
vâmes avec grande diffi-
culté vis-à-vis de Gnide ;
& parceque le vent nous
empêchoit *d'avancer* , nous
côtoyâmes l'isle de Crete
vers Salmone :

8. & allant avec peine
le long de la côte , nous
abordâmes à un lieu nom-
mé Bonports , près du-
quel étoit la ville de //
Thalasse.

9. Mais parceque beau-

5. Et pelagus Ci-
liciae & Pamphyliæ
navigantes , veni-
mus Lystram , quæ
est Lyciae :

6. & ibi inve-
niens Centurio na-
vem Alexandrinam
navigantem in Ita-
liam , transposuit nos
in eam .

7. Et cum multis
diebus tardè navi-
garemus , & vix
devenissemus contra
Gnidum , prohibente
nos vento , adnavi-
gavimus Cretæ , jux-
ta Salmonem :

8. & vix juxta
navigantes , venimus
in locum quemdam ,
qui vocatur Boni-
portus , cui juxta
erat civitas Thalassa

9. Multo autem

¶. 5. gr. Myre. D'autres di- | maritime que Myre.
sent qu'il faut lire Lymira , qui | ¶. 8. gr. Laſſe ,
est une ville de Lycie , plus

tempore peracto, &
cùm jam non esset
tuta navigatio, cùd
quod & jejunium
jam præteriisset, con-
solabatur eos Paulus,

coup de temps s'étoit é-
coulé, & que la nava-
gation devenoit perilleuse, le
temps du "jeûne étant déjà
passé, Paul ^l donna cet
avis à ceux qui nous condu-
soient :

10. dicens eis :
Viri, video quoniam
cum iniuria & multo damno,
non solum oneris &
navis, sed etiam ani-
marum nostrarum,
incipit esse naviga-
tio.

10. Mes amis, je vois
que la navigation s'en va
devenir très-fâcheuse, &
pleine de péril, non seule-
ment pour le vaisseau &
pour sa charge, mais aussi
pour nos personnes & nos
vies.

11. Centurio au-
tem gubernatori &
nauciero magis cre-
debat, quam his
quaे à Paulo dice-
bantur.

11. Mais le Centenier
ajoutoit plus de foi aux
avis du Pilote & du Maître
du vaisseau, qu'à ce que
disoit Paul.

12. Et cùm aptus
portus non esset ad
hiemandum, pluri-
ani statuerunt consi-
llium navigare inde,
si quomodo possent,
devenientes Phenice,
hiemare por-
sum Cretæ respi-
cientem ad africum,

12. Et comme le port
n'étoit pas propre pour
hiverner, la plupart furent
d'avis de se remettre en
mer, pour tâcher de ga-
gner Phenice, qui est un
port de Crète, qui re-
garde les vents du cou-

¶. 9. ex. le grand jeûne des
Juifs aux jours de l'expiation, | d'Octobre, où les tempêtes sont
qui arrivait à leur septième | plus ordinaires.
mois, qui répond partie au mois | Ibid. lett. les consoloit.
de Septembre, partie au mois | ¶. 12. sudouest & nordouest,

chant d'hyver & d'été //, & ad corum:
afin d'y passer l'hyver.

13. Le vent du midi
commençant à souffler
doucement , ils penserent
qu'ils viendroient à bout de
leur dessein , & ayant levé
l'ancre d'Afson , ils côtoye-
rent de près l'isle de Crete.

14. Mais il se leva peu
après un vent impetueux
d'entre le levant & le
nord //, qui donnoit con-
tre l'isle :

15. & comme il empor-
toit le vaisseau , sans que
nous pussions y résister ,
nous le laissons aller au
gré du vent.

16. Nous fûmes pouf-
fés au-dessous d'une petite
isle appellée Caude , où
nous pûmes à peine être
maîtres de l'esquif.

17. Mais l'ayant enfin tiré
à nous , les matelots em-
ployerent toutes sortes de
moyens , & lierent le vais-
seau pardessous , craignant
d'être jetés sur des bancs

13. Aspirante at-
tem austro , asti-
mantes propositum
se tenere , cùm susti-
lissent de Afson , le-
gebant Cretam.

14. Non post mul-
tum autem misit se
contra ipsam ventus
typhonius , qui vo-
catur euroaquilo :

15. cùmque ar-
repta esset navis ,
& non posset contrari
in ventum , datâ na-
ve flatibus , fereba-
mur.

16. In insulam au-
tem quamdam de-
currentes , quæ vo-
catur Cauda , potui-
mus vix obtinere
scapham.

17. Quâ sublatâ ,
adjutoriis utebantur ,
accingentes navem ,
timentes ne in syrrim
inciderent , summis-
so vase sic fereban-
tetur.

ÿ. 12. sudouest & nordouest.

ÿ. 14. lett. euroaquinon , aujourd'hui nordest.

de

de sable ; ils abaissèrent le
mât //, & s'abandonnerent
ainsi à la mer.

18. Validâ autem
nobis tempestate ja-
statis , sequenti die
iectum fe erunt :

19. & tertîâ die
suis manibus arma-
menta navis proje-
runt.

20. Neque autem
sole, neque syderibus
apparentibus per plu-
res dies, & tempesta-
te non exiguâ immi-
nente, jam ablata erat
spes omnis salutis no-
stræ.

21. Et cùm multa
jejunatio fuisset, tunc
stans Paulus in me-
dio eorum , dixit :
Oportebat quidem,
⁊ viri, audito me, non
tollere à Creta , lu-
crique facere inju-
riam hanc & jactu-
ram.

18. Et comme nous
étions rudement battus
de la tempête , le jour
suivant ils jetterent les
marchandises dans la mer.

19. Trois jours après ils
y jetterent aussi de leurs
propres mains l'équipage du
vaisseau //.

20. Le soleil , ni les
étoiles ne parurent point
durant plusieurs jours , &
la tempête étoit toujours
si violente , que nous per-
dîmes toute esperance de
nous sauver.

21. Mais parcequ'il y
avoit long - temps que
personne n'avoit mangé ,
Paul se leva au milieu
d'eux , & leur dit : Sans
doute , mes amis , vous
eussiez mieux fait de me
croire , & de ne point
partir de Crete , pour nous
épargner tant de peine , &
une si grande perte.

¶. 17. au. ils abbattirent la
vergue &c les voiles. ¶. 19. expl. les cordages ,
voiles , ancrés , &c.

22. Je vous exhorte néanmoins à avoir bon courage ; parceque personne ne perira , & il n'y aura que le vaissseau de perdu,

23. Car cette nuit même un Ange du Dieu à qui je suis & que je sers , m'a apparu,

24. & m'a dit : Paul , ne craignez point , il faut que vous comparoissiez devant Cesar : & je vous annonce que Dieu vous a donné tous ceux qui navigent avec vous.

25. C'est pourquoi , mes amis , ayez bon courage : car j'ai cette confiance en Dieu , que ce qui m'a été dit arrivera.

26. Mais nous devons être jettés contre une certaine isle.

27. La quatorzième nuit comme nous navigions sur la mer Adriatique , les matelots crurent vers le minuit qu'ils appro-

22. Et nunc suadeo vobis bono animo esse ; amissio enim nullius animæ erit ex vobis , præterquam nauis.

23. Astigit enim mihi hac nocte Angelus Dei , cuius sum ego , & cui deservio ,

24. dicens : Ne timemas , Paule , Cæsari te oportet assistere : & ecce donavit tibi Deus omnes qui navigant tecum.

25. Propter quod bono animo estote , viri : credo enim Deo , quia sic erit , quemadmodum dictum est mihi.

26. In insulam autem quandam oportet nos devenire.

27. Sed posteaquam quartadecima nox supervenit , navi gantribus nobis in Adria , circa medium noctem suspicaban-

y. 27. gr. comme les vents nous pousseront deçà & delà.

tur nauæ apparere choient de quelque terre,
nibi aliquam regio-
hem.

28. Qui & sum-
mittentes bolidem ,
invenerunt passus vi-
ginti : & pusillum
inde separati , inve-
nerunt passus quin-
decim.

29. Timentes au-
tem ne in aspera loca
incideremus , de pup-
pi missentes anchoras
quatuor , optabant
diem fieri.

30. Nautis verò
quærentibus fugere
de navi , cùm misif-
sent scapham in ma-
re , sub obtenu quasi
inciperent à prora
anchoras extendere .

31. dixit Paulus
Centurioni & militi-
bus : Nisi hi in navi
manferint , vos salvi
fieri non potestis .

32. Tunc abscede-
runt milites func-

28. Et ayant jetté la son-
de , ils trouverent vingt
brasées ; & un peu plus loin ,
ils en trouverent quinze .

29. Alors craignant que
nous n'allassions donner
contre quelque écueil , ils
jetterent quatre ancrés de la
pouppe , & ils attendoient
avec impatience que le jour
vint .

30. Or comme les mate-
lots cherchoient à s'ensuivre
du vaisseau , & qu'ils des-
cendoient l'esquif en mer ,
sous prétexte d'aller jeter
des ancrés du côté de la
prouë ,

31. Paul dit au Cen-
tenier & aux soldats : Si
ces gens - cy ne demeu-
rent dans le vaisseau ,
vous ne pouvez vous sau-
ver .

32. Alors les soldats cou-
perent les cables de l'es-

quif, & le laisserent tomber.

33. // Sur le point du jour, Paul les exhorte tous à prendre de la nourriture, en leur disant : Il y a aujourd'hui quatorze jours que vous êtes à jeun, & que vous n'avez rien pris, en attendant *la fin de la tempête*.

34. C'est pourquoi je vous exhorte à prendre de la nourriture pour vous pouvoir sauver ; car il ne tombera pas un seul cheveu de la tête d'aucun de vous.

35. Après avoir dit cela, il prit du pain, & ayant rendu grâces à Dieu devant tous, il le rompit, & commença à manger.

36. Tous les autres prirent courage à son exemple, & se mirent aussi à manger.

37. Or nous étions dans le vaisseau deux cens soixante & seize personnes en tout.

*. 33. gr. En attendant que le jour viat,

scaphæ, & passi sunt eam excidere.

33. Et cum lux inciperet fieri, rogabat Paulus omnes sumere cibum, dicens: Quartadecimā die hodie expectantes jejuni permanentis nihil accipientes.

34. Propter quod rogo vos accipere cibum pro salute vestra: quia nullius vestrum capillus de capite peribit.

35. Et cum haec dixisset, sumens panem, gratias egit Deo in conspectu omnium: & cum fregisset, coepit manducare.

36. Animæ quiiores autem facti omnes, & ipsi sumserunt cibum.

37. Eramus vero universæ animæ in navi ducentæ septuaginta sex.

38. Et satiati cibo
alleviabant navem, i-
nstantes triticum in
mare.

39. Cùm autem
dies factus esset, ter-
ram non agnoscebant:
sinum verò quemdam
considerabant haben-
tem littus, in quem
cogitabant, si possent,
ejicere navem.

40. Et cùm ancho-
ras sustulissent, com-
mittebant se mari: si-
mul laxantes junctu-
ras gubernaculorum;
& levato artemone
secundùm auræ fla-
tum tendebant ad lit-
tus.

41. Et cùm incidis-
femus in lotū ditha-
lassum, impegerunt
navem: & prora qui-
dem fixa manebat im-
mobilis, puppis verò
solvebatur à vi maris.

42. Militum autem

*. 38. gr. les vivres.

38. Quand ils furent raf-
fasiés, ils soulagerent le
vaisseau en jettant // le blé
dans la mer.

39. Le jour étant venu,
ils ne reconnurent point
quelle terre c'étoit: mais
ils apperçurent un golfe
où il y avoit un rivage, &
ils résolurent d'y faire é-
chouer le vaisseau, s'ils pou-
voient.

40. Ils retirerent les
ancre, & lâcherent en
même-temps les attaches
des gouvernaux; & s'aban-
donnant à la mer, après
avoir mis le voile de l'arti-
mon au vent, ils tiroient
vers le rivage,

41. Mais ayant rencon-
tré une langue de terre,
qui avoit la mer des deux
côtés, ils y firent échouer
le vaisseau; & la proue
s'y étant enfoncée demeu-
roit immobile, mais la
pouppe se rompoit par la
violence des vagues.

42. Les soldats étoient

694 LES ACTES DES APÔTRES. CHAP. XXVII.
d'avis de tuer les prisonniers; de peur que quelqu'un d'eux s'étant sauvé à la nage, ne s'enfuit.

consilium fuit, ut custodias occiderent; non quis cùm enataisset effugeret.

43. Mais le Centenier les en empêcha, parce qu'il vouloit sauver Paul; & il commanda que ceux qui pouvoient nager se jettassent les premiers hors du vaisseau, & se sauvaissent en terre;

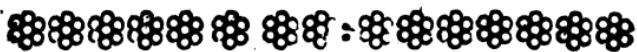
44. les autres se mirent sur des planches ou sur des pieces du vaisseau¹¹. Et ainsi ils gagnerent tous la terre, & se sauverent.

43. Centurio autem volens servare Paulum, prohibuit fieri: jussitque eos, qui possent natare, emittere se primos, & evadere, & ad terram exire:

44. & ceteros alios in tabulis ferebant, quosdam super ea, quæ de navi erant. Et sic factum est, ut omnes animæ evaderent ad terram.

¶. 44. gr. & que les autres se missent, &c.





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

*. 1. jusqu'au 21. *À* Près qu'il eut été résolu que Paul iroit en Italie, on le mit avec d'autres prisonniers entre les mains d'un nommé Jule, Centenier dans la cohorte appellée l'Auguste, &c.

Comme saint Paul avoit appellé à César, & que la connoissance de sa cause lui devoit être réservée comme au Juge supérieur, Festus le fit embarquer sur un vaisseau de la ville d'Adrumet, qui est sur la côte d'Afrique : mais selon le Grec, ce fut sur un vaisseau d'Adramyte, ville de Mysie dans l'Asie mineure, ce qui est plus probable ; parceque ce vaisseau devoit aller côtoyer l'Asie, & ce n'étoit qu'en attendant qu'on en trouvât un autre sur la route qui allât à Rome. Il fut mis entre les mains d'un nommé Jule, qui le traita toujours avec beaucoup d'humanité ; c'étoit le Centenier de la cohorte appellée Auguste, ou plutôt, selon d'autres, d'une cohorte de la légion qui portoit ce nom. L'Apôtre fut accompagné dans son voyage par saint Luc & par Aristarque de Thessalonique, Juif de naissance, qui l'ayant suivi à Ephèse, avoit été exposé à la fureur du peuple dans la sedition de Demetrius. Il le suivit encore l'année d'après lorsqu'il passa de Grèce en Asie pour venir à Jérusalem, & l'ayant accompagné jusqu'à Rome, il l'assista dans sa captivité, & fut ensuite prisonnier avec lui. Saint

Paul l'a toujours consideré comme un de ses plus fidelles compagnons. Le lendemain sans s'arrêter à Tyr , ils mouillerent l'ancre à Sidon ; où l'A-pôtre, avec l'agrément du Centenier, eut la consolation d'aller visiter ses amis , c'est-à-dire les Chrétiens , accompagné sans doute de quelque garde : il en reçut apparemment les secours qui lui étoient nécessaires pour son voyage. Nous ne lissons point dans l'Ecriture, quand ce fut que les Tyriens & les Sidoniens reçurent l'Evangile de JESUS-CHRIST; mais ce que le Sauveur en dit marque assez que ce fut de bon cœur qu'ils le firent. Etant partis de Sidon, le vent contraire les obligea de relâcher , & de passer à la droite de l'isle de Chypre, en la côtoyant : d'autres disent que cette route se fit au-dessous de Chypre , en tournant le long des côtes d'Asie , & laissant l'isle à gauche. Quoiqu'il en soit , ils furent contraints de traverser la mer de Pamphilie & de Cilicie , & vinrent mouiller à Myre en Lycie ; le Latin porte Lystre en Lycie , mais on ne connaît point d'autre ville de Lystre, que celle qui est en Lycaonie bien loin de la mer. Grotius conjecture qu'il ne faut lire en cet endroit ni Lystre , ni Myre , mais Lymire , qui est une autre ville maritime de Lycie , qui est presque à pareille distance de la mer que Myre: mais cette conjecture ne paraît pas appuyée sur aucun manuscrit ; ainsi il est plus sûr de suivre l'original. Le vaisseau où ils étoient embarqués n'étoit point chargé pour l'Italie , mais devoit le mener le long des côtes de l'Ionie : aussi le Centenier en ayant trouvé un autre qui étoit d'Alexandrie , & qui portoit du blé en

Matth.
11.21.

Maud.
ibid.

Italie , il y rembarqua tous ses prisonniers : mais en changeant de vaisseau, on ne changea pas de vent, qui étant toujours contraire , & rendant la navigation de plus en plus difficile , ils furent long-temps à approcher de Gnide , ville & promontoire de la Carie , qui n'est qu'à onze ou douze lieues de Myre. De là pour aller droit en Italie , il auroit fallu passer entre les ifles de la mer Egée ; mais ce même vent qui leur étoit contraire , les contraignit de relâcher au-dessous de Crète , vers un promontoire qui est à l'orient de cette isle , appellé Salmone , & qu'on nomme aujourd'hui le Cap de Salamani. Enfin en côtoyant toujours l'isle avec grande peine , ils aborderent à un lieu nommé Bonports , ou selon l'original, Beauxports : on croit que c'est le port de la ville appellée par les Geographes Calacte , ou Calata , c'est-à-dire , Beauport , lieu proche de la ville de Thalassa selon le Latin , & de Lasée selon le Grec. La Geographie ne connaît ni l'un ni l'autre de ces deux mots. Fromond croit que c'est peut-être la même ville de Calata , dont a pu se former par corruption , *Thalatta* , ou *Thalassa* , qui signifie la mer. D'autres croient que la vraie leçon , c'est *Alassa* , qui se lit en quelques manuscrits Grecs.

Synops.
ibid.

Il y avoit déjà long-temps qu'ils étoient partis de Cesarée , & la saison étoit venue que la navigation devenoit dangereuse , à cause , dit saint Luc , que le temps du jeûne étoit déjà passé ; ce que la plupart des Interpretes entendent du jeûne solennel de l'expiation , qui se celebroit au septième mois , c'est-à-dire , vers la fin de Sep-

tembre , ce qui marque qu'on étoit déjà bien avant dans le mois d'Octobre , qui est le temps où la mer est plus sujette aux orages. Saint Paul leur repréſenta qu'ils ne pouvoient se remettre sur mer sans s'exposer au peril de faire naufrage. Il prévoyoit ce danger non seulement par conjecture , mais aussi par esprit de prophétie , dit saint Chrysostome , quoiqu'il ne le témoignât pas , patcēqu'il n'avoit pas encore acquis assez de credit pour être crû. Ainsi le Centenier suivit le sentiment du Pilote & du Maître du vaisseau , qu'il croyoit plus habiles que Paul dans la navigation , & ils furent d'avis de tâcher à gagner Phenice , port de Candie , qui est , selon les Geographes , sur la côte meridionale de cette île , mais qui regarde l'occident. Quelques-uns croient que ce port étoit disposé de telle sorte , que faisant un demi cercle , il présentoit ses divers côtés aux vents du couchant d'hyver & du couchant d'esté , qu'on nomme Sud-Ouest , & Nord-Ouest , & qu'on s'y pouvoit mettre à l'abri de ces vents , en changeant de côté , selon le vent qui souffloit. Ils crurent donc y pouvoit arriver à la faveur d'un petit vent de midi qui s'étoit levé , & partirent dans ce dessein en côtoyant toujours l'île de fort près; c'est le sens de l'original. Le Latin porte qu'en partant de Bonport , ils tirerent vers Asson ; mais *asōn* en cet endroit , n'est point un nom propre , c'est un adverbe qui signifie *proche* , n'y ayant d'ailleurs point de ville de ce nom que dans les terres. Ils ne furent pas long-temps à reconnoître la vérité de ce que Paul leur avoit dit : car il se leva bien-

*Sympf.
mid.*

tôt après un vent impétueux du côté de l'orient d'esté, ou du Nord-Est, qui donnoit contre l'isle avec tant de violence, que les matelots ne pouvant être maîtres du vaisseau, furent contraints de le laisser aller au gré du vent. Il fut poussé au-dessous d'une petite île appellée Caude ou Gaudie, située au midi de Candie. Là ils firent d'abord tous leurs efforts pour mettre l'esquif dans le vaisseau, de peur que le vent ne l'emportât, ou qu'il ne se brisât, ou même qu'il n'endommageât le vaisseau en le choquant, & ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'ils en vinrent à bout. Ensuite ils mirrent tout en usage pour arrêter le vaisseau, de peur d'être engagés dans les syrtes qui sont sur les côtes d'Afrique, ou dans quelques autres bancs de sable; c'est pourquoi ils le lierent par-dessous avec des cordages, de peur que les sables ne le fissent ouvrir; & parceque les vents étoient toujours très-violents, ils abaissèrent le mât, & selon d'autres, ils abbattirent la vergue & les voiles; & le lendemain comme la tempête croissoit, ils commencerent à jeter dans la mer, premierement les marchandises, executant contre leur gré, ce que saint Paul leur avoit prédit.

Le jour suivant ils jettèrent même l'équipage du vaisseau; c'est-à-dire, toutes les choses qui servent à le mettre en état de faire voile, sçavoit les cordages, les voiles, les armes, & les provisions nécessaires: mais ce qui augmentoit encore le danger où ils se trouvoient, c'est que les matelots conduisoient le vaisseau à l'aventure sans pouvoir reconnoître la route, parceque le ciel étoit couvert de nuages si épais, que ni le soleil

700 EXPLICATION DU CHAP. XXVII.

pendant le jour , ni les étoiles pendant la nuit ne parurent point durant plusieurs jours; car c'étoit à la vûe du soleil & des étoiles que les matelots se conduisoient sur mer , avant l'invention de la Boussole : & comme la tempête continuoit toujours avec la même violence , ils perdirent dès-lors toute esperance de se sauver.

V. 21. jusqu'à la fin. Mais parcequ'il y avoit long-temps que personne n'avoit mangé, Paul se leva au milieu d'eux, & leur dit: sans doute, mes amis, vous eussiez mieux fait de me croire , &c.

Dieu permit que tous ceux qui étoient dans le vaisseau ne vissent plus d'apparence de se sauver , afin qu'ils se rendissent dociles aux avis de saint Paul,& qu'ils n'attribuassent leur salut qu'au seul secours de Dieu, qu'ils obtenoient par l'entremise de cet illustre captif. Aussi ne voulut-il point leur parler , qu'il ne les vîd dans l'état où ils étoient , abatus & tout épuisés. Il y avoit quatorze jours qu'ils n'avoient mangé , soit à cause de l'agitation du vaisseau, soit plutôt par la crainte de la mort qui leur paroîssoit toujours présente. Comme il ne semble pas qu'on puisse être si long-temps à jeun sans miracle , la plûpart des Interpretes croient qu'ils n'avoient presque rien mangé qui merriât d'être compté pour un juste repas ; mais saint Chrysostome & d'autres après lui , l'entendent à la lettre , ce qui s'accorde assez avec les paroles du Texte.

L'Apôtre les voyant donc bien disposés à l'écouter, pour les porter à le croire davantage , il leur repréSENTA , que s'ils avoient suivi son avis, ils se seroient épargnés beaucoup de fatigues. &

de pertes ; il les exhorta néanmoins à prendre courage, & leur promit qu'ils se sauveroient tous, & que le vaisseau seul seroit perdu. Il les en assura sur le rapport qui lui en avoit été fait par un Ange qui lui étoit apparu de la part du Dieu qu'il adoroit ; que ce même Ange lui avoit déclaré qu'ils meritoient de perir à cause de leur desobéissance , mais que Dieu lui accordoit comme une grace , la vie de tous ceux qui étoient avec lui dans le vaisseau. Ce n'étoit point pour attirer sur lui leur estime & leur reconnoissance, qu'il leur découvroit cette vérité , mais ce fut pour les engager à recevoir plus aisément les instructions qu'il pourroit leur donner dans la suite : & pour leur marquer que ce qu'il leur disoit de la part de Dieu arriveroit infailliblement , il ajouta qu'ils devoient échouer contre une île dont il ne favoit pas le nom.

Il y avoit quatorze jours qu'ils voguoient dans une crainte continue de faire naufrage. La nuit suivante les matelots ayant jetté la sonde, reconnurent qu'ils approchoient de la terre, & jetterent quatre ancras pour arrêter le vaisseau jusqu'au jour , de peur de donner contre quelque écueil ; mais ils songeoient en même-temps à se jeter dans l'esquif & à se sauver , & le descendroient déjà en mer , sous prétexte d'aller jeter plus près de la terre les ancras de la proue ; soit que ce fussent des captifs & des forçats qui ne cherchoient qu'à s'enfuir ; soit que ce fussent les nautonniers mêmes qui vouloient lâchement abandonner ceux dont ils s'étoient chargés , & qu'ils avoient jettés dans ce peril extrême pour

n'avoir pas crû ce que Paul leur avoit prédit. Le même Apôtre s'apperçût de leur dessein par un esprit prophétique, dit saint Chrysoſtome ; il en avertit le Centenier pour les arrêter , en lui déclarant qu'on ne pouvoit se sauver sans leur secours : ce n'est pas que la promesse que Dieu avoit faite à saint Paul dépendît d'eux; mais Dieu ne vouloit les sauver tous que par certains moyens que sa providence rendoit nécessaires pour l'exécution de sa promesse , & c'eût été tenter Dieu que de les négliger.

Comme le jour commençoit à paraître, ou selon l'original, en attendant que le jour vînt, saint Paul, que Dieu avoit rendu comme le sauveur & le protecteur de tout ce peuple , qui étoit dans le vaisseau , tâchoit par ses exhortations de relever leur courage dans l'abattement où ils se trouvoient. Il leur fit prendre de la nourriture , & les y porta par ses paroles & par son exemple : il leur représenta que s'ils ne mangeoient , ils n'auraient ni la force , ni la présence d'esprit pour sortir du vaisseau qui devoit faire naufrage; mais que s'ils le vouloient croire , il les assûroit que nul d'eux ne periroit. En même- temps il prit du pain , & rendant grâces à Dieu devant tout le monde , il leur apprenoit ce saint usage de ne prendre point la nourriture sans en remercier celui qui seul est l'auteur de tous les biens que nous ne recevons que de sa liberalité. Après qu'ils furent rassasiés , il jetterent le blé , ou selon le Grec , les vivres , dans la mer pour soulager le vaisseau. Mais pour vérifier la prédiction de l'Apôtre , il falloit que le vaisseau perît , & que toutes les per-

sonnes qui y étoient au nombre de deux cens soixante & seize , échappassent du danger sans qu'il leur arrivât aucun mal. C'est ce qui s'excuta aussi ; car les mariniers ayant apperçû un golfe qui avoit une rade de tout côtés, ils résolurent d'y pousser le vaisseau le plus près de la terre qu'il se pourroit. Dans ce dessein, ils leverent toutes les ancles qui arrêtoient le vaisseau , ils lâcherent les attaches de l'un & l'autre gouvernail; (car anciennement il y en avoit deux, un de chaque côté ,) ils mirent au vent la petite voile de l'artimon, & tirerent ainsi vers le rivage ; mais ils rencontrerent une langue de terre qu'ils n'avoient pas apperçue, parcequ'elle étoit couverte d'eau, & le vaisseau y échoua: & ce fut alors que chacun crut être perdu. Il n'étoit pas possible, humainement parlant , que plusieurs parmi un si grand trouble ne perissent dans ce naufrage. Ils étoient tous presque abattus de tristesse & de langueur; tous effrayés du danger présent. Peu d'entr'eux , selon les apparences , pouvoient se sauver à nage ; & cependant tous arriverent à terre & se sauverent, pour faire voir la vérité de Dieu , & la fidélité qu'il gardoit à Paul son fidèle serviteur. Ce saint Apôtre armé de la puissance de son maître , fait plus lui seul tout enchaîné qu'il est , que tous les autres qui ne l'étoient pas. Il leur avoit donné un avis salutaire qui leur auroit épargné le peril extrême qu'ils coururent, & tous les maux qu'ils souffrissent; ils ne voulurent pas en profiter. Avec la perte de leur vaisseau & de leurs marchandises, ils devoient aussi naturellement faire celle de leur propre vie ; mais Dieu

la leur accorda en considération de son Apôtre , qui la leur sauva encore , & lorsqu'il empêcha les matelots de s'enfuir , & lorsqu'il les exhorte à prendre de la nourriture, sans laquelle ils n'avoient pas eu le courage de se sauver: ce fut aussi à lui que furent redevables de leur vie les prisonniers qui étoient avec lui dans le vaisseau.

Voilà ce que c'est, dit saint Chrysostome, que de vivre dans la compagnie d'un Saint , quand ce seroit un prisonnier , & de l'avoir pour protecteur parmi tant de dangers qui nous assiegent tous les jours , soit dans le corps , soit dans l'âme. Ce grand Apôtre est encore , dit ce Pere , comme le compagnon de notre navigation dans ce monde. Si nous le croyons , quelque tempête qu'il s'élève , nous en serons délivrés , & si nous écoutons ses avis , nous serons certainement sauvés. Que cette image que Dieu nous trace dans ce chapitre , de l'état où nous sommes dans cette vie , nous fasse rentrer en nous-mêmes , & que la vûe d'un naufrage qui nous menace , nous ouvre les yeux pour connoître au moins notre misère , & pour implorer celui qui nous en peut délivrer.





CHAPITRE XXVIII.

1. **E**T cùm eva-
fissemus, runc
cognovimus quia
Melita insula vo-
cabatur. Barbari ve-
rò præstabant non
modicam humanita-
tem nobis.

2. Accensà enim
pyrà, reficiebant nos
omnes, propter im-
brem, qui immine-
bat, & frigus.

3. Cùm congre-
gasset autem Pau-
lus sarmentorum ali-
quantam multitudi-
nem, & imposuisset
super ignem, vipera,
à calore cùm pro-
cessisset, invasit ma-
num ejus.

4. Ut verò vide-
runt Barbari pen-
denter bestiam de
manu ejus, ad invi-
cem dicebant: Uti-
que homicida est ho-
mo hic, qui cùm
evaserit de mari, ul-
tio non sinit cùm vi-
vre.

1. **N**ous étant ainsi
sauvés, nous re-
connûmes que l'île s'ap-
pelloit Malte. Et les Bar-
bares nous traiterent avec
beaucoup de bonté.

2. Car ils nous reçurent
tous chez eux, & ils y al-
lumerent un grand feu à
cause de la pluye & du
froid qu'il faisoit.

3. Alors Paul ayant ra-
massé quelques sarmens, &
les ayant mis au feu, une
vipere que la chaleur en fit
sortir, le prit à la main.

4. Quand les Barbares
virent cette bête qui pen-
doit à sa main, ils s'entre-
disoient : Cet homme est
sans doute quelque meur-
trier, puisqu'après avoir
été sauvé de la mer, la
vengeance divine le pour-
Yy

suit encore , & ne veut pas
le laisser vivre.

Marc.
• 16. 8.

5. Mais Paul ayant se-
coué la vipere dans le feu,
n'en reçut aucun mal.

6. Les Barbares s'atten-
doient qu'il ensleroit ", ou
qu'il tomberoit mort tout
d'un coup : mais après
avoir attendu long-temps,
lorsqu'ils virent qu'il ne lui
en arrivoit aucun mal , ils
changerent de sentiment ,
& dirent que c'étoit un
Dieu.

7. Il y avoit en cet en-
droit là des terres qui ap-
partenoient à un nommé
Publius , le premier de cette
isle , qui nous reçut fort
humainement , & qui exer-
ça envers nous l'hospitalité
durant trois jours.

8. Or il se rencontra
que son pere étoit malade
de fièvre & de dysenterie :
Paul l'alla donc voir , &
ayant fait sa priere , il lui
imposa les mains , & le
guérira.

9. Après ce miracle , tous
ceux de l'isle qui étoient

y . e. gr. lui alloit survenir une grande inflammation ,

5. Et ille quidem
excutiens bestiam in
ignem , nihil mali
passus est.

6. At illi existi-
mabant eum in tu-
morem convertendu-
m , & subito ca-
surum , & mori.
Diu autem illis ex-
pectantibus , & vi-
dentibus nihil mali
in eo fieri , conver-
tentes se , dicebant
eum esse Deum.

7. In locis autem
illis erant prædia
principis insulae , no-
mine Pubpii , qui nos
suscipiens , triduo be-
nigne exhibuit.

8. Contigit au-
tem ; patrem Pubpii
febribus & dysente-
riâ vexatum jacere ;
ad quem Paulus in-
travit ; & cum oras-
set , & imposuisset ei
manus , salvavit eum.

9. Quo facto , om-
nes qui in insula ha-

DES APÔTRES. CHAP. XXVIII. 907
bebant infinitates, malades vinrent à lui, & ils
accedebant, & cu- furent guéris.
rabantur.

10. Qui etiam multis honoribus nos hono-
raverunt, & na-
vigatoribus imposuerunt quæ necessaria
erant.

10. Ils nous rendirent aussi de grands honneurs,
& lorsque nous nous remîmes en mer, ils nous pourvûrent de tout ce qui nous étoit nécessaire pour notre voyage.

11. Post menses autem tres, nava-
vimus in navi Ale-
xandrina, quæ in
insula hiemaverat,
cui erat insigne Ca-
storum.

11. Au bout de trois mois nous nous embarquâmes sur un vaisseau d'Alexandrie, qui avoit passé l'hiver dans l'île, & qui portoit pour enseigne Castor & Pollux.

12. Et cùm venissemus Syracusam, mansumus ibi triduo-

12. Nous abordâmes à Syracuse, où nous demeurâmes trois jours.

13. Inde circum-
legentes devenimus Rhegium: & post
unum diem flante austro, secundâ die
venimus Puteolos;

13. De là en côtoyant la Sicile, nous vîmes à Rhege: & un jour après le vent de midi s'étant levé, nous arrivâmes en deux jours à Pouzzoles;

14. ubi inventis fratribus, rogati sumus manere apud eos dies septem: & sic venimus Romam.

14. où nous trouvâmes des frères qui nous prirent de demeurer chez eux sept jours; & ensuite nous prîmes le chemin de Rome.

15. Et inde cùm audissent frères, oc-
currerunt nobis usque

15. Lorsque les frères de Rome eurent appris des nouvelles de notre arrivée,

Yy ij

ils vinrent au-devant de nous jusqu'au *lieu appellé Le marché d'Appius & aux Trois loges* // ; & Paul les ayant vus rendit graces à Dieu , & fut rempli d'une nouvelle confiance.

16. Quand nous fûmes arrivés à Rome // , il fut permis à Paul de demeurer où il voudroit avec un soldat qui le gardoit.

17. Trois jours après, Paul pria les principaux d'entre les Juifs de le venir trouver ; & quand ils furent venus , il leur dit : Mes frères , quoique je n'eusse rien commis contre le peuple , ni contre les coutumes de nos peres , j'ai été fait prisonnier à Jérusalem , & mis entre les mains des Romains :

18. qui m'ayant examiné , me vouloient mettre en liberté , parcequ'ils ne me trouvoient coupable d'aucun crime qui meritât la mort.

ad Appii forum , ac
Tres tabernas : quos
cùm vidisset Paulus ,
gratias agens Deo ,
acepit fiduciam .

16. Cùm autem
venissimus Romam ,
permisum est Paulo
manere sibimet cùm
custodiente se milite .

17. Post tertium
autem diem convo-
cavit primos Judæo-
rum ; cùmque con-
venissent , dicebat
eis : Ego , viri fratres ,
nihil adverlus ple-
ban faciens , aut mo-
rem paternum , vin-
ctus ab Ierosolymis
traditus sum in ma-
nus Romanorum :

18. qui cùm in-
terrogationem de me
habuissent , volue-
runt me dimittere ,
èò quòd nulla esset
causa mortis in me .

¶. 15. au. hôtelleries.

¶. 16. gr. aj. le Centenier | mains du Capitaine des gar-
xemt les prisonniers entre les | des , mais il fut , &c.

19. Contradicentibus autem Iudeis, coactus sum appellare Cæsarem, non quasi gentem meam habens aliquid accusare.

20. Propter hanc igitur causam rogavi vos videre, & alloqui; propter spem enim Israël catenâ hac circumdatus sum.

21. At illi dixerunt ad eum: Nos neque litteras accipimus de te à Iudea, neque adveniens aliquis fratum nuntiavit, aut locutus est quid de te malum.

22. Rogamus autem à te audire quae sentis: nam de secta hac notum est nobis quia ubique ei contradicitur.

23. Cum constituerent autem illi diem, venerunt ad eum in hospitium plurimi, quibus exponebat testificans

19. Mais les Juifs s'y opposant, j'ai été contraint d'appeler à Cesar, sans que j'aye deslein néanmoins d'accuser en aucune chose ceux de ma nation.

20. C'est pour ce sujet que je vous ai priez de venir ici, afin de vous voir & de vous parler; car c'est pour l'espérance d'Israël que je suis lié de cette chaîne.

21. Ils lui répondirent: Nous n'avons point reçû de lettre de Judée sur votre sujet, & il n'est venu aucun de nos frères de ce pays-là qui nous ait dit du mal de vous.

22. Mais nous voudrions bien que vous nous diffiez, vous-même vos sentiments; car ce que nous savons de cette secte [¶], c'est qu'on la combat par tout.

23. Ayant donc pris jour avec lui, ils vinrent en grand nombre le trouver dans son logis, & il leur prêchoit le royaume

¶. 20. ex. ce qu'espere Israël, sup. 26. 6.

¶. 22. gr. herésie.

de Dieu , leur confirmant ce qu'il leur disoit par plusieurs témoignages ; & depuis le matin jusqu'au soir il tâchoit de leur persuader la foi de J e s u s // par la loi de Moïse & par les Prophètes.

24. Les uns croyoient ce qu'il disoit , & les autres ne le croyoient pas.

25. Et ne pouvant s'accorder entr'eux , ils se retiroient ; ce qui donna sujet à Paul de leur dire cette parole : C'est avec grande raison que le Saint-Esprit , qui a parlé à nos peres par le Prophète Isaïe ,

Isai. 6.9.

Mattb.

13. 14.

Marc.

4. 12.

Luc. 8.

10.

Joan. 12.

40.

Rom. 11.

2.

a dit : Allez vers ce peuple , & lui dites : Vous écoutez , & en écoutant vous n'entendrez point : vous verrez , & en voyant vous ne verrez point.

27. Car le cœur de ce peuple s'est appesanti // , & leurs oreilles sont devenues sourdés // , & ils ont fermé leurs yeux ; de - peur que leurs yeux ne voyent , que

¶ . 23. lett. ce qui regarde Jesus. ¶ . 27. lett. engrassé,
Ibid. lett. ils ont qui dur de leurs oreilles ,

regnum Dei , fua-
densque eis de Jesu
ex lege Mori &
Prophetis , à man-
usque ad vesperam.

24. Et quidam cre-
debant his quæ dice-
bantur : quidam ve-
rò non credebant.

25. Cumque invi-
cem non essent con-
fidentes , discede-
bant , dicente Pau-
lo unum verbum :
Quia bene Spiritus
sanctus locutus est
per Isaiam prophe-
tam ad patres nos-
tros ,

26. dicens , Vade
ad populum istum ,
& dic ad eos : Aure
audietis , & non in-
telligetis : & viden-
tes videbitis , & non
perspicietis.

27. Incrassatum
est enim cor populi
hujus , & auribus
graviter audierunt ,
& oculos suos com-
presserunt : ne forte
videant oculis , &

D E S A P O S T R E S . C H A P . XXVIII. 711
auribus audiant , &
corde intelligent , &
convertantur , & sa-
nem eos.

28. Notum ergo-
fit vobis , quoniam
Gentibus missum est
hoc salutare Dei , &
ipſi audient.

29. Et cum haec
dixisset , exierunt ab
eo Judæi , multam
habentes inter ſe
quæſtionem.

30. Mansit autem
biennio toto in ſuo
conduco : & fuſci-
piebat omnes , qui
ingrediebantur ad
eum ,

31. prædicans re-
gnum Dei , & do-
cens quæ ſunt de
Domino Iefu Chri-
ſto cum omni fidu-
cia , ſine prohibi-
tione.

leurs oreilles n'entendent ,
que leur cœur ne com-
prenne , & que s'étant
convertis je ne les guérisſe.

28. Scachez donc que
ce ſalut de Dieu eſt en-
voyé aux Gentils , & qu'ils
le recevront .

29. Lorsqu'il leur eut
dit ces choses , les Juifs
ſ'en allerent , ayant de
grandes contestations en-
tr'eux.

30. Paul ensuite demeura
deux ans entiers dans
un logis qu'il avoit loué ,
où il recevoit tous ceux qui
le venoient voir ,

31. prêchant le royaume
de Dieu , & enseignant
ce qui regarde le ſcien-
teur J E S U S - C H R I S T avec
toute liberté , ſans que per-
ſonne l'en empêchât.

¶. 28. au. cette grace ſalutaire de Dieu eſt envoyée.
Ibid. lett. l'écouteront , c'eſt-à-dire , qu'ils obéiront.





SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

V. 1. jusqu'au 15. *Nous étant ainsi sauvés, nous reconnûmes que l'isle s'appelloit Malte. Et les Barbares nous traiterent avec beaucoup de bonté, &c.*

Le lieu où saint Paul & les compagnons de son naufrage aborderent, étoit l'isle de Malte, située entre la Sicile & l'Afrique ; & non pas Melite qui est dans le golfe de Venise, sur les côtes de Dalmatie. Ses habitans sont appellés Barbares, parcequ'ils ne parloient ni Grec, ni Latin : mais la bonté singuliere qu'ils firent paroître à l'égard de ceux qui étoient échappés du naufrage, marquoit assez qu'ils n'étoient barbares que de nom. C'étoit apparemment des Africains qui s'y étoient établis : ils furent touchés de compassion de l'état misérable de ces pauvres gens, tout degoutans d'eau & transis de froid, & eurent soin sur-tout de les faire bien chauffer. Saint Paul, toujours actif pour secourir les autres, sans dédaigner de faire les choses les plus basses, est le premier, nonobstant ses chaînes, à se mettre en devoir de leur allumer du feu. Comme donc il y mettoit quelques broussailles qu'il avoit ramassées, il en sortit une vipere qui le prit à la main. Cet accident surprit les Barbares. Comme ils voyoient qu'il étoit enchaîné, ils crurent que c'étoit un meurtrier, que la justice

divine n'avoit laissé échapper de la fureur de la mer, que pour en faire une punition plus rigoureuse & plus exemplaire sur la terre. Car la lumiere naturelle leur faisoit reconnoître que tout se fait dans le monde par l'ordre & la disposition de Dieu, & qu'il ne permet pas que le crime demeure impuni ; mais ils ne savoient pas encore que cette même justice, par un ordre qui est au-dessus de notre raison, permet souvent que les plus grands maux tombent en ce monde sur ceux qui sont les plus innocens. Cependant l'Apôtre sans se troubler, secoua la tête dans le feu, & n'en souffrit aucun mal. On vit alors accomplir ce que Dieu avoit promis à ceux qui croiroient en lui : Qu'ils prendroient les serpens avec la main ; & que s'ils buvoient quelque breuvage mortel, il ne leur feroit point de mal. Mais Dieu pour récompenser la fidélité de son Apôtre, a voulu même faire un miracle perpetuel dans cette île, qui est que les serpens dès-lors n'y seroient plus venimeux, ni en état de nuire. Cependant ces Barbares qui croyoient qu'il s'enféroit par tout le corps, comme cela arrive d'ordinaire, & qu'il tomberoit mort à leurs pieds, voyant qu'il ne lui arrivoit aucun mal, passerent d'une extrémité à l'autre, en disant que c'étoit un Dieu : *Synops.*

Marc. 16. 18.

Ibid.

Act. 14.

Or il y avoit dans cette île un homme con-

siderable qui y avoit de grands biens ; quelques-uns croyent qu'il en étoit le Magistrat : car en ce temps-là sous Neron l'isle de Malte re-levoit apparemment du Gouverneur de Sicile. Soit donc que Publius en fût le Gouverneur, soit que ce fût un grand Seigneur de Rome, qui s'y étoit retiré dans ces temps fâcheux, il reçut chez lui saint Paul, & tous ceux qui s'étoient sauvés du naufrage, & les traita pendant trois jours avec beaucoup d'humanité. Quelques-uns jugent qu'il n'est pas probable qu'il ait pu recevoir tant de monde ; & croient plutôt qu'ayant invité le Centenier chez lui, il fit venir aussi saint Paul en sa compagnie. Quoiqu'il en soit, son hospitalité fut bien-tôt récompensée ; car saint Paul guérit son pere malade d'une fièvre & d'une dysenterie ; & pour lui rendre la santé il se mit en prières, pour faire voir qu'il n'étoit pas Dieu, & qu'il avoit besoin du secours du ciel pour obtenir sa guérison : il lui imposa aussi les mains, pour accomplir ce qui avoit été promis aux fidèles, & sur-tout aux Apôtres, qu'ils guérirtoient les malades par l'imposition des mains. C'est ce qu'apparemment l'Apôtre pratiqua encore à l'égard de cette grande foule de malades, qui vinrent à lui de toutes-parts pour être guéris. La maniere dont les habitans de cette isle en userent à son égard, fait assez juger comment ils reçurent les vérités qu'il leur annonça, & combien grand fut le nombre de ceux qui se convertirent : les honneurs qu'ils lui rendièrent, & les soins qu'ils eurent de lui & de ceux de sa compagnie, pendant leur séjour dans

Marc. 16.
18.

Après que saint Paul & ses compagnons eurent été à Malte pendant trois mois, sc̄evoir Décembre, Janvier & Février, durant lesquels la mer est impratiquable, ils en partirent étant pourvus de toutes les choses nécessaires pour le voyage. On les fit embarquer de nouveau dans un vaisseau d'Alexandrie, qui portoit pour enseigne les fils de Jupiter, Castor & Pollux : les idolâtres avoient beaucoup de confiance en ces deux divinités, qu'ils croyoient être favorables aux nautonniers dans les tempêtes. Ils vinrent aborder à Syracuse, où ils demeurèrent trois jours : ce fut apparemment pour y décharger de la marchandise ; ils passèrent à Rhege, & arrivèrent en deux jours à Pouzzoles : c'étoit dans cette ville située dans la campagne d'Italie, que les vaisseaux d'Alexandrie qui apportoient souvent du blé de l'Egypte, avoient accoutumé d'aborder. Comme il se faisoit à leur arrivée un grand concours de monde, ce fut une occasion à saint Paul d'y découvrir des Chrétiens, qui apparemment avoient été convertis par saint Pierre, ou par ceux qu'il y avoit envoyés. Ces disciples le conjurerent de demeurer avec eux une semaine : ce qu'il leur accorda par la permission du Centenier, de qui la chose dépendoit uniquement, mais cet Officier qui aimoit saint Paul, & qui reconnoissoit lui avoir de grandes obligations, étoit ou converti, ou bien disposé à l'être. De Pouzzoles ils prirent par terre le chemin de Rome,
¶, 15. jusqu'à la fin, *Lorsque les frères de Rome*

716 EXPLICATION DU CHAP. XXVIII.
eurent appris des nouvelles de notre arrivée, ils vinrent audevant de nous, &c.

Auparavant que saint Paul fut arrivé à Rome, plusieurs Chrétiens qui avoient sans doute appris la nouvelle de son arrivée par ceux de Pouzoles, vinrent avec grande joie audevant de lui , sans craindre de s'exposer en rendant cet honneur à un prisonnier. Ils étoient ravis de voir l'auteur de cette belle Epître , où ils avoient reçû tant d'instructions si excellentes: l'Apôtre de son côté qui ne respiroit que l'avancement de l'Evangile , n'étoit pas moins consolé de voir les fruits de la benediction que Dieu y avoit donnée dans cette capitale de l'Empire , il en rendit graces à Dieu, & conçut une nouvelle confiance d'y faire du progrès par la prédication de l'Evangile. Il entra donc dans Rome tout enchaîné qu'il étoit , avec le même courage qu'un Prince qui reviendroit triomphant après avoir remporté quelque grande victoire sur ses ennemis.

Le Centenier Jule remit les prisonniers entre les mains du Prefet du Prétoire , qui n'étoit alors que le Capitaine des Gardes de l'Empereur: c'étoit Afranius Burrus, dont les bonnes qualités sont rapportées avec éloge dans l'histoire. Quant à saint Paul , il lui fut permis de demeurer en son particulier avec un garde , avec lequel il étoit vraisemblablement enchaîné , selon l'usage de ce temps- là , avec une chaîne au bras gauche du soldat : mais ce garde lui servoit plutôt de sûreté pour le garantir contre la mauvaise volonté des Juifs , que de précaution pour l'empêcher de s'enfuir. Ce traitement favorable venoit ce me-

semble , & du témoignage avantageux que le Centenier avoit rendu de la vertu extraordinaire de saint Paul , & de ce qué le Gouverneur Festus en faisant son rapport au Prefet du Prétoire, l'avoit informé que ce prisonnier étoit innocent. On lui chercha un logis où il fut d'abord occupé à recevoir les visites des Chrétiens Juifs & Gentils , qu'il avoit reconciliés par son Epître. Comme il vouloit travailler à la conversion des Juifs, trois jours après son arrivée il fit prier les principaux d'entr'eux de le venir voir , ne pouvant point les aller trouver parcequ'il étoit enchaîné: il vouloit leur parler avant qu'ils fussent prévenus contre lui. Il leur protesta de son innocence , n'ayant rien fait ni contre ceux de sa nation , ni contre la loi & les coutumes de leurs peres ; qu'il observoit comme les autres Juifs , & n'empêchoit point de les pratiquer. Il leur dit que ses Juges en étoient persuadés , puisqu'ils avoient voulu le mettre en liberté ; mais que ses accusateurs s'étant opposés à son élargissement , il avoit été constraint d'appeler à Cesar , declarant en même-temps qu'il n'avoit aucun dessein de les accuser de quoi que ce fût: en quoi on peut remarquer la grande douceur de l'Apôtre, qui n'accuse point les Juifs de Jérusalem , après en avoir été si maltraité. Il se contente de se justifier devant ceux-ci , & tâche de les gagner par sa douceur , afin qu'ils reçussent avec plus de respect la vérité qu'il vouloit leur annoncer. Mais pour entrer en matière , il leur découvrit le véritable sujet de sa persécution ; il leur dit que s'il étoit chargé de chaînes , c'étoit à cause qu'il prêchoit la venue du Messie , qui

718. EXPLICATION DU CHAP. XXVIII.

étoit toute l'espérance du peuple d'Israël ; ou ce qui revient au même , la résurrection des morts , qu'on devoit obtenir par son moyen .

CHAP. 26. C'est cette espérance , comme il avoit dit au Roi Agrippa , qui étoit le sujet de l'accusation que l'on formoit contre lui . Il y a de l'apparence qu'il s'expliqua un peu plus sur ce sujet , & qu'il se déclara du nombre des disciples de J E S U S - C H R I S T .

Les Juifs lui répondirent qu'ils n'avoient rien appris de son affaire , & que l'on ne leur en avoit rien écrit de Judée . Ce qui paroît assez extraordinaire , eu égard aux poursuites si ardentes que les Juifs de Jérusalem avoient faites contre lui devant le Gouverneur du païs ; mais il est probable qu'ils se contenterent de l'avoir éloigné de Jérusalem , croyant bien d'ailleurs qu'on feroit peu de cas à Rome des chefs d'accusation qu'ils produiroient contre lui , n'étant que des points de la loi . Pour ce qui regarde la Religion chrétienne , que les Juifs de Rome appelloient une secte qui étoit combattue par tout , ils le prirent de leur expliquer ce qu'il en pensoit . Ils prirent jour pour cette conference , & le revinrent trouver en grand nombre . C'étoit beaucoup pour eux de vouloir bien entendre parler de cette matière , & l'on peut bien s'imaginer quelle joie ce fut pour saint Paul , de trouver occasion de les en instruire à fond . Il les entre tint depuis le matin jusqu'au soir , en satisfaisant à leurs questions & à leurs doutes . Il leur montra par les témoignages de l'Ecriture en quoi consistoit le royaume de Dieu , que la plupart croyoient être temporel , & le mettoient dans la jouissance des biens de ce monde : il se servit de la loi , & des Prophètes ,

pour leur prouver ce qui avoit été prédit de JESUS-CHRIST, sa mission, sa divinité, sa mort, sa resurrection, & tous les autres mystères de la Religion chrétienne. Il arriva alors ce qui arrive ordinairement dans la prédication de la parole de Dieu, c'avoit, qu'elle est aux uns une occasion de vie, & aux autres une occasion de mort: il en persuada plusieurs, les autres demeurerent dans l'aveuglement. L'Apôtre voyant qu'il ne pouvoit rien gagner sur eux, leur dit franchement, que leur incredulité avoit été prédite par Isaïe, dont il cita les paroles, non pour insulter les incredules, mais pour confirmer dans la vérité ceux qui l'avoient embrassée, & pour les empêcher de se scandaliser de l'endurcissement des autres. Ce passage d'Isaïe est cité six fois dans le nouveau Testament; mais le sens dans lequel il s'entend ici est expliqué dans l'Evangelie de saint Jean chapitre 12. vers. 41. Les Juifs incredules furent extrêmement offensés de ces paroles, & le furent encore plus de ce qu'il ajoûta pour les picquer de jalousie: Qu'à leur refus les nouvelles du salut seroient portées aux Gentils, & qu'ils les recevroient avec joie. Ils se retirerent ainsi d'avec Paul après cette longue conference, en disputant entr'eux de ce qu'il leur avoit dit. Il parla à ces incredules avec cette fermeté, parcequ'ils n'étoient pas en état de lui nuire, n'étant pas les maîtres à Rome, comme l'étoient à Jerusalem les Juifs de la Judée. Ainsi ces derniers n'avoient servi à saint Paul par tous les efforts qu'ils avoient faits contre lui, qu'à le conduire dans un lieu où ils ne pouvoient plus l'empêcher de prêcher l'Evan-

^{2.} Cor. 2.
^{2.} 16.

Matt. 13.

^{14.} Marc. 4.

^{11.}

Luc. 8.

^{10.}

Rom. 11.

^{5.}

Matt.

^{21.} 42

720 EXPL. DU CHAP. XXVIII. DES ACTES, &c.
gile avec une liberté toute entière. Cest ce qu'il
fit durant les deux ans qu'il demeura comme
prisonnier, en attendant que son affaire fut ju-
gée : de sorte que sa captivité servit beaucoup à
la propagation de l'Evangile, & fit même des
Chrétiens jusques dans le palais de l'Empereur.

Saint Luc finit ici son histoire, & ne nous
dit rien de tout ce que l'Apôtre a fait jusques
à la fin de sa vie, quoiqu'il l'ait toujours ac-
compagné. Quelques-uns croient que saint Luc
ayant écrit à Rome pour instruire les Chrétiens
qui y étoient, de ce qu'avoir fait saint Paul
jusqu'alors ; il n'étoit pas nécessaire de leur faire
le récit des choses dont ils avoient été les té-
moins eux-mêmes. D'autres affirment qu'il avoit
dessein de continuer cette histoire, & qu'il en
vouloit faire un second livre, qui commençeroit
depuis l'arrivée de saint Paul à Rome, mais
que ses voyages & ses autres occupations empê-
chèrent la réalisation de ce dessein. L'on empêche
d'exécuter ce dessein. Mais sans chercher d'autre
raisons, il suffit de dire avec saint Jean
Chrysostome, que le dessein de ces hommes apo-
stoliques n'étoit pas d'écrire beaucoup, & qu'il
en a assez écrit pour notre instruction, si nous
savons en profiter : que nous devons être per-
suadés que tout s'est parfaitement passé dans
saint Paul, & que la fin de sa vie a été entière-
ment semblable au commencement. On peut
néanmoins suppléer par les Epîtres, une partie
de ce qui manque à l'histoire des Actes.

F I N.

724

T A B L E

DES PRINCIPALES CHOSES contenues en ce Livre.

A

ABRAM. Dieu lui apparoit lorsqu'il étoit encoré en Mesopotamie, chapitre 7. verset 2. & page 197. Alliance de la circoncision donnée à Abraham, ibid. v. 8. Abraham ne possède qu'un se-pulcre dans le pays de Chanaan, ibid. v. 6. & p. 199.

AFFLICITION. Nécessité des afflictions, ch. 14. v. 21. & p. 453.

AGABE. Ce Prophète prédit une grande famine, qui arriva depuis sous l'Empereur Claude, ch. 11. v. 28. Ce même Prophète prédit à saint Paul qui étoit alors à Cesarea, qu'il seroit lié & livré aux Gentils dans Jérusalem, ch. 21. v. 10. & 11. & p. 609.

AMITIE. Il n'y a de vraye amitié qu'entre ceux qui ont la même volonté & les mêmes sensimens, p. 326.

ANANIE. Mort lueste de lui & de Saphire sa femme, ch. 5. v. 1. & suiv. & p. 139. & suiv.

ANANIE prophete va trouver Saul, selon que le Seigneur le lui avoit commandé, lui impose les mains, lui rend la vie & le baptise, ch. 9. v. 16. & suiv. & p. 278. & suiv. & ch. 22. v. 12. & suiv. & p. 614.

ANTIOCHE. ville de Syria. Ce

est là que les disciples de J. C. furent nommés premièrement Chrétiens, ch. 11. v. 26. & p. 360.

Saint Pierre y établit son premier siège, p. 455.

APOLLON. Juif originaire d'Alexandrie, homme éloquent & puissant dans les Ecritures, arrive à Ephese, ch. 18. v. 24. & suiv. & p. 550. Il veut bien recevoir d'Aquilée & de Priscille sa femme quelques instructions qui lui manquent, ibid. & p. 511. & suiv. L'éclat que sa prédication fit à Coriathe, où il alla au fortin d'Ephese, lui acquit beaucoup d'admirateurs, & donna lieu deux ou trois ans après à une division fâcheuse, p. 551.

APÔTELE. Belle parole des Apôtres parlant aux Princes des Prêtres & aux Sénateurs des Juifs: Jugez vous mêmes, s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu, ch. 4. v. 19. & p. 147. Les Apôtres ayant été mis en prison, en sont tirés par un Ange qui leur ouvre les portes & les fait sortir, sans que les gardes s'éveillent & s'en apperçoivent, ch. 5. v. 18. & suiv. & p. 152. Joie des Apôtres d'avoir été jugés dignes de souffrir pour le Nom de Jésus, ib. v. 41. & p. 163. Dispositions bien différentes des Apôtres

qui étoient persécutés ; & des Juifs qu'il les persécutoient , p. 159. Les Apôtres appliqués principalement à la priere & à la dispensation de la parole de Dieu , laissent aux ministres inférieurs la soin de donner le baptême , ch. 6. v. 4. & p. 171. & 344. Les Evêques successeurs des Apôtres , p. 239.

AQUILAS , Juif originaire de Pont , & Priscille sa femme , étant sortis de Rome à cause d'un Edit de l'Empereur Claude qui en chafloit tous les Juifs , viennent à Corinthe , & logent chez eux saint Paul , ch. 18. v. 3. & p. 540. Témoignage avantageux que saint Paul rend à Aquilas & à Priscille , p. 541.

AQUILAS interprète de l'Ecriture sainte , qui en a fait une version de l'Hebreu en Gréc , & n'a vécu que depuis sous Trajan , p. 540.

AREOPAGE lieu où s'assemblaient les Sénateurs d'Athènes , p. 525.

ASIARQUES , ce que c'étoit , p. 570.

ATHÉNIENS gens fort oisifs , & dont toute l'occupation étoit de dire ou d'entendre quelque nouvelle , ch. 17. v. 21. & p. 525.

AUMÔNES. Les offrandes d'Antiochë connoissant la pauvreté de ceux de Jérusalem , y envoyent de grandes aumônes , qui sont portées par Paul & Barthabé , ch. 11. v. 29. & p. 577.

BAIX-155. Juif magicien , de faux prophète , est rendu aveugle pour un temps par S. Paul , ch. 13. v. 8. & suiv. & p. 495.

BATÈME Différence du baptême de S. Jean & de celui de J. C. p. 166. Notre en laquelle J. C.

a ordonné d'administrer le baptême , ibid.

C

CEUSCHRE'LE port de Corinthe , p. 147.

CERINTHE , chef de ce parti des Juifs convertis , qui vouloient qu'on assujettît les Gentils à l'obligation de la loi , p. 465.

CHANAN. Son impiété attira sur lui & sur ses descendants , la malédiction de Noé son ayeul , p. 412.

CHRE'TIEN. C'a été à Antioche que ce hom a été premièrement donné aux disciples de JESUS-CHRIST , ch. 11. v. 26. & p. 360. Les Chrétiens accusés d'ordinaire dans les premiers siecles , d'être la cause de tous les malheurs qui arrivoient dans l'Empire , p. 362. Usage parmi les premiers Chrétiens de se lever au milieu de la nuit , pour prier & louer Dieu , ch. 16. v. 25. & p. 305.

CIRCONCISION. La circoncision dans Abraham n'a été que comme le sceau de la foi qui l'avoit justifié , p. 347.

CLAUDIUS. Edit de l'Empereur Claude , qui oblige tous les Juifs sortis de Rome , ch. 18. v. 2. p. 540.

CONCILE. Premier Concile de l'Eglise tenu à Jérusalem , où se trouveront les Apôtres , les Evêques , & les Prêtres qui étoient alors en cette ville , pour savoir si on assujettiroit les Gentils qui en seraient dans la foi de J. C. à l'observation de toutes les cérémonies de la loi , ch. 15. v. 6. & suiv. & p. 468. Décret de ce Concile qui oblige les Gentils qu'à l'observation de quatre choses ; de s'abstenir de la mortification , & de ce qui a été sacré.

Et aux idoles, des chaires étouffées, & du sang, *ibid.* v. 29.

& p. 474.

CONFIRMATION. C'est par ce Sacrement que l'on devient parfait Chrétien, p. 139. Les seuls Evêques confèrent ce Sacrement, *ibid.* Pourquoi ce Sacrement a été institué, p. 562.

CONVERSION. En quoi consiste la véritable conversion de cœur, p. 65. & 66. 91. & 92.

CORINTHE ville de Grèce située sur l'isthme qui joint le Péloponnèse avec la Grèce, p. 540.

Quivre de Corinthe plus précieux que l'argent & l'or, p. 82.

CORNELLE Centenier. Son éloge, ch. 10. v. 2. & p. 311. & 312. Un Ange lui apparoît, & lui commande d'envoyer querter à Joppé un certain Simon, surnommé Pierre, *ibid.* v. 5. & suiv.

Pendant que Pierre parlait à Cornelle & à ceux qui étaient avec lui, le S. Esprit descend sur eux, quoiqu'ils n'eussent pas encore été baptisés, *ibid.* v. 44. & suiv. & p. 340. Toutes les bonnes œuvres de Cornelle avant son baptême produites par la grâce, p. 313. Piété de Cornelle, une grande instruction pour les chefs de famille, p. 317. Cornelle premier des Gentils qui ont embrassé la foi de l'Évangile, *ibid.* Discilité de Cornelle pour ouïr & faire tout ce que S. Pierre lui diroit, p. 332.

Côz, île de l'Archipel, famouse par la naissance d'Hippocrate & d'Appellès, l'un Prince des Médecins, & l'autre des Peintres, p. 603.

CRISPUS, chef de synagogue converti par saint Paul, ch. 13. & suiv. & p. 344.

D

David homme selon le cœur de Dieu, ch. 13. v. 22. & p. 415. & 416. Jésus Christ descendu de David, *ibid.* v. 23. & p. 416.

DENYS Sénateur de l'Athènes, converti par saint Paul, & depuis établi premier Evêque d'Athènes, ch. 17. v. 34. & p. 533. 534.

DIACRE. Élection des sept premiers Diacres, ch. 6. v. 5. & p. 173.

Dieu. Pourquoi il ne délivre pas toujours ceux qui sont à lui, de la puissance de leurs ennemis, p. 372. Quelque mauvaise que soit la volonté des méchants, ils ne font rien si Dieu ne leur en donne le pouvoir, *ibid.* Le cœur de l'homme est le seul lieu où Dieu se plaît d'habiter, p. 214. Dieu est seul le bien infini & capable de remplir le cœur de tous les hommes, p. 327. Pourquoi Dieu permettoit que les fidèles fussent enveloppés dans les maux qu'il envoyoit pour punir les payens qui persécurioient l'Eglise, p. 363.

DISCIPLE. Les disciples de J. C. perseveroient dans la doctrine des Apôtres, dans la communion de la fraction du pain, & dans la prière, ch. 11. v. 12. & 43. & p. 69. Ils ne possédoient leurs biens qu'en commun, *ibid.* v. 44. p. 70. & suiv. & ch. 4. v. 32. & p. 125. & suiv. Grandeur d'âme des disciples de J. C. p. 164. 165.

DRUSILLE Sœur du Roi Agrippa, fiancée premièrement au Roi de Commagene, & ensuite mariée au Roi d'Emese, qu'elle quitta pour suivre Jésus, qui pour la débaucher

Z z ii

T A B L E.

724
avoit employé jusqu'à l'art
magique, § 5.

E

EGHISE. L'Eglise est une, &
hors d'elle il n'y a point
de salut, p. 76. un de ses
principaux soins est d'aider
les veuves, p. 170. L'Eglise
de Jérusalem en priere, pour
demander à Dieu la délivrance
de saint Pierre qu'Herode
avoit fait mettre en prison,
ch. 12. v. 3. & suiv. & p. 371.
ENEZ homme paralytique de-
puis huit ans, guéri par saint
Pierre en la ville de Lydde,
ch. 9. v. 33. & suiv.

EPICURIENS. Opinion de ces
Philosophes, p. 529.

EPISCOPAT. Combien est grand
le poids de cette dignité, p.
32. Il est un sujet de frayeur,
& non d'élevement, p. 33.

SAINTE ESPRIT promis aux Apôtres, ch. 1. v. 5. & p. 11. &
12. Delicente du S.E. pris sur les
Apôtres, & plusieurs autres
personnes, au nombre de cent
vingt, cinquante jours après la
résurrection de Jesus Christ,
ch. 2. v. 1. & suiv. p. 34. &
43. Le Saint-Esprit descendu
sous la figure du feu & d'un
grand vent, ch. 1. v. 1. & 3. & p.
43. & 44. Le Saint-Esprit reçû
par les fidèles par l'imposi-
tion des mains des Apôtres,
ch. 8. v. 14. & suiv. p. 238.

ESTIENNE est créé Disciple, ch.
6. v. 5. & suiv. & p. 173.
Martyre de saint Estienne,
ibid. v. 8. & ch. 7. & p. 178.
& suiv. Son visage paroît
aux Juifs comme le visage
d'un Ange. oh. 6. v. 15. &
p. 183. S. Estienne est debout
en priant pour soi, & se met
à genoux en priant pour les
Juifs, ch. 7. v. 18. & 19. &
p. 221. Martyre de S. Estien-

ne, un effet de la jaloufie des
Prêtres & des Docteurs de la
loi, p. 371. La mort de saint
Estienne donna lieu à une
grande persécution contre les
disciples de J. C. ch. 8. v. 1. &
p. 230.

EVANGELIE. Pourquoi appellé
par saint Luc une parole de
grâce, p. 446. Pourquoi il est
appelé le royaume de Dieu,
p. 187.

EUCHARISTIE marquée par la
fraction du pain, p. 69.
EVÉQUE. Nom compris sou-
vent sous celui de Prêtre
dans les écrits des Apôtres,
p. 485.

EUNUQUE. Batême d'un Eunu-
que qui étoit un des premiers
Officiers de Candace Raine
d'Ethiopie, ch. 8. v. 26. &
suiv. & p. 347. & suiv.
Philippe Diacre après avoir
batié cet Eunuque, est en-
levé par l'Esprit de Dieu, &
se trouve dans la ville d'Amot,
ibid. v. 39. & 40. & p. 256.
Cet Eunuque devenu l'Apô-
tre de l'Ethiopie, p. 257.

EUTYQUE qui s'étoit tué en
combattant d'un troisième tra-
ge, ressuscité par saint Paul,
ch. 10. v. 9. & suiv. & p. 52.

EXORCISTE. Il y avait parmi
les Juifs avant Jesus-Christ
des personnes qui faisoient
profession d'exorciser les pos-
sédés, ch. 19. v. 13. & p. 565.
Deux Exorcistes Juifs le mê-
lant d'exorciser au Nom de
Jesus-Christ, sont fort mal-
traités par le démon, qu'ils
vouloient faire sortir du corps
d'un possédé, ibid. v. 13. &
suiv. & p. 565.

F

FARM. La faim ne fait point
de peur à celui qui a une
vraie foi, p. 140.

RAMINE predite par Agabe, prophete du Seigneur, ch. 11. v. 28. & p. 361.

FELIX frere de Pallas favori de l'Empereur Claude, Gouverneur de la Judée, ch. 23. v. 26. & p. 643. Avarice de Felix, ch. 24. v. 26. & p. 656.

Felix rappelle de son gouvernement à cause des escravitudes & de ses injustices, p. 650. Portius Festus succède à Felix dans le Gouvernement de la Judée, ch. 24. v. 27. & p. 656.

FIDELITES Les premiers fidèles n'avoyent qu'un cœur & qu'une âme ; & ils ne possédoient rien qu'en commun, ch. 9. v. 32. & p. 125. & 126.

Ceux qui avoient des fonds de terre ou des maisons les vendoient & en apportoient le prix aux pieds des Apôtres, ibid. v. 34. & p. 128. & 129.

GALATES Leur piété, p. 497. & 498.

GAMALIEL Saul étevé aux pieds de Gamaliel, ch. 2. v. 3. p. 621. Sage conseil donné par Gamaliel, ch. 54. v. 38. & suiv. & p. 151.

GEORIEN Conversion de celui qui gardoit saint Paul, ch. 16. v. 27. & suiv. & p. 388.

GRACE Puissance & douceur de la grace, p. 68. Grace de l'Evangile communiquée aux Gentils, p. 318. Ce qui se donne gratuitement ne suppose aucun merites, pour lesquels la grace soit donnée, p. 340.

GALLION Proconsul d'Achaïe : Il s'appelloit Novat & étoit frere de Seneque le Philosophe : mais ayant été adopté par Gallion bani sous Tibère, il prit son nom, p. 546.

H

HERONE Mort soudaine du Roi Herode Agrippa, petit fils du grand Herode, arrivée à Cesarée, pour n'avoir pas rejeté les acclamations du peuple qui lui donnoit de la divinité, ch. 12. v. 20. Cet surv. & p. 385. Son inhumanité à l'égard des soldats qui gardoient saint Pierre, & qui n'étoient nullement coupables de sa délivrance, ibid. v. 18. & suiv. & p. 384. Agrippa, Drusille & Berenice, tous trois enfans d'Herode Agrippa, p. 666 667.

HYPOCRISIE, vice qui attaque comme le cœur de la piété & de la religion, p. 144.

I

eblog

SAINTE JACQUE surnommé le Majeur frere de saint Jean, mis à mort par Herode Agrippa, ch. 12. v. 1 et suiv. & p. 372. Saint Jaegue le Mineur appelle frere du Seigneur, Evêque de Jérusalem, p. 381. & 666.

IDIOLIE Les passions auxquelles les hommes s' bandonnent, sont autant d'idoles secrètes, qu'ils adorent au lieu de Dieu, p. 220.

SAINTE JEAN-BAPTISTE envoyé pour préparer l'avènement de Jesus-Christ, ch. 13. v. 24. & p. 418. Saint Jean-Baptiste crut le Messie par les Juifs, rend lui-même témoignage à J. C. qu'il est le Messie, p. 418. 419.

JEUSALEM Les Payens mêmes venoient à Jérusalem pour y offrir dans le temple leurs prières & leurs sacrifices, p. 247. Concile tenu à Jérusalem pour savoir si on devoit assujettir les Gentils à toutes les

Zz iii

ceremonies de la loi , ch. 15.
v. 6. & suiv. & p. 468.

JESUS-CHRIST a commencé à faire avant que d'enseigner ; voulant autant instruire ses disciples par ses actions que par ses paroles , ch. 1. v. 1. & p. 8. Il demeure encore quarante jours sur la terre après être ressuscité , & apparaît diverses fois à ses Apôtres & à ses disciples , ch. 1. v. 3. & p. 10. La dernière apparition de Jésus-Christ a été sur la montagne des oliviers , d'où il s'est élevé au ciel à la vue de ses Apôtres , ibid. v. 9. & suiv. & p. 16. Comme J. C. s'est rendu visible à ses disciples en montant au ciel , il paraîtra de même en l'air , lorsqu'il viendra juger les hommes , ibid. v. 11. & p. 18. J. C. descend dans les enfers après sa mort , & en ramène les âmes des Patriarches , des Prophètes & des autres justes qui attendaient la redempcion d'Israël ; ch. 2. v. 24. & p. 56. Innocence de J. C. reconnue par Pilate même & par sa femme , p. 87. Jésus-Christ descendu d'Abraham , p. 196. J. C. Fils de David selon la chair , & son Seigneur selon la divinité , ch. 2. v. 34. & p. 61. C'est proprement au jour de l'ascension de J. C. que son Père lui a dit ces paroles : Asseyez-vous à ma droite , p. 62. Jésus entant qu'homme établi le Juge des vivans & des morts ; & c'est dans sa nature humaine qu'il paraîtra pour les juger , p. 532. 338. Ne séparer jamais ces deux considération de Jésus - Christ & Sauveur & Juge , pour éviter le désespoir & la presomption . p. 439. Il sera toujours vrai de dire que Jésus-

Christ tout entier , c'est-à-dire le chef & les membres , doit entrer par les humiliations & les croix dans la possession de sa gloire , p. 337. J. C. n'a point été connu des Juifs pour ce qu'il étoit , ch. 13. v. 27. & p. 423. Trois naissances en Jésus-Christ p. 429. La remission des pechés ne nous est promise que par J. C. ch. 13. v. 38. & p. 432. J. C. la principale pierre de l'angle , qui a réuni dans la maison de Dieu les deux peuples si opposés auparavant , les Juifs & les Géntils , ch. 4. v. 11. & p. 112. & 113. Un autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes , par lequel ils puissent être sauvés , que celui de Jésus , ch. 4. v. 12. & p. 119. Parole de J. C. Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir , ch. 20. v. 35. & p. 593. INCARNATION. La fin de l'Incarnation du Fils de Dieu a été de reformer l'homme , & de retracer en lui la première image de son origine , p. 97. JORPE ville de Judée , célèbre pour son port , 297.

JOSEPH surnommé Barnabé , c'est-à-dire , enfant de consolation , ch. 4. v. 36. & p. 129.

JOSEPH fils de Jacob , maltraité par ses frères , une figure de J. C. mis à mort par les Juifs , p. 55. & 56. & 201.

JOSEPH surnommé Barsabas , & Mathias , ayant été choisis par les Apôtres pour remplir la place de Judas , & le sort ayant été jeté , il tombe sur Mathias , ch. 1. v. 23. & suiv. & p. 18. & suiv.

ISRAELITES. Leur idolatrie dans l'adoration du veau d'or , ch. 7. v. 41. p. 217. & suiv. Les Israélites demandant de retourner en Egypte , une figure de plus

Saints Chrétiens, *ibid.* v. 39.

& p. 211.

JUDAS. Mort funeste de cet Apôtre, ch. 1. v. 18. &c. 23.

JUDE. Pourquoi & quand les Juifs se sont répandus par toutes les nations, p. 47. Comment on peut dire que les Juifs ont agi par ignorance en faisant mourir J. C. p. 89. Aveuglement des Juifs causé par leur orgueil, p. 89. & 115. Coûteuse patte des Juifs de déchirer leurs habits, lorsqu'ils voyoient quelque impétié, ou qu'ils entendoient quelque blasphème contre Dieu, p. 450. Comme les Juifs s'estimoient beaucoup, parce qu'ils se regardoient comme le peuple de Dieu : aussi avoient-ils par la même raison une grande horreur des Gentils, les regardant comme des gens impurs & souillés, p. 328. Ignorance des Juifs non excusable, p. 337. Quelques Juifs convertis trouvent à redire que S. Pierre ait prêché l'Evangile à des incircuncis, ch. 11. v. 1. & suiv. & p. 353. Coûteuse des Juifs de lire les paroles des Prophètes chaque jour de sabbat, p. 423. Les Juifs chassés de Rome par un Edit de l'Empereur Claude, ce qui obligea saint Pierre d'en sortir, p. 467. & 540. Quelques Juifs convertis à la foi, si attachés à la loi, qu'ils veulent qu'on assujettisse aussi les Gentils à toutes les observations de la loi, ch. 15. v. 1. & p. 465. Juifs originaires de Jérusalem & Juifs hellénistes, p. 422. Les Juifs de Berée, bien plus honnêtes que ceux de Thessalonique, p. 521. La piété des premiers Juifs convertis a surpassé celle des Gentils, p. 72.

LAMIA. Multiplicité des langues, punition de l'orgueil des hommes, p. 44. Le don de parler diverses langues communiqué aux Apôtres par la descente du S. Esprit, ch. 2. v. 4. & p. 41. & suiv. LIBRE. Livres brûlés pour de très-grandes sommes par des personnes converties à la foi, de J. C. qui s'étoient adonnées auparavant à des arts curieux, ch. 19. v. 19. & p. 566. LOI. La loi donnée aux Israélites par le ministère des Anges, ch. 7. v. 53. p. 216. Différence de la loi vicielle & de la nouvelle, p. 43. Paul & Barnabé vont à Jérusalem, pour consulter les Apôtres, s'il falloit assujettir à l'observation de la loi les Gentils qui avoient embrassé la foi en J. C. ch. 15. v. 1. & suiv. & p. 466. La loi de Moïse, un joug que des Juifs n'ont pas porté, p. 470.

M.

MARTYR. Le sang des Martyrs une divine force qui multiplie les Chrétiens, p. 108.

MESOPOTAMIE, pays entre les steuves du Tygre & de l'Euphrate, p. 198.

MINISTÈRE. N'engager dans le ministère que ceux que Dieu a choisis, ch. 1. v. 21. & p. 29. MOÏSE peu après sa naissance est exposé sur le Nil, ch. 7. v. 20. & 21. & p. 29. & suiv. Il est nourri & élevé comme le fils de la fille du Roi d'Egypte, *ibid.* Moïse âgé de 40 ans, quitte la Cour d'Egypte, & s'en va dans le désert de Madian, *ibid.* v. 29.

Zz iiiij

& 30. & p. 208. Un Ange lui apparaît sur le mont Sina, & lui commande de retourner en Egypte pour délivrer les Israélites leurs frères, *ibid.* Comment on doit entendre que Moïse fut instruit dans toute la sagesse des Egyptiens, p. 204. & 205.

MONTAGNE DES OLIVIERS. Éloignée de Jérusalem de l'espace du chemin qu'on peut faire le jour du sabbat, ch. 1. v. 12. p. 13.

N.

NAZARE'EN, quel étoit le vœu des Nazaréens, p. 547. & 608. Chrétiens appellés Nazaréens, par les Juifs, p. 653.

NICOLAS, l'un des sept premiers Diagres, ch. 6. v. 5. & p. 175.

ORDIНАTION. Priere & jeûne employés pour l'ordination des Ministres de l'Église, p. 401. & 454.

R.

PASTEURS. Les Pasteurs doivent être écousés, comme nous parlant de la part de Dieu, p. 332. Ils doivent visiter leurs brebis, ch. 19. v. 36. & p. 483. Vigilance des Pasteurs marqués par le nom, même d'Évêque, p. 628. Le Pasteur doit rendre compte à Dieu du salut des âmes qui lui ont été confiées, *ibid.* Les Pasteurs doivent être disposés à donner leur vie pour leurs brebis, p. 693.

PAULUS. Sergius Paulus Procônsul de Chypre, converti à la foi par Paul, ch. 13. v. 7.

& suiv. & p. 403. & suiv. PAUL. Saul depuis sa conversion de Sergius Paulus Procônsul de Chypre, ne parle plus que sous le nom de Paul, p. 407. Saint Paul établi Apôtre, non par les hommes, ni par un homme, mais par J. C. p. 401. Les Juifs d'Antioche se soulevant contre Paul & Barnabé, ces deux Apôtres se retirent en secouant la poussière de leurs pieds contre eux, & vont à Icone, ch. 13. v. 50. & suiv. & p. 437. & 438. Un honnête perclus de ses jambes, guéri à Lystre par saint Paul, ch. 14. v. 7. & suiv. & p. 447. & 448. Le peuple de Lystre étonné de cette guérison prend Paul & Barnabé pour des dieux qui avaient pris des formes humaines, *ibid.* v. 8. & p. 448. & suiv. Confrontation entre saint Paul & saint Barnabé à l'occasion de Jean surnommé Marc qui les avait quittés en Paraphylie, ce qui fut cause qu'ils se séparèrent, ch. 15. v. 37. & p. 488. & 483. & suiv. Paul circoncit Timothée, dont la mère étoit Juive & le pere Gentil, ch. 16. v. 1. & suiv. & p. 495. Vision qu'eut saint Paul une nuit, d'un homme vêtu comme un Macédonien, qui le prie de passer en son pays, & de les venir secourir, *ibid.* v. 9. & p. 499. Lydie Marchande de parfums de la ville de Thyatire reçoit le baptême, elle & sa famille, & prie S. Paul de ne prendre pas d'autre logis que le sien, *ibid.* v. 14. & 15. & p. 500. & suiv. Paul importuné des cris d'une fille qui avoit un esprit de python, & qui par là apportoit un grand gain à

ses maîtres , lui commande de se faire : ce qui donna lieu à une grande émotion contre Paul & Silas qui étoit avec lui. *ibid.* v. 16. & *suiv.* & p. 39A. *& suiv.* Paul & Silas étant en prison il arrive un tremblement de terre qui fait ouvrir toutes les portes de la prison , & tomber des chaînes des prisonniers , de quoi le Géolier au désespoir se veut percer de son épée , mais saint Paul lui crie à haute voix de ne se faire point de mal , & que tous les prisonniers étoient encore dans la prison , *ibid.* v. 25. & *suiv.* & p. 307. Les Magistrats envoyent un ordre pour élargir Paul & Silas , mais ils protestent qu'ils ne sortiront point que les Magistrats ne viennent eux-mêmes les faire sortir , *ibid.* v. 35. & p. 308. Les Juifs de Thessalonique ayant excité quelques grecs de la lie du peuple , viennent chercher Paul & Silas , & ne les ayant point trouvés , ils entraînent Jason qui les avoit reçus chez soi , *ch. 17* v. 5. & *suiv.* & p. 320. Saint Paul étoit à Athènes son esprit étoit ému de voir l'attachement que cette ville avoit à l'idolâtrie , *ibid.* v. 16. & p. 323. Il atoue dans Athènes un autel dédié au Dieu inconnu , *ch. 17* v. 23. & p. 324. Saint Paul parle au milieu de l'Agorage , & convainc un grec nommé Denys un des Sonateurs , & une femme nommée Damasie , *ibid.* v. 34. & p. 323. & *ibid.* p. 34. Saint Paul passe d'Athènes à Corinthe , & loge chez Aquilas Juif , qui étoit nouvellement venu d'Italie avec Priscille sa femme ch. 18. v. 1. & p. 340. Saint Paul étant du

même métier qu'Aquilas , qui étoit de faire des tentes , travailloit avec lui pour subventionner de son travail & n'être à charge à personne , *ibid.* v. 3. & p. 341. & ch. 20. v. 341 & p. 392. Les Juifs de Corinthe se soulèvent contre St. Paul ; il les quitte en secouant la poussière de ses habits contre eux , & va prêcher aux Gentils , *ibid.* v. 5. & *suiv.* & p. 342. *& suiv.* Saint Paul en sortant de chez Aquilas , va loger chez Tite Juif , que quelques-uns confondent avec le disciple de ce nom , que saint Paul établit Evêque de Candie , & auquel il a écrit une Epître , *ibid.* v. 7 & p. 344. Saint Paul convertit Crispus & Sokhenes , tous deux chefs de synagogue , *ibid.* v. 8. & 17. & p. 344. St. Paul demeure un an & demi à Corinthe , *ibid.* v. 11. & p. 347. Saint Paul mené par les Juifs devant le Proconsul d'Achaïe , lequel refuse de les écouter , *ibid.* v. 11. *& suiv.* & p. 346. Vœu de saint Paul , *ibid.* v. 18. & p. 347. & 348. St. Paul va de Corinthe à Ephèse , & n'y arrête point , se contentant d'y laisser Aquilas & Priscille pour fortifier les fidèles par leurs discours , p. 349. Miracles que faisoient les mouchoirs & les linges qui avoient touché le corps de saint Paul , étant appliqués aux malades & aux possédés , *ch. 19* v. 11. & *suiv.* & p. 354. Grande sedition excitée à Ephèse contre saint Paul par un orfèvre nommé Demetrius , qui faisoit un grand gain à faire de petits temples d'argent qui représentoient celui de Diane d'Ephèse , *ibid.* v. 23. *& suiv.* & p. 358. Saint Paul résolu-

cite Eutique, jeune homme qui étoit tombé d'un troisième étage, s'étant endormi en écoutant la prédication de cet Apôtre, ch. 20. v. 9. & 19. p. 582. Les fidèles de Milet fort affligés, lorsque saint Paul en leur disant adieu, leur dit qu'ils ne le verroient plus, ibid. v. 37. & 38. p. 584. *& suiv.* Condescendance de S. Paul en pratiquant quelques cérémonies de la loi pour s'accommoder à la foiblesse des Juifs nouvellement convertis, ch. 21. v. 20. *& suiv.* & p. 606. *& suiv.* Emotion des Juifs d'Asie contre S. Paul, l'ayant trouvé dans le temple de Jérusalem, & l'accusant d'y avoir introduit un Gentil, *ibid.* v. 27. & p. 609. *& suiv.* Saint Paul instruit aux pieds de Gamaliel, ch. 22. v. 3. & p. 621. Saint Paul se sauve du fossoyer, en disant qu'il est citoyen Romain, *ibid.* v. 25. & p. 626. & 627. Brutalité du Grand-Prêtre, qui commande de frapper Paul au visage, ch. 23. v. 2. p. 636. Saint Paul appelle le Grand-Prêtre une muraille blanchie, *ibid.* v. 3. & p. 637. Adresse de S. Paul pour se tirer des mains des Juifs, *ibid.* v. 6. *& suiv.* & p. 638. Vision qu'eut saint Paul où le Seigneur l'affirme qu'il lui rendra témoignage à Rome comme il avoit fait à Jérusalem, *ibid.* v. 11. & p. 640. Quarante Juifs se joignent ensemble, & font vœu de tuer Paul, *ibid.* v. 22. *& suiv.* & p. 640. & 641. Felix est effrayé du discours de saint Paul, ch. 24. v. 25. p. 679. Saint Paul appelle à César, ch. 25. v. 10. *& suiv.* & p. 665. & 666. Saint Paul ap-

pellé insensé par Festus, *ibid.* 26. v. 24. & p. 682. Agrippa témoigne à Festus que Paul aurait pu faire son appel être mis en liberté, *ibid.* v. 32. & p. 684. Saint Paul monte sur un vaisseau pour aller à Rome, & effeuille une très-rude navigation, dans laquelle on jette premierement les marchandises, & ensuite les équipages, & enfin le vaisseau perit. Tous les hommes néanmoins se sauvent & arrivent à Malte, ch. 27. v. 1. *& suiv.* Humanité des habitans de l'île de Malte envers Paul & les compagnons de son naufrage, ch. 28. v. 1. & p. 738. Une Vipere s'étant attachée à la main de S. Paul, il ne fait qu' secouer sa main, & n'en reçoit aucun mal, *ibid.* v. 3. 5. & p. 736. 737. Saint Paul guérit le père de Publius, qui étoit l'homme le plus considérable de cette île, *ibid.* v. 8 p. 738. Guérison de tous les malades qui ont recours à saint Paul, *ibid.* v. 9. & p. 738. Saint Paul arrive à Rome, & y prêche l'Evangile avec toute liberté, *ibid.* v. 16. & p. 743.

P A U V R E T E. Nul pauvre parmi les premiers Chrétiens, parceque ceux qui avoient des fonds de terre ou des maisons les vendoient, & en apportaient le prix aux pieds des Apôtres qui le faisoient distribuer à chacun selon son besoin, ch. 4. v. 34. & 35. p. 125. *& suiv.*

PAUVRETÉ. de la première Église de Jérusalem, p. 164. **P I C H A T.** Les sept pechés capitaux, figurés par les sept peuples que les Israélites exterminèrent du pays de Chanaan, p. 412. & 413. Confession des

pechés, ch. 19. v. 18. & p. 566.
L E C H U R . Belle peinture de l'état funeste du pecheur lié par de fortes & longues habitudes de ses pechés, p. 376. Quel doit être la reconnaissance d'un pecheur que Dieu, par sa misericorde a retiré de ses égaremens, *ibid.*

P E R S E C U T I O N . Elle a été utile à l'Eglise, & a servi à son accroissement, p. 365. 372. & 387. La parole de Dieu nous doit fortifier dans les persécutions, p. 591.

P H I L I P P E , l'un des sept premiers Diacres, ch. 6. v. 5. & p. 174. Plusieurs se convertissent à Samarie par la prédication & les miracles de Philippe, ch. 8. v. 5. & p. 246. *& suiv.* Il instruit & baptise un Eunuque de Candace Reine d'Ethiopie; & après l'avoir baptisé il est enlevé par l'Esprit de Dieu, & se trouve dans la ville d'Azot; *ibid.* v. 26. *& suiv.* Ce même Philippe est appellé l'Évangéliste, & il avoit quatre filles vierges qui prophétissoient, ch. 21. v. 8. & 9. & p. 624. & 605.

P H I L O S O P H E . Quatre sectes différentes de Philosophes, p. 524.

S. P I E R R E convertit trois mille personnes dans sa première prédication, ch. 2. v. 41. & p. 68. Il guérit un boiteux de naissance qui avoit accoutumé de demander l'aumône à la porte du temple, ch. 3. v. 1. *& suiv.* & p. 81. & 111. Il en convertit cinq mille en une autre prédication, ch. 4. v. 4. & p. 108. Belle parole de saint Pierre parlant aux Prêtres & aux Magistrats : Jugez vous-mêmes, s'il est plus juste de vous obéir qu'à Dieu,

ch. 4. v. 19. & p. 227. & 257. L'ombre seule de saint Pierre, lorsqu'il passoit dans les rues, guérissait les malades sur qui elle tomboit, ch. 5. v. 15. & p. 150. Humilité de saint Pierre, rendant raison de la conduite à ceux qui trouvoient à redire de ce qu'il avoit prêché l'Évangile à des incircconcis, ch. 11. v. 1. *& suiv.* & p. 352. *& suiv.* Saint Pierre mis en prison par Herode Agrippa, ch. 12. v. 3. *& suiv.* p. 371. *& suiv.* Priere continue de l'Eglise pour la délivrance de saint Pierre, *ibid.* v. 5. & p. 372. & 379. Délivrance de saint Pierre, *ibid.* v. 6. *& suiv.* & p. 374. Paix & tranquillité d'ame de saint Pierre à la veille d'être mis à mort à la vue de tout le peuple, *ibid.* Il est constant par le témoignage des anciens Pères que saint Pierre a prêché l'Évangile aux Juifs d'Antioche p. 399. & 456. Enée paralytique depuis huit ans guéri par saint Pierre, ch. 9. v. 33. *& suiv.* & p. 295. & 296. Ravissement de saint Pierre, dans lequel il voit comme une grande nappe suspendue du ciel pleine de toutes sortes d'animaux, ch. 10. v. 11. *& suiv.* & ch. 11. v. 5. & p. 318. *& suiv.* Humilité de S. Pierre, p. 317. lorsqu'il fut repris par S. Paul, p. 422. Saint Pierre obligé de sortir de Rome à cause d'un Edict de l'Empereur Claude qui en chassoit tous les Juifs, p. 467. & 540.

P L A T E F O R M E . Coutume dans la Palestine de pratiquer des plateformes ou terrasses au haut des maisons. p. 318.

P L E I N . Ce que c'est que des

Oeuvres pleines devant Dieu,
p. 297.

PREDICATEUR. Il doit arroser
ses prédication de prières fré-
quentes pour attirer la be-
miction de Dieu sur ses pa-
roles , p. 173.

PRAESTER. Les Prêtres ; les pre-
miers auteurs de la mort de
J. C. p. 105.

PAZIA. Elle doit servir de bou-
clier contre toutes sortes de
tentations , p. 19. Prières
établies parmi les Juifs aux
heures de Tiers , Septé &
None , p. 811. 514. & 318.

PROPHETE. C'est principale-
ment depuis Samuel qu'il y eut
Prophètes ont commencé à
paroître dans le monde ,
p. 95.

PROPHETISER. Diverses signifi-
cations de ce mot , p. 563.
& 605.

PYTHAGORICIENS. Quelles é-
toient leurs opinions , p. 543.

R

REQUES. Verte des reli-
ques des Saints , p. 150.
Vénération des saintes reli-
ques , autorisée dès les com-
mencemens de l'Eglise , p. 232.

RETABLISSEMENT. Ce que c'est
que le rétablissement de toutes
chooses prédit par les Prophé-
tes , p. 93.

RESURRECTION. La résurrection
de Jésus-Christ le fondement
de la foi des Chrétiens , p. 27.
& 677. La résurrection ap-
pelée une régénération , p.
429.

RETRAITE. Les Apôtres & les
disciples demeurent dans la
retraite & la prière , jusqu'à
ce qu'ils ayent été revêtus de
la force d'enflammer par la des-
cente du saint-Esprit , ch. 1.
v. 8 & 13. & suiv. & p. 19.

RHODE. La joie qu'elle eut

d'entendre la voix de saint
Pierre qu'elle croyoit encore
en prison ; la transporte tel-
lement ; qu'au lieu de lui ,
ouvrit la porte , elle courut à
ceux du logis , leur dire que
saint Pierre étoit sorti de prison ,
ch. 12. v. 13. & p. 179.

RHÔNE. Ille de l'Archipel , re-
nommée par son Colosse de
cent cinq pieds de haut , p. 603.

ROY. La puissance n'est donnée
aux Rois que pour punir les
méchants , & récompenser les
bons , p. 372.

SABAZI. Violenteuse du Sabaz
bâti puis de mort , p. 243.

SAMOTHRACIE île de l'Archipel
près de la Thrace , p. 500.

SAIN. Son règne fut de quarante
ans , ch. viii. v. 14 & p. 414.

SAUL. garda les vêtemens de ceux
qui lapidoient saint Etienne ,
ch. 7. vi. 18. & p. 220. Con-
version de Saul , un effet de la
priere de saint Etienne , p.
222. Fureur de Saul contre
les disciples de Jésus Christ ,
ch. 8. v. 3. & p. 293. Faux
zélo de Saul pour le Ju-
daïsme , ch. 9. v. 1. &
suiv. & p. 267. Saul allant
à Damas pour prendre pri-
sonniers tous les disciples de
Jésus-Christ , est frappé d'une
lumière du ciel qui le renver-
se par terre & le rend aveugle ,
ibid. v. 1. & suiv. & 268.

SCARABEE. Il entend une voix
qui lui dit d'aller à Damas
trouver Ananie qui lui di-
roit tout ce qu'il faut qu'il
fasse , *ibid.* v. 4. & p. 272. &
suiv. Saul demeure trois jours
sans voir , ni manger , ni boire ,
ibid. v. 8. 9. & p. 276. Andro-
ne vient trouver , lui rend la
vue en lui imposant les
mains , & le batte , *ibid.* v.

et suiv. & p. 278. **Or** suiv. Les Juifs de Damas veulent tuer Saul qui prêchois l'Evangile : mais les disciples le sauvent en le descendant dans une corbeille le long de la muraille de la ville, *ibid.* v. 23. **Or** suiv. & p. 289. Saul vient à Jérusalem : à dessein de se joindre aux disciples mais tous lo fuyent, ne croyant point qu'il fut disciple de Jesus-Christ, *ibid.* v. 26. & p. 291. Liaison entre Saul & Barnabé, *ibid.* v. 27. & p. 352. Quelques Prophètes & Docteurs d'Antioche, suivant l'ordre qu'ils en avaient reçus du Saint Esprit ordonnaient Saul & Barnabé en leur imposant les mains, *ibid.* v. 1. **Or** suiv. & p. 400. **Or** suivants. Sergius Paulus Proconsul de Chypre converti à la foi par Saul, qui depuis a pris le nom de Paul, *ch.* 13. v. 7. **Or** suiv. & p. 403. **Or** suiv.

SIMON grand magicien reçoit le baptême, *ch.* 8. v. 12. & p. 237. **Or** suiv. Il offre de l'argent aux Apôtres, pour obtenir le pouvoir de faire descendre le Saint Esprit sur ceux à qui il imposerait les mains, *ibid.* v. 18. **Or** suiv. & p. 240. Hypocrisie de Simon, p. 243. Crime de Simonie, 241.

SO R T. Les Apôtres se servent de la voie du sort, pour savoir de quelles deux îles mettraient en la place de Judas, ou de Joseph Barsabas, ou de Matthias, *ch.* 1. n. 26. & p. 31. **Or** suiv.

SOSTHENES chef de synagogue que saint Paul avait converti, battu & fort maltraité par les Juifs, de dépit d'avoir été renvoyés par le Proconsul Gallion devant qui ils avoient

amené Paul pour le lui faire condamner, ch. 18. v. 12. p. 244. **Or** suiv.

STROPHÈS. Opinion des Stoïciens, p. 519.

SYNAGOGUE. Grand nombre de synagogues à Jérusalem, p. 179. Synagogue des affranchis ce quoic'étoit, *ibid.*

T

TASERNACLE dressé dans le désert, par les Israélites, selon le modèle que Dieu avoit fait voir à Moïse, *ch.* 7. v. 44. & p. 323.

TA B I T H E. Sainte femme & pieuse, de bonnes œuvres, ressuscitée par saint Pierre, *ch.* 9. v. 36. **Or** suiv. & p. 197. **Or** suiv.

TEMPLE. Coutume des Juifs de venir à Jérusalem trois fois l'année pour rendre à Dieu dans son Temple les devoirs de leur piété, p. 46. Temple bâti à Ephèse en l'honneur de Diane brûlé par Herostrate, homme de très basse condition, pour cette seule raison de faire parler de lui dans la postérité, p. 568. Second temple d'Ephèse plus magnifique que le premier, *ibid.*

Temple fameux d'Apollon à Delphes, p. 503. Temple bâti par Salomon, *ch.* 7. v. 47. Explication de ces paroles : Le Très-haut n'habite point dans des temples faits par la main des hommes, p. 213. & 214.

TE M P S. Jeûnes & prières des Quatre-temps, pourquoi institués, p. 454. **Or** suiv.

TH E C L E illustre Martyre qui a merité les éloges de toute l'ancienne Eglise, p. 446.

THODAS. Emotion excitée par ce seditieux, *ch.* 5. v. 36. p. 161.

TIMOTHÉE , fils d'une mère Juive , & d'un père Gentil , circoncis par saint Paul , ch. 26 v. 1. 2. & 3. & p. 495. &c suiv.

TI T E. Paul ne fait point circoncire Tite qui étoit Gentil , quelque instance que les Juifs lui fissent pour l'y obliger , p. 466. & 496.
Tite - Juste chez qui saint Paul logea à Corinthe , autre que ce disciple que saint Paul établit Evêque de Candia , p. 544.

Tyr & Sidon en Phœnicie , villes d'un grand commerce , p. 384.

TYRAN. Saint Paul choisit l'école d'un nommé Tyran ,

pour y faire ses instructions ; ch. 49. v. 2. & p. 563.

V

VERITÉ. La connoissance de la vérité ne se donne qu'à l'humilité & à la soumission de l'esprit , p. 249.

VERTU. Rien de plus puissante pour convertir les peuples , que l'exemple d'une vertu désinteressée & uniforme , p. 73.

Y

YVAISSEZ l'impéré aux Apôtres , ch. 2. v. 13. & p. 48. &c suiv.

Fin de la Table;

T A B L E
D E S E P I S T R E S E T E V A N G I L E S
 qui se lisent dans l'Eglise pendant
 toute l'année.

*Le premier chiffre dans cette table marque le chapitre, & les deux autres le premier & le dernier verset de chaque Evangile ou Epistre.
 On n'a point marqué les Epistres aux jours où celles qu'on lit sont prises de l'Ancien Testament.*

L' A V E N T.	La Veille de Noël. 24. Dec.
I. Dimanche.	Ep. <i>Paulus servus Iesu Christi.</i> R. 1. 1. 6.
Epistre. <i>Scientes quia hora.</i> Rom. 13. 11. 14.	Evang. <i>Cum offert desponsata.</i> Mat. 1. 18. 21.
Evangile. <i>Erunt signa in sole.</i> Luc. 2. 2. 25. 33.	Le jour de Noël. 25. Décembre. A la I. Messe.
II. Dimanche.	Ep. <i>Apparuit gratia Dei.</i> Tite 2. 1. 15.
Ep. <i>Quicunque scripta sunt.</i> Rom. 15. 4. 13.	Evang. <i>Exiit edictum a Cesare.</i> Luc 2. 1. 14.
Evang. <i>Cum audisset Joannes.</i> Mat. 11. 2. 10.	A la II. Messe.
III. Dimanche.	Ep. <i>Apparuit benignitas & huma-</i> <i>nitas.</i> Tite 3. 4. 7.
Ep. <i>Gaudete in Domino.</i> Philip. 4. 4. 7.	Evang. <i>Pastores loquebantur.</i> Luc 2. 15. 20.
Evang. <i>Miserunt Judai.</i> Jean 1. 19. 28.	A la III. Messe.
Le Mécredy des 4. temps.	Ep. <i>Multifariam, multisqne modis.</i> Hebr. 1. 1. 12.
Evang. <i>Missus est Angelus Gabriel.</i> Luc 1. 26. 38.	Evang. <i>In principio erat Verbum.</i> Jean 1. 1. 14.
Le Vendredy des 4. temps.	S. Etienne I. Martyr. 26. Dec.
Evang. <i>Exurgens Maria.</i> Luc 1. 39. 49.	Ep. <i>Stephanus plenus gratia.</i> Act. 6. 8. 10. &c. 7. 54. 59.
Le samedi des 4. temps.	Evang. <i>Ecco ego mitto ad vos.</i> Matth. 23. 34. 39.
6. Ep. <i>Rogamus vos peraduentum.</i>	S. Jean l'Evangeliste. 27. Dec.
2. Thess. 2. 1. 8.	Evang. <i>Sequere me.</i> Jean 21. 19
Evang. <i>Quinto decimo.</i> Luc 3. 1. 6.	2. 4.
I-V. Dimanche.	Les SS. Innocens. 28. Dec.
Ep. <i>Sicut nos existimat homines.</i> 1. Cor. 4. 1. 5.	Ep. <i>Vidi supramontem signum Apoc.</i> apoc. 1. 12.
Evang. <i>Quinto decimo.</i> Luc 5. 1. 6.	

Evang. Angelus Domini apparet.
 Matth. 2. 13. 18.
 ~ S. Thomas de Cantorbery le
 29. Decembre.
 Ep. Omnis Pontifex. Hebr. 3. 1. 6.
 Evang. Ego sum pax et bonus. Jean
 10. 11. 16.
 Le Dim. dans l'O> de No>.
 Ep. Quatuor tempore heret. Galate
 4. 1. 7.
 Evang. Erant Ioseph & Maria.
 Luc 2. 33. 40.
 La Circumcidion. 1. Janvier.
 Ep. Apparuit gratia Dei. Tite 2.
 11. 15.
 Evang. Postquam consummati sunt.
 Luc 2. 21.
 La Veille des Rois. 5. Janvier.
 Ep. Quanto tempore heret. Galate
 4. 1. 7.
 Evang. Defundit Herode. Matth.
 12. 19. 23.
 Le jour des Rois. 6. Janvier.
 Evang. Cum natu> esset Iesus.
 Matth. 2. 1. 12.
 Le Dim. dans l'O> des Rois.
 Ep. Obsecra vos per misericordiam
 Dei. Rom. 12. 1. 5.
 Evang. Cum factus esset Iesus.
 Luc. 2. 42. 52.
 L'O>ave des Rois.
 Evang. Vidi fratres Iesum ve-
 nientem. Jean 1. 29. 34.
 II. Dim. après les Rois.
 Ep. Hobentes donationes. Rom. 12.
 6. 16.
 Evang. Nuptria facta sunt. Jean
 1. 25. 26.
 III. Dim. après les Rois.
 Ep. Nolite esse prudentes. Rom. 12.
 16. 21.
 Evang. Cum Descendisset Iesus.
 Matth. 8. 1. 13.
 IV. Dim. après les Rois.
 Ep. Ne minimi quicquam debeat.
 Rom. 13. 8. 10.
 Evang. Ascendente Iesu in nav-
 tularia. Matth. 8. 13. 27.
 V. Dim. après les Rois.
 Ep. Induiste vos facut electi Dei.
 Ep. Cipolla. 3. 12. 17.
 Evang. Simile factum est regnum

celorum homini qui seminaverat.
 Matth. 13. 24. 30.
 VI. Dim. après les Rois.
 Ep. Gratias agimus Deo. 1. Thess.
 1. 2. 10.
 Evang. Simile factum est regnum
 celorum grano finap' s Matth.
 13. 31. 39.
 Le Dim. de la Septuag.
 Ep. Nesciis quod sit quia in studio.
 1. Cor. 9. 24. 5. C. 10.
 Evang. Simile est regnum celorum
 homini parvissimis. Matth. 13. 31.
 2. 1. 6.
 Le Dim. de la Sixag.
 Ep. Libenter suffertis. 2. Cor. 11.
 12. 1. 9.
 Evang. Cum turba plorima correver-
 miret. Luc 8. 4. 13.
 Le Dim. de la Quinquag.
 Ep. Si diligitis beatitudinem loquereris.
 1. Cor. 13. 1. 13.
 Evang. Assumpsit Iesum duodecimum
 Luc 18. 31. 43.
 Le M>credy des Cendres.
 Evang. Cum jejunauerit. Matth. 6.
 16. 21.
 1. Jeudy de Carême.
 Evang. Cum introisset Iesus. Mathe.
 8. 5. 13.
 1. Vendredy de Cat.
 Evang. Andiffis quida dictum est.
 Matth. 5. 4. 3. 4. C. 6.
 1. Sami de Cat.
 Evang. Cum sero factum esset.
 Marc. 6. 47. 56.
 I. Dim. de Carême.
 Ep. Hortatorum vos. 1. Cor. 6. 1. 10.
 Evang. Ductus est Iesus. Matth. 4.
 1. 12. 13.
 1. Lundi de Cat.
 Evang. Cum venerit Filius ha-
 nus. Matth. 24. 31. 40.
 1. M>ardi de Cat.
 Evang. Cum intrasset Iesus Jeru-
 salem. Matth. 21. 10. 22.
 2. Mécr. de Cat.
 Evang. Magistri volumas à te p-
 gium videre. Matth. 12. 38. 5. ap.
 2. Jeudy de Cat.
 Evang. Egreditus Iesus secessit in
 partes Tyri. Matth. 15. 21. 28.
 2. Vendredy

DES ÉPÎTRE. ET. EVANGILE. 737

2. Vendredi de Car.
Evang. Erat discipulus Iacobus.
 Jean 5. 1. 4. 11.
2. Sam. de Car. 1. 43.
- 6. Ep.** Rogamus vos, corripite inquietos. 1. Thess. 5. 14. 23. 23.
- Evang.** Assumit Iesu Petrum et Jacobum. Matth. 17. 1. 9. 1.
1. Vendredi de Carême.
- Ep.** Rogamus vobis pro obsecramus. 1. Thess. 2. 1. 9. 1.
- Evang.** Deinde dicit dominus Iudeo precedenter. 1. Vendredi de Car.
2. Lundy de Car.
- Evang.** Ego vobis dico quareteris me. Jean 8. 31. 32.
2. Mardi de Car.
- Evang.** Ospere vestre eam miseri. Matth. 23. 1. 12.
3. Mardi de Car.
- Evang.** Affredemus Iesu Ierosolymam assumpti discipulos. Matth. 20. 27. 28.
3. Jeudy de Car.
- Evang.** Homo quidam erat dives. Luc 16. 19. 31.
3. Vend. de Car.
- Evang.** Homo erat paterfamilias. Matth. 24. 33. 46.
3. Sam. de Car.
- Evang.** Homo quidam habuit duos filios. Luc 15. 1. 32.
- III. Dim. de Carême.
- Ep.** Effete imitatores Dei. Ephes. 5. 1. 9.
- Evang.** Erat Iesus iacentis demum. Luc 11. 14. 26.
3. Lundy de Car.
- Evang.** Utique dicetis mihi. Luc 4. 23. 30.
3. Mardi de Car.
- Evang.** Si peccaveritis in te frater tuus. Matth. 18. 15. 22.
4. Mér. de Car.
- Evang.** Quare discipuli tui transgredieruntur. Matth. 15. 1. 20.
4. Jeudy de Car.
- Evang.** Surgens Iesus de synago-
ga. Luc 4. 38. 44.
4. Vend. de Car.
- Evang.** Venit Iesu in civitatem Samariae. Jean 4. 5. 42.
4. Sam. de Car.
- Evang.** Perrexit Iesu in montem Oliveti. Jean 8. 1. 11.
- IV. Dim. de Carême.
- Ep.** Scriptum est quoniam Abrac-
ham: Galat. 4. 22. 31.
- Evang.** Abiit Iesu trans mare Galilee. Jean 6. 1. 15.
4. Vendredi de Car.
- Evang.** Propè erat Pascha Iudeo-
rum. Jean 2. 1. 9. 13.
4. Mardi de Car.
- Evang.** Jam die festo mediante. 1. Jean 7. 14. 31.
5. Mér. de Car.
- Evang.** Præteriens Iesu vidit ho-
minem eacum. Jean 9. 1. 38.
5. Jeudy de Car.
- Evang.** Hoc Iesu in civitatem quia
vocatur Naim. Luc 7. 11. 16.
5. Vend. de Car.
- Evang.** Erat quidam langiens Lan-
genus. Jean 11. 1. 45.
5. Sam. de Car.
- Evang.** Ego sum lux mundi. Jean 3. 12. 20.
6. Dim. de la Passion.
- Ep.** Christus affstens Pontifex
Hebt. 9. 1. 15.
- Evang.** Quis ex vobis arguet me
de peccato? Jean 8. 46. 59.
- Le Dim. de la Passion.
- Evang.** Misericordi principes. Et Phar-
isei ministros. Jean 7. 32. 39.
- Mardi de la Passion.
- Evang.** Ambulabat Iesu in Gad-
ilee. Jean 7. 1. 13.
- Mér. de la Passion.
- Evang.** Facta sunt Encenia Jeru-
salem. Jean 10. 12. 38.
- Jeudy de la Passion.
- Evang.** Rogebat Iesum quidam
Pharisæus. Luc 7. 36. 50.
- Vend. de la Passion.
- Evang.** Collegerunt Pontifices
Pharisei consilium. Jean 11. 47. 54.
- Sam. de la Passion.
- Evang.** Cogitaverunt Principes
cerdotum. Jean 12. 10. 36.
- Le Dim. des Rameaux.
- Evangile pour la benédiction des**

Aaa

- Palmes. Cùm appropinquasset Je-sus Jerosolymis. Matth. 21. 1. 9.
- A la Messe.
- Ep. Hoc enim sentite. Philip. 2. 5. 11.
- Paffio D. N. F. C. secundum Matth.* Les chap. 26. & 27.
Lundy Saint.
- Evang. Ante sex dies Paschæ. Jean 12. 1. 9.
Mardi Saint.
- Paffio D. N. F. C. secundum Marcum.* Les chap. 14. & 15.
Mécredy Saint.
- Paffio D. N. F. C. secundum Lucam.* Le chap. 22. & v. 53.
du chap. 23.
Jeudy Saint.
- Ep. Convenientibus vobis in unum. 1. Cor. 11. 20. 32.
- Evang. Ante diem festum Paschæ sciens Iesum. Jean 13. 1. 15.
Vendredi Saint.
- Paffio D. N. F. C. secundum Joannem.* Les chap. 18. & 19.
Samedi Saint.
- Ep. Si confurrexisti cum Christo. Coloss. 3. 1. 4.
- Evang. Vespere autem sabbati. Matth. 28. 1. 7.
Le jour de Pâque.
- Ep. Expurgate, vetus fermentum. 1. Cor. 5. 7. 8.
- Evang. Maria Magdalene & Fa-cobi & Salome. Matc 16. 1. 7.
Lundy.
- Ep. Stans Petrus in medio plebis dixit: Viri fratres. Act. 10. 37. 43.
- Evang. Duo ex discipulis Iesu ibant. Luc 24. 13. 35.
Mardi.
- Ep. Surgens Paulus, & manu silentium indicens. Act. 13. 16. 33.
- Evang. Stetit Iesus in medio dis-cipolorum. Luc 24. 36. 47.
Mécredy.
- Ep. Aperte ieiunans suum dixit: Viri Israélites. Act. 3. 13. 19.
- Evang. Manifestavit se iterum Ies-u. Jean 21. 1. 14.
- Jéudy.
- Ep. Angelus Dominicus est illi Philippum. Act. 8. 16. 40.
- Evang. Maria stebat ad monumen-tum. Jean 20. 11. 18.
Vendredi.
- Ep. Christus semel pro peccatis nostris. 1. Pier. 3. 18. 22.
- Evang. Undecim discipuli abie-runt in Galilæam. Matth. 28. 16. 20.
- Samedi.
- Ep. Deponentes omnem malitiam. 1. Pier. 2. 1. 10.
- Evang. Una sabbati Maria Mag-dalene venit manè. Jean 20. 1. 9.
Le Dim. de Quasimodo.
- Ep. Omne quod natum est ex Deo vicit. 1. Jean 5. 4. 10.
- Evang. Cùm esset sérè die illu. Jean 20. 19. 31.
II. Dim. après Pâque.
- Ep. Christus passus est pro nobis. 1. Pier. 2. 21. 25.
- Evang. Ego sum Pastor bonus. Jean 10. 11. 16.
III. Dim. après Pâque.
- Ep. Obscro vos tamquam adve-nias. 1. Pier. 2. 11. 18.
- Evang. Modicum & iam non ubi-debitis me. Jean 16. 16. 22.
IV. Dim. après Pâque.
- Ep. Omne datum optimum. Jsc. 1. 17. 21.
- Evang. Vado ad eum qui misit me. Jean 16. 5. 14.
V. Dim. après Pâque.
- Ep. Estote factores verbi. Jac. 1. 22. 27.
- Evang. Amen, amen dico vobis, si quid petieritis. Jean 16. 23. 30.
Aux Rogations.
- Ep. Confitemini alterutrum pec-cata vestra. Jac. 5. 16. 20.
- Evang. Quis vestrum habebit am-cum. Luc 11. 5. 13.
La Veille de l'Ascension.
- Ep. Unicuique nostrum data es-gratia. Ephes. 4. 7. 13.
- Evang. Sublevatis Jesus oculis in cœlum Dixit. Jean 17. 1. 18.

D E S E P E S T.

Le jour de l'Ascension.

Ep. Primum quidem sermonem feci.

A C T . 1 . 1 . 1 .

Evang. Recumbentibus undecim discipulis. Marc. 16. 14. 20.

Le Dimanche dans l'Oktave de l'Ascension.

Ep. Estote prudentes. Q' vigilate in orationibus. 1. Pier. 4. 7. 11.

Evang. Cum venerit Paracletus. Jean 15. 26. 4. c. 16.

La veille de la Pentec.

Ep. Factum est cum Apollo esset Corinthe. Act. 19. 1. 8.

Evang. Si diligitis me mandata mea servate. Jean 14. 15. 21.

Le Dim. de la Pentecoste.

Ep. Cum complerentur dies Pentecostes. Act. 2. 1. 11.

Evang. Si quis diligit me sermone meum servabit. Jean 14. 23. 31.

Lundy.

Ep. Aperiens Petrus os suum, dixit : Viri fratres. Act. 10. 42. 48.

Evang. Dixit Jesus Nicodemo : Sic Deus dilexit, Jean 3. 16. 21.

Mardy.

Ep. Cum audissent Apostoli qui erant Ierosolymis. Act. 8. 14. 17.

Evang. Amen, amen dico vobis : Qui non intrat per ostium. Jean 10. 1. 10.

Mécredy des 4. temp.

1. Ep. Stans Petrus cum undecim levavit vocem. Act. 2. 14. 21.

2. Ep. Per manus Apollolorum siebant signa. Act. 5. 12. 16.

Evang. Nemo potest venire ad me. Jean 6. 44. 52.

Jeudy.

Ep. Philippus descendens in civitatem Samariae. Act. 8. 5. 9.

Evang. Convocatis Jesus duodecim Apostolis. Luc 9. 1. 6.

Vend. des 4. temps.

Evang. Factum est in una die rum. Luc 5. 17. 26.

Sam. des 4. temps.

Ep. Iustificati ex fide pacem habeamus. Roma. 5. 1. 5.

E T E V A N G . 739

Evang. Surgens Jesus de Syne goga. Luc 4. 38. 44.

Le Dim. de la Ste. Trinité.

Ep. O altitudo divitiarum. Rom. 11. 32. 36.

Evang. Data est mihi omnis pe testas. Matth. 28. 18. 20.

I. Dim. après la Pentec.

Ep. Deus caritas est. Jean 4. 8. 23.

Evang. Estote misericordes. Luc 6. 36. 42.

Le jour du S. Sacrement.

Ep. Ego enim accepi à Domino. 1. Cor. 11. 23. 29.

Evang. Caro mea verè est cibus. Jean 6. 55. 59.

II. Dim. après la Pentec, dans l'Okt. du S. Sacrement.

Ep. Nolite mirari si odis vos mali dus. 1. Jean 3. 13. 18.

Evang. Homo quidam fecit carnam magnam. Luc 14. 16. 24.

Pour l'Okt. du S. Sacrem.

Comme au jour de la Feste.

III. Dim. après la Pentec.

Ep. Humiliamini sub potenti mano Dei. 1. Pier. 5. 6. 13.

Evang. Erant appropinquantes ad Jesum Publicani. Luc 15. 1. 10.

IV. Dim. après la Pentec.

Ep. Existimo quod non sunt co dignæ passiones. Rom. 8. 18. 23.

Evang. Cum turba irruerent in Jesum. Luc 5. 2. 11.

V. Dim. après la Pentec.

Ep. Omnes unanimes in gratidie effete. 1. Pier. 3. 8. 15.

Evang. Amen dico vobis, nisi abundaverit. Matth. 5. 20. 24.

VI. Dim. après la Pentec.

Ep. Quicunque baptizati sumus. Rom. 6. 3. 11.

Evang. Cum turba multa esset cum Iesu. Marc 8. 1. 9.

VII. Dim. après la Pentec.

Ep. Humanum dico propter infirmitatem. Rom. 6. 19. 23.

Evang. Attendite à falsis prophetis. Matth. 7. 15. 21.

VIII. Dim. après la Pent.

Ep. Debitorum sumus non carna Roma. 8. 12. 17.

Aaa ii

- Evang.** Homo quidam erat dives qui habebat. Luc 16. 1. 9.
IX. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Non simus concupiscentes malorum. 1. Cor. 10. 6. 13.
- Evang.** Cum appropinquaret Jesus Jerusalēm, vident. Luc 19. 41. 47.
X. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Scitis, quoniam cum gentes essetis. 1. Cor. 12. 2. 11.
- Evang.** Dixit Jesus ad quosdam. Luc 18. 9. 14.
XI. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Notum vobis facio Evangelium. 1. Cor. 15. 1. 10.
- Evang.** Exiens Jesus de finibus Tyri. Marc 7. 31. 37.
XII. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Eviduciam talem habemus. 2. Cor. 3. 4. 9.
- Evang.** Beati oculi qui vident. Luc 10. 23. 37.
XIII. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Abraham dicté sunt promissio-nes. Gal. 3. 16. 22.
- Evang.** Dum iret Jesus in Jerusalēm. Luc 17. 21. 19.
XIV. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Spiritu ambulab. Gal. 5. 16. 24.
- Evang.** Nemo potest duabus domi-nis servire. Matth. 6. 24. 33.
XV. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Si spiritu vivimus. Gal. 5. 25. 10. C. 6.
- Evang.** Ibat Jesus in civitatem qua-vocatur Nazarē. Luc 7. 11. 16.
XVI. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Obsecro vos ne deficiatis. Ephes. 3. 23. 21.
- Evang.** Cum intraret Jesus in do-mum cuiusdam Principis. Luc 24. 1. 11.
- XVII.** Dim. après la Pentec.
- Ep.** Obsecro vos ego vincius in Do-mino. Ephes. 4. 1. 6.
- Evang.** Accesserunt ad Jesus Pharisei, & interrogavit. Matth. 22. 35. 45.
- Le Méc. des 4. temps. de Sept.
- Evang.** Respondens unus de turba. Marc 9. 16. 28.
- Le Vend. des 4. temps du Sept.
- Evang.** Rogabat Jesus quidam Phariseus. Luc 9. 36. 50.
- Le Sam. des 4. temps de Sept.
- 6. Ep.** Tabernaculum factum est primum. Heb. 9. 2. 12.
- Evang.** Arborem fici habebat qui-dam. Luc 13. 6. 17.
XVIII. Dim. après la Pentec.
- Ep.** Gratias ago Deo meo semper pro vobis. 1. Cor. 1. 4. 8.
- Evang.** Ascendens Jesus in navicu-lam transiit. Matth. 9. 1. 8.
- XIX.** Dim. après la Pentec.
- Ep.** Renovamini spiritu mentis vestrae. Ephes. 4. 23. 28.
- Evang.** Simile factum est regnum celorum homini regi qui fecit nupicias. Matth. 22. 1. 14.
- XX.** Dim. après la Pentec.
- Ep.** Videite quomodo cauēt ambe-letis. Ephes. 5. 15. 21.
- Evang.** Erat quidam regulus. Jean 4. 46. 53.
- XXI.** Dim. après la Pentec.
- Ep.** Confortamini in Domino. Ephes. 6. 10. 17.
- Evang.** Simile est regnum celorum homini regi qui voluit ratio-nem ponere. Matth. 18. 23. 35.
- XXII.** Dim. après la Pent.
- Ep.** Confidimus in Domino Jesu. Philip. 1. 6. 11.
- Evang.** Abenutes Pharisei confrui-mentur. Matth. 22. 15. 22.
- XXIII.** Dim. après la Pentec.
- Ep.** Imitatores mei esote. Philip. 3. 17. 30. C. 4.
- Evang.** Loquente Jesus ad turbas, ecce princeps. Matth. 9. 18. 26.
- XXIV.** & dernier Dim. après la Pentec.
- Ep.** Non cessamus pro vobis orantes. Coloss. 1. 9. 14.
- Evang.** Cum videritis abomina-tionem desolationis. Matth. 24. 15. 35.
- PROBRE DES SAINTS.**
- Novembre.
29. Veille de S. André Apost.
- Evang.** Stabat Joannes, & ex dif-cipulis eius duo. Jean 1. 35. §. 1.

DES ÉPIT. ET ÉVANG. 74

- | | |
|--|---|
| <p>30. S. André Apostle.
 Ep. Corde enim creditur ad iustitiam. Rom. 10. 10. 18.</p> <p>Evang. Ambulans Jesus juxta mare Galilæa. Matth. 4. 18. 22.</p> <p style="text-align: center;">Decembre.</p> <p>8. La Concept. de la Vierge.
 Evang. Liber generationis Jesus Christi. Matth. 1. 1. 16.</p> <p>21. S. Thomas Apostle.
 Ep. Nam non estis hospites & advene. Ephes. 2. 19. 22.</p> <p>Evang. Thomas unus ex duodecim. Jean 20. 24. 29.</p> <p style="text-align: center;">Janvier.</p> <p>18. La Chaire de S. Pierre à Rome.
 Ep. Petrus Apostalus Jesus Christi.
 1. Pier. 1. 1. 7.</p> <p>Evang. Venit Jesus in partes Cæsareae. Matth. 16. 13. 19.</p> <p>15. Corrvers. de S. Paul Apost.
 Ep. Saulus adhuc spirans. Act. 9. 1. 22.</p> <p>Evang. Ecce nos reliquimus omnia. Matth. 19. 27. 29.</p> <p style="text-align: center;">Février.</p> <p>2. La Purific. de la Vierge.
 Evang. Postquam impleti sunt dies purgationis. Luc 2. 22. 32.</p> <p>5. Ste. Agathe Vierge & Mart.
 Ep. Vide te vocationem vestram.
 1. Cor. 1. 26. 31.</p> <p>Evang. Si licet homini dimittere uxorem. Matth. 19. 3. 12.</p> <p>24. ou 25. S. Matthias Apost.
 Ep. Exurgens Petrus in medio fratum, dixit. Act. 1. 15. 26.</p> <p>Evang. Respondens Jesus dixit: Confiteor tibi, Pater. Matth. 1. 25. 30.</p> <p style="text-align: center;">Mars.</p> <p>19. S. Joseph.
 Evang. Cum esset desponsata. Matth. 1. 18. 21.</p> <p>25. L'Annonc. de la Vierge.
 Evang. Missus est Angelus Gabriel. Luc 1. 26. 38.</p> <p style="text-align: center;">Avril.</p> <p>25. S. Marc Evangéliste.
 Evang. Designatus Dominus & alios 72. Luc 10. 1. 9.</p> | <p style="text-align: right;"><i>May.</i></p> <p>1. S. Jacque & S. Philippe Apostes.
 Evang. Non turbetur cor vestrum. Jean 14. 1. 13.</p> <p>2. S. Athanase Evêque.
 Ep. Non nosmetipso prædicamus.
 2. Cor. 4. 5. 14.</p> <p>Evang. Cum persequentur vos. Matth. 10. 23. 28.</p> <p>3. Invention de la Ste. Croix.
 Ep. Hoc enim sentite. Philip. 2. 5. 11.</p> <p>Evang. Erat homo ex Pharisæis. Jean 3. 1. 15.</p> <p style="text-align: center;">Juin.</p> <p>11. S. Barnabé Apostle.
 Ep. Multus numerus credentium Act. 11. 21. 27. & 12. 1. 3.</p> <p>Evang. Ecce ego mitto vos. Matth. 10. 6. 22.</p> <p>22. S. Paulin Evêque.
 Ep. Scitis gratiam Domini nostre Jesus Christi. 2. Cor. 8. 9. 15.</p> <p>Evang. Nolite timere pusillus greci. Euc 12. 32. 34.</p> <p>23. La Veille de S. Jean-Bapt.
 Evang. Fuit in diebus Herodis. Luc 1. 5. 17.</p> <p>24. S. Jean-Baptiste.
 Evang. Elizabeth impletum est tempus partendi. Luc 1. 57. 68.</p> <p>28. Veille de saint Pierre & saint Paul.
 Ep. Petrus & Joannes ascenderunt. Act. 3. 1. 10.</p> <p>Evang. Dixit Jesus Simonis-Petro. Jean 4. 1. 15. 19.</p> <p>29. S. Pierre & S. Paul Apostres.
 Ep. Misit Herodes rex Iudeanus. Act. 12. 1. 11.</p> <p>Evang. Venit Jesus in partes Cæsareae. Matth. 16. 13. 19.</p> <p>30. Commém. de S. Paul Apost.
 Ep. Notum vobis facio Evangelium. Gal. 1. 11. 20.</p> <p>Evang. Ecce ego mitto vos. Matth. 10. 15. 22.</p> <p style="text-align: center;">Juillet.</p> <p>2. La Visitation de la Vierge.
 Evang. Exurgens Maria abiit. Luc.</p> |
|--|---|

17. S. Alexis Confesseur.
 Ep. *Est quia tu magnus pietas.*
 1. Tim. 6. 6. 12.
 Evang. *Ecce nos reliquimus omnia.* Matth. 19. 27. 29.
 22. Ste. Madelene.
 Evang. *Rogabat Iesum quidam Pharisaeus.* Luc 7. 36. 50.
 25. S. Jaque Apôtre.
 Ep. *Puto quod Deus nos Apostolos.* 1. Cor. 4. 9. 15.
 Evang. *Accessit ad Iesum mater filiorum Zebedæi.* Matt. 20. 20. 23.
 26. Ste. Anne Mere de la Vierge
 à Paris 28.
 Evang. *Simile est regnum cœlorum thesauro abscondito.* Matth. 13.
 44. 52.
 29. Ste. Marthe Vierge.
 Evang. *Intravit Iesu in quoddam castellum.* Luc 11. 38. 42.
 Aouſt.
 6. La Transfiguration.
 Ep. *Non doctas fabulæ fecuti.*
 2. Pier. 1. 16. 19.
 Evang. *Assumxit Iesu Petrum et Jacobum et Joannem.*
 Matth. 17. 1. 9.
 10. S. Laurent Martyr.
 Ep. *Qui parç seminat.* 2. Cor. 9. 6. 10.
 Ev. *Amen, amen dico vobis, nisi tibi granum frumenti.* Jean 12. 24. 26.
 15. L'Assomption de la Vierge.
 Evang. *Intravit Iesu in quoddam castellum.* Luc. 11. 38. 42.
 24. S. Barthélémy Apôtre.
 Ep. *Vos effis corpus Christi.* 1. Cor. 12. 27. 31.
 Evang. *Exit Iesu in montem orare.* Luc 6. 12. 49.
 25. S. Louis Roy de France.
 Evang. *Homo quidam nobilis abiit.*
 Luc 19. 12. 26.
 29. La Décollat. de S. Jean-Bapt.
 Evang. *Misit Herodes ac tenuit Joannem.* Marc 6. 17. 29.
 Septembre.
 8. La Nativité de la Vierge.
 Evang. *Liber generationis Iesu Christi.* Matth. 1. 1. 16.
 14. L'Exaltat. de la Ste. Croix.
- Ep. *Hoc enim sentite in vobis.*
 Philip. 2. 5. 11.
 Evang. *Nunc iudicium est mundi.*
 Jean 12. 31. 36.
 20. Veille de S. Matth. Apôtre.
 Evang. *Vidit Iesu Publicanum.*
 Luc 5. 27. 32.
 21. S. Matthieu Apôtre.
 Evang. *Vidit Iesu hominem sedentem in telonio.* Mat. 9. 9. 12.
 29. La Dedicace de S. Michel
 Archange.
 Ep. *Significavit Deus que oportet fieri.* Apoc. 1. 1. 5.
 Evang. *Accesserunt discipuli ad Iesum.* Matth. 18. 1. 10.
 Ottobre.
 4. S. François Confesseur.
 Ep. *Mibi autem abfit gloriari.* Gal. 6. 14. 18.
 Evang. *Respondens Iesu dixit;*
 Confiteor tibi, Pater. Matth. 11. 25. 30.
 9. S. Denys & ses compagnons
 Martyrs.
 Ep. *Stans Paulus in medio Areopagi.* Act. 17. 22. 34.
 Evang. *Attendite fermento Pharisæorum.* Luc 12. 1. 8. A Patis l'Epit. *Fiduciam habuimus.* 1. Theſſ. 2. 2. 13. l'Evang. *Descendens Iesu de monte.* Luc 6. 17. 23.
 18. S. Luc Evangéliste.
 Ep. *Gratias ago Deo qui dedit.* 2. Cor. 8. 16. 24.
 Evang. *Designavit Dominus.* &
 alios 72. Luc 10. 1. 9.
 27. Veille des SS. Simon &
 Jude Apôtres.
 Ep. *Spectaculum facti sumus.* 1. Cor. 4. 9. 14.
 Ev. *Dixit Iesu discipulis suis: Ego sum uisus vera.* Jean 15. 1. 17.
 28. S. Simon S. Jude. Apôt.
 Ep. *Uniuersique nostrum data est gratia.* Ephes. 4. 7. 13.
 Evang. *Hac mando vobis, ut diligatis.* Jean 15. 17. 25.
 31. Veille de tous les SS.
 Ep. *Ecce ego Joannes vidi in meo diu.* Apoc. 5. 6. 12.

DES ÉPISTRES ET ÉVANG.

743

Evang. *Descendens Jesus de mon-*
te. Luc 6. 17. 23.

Novembre.

1. Tous les Saints.

Ep. *Ecce ego Joannes vidi alterum*
Angelum. Apoc. 7. 2. 12.

Evang. *Videns Jesus turbas. Matt.*
5. 1. 12.

2. Commémoration des Morts.

Ep. *Ecce mysterium vobis dico.*
1. Cor. 15. 51. 57.

Evang. *Amen, amen dico vobis,*
quia venit hora. Jean 5. 25. 29.

11. S. Martin Evêque.

Evang. *Nemo lucernam accendit.*
Luc. 11. 33. 36.

21. La Présentation de la Vierge.

Evang. *Loquente Jesus ad turbas.*
Luc 11. 27. 28.

25. Ste. Catherine Vierge
& Martyre.

Evang. *Simile est regnum celorum*
decem virginibus. Matth. 25.

1. 13.

COMMUN DES SAINTS.
Veille d'un Martyr.

Evang. *Hoc est praeceptum meum.*
Jean 15. 12. 16.

Un Saint Martyr Pontife.

Ep. *Benedictus Deus, & Pater*
Domini nostri. 2. Cor. 1. 3. 7.

Autre Ep. *Beatus vir qui suffert.*
Jac. 1. 12. 18.

Evang. *Si quis venit ad me, &*
non odit. Luc 1. 4. 26. 33.

Autre Evang. *Si quis vult post me*
venire. Matth. 16. 24. 27.

Un Saint Martyr non Pontife.

Ep. *Memor esto Dominum Iesum*
Christum. 2. Tim. 2. 8. 10. 3.

C. 10. 12.

Autre Ep. *Omne gaudium existi-*
mate. Jac. 1. 2. 12.

Autre Ep. *Communicantes Christi*
passionibus. 1. Pier. 4. 13. 19.

Evang. *Nihil est operum quod*
non revelabitur. Matth. 10.

26. 32.

Autre Evang. *Nolite arbitrari quia*
pacem. Matth. 10. 34. 42.

Autre Evang. *Nisi granum fru-*
menti. Jean 12. 24. 26.

Un S. Martyr au temps
de Pâques.

Evang. *Ego sum vitis vera. Jean*
15. 1. 7.

Plusieurs SS. Martyrs au temps
de Pâques.

Ep. *Benedictus Deus & Pater De-*
mini nostri Jesu Christi. 1. Pier.

1. 3. 7.

Autre Ep. *Post haec ego Joannes*
audiui. Apoc. 19. 1. 9.

Evang. *Ego sum vitis, vos pa-*
mites. Jean 15. 5. 11.

Autre Evang. *Amen, amen dico*
vobis, quia plorabitis. Jean 16.

20. 22.

Plusieurs SS. Martyrs hors
du temps de Pâques.

Ep. *Justificati ex fide. Rom. 5. 1. 5.*

Autre. *Non sumus condignae paſſio-*
nēs. Rom. 8. 18. 23.

Autre. *Exhibeamus nosmetipſore*
2. Cor. 6. 4. 10.

Autre. *Rememoramini pristinæ*
dies. Heb. 10. 32. 38.

Autre. *Sancti per fidem viceſunt*
regna. Hebr. 11. 33. 39.

Autre. *Respondit unus de seniori-*
bus. Apoc. 7. 13. 17.

Evang. *Sedente Jesus ſuper mon-*
tem Oliveti. Matth. 24. 3. 13.

Autre. *Videns Jesus turbas.*
Matth. 5. 1. 12.

Autre. *Confiteortibi Pater. Matth.*

11. 25. 30.

Autre. *Qui vos audiri, me audiri.*
Luc 10. 16. 20.

Autre. *Ne vobis qui edificatis*
Luc 11. 47. 51.

Autre. *Attendite à fermento Pha-*
riſeorum. Luc 12. 1. 8.

Un S. Confesseur Pontife.

Ep. *Omnis Pontifex ex hominibus*
Heb. 5. 1. 4.

Autre. *Plures facti sunt sacerdo-*
tes. Heb. 7. 23. 27.

Autre. *Mementote præpositorum ve-*
ſitorum. Hebr. 13. 7. 17.

Evang. *Vigilate, quia nescitis.*
Matth. 24. 42. 47.

Autre. *Homo peregrinè proficiens.*
Matth. 25. 14. 23.

744 TABLE DES ÉPÎT. ET ÉVANG.

- Autre. *Videte, vigilate & orate.*
 Marc 13. 31. 37.
- Autre. *Nemo lucernam accendit.*
 Luc 11. 33. 36.
 Un S. Docteur.
- Ep. *Tessiflor coram Deo.* 2. Tim.
 4. 1. 8.
- Evang. *Vos effis sal terræ.* Matth.
 5. 13. 19.
 Un S. Confesseur non Pontife.
- Ep. *Spectaculum facti sumus mun-*
do. 1. Cor. 4. 9. 14.
- Autre. *Quae mihi fuerunt lucra.*
 Philip. 1. 7. 12.
- Evang. *Nolite timere pusillus grec.*
 Luc 12. 32. 34.
- Autre. *Sint lumbi vestri præcincti.*
 Luc 12. 35. 40.
- Autre. *Homo quidam nobilis abiit.*
 Luc 19. 12. 26.
 Un Saint Abbé.
- Evang. *Ecce nos reliquimus omnia.*
 Matth. 19. 27. 29.
- Une Ste. Vierge & martyre.
- Evang. *Simile est regnum celorum*
thesauro absconditio. Matth. 13.
 44. 52.
- Autre. *Simile est regnum celorum*
decem virginibus. Matth. 25.
 1. 13.
- Une Ste. Vierge no 1 Martyre.
 Ep. *De Virginibus precepum Di-*
mini non habeo. 1. Cor. 7. 23.
 34.
- Autre. *Qui gloriatur, in Domina*
gloriatur. 1. Cor 10. 17. 18.
- Evang. *Comme pour une Sainte*
Vierge & Martyre.
 Une Ste. ni Vierge ni Martyre
- Ep. *Vidua honorata quæ verè vidua*
sunt. 1. Tim. 5. 3. 10.
- Evang. *Simile est,* &c. Matth. 13.
 44. 52. *comme cy-dessus.*
 La Dedicace d'une Eglise.
- Ep. *Vidi civitatem sanctum Jeru-*
salem. Apoc. 21. 2. 5.
- Evang. *Ingressus fesus perambu-*
labat Jerico. Luc 19. 1. 10.
 Pour un Mort.
- Ep. *Nolungus vos ignorare.* 1.
 Thess. 4. 13. 18.
- Autre. *Audiri vocem de celo.*
 Apoc. 14. 13.
- Evang. *Omne quod dat mihi Pa-*
ter. Jean 6. 37. 40.
- Autre. *Ego sum panis vivus.*
 Jean 6. 51. 55.
- Autre. *Dixit Martha ad Iesum.*
 Jean 11. 21. 27.

Fin de la Table des Epîtres & Evangiles

30.

